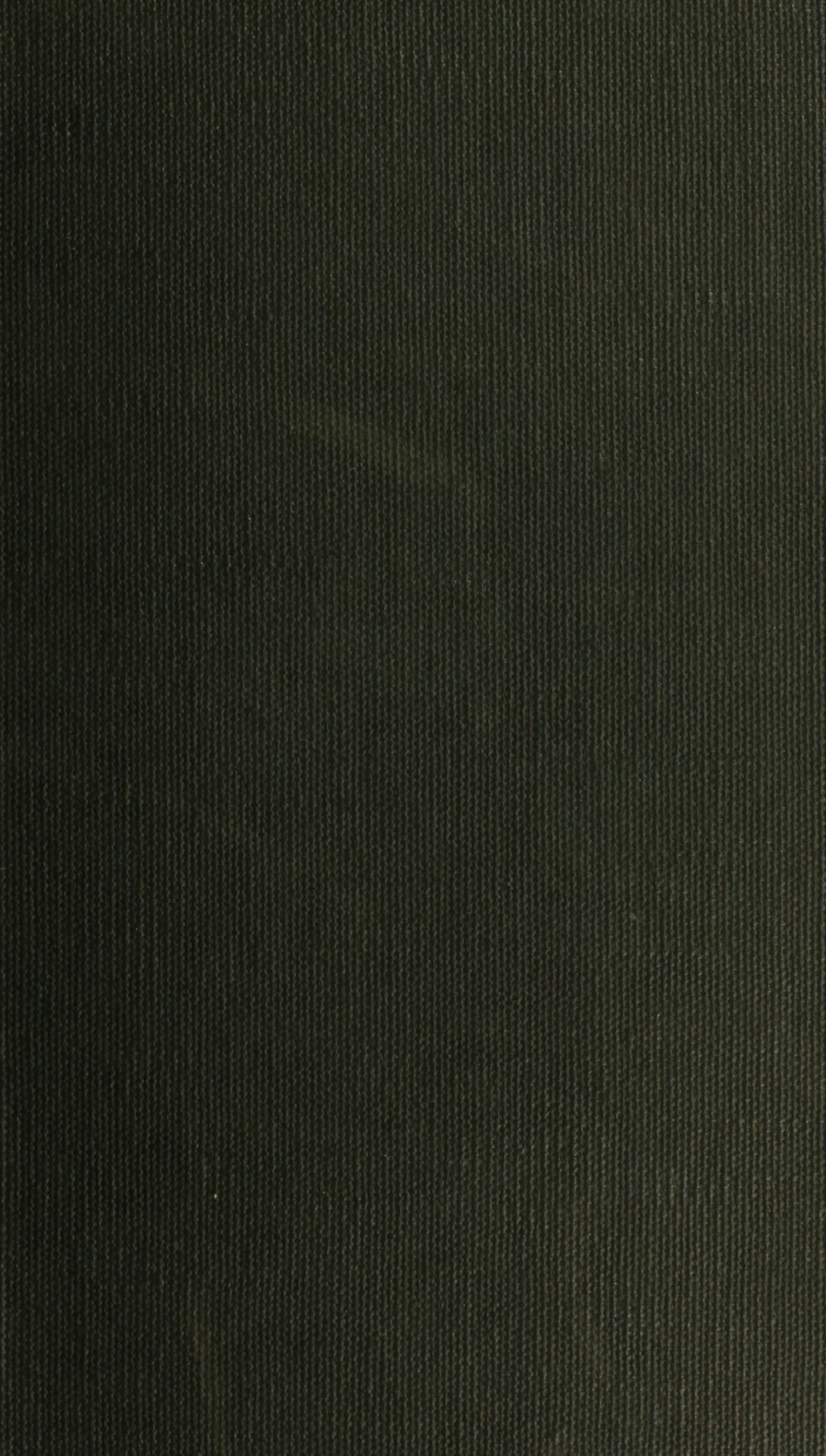


ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Typographie et Lithographie de Félix MALTESTE, et Ce,
rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 18.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis.

Deuxième Série.

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

CHEZ LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,

M. **LUCIEN BUQUET**, RUE DAUPHINE, 35.

1846.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

NOTE

MONOGRAPHIQUE ET RECTIFICATIVE

sur le genre Taloeporia Zeller. (Solenobia Duponchel.)

Par M. GUÉNÉE.

(Séance du 22 Janvier 1845.)

Au nombre des chenilles décrites et figurées par M. Bruand dans le 2e N° de nos Annales pour 1844 se trouve celle d'une petite Tinéide qui vit sur les lichens des clôtures, et dont l'histoire est faite pour intéresser les lépidoptéristes, puisqu'elle ajoute une nouvelle observation à toutes celles qui ont été faites sur le genre curieux auquel elle appartient. Mais pour qu'elle porte tous ses fruits, il est utile de préciser l'espèce que M. Bruand a nommée

avec doute *Solenobia clathrella*, croyant ainsi n'avoir découvert que les premiers états d'un lépidoptère déjà connu , tandis que sa découverte est complète sous tous les rapports. Mon intention, du reste, n'est pas seulement de relever ici la plus pardonnable de toutes les erreurs, au moment surtout où je vais avoir occasion, en publiant mon catalogue des Microlépidoptères, d'en retrouver (et peut-être aussi d'en commettre) une foule de semblables, mais bien de profiter de la circonstance pour jeter quelque lumière sur le genre curieux auquel cette Tinéide appartient, et sur sa place dans la méthode.

Ce genre fait partie de la tribu des Psychides, que tous les auteurs ont persisté jusqu'ici à placer à côté des Bombyx, et que M. Boisduval, dans son dernier Index, n'a pas cru devoir en séparer, tout en reconnaissant l'extrême parenté qu'il a avec les Tinéides sous ses premiers états. Il est très vrai, en effet, que quelques *Psyche* proprement dites ont une certaine ressemblance avec des Bombyx de la tribu des Liparides, ressemblance qu'augmente encore l'avortement partiel ou total des ailes dans quelques femelles de cette tribu. Toutefois, il y a loin de la femelle à ailes incomplètes de la *Liparis morio*, ou des femelles presque aptères, mais ovoïdes et velues, des *Orgya gonostigma*, *trigotephras*, etc., à ces sortes de vers allongés, luisants, à peine pourvus d'antennes et munis d'un oviducte térébriforme qui constituent invariablement un des sexes de la tribu des Psychides. Si l'on veut d'ailleurs examiner avec soin les insectes parfaits, on verra aussi que quelques-unes des ressemblances qui frappent au premier abord ne sont qu'apparentes. Mais en admettant même qu'elles soient toutes réelles, on ne pourra certainement s'empêcher d'en trouver d'au moins aussi frappantes entre les *Talæporia politella*, *pseudo-bombycella*, etc., et les *Adela*

pilullella, *Panzerella* et une foule d'autres espèces de ma tribu des Adélides. Ainsi donc, les entomologistes qui se déterminent exclusivement par les caractères des insectes parfaits doivent se trouver dans le plus grand embarras pour placer cette tribu. Quant à ceux qui font compter pour quelque chose dans la méthode la forme, la manière de vivre et les métamorphoses des chenilles, il me semble difficile qu'ils hésitent longtemps. En effet, les chenilles des Psychides qui sont vermiformes, nues et constamment abritées dans des fourreaux qu'elles traînent avec elles, se rapprochent autant des *Adela*, des *Incurvaria*, des *Lampronis*, des *Psychomorpha* etc., qu'elles s'éloignent de celles des *Liparis* et des *Orgya*, qui sont couvertes de poils et vivent en plein air à la manière des autres Bombycides.

Maintenant, la place du genre *Talæporia* est-elle véritablement dans la tribu des Psychides? C'est ce qui me semble incontestable, et la meilleure preuve que je puisse en donner, c'est que ces lépidoptères sont si voisins des *Psyche* proprement dites sous tous leurs états, que M. Boisduval n'a pas même jugé à propos de créer un genre séparé pour les trois espèces qu'il donne dans son catalogue sous les numéros 627, 628 et 629.

Mais cette séparation que notre savant collègue n'a pas voulu effectuer, sans doute faute de matériaux suffisants, Duponchel en a senti la nécessité; aussi a-t-il créé dans son supplément, pag. 197, le genre *Solenobia*, en expliquant les principaux motifs qui éloignent ce genre des *Psyche* et le rapprochent au contraire des *Adela*. Or, le type de son genre *Solenobia* (*Sol. Anderreggella*) est précisément, ainsi que je le dirai par la suite, la *pseudobombycella* d'Hubner ou la *Psyche* n° 627 de M. Bois-

duval (1). Au reste, ce nom de *Solenobia*, quoique exprimant bien la manière de vivre des chenilles, ne peut être conservé, par la raison que M. Zeller, dès 1839, avait adopté celui de *Talæporia*, qui, quoique moins précis, ne manque pourtant pas dans sa signification d'une certaine originalité (2).

Les *Talæporia* passent des *Adela* aux *Psyche* par des nuances presque insensibles : elles diffèrent surtout des premières par leurs antennes courtes, toujours plus ou moins ciliées, leurs palpes mieux développés, quoique grêles et hérissés, leur abdomen plus velu, elles ne se réunissent point par groupes, et n'ont point comme les *Adela* ce vol saccadé et comme onduleux que celles-ci affectent en dansant pour ainsi dire dans un rayon de soleil. Elles s'éloignent des secondes par les antennes toujours moins pectinées, les ailes toujours glabres, plus opaques, plus oblongues ; les palpes, la longueur des pattes, l'aspect nullement bombyciforme, etc. ; elles ne s'accrochent point comme celles-ci aux tiges des graminées ; en-

(1) Si je relève ici la contradiction dans laquelle est tombé Duponchel, en laissant dans son catalogue définitif le genre *Psyche* auprès des Bombycides (pag. 65), tandis qu'il place dans les Tinéides son genre *Solenobia*, et celle plus étrange encore qui consiste à comprendre parmi les *Psyche* les *pseudo-bombycella* et *politella*, puis à donner les mêmes espèces sous d'autres noms dans le genre *Solenobia*, c'est que je tiens à constater en toute occasion combien est peu sûre dans l'application la méthode qui prétend trouver des caractères suffisants dans l'insecte parfait, et comment ses plus zélés partisans sont souvent ramenés, pour ainsi dire à leur insu, à la méthode naturelle.

(2) Σωλην, tuyau, et βίος, vie, indique le genre de vie des chenilles. Ταλαιπωρία, misère, pauvreté, fait sans doute allusion à la nécessité où la chenille se trouve de composer son vêtement de lambeaux ramassés çà et là sur les écorces et les lichens.

fin, elles s'isolent des deux genres, sous leurs premiers états, par leur nourriture qui consiste exclusivement en lichens, la forme de leurs fourreaux qui sont toujours tubuleux ou ovoïdes, secs, recouverts de grains de sable ou de bois, mais jamais sacciformes ni protégés par des pailles juxtaposées ni par des débris de végétaux en nature et imbriqués.

La place de la tribu et du genre étant ainsi discutée, j'arrive à faire connaître les espèces de *Talæporia* qui me sont connues jusqu'ici à moi-même. Quoique le genre soit tout nouveau, la synonymie est déjà compliquée faute d'études suffisantes et nécessite elle-même une élucidation particulière.

Je diviserai le genre en deux groupes. Le premier se composera des espèces à antennes simples à l'œil nu, bien qu'elles soient plus ou moins ciliées en réalité.

1. Celle qui peut être considérée comme type est la *Tal. pseudo-bombycella* Hub. Ochsenheimer, qui ne l'a pas reconnue dans le premier auteur, en a fait sa *Psyche glabrella*, et Duponchel lui a donné un troisième nom, celui de *Solenobia Anderreggella*. Sa description ne laisse aucun doute à cet égard, et d'ailleurs je me suis assuré sur l'individu même qui lui a servi de modèle de leur parfaite identité.

2. Vient ensuite la *Tal. politella* Ochs., très bien figurée et décrite par M. Fischer von Rosl. p. 86, pl. 38, et que cependant Duponchel vient de publier sous le nouveau nom de *Lefebvriella*, Sup. p. 375. Même remarque que pour la précédente.

3. Ici se place une espèce que je n'ai point vue en nature, mais que, d'après la place que lui assigne M. Boisduval (Cat. n° 629), je suppose appartenir à ce genre.

4. Puis une autre que Duponchel nomme *minorella*,

Suppl. p. 201, et dont je n'ai vu qu'un individu, trop mauvais pour que je puisse me prononcer à son égard. Il se peut qu'elle doive être rapportée à une autre espèce de ce genre.

5. Parlons maintenant de la véritable *clathrella*, nom imposé d'abord par M. Treitschke, et qu'il ne fit pas imprimer parce qu'il crut reconnaître dans cette espèce la *triquetrella* d'Hub., qui est en effet une *Talæporia*, mais figurée sur un individu passé, de telle sorte qu'on ne peut dire si c'est à celle-ci ou à la suivante qu'elle doit être rapportée. Toutefois, la présence de la lunule cellulaire des premières ailes doit faire pencher pour la dernière opinion. M. Fischer a donc restitué à celle-ci le nom, alors mort-né, de *clathrella*, et il a été imité en cela par M. Zeller. C'est aussi cette espèce que Duponchel a reçue de M. Pareyss et publiée sous ce nom. Elle n'a rien de commun avec celle figurée et décrite par M. Bruand.

6. La *triquetrella* d'Hubner 373 lui ressemble extrêmement et n'en diffère guère que par sa taille, la lunule dont j'ai parlé et la forme de son fourreau. N'ayant point à ma disposition le Magasin entomologique de Germar, je n'ai pu m'assurer si la *triquetrella* de Zincken est bien identique avec elle.

M. Zeller, et d'après lui M. Pareyss, qui a envoyé cette espèce à Duponchel, ont voulu reconnaître en elle la *Tinea lichenella* de Linné, Syst. nat. 452. Rien ne contrarie sans doute cette supposition, puisque Linné dit pour toute description : *Tinea fœm. aptera lævis nigra;* mais comme il ne parle ni du mâle ni du fourreau, et qu'il ne cite aucun auteur à l'appui de sa description, il en résulte qu'elle peut s'appliquer indifféremment à toutes les espèces du genre *Talæporia*. Je pense donc qu'il vaut mieux renoncer à cette dénomination de *lichenella*, et la regar-

der comme non avenue, puisqu'elle n'emporte avec elle aucune idée précise.

Le deuxième groupe contient les espèces à antennes visiblement pectinées à l'œil nu.

7. A leur tête il faut mettre la Teigne observée par Réaumur, tom. III, pag. 183, tab. 15, fig. 1-6; 17 et 19, et élevée depuis par Geoffroy (pag. 204, n° 53. *Tinea lapidum involucro conico recurvo*). C'est peut-être de toutes les espèces la plus commune sur les vieux murs et les pierres couvertes de lichens. On l'y rencontre par centaines, et le papillon pénètre jusque dans les appartements, au milieu même de Paris. M. Zeller, qui ne l'a point vue en nature et qui ne la connaît que par les anciens auteurs, lui a donné dans ses notes (Verz. pag. 182) le nom éventuel de *lapidicella*, que nous devons adopter de préférence à celui de *pectinella* de Duponchel (Supp. p. 621), d'abord parce qu'il est plus ancien, et ensuite parce qu'il existe une Psyché proprement dite nommée *pectinella* par une foule d'auteurs.

8. Réaumur représente sur la même planche, et Geoffroy mentionne n° 54 une autre *Talæporia* dont le fourreau est différent, mais qu'il est impossible de déterminer d'après les figures grossières et les descriptions incomplètes de ces deux auteurs. M. Zeller la considère sans doute comme la *Psyche lichenum* de Schranck. Désignons-la sous le nom de *petrella*.

9. Enfin arrive la Tinéide de M. Bruand, qu'il m'a obligeamment envoyée et qui diffère de toutes les autres par sa couleur foncée et par sa ressemblance apparente avec les *Psyche* du groupe de *nitidella*. Je la nommerai *tabulella* (1).

(1) Je dois pourtant convenir que dans le petit groupe des *Psyche* qui a pour type *nitidella*, il s'en trouve quelques-unes dont les four-

Il est certain que le genre *Talœporia* ne se borne pas là et que l'éducation des chenilles *porte-sac* qui vivent sur les vieux murs et les clôtures en bois nous en fournira d'autres espèces et amènera quelques éclaircissements sur celles des anciens auteurs. On ne saurait donc trop engager M. Bruand à employer à de nouvelles expériences sur ce sujet son talent de dessinateur et son zèle de naturaliste (1).

Voici maintenant les caractères du genre *Talœporia* Zeller, et une liste des espèces qu'il contient avec une courte phrase diagnostique.

Genus TALOEPORIA

Zeller. (Hub. Verz.) Gn. — *Solenobia* Duponchel.

Larvæ subnudæ, vermiformes, folliculum oblongum nudum vel pulvere granoso passim conspersum quamdiu vivunt, gestantes; Lichenibus parietum vel lapidum, ra-

reaux se rapprochent un peu pour l'aspect de ceux des *Talœporia*, et dont par une conséquence toute naturelle les papillons avoisinent aussi ce dernier genre de plus près. M. Bruand, l'auteur de la notice dont j'ai parlé, m'en a communiqué quelques espèces qui sont incontestablement nouvelles, mais que je ne veux point lui ôter le plaisir de faire connaître lui-même à la société.

(1) Je ne suis entré dans aucun détail sur les mœurs de ces espèces par la raison qu'elles ont en grande partie été étudiées à fond et qu'elles vivent toutes de la même manière que celle observée par M. Bruand. Je renvoie les lecteurs curieux de connaître les légères différences qui les séparent aux traités précités, et surtout à l'excellent ouvrage de M. Fischer, mais plus encore au grand livre qui est à la portée de tous. Presque toutes ces espèces sont en effet communes sous leurs premiers états et s'obtiennent à l'état parfait sans trop de difficulté, grâce à la quantité considérable de chenilles qu'on peut récolter.

riùs vero arborum vescentes. — Pupa glabra, lævis; in mare subangusta, alarum antennarumque involucro valdè extenso; in fœmina subovata, obtusa, thorace brevissimo; in utroque sexu semper in folliculo inclusa, et post metamorphosim semi-extricata. — Imago maris tineiformis, nitidula, antennis subbrevibus plus minusve ciliatis, palpis gracilioribus, hirtis, at distinctis, fronte lanata, abdomine villoso, pedibus sublongis, alis elongatulis, glabris, squamis nunquàm destitutis, minimè hyalinis. Volatus subdiurnus, solitarius. — Fœmina aptera, oblonga, antennis brevibus, abdomine lanuginoso terebra ad ova ducenda instructo.

A. Antennis visu filiformibus.

MINORELLA Dup. Sup. 201. — Non sat vidi.

POLITELLA Ochs IV. 200, Tr., FR., Zell., Bd.
Lefebvriella Dup.

Statura *rupellæ*. Alæ anticæ ex toto flavo-griseæ, immaculatæ, fimbria concolore; posticæ cinereo-fuscæ fimbria flavo subtincta. Corpus nigrum fronte concolori.

Folliculum majus, elongatum, papyraceum, anticè trigonum, posticè paullo granosum rectum. Fœmina fusconigra, scutulo dorsali lato fusco, lurido.

PSEUDO-BOMBYCELLA Hub. 212 ♂, 382 ♀, Tr. FR., Zell., Bd., Dup. Cat.
Glabrella Och.
Anderreggella Dup. Sup.

Statura *metaxellæ*. Alæ anticæ flavo griseæ, integræ. nervis, macula cellulari, strigisque obscurioribus *tessellatæ*; posticæ cinereo-flavescentes fimbria concolore. Corpus fuscum fronte lanata flava.

Var. A. an Spec. diversa? — Obscurior, absque flavo, alæ anticæ vix conspicuè *tessellatæ*, fronte concolori.

Folliculum elongatum papyraceum anticè trigonum, passim granosum, rectum-fœmina fusco nigra scutulo fusco lurido.

MURINELLA Bd. Ind. 629. Dup. Cat. (non sup.).

Magnitudo *viciellæ*. Alæ cinereæ, fimbria obscuriori lucida, antennæ breviscutæ (Bd.)

{ CLATHRELLA Tr. in not., FR., Zell., Dup.
{ Triquetrella Tr. Sup.

Statura *politellæ*. Alæ anticæ costa excavatæ, cinereo-murinæ, undique maculis griseo albidis marmoratæ, macula cellulari nulla posticæ dilutè-cinereæ fimbria paulo obscuriore. Corpus fronsque nigra.

Folliculum subovatum, tumidum, molle, undique granis conspersum. Fæmina nigricans.

{ TRIQUETRELLA Hub. 373., Zck? FR.
{ Lichenella Zell. Dup. Sup.

Præcedenti similis at minor. Alæ anticæ costa sinuatæ, cinereæ, undique maculis albidis marmoratæ, lunula cellulari obscuriore. Posticæ dilutè-cinereæ; corpus murimum fronte concolori, ano albicante, antennis vix subciliatis.

Folliculum sat elongatum, tineiforme, granosum, rectum. Fæmina nigricans scutulo brunneo.

B. Antennis valdè pectinatis.

{ LAPIDICELLA Zell. in not., Réaum., Geoffr.
{ Pectinella. Dup. Sup. (non alior. auct.)

Statura vix *stelliferellæ*. Alæ anticæ albo-griseæ, nitidulæ, strigulis inæqualibus, puncto cellulari, maculaque apicali, obscurioribus. Posticæ albidæ; corpus cinereum.

Folliculum conicum, recurvum, breve, granis undi-

que conspersum Fæmina fusco-rubricans, scutulo brunneo.

{ PETRELLA Gn. Réaum. Geoffr.
Psyche lichenum Schr? Zell. in not.

Non vidi.

{ TABULELLA Gn.
Clathrella Bruand.

Statura *masculellæ*. Colore *Psyche nitidellæ*. Alæ anticæ integerrimæ, costa arcuatæ, fuscæ, crassè squamosæ, puncto cellulari obscuriori; posticæ vix dilatiores, fimbriis concoloribus. Corpus fuscum, fronte concolori, tibiis posticis flavescentibus.

Folliculum breve, olivæ forme, granis conspersum. — Fœmina (sicca) luteo-brunnea. Abdomine valdè lanato. Scutulo brunneo lurido.

MYODAIRES

DES ENVIRONS DE PARIS (Suite).

Par M. ROBINEAU-DESVOIDY.

(Séance du 26 Février 1845.)

ENTOMOBIES.

IIe Section. *Tertia Stirps.*

Les Microcérées. *Microceratæ.*

Antennes raccourcies, n'atteignant pas l'épistôme ; parfois un peu épaissies ; les deux derniers articles de dimensions inégales et de formes différentes. Les deux premiers articles du chète ordinairement courts.

Palpes atteignant toujours l'épistôme.

Corps subarrondi, et, en général, déprimé. Teintes noires avec du gris et du fauve.

Antennæ abbreviatæ, haud porrectæ usquè ad epistoma, interdùm incrassatæ; ultimis duobus articulis magnitudine formâque variis. Primi duo articuli cheti dolitò breves.

Palpi semper ad epistoma porrecti.

Corpus subrotundatim, sepiùs depressum : color niger et griseus fulvo-permixtus.

Le sommet des palpes qui arrive jusqu'à l'épistome, et

où il peut faire saillie, sépare nettement cette section de la précédente : par les Erigones elle forme la suite naturelle des Macromydes.

La brièveté des antennes et celle des premiers articles du chète nous fournissent deux autres caractères de haute valeur pour distinguer aisément les Microcérées des Macromydes et des Anthophiles déjà étudiées. Le corps subarrondi et déprimé sert encore à les faire connaître du premier abord.

Ces insectes, qui sont d'assez grande taille, ont des teintes d'un noir gris ou grisâtre, souvent taché de fauve à l'abdomen. Plusieurs mâles font entendre un fort bourdonnement durant le vol.

Quelques espèces, tout à fait printannières, aiment à voltiger sur le sol et sur les feuilles desséchées des bois. La plupart se plaisent à sucer le miel des Ombellifères.

Nous avons fait subir d'assez fortes modifications aux espèces ; et, en cela, nous avons été favorisé par une série d'observations directes, et par la collection d'un grand nombre d'individus. Mais il reste encore quelques études à terminer.

M. Macquart a englobé dans son genre *Nemoræa* les divers genres de cette section, à l'exception du genre *Trixa*. Nous pensons qu'il est impossible de réunir sous la même désignation générique les Panzéries, les Némorées et les Erigones ; autrement il faudrait renoncer à aborder l'entomologie.

Il est constaté qu'à leur premier état ces insectes vivent dans les chenilles.

I G. *Trixa*.	Antennes très courtes ; les deux derniers articles égaux. Yeux nus ; sommet des palpes globuleux.

II. G. *Panzeria.*	Antennes moins courtes ; les deux derniers articles presque d'égale longueur, et convexes sur le dos. Premiers articles du chète très courts. Yeux velus ; organe copulateur du mâle bien développé. Corps cylindrico-arrondi et épais.
III. G. *Meriania.*	Le dernier article antennaire prismatique, double du second, premiers articles du chète très courts.
IV. G. *Nemoræa.*	Le dernier article antennaire prismatique double du second, et non convexe sur le dos. Quelques cils faciaux au bas des fossettes ; organe copulateur du mâle peu développé. Corps déprimé.
V. G. *Fausta.*	Les deux derniers articles antennaires à peu près d'égale longueur ; le troisième non élargi vers le sommet. Le second article du chète un peu plus long que le premier. Face un peu convexe ; frontaux sillonnés ; faciaux non ciligères ; organe copulateur du mâle peu développé.
VI. G. *Erigone.*	Antennes pouvant atteindre l'épistôme ; les deux derniers articles d'inégale longueur ; le second article du chète double du premier. Frontaux sillonnés ; organe copulateur du mâle développé.
VII. G. *Mericia.*	Le troisième article antennaire un peu plus long que le second, un peu comprimé sur les côtés et convexe sur le dos.

VIII. G. *Phebellia.*	Antennes descendant jusqu'à l'épistome ; le troisième article au moins double du second, aplati sur les côtés et convexe sur le dos. La nervure transverse de la cellule γc de l'aile presque droite ; teintes bleuâtres.

I. Genre Trixe. *Trixa.* Meig. Macq.
Crameria. R. D. *Myod.*

Antennes courtes, épaisses; le troisième article de la longueur du second, et un peu globuleux; premiers articles du chète très courts.

Yeux nus; face oblique, péristome presque carré, sans épistome saillant; sommet des plaques épaissi, globuleux; corps noir assez brillant avec du gris-cendré.

Antennis brevioribus, incrassatis; tertius articulus longitudine secundi et subglobosus; primis cheti articulis indistinctis.

Oculi nudi; facies obliqua; peristoma ferè quadratum, epistomate haud prominulo; palpis ad apicem subglobosis; corpus nigro-nitens simùl et griseo-cinereo permixtum.

Nous avions dédié à la mémoire du naturaliste Cramer ce genre, que l'obliquité de sa face, son épistome non saillant et le sommet subglobuleux de ses palpes, caractérisent de la manière la plus tranchée. Avant nous, Meigen l'avait établi sous le nom de Trixe : nous devons respecter cette antériorité.

Nous n'avons jamais rencontré, ni possédé ce genre, qui paraît renfermer plusieurs espèces d'Europe. L'individu qui servit à notre description fait partie de la collection du comte Dejean, et nous ne voudrions pas assurer que les individus observés depuis dans les collections de MM. Blondel et Leroux fussent réellement de la même espèce.

Quoi qu'il en soit, les Trixes, qui vivent sous notre climat, nous paraissent mériter de nouvelles recherches et de nouvelles études. M. Macquart, d'après Meigen, écrit qu'elles vivent surtout dans les forêts, où elles volent presque toujours en faisant entendre un certain bourdonnement. Elles auraient ces deux rapports en commun avec les Panzéries et les Mérianies, leurs plus proches voisines dans l'échelle entomologique.

N° 1. *Trixa œstroidea.*
Crameria œstroidea. R. D. *Myod.* N° 1.

« *Antennis brevibus, flavo-rubris, abdomen griseo-cinereum, lateribus fulvescentibus; tibiis fulvis; alæ lituratæ.* »

Long. 5 lignes.

» Antennes, palpes, jaune-fauve; face brune; corselet noir, rayé de gris, ainsi que l'écusson; abdomen noir un peu luisant, avec des reflets cendrés: ses côtés sont rougeâtres; cuisses noires; tibias et tarses fauves; cuillerons blancs; ailes un peu sales à la base, avec une liture discoïdale marquée, et les nervures transverses du sommet de l'aile enfumées. »

Cette espèce a été prise plusieurs fois à Paris.

II. Genre Panzérie. *Panzeria.* R. D. *Myod.*
Tachina. Meig. Fall.
♂ *Panzeria.* R. D. *Myod.*
♀ *Ernestia.* R. D. *Myod.*
Nemoræa. Macq.

Antennes ne descendant pas jusqu'à l'épistôme; les deux derniers articles presque d'égale longueur et grosseur, convexes sur le dos et un peu concaves en dessous. Premiers du chète très courts.

Yeux velus; épistôme un peu saillant; palpes ne dépassant pas l'épistôme. Organe copulateur du mâle développé, replié en dessous.

Corps épais, cylindrique, arrondi; teintes noires.

Antennæ non usquè ad epistoma porrectæ, ultimis duobus articulis ferè æqualibus, dorso convexis, et subtùs concavia; primi articuli cheti brevissimi.

Oculi villosi; epistoma prominulum; palpi non ultrà epistoma porrecti; maris organum copulativum incrassatum, subtùs recurvum.

Corpus crassum cylindrico-rotundatum; colores nigricantes.

Trop de caractères différencient ce genre de celui des Trixes pour qu'il soit nécessaire d'insister sur chacun d'eux en particulier.

La brièveté des antennes avec leur dos convexe empêche aisément de confondre les Panzéries avec les Faustes.

Les Panzéries, au corps cylindrico-arrondi, se rencontrent plus spécialement sur la feuillée des bois, dès la fin du printemps et durant l'été. Il n'est pas rare de les prendre sur les ombellifères. Le mâle fait parfois entendre un fort bourdonnement.

Dans notre premier travail, nous avions annoncé ne pas connaître la femelle de l'espèce, qui paraît vivre unique sous notre climat. Notre erreur était d'autant plus grande que nous venions de la décrire et d'en faire le sous-genre *Ernestia*, établi sur un seul individu de la collection du comte Dejean. Nous possédons aujourd'hui un grand nombre de sujets mâles et de sujets femelles; il nous est très facile de revenir à la vérité des faits.

N° 1. *Panzeria tricincta.*
Musca tricincta. Fabr. N° 80.
Tachina tricincta. Fall. N° 53.
Tachina puparum. Meig. N° 21.
♂ *Panzeria lateralis.* R. D. *Myod.* N° 1.
Nemorœa puparum. Meig. N° 11.
♀ *Ernestia microcera.* R. D. *Myod.* N° 1.
Nemorœa microcera. Macq. N° 1.

Dans une collection de Paris, nous avions vu une Myodaire étiquetée *Tachina puparum* : cette étiquette, arrivée d'Allemagne, était censée avoir été prise chez Meigen, et l'insecte ainsi désigné fut classé dans notre genre *Carcelia.* Mais d'après M. Macquart, il paraît qu'il y avait erreur : la désignation de *Tachina puparum* devrait s'appliquer à l'insecte dont nous avons à nous occuper pour le moment. Dans le doute, nous lui continuons l'épithète de *tricincta*, qui lui fut primitivement imposée par Fabricius ; de cette manière, nous pensons couper court à toute récrimination.

♂ *Antennæ bruneo-rufæ ; palpis testaceis ; facie aurulante ; corpus cæsio-nitidum, scutello subferrugineo ; abdomen cæsium, albidè tessellans, lateribus rufis ; alæ ad basim et limbum luteo-squalentes.*

♀ *Cæsia ; frontalibus nigro-velutinis ; primis antennæ articulis sæpiùs fulvis ; abdomen triplici fasciâ transversâ albidâ tessellante, lateribus haud rufis.*

Long. 5-7 lignes.

Corps cylindrico-arrondi, noir luisant, avec des lignes cendrées peu prononcées sur le corselet ; antennes noires, avec un peu de fauve plus ou moins obscur ; côtés du front et face d'un soyeux plus ou moins doré ou argenté ; médians rougeâtres ; palpes d'un fauve testacé ; écusson en tout ou en partie fauve ; abdomen noir luisant, avec trois

bandes transverses de reflets blanc luisant, et avec du fauve sur les côtés des trois premiers segments; anus noir; pattes noires; cuillerons blancs; ailes jaunes à la base et le long de la côte, avec une petite liture discoïdale marquée.

La femelle a les frontaux d'un beau noir de velours avec les côtés du front un peu bruns; son abdomen offre trois bandes transverses albides à reflets; il n'y a point de fauve sur les côtés des segments.

Cet insecte se trouve à la fin du printemps et durant l'été; il n'est pas rare.

III. Genre Mérianie. *Meriania*. R. D.
Nemoræa. Macq.

Caractères des Panzéries; mais le troisième article antennaire prismatique, et double du second pour la longueur; premiers articles du chète très courts.

Characteres Panzeriarum; at tertius antennæ articulus secundo bilongior et prismaticus; primi cheti articuli brevissimi.

Les Mérianies, du moins en ce qui concerne les mâles, semblent être de véritables Panzéries, mais leur troisième article antennaire est double du second pour la longueur et prismatique; ces deux derniers articles n'étant pas convexes sur le dos.

Nous ne connaissons encore que des mâle.

N° 1. *Meriania sylvatica*. R. D. *Myod*. N° 1 et 3.
Var. *b*. *Meriania borealis*. R. D. *Myod*. N° 2.
Nemoræa sylvatica. Macq. N° 12-13.

♂ *Primi antennæ articuli fulvi aut nigricantes; thorax niger, grisescente lineatus, scutello testaceo; abdomen depressum, nigro albido roseoque fasciatum; ano nigro.*

Long. 6-7 lignes.

Face d'un jaune soyeux brunissant, ou même brun;

premiers articles antennaires fauves ou bruns; corselet noir, avec plusieurs lignes d'un gris soyeux plus ou moins prononcé; bords extérieurs du mésothorax et écusson testacés; les segments de l'abdomen formés chacun par une zône supérieure d'un blanc soyeux à reflets, et par une zône inférieure brillante, noire, et d'un rosé chatoyant en dessus; anus et pattes noirs; quelquefois un peu de fauve au sommet des tibias; cuillerons blanchâtres; ailes ordinairement déjetées sur les côtés, un peu sales à la base, avec une liture discoïdale peu marquée.

Var. *b*. Sommet des tibias pâle : *Meriania borealis*. R. D. *Myod.* N° 2.

Nous avons trouvé cet insecte, dès le premier printemps, dans les bois arides de Paris, voltigeant à terre sur les feuilles desséchées des arbres; il fait entendre un fort bourdonnement. Nous n'avons pu prendre que des mâles.

IV. Genre Némorée. *Nemorœa*. R. D.
Tachina. Meig.
Nemorœa. Macq.

Antennes ne descendant pas jusqu'à l'épistôme; le troisième article prismatique, double du second; les deux premiers articles du chète courts.

Yeux velus; face peu développée, aplatie; épistôme non saillant; cils faciaux occupant le quart inférieur du bord des fossettes; organe copulateur du mâle peu développé; ailes trigônes.

Corps assez épais, déprimé; teintes noires, avec du fauve à l'abdomen des mâles.

Antennœ non usquè ad epistoma porrectœ; tertius articulus prismaticus, secundo bilongior; primi cheti articul breviores.

Oculi villosi; facies parum lata, compressa, epistomate

non prominulo ; ciliis fascialibus quartam partem inferiorem fovearum occupantibus ; organum copulativum maris parumper manifestum ; alæ trigonæ.

Corpus sat crassum, depressum ; color niger, abdomine maris fulvescente.

Les Némorées diffèrent surtout des Panzéries par leur face aplatie, par leur corps plus déprimé, par les proportions relatives des deux derniers articles antennaires, dont la grosseur ne répond point à celle du corps des individus; ces antennes leur donnent un aspect particulier. Elles en diffèrent encore par le peu de développement de l'organe de la copulation chez les mâles. Enfin il sera toujours facile de les reconnaître aux fossettes de la face, qui sont ciligères à leur quart inférieur.

Ces insectes se rencontrent une partie de l'année dans les bois et le long des haies ; ils aiment aussi à venir sucer le miel des ombellifères; ils sont assez abondants.

Dans notre premier travail, nous avions reconnu six espèces de Némorées, qu'il faut aujourd'hui réduire à une seule, la plupart des autres appartenant à la section des Bombomydes. Il est probable que le *Nemoræa quadripustulata* de M. Macquart, n° 16 (*Tachina quadri-pustulata*, Fabr. *Antl.* n° 4) est une Minthémie.

N° 1. *Nemoræa pellucida.*

♂ { *Tachina pellucida.* Meig. N° 26.
Nemoræa fulva. R. D. *Myod.* N° 3.
Nemoræa fulva. Macq. N° 15.

♀ { *Tachina strenua.* Meig. N° 17.
Nemoræa bombylans. R. D. *Myod.* N° 1.
Nemoræa affinis. R. D. *Myod.* N° 2.
Nemoræa strenua. Macq. N° 14.

Cette espèce, primitivement établie d'après un petit

nombre d'individus, est une nouvelle preuve de la difficulté des observations exactes. Il est rare de rencontrer les deux sexes dans la même localité, et, comme ils diffèrent par leurs teintes, il en résulte facilement le signalement de deux espèces distinctes. Aujourd'hui le *Nemoræa strenua* et le *N. pellucida* sont reconnus pour être les deux sexes de la même espèce. C'est un fait désormais à l'abri de toute contestation.

♂ *Antennæ fulvæ, ultimis articulis apice interdùm brunescente; palpis testaceis; thorax nigro-cæsius, lineis subcinereis; scutello testaceo, rariùs nigro; abdomen fulvo-pellucidum, lineâ longitudinali nigrâ, tribusque fasciis transversis albescentibus; alæ disco limpido, basi et costâ flavescentibus.*

♀ *Nigro-cæsia, thorace cinereo lineoso; primis antennæ articulis fulvis, ultimo obscuriore, palpis testaceis; scutelli apice rariùs rufescente, abdomen cæsium, haud fulvescens, triplici fasciâ transversâ albidâ tessellatâ.*

Long. 5-8 lignes.

Le mâle. Antennes fauves, souvent un peu de brun au sommet du dernier article; face d'un brun blanchâtre ou jaunâtre; poils du pourtour de la tête flavescents; corselet bleu-de-pruneau, rayé de cendré; écusson testacé, rarement noir; abdomen fauve-diaphane avec une ligne dorso-longitudinale noire, et trois bandes transverses de reflets cendrés; pattes noires; cuillerons blancs; ailes à disque clair, mais jaunes à la base et le long de la côte.

La femelle. Tout le corps bleu-de-pruneau, avec des lignes cendrées sur le corselet; les deux premiers articles des antennes fauves ou d'un fauve brun; le dernier d'un brun fauve; côtés du front et face d'un soyeux albide, jaunâtre ou doré; palpes testacés; l'écusson est rarement testacé au sommet; l'abdomen, qui n'a point de fauve sur

les côtés, offre trois bandes transverses à reflets albides; cuillerons d'un blanc jaunâtre.

Var. *b*. Sommet de l'écusson fauve ou rougeâtre. *Nemorœa affinis*. R. D. *Myod*. N. 2.

M. Macquart écrit que sur le mâle les côtés de l'abdomen sont un peu rougeâtres; il doit être dans l'erreur. Il en est de même lorsqu'il donne sa description du *Nemorœa strenua* comme appartenant aux deux sexes. Même erreur lorsqu'il donne l'indication des deux sexes pour le *Nemorœa pellucida*. Ici, du moins, il ne fait que marcher sur nos traces, car nous fûmes le premier coupable.

Cet insecte paraît avec le printemps, et se trouve jusqu'au mois de septembre. Il doit donc subir plusieurs éclosions par an.

V. Genre Fauste. *Fausta*. R. D.
Nemorœa. Macq.

Antennes n'atteignant pas tout à fait le sommet de l'épistôme; le premier article court; les deux autres à peu près d'égale longueur; le dernier non élargi vers le sommet. Le second article du chète un peu plus long que le premier.

Frontaux entièrement sillonnés; face un peu convexe; péristome assez large, allongé, avec l'épistôme peu saillant; faciaux non ciligères le long des fossettes; palpes atteignant l'épistôme; abdomen des mâles cylindriforme, un peu courbé en dessous; celui des femelles assez déprimé; cellule *7c* s'ouvrant avant le sommet de l'aile, avec la nervure transverse fortement cintrée.

Teintes noires, nuancées de cendré.

Antennœ non usquè ad epistoma porrectœ; primo articulo brevissimo; duobus aliis ferè œquali longitudine inter se; ultimi apice haud latiore. Secundus cheti articulus primo longior.

Frontalia omninò sulcatula; facies convexiuscula; peristoma satis latum, elongatum, epistomate prominulo; facialia non ciligera per foveas; palpi ad epistoma porrecti; maris abdomen cylindriforme, subtùs incurvum; fœminæ abdomen sat depressum; cellula γc aperta antè apicem alæ, nervo transverso valdè arcuato.

Color niger, cinereo permixtus.

Lors de la publication du genre Fauste, nous ne connaissions que des individus femelles; il nous est donné d'opérer sur les mâles qui paraissent de véritables Erigones mâles, dont les parties sexuelles auraient un peu moins de développement.

Les Faustes diffèrent des Erigones par leur troisième article antennaire, également aplati sur les côtés, mais non élargi vers le sommet. Les femelles ont encore l'abdomen plus déprimé.

Ces insectes se trouvent dès le premier printemps, et en été, sur la feuillée des bois, le long des haies, et sur les fleurs des ombellifères. Il est probable qu'il nous reste encore plusieurs espèces à reconnaître. Parmi les espèces signalées, quelques-unes demandent des renseignements nouveaux.

N° 1. *Fausta nigra.* R. D. *Myod.* N° 1.
Nemoræa nigra. Macq. N° 2.
Var. *b. Nemoræa scutellaris.* R. D. *Myod.* N° 2.
Var. *γ. Nemoræa abdominalis.* R. D. *Myod.* N. 3.

Nigra, subnitida; primis antennæ articulis rubricantibus; fronte pedibusque, nigris; palpis ferrugineis; alæ squalidæ.

Long. 6 lignes.

Les deux premiers articles antennaires rougeâtres; frontaux noirs; côtés du front noirs; face d'un noir un peu albicant; palpes ferrugineux; tout le corps noir, assez lui-

sant; des lignes d'un cendré peu apparent sur le corselet; des fascies de reflets cendrés, peu manifestes sur l'abdomen; quelquefois un peu de fauve au sommet de l'écusson, et même sur les côtés de l'abdomen; cuillerons blancs; ailes un peu fuligineuses, sales à la base, avec une petite liture discoïdale. Cette espèce paraît être très rare.

Var. *b*. Sommet de l'écusson fauve. *Nemoræa scutellaris*. R. D. N° 2.

Var. *γ*. Du fauve sur les côtés de l'abdomen. *Nemoræa abdominalis*. R. D. N° 3.

N° 2. *Fausta viridescens*. R. D. *Myod*. N° 4.
Nemoræa viridescens. Meig. N° 3.

Primis antennæ articulis ad maris brunneis, ad feminas fulvis; palpis testaceis, thorax nigro-nitens, cinereo-lineatus; abdomen dorso-viridescente, tessellisque albidis.

Long. 5-6 lignes.

Les premiers articles antennaires fauves ou d'un brun fauve; le dernier article noir, rarement un peu fauve; frontaux noirs; côtés du front noirs avec un léger duvet chatoyant et albide; face d'un soyeux argenté avec les médians rosés; palpes testacés; corselet noir, fortement linée de cendré; rarement un peu de fauve obscur au sommet de l'écusson; abdomen noir luisant et verdoyant sur le dos, et garni de reflets albides; pattes noires; cuillerons blancs; les ailes, à disque assez clair, ont la base sale, avec une liture discoïdale brune.

On distingue, mais rarement, un peu de fauve sur les côtés du second et du troisième segments de l'abdomen.

Le mâle, moins déprimé que la femelle, a ordinairement les premiers articles de l'antenne noirs ou d'un brun fauve et le dos de son abdomen est un peu moins verdoyant.

Dans l'origine, nous ne connaissions que des femelles de cette espèce, qui n'est pas si rare que nous avions pu le soupçonner. On la rencontre dès le mois de mai sur la feuillée des bois et en juin sur les fleurs de l'*Heracleum spondylium*.

N° 3. *Fausta florea*. R. D. *Myod.* N° 5.

Affinis Faustæ viridescenti; paulò minor: abdomen nigro-nitidum, albidè tessellans, haud viridescens; alæ paulisper flavescentes.

Long. 4 lignes.

Cette espèce, dont nous ne connaissons encore que des femelles, est voisine du *Fausta viridescens*; elle en diffère par son abdomen noir et non verdoyant sur le dos; ses ailes ont une légère teinte flavescente. Sa taille est toujours plus petite.

Cette espèce, qui ne paraît pas commune, a été trouvée sur des fleurs d'ombellifères.

N° 4. *Fausta nervosa*. R. D.

Affinis Faustæ viridescenti; paulò major; corpus cinereo-grisescente lineatum et tessellans; alæ nervis validioribus.

♀ Long. 5 lignes.

Nous ne possédons qu'une femelle de cette espèce bien distincte, et voisine du *F. viridescens* L'ensemble du corps est plus robuste, les deux premiers articles antennaires d'un brun fauve sont plus courts que le troisième; côtés du front et face d'un soyeux argenté grisâtre; palpes fauves; corselet noir, fortement rayé de cendré-grisâtre; un peu de fauve obscur au sommet de l'écusson; abdomen noir luisant, avec des reflets d'un cendré grisâtre; le dos verdoie peut-être quelque peu à une certaine lumière; pattes noires; cuillerons blancs; ailes à nervures fortement prononcées.

Cette espèce se rencontre voltigeant à terre dans les bois, dès le printemps.

N° 5. *Fausta lateralis*. R. D.

Vicina Faustæ viridescenti; statura major; corpus cinereo-grisescente tessellans; abdomen secundi tertiique segmenti lateribus fulvo-maculatis; palporum apice solo testaceo.

♂ Long. 6 lignes.

Nous ne possédons que des mâles de cette espèce, assez voisine du *F. viridescens*, mais qu'il est impossible de confondre avec elle.

Antennes noires; reflets satinés de la face d'un blanc grisâtre; sommet des palpes fauve; corselet et écusson noirs, rayés de cendré moins prononcé que sur le *F. viridescens*; dos de l'abdomen d'un noir verdoyant, et garni de reflets cendrés également moins vifs; une tache fauve sur les côtés du second et du troisième segment; pattes noires; cuillerons blancs; ailes semblables à celles du *F. viridescens*.

L'aspect verdoyant du dos de l'abdomen empêche aisément de confondre cette espèce avec le *F. abdominalis*.

Nous avons pris plusieurs mâles sur les fleurs des ombellifères en été.

VI. Genre Erigone. *Erigone*. R. D.
Tachina. Meig.
Nemoræa. Macq.

Antennes n'atteignant pas tout à fait l'épistôme; le premier article court; le deuxième plus court ou aussi long que le troisième, qui est aplati sur les côtés, et plus large vers le sommet; ces deux articles sont un peu convexes sur le dos. Le second article du chète double du premier.

Frontaux sillonnés; épistôme peu saillant; faciaux non ciligères le long des fossettes; organe copulateur du mâle

replié en dessous, et plus développé que chez la femelle, dont l'abdomen est arrondi et non déprimé.

Antennæ non omninò ad epistoma porrectæ; primus articulus brevis; secundus aut æquâ longitudine, aut brevior tertio ad latere compresso, latiorque ad apicem; hisce duobus articulis dorso convexiusculo. Secundus cheti articulus primo bilongior.

Frontalia sulcatula, epistoma vix prominulum; facialia non ciligere per foveas; organum maris copulativum subtùs recurvum crassiusque organo fœminæ, cujus abdomen rotundatum, haud depressum.

Le troisième article antennaire élargi (surtout chez les femelles) vers le sommet suffirait pour distinguer nettement ce genre de celui des Faustes. Mais les Erigones affectent, en outre, des teintes plus noires, avec des formes plus arrondies. L'abdomen des femelles, au lieu d'être déprimé, se trouve arrondi sur le dos. L'organe copulateur du mâle offre aussi un plus fort développement.

Ces insectes se rencontrent plus particulièrement sur les fleurs des ombellifères durant l'été. Ils tiennent à la section des Macromydes par leurs rapports avec les Eurythies.

De nouvelles observations paraissent nécessaires pour compléter la série des espèces qui vivent dans notre climat.

A. Le second article des antennes plus court que le troisième.

N° 1. *Erigone lurida.*
Tachina radicum. Meig. N° 18.
Tachina lurida. Fall. N° 54.
Erigone anthophila. R. D. *Myod.* N° 1.
Erigone scutellaris. R. D. *Myod.* N° 2.
Nemoræa radicum. Macq. N° 7.

Cet insecte est encore une preuve de la difficulté qu'on

éprouve à faire concorder la synonymie des anciens Myographes. Bosc avait recueilli des chrysalides de mouches au pied d'un chou; il en obtint une espèce que Fabricius s'empressa de décrire, et que nous avons vue étiquetée de sa propre main. Depuis cette époque, il paraît que cet auteur appliqua cette même dénomination à d'autres espèces, ayant du fauve sur les côtés de l'abdomen. C'est de cette manière seulement qu'on peut expliquer la concordance que Meigen cherche à établir entre l'insecte qu'il appelle *Tachina radicum* et celui de Fabricius.

Au reste, Fabricius n'attacha pas toujours une rigoureuse importance aux étiquettes de sa collection. Nous avons entendu dire, et même nous avons lu que sur la fin de sa carrière on était tout surpris de trouver dans sa collection sous le même nom, même parmi les coléoptères, des individus très différents entre eux.

Pour éviter toute confusion, et en même temps pour ne point faire prendre le change sur les mœurs réelles de notre insecte par une fausse appellation, nous préférons adopter le nom qui lui fut imposé par Fallen.

Facies auruleus; thorax cinereo-flavescente lineatus.

Corpus nigro-nitens; abdomen cinereo-bifasciatum et ad mares lateribus fulvescentibus; scutellum ad mares aut nigrum, aut rubescens, aut apice rubescente; alæ basi flavescente.

Longueur 5-6 lignes.

La femelle. Frontaux rougeâtres; antennes, palpes et pattes noires; côtés du front d'un cendré jaunâtre; face d'un jaune doré plus ou moins prononcé; tout le corps noir luisant; des lignes grises sur le corselet; le second et le troisième segments de l'abdomen offrent à leur base une fascie transverse à reflets albides; cuillerons blanchâtres;

ailes à disque un peu jaunâtre, d'un jaune sale à la base et à nervures un peu prononcées. Il est rare de voir un peu de fauve sur les côtés de l'abdomen.

Le mâle est un peu plus petit et de forme un peu plus arquée; face moins dorée; l'écusson est plus ou moins ferrugineux vers le sommet; l'abdomen offre des reflets d'un fauve rosé sur les côtés du second et du troisième segment. Il n'est point rare d'en rencontrer une variété plus petite au moins du tiers.

Cette espèce est commune en été sur les fleurs de l'*Imperatoria sylvatica*.

Var. *b*. Sommet de l'écusson fauve sur les mâles. *Erigone scutellaris*. R. D. *Myod*. N° 2.

N° 2. *Erigone flavipennis*. R. D. *Myod*. N° 5.

« *Primi antennæ articuli fulvi; scutellum ferrugineum; abdomen nigrum, cinereo-tessellans; alæ flavescentes.* »

Long. 6 lignes.

« Un peu plus grande que l'*Erigone lurida*. Les deux premiers articles antennaires fauves; côtés du front et face bruns, avec un reflet flavescent; corselet noir, obscurément lavé de cendré; écusson rouge; abdomen noir avec trois fascies peu étendues de reflets cendrés; pattes noires; cuillerons blancs; ailes fortement teintes d'un jaunâtre sale, avec une petite liture discoïdale très marquée. »

Nous copions ici la description du seul individu encore trouvé, et qui fait partie de la collection de M. Audinet-Serville.

B. Les deux derniers articles des antennes d'égale longueur.

N° 3. *Erigone myophoroidea*. R. D. *Myod*. N° 3.
Nemoræa myophoroidea. Macq. N° 8.

Aspectus Myophoræ; nigro-cæsia, fronte facieque aureis;

palporum apice testaceo; thorax cinereo-lineatus; abdomen cincrascente-obscuro tri-fasciatum, lateribus secundi tertiique segmenti interdùm flavescentibus; alœ limpidœ, basi brunicante.

Long. 6-7 lignes.

Aspect d'une Myophore : corps noir, avec le corselet rayé d'un cendré peu marqué; antennes et pattes noires; sommet des pattes testacé; côtés du front et faces dorés; écusson noir ou offrant un peu de fauve au sommet; abdomen noir, avec des fascies transverses d'un cendré peu prononcé; souvent on y distingue un peu de fauve sur les côtés du second et du troisième segment du mâle; cuillerons blancs; ailes claires, avec la base un peu noirâtre.

Cette espèce se rencontre, en été, sur les fleurs des ombellifères, dans les prairies humides et dans le voisinage des bois.

VII. Genre Méricie. *Mericia.* R. D. *Nemoræa.* Macq.

« Tous les caractères des Erigones. Le troisième article antennaire un peu plus long que le deuxième, un peu comprimé sur les côtés, convexe sur le dos et un peu concave en dessous. »

« *Omninò characteres Erigonum; ultimus antennæ articulus paulò longior secundo, leviter compressus ad latera, convexus anticè, subconcavus posticè.* »

Ce genre, établi sur un seul individu trouvé par M. Blondel dans les environs de Versailles, semble d'abord indiquer une véritable Erigone; mais le troisième article antennaire non prismatique et convexe en dessus le sépare des Erigones, tandis que la longueur et la compression latérale de ce même article le distingue des Faustes et des Panzéries.

N° 1. *Mericia erigonea*. R. D. *Myod.*
Nemoræa erigonea. Macq. N° 6.

« *Antennæ nigræ ; scutellum bruneo-subferrugineum ; abdomen nigrum, nitens, cinereo-tessellans ; femoribus nigris ; tibiis bruneo-fulvis.* »

Long. 5-6 lignes.

« La femelle. Frontaux rougeâtres ; antennes noires ; face d'un blanc argenté, ainsi que les côtés du front ; corselet noir, linée de gris cendré ; écusson brun-rougeâtre ; abdomen noir assez luisant, avec des reflets cendrés ; cuisses noires ; tibias brun-fauve ; cuillerons blancs ; ailes assez flavescentes vers la base et le long du limbe. »

Nous ne connaissons que l'individu qui nous a été communiqué par M. Blondel.

VIII. Genre Phebellie. *Phebellia*. R. D.

Le troisième article des antennes au moins double du second pour la longueur et convexe en devant ; les deux premiers articles du chète très courts.

Yeux villeux ; faciaux nus le long des fossettes ; la nervure transverse de la cellule γc de l'aile presque droite. Corps cylindriforme, à teintes d'un noir brillant un peu azuré.

Tertius antennæ articulus saltem bilongior secundo, et anticè convexus ; duo primi cheti articuli brevissimi.

Oculi villosi ; facialia nuda per foveas ; nervus transversus cellulæ γc ferè rectus.

Corpus cylindriforme ; color niger nitidè-azurescens.

Par ses caractères antennaires ce genre suit immédiatement les Méricies et semble déjà par leur longueur ne plus appartenir à la tribu des Microcérées, qui néanmoins doit nécessairement le comprendre dans l'état actuel de

la science. Ses teintes d'un bleu-azuré tendent à le rapprocher des Dorbynies. Il a été établi sur l'unique mâle qui soit en notre possession.

N° 1. *Phebellia œstivalis*. R. D.

Cœsio azureo-nitens ; frontalibus, fronte, palpis, antennis, pedibus, nigris ; abdomen duplici fasciolâ transversâ obscurè cinereo-tessellante, secundi tertiique segmenti lateribus subfulvis ; alæ basi et limbo subfuliginosæ.

Long. 4-5 lignes.

Le mâle. Cylindriforme ; tout le corps bleu de pruneau un peu azuré et luisant ; frontaux, côtés du front, palpes, antennes, écusson, pattes, noirs ; à peine un peu de cendré obscur sur le corselet ; deux légères bandes transverses d'un cendré à reflets peu prononcés vers le bord supérieur du second et du troisième segment, dont les côtés sont un peu fauves ; cuillerons blancs ; ailes claires, noirâtres à la base et à disque très légèrement fuligineux.

Nous avons trouvé cet insecte, en été, sur les fleurs d'une ombellifère.

NOTES

SUR HUIT ESPÈCES NOUVELLES D'HYMÉNOPTÈRES ET DE NÉVROPTÈRES, TROUVÉES AUX ENVIRONS D'AIX.

Par M. BOYER DE FONSCOLOMBE.

(Séance du 12 mars 1845.)

1° *Agathis major*, Nob.

A. niger, thorace suprà scutelloque rufis, aculeo longo, hirto. Fem. Nob. an Bassus calculator. Fabr.

Long. 0,010 mill.

Le corps est noir. Le rostre, ou prolongement de la bouche ou de l'épistôme, est assez distinct. Les palpes sont roussâtres. Les antennes assez épaisses, en spirale vers leur extrémité, presque de la longueur du corps, sont noires. Le corselet est pubescent, surtout sur les côtés; le métathorax s'abaisse assez insensiblement en arrière sans être brusquement tronqué, il est inerme, sans pointes latérales, marqué de lignes élevées; la partie supérieure du corselet, l'écusson et une grande tache (un peu obscure) sur ses côtés au-dessous des ailes, sont rougeâtres. Les ailes légèrement nébuleuses sont réticulées comme dans les *Agathis;* l'aréole est plutôt carrée ou pentagonale que dans l'*Agathis malvacearum*, où elle est à peu près triangulaire; le stigmate grand, noir en dehors, jaunâtre inté-

rieurement; la nervure costale, la racine et la tégule, jaunâtres. Les pattes sont rousses, l'extrémité des jambes postérieures un peu renflée, leur milieu et le genou peu distinctement jaunâtre ou pâle, dernier article des tarses postérieurs et même intermédiaires, brun.

Abdomen sessile, presque plus court que la tête et le corselet réunis, ses côtés comprimés, le dos assez convexe; caréné sous le ventre. Aiguillon presque de la longueur du corps, très épais, hérissé de poils, assez semblable à l'aiguillon des *Pimpla*.

2° *Agathis initiator*, Nob.

A. niger, abdominis segmentis primis, pedibusque rufis, Mas, Nob.

Thoracis parte anticâ, abdomine toto, pedibusque rufis, aculo brevissimo, Fem., Nob.

Bracon initiator? Fabr.

Long. 0,008 mill.

Le mâle. Bouche prolongée en bec; chaperon un peu renflé sous les antennes. La face est rougeâtre, le reste de la tête noir. Les antennes sont sétacées, à peu près de la longueur du corps, contournées en spirale, brisées ou formant un angle après le premier article, noires; le scape ou bouton qui fait la base du premier article est seul rouge. Le corselet est noir, le métathorax extrêmement raboteux, tout sillonné ou réticulé de lignes élevées. Les ailes sont noirâtres avec deux ou trois taches blanches formant une bande transverse dans leur milieu; le stigmate est noir, la nervure costale brune, la racine et la tégule rouge-jaunâtre. La cellule radiale (marginale) est linéaire; il y a deux ou trois cellules cubitales (sous-marginales), la première étant oblitérée et à peine ébauchée, la nervure qui devrait la séparer de la discoïdale externe étant interrompue et manquant tout à fait dans sa partie mitoyenne;

la deuxième est à peu près carrée, donnant naissance intérieurement à un petit rameau ou dent très courte; la troisième ouverte inférieurement, à peine terminée au bout de l'aile, la nervure intérieure étant très peu prononcée.

Les pattes sont jaune roussâtre; les hanches intermédiaires, quelquefois les postérieures, quelquefois toutes, tachées de noir, quelquefois entièrement roussâtres; l'extrémité des jambes postérieures et les mêmes tarses, noirs.

L'abdomen est presque sessile, de la longueur de la tête et du corselet pris ensemble, à peu près ovale, les côtés comprimés, l'anus obliquement tronqué, assez plane en dessus, une dépression linéaire oblique de chaque côté du deuxième segment; les premier, deuxième et troisième segments rougeâtres, le reste noir.

La femelle diffère du mâle par le devant du prothorax et l'abdomen entier, rougeâtres; les hanches intermédiaires noires avec une tache rousse; l'aiguillon très court, mais paraissant en dehors.

Il existe une variété du mâle où le corselet est rougeâtre en tout ou en partie; quelquefois le chaperon est noir, comme le reste de la tête.

Cette espèce se trouve sur les fleurs en ombelles, carottes, panais, *Eryngium*, etc.

3º *Formica cursor*, Nob. ♀ et ♂.

♀ *Formica nitidissima, fusco-œnea, squamulâ crassa, ovatâ, obtusâ; antennis tibiisque anticis castaneis, Nob.*

♂ *Formica bruneo-fusca, abdomine fuscescente-œneo quadrato, ano retuso, segmentis distinctissimis; genitalibus exertis; antennis tibiisque castaneis, Nob.*

Description. Neutre. Chaperon un peu caréné longitudinalement. Antennes d'un brun roussâtre, presque de la longueur de la tête et du corselet réunis. Prothorax ar-

rondi en-dessus, un peu gibbeux ; mésothorax plus étroit, s'avançant antérieurement et se terminant en avant par une petite saillie peu marquée, un peu tuberculeuse. Métathorax arrondi, gibbeux. Ecaille du pédicule de l'abdomen épaisse, ovale, obtuse. Abdomen ovale-conique, arrondi en dessus, assez aigu à son extrémité. Couleur de tout le corps, d'un brun bronzé luisant, surtout l'abdomen. Jambes antérieures brun un peu roussâtre, les postérieures presque noires ; tarses roussâtres.

Nid. Un simple trou en terre. Cet insecte court dans les chemins avec une grande vivacité et fort irrégulièrement.

Mâle. Corselet de la même forme que dans les espèces congénères, d'un noir brun ; tête et corps légèrement hérissés de poils. Ecaille de l'abdomen comme dans les neutres. Abdomen d'un brun noirâtre un peu bronzé, carré ou carré-cylindrique, anus très tronqué ou aplati, *retusus*. Les segments très distinctement séparés l'un de l'autre, chacun très arrondi transversalement sur le dos. Les organes de la génération toujours en dehors et très saillants. Ailes plus courtes que dans les espèces voisines, atteignant à peine l'extrémité de l'abdomen, roussâtres et un peu enfumées. Les pattes et les antennes comme dans les neutres.

Ces mâles, contrairement aux habitudes des autres espèces, ne volent jamais au-dessus ni autour des fourmilières. On les rencontre continuellement courant à terre dans les chemins avec beaucoup de vivacité.

Femelle. Tout son corps est d'un brun soyeux, insensiblement pubescent ; les côtés de la face, la bouche, les mandibules et le premier article des antennes sont d'un roux clair. Les hanches et les cuisses de cette même couleur, mêlée de brun sur les cuisses, surtout au-dessus et au-dessous ; les jambes d'un jaune grisâtre. L'écaille à la

base de l'abdomen est presque appliquée contre celui-ci ; elle est mince, presque carrée, un peu rétrécie inférieurement, fortement échancrée supérieurement. Les ailes sont rompues et n'existent plus, on n'aperçoit que les restes de leur base. L'abdomen est plutôt elliptique qu'ovale, assez déprimé ; le bord des segments est un peu cilié. La taille est à peu près la même que celle des mâles.

Les individus plus jeunes ont l'abdomen presque roux, les mandibules, les pattes et les antennes rousses, les ailes moins enfumées.

J'ai omis les caractères, tant dans les mâles que dans les neutres, qui leur sont communs avec les autres fourmis d'espèces voisines.

Je ne puis rapporter cette espèce à aucune de celles décrites par Latreille dans sa monographie. On ne peut pas non plus la reconnaître dans les divers genres où Fabricius a renfermé les insectes de cette famille.

J'ai plusieurs fois ouvert les nids profondément, sans avoir jamais trouvé les femelles. Toutes les nymphes qui s'y trouvaient n'étaient que des nymphes de neutres ou de mâles.

4° *Anthidium Lepelletieri*, Nob.

Mas. A. scutello subquadrilobo, utrinque unidentato, abdomine fasciis linearibus flavis subinterruptis, posticis subemarginatis, segmento anali transverso, subtruncato, dente medio brevi, cylindrico, obtuso, Nob.

Long. 0,014 mill.

Il se rapproche de l'*Anthidium scutellare* Latr. ; mais il en diffère assez pour ne pouvoir pas être confondu avec lui.

Corps noir, très ponctué particulièrement sur la tête et l'abdomen, un peu pubescent sur le corselet, point sur l'abdomen, excepté les côtés et le ventre, qui sont garnis

de longs poils blancs; le devant de la tête couvert du même duvet; celui du corselet court, gris jaunâtre.

Les mandibules sont jaunes, leurs dents noires. Le chaperon et les côtés adjacents, jaune-citron. Les antennes noires, leur premier article jaune en avant; une grande tache roussâtre derrière chaque œil.

Le corselet est noir, l'écusson a deux lobes arrondis, séparés par une petite échancrure, ayant en outre une assez forte dent latérale; une petite tache rousse sur l'écaille qui précède ordinairement la base des ailes; le bord très mince des lobes de l'écusson à peine distinctement jaunâtre. Ailes noirâtres excepté dans leur milieu et vers la base; tégule jaune à point central noir, racine roussâtre, nervure costale et stigmate noir comme l'aile.

Pattes jaune-roussâtre, garnies de poils blancs plus longs et plus touffus sur les côtés, base des cuisses noire surtout en dessous, hanches sans dent, jaunâtres avec une tache noire; tarses d'un roux plus marqué, ciliés de blanc comme les jambes.

Une bande latérale entre le bord antérieur et postérieur des segments de l'abdomen, linéaire, élargie sur les côtés de l'abdomen, et légèrement échancrée en arrière sur les trois premiers segments; celles du troisième et des suivants presque réunies ou contiguës au milieu du segment, à peine séparées par une échancrure; celles du sixième plus larges, toutes ces dernières non échancrées postérieurement; toutes ces bandes atteignant le bord latéral de l'abdomen. Le sixième segment armé de chaque côté d'une dent aiguë séparée par un petit sinus. Le septième transverse, coupé en arrière presque carrément, les côtés arrondis et le milieu produisant une dent courte, cylindrique obtuse, non surmontée d'une carène. La plaque anale terminée par deux pointes aiguës.

Se rencontre sur les fleurs en ombelle, surtout l'*Eryngium campestre*, au Puy-Sainte-Reposade (Bouches-du-Rhone).

Femina? A. scutello subquadrilobo, utrinque unidentato, abdomine fasciis flavis subinterruptis, segmento anali flavo, subtomento, lateribus rotundatis non sinuatis. Nob.

Les mandibules sont jaunes avec les dents noires; le chaperon, les côtés adjacents et une tache ronde sur le front, jaunes; deux taches roussâtres oblongues derrière les yeux. Antennes noires, les quatre premiers articles ferrugineux obscurs. La tête est assez pubescente, le corselet peu, des poils jaunâtres à la tête, roux-grisâtre au corselet. Le corselet noir est bordé de jaune en avant, légèrement sur les côtés, avec quatre taches rousseâtres sur l'écusson formant une bande continue, écusson de la même forme que dans l'Anthidie précédente. Les tégules et les ailes comme dans le précédent; les pattes aussi. Abdomen très noir et très ponctué ainsi que la tête, point pubescent, excepté le dernier segment qui le paraît un peu, surtout à son bord postérieur. Ce dernier segment transverse, arrondi sur les côtés, sans sinuosités, un peu à son bord postérieur, dont le milieu paraît à peine échancré ou plutôt fendu; le ventre est couvert de longs poils blanc-jaunâtre, débordant à peine sur les côtés; la plaque anale arrondie, légèrement échancrée.

Cet Anthidie me paraît la femelle du précédent. Ils se trouvent tous deux ensemble sur les mêmes fleurs et dans les mêmes localités; ils ont de très grands rapports de forme et de couleur. Ce dernier se rapproche aussi beaucoup des *Anthidium oblongatum* et *scutellare*, mais il est évidemment d'une autre espèce que ceux-là.

Il varie : dans un individu, le chaperon à peine ponc-

tué et d'un jaune paille, le premier article des antennes de la même couleur paille en dessous ; le corselet sans bordure jaune sensible : dans un autre, le corselet également noir, le dernier segment bordé postérieurement de noir et ayant deux taches noires sur les côtés, et un point au milieu de la base, ce qui le rapprocherait de l'*A. oblongatum* femelle ; mais le segment anal est de la même forme que l'indique la description ci-dessus.

5° *Megachile cristata*, Nob.

M. nigra, segmentis abdominis fasciis quinque ciliatis albis, mandibulis cristatis.

Long. 0,014 mill.

Le corps est noir, peu chagriné. La tête et le corselet sont très revêtus de poils gris blanchâtres. La base des mandibules qui sont un peu avancées en dehors, est relevée du côté intérieur en une crête très marquée, comprimée, large, un peu sinueuse sur les côtés, sans dentelures, se prolongeant vers la bouche en une lame déprimée, assez grande et échancrée en lunule ; le côté interne des mandibules est dentelé, la dent inférieure aiguë, les suivantes, au nombre de deux ou trois, sont carrées, tronquées assez net, à peine séparées l'une de l'autre ; la dernière ou l'extérieure est très grande, triangulaire, assez aiguë à son extrémité et bien séparée des précédentes par un sinus profond. Les antennes sont noires, les troisième et quatrième articles d'un brun clair.

Les ailes hyalines ont le bord extérieur assez légèrement, le bord postérieur largement, rembruni dans les quatre ailes ; le stigmate, la côte extérieure et la racine sont noirs ; la tégule est plutôt brune. Les pattes sont noires, hérissées d'assez longs poils gris, un peu roussâtres à la face postérieure du premier article des derniers tarses.

Les segments de l'abdomen, surtout les premiers, sont

marqués entre la base et le bord postérieur d'un léger sillon un peu courbe, bordé d'une bande de poils ou cils blancs. Le ventre est hérissé de poils blanchâtres plus longs.

6° *Macrocera grandis*, Nob.

M. luteo-hirta, abdomine posticè subhirto, nigro; antennis nigris, longitudine ferè corporis, Mas.

Long. 0,020 mill.

Corps noir, légèrement pointillé sur la tête, le corselet et les premiers segments de l'abdomen, tout couvert de longs poils jaunâtres un peu fauves sur les mêmes parties du corps.

Le chaperon et l'épistome sont glabres, d'un jaune paille, la couleur de celui-là un peu échancrée par du noir de chaque côté, dans sa partie supérieure. Les mandibules sont jaunes avec leur extrémité roussâtre. Les antennes presque de la longueur du corps sont noires, le troisième article un peu roussâtre ou brun et finement pubescent. Les ailes transparentes sont un peu teintées de jaune obscur dans leur milieu, le stigmate n'est pas sensible n'étant que l'épaississement de la nervure costale. Celle-ci est brune, la racine des ailes brun-noirâtre, la tégule jaune roussâtre. Les pattes sont hérissées de poils jaunâtres.

Les derniers segments de l'abdomen à partir du troisième sont hérissés sur leur disque de poils noirs un peu moins longs, leurs côtés, le ventre et le bord postérieur du sixième sont garnis de poils jaunes.

Cet insecte se trouve dans les prés sur les fleurs, et souvent endormi vers le soir entre les pétales de la pivoine double des jardins.

7° *Phryganea buccata*, Nob. (1).

P. nigra, alis superis fusco-rufescentibus, palpis superis rotundatis crassissimis, Nob. ♂.

P. nigra, alis superis, fuscis, grisco maculatis, palpis omnibus filiformibus, Nob. ♀.

Long. jusqu'au bout des ailes 0,014 mill.

Tout le corps est d'un brun roussâtre, velu. Les palpes inférieurs des quatre articles, filiformes, un peu plus longs que les supérieurs, inclinés, ou plutôt horizontaux, au-dessous de la tête, un peu raboteux ou hérissés de poils courts et presque raides ; les palpes supérieurs ont une forme singulière, ils sont composés de deux articles seulement, l'article inférieur carré, court, épais, l'article supérieur presque semi-circulaire, relevé au-dessus de la tête jusqu'à l'origine des antennes, aplati à son côté interne, légèrement bombé à l'extérieur, les deux palpes réunis formant une espèce de museau obtus. Ces palpes ainsi que la tête sont d'un brun plus foncé que le reste du corps.

(1) Cette espèce appartient évidemment au genre *Sericostoma* de Latreille, si bien caractérisé par les palpes maxilliaires du mâle réduits à la forme de cueillerons qui se réunissent en museau arrondi. Il est probable que c'est le *Sericostoma collaris* des auteurs, décrit et figuré par M. Pictet dans ses excellentes *Recherches sur les Phryganides*, p. 176, pl. XIV, fig. 1 (in-4°. Genève 1834). L'individu que M. Boyer de Fonscolombe a envoyé à la Société est mutilé, mais il offre tous les caractères de cette espèce, autant qu'on peut les voir, à l'exception de la couleur des antennes. En effet, M. Pictet les dit noires, tandis qu'elles sont d'un jaune brunâtre dans l'individu envoyé par M. de Fonscolombe.

Cette légère différence de coloration, observée dans un seul individu mutilé et vieilli en collection, dont l'auteur de l'article ne parle pas dans sa description, ne nous semble pas assez caractéristique pour motiver la formation d'une espèce nouvelle. Nous pensons donc que le nom de *Phryganea buccata* devra venir en synonyme de la *Sericostoma collaris* des auteurs. *Guérin-Méneville.*

Antennes assez épaisses, plus longues que le corps sans les ailes, brunes.

Les ailes sont rabattues en toit, les supérieures plus longues que les inférieures, soyeuses, couvertes de petits poils serrés, couchés, imitant les écailles des lépidoptères, un peu frangées à leur extrémité et à leur côté interne; les inférieures brunes presque noirâtres, leur côté interne plus longuement frangé. Les pattes sont d'un roux plus clair que le reste du corps. L'abdomen est beaucoup plus court que les ailes, à peu près cylindrique, noirâtre.

La femelle a les quatre palpes filiformes et de la forme ordinaire; le corps et les ailes sont de la même couleur que dans le mâle. Je ne puis la décrire que de mémoire, ne l'ayant pas conservée et ne l'ayant pas sous les yeux, mais je l'ai vue accouplée.

Se rencontre au bord des eaux.

8° *Ephemera culiciformis? Mas*. Linné, Fabr., *Enc. meth.*

E. caudâ biseta diptera alis albis, corpore fusco (*addo medio diaphano, capite tuberculato*). Linné, Geoffr. *Ephemera* 6.

Il n'est pas évident que cet éphémère soit l'*E. caliciformis*. Sa femelle ci-dessous ne me paraît pas avoir été décrite. Dans tous les cas, les descriptions faites jusqu'ici sont très incomplètes.

Je crois qu'il n'est pas hors de propos d'insérer cette description dans les Annales de la société, si elle veut bien le juger ainsi (1).

(1) Cette espèce appartient au genre *Cloe* de Burmeister (Pictet, *Hist. nat. des Nevr.*, 2e *monogr., Ephemerines*, p. 238). C'est peut-être une variété de la *Cloe fuscata* (p. 251). Mais on ne peut rien préciser sur une description isolée, qui n'a pas été faite comparativement. M. Pictet (p. 270) cite l'*Ephemera caliciformis* de Linnée, qui lui paraît voisine des *Cloe fuscata* et *pumila*. G.-M.

Antennes en avant et en dessous des yeux. En avant et en dessus de ceux-ci, qui sont de la forme ordinaire et noirâtres, sont deux grands tubercules plus grands que les yeux, en forme de champignon, les couvrant presque, guillochés comme eux, ovales, convexes en avant, presque planes en arrières, où ils sont assez détachés du front; d'un brun assez clair. Le corselet, la tête, premier et dernier segments de l'abdomen brun-noirâtre ; le corselet marqué en dessus et surtout latéralement de petites lignes pâles. Les deuxième, troisième, quatrième et cinquième blanchâtres, assez transparents, marqués chacun de trois traits bruns, l'un dorsal, les deux autres latéraux. L'abdomen est terminé par deux crochets blanchâtres, signe caractéristique des mâles et par deux filets sétacés, très fins, droits, très divergents, de la longueur de deux fois et demi celle du corps, articulés, blancs, sommet de chaque article noir. Rien que deux ailes ; s'il y a des moignons des deux autres, ils sont au moins très difficiles à distinguer de la base des premières. Les ailes sont très transparentes et absolument incolores, sans la moindre bordure marginale, ni stigmate.

Les pattes sont blanches un peu transparentes, marquées sur chaque cuisse d'une ou deux petites taches noires ; les ongles des tarses et l'extrémité des jambes antérieures sont aussi noirâtres.

Cet insecte est très commun sur les vîtres tout l'été et jusqu'en automne, toujours avec le suivant, toujours mâle, et celui-ci toujours femelle ; donc une seule et même espèce.

Fœmina. E. caudâ bisetâ, diptera alis albis margine crassiore griseo, ocellis simplicibus, corpore albido, punctis nigris seriatis, Nob.

Yeux ordinaires, gris ; on voit entre eux deux petits

yeux lisses, brillants. Tout le corps d'un blanc légèrement teinté de verdâtre, quelques poils noirs sur la tête et le prothorax. L'abdomen est opaque et plus épais que celui de l'*Ephemera* précédent. Le premier segment (qui peut-être est le métathorax) a deux grandes taches ovales, brun-verdâtre. Sur chaque segment suivant il y a trois traits, un dorsal, les deux autres latéraux, bruns, les latéraux formant la fourche ou à deux branches ; plus bas vers le ventre, de chaque côté, une suite de traits brun-noirâtre. Cet insecte n'a que deux ailes, impossible de découvrir aucune trace des inférieures ; leur bord du côté extérieur assez largement gris-brun entrecoupé de taches blanches transparentes. L'anus est sans crochets et terminé par deux filets divergents.

NOTICE

SUR QUELQUES ESPÈCES NOUVELLES D'IXODES QUI VIVENT PARASITES SUR LES SERPENS (*Boa constrictor* ET *Python Sebæ*) ET SUR L'ORNITHORHYNQUE (*Ornithorhynchus paradoxus*, BLUM.).

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 9 Juillet 1845.)

Depuis que le Jardin des Plantes possède une ménagerie de reptiles, et surtout que cette ménagerie tend tous les jours à s'augmenter par les nombreuses relations qu'entretient le Musée de Paris dans toutes les parties du monde, un genre de la classe des Arachnides, celui des *Ixodes*, s'est considérablement accru. En effet, depuis la création de cette ménagerie, idée fort heureuse et qui est due à M. le professeur Duméril et à M. G. Bibron, son aide naturaliste, le genre des *Ixodes* a vu augmenter rapidement le nombre de ses espèces. De plus, nous ferons remarquer aussi que les animaux sur lesquels ces Arachnides vivent, nous ont permis de constater que non seulement ces espèces se plaisent à puiser leur nourriture dans les interstices que laissent entre elles les écailles de ces serpens, mais que quelques-unes aussi se tiennent dans la cavité orbitaire de ces Ophidiens et affectent par cette manière de vivre tout-à-fait insolite des formes tou-

tes particulières, que l'on peut même dire *ad hoc*, et qui jusqu'à présent n'avaient pas encore été signalées. Les Chéloniens et les Sauriens nous ont fourni aussi quelques jolies espèces parmi le genre des *Ixodes*, mais malheureusement en très petite quantité, ces reptiles étant encore fort peu nombreux dans la ménagerie du Muséum. Jusqu'à présent on ne connait encore aucun parasite vivant sur les Batraciens, ou du moins, aucune espèce du genre qui nous occupe n'a encore été signalée sur ces animaux.

Parmi les naturalistes qui ont fait connaître des espèces du genre *Ixodes*, vivant parasites sur les Chéloniens, les Sauriens et les Ophidiens, nous devons d'abord citer Linné, qui dans son *Syst. nat.*, édit. 12, *Sp.* 3, a décrit sous le nom d'*Ixodes (acarus) ægyptius*, une espèce très répandue en Egypte et que nous avons retrouvée assez communément dans les possessions françaises du nord de l'Afrique, sur les tortues terrestres (*testudo mauritanica*, Dum. et Bibr. (1).

On doit aussi à Dégéer la connaissance d'une espèce de ce genre, *Ixodes (acarus) sylvaticus*, Dégéer, *Mém. pour serv. à l'hist. nat. des Ins.*, tom. VII, p. 162, pl. 97, fig. 7, qui a été trouvée au cap de Bonne-Espérance, par Sparmann, qui l'a prise sur une tortue terrestre ; il paraîtrait aussi que cet *Ixodes* vit sur les arbres et les buissons et qu'il se fixerait même, lorsqu'il en trouve l'occasion, sur le corps des hommes et des animaux. Parmi les naturalistes modernes, nous citerons M. P. Gervais, qui, dans nos Annales, et ensuite dans l'*Hist. nat. des Ins. Apt.*, par M. le baron Walckenaër, a décrit plusieurs es-

(1) Cette espèce se plaît particulièrement dans les plis du cou et des organes de la locomotion; nous l'avons surprise cependant aussi fixée près des régions anale et génitale de ce Chélonien.

pèces assez curieuses, entre autres : l'*Ixodes Bibronii*, Gerv. *Op. cit.*, tom. III, p. 288, n° 31, qui vit sur les serpens Boas ; l'*Ixodes coxalis*, Gerv. *Op. cit.*, p. 249, n° 32, qui a été trouvé sur un Scinque australasien ; et l'*Ixodes variolatus*, Gerv. *Op. cit.*, p. 249, n° 3, qui a été rencontré sur l'épiderme d'un grand Saurien du Brésil. Nous-mêmes, nous avons décrit et figuré dans ces mêmes Annales l'*Ixodes transversalis*, espèce non moins curieuse par sa forme que par sa manière de vivre, car c'est tout-à-fait dans le contour interne de la cavité orbitaire du *Python Sebæ* que cet *Ixodes* réside, et nous l'avons cherché, mais en vain sur les autres parties du corps de cet Ophidien. Enfin, nous ferons observer aussi que c'est à M. P. Gervais que l'on doit encore la connaissance d'une nouvelle espèce de Dermanysse (*Dermanyssus natricis*, Gerv. *Op. cit.*, tom. III, p. 220, n° 30). Ce Dermanysse, qui vit dans les cages de serpens Pythons et dans les couvertures dont on enveloppe ces reptiles, s'était multiplié avec une telle rapidité, il y a deux ans, que l'on a craint un moment pour l'existence de ces grands Ophidiens. Ce *Dermanyssus*, que nous avions observé aussi en Algérie sur des *Coluber hippocrepis*, Linn. (1), s'était multiplié en si grand nombre sur un individu de cette espèce que nous avions pris en mai, dans les environs de Constantine, que cette couleuvre s'est couverte d'ulcères et a fini par succomber. Dans cette petite notice, nous faisons connaître trois espèces nouvelles d'*Ixodes* dont deux vivent parasites sur le *Boa constrictor* et sur le *Python Sebæ*, et dont le premier est arrivé tout nouvellement du Sénégal ; quant à la troisième qui se tient sur l'Ornithorhynque, elle nous a été donnée par M. Poortman, qui a rencontré

(1) Nous avons rencontré aussi ce *Dermanyssus* sur les *Coluber austriacus*, Linn. *C. viperinus*, ejusd.

cette curieuse espèce sur le ventre et particulièrement près des régions génitale et anale de ce singulier mammifère.

Au sujet de cette espèce, nous devons dire aussi qu'elle avait déjà été découverte par M. P. Gervais, et signalée par ce zoologiste dans le bulletin des Annales de notre société, tom. II 2e série, p. 57; mais dans la note qui accompagne la découverte de cet *Ixodes*, il n'est nullement question de caractères zoologiques de cette espèce; voici au reste le passage inséré dans le bulletin de notre société, au sujet de cet *Ixodes* : « M. P. Gervais parle à la société de la découverte qu'il vient de faire, d'une nouvelle espèce d'*Ixodes* qui est parasite de l'Ornithorhynque. Il en a trouvé un assez bon nombre d'exemplaires sur un Ornithorhynque de Van Diémen, conservé dans l'alcool, et qui avait été envoyé depuis longtemps au Muséum par M. Mac-Leay. » Craignant que l'*Ixodes* signalé par M. P. Gervais ne soit une espèce différente de ceux rencontrés par M. Poortman, sur des Ornithorhynques desséchés, envoyés de la Tasmanie au Muséum, par M. Jules Verreaux, nous visitâmes l'individu de M. Mac-Leay, conservé dans l'alcool, et nous fûmes assez heureux pour trouver sur la région dorsale de ce monotrême deux *Ixodes* assez grands de l'espèce signalée seulement par M. P. Gervais, et qui sont tout-à-fait identiques avec ceux rencontrés en assez grand nombre sur les Ornithorhynques de la Tasmanie, par M. Poortman.

1. *Ixodes flavomaculatus*, Lucas.
Long. 3 millim., larg. 2 3/4 millim.

I. Corpore orbiculato, sat fortiter punctato, fusco-rubescente, maculis flavis ornato, his subtilissimè fusco-rubescente punctulatis; capite fusco-rubescente, subtiliter punctulato;

palpis pedibusque fusco-rubescentibus, primis sat elongatis, crassis, compressis, ultimis exilibus, sat elongatis; corpore infrà flavo-cinerescente.

Le corps est orbiculaire, un peu plus large que long cependant, légèrement rétréci à sa partie antérieure; il est d'un brun rougeâtre, parsemé de points arrondis, peu serrés, bordé de jaune testacé et orné de taches d'un jaune assez foncé : ces taches finement pointillées de brun rougeâtre sont au nombre de sept dont une médiane plus large que longue; les suivantes ou celles qui sont situées près des parties latérales sont longitudinales, très dilatées postérieurement du côté externe, tandis que celles qui occupent la partie postérieure sont à peu près de forme arrondie et assez fortement échancrées postérieurement; il est aussi à noter que de chaque côté de l'échancrure dans laquelle vient s'insérer la tête, il existe un sillon assez profond, et entre ce sillon et le bord latéro-antérieur, on aperçoit également de chaque côté une petite tache jaunâtre, quelquefois d'un jaune verdâtre cependant et très finement pointillée, comme les précédentes, de brun rougeâtre. La tête est plus longue que large, d'un brun rougeâtre, finement ponctuée. Les palpes presque aussi longs que le suçoir, comprimés, épais, sont d'un brun rougeâtre, parsemés de poils d'un jaune testacé. Le suçoir est d'un jaune testacé. Les pattes sont grêles, assez allongées d'un brun rougeâtre. Tout le corps en dessous est d'un jaune grisâtre.

Cette espèce est très agile et paraît être assaz rare; nous n'en avons rencontré que quelques individus que nous avons trouvés vivans et fixés entre les écailles du *Boa constrictor*, Dum. et Bib., nouvellement arrivé du Sénégal.

2. *Ixodes gracilentus*, Lucas.
Long. 2 1/2 millim. Larg. 1 3/4 millim.

I. Ovatus; corpore flavo testaceo, thorace cordiformi, flavo-aurantiaco, rubescente transversìm vittato, marginibus rubris; palpis pedibusque flavo rubescentibus.

Ovalaire; le corps est d'un jaune testacé, entièrement lisse et présente quelques dépressions longitudinales. La plaque thoracique est cordiforme, d'un jaune oranger, ornée transversalement d'une bande d'un jaune oranger rougeâtre avec les parties latérales d'un rouge assez foncé; près de l'échancrure dans laquelle vient s'insérer la tête, on aperçoit de chaque côté un sillon longitudinal assez fortement prononcé avec l'espace qui existe entre ces sillons, d'un jaune oranger rougeâtre. La tête est plus large que longue, jaunâtre. Les palpes sont de même couleur que la tête et hérissés de poils testacés. Le suçoir est d'un jaune testacé. Le corps en dessous est de même couleur qu'en dessus, avec les pattes qui sont assez allongées, épaisses, d'un jaune rougeâtre.

Cette espèce, que nous avons observée vivante, est bien moins commune que la précédente; elle se tient fixée sur le *Python Sebæ*, Dum. et Bibr., et se plaît particulièrement dans les intervalles que laissent entre elles les écailles ventrales.

3. *Ixodes ornithorhynchi*, Lucas.
Long. 7 millim. Larg. 4 millim.

I. Ovato-oblongus; capite, thorace pedibusque punctatis, flavo aurantiacis; abdomine cinereo flavo aurantiaco, subtilissimè transversìm confertìmque striato, laxè punctato, flavescente piloso.

Ovale oblong; la tête, plus large que longue, est d'un

jaune oranger, lisse à sa partie antérieure, et présente de chaque côté, vers la partie postérieure, deux petites impressions, arrondies, parsemées de points profondément marqués, assez forts et serrés. Le suçoir, plus long que la tête, est de même couleur que cette dernière, avec les épines, dont les parties latérales sont armées, asses prononcées. Les palpes, presque aussi longs que le suçoir, d'un jaune oranger, ont leur troisième et quatrième articles hérissés de quelques poils testacés. Le thorax, plus large que long, étroit et arrondi postérieurement, est d'un jaune oranger et parsemé de points assez forts et peu serrés ; de chaque côté, vers la partie postérieure, cet organe présente une dépressiou longitudinale assez fortement prononcée. L'abdomen est très grand, ovale oblong, d'un gris teinté de jaune oranger ; il est très finement strié transversalement, parsemé de points assez forts, peu serrés et de chacun desquels naît un poil jaunâtre, très peu allongé. Le corps en dessous est entièrement de même couleur qu'en dessus. Les pattes sont assez allongées, grêles, ponctuées, d'une belle couleur jaune oranger, hérissées de quelques poils jaunâtres, avec le tarse plus ou moins dilaté près de son extrémité.

Cette description a été faire sur un individu desséché ; quant à la figure, elle représente cet Ixode après un séjour très prolongé dans l'alcool.

Cette espèce vit parasite sur l'Ornithorhynque (*Ornithorynchus paradoxus*, Blum) et se tient particulièrement sur les parties latérales du ventre près des régions anale et génitale ; elle se plaît aussi sur la région dorsale de ce monotrême.

Explication des figures de la planche 1.

Fig. 1. *Ixodes flavomaculatus* ♀ grossi, 1 *a* la grandeur naturelle. 1 *b* le même (♂) vu en dessous.

Fig. 2. *Ixodes gracilentus* ♂ grossi. 2 *a* la grandeur naturelle.

Fig. 3. *Ixodes ornithorhynchi* ♀ grossi. 3 *a* la grandeur naturelle. 3 *b* le même vu en dessous. 3 *c* oviducte ou organe femelle (1) et par lequel les œufs sont expulsés au dehors. 3 *d*, 3 *d* les stigmates. 3 *e* la partie anale. 3 *f* une patte de la première paire grossie.

Peu de temps après avoir communiqué à la société le petit travail ci-dessus sur le genre des *Ixodes* (2), la ménagerie du Muséum s'est enrichie de quelques nouveaux Ophidiens et Sauriens, qui lui ont été envoyés de la Guyane et du nord de l'Afrique. Sur une couleuvre (*Spilotes variabilis*, Dum. et Bibr.) qui a été prise dans les environs de Cayenne par M. Mélinon, le gardien des reptiles, M. Vallé rencontra un fort joli *Ixodes*, remarquable par la couleur de son thorax et les diverses taches dont cet organe est orné. Enfin sur quelques lézards trouvés dans les environs d'Alger, par M. Henry Berthoud, nous rencontrâmes aussi une espèce assez curieuse de ce genre par sa forme et ayant un peu d'analogie avec un *Ixodes* que nous avons appelé *I. gracilentus*, et avec lequel elle ne pourra être confondue à cause de son abdomen qui est moins large à la base, et qui au contraire est plus dilaté dans la partie antérieure. Afin de ne pas isoler ce petit *addenda* du travail que nous avons présenté à la société

(1) Dans un travail ayant pour titre : *Quelques observations sur la manière de pondre chez les Ixodes* (*Ann. de la Soc. ent. de France*, 1re Série, Tom. 5, p. 269), et où nous faisons connaître de quelle manière la ponte a lieu chez ces Arachnides, nous avions déjà signalé et décrit cet organe au moyen duquel les œufs sont expulsés au-dehors du corps, mais nous ne l'avions pas encore représenté.

(2) Société entomologique de France, séance du 24 septembre 1845.

dans la séance du 9 juillet 1845, nous avons cru devoir réunir à ce mémoire les descriptions et les figures des quelques espèces qui ont été découvertes depuis la présentation de ce premier travail.

4. *Ixodes pulchellus.* Lucas.

Long. 5 millim., larg. 3 millim. ♂

Long. 5 1/2 millim., larg. 3 1/4 millim. ♀

I. Ovatus; capite palpisque fusco-rubescentibus; thorace (in mare maximo, abdomen superante, in fœminâ parvo) flavo cupreo, sat fortiter fusco-maculato, vittis fusco-rubescentibus ornato, corpore infrà virescente, transversìm fortiter rugato, valvis analibus fusco-rubescentibus; pedibus sat elongatis, sub fusco-rubescente tinctis, albicante annulatis.

Ovale; le suçoir est assez allongé, d'un brun-rougeâtre clair; les palpes de même longeur que le suçoir, comprimés, sont d'un brun-rougeâtre assez foncé avec les derniers articles présentant quelque poils très courts, d'un jaune-testacé; la tête est très légèrement ponctuée, trianguliforme, d'un brun-rougeâtre brillant. Le thorax, qui chez le mâle envahit tout l'abdomen, est ovalaire avec sa partie postérieure beaucoup plus large que sa partie antérieure; il est d'un jaune-cuivreux, assez fortement taché de brun et orné de bandes d'un brun-rougeâtre foncé, dont trois longitudinales situées postérieurement et se réunissant à leur base, une médiane transversale en forme de croissant, et enfin une autre assez grande, située de chaque côté du sillon de l'échancrure dans laquelle la tête vient s'insérer et venant se réunir à la bande transversale; il est aussi à noter que sur les côtés latéraux du corps, on voit çà et là de petites taches d'un brun-rougeâtre foncé et des points noirs, peu serrés, occupant

particulièrement les parties latérales ; tout le bord postérieur est parcouru par de petits sillons longitudinaux et paraît comme découpé. Tout le corps en dessous est d'un vert-clair, assez fortement ridé transversalement avec les valves anales d'un brun-noirâtre foncé ; les pattes sont assez allongées, légèrement teintées de brun-rougeâtre et annelées de blanchâtre.

La femelle, plus large à sa partie antérieure et un peu plus grande que le mâle, en diffère par la tête qui, en dessus, présente deux impressions assez écartées et profondément marquées ; par le thorax qui est beaucoup plus petit et qui n'envahit pas comme chez le mâle tout l'abdomen ; cet organe terminé en pointe arrondie à sa base est d'un jaune-cuivreux, finement pointillé de brun et entouré de noir foncé ; il est fortement ponctué et ces points, qui sont peu rapprochés, occupent particulièrement la partie antérieure du thorax et les côtés latéraux. L'abdomen en dessus est d'un brun-rougeâtre foncé, ponctué çà et là et entouré en deçà du bord interne d'un sillon circulaire assez fortement prononcé ; il est aussi à noter que toute la partie postérieure du corps est beaucoup plus fortement découpée que dans le mâle.

Cette espèce a été rencontrée en assez grand nombre sur les régions dorsale et ventrale d'un *Spilotes variabilis* (1),

(1) Cet Ixode vit aussi sur le *Bufo agua*, Latr. ; car sur une douzaine d'individus de ce crapaud pris dans les environs de Cayenne par M. Mélinon et envoyés dans l'alcool au Muséum de Paris, j'ai rencontré sur ces Batraciens une vingtaine d'exemplaires des deux sexes de l'*Ixodes pulchellus*. J'ai trouvé ces Ixodes ayant leur suçoir profondément enfoncé dans les tubercules charnus que présentent la partie supérieure et la base de la tête. Parmi ces exemplaires d'âge très différent, j'ai rencontré une grosse femelle gorgée de sang

Dum. et Bibr., qui fait partie de la ménagerie du Muséum et qui a été trouvé dans les environs de Cayenne par M. Mélinon ; cet *Ixodes* est très agile et dans le repos il tient toujours la première paire de pattes levée ou étendue.

5. *Ixodes exilipes*. Lucas.
Long. 3 millim., larg. 2 millim.

I. Subovatus; capite, palpis thoraceque rubescentibus, ultimo subtilissimè punctulato fusco rubescenteque marginato; corpore subtilissimè transversìm rugato, infrà lævigato, flavo cinerescente plus minùs ve fusco tincto; pedibus exilibus, sat elongatis testaceo rubescentibus.

Il est légèrement ovale ; le suçoir est court, épais, rougeâtre, quelquefois cependant d'un jaune-roussâtre. Les palpes de même couleur que le suçoir, un peu plus allongés que ce dernier, ont leur premier article assez long, grêle et étroit à la naissance ; ceux qui suivent sont plus courts, comprimés et hérissés de quelques poils d'un jaune-testacé. La tête trianguliforme, rougeâtre, quelquefois d'un jaune très légèrement teinté de roussâtre, est remarquable par les angles de la base qui sont assez saillans et aigus. Le thorax est assez grand et peu profondément échancré pour recevoir la tête ; il est plus long que large, arrondi sur ses parties latérales ainsi qu'à sa base et présente de chaque côté un sillon assez profond légèrement en croisant ; il est très finement ponctué, d'un

et qui n'avait pas moins de 8 millim. de longueur sur 3 de largeur. Je ferai observer que c'est la première fois que ces Arachnides ont été surprises sur des Batraciens, car jusqu'à présent elles n'avaient encore été signalées par les auteurs dans la classe des reptiles que comme vivant parasites sur les Chéloniens, les Sauriens et les Ophidiens.

rougeâtre clair dans sa partie médiane et d'un brun teinté de rouge sur les côtés latéraux. L'abdomen, plus large à sa partie antérieure qu'à sa base, est ovalaire, d'un jaune-grisâtre plus ou moins fortement teinté de brun; il est très finement strié transversalement en dessus avec sa partie inférieure ou le dessous entièrement lisse. Les pattes sont courtes, grêles, assez allongées et d'un testacé très légèrement teinté de rougeâtre.

Le mâle diffère de la femelle par une forme un peu plus étroite, par les pattes qui sont un peu plus allongées et moins grêles et par la couleur du thorax et de l'abdomen qui est un peu plus foncé.

Cette espèce, qui se plaît dans les plis des organes de la locomotion et du cou, a été rencontrée sur un *Lacerta ocellata*, Auct., qui a été pris dans les environs d'Alger, par M. H. Berthoud; ce Lacertien fait partie de la ménagerie du Muséum.

Explication des Figures 4 *et* 5 *de la Planche I.*

Fig. 4. *Ixodes pulchellus* ♀ grossi, 4 *a* la grandeur naturelle. 4 *b Ixodes pulchellus* ♂, grossi. 4 *c* la grandeur naturelle. 4 *d* portion antérieure du corps très grossie, dans laquelle on voit les épines dont le suçoir (*fig.* 4 *e*) est armé. 4 *f* les palpes.

Fig. 5. *Ixodes exilipes* ♀ grossi, 5 *a* la grandeur naturelle.



DESCRIPTION

DES LARVES DU **STEATODERUS FERRUGINEUS**, Fabr., DE L'**AGRYPNUS VARIUS**, Fabr., ET DU **SILPHA OBSCURA**, Fabr.

Par M. J. F. J. BLISSON.

(Séance du 8 Octobre 1845.)

Larve du *Steatoderus ferrugineus*.

Corps dur, cylindrique, très long, très lisse et très brillant, diminuant sensiblement de grosseur seulement à partir de la naissance du onzième anneau. Dernier anneau conique, obtus et arrondi à son extrémité. Couleur, en dessus plus ou moins foncée, mais un peu plus claire sur les bords des incisions des anneaux, variant du jaune-paille à la nuance produite par la terre de Sienne brûlée, selon l'âge, les individus et le temps qui s'est écoulé après un changement de peau ; en dessous plus claire et semblable à celle des bords des incisions.

Tête d'un brun-marron ou jaunâtre, très brillante, aplatie en forme de coin, concave au milieu entre la base des mandibules, ayant en cet endroit deux impressions sinueuses. Mandibules très brunes, armées d'une dent très apparente vers le milieu des côtés internes.

Premier anneau d'une couleur plus foncée que celle

des autres anneaux, mais moins que celle de la tête; ayant antérieurement une ligne de petits traits présentant la figure d'une accolade, et un peu au-dessous de cette ligne sur chaque côté, quatre autres petits traits de différentes longueurs groupés très irrégulièrement. Sur la partie antérieure des autres anneaux, deux petits traits ainsi disposés \/, accompagnés de quelques points allongés, un peu moins apparents et dirigés dans le même sens. Sur la partie postérieure, excepté sur le dernier anneau, une ligne transversale d'une couleur un peu plus foncée, distante du fond de l'incision d'à peu près un demi millimètre, ce petit intervalle vu à la loupe paraissant très finement strié. Dessus des anneaux, dans la partie la plus colorée parsemé d'une multitude d'atômes ou de petits points jaune-paille. De chaque côté un point touchant la ligne transversale, et au-dessus des stigmates un petit trait longitudinal au bout duquel se trouve un autre point. Tous ces points et traits sont d'une couleur un peu plus foncée que les parties sur lesquelles ils se trouvent. De chaque côté sous le corps une ligne blanchâtre et sur le milieu du dos dans toute sa longueur, une impression ou petite ligne jaune-paille presque imperceptible à l'œil nu. Dernier anneau légèrement ridé, anus placé près de l'incision. Stigmates ovales sur les côtés de la tête et des trois premiers anneaux, et sur la même ligne que les stigmates un petit point. Quelques poils très courts implantés sur les côtés de la tête et du corps et au bout du dernier anneau; six pattes écailleuses brun jaunâtre à leurs extrémités.

Nymphe légèrement jaune-paille rosâtre, ayant deux pointes ou épines d'un millimètre un tiers de longueur, brunes à leurs extrémités, et situées à la partie antérieure du prothorax, derrière les yeux. Dernier anneau terminé

chez les mâles par deux prolongements en forme de pointes. Tête et extrémité de l'abdomen relevées en arc de cercle.

Les larves du *Steatoderus ferrugineus* sont communes, on les trouve dans le bois pourri réduit à l'état de terreau de divers arbres ; elles atteignent leur entier développement fin de mai et elles se transforment en juin. L'insecte parfait apparait ordinairement dans les quinze premiers jours de juillet.

Les nymphes sont délicates et périssent facilement.

On trouve à côté des larves qui sont parvenues à toute leur grosseur, d'autres petites larves qui ont à peine un millimètre d'épaisseur et qui doivent cependant avoir près d'un an (1) ; et entre ces larves, souvent plusieurs autres offrant presque tous les degrés intermédiaires de développement. De telles différences indiquent que les *Steatoderus ferrugineus* doivent vivre de 3 à 5 ans sous la forme de larve.

Ayant appris, depuis que j'ai rencontré la larve dont il s'agit, que M. Guérin-Méneville l'avait découverte probablement avant moi, je n'ai point voulu la décrire avant de savoir si son intention était de la publier. Ce n'est que d'après sa réponse négative que je me permets d'en adresser la description à la société entomologique.

Larve de l'*Agrypnus varius*.

Corps déprimé, blanc jaune-paille, renflé latéralement du quatrième au dixième anneau, pouvant s'allonger beaucoup dans la marche, et devenant alors d'égale largeur dans toute sa longueur.

Tête brun-marron ou brun-rouge, aplatie antérieure-

(1) Dans le premier âge elles sont blanches.

ment en forme de coin, concave, rugueuse, mandibules d'une couleur plus foncée, pointues et relevées à leur extrémité.

Premier anneau plus large que le deuxième et le troisième, portant une large bande transversale d'une couleur plus claire que celle de la tête. Deuxième anneau orné d'une petite ligne à peu près de même couleur, placée antérieurement très près de l'incision.

Tous les anneaux, depuis le deuxième jusqu'au douzième, ayant de chaque côté sur le dos un petit trait courbe, peu apparent, d'une couleur un peu plus foncée que celle du corps.

Dernier anneau en partie couvert par une espèce de plaque rouge-brique en forme de fer à cheval terminée par deux pointes bifurquées ; sur les côtés de cet anneau quatre petites pointes de même couleur allant en grossissant de la première à la quatrième.

Tube anal proéminent et je crois rétractile, et ce qui est très remarquable, armé postérieurement de deux forts crochets brun-marron servant probablement à la marche (1).

Sur les côtés du corps et sur chaque anneau, particulièrement sur le dernier, quelques poils blonds.

Six petites pattes écailleuses de même couleur que le corps, ayant les extrémités rougeâtres et aux articulations de petites taches également rougeâtres peu apparentes.

Lorsqu'on inquiète cette larve, elle lève la tête et même la partie antérieure de son corps.

(1) On trouve également ces deux crochets à la partie postérieure du prolongement anal de la larve de l'*Agrypnus murinus*. Ces crochets sont-ils propres aux larves des *Agrypnus ?* Cela me semble probable, car je ne les ai aperçus chez aucune de celles que je connais, appartenant aux genres *Athous*, *Ampedus*, *Steatoderus*, *Ludius* et *Agriotes*.

La nymphe porte six épines sur le prothorax, placées savoir : deux sur le bord antérieur, derrière les yeux ; deux aux extrémités des angles postérieurs, et les deux autres sur le bord postérieur, au-dessus de l'écusson. Ces quatre dernières sont inclinées vers la tête. Le dernier anneau est terminé par un prolongement dont les côtés sont droits et dont l'extrémité forme un angle.

J'ai trouvé trois larves de cette espèce parvenues à leur entier développement avec l'insecte parfait éclos depuis quelque temps, le 11 juin 1845, forêt de Jupilles (Sarthe), dans l'intérieur d'un gros tronc de chêne complètement échauffé dont le bois était entièrement rouge et en grande partie pourri ou en poussière ; elles étaient près d'une fourmilière. Ces larves se transformèrent vers le 20 juillet et leur éclosion eut lieu, à l'exception de l'une d'elles qui périt, du 25 au 30 août.

Larve du *Silpha obscura.*

Elle est en dessus d'une couleur blonde ou terre d'ombre, plus claire sur les prolongements latéraux falsiformes des anneaux ; le dessous du ventre est grisâtre.

La tête est ronde, légèrement déprimée, de même couleur que le dessus du corps, mais un peu plus foncée près du bord antérieur du prothorax. Les mandibules sont petites, couleur marron. Les antennes sont composées de trois articles, à peu près de même couleur que les mandibules, les deux premiers sont plus gros. Derrière la base des antennes on aperçoit deux petits points ou espèces d'ocelles d'un brun-marron. Les bords latéraux des anneaux ont des dents ou prolongements en forme de faux; ces dents ont : 1° à leur bord supérieur une tache alongée d'un brun paraissant bleuâtre également apparente en dessus et en dessous ; et 2° à l'angle interne du

bord inférieur un point alongé. Les anneaux sur le dos sont ornés d'une ligne de petits traits de même couleur s'arrêtant vers la moitié ou les deux tiers de la longueur de chaque anneau, et de deux rangs sous-dorsaux de petits points alongés. On aperçoit sur les côtés des trois premiers anneaux plusieurs autres points, disposés circulairement sur le premier, et carrément sur les deux suivants. De chaque côté du dernier anneau et à son extrémité se trouvent deux épines, et à la base de celle-ci deux autres très petites. Ce dernier anneau ayant une forme carrée est terminé par un prolongement semblable, mais plus petit qui sert de point d'appui dans la marche. Les cuisses ont une tache brune et les anneaux sont marqués d'une semblable tache en forme de chevron. Les stigmates sont représentés par un point brun, et placés un peu au-dessous des dents latérales. Les pattes sont longues et couvertes surtout vers leurs extrémités de poils raides et courts.

La nymphe est d'un blanc légèrement couleur de chair, sa tête est inclinée sous le prothorax et l'extrémité des palpes se trouve à la hauteur du premier article des tarses des premières pattes. Les dernières pattes sont très saillantes sur les côtés, surtout à l'endroit de l'articulation de la cuisse et de la jambe; vue du côté du dos, cette partie avancée se trouve entre deux poils; les extrémités de ces pattes se rendent jusque vers les trois quarts de la longueur de l'avant-dernier anneau. Le dernier anneau est terminé par deux prolongements cylindriques à l'extrémité desquels est un long poil, couleur marron, très raide, arqué intérieurement. Chaque anneau porte sur les côtés un poil long, gros à sa base, roide, de même couleur. Sur le bord antérieur du prothorax se trouvent de chaque côté, derrière les yeux, deux autres poils plus

courts et au-dessous de ceux-ci, toujours sur le bord, un grand nombre de petits poils rougeâtres, très courts, visibles seulement à la loupe. Sur le dos on voit une ligne vasculaire couleur terre d'ombre.

Cette nymphe se meut et tourne sur elle-même avec une grande vivacité lorsqu'on la touche. Elle relève son abdomen en arc de cercle.

La larve de cet insecte a été trouvée, par mon fils, le 18 août, courant par terre au milieu d'un champ très sablonneux entre des herbes elle s'est transformée dans du sable quelques jours après, et l'insecte parfait est éclos le 20 septembre; il ne s'est entièrement coloré que le 24, après avoir passé du roux au noir; le 25 du même mois il est sorti de sa cellule.

Les larves de ce *Silpha* atteignent toute leur taille dans les derniers jours d'août. Elles vivent probablement de petites chenilles ou de larves plus faibles qu'elles, et peut-être même de substances végétales.

Explication de la planche 2e. *N*° 1.

Steatoderus ferrugineus Fabr. Fig. 1 *a* larve. 1 *b* nymphe.
Agrypnus varius Fabr. Fig. 2 *a* larve. 2 *b* nymphe.
Silpha obscura Fabr. Fig. 3 *a* larve. 3 *b* nymphe.

ENTOMOLOGIE FRANÇAISE. *Rhynchotes.*

Par M. AMYOT. (Suite) (1).

SUBDIVISION II.

QUADRINERVES. *QUADRINERVI* (2).

Cimex Linn. — Geoffr. — Scop. — Vill. — Ross. — *Lygæus* Fabr.—Panz. —Schell.—Wolff.—Coqb.—Fall. —Schill.—Hahn —Burm.—Brull.—Ramb.—Blanch.— Am. Serv.—*Miris* L. Duf. — *Lygæosoma*, *Arocatus* Spin.

Cette subdivision se distingue de la suivante par des hémiélytres dont la membrane (*fig.* 27) offre quatre nervures longitudinales dont les deux internes sont réunies par une nervure transverse.

Cette nervure transverse a pour effet de former, à la base de la membrane, une sorte de carré irrégulier; les nervures sont quelquefois peu distinctes à cause de l'opacité et de l'obscurité de la membrane dans certaines espèces.

Corps allongé, plat en dessus, légèrement velu.—*Tête* triangulaire, s'avançant en pointe mousse entre les antennes. — *Yeux* assez petits, globuleux. — *Ocelles* gros, très éloignés entre eux et rapprochés des yeux. —*Antennes* assez longues, le premier article court, dépassant à peine l'extrémité de la tête, épaissi; le second ordinairement le plus long de tous; le quatrième plus long que le précédent, légèrement fusiforme. — *Prothorax* trapézoïdal, avec une double impression près du bord antérieur. — *Ecusson* triangulaire. — *Hémiélytres* de la longueur et de la largeur de l'abdomen. — *Pattes* assez grandes, les postérieures un peu plus longues que les autres, toutes les cuisses d'égale grosseur, non renflées.

(1) *Voyez* : 2e Série. Tome III (1845), page 494.

(2) *Quadrus*, carré, *nervus*, nervure.

Les espèces de cette subdivision ne répandent en général aucune odeur, si ce n'est peut-être, pour quelques unes, un léger parfum qui n'est point désagréable.

1. (10). Membrane des hémiélytres matte, opaque.

2. (7). Hémiélytres ayant une large bande transversale ou une grande tache noire sur la corie.

Les deux nervures externes de la membrane ne se réunissent pas à leur base, comme cela s'observe ailleurs, avant de toucher l'extrémité de la corie.

3. (4). Prédorsum sans ligne longitudinale rouge au milieu.

ÉRYTHROCHILE.

110. *Erythrochilus* (1). Prédorsum noir, bordé de rouge latéralement. Long. 0,010.

aulicus Fabr. R. 220. 71.

Rouge; une linéole à l'extrémité de la tête et la partie en arrière des yeux, l'écusson, une large bande transversale sur la corie, la membrane, les côtés du sternum, une grande tache irrégulière au milieu du ventre et une petite de chaque côté, à chaque segment abdominal, l'anus, les pattes et les antennes, noirs; la pointe extrême de l'écusson, rouge. ♀.

Environs de Marseille. Des individus en tout semblables, sauf de légères nuances de couleur, viennent des diverses parties de l'Amérique.

MÉTULLE (*fig.* 27).

111. *Metulla* (2). Prédorsum noir avec une bande rouge transversale. Long. 0,010-14.

equestris Linn. 726. 77.—De G. 276. — Ross. 1319.

(1) Ἐρυθρός, rougi, χεῖλος, bord.

(2) Hébreu, מתלע, *metullah*, qui éclate de pourpre.

—Fabr. R. 217. 57. — Wolff. 24. pl. 3. f. 24. — Panz. 79. 19.—Schill. 58. 1. pl. 5. f. 4.— Fall. 48. 1.—Hahn. I. 21. pl. 3. f. 12.—Burm. 298. 3.—*speciosus* Scop. E. 127. 369.—La Punaise rouge à bandes noires et taches blanches. Geoffr. 442. 14.

Rouge; l'extrémité de la tête, la partie en arrière des yeux, une large bande bidentée postérieurement occupant le bord antérieur du prédorsum, une bande étroite à son bord postérieur, l'écusson, une bande transverse sur le disque de la corie des hémiélytres formant, avec une tache qui occupe, en avant, une partie de son bord interne, à la suite de l'écusson, et avec la membrane, une espèce de croix de chevalier, la membrane, le sternum, une double série de taches de chaque côté du ventre, l'anus, les pattes et les antennes, noirs; deux ou trois taches sur la membrane, et sa bordure extrême, blanches. ♂♀.

Commune dans toute l'Europe, sur les plantes, et dans les vieux bâtimens, entre les pierres, parmi les décombres.

4. (3). Prédorsum offrant une ligne longitudinale rouge au milieu.

5. (6). Tête rouge ou tachée de rouge.

Les deux nervures externes de la membrane plus rapprochées à leur base que dans la division opposée.

LAGÉNIFÈRE.

112. *Lagenifer* (1). Une plaque jaunâtre ou rougeâtre sur le disque prédorsal, en forme de vase antique. Long. 0,015.

L. Duf. R. 45. 1. pl. 3. f. 23.—*militaris* Ross. 1320 —Fabr. R. 217. 56.—Burm. 298. 2.—Brull. 384.— Ramb. 155. — Blanch. 129. 1. pl. 5. f. 2. — Am. Serv. 249.—*pandurus* Vill. 526. pl. 3. f. 23.—*civilis* Wolff. 111. pl. 11. f. 105.

(1) *Lagena*, bouteille, *fero*, porter.

Rouge ; une petite ligne longitudinale à l'extrémité de la tête, une tache derrière chaque œil, deux lignes longitudinales et flexueuses sur le prédorsum, l'écusson, une bande transversale et une oblique faisant ensemble un angle aigu sur chaque hémiélytre, noirs ; la membrane blanchâtre tachée de brun à la base, ou brune avec une tache blanche à la base et un point blanc avant le milieu ; les angles postérieurs du prothorax notablement arrondis et un peu saillans ; la tache médiane jaunâtre représentant un vase élégant, à large ventre, avec un pied et un goulot étroit, surmonté d'une embouchure évasée ; le sternum noir, avec trois taches rouges de chaque côté ; les segmens ventraux rouges, avec leur base et un point de chaque côté, noirs. ♂♀.

Commun dans le midi de la France ; il se trouve aussi dans toutes les parties méridionales de l'ancien monde, l'Egypte, le Sénégal, le cap de Bonne-Espérance, Manille, etc.

M. L. Dufour dit que cette espèce répand quand on l'irrite une odeur d'éther acétique qui n'est point désagréable.

LYGÉE (*fig.* 26.)

113. *Lygæus* (1). Une tache rouge en forme de croissant ou de cercle irrégulier sur le disque des hémiélytres. Long. 0,010.

> *saxatilis* Linn. 727. 81. — Scop. E. 371. — Ross. 1317. — Fabr. R. 218. 62. — Panz. 79. 22. — Wolff. 26. pl. 3. f. 26. — Schill. 59. 2. — Hahn. II. 6. pl. 37. f. 119. — Burm. 298. 4. — La Punaise rouge à damier. Geoffr. 44. 16.

Noir ; une ligne bifurquée en avant sur le vertex, rouge, ainsi que les bords latéraux du prédorsum et une ligne

(1) Λυγαῖος, obscur.

longitudinale médiane qui n'atteint pas le bord antérieur de ce dernier; une tache oblongue de cette couleur à la base des hémiélytres, près de l'écusson; trois taches de chaque côté du sternum, avec des bandes transversales irrégulières, rouges; le prothorax en trapèze à bords latéraux coupés presque droit.

Commun aux environs de Paris et dans toute l'Europe.

Variétés.

1° — SAXATILE. *saxatilis* Linn. La tache rouge du disque des hémiélytres en forme de croissant ouvert en arrière, placée près du bord externe, avec une autre tache semblable qui ne s'y réunit pas, vers l'extrémité. ♂♀.

2° — A PRUNELLE. *pupularis**. La tache rouge de l'extrémité de la corie se réunissant au croissant rouge pour former un cercle irrégulier et circonscrire la tache noire médiane. ♂♀.

Plus rare que la précédente. On la trouve dans toutes les parties de l'ancien monde, à Paris, au Sénégal, à Java, et même dans la Nouvelle-Hollande.

6. (5). Tête entièrement noire.

SODUS.

114. *Sodus* (1). Rouge, avec deux bandes longitudinales sur le prédorsum et une tache sur la corie, noires. Long. 0,010.

> *familiaris* Fabr. R. 219. 64.—Ross. 1318. — Panz. 79. 20.—La Punaise rouge à base des aîles blanche. Geoffr. 442. 13.

Les deux bandes prédorsales en forme de carré long n'atteignant pas le bord antérieur, et touchant le bord postérieur; la tache noire de la corie, arrondie et touchant le bord externe; l'écusson et la membrane, noirs, celle-ci

(1) Hébreu, שד, *schod*, démon.

ayant une petite tache blanche à la base et lisérée de blanc à son bord libre; trois grandes taches de chaque côté du sternum, une série de taches de chaque côté du ventre, avec d'autres taches correspondantes au milieu, l'anus, les pattes et les antennes, noirs. ♂♀.

Commun aux environs de Paris et dans toute l'Europe; on le rapporte aussi des Indes orientales.

7. (2). Pas de large bande transverse ou de grande tache noire sur le disque des hémiélytres.

8. (9). Un petit point noir sur le disque rouge des hémiélytres.

Tête et *membrane* des hémiélytres noires; la membrane ayant une tache blanche au milieu, et ses deux nervures externes paraissant se réunir vers la base en projetant une nervure droite qui va toucher la corie.

STIGMOPHORE.

115. *Stigmophorus* (1). Rouge, avec deux larges taches noires en demi-cercle ou coudées sur le prédorsum. Long. 0,008.

> *punctum* Fabr. R. 224. 94.—Wolff. 73. pl. 8. f. 70. —Coqb. 41. pl. 10. f. 14.—Burm. 298. 5.—La Punaise rouge à point noir et taches blanches. Geoffr. 443. 15.

Les deux taches noires prédorsales partant du bord postérieur et s'avançant pour se réunir presque au milieu, seulement séparées entre elles par une faible ligne rouge; l'écusson noir; le bord interne des hémiélytres, le long de l'écusson, brun, avec le point noir placé sur le disque de la corie; la tache médiane blanche de la membrane, ronde, et une autre peu sensible, allongée, tou-

(1) Στιγμὴ, point, φορὸς, portant.

chant la corie; le sternum, une large tache médiane à la base du ventre, les pattes et les antennes, noirs. ♂♀.

Peu commun aux environs de Paris.

STIGMORHANE.

116. *Stigmorhanis* (1). Semblable au précédent, mais la partie postérieure du prédorsum noire, sauf quelquefois une légère tache rougeâtre qui la coupe en deux. Long. 0,005.

punctatoguttatus Fabr. R. 224. 97.—Ross. 1324.—Burm. 299. 6.—*Schummelii* Schill. 60. 3. pl. 2. f. 4.

Le bord interne de la corie n'offrant qu'un léger point noir; le point noir du disque plus grand que dans l'espèce précédente et touchant le bord externe; une seconde tache blanche ronde à l'extrémité de la membrane et la tache noire de la base du ventre plus étendue. ♂♀.

Midi de l'Europe; très rare aux environs de Paris.

9. (8). Hémiélytres sans point noir sur leur disque.

LYGÉOSOME.

117. *Lygæosoma* (2). Brun ferrugineux uniforme, avec une petite tache blanchâtre à la base de la membrane. Long. 0,005.

sardeus Spin. 256.

Pubescent; une ligne prédorsale médiane qui s'élargit près du bord postérieur, pâle et une tache semblable à chaque angle postérieur du prédorsum; la corie des hémiélytres de la couleur des taches prédorsales, le point basilaire de la membrane quelquefois d'un blanchâtre vif, de forme semi-lunaire, avec quelques taches analogues vers

(1) Στιγμὴ, point, ῥ'αγὶς, goutte.

(2) Λυγαῖος, obscur, σῶμα, corps.

l'extrémité, ces taches disparaissant parfois; pattes d'un noir ferrugineux luisant. ♂♀.

Sardaigne, et, probablement, midi de la France.

10. (1). Membrane des hémiélytres d'un glabre luisant.

Les deux nervures externes de la membrane se réunissent à leur base à angle aigu, en projetant une nervure, ou espèce de pli peu sensible, qui va rejoindre la nervure transverse des deux nervures internes.

11. (12). Tête rouge tachée de noir.

THYSTADE.

118. *Thystadus* (1). Une ligne longitudinale noire sur le vertex; la corie des hémiélytres noire, bordée de rouge à l'extrémité. Long. 0,012.

Le prédorsum noir, les angles postérieurs rouges; l'écusson rouge, sa base noire; l'angle huméral des hémiélytres rouge; l'extrémité de la corie, à partir de l'écusson, bordée de rouge; le dessous du corps rouge, avec un collier, les flancs du sternum, deux taches ventrales latérales, les pattes et les antennes, noirs. ♂.

Sicile.

12. (11). Tête entièrement noire.

AROCAT (*fig.* 33.)

119. *Arocatus*. Rouge; le bord externe et l'extrémité de la corie des hémiélytres noirs. Long. 0,007.

melanocephalus Fabr. R. 224. 95.—Coqb. 37. pl. 9. f. 11.—Schill. 61. 5.—Burm. 299. 7.—Spin. 257.

Une bande prédorsale transverse qui va toucher en demi-cercle, par ses extrémités, le bord postérieur du prédorsum, et l'écusson, noirs; le sternum et quelquefois le

(1) Θυστὰς, qui concerne les sacrifices.

ventre, largement tachés de noir; pattes rouges, les cuisses annelées de noir à l'extrémité; les antennes noires. ♀.

Environs de Paris, notamment sur les pins, dans le mois de mai.

La tarière des femelles, dans cette espèce, est de la longueur des plaques vulvaires entre lesquelles on la voit ordinairement saillir (*fig.* 33 *c*).

MÉLANDISQUE.

120. *Melandiscus* (1). Semblable au précédent dont il n'est probablement qu'une variété, mais la corie des hémiélytres rouge, avec une grande tache discoïdale noire.

Piémont (Ghiliani).

SUBDIVISION III.

ONDINERVES. *UNDINERVI* (2).

Cimex Linn. — Geoffr. — De G.—Ross.—Fourcr.—Tign.—*Lygæus* Fabr.—Panz.—Schell.—Wolff.—Coqb.—Latr.—Fall.—L. Duf.—*Miris* Fabr.—Panz.—*Pachymerus* Le P. Serv.—Schill.—Hahn.—Herr. Sch.—Burm.—Ramb. — *Platygaster* Schill. — *Gastrodes*, *Plinthisus* Westw. — *Polyacanthus* Lap.—Am. Serv. — *Aphanus* Brull. —Blanch. — A. Cost. —*Rhyparochromus* Curt.—Am. Serv.—*Micropus* Spin. — *Beosus*, *Pterotmetus* Am. Serv.

Cette subdivision se distingue de la précédente par la membrane des hémiélytres (*fig.* 28) à quatre nervures longitudinales, les deux internes ondulées à leur base et non réunies par une nervure transverse; quelquefois les hémiélytres plus courtes que l'abdomen et la membrane

(1) Μέλας, noir, δίσκος, disque.
(2) *Unda*, onde, *nervus*, nervure.

nulle. Les nervures sont quelquefois peu visibles à cause de l'opacité et de l'obscurité de la membrane.

1. (30). Hémiélytres de la longueur de l'abdomen dans les deux sexes.

Corps ordinairement allongé, aplati en dessus. — *Tête* triangulaire, se prolongeant en une pointe mousse entre les antennes. — *Yeux* petits, globuleux. — *Ocelles* assez gros, placés près des yeux. — *Antennes* assez longues, le premier article petit, le second ordinairement le plus long, le dernier à peu près de la longueur du précédent, pas ou à peine plus gros que lui, légèrement fusiforme. — *Hémiélytres* de la longueur et de la largeur de l'abdomen, la corie ordinairement un peu plus longue que la membrane. — *Pattes* assez longues, les cuisses antérieures ordinairement renflées, fusiformes.

Cette subdivision est une de celles qui présentent le plus de difficultés pour sa classification. Nous avouons que les caractères par nous indiqués manquent souvent de précision, et qu'il ne faut pas toujours s'y attacher avec trop de confiance. Nous ne nous y sommes arrêté que parce qu'il nous a été impossible de faire mieux, et parce que cette classification, tout imparfaite qu'elle est, nous a semblé encore préférable à de simples descriptions d'espèces placées les unes à la suite des autres.

2. (13). Prothorax ayant un bord latéral membraneux (1).

3. (12). Prothorax large, presque carré, ses angles antérieurs saillans en dehors de la ligne des yeux.

4. (7). Prédorsum de couleur uniforme.

5. (6). Prédorsum et hémiélytres d'un noir foncé.

Jambes notablement hérissées d'épines.

(2) Voyez cependant, dans la division opposée, le Drymophile (138) et le Pasale (150).

POLYACANTHE.

121. *Polyacanthus* (1). Noir mat uniforme Long. 0,008.

echii Fabr. R. 235. 160. — Panz. 72. 22. — Le P. Serv. 322.—Fall. 51. 6.—Schill. 73. 13.—Hahn. I. 137. pl. 22. f. 70. — Lap. 33. — Burm. 297. 10. — Blanch. 132. 1. — Am. Serv. 252. pl. 5. f. 10. — *carbonarius* Ross. 1330. pl. 7. f. 7.— *aterrimus* Wolff. 198. pl. 19. f. 192.—Ramb. 148. 1.

Dans toute la France, sur la vipérine notamment. ♂♀.

RHOMBOSPILE.

122. *Rhombospilus* (2). Noir; une tache rhomboïdale jaune, quelquefois effacée, à la base de la membrane. Long. 0,008.

bimaculatus Linn.—De G. 294. 33.—*Rolandri* Linn. 729. 98.—Fabr. R. 230. 127.—Wolff. 199. pl. 19. f. 193.—Fall. 60. 20.—Schill. 72. 12.—Am. Serv. 253. 1.—La Punaise couleur de suie à ailes jaunes. Geoffr. 459. 51.

Le corps plus allongé, plus élancé que dans l'espèce précédente. ♂♀.

Environs de Paris, et dans toute l'Europe, sur les plantes. De Geer dit l'avoir pris en juillet, sur le saule, ajoutant qu'il est fort vif et s'envole avec facilité. Fabricius dit qu'il habite les lieux plantés de pins. On le trouve aussi sous les écorces de divers arbres.

1° — BIMACULÉ. *bimaculatus* Linn.—*Rolandri* Linn. La tache rhomboïdale jaune apparente.

2° — TOUT NOIR. *perniger* *. La tache jaune des hémiélytres non apparente.

(1) Πολυ, beaucoup, ἄκανθα, épine.

(2) Ῥόμβος, rhombe, σπῖλος, tache.

6. (5). Prédorsum et hémiélytres d'un jaune grisâtre.

NÉVÈLE.

123. *Nevelus* (1). Gris jaunâtre pâle, les bords du prédorsum et de l'abdomen tachetés de brun. Long. 0,008.

marginepunctatus Wolff. 150. pl. 15. f. 144.—Schill. 71. 11. pl. 6. f. 8.—Hahn. I. 52. pl. 8. f. 32. —Blanch. 132. 4.

Le corps en ovale assez large, noir ou brun en dessous; les antennes très velues, le prothorax très élargi, ses bords ainsi que ceux de l'abdomen très aplatis. ♂♀.

Environs de Paris et dans toute l'Europe.

7. (4). Prédorsum ayant son disque antérieur noir et sa partie postérieure jaunâtre ou tachée de jaunâtre.

8. (11). Prédorsum ayant un bord jaunâtre transparent et de même largeur dans toute son étendue latérale (2).

9. (10). Le bord latéral jaunâtre, large.

XANTHOCHILE.

124. *Xanthochilus* (3). Noir, les hémiélytres grises, avec un point rhomboïdal noir, disparaissant quelquefois, sur la corie. Long. 0,006-7.

pini Linn. 729. 96.—De G. 278. 22. pl. 14. f. 22. —Fabr. R. 229. 125.—Ross. 1328.—Schell. pl. 2. f. 2.—Wolff. 74. pl. 8. f. 71.—Tign. 281.—Fall. 51. 6.—Schill. 64. 1. pl. 5. f. 3.—Hahn.?I. 38. pl. 7. f. 25.—Burm. 296. 9.—Blanch. 132. 2. pl. 5. f. 5.—Am. Serv. 254. 2.—*quadratus* Fabr. R. 232. 141.—Coqb. 37. pl. 10. f. 12. — La Punaise grise portecroix. Geoffr. 449. 28.

La corie pâle, pointillée de noir, ainsi que la partie pos-

(1) Hébreu, נבל, *naval*, se faner, salir.

(2) Voyez cependant, dans la division opposée, le Sphragidime (131) et l'Hyalostacte (132).

(3) Ξανθὸς, jaune, χεῖλος, bord.

térieure du prédorsum, celle-ci en forme de large bande transverse jaune; les bords latéraux jaunes, assez larges; la tache rhomboïdale noire, placée à l'extrémité de la corie, avec un point blanc en avant et un autre en arrière, disparaissant quelquefois; la membrane grise, nuancée de brunâtre. ♂♀.

Commun aux environs de Paris ainsi que dans presque toute l'Europe, en automne, dans les lieux plantés de pins et sous l'écorce des arbres de haute futaie. Geoffroy dit qu'il a toujours trouvé cette espèce dans les endroits secs et arides, et De Géer qu'il l'a trouvée aux premiers jours du printemps, dans les bois et aux bords des eaux dormantes.

1° — DU PIN. *pini* Linn. Avec la tache rhomboïdale noire sur la corie des hémiélytres.

2° — EFFACÉ. *oblitteratus* *. La tache rhomboïdale noire disparaissant entièrement.

PODOCHRIE.

125. *Podochrius* (1). Semblable au Xanthochile, mais la membrane des hémiélytres blanche, avec une large tache rhomboïdale ou oblongue brune au milieu. Long. 0,006-7.

saturnius Ross. 1331.

La tache brune de la corie touchant l'extrémité de cette dernière et sans point blanc en avant ni en arrière; la marge latérale jaune du prédorsum plus large; quelquefois un liséré pâle au bord antérieur de ce dernier, et les couleurs pâles, en général, d'un jaunâtre plus clair; les jambes ordinairement pâles. ♂♀.

Fontainebleau, en août; midi de l'Europe.

La tache rhomboïdale brune de la membrane et celle

(1) Ποῦς, pied, ὠχρὸς, pâle.

de la corie se réduisant considérablement dans les individus de France.

10 (9). Le bord latéral jaunâtre très étroit.

JASSARE.

126. *Jassarus* (1). Noir, la corie des hémiélytres grise, avec un point rhomboïdal noir à l'extrémité, et un très petit point blanc attenant en arrière. Long. 0,008.

agrestis Fall. 55. 12.—*pini* Hahn.? I. pl. 7. f. 25.

La membrane ordinairement brune. ♂ ♀.
Environs de Paris.

MOSSUR.

127. *Mossur* (2). Noir, plus ramassé que le précédent; la corie des hémiélytres grise, avec une tache ponctiforme plus ou moins indécise, à l'extrémité. Long. 0,006.

sylvaticus Panz. 93. 16.—*agrestis* Hahn.? I. 25. pl. 4. f. 15.

La membrane grise comme la corie. ♂.
Environs de Paris; midi de la France.

NASSIR.

128. *Nassir* (2). Noir, le bord latéral jaunâtre à peine apparent; la partie postérieure du prédorsum très peu tachetée de grisâtre ainsi que la corie des hémiélytres; celles-ci offrant la tache noire discoïdale indécise plus ou moins prononcée. Long. 0,004-5.

nebulosus Fall. 54. 11.—Schill. 69. 8. pl. 6. f. 5.—Hahn.? I. 46. pl. 8. f. 29.

(1) Hébreu, יצר, *jatsar*, étroit.
(2) De la racine précédente.

La membrane brune plus ou moins tachée de grisâtre ; les pattes noires (♀) ou d'un ferrugineux pâle (♂).

Environs de Paris ; Suède ; Allemagne.

TÉNIDIONOTE.

129. *Tænidionotus* (1). Le corps plus élancé que dans les espèces précédentes ; le bord latéral blanc du prédorsum très tranchant, ainsi que la couleur grise de la partie prédorsale postérieure, avec une tache sur chaque angle prédorsal postérieur et une autre à l'extrémité de la corie, noires, très saillantes. Long. 0,005.

pineti Herr. Sch. IV. 95. pl. 140. f. 438.

La corie d'un gris clair comme la partie prédorsale postérieure ; quelquefois un liséré blanc au bord prédorsal antérieur ; la membrane noire, avec une tache blanche plus ou moins prononcée à l'extrémité ; les cuisses toutes noires ; les jambes noires, quelquefois pâles ; les antennes noires, l'extrémité des trois premiers articles et la base des trois derniers, pâle. ♂.

Milan (Villa) ; Portugal (Herr. Sch.)

11. (8). Prédorsum n'ayant pas un bord jaunâtre de même largeur dans toute son étendue latérale.

PHYSANCALE.

130. *Physancalus* (2). Noir, les hémiélytres grises ou teintées de rouge, avec un point rhomboïdal noir vers l'extrémité de la corie. Long. 0,007-8.

lynceus Fabr. R. 231. 137.—Fall. 52. 7.—*vulgaris* Schill. 65. pl. 5. f. 8.—Hahn. I. 41. pl. 7. f. 26.— La Punaise grise panachée de noir. Geoffr. 449. 27.

La partie postérieure du prédorsum, en forme de large

(1) Ταινίδιον, galon, νῶτος, dos.

(2) Φυσάω, enfler, ἀγκάλη, haut du bras.

bande transverse, et la corie, d'un jaunâtre pâle, quelquefois rouge, pointillées de noir; le point rhomboïdal noir de la corie, touchant le bord interne, offrant quelquefois une tache blanchâtre en avant et une autre en arrière; la membrane brune. ♂♀.

Assez commun dans les forêts. Geoffroy dit qu'on le trouve sur plusieurs plantes labiées, notamment sur la cataire.

Sphragidime.

131. *Sphragidimum* (1). Assez semblable au précédent, mais le corps plus élancé, avec la partie prédorsale postérieure et les hémiélytres d'un blanc pâle; les angles postérieurs du prédorsum et un point rond touchant le bord interne, à l'extrémité de la corie, noirs. Long. 0,007-8.

La membrane noire, avec une tache blanche à l'extrémité; les cuisses entièrement noires, les jambes pâles, tachées de noir à la base et à l'extrémité; les antennes ayant le premier article noir, pâle à l'extrémité, le second pâle, noir à l'extrémité, les deux derniers noirs, pâles à la base. ♂.

France moyenne (Goureau); sous les écorces de vieux bois (Muséum); Sicile (Ghiliani).

Cette espèce est très voisine du *L. albostriatus* Fabr. (R. 229. 122); elle a un aspect très analogue, du moins.

Hyalostacte.

132. *Hyalostactus* (2). Noir, la corie des hémiélytres grise, avec un point rhomboïdal noir au milieu, et la membrane brune, avec une tache blanche hyaline à la base. Long. 0,008.

(1) Σφραγὶς, sceau, εἶμα, habit.
(2) Υ"αλος, cristal, στακτὴ, goutte.

fenestratus Herr. Sch. IV. 95. pl. 140. f. 437.

Plus élancé que le précédent; le prothorax légèrement arqué latéralement, avec un faible bord latéral jaune, plus élargi au rétrécissement qui précède le bord postérieur, et formant dans cet endroit une assez notable tache blanche; la partie prédorsale postérieure très peu tachée de jaunâtre; les angles postérieurs noirs; la tache ronde hyaline en demi-cercle, touchant la pointe extrême de la corie; les nervures blanches ou nuancées de cette couleur.

Fontainebleau (Goureau); Hongrie (Herr. Sch.)

RAGLE.

133. *Raglius* (1). Noir, la corie des hémiélytres rougeâtre, avec une tache blanche à sa pointe extrême. Long. 0,006.

pedestris Panz. 92. 14 (*nec* Fall. 64. 26) — Schill. 70. pl. 6. f. 7.—Hahn. I. 62. pl. 10. f. 38.—Burm. 296. 7.—Blanch. 133. 7.—La Punaise brune à pointe des étuis blanche. Geoffr. 450. 29.

La partie postérieure du prédorsum (sauf les angles) et la corie d'un roux grisâtre, avec une tache noire sur celle-ci vers l'extrémité, et, derrière elle, un point d'un blanc vif; la membrane brune, avec un point blanc à l'extrémité; les pattes d'un jaunâtre ferrugineux, avec les cuisses antérieures très épaisses et noires vers l'extrémité. ♂♀.

Dans toute la France, sous les écorces, dans les forêts. On le rapporte de l'Amérique septentrionale.

SAHIUS.

134. *Sahius* (2). Semblable au précédent, mais la corie des hémiélytres grise, avec une bande transverse au milieu et son extrémité, brunes. Long. 0,004.

(1) Hébreu, רגלי, *ragli*, piéton.

(2) Hébreu, צעה, *tsaha*, errer.

erraticus Fabr. R. 232. 139. — Fall. 60. 19 (*nec* Schill. 74. 15). — *decoratus* Hahn. I. 139. pl. 22. f. 71.

La bande transverse brune des hémiélytres étroite, interrompue au milieu; la membrane claire, les nervures seulement tachées de brun; les pattes pâles, avec les cuisses noires; l'articulation du second et du premier articles des antennes, pâle. ♂♀.

Dans toute l'Europe.

12. (3). Prothorax rétréci antérieurement, ses angles antérieurs ne saillant pas en dehors de la ligne des yeux.

Béose.

135. *Beosus* (1). Noir, la partie postérieure du prédorsum et les hémiélytres grises, avec une tache noire à l'extrémité de la corie. Long. 0,007.

luscus Fabr. R. 231. 133. — Wolff. 145. pl. 14. f. 139.—Schill. 67. 6. pl. 6. f. 4.—Hahn. I. 48. pl. 8. f. 30.—Burm. 295. 6.—Blanch. 132. 3.—A. Cost. C. N.—*quadratus* Panz. 92. 11.—Am. Serv. 254.

Les bords latéraux du prédorsum pâles; la tache noire de la corie cernant une tache blanche; la membrane blanchâtre, tachée de brun; pattes pâles, l'extrémité des cuisses, noire; antennes brunes. ♂♀.

Dans toute l'Europe; commun aux environs de Paris, dans les vieux arbres.

Hyodochrote.

136. *Hyodochrotus* (2). Noir, les hémiélytres d'un noir ferrugineux avec une tache basilaire, et une autre plus petite au milieu de la corie, touchant le bord externe, pâles. Long. 0,003-4.

(1) Hébreu, באש, *beosch*, puant.

(2) Υ'ώδης, immonde, χρὼς, peau.

Le rebord latéral prédorsal très peu prononcé, à peine apparent; les cuisses antérieures très renflées; les jambes ferrugineuses, courbées en dedans; le premier article des antennes un peu plus court que le second; celui-ci à peine plus long que le suivant; les deux derniers d'égale longueur.

France (Goureau).

Cette espèce pourrait être confondue, au premier abord, avec le Nécude (155), dont il se rapproche beaucoup par le faciès; mais la longueur proportionnelle du second article des antennes notamment et l'existence d'un léger rebord latéral au prédorsum l'en éloignent considérablement.

13. (2). Prothorax le plus souvent sans bord latéral membraneux.

14. (23). Prothorax à angles antérieurs saillans en dehors de la ligne des yeux.

15. (22). Prothorax en carré plus ou moins allongé, le sillon transverse du prédorsum plus rapproché du bord postérieur.

Cuisses antérieures notablement renflées.

16. (21). Prothorax carré à peu près aussi long que large.

17. (20). Prédorsum d'un noir sans tache.

Antennes ayant les second et troisième articles assez épaissis.

18. (19.) Abdomen presque circulaire en arrière.

BÉTÉNIE.

137. *Betenia* (1). Noir luisant, les hémiélytres d'un brun ferrugineux plus pâle, avec un point blanchâtre, qui disparaît quelquefois, sur le disque de la corie. Long. 0,005.

Les bords latéraux du prothorax un peu sinués au-des-

(1) Hébreu, בטן, *beten*, ventre, saillie en rond.

sus des angles postérieurs, son disque un peu bombé, avec une impression longitudinale peu sensible; sa partie postérieure quelquefois un peu plus pâle que la partie antérieure; dessous du corps, pattes et antennes d'un brun ferrugineux, les cuisses noires. ♂♀.

Gisors (Muséum); Orléans (Fairmaire); Midi de la France (Perris).

19. (18). Abdomen en ovale alongé, assez pointu au bout, aplati en dessus.

DRYMOPHILE.

138. *Drymophilus* (1). Noir uniforme, avec une teinte ferrugineuse plus ou moins prononcée notamment sur les hémiélytres. Long. 0,006.

sylvaticus Fabr.? R. 229. 126. —Fall.? 59. 17.—Schill.? 80. 24. pl. 7. f. 4 (*nec* Hahn. I. 221. pl. 36. f. 115).—*sylvestris* Panz.? 92. 10.

Quelquefois les jambes aussi d'un ferrugineux assez prononcé; quelquefois un rebord assez notable et tranchant de chaque côté du prothorax.

Environs de Paris; Alger (Lucas); Allemagne; Suède.

CHIRONOSE.

139. *Chironosus* (2). Noir, la corie des hémiélytres grisâtre, son extrémité tachée de brun. Long. 0,005-7.

chiragra Fabr. R. 233. 144.—Fall. 58. 16.—Schill. 75. pl. 6. f. 9.—Hahn. I. 56. pl. 9. f. 34.—Burm. 294. 2.—Blanch. 133. 8.

La corie quelquefois d'un brun uniforme; la membrane ordinairement assez claire, légèrement nuancée de brun. ♂♀.

(1) Δρυμὸς, forêt, φίλος, ami.
(2) Χεὶρ, main, νόσος, maladie.

Commun aux environs de Paris, sous la mousse et sur les troncs d'arbres ; Alger (Lucas).

Le mâle est ordinairement plus petit que la femelle ; mais la taille dans les deux sexes varie beaucoup.

Rhyparochrome.

140. *Rhyparochromus* (1). Noir luisant, la corie des hémiélytres d'un testacé clair dans sa moitié basilaire, le reste brun sombre luisant. Long. 0,005.

maculipennis Curt. 612. — *prætextatus* Herr. Sch. IV. 12. pl. 113. f. 357.

La membrane claire avec une large tache enfumée, touchant la côte externe, au milieu ; antennes et pattes ferrugineuses, les cuisses antérieures et les deux derniers articles des antennes, noirs ou bruns. ♂♀.

Environs de Paris ; midi de France.

Psammophile †.

141. *Psammophilus* (2). Noir mat, la corie des hémiélytres d'un jaune rougeâtre brun, avec une tache obscure à l'extrémité. Long. 0,003.

sabuleti Fall. 62. 23.—Hahn. II. 120. pl. 66. f. 201.

La membrane blanche ; les pattes jaunâtres, les cuisses marquées d'une ligne noire.

Suède ; Allemagne (d'après Hahn).

Gloeochrome.

142. *Glœochromus* (3). Brun ferrugineux luisant uniforme. Long. 0,003.

La partie antérieure du prédorsum un peu plus rétré-

(1) Ρ'υπαρὸς, sordide, *χρῶμα*, couleur.
(2) Ψάμμος, sable, φίλος, ami.
(3) Γλοιὸς, sordide, *χρῶμα*, couleur.

cie que la postérieure; point d'impression longitudinale sur son disque, l'impression transverse peu sensible; les cuisses antérieures notablement épaissies, fusiformes.

Environs d'Orléans (Fairmaire).

20. (17). Prédorsum taché de jaunâtre.

HÉTÉROCHROME.

143. *Heterochromus* (1). Noir luisant, la corie des hémiélytres blanchâtre, avec deux bandes transverses brunes. Long. 0,003.

> *varius* Wolff. 148. pl. 15. f. 142. — Schill. 78. 21. pl. 6. f. 12. — Hahn. I. 69. pl. 10. f. 42. — *bimaculatus* Fall. 58. 15.

Les second et troisième articles des antennes grêles; deux points testacés sur le prédorsum, touchant le bord postérieur; les deux bandes transverses des hémiélytres irrégulières, d'un brun tranchant; la membrane d'un blanc mat et opaque, avec les nervures et une tache médiane, brunes; les hanches pâles, les jambes ferrugineuses. ♂♀.

Midi de la France.

MÉZIHOME.

144. *Mezihomus* (2). Noir luisant, la corie des hémiélytres grise, seulement bordée de brun à la côte externe vers l'extrémité. Long. 0,003.

Le bord postérieur du prédorsum légèrement taché de fauve; les nervures longitudinales de la corie et quelques fins points épars à l'entour, noirs; la membrane d'un blanc mat avec une tache médiane plus ou moins large et les

(1) Ε῞τερος, varié, χρῶμα, couleur.

(2) Hébreu זהם, *ziem*, souiller.

nervures, noires; pattes et antennes noires, la base des cuisses et les jambes plus ou moins ferrugineuses.

Orléans (Fairmaire).

20. (16). Prothorax notablement allongé, un peu plus rétréci en avant qu'en arrière.

PRODÈRE.

145. *Proderus* (1). Noir uniforme assez luisant. Long. 0,007.

Corps élancé; tête petite en cône allongé; hémiélytres d'un brun foncé, atteignant à peine l'extrémité de l'abdomen, la membrane sombre, presque coriace, les nervures peu apparentes; abdomen en ovale allongé, un peu élargi en arrière; pattes d'un jaunâtre ferrugineux. ♂.

Sardaigne (Spinola); Alger (Lucas).

22. (15). Prothorax trapézoïdal, court, le sillon prédorsal transverse placé à peu près au milieu.

MÉHOPHE †.

146. *Mehophus* (2) Noir; la corie des hémiélytres d'un brun ferrugineux, avec une tache à la base et quelques autres à l'extrémité, noires. Long. 0,006.

tibialis Hahn. I. 23. pl. 4. f. 14.

Les jambes ferrugineuses.

Assez commun en Allemagne, au pied des arbres, dans les mousses ou les écorces (d'après Hahn).

BRACHYOLME.

147. *Brachyolmus* (3). Noir, la corie des hémiélytres d'un jaunâtre cendré. Long. 0,005.

(1) Πρὸ, en avant, δέρη, cou.
(2) Hébreu, עיפה, *hepha*, obscurité.
(3) Βραχὺς, court, ὅλμος, tronc.

arenarius Linn. 729. 95. — Fabr. R. 233. 146 (*nec* Hahn).

Les deux derniers articles des antennes assez épaissis; la corie finement ponctuée, la membrane très transparente, à peine nuancée de brun; pattes assez courtes, les cuisses antérieures peu renflées.

Environs de Paris, dans les prairies. Fabricius dit: Dans les lieux sabloneux de l'Europe septentrionale.

23. (14). Prothorax rétréci en avant, les angles antérieurs ne saillant pas en dehors de la ligne des yeux.

24. (25). Abdomen notablement aplati, plus large que le prothorax, la tête très petite proportionnellement.

Gastrode.

148. *Gastrodes* (1). Ferrugineux, la tête, la partie antérieure du prédorsum, l'écusson et le sternum noirs. Long. 0,008.

abietis Linn. 732. 115.—Fabr. R. 256. 16.—Panz. 92. 22.—Fall. 61. 21.—Burm. 295. 4.—*ferrugineus* Linn. 730. 99.—Schill. 82. 1. pl. 7. f. 7. Var.?—Hahn. III. pl. 84. f. 254.—*grossipes* De G. 308. 31. pl. 15. f. 20. 21.

Le prothorax s'élargissant notablement en arrière. ♂♀.

Assez commun dans les forêts et les jardins, sur le tronc des arbres et notamment sous l'écorce du sapin, surtout dans l'Europe méridionale. On le rapporte aussi de l'Amérique septentrionale.

25. (24). Abdomen en ovale allongé, la tête de grandeur ordinaire.

26. (27). Prédorsum court, sans sillon transverse prononcé au milieu.

(1) Γαστὴρ, ventre (Westwood. Steph. C.)

Œdobraque.

149. *Œdobrachium* (1). Noir, couvert d'un duvet grisâtre, avec deux petites taches pâles de chaque côté du prédorsum. Long. 0,006.

geniculatus Hahn.? I. 68. pl. 10. f. 41.

Les deux petites taches jaunâtres du prédorsum placées l'une avant et l'autre sur l'angle postérieur, quelquefois confondues en une seule ; la partie prédorsale postérieure grisâtre ; une petite tache pâle de chaque côté, à l'extrémité de l'écusson ; la corie des hémiélytres d'un jaunâtre sale, avec deux principaux points bruns à l'extrémité ; la membrane légèrement enfumée, avec les nervures blanches ; deux épines aux cuisses antérieures, près de l'extrémité ; les cuisses noires, les genoux et les tarses pâles. ♂♀.

France ; Italie ; très commun.

Pasate.

150. *Pasatus* (2). Noir, la partie postérieure du prédorsum et la corie des hémiélytres grises, tachetées de noir ; la membrane noire, avec une tache à la base et une autre à l'extrémité, blanches. Long. 0,005.

sylvestris Fabr. R. 232. 138.

Très voisin du précédent dont il n'est peut-être qu'une variété, mais plus brun ; la petite tache pâle latérale du prédorsum moins prononcée ; la corie des hémiélytres finement ponctuée de noir, avec deux petites taches noires anguleuses, assez notables, à l'extrémité, renfermées entre les nervures ; les pattes noires. ♂♀.

Environs de Paris, sous les vieux bois, en novembre ;

(1) Οἰδέω, enfler, βραχίων, bras.

(2) Hébreu פשט, *pasat*, ôter l'écorce.

Alger (Lucas); Milan (Villa). Les individus du midi de l'Europe ont un léger bord membraneux de chaque côté du prothorax.

Talée.

151. *Taleus* (1). Noir, la corie des hémiélytres d'un jaune pâle, avec deux taches quelquefois confondues d'un brun tranchant, à l'extrémité. Long. 0,004.

La membrane blanche, légèrement nuancée de brun; les pattes d'un jaune ferrugineux, les cuisses antérieures brunes. ♀.

Environs de Paris, en mai; Sicile (Ghiliani).

Ammèthe.

152. *Ammethus* (2). Noir ferrugineux, la partie postérieure du prédorsum, et la corie des hémiélytres un peu plus claires. Long. 0,003.

arenarius Hahn. I. 43. pl. 7. f. 27.

La membrane blanche, avec les nervures nuancées de brunâtre; quelquefois la membrane d'un brun uniforme; pattes ferrugineuses. ♂♀.

Environs de Paris; Haute Italie (Villa); Allemagne; dans le sable.

27. (26). Prédorsum ayant un sillon transverse prononcé.

28. (29). Cuisses antérieures allongées, peu épaissies.

Hémiélytres amples, la membrane presque opaque. — *Pattes* grêles, les cuisses mutiques.

Aulacome.

153. *Aulacomus* (3). Brun jaunâtre ferrugineux, les

(1) Hébreu, טלא, *tala*, couvrir de grandes taches.

(2) Ἄμμος, sable, ἤθω, habiter.

(3) Αὖλαξ, sillon, ὦμος, épaule.

hémiélytres jaunâtres, variées de brun. Longueur 0,007.

Le lobe prédorsal antérieur plus court que dans l'espèce suivante; une bande transverse médiane irrégulière sur la corie et une tache à la pointe extrême, brunes; la base de la corie et la membrane tachées aussi de brun; pattes et antennes d'un jaune pâle. ♀.

France.

ISCHNOPE.

154. *Ischnopus* (1). Noir, le lobe prédorsal postérieur ferrugineux, tacheté de brun, les hémiélytres d'un jaune pâle. Long. 0,006.

La corie finement striée de brun longitudinalement; les nervures de la membrane blanches; pattes ferrugineuses. ♀.

France (Muséum).

29. (28). Cuisses antérieures courtes, grosses; épineuses en dessous.

NÉCUDE.

155. *Necudum* (2). Noir, les hémiélytres blanches, avec deux bandes ou taches transversales brunes. Long. 0,003.

contractus Herr. Sch. IV. 97. pl. 140. f. 440.

Assez velu; la tête finissant en cône allongé, très aigu; le prothorax assez rétréci en avant, sa partie prédorsale postérieure plus ou moins tachée de ferrugineux; la bande transversale de la corie des hémiélytres assez large, irrégulière, formée par quelques stries longitudinales; la membrane offrant une autre large tache brune qui forme aussi une espèce de bande transverse plus foncée et moins

(1) Ἰσχνὸς, grêle, ποῦς, pied.
(2) Hébreu נקד, *nacad*, piquer, tacheter.

large près du bord externe, ou qui occupe toute la base et projette une branche médiane longitudinale plus ou moins distincte vers l'extrémité; les antennes brunes, le second article, sauf l'extrémité, pâle, notablement plus long que le troisième, le quatrième de la longueur du précédent; les pattes pâles, les cuisses épaissies, brunes, les antérieures très grosses, armées d'une ou deux épines en dessous vers l'extrémité. ♂.

Orléans (Fairmaire); Sardaigne; Nord de l'Afrique; Caucase (Spinola).

Une variété trouvée au Fort de l'Ecluse (Goureau) a le prédorsum tout noir, avec l'extrémité de l'écusson et la base des hémiélytres, blanches, le reste de l'écusson et de la corie, noir, la membrane plus ou moins claire, avec les nervures fines et noires, et le second article des antennes entièrement roux, avec les autres articles noirs.

La figure d'Herrich Schäffer, dont cette variété se rapproche le plus pour la coloration, a notamment, de plus, les antennes toutes noires et un point blanc au bord externe de la corie dans la partie noire de l'extrémité.

L'individu trouvé par M. Fairmaire a le bord antérieur et toute la partie postérieure du prédorsum ferrugineux, tandis que ceux de Sardaigne et du Caucase ont cette partie presque aussi noire que le reste; le premier et ceux de Sardaigne ont la base de la membrane d'un noir foncé, tandis que celui du Caucase a cette partie d'un brun notablement plus clair.

Un individu envoyé du Piémont par M. Ghiliani, a la tête et le prothorax d'un brun foncé ferrugineux uniforme, avec les hémiélytres d'un pâle transparent presque sans taches brunes.

La coloration paraît ainsi varier considérablement dans cette espèce.

Le *Pachymerus fracticollis* Schill. (82. 27. pl. 7. f. 6. —Hahn. I. 66. pl. 10. f. 40) que nous n'avons pas vu en nature, appartient à la subdivision du Nécude, mais nous paraît très distinct de lui comme espèce, notamment par le sillon transverse du prédorsum beaucoup plus profond.

30. (1). Hémiélytres plus courtes que l'abdomen, la membrane nulle ou seulement rudimentaire au moins dans les femelles.

31. (36). Abdomen ovalaire.

32. (33). Prothorax ayant un bord relevé de chaque côté.

Cadase.

156. *Cadasus* (1). Testacé brun assez uniforme, les antennes très velues. Long. 0,006.

Antennes assez courtes, leur premier article très épais; le prothorax assez allongé, un peu plus étroit que l'abdomen, à peine plus large en arrière qu'en avant, les bords latéraux arqués, assez notablement aplatis et tachetés de noir; la corie des hémiélytres atteignant plus des deux tiers de l'abdomen; la membrane rudimentaire, consistant en un rebord étroit et demi-circulaire jaunâtre, avec une tache noire au milieu; l'abdomen en ovale assez pointu postérieurement; cuisses antérieures assez notablement épaissies

France; rare. On serait presque tenté de prendre cette espèce pour une nymphe du Névèle (123); mais les caractères signalés ne nous permettent pas d'admettre cette opinion. Nous en connaissons deux individus dont l'un est au Muséum.

33. (32). Prothorax sans bord relevé de chaque côté.

(1) Hebreu, קדש, *cadasch*, impur.

34. (35). Hémiélytres dépassant le milieu de l'abdomen.

PLINTHISE.

157. *Plinthisus* (1). Noir de poix luisant uniforme, les angles antérieurs du prothorax notablement saillants. Long. 0,003.

brevipennis Latr. G. III. 123.—Schill. 75. 16. pl. 6. f. 10.—Hahn. I. 59. pl. 9. f. 36. — Westw. J. II. 122.

Cuisses antérieures très renflées.

Environs de Paris ; Meudon (Signoret), en février ; midi de la France (Perris) ; Alger (Lucas).

CALUTHE.

158. *Caluthus* (2). Brun ferrugineux luisant, les angles antérieurs du prothorax doucement arrondis, non saillants. Long. 0,003.

antennatus Schill. 76. 18. pl. 8. f. 10.—Hahn. I. 58. pl. 9. f. 35.

Disque prédorsal antérieur noir ; hémiélytres d'un ferrugineux plus clair, surtout à la base ; la membrane complètement développée dans le mâle. ♂♀.

Midi de la France ; Marseille ; Alger (Lucas) ; Allemagne, sous les écorces.

35. (34). Hémiélytres ne dépassant pas le milieu de l'abdomen.

SOPHIO.

159. *Sophio*. Rougeâtre ferrugineux assez clair, l'écusson et l'abdomen bruns. Long. 0,0015.

Le corps assez large, le prothorax carré, les angles an-

(1) Πλίνθος, brique,
(2) Hébreu, קלוט, *calut*, tronqué.

térieurs arrondis, notablement saillans en dehors des yeux.

Fontainebleau (Signoret); trouvé dans une fourmilière par M. Chevrolat, qui a manifesté le désir que le nom donné à cet insecte rappelât celui d'une sœur chérie nommée Sophie, qu'il a perdue.

36. (31). Abdomen allongé, linéaire.

PTÉROTMÈTE.

160. *Pterotmetus* (1). Noir luisant, les hémiélytres d'un testacé rougeâtre. Long. 0,004-6.

> *staphyliniformis* Schill. 77. 19. pl. 3. f. 4. — Hahn. I. 226. pl. 36. f 118. — Am.Serv. 256.— *staphylinoides* Burm. 294. 3.

La membrane en forme de rebord blanchâtre, à l'extrémité de la corie, et atteignant à peu près, dans cet état, le milieu de l'abdomen.

France; Orléans; Allemagne; midi de l'Europe.

TYNOPTERYX.

161. *Tynopteryx* (2). Noir, le bord postérieur du prédorsum et les hémiélytres grisâtres, pâles; le dernier article des antennes plus long que le précédent. Long. 0,003-5.

> *hemipterus* Schill. 77. 20. pl. 6. f. 11. — *staphiliniformis* Hahn. I. 61, 226. pl. 9. f. 37.

Les hémiélytres atteignant à peine le tiers de la longueur de l'abdomen; deux linéoles longitudinales brunâtres se réunissant pour former une courbe à l'extrémité de la corie; la membrane rudimentaire, en forme de rebord blanchâtre.

(1) Πτερόν, aile, τμάω, couper.
(2) Τύνος, petit, πτέρυξ, aile.

France; Italie; Allemagne.

MICROPE.

162. *Micropus* (1). Noir, le dernier article des antennes pas plus long que le précédent, les hémiélytres (quand la membrane n'est pas développée) n'atteignant pas le quart de la longueur de l'abdomen. Long. 0,003-5.

Genei Spin. 221.—*decurtatus* Herr. Sch. IV. 10. pl. 113. f. 355.

Noir mat, couvert d'un duvet grisâtre; les angles postérieurs du prédorsum et les hémiélytres pâles, la membrane (quand elle n'est pas développée) rudimentaire, en forme d'un rebord blanchâtre, ou (quand elle est développée) atteignant les trois quarts de la longueur de l'abdomen; la corie offrant trois linéoles longitudinales brunes, les deux internes très rapprochées, fermées à l'extrémité par une autre linéole; la membrane (quand elle est développée) offrant des linéoles semblables; pattes d'un ferrugineux pâle, les cuisses et les antennes noires.

Sardaigne (Spinola); Bayonne (L. Dufour), en abondance sur les bords de la mer. M. Lucas en a rapporté d'Algérie un individu où la membrane est complètement développée.

SUBDIVISION IV.

CÉSIVENTRES. *CÆSIVENTRES* (2).

Lygæus Fabr. — Panz. — Wolff. — Fall. — *Heterogaster* Schill. — Hahn. — Burm. — Blanch. — *Stenogaster* Hahn. — Am. Serv. — *Cymus* Hahn. — Burm. — Blanch. — Am. Serv. — *Lyctocoris* Hahn. — *Kleidocerus* Westw. — *Cymodema* Spin. — Am. Serv.

(1) Μικρὸς, petit, πoῦς, pied.
(2) *Cæsus*, fendu, *venter*, ventre.

Cette subdivision se distingue des précédentes par un ventre profondément échancré pour recevoir les plaques vulvaires, les deux derniers segments ventraux étant coupés obliquement à cet effet (*fig.* 33); la membrane des hémiélytres généralement claire, transparente, et les pattes courtes et fortes.

1. (10). Dernier article des antennes pas notablement plus court que le précédent.
2. (9). Hémiélytres aussi longues que l'abdomen.
3. (6). Membrane des hémiélytres à nervures longitudinales réunies par une nervure transverse.

Tête forte.—*Antennes* courtes, assez fortes, le dernier article légèrement épaissi; fusiforme. — *Hémiélytres* dépassant un peu l'extrémité de l'abdomen.

4. (5). Prothorax à bords latéraux légèrement arqués, aplatis, formant un rebord presque tranchant.

NEGGÈQUE.

163. *Neggechus* (1). Grisâtre testacé tacheté de noir. Long. 0,006.

salviæ Schill. 85. 2. pl. 3. f. 3.—Burm. 293. 2.

Pointillé de noir; la tête, une bande étroite transverse irrégulière peu distincte près du bord prédorsal antérieur, et l'écusson noirâtres; les bords latéraux du prothorax quelquefois un peu sinués au milieu. ♂♀.

Midi de la France; Alger; rare aux environs de Paris; sur la sauge et la vipérine.

5. (4). Prothorax presque carré, ses bords latéraux arrondis, non en forme de rebord aplati.

Prédorsum ayant un sillon transverse placé presque au milieu.

(1) Hébreu, נגח, *naggach*, qui frappe des cornes

HÉTÉROGASTRE.

164. *Heterogaster* (1). Noir bronzé métallique luisant, les hémiélytres grises, pointillées de brun. Long. 0,008.

urticæ Fabr. R. 231. 136.—Ross. 1329. — Fall. 49. 2.—Schill. 84. pl. 7. f. 8. — Hahn. I. 73. pl. 11. f. 43. — Burm. 293. 1.—Blanch. 132.

Le bord postérieur du prédorsum taché de jaunâtre; la corie des hémiélytres jaunâtre, tachetée de brun; pattes pâles, les cuisses antérieures presque entièrement noires, les autres plus ou moins de cette couleur, vers l'extrémité; les jambes trois fois annelées de brun irrégulièrement; antennes jaunâtres; une large tache conique jaune au milieu du ventre dans la femelle. ♂♀.

Très commun en juillet, notamment sur l'ortie, dans toute la France.

HÉRARIE.

165. *Heraria* (2). Grisâtre, tachetée de brun, la corie des hémiélytres pâle, ponctuée de noir à son extrémité. Long. 0,005.

thymi Wolff. 149. pl. 15. f. 143. — Fall. 49. 3.— *ericæ* Schill. 86. 4. pl. 7. f. 10. — Burm. 292. 2. — *punctipennis* Herr. Sch. IV. 75. pl. 131. f. 403.

L'écusson noir, tacheté de grisâtre; deux principaux points noirs de forme oblongue sur la côte externe qui sépare la corie de la membrane; celle-ci ordinairement sans tache; pattes pâles, tachetées de brun; antennes brunes. ♂♀.

Environs de Paris, sur les hauteurs, à terre, dans les lieux arides.

(1) Ε῞τερος, différent, γαστὴρ, ventre.
(2) Hébreu, ערער, *harhar*, bruyère.

ENSTAGONIE.

166. *Enstagonia* (1). D'un brun ferrugineux, la corie des hémiélytres réticulée de pâle, la membrane noire avec une tache blanche semi-circulaire, à la base. Long. 0,005.

reticulatus Herr. Sch. IV. 77. pl. 131. f. 405.

Le corps un peu plus ramassé que dans la précédente espèce, mais avec un faciès analogue; la partie postérieure du prédorsum, l'écusson et la corie des hémiélytres d'un ferrugineux un peu plus clair que le reste du corps; les nervures de la corie blanches et formant des réticulations en petit nombre; une linéole longitudinale médiane, peu sensible, au bord postérieur du prédorsum, et quelquefois une autre sur chaque angle postérieur ainsi qu'à l'extrémité de l'écusson, pâles; les pattes d'un brun ferrugineux. ♂.

France (Muséum); Hongrie; Espagne.

6. (3). Membrane des hémiélytres à nervures longitudinales non réunies par des nervures transverses; tête petite.

7. (8). Prothorax en cône allongé, son bord postérieur coupé droit ou légèrement échancré.

STÉNOGASTRE.

167. *Stenogaster* (2). Noir mat très foncé, la corie des hémiélytres rouge ou pâle. Long. 0,004-5.

lavateræ Fabr. R. 240. 186. — *tardus* Hahn. III. 16. pl. 78. f. 241. — Am. Serv. 255.

L'extrémité de la corie tachée de noir, la membrane blanche; milieu du ventre, hanches et un grand anneau aux jambes postérieures, rouges ou rougeâtres. ♂♀.

Midi de la France, sur les Malvacées. On distingue les deux variétés suivantes:

(1) Ἐν, avec, σταγών, goutte.

(2) Στενός, étroit, γαστὴρ, ventre, estomac.

1° — DE LA LAVATÈRE. *lavateræ* Fabr. La corie rouge.
2° — PALE. *pallidus**. La corie pâle.

8. (7). Prothorax court, large, ses bords latéraux et postérieurs légèrement arqués.

CLIDOCÈRE.

168. *Clidocerus* (1). Rougeâtre ferrugineux en dessus, noir en dessous. Long. (hémiél. non compr.) 0,004.

resedæ Panz. 40. 20. — Schill. 89. pl. 8. f. 5. — Westw. Steph. C.—Burm. 292. 1.

Une ligne brune étroite près du bord prédorsal antésieur, et quelques taches brunes, disparaissant quelquefois, près du bord postérieur; hémiélytres beaucoup plus longues que l'abdomen, la corie pâle, légèrement teintée de jaune rougeâtre et transparente, avec une petite tache noire formée de deux points rapprochés sur son disque, et quatre points noirs espacés sur son bord extrême, touchant la membrane, celle-ci blanche; tous ces points peu distincts et disparaissant quelquefois; dessous du corps couvert d'un poil ras grisâtre; pattes d'un jaune rougeâtre; le dernier article des antennes notablement épaissi en massue, brun ainsi que le premier; les deux intermédiaires rougeâtres, avec leur base et leur extrémité noires. ♂♀.

Environs de Paris et dans toute l'Europe centrale et méridionale.

9. (2). Hémiélytres sans membrane, beaucoup plus courtes que l'abdomen.

NITHÈQUE.

169. *Nithecus* (2). Grisâtre, taché de noir, les hémiélytres pas plus longues que l'écusson. Long. 0,004-5.

Couvert de points enfoncés; la tête assez grosse, trian-

(1) Κλειδόω, terminer, κέρας, corne.
(2) Hébreu, נתח, *naththach*, couper.

gulaire; les yeux gros, globuleux, saillants; ocelles peu apparents; antennes longues à peine de la moitié du corps, le premier article très court, le second le plus long, les deux suivants d'égale longueur, le quatrième un peu épaissi, fusiforme; prothorax presque carré, un peu rétréci antérieurement et dépassé de chaque côté par la saillie des yeux, avec trois taches prédorsales brunes; l'écusson assez grand, en triangle presque équilatéral, ses bords arqués, son extrémité arrondie, noir, tacheté de grisâtre, avec une faible carène jaune à l'extrémité; les hémiélytres à peu près de la forme et de la grandeur de l'écusson, jaunâtres, avec quelques nervures longitudinales assez marquées, brunâtres; abdomen à bords latéraux aplatis et relevés de chaque côté, tachetés de noir et de jaunâtre; le ventre noir, plus ou moins taché de jaunâtre vers l'extrémité; les pattes jaunâtres, avec les cuisses tachées de noir; les antennes noires, leur second article rougeâtre, sauf son extrémité noire. ♂♀.

France moyenne; fort de l'Ecluse (Goureau).

Pris en état d'accouplement, ce qui fait supposer que ces insectes sont arrivés à l'état parfait.

Le *Lyctocoris corticalis* Hahn (III. 21. pl. 79. f. 244) a un faciès très analogue avec cette espèce; mais la différence des caractères exprimés nous empêche d'admettre que ce puisse être la même.

10. (1). Dernier article des antennes notablement plus court que le précédent.

Antennes courtes, le premier article très court.

Cyme.

170. *Cymus* (1). Jaune rougeâtre, le second article

(1) Κῦμα, flot, onde.

des antennes à peu près aussi long que le troisième; la tête en triangle allongé. Long. 0,003.

claviculus Schill. 90. pl. 8. f. 6. — Hahn. I. 77. pl. 12. f. 44. — Burm. 292. 3. — Blanch. 131. 3. — Am. Serv. 259. — *caricis* Fall. 51. 5.

Prothorax en trapèze peu rétréci antérieurement; l'écusson très court, plus large que long; hémiélytres plus longues que l'abdomen, la corie d'un jaune pâle, la membrane blanche, à nervures courbes et notablement ondulées; les cuisses antérieures à peine plus épaisses que les autres; le dernier article des antennes très court, oviforme. ♂♀.

Commun au printemps, dans toute la France et l'Europe.

Cymodême.

171. *Cymodema* (1). Testacé clair, le second article des antennes beaucoup plus court que le troisième; la tête presque carrée. Long. 0,003.

tabida Spin. 215. — Am. Serv. 260.

La tête finissant en pointe aiguë entre les antennes et projetant une pointe semblable de chaque côté, derrière l'insertion des antennes, ce qui fait paraître la tête trifide; une petite ligne longitudinale sur la partie antérieure du prédorsum et sur l'écusson, d'un jaune pâle, l'écusson en cône très allongé. ♂.

Sardaigne; midi de la France?

Nous ne plaçons cette espèce dans les Césiventres que par supposition du caractère propre aux femelles, que nous ne connaissons pas. Au reste, elle a un mode d'insertion d'antennes très différent de toutes les autres espèces de

(1) *Cymus* et *δέμας*, corps.

cette division, et qui pourrait la faire ranger dans celle des Supéricornes, si le système d'innervation de la membrane des hémiélytres ne la ramenait pas naturellement dans celle-ci. Cette espèce forme, sous ce rapport, une anomalie singulière dans les Inféricornes.

SUBDIVISION V.

MAGNOCULES. *MAGNOCULI* (1).

Salda Fabr. — Le P. Serv. — Guér. — Brull. — *Geocoris* Fall. — *Ophthalmicus* Schill. — Burm. — Herr. Sch. — Blanch. — Am. Serv.

Cette subdivision se distingue de toutes les autres par une tête (*fig.* 29) large, transversale, les yeux grands, réniformes, allongés.

Tête courte, les yeux dépassant de chaque côté la ligne du prothorax, le bord antérieur offrant une pointe plus ou moins prolongée au milieu. — *Ocelles* peu distincts, aussi éloignés entre eux que des yeux. — *Antennes* courtes, le quatrième article aussi long que le troisième. — *Prothorax* en forme de carré plus ou moins régulier. — *Ecusson* grand. — *Pattes* assez courtes, les cuisses un peu épaissies, fusiformes ; tarses très longs. Les autres caractères sont ceux des Quadrinerves, sauf la membrane des hémiélytres, qui est semblable à celle des Ondinerves.

1. (2). Hémiélytres entièrement coriaces, sans membrane, ou la corie très grande et la membrane très courte.

Holoscyte †.

172. *Holoscytus* (2). Noir luisant, avec une ligne longitudinale médiane sur le prédorsum, blanche, et l'extrémité des hémiélytres pâle. Long. 0,004.

(1) *Magnus*, grand, *oculus*, œil.
(2) Ὅλος, bout, *σκύτος*, cuir.

atra Fabr. R. 114. 4. — Panz. 92. 20. — Wolff. 43. pl. 5 f. 40. — Fall. 71. 3. — Schill. 62. 2. — Hahn. I. 88. pl. 14. f. 49, 50. — Burm. 291. 2.

Dans l'Europe moyenne, dit M. Burmeister, et commun partout (d'après les auteurs).

SIRION †.

173. *Sirion* (1). Noir, les bords du prédorsum et le contour des hémiélytres pâle. Long. 0,004.

grylloides Linn. 717. 13. — Fabr. R. 115. 7. — Wolff. 44. pl. 5. f. 41. — Fall. 70. 1. — Schill. 62. 1. pl. 8. f. 7. — Hahn. I. 86. pl. 14. f. 48. — Burm. 291. 1. — Fieb. 123. 17. — *dispar* Wag.? A. Fr. 1839. 523. — Herr. Sch.? VII. 16. pl. 222. f. 696, 697.

Rare. Linné dit : Caché sous les feuilles de la patience (*rumex*). M. Waga dit que la femelle de son *O. dispar* est toute noire. M. Fieber pense que cette femelle appartient à une autre espèce (*O. Ullrichii* Fieb.), mais que le mâle de l'*O. dispar* Wag. appartient à notre Sirion.

2. (1). Hémiélytres avec une membrane ordinaire.
3. (4). Tête rouge.

PLAGIOPS.

174. *Plagiops* (2). Noir luisant ponctué; les pattes ainsi que la tête d'un rouge fauve. Long. 0,009.

erythrocephala Le P. Serv. 321. 1. — Guér. I. pl. 56. f. 4. — Brull. 387. — Blanch. 135. 2. — Am. Serv. 261. 1. — Fieb. 115. 2. — *frontalis* Herr. Sch. IV. 23. pl. 117. f. 371, D.

La membrane des hémiélytres claire; le pénultième

(1) שריון, *schirjon*, cuirasse épaisse.

(2) Πλάγιος, oblique, ὤψ, œil.

segment ventral coupé obliquement dans la femelle; comme dans les Césiventres. ♂♀.

Midi de la France; Smyrne.

Les yeux des mâles sont plus grands, plus aigus que ceux des femelles. M. Fieber fait observer que dans cette espèce la marge interne de la corie (*clavus*) est entièrement distincte du reste de cette partie de l'hémiélytre et forme un pli mobile avec elle.

4 (3). Tête noire.

Prothorax en forme de carré transverse. — *Marge* interne de la corie ne se pliant pas.

OPHTHALMIQUE.

175. *Ophthalmicus* (1). Noir, avec une ligne prédorsale longitudinale médiane et les hémiélytres blanchâtres. Long. 0,004.

> *albipennis* Fabr. R. 114. 5. — Fall. 70. 2. — Burm. 291. 3. — Herr. Sch. IV. 22. pl. 117. f. 370. — Blanch. 135. 3. — Am. Serv. 261. 4. — Fieb. 120. 11.

L'extrémité de la corie des hémiélytres brune, quelquefois aussi ses bords latéraux. ♂♀.

Marseille (Solier); Piémont (Ghiliani).

IRACON (*fig.* 29).

176. *Iracon* (2). Noir luisant, le bord du prédorsum blanchâtre. Long. 0,004.

> *pallidipennis* Am. Serv. 261. 3.

Le bord antérieur de la tête, une ligne étroite au bord

(1) Ὀφθαλμός, œil.

(2) Hébreu, ירקון, *jeracon*, valeur.

antérieur ainsi que le bord postérieur du prédorsum, les yeux, les hémiélytres et les pattes, blanchâtres. ♂♀.

Midi de la France.

DIVISION III.

CÉCIGÈNES. *CÆCIGENÆ* (1) Am. Serv.

Cimex Linn. — Geoffr. — De G. — Stoll. — Tign. — *Lygæus* Fabr. — Wolff. — *Pyrrhocoris* Fall. — L. Duf. — Burm. — Curt. — Ramb. — Am. Serv. — *Platynotus* Schill. — Hahn. — *Astemma* Brull — Blanch.

Cette division se distingue des deux précédentes par l'absence des ocelles

Indépendamment de ce caractère, elle se distingue aussi de toutes les autres par une disposition particulière des nervures de la membrane des hémiélytres (*fig.* 29), laquelle offre deux cellules placées à la base et coupées obliquement par l'extrémité de la corie, en ovale irrégulier à l'extrémité opposée, accolées l'une à l'autre, l'externe un peu plus grande que l'interne, avec des nervures droites ou fourchues en nombre variable, qui partent par irradiation du contour de ces cellules. Cette disposition très marquée dans l'un des principaux types exotiques de cette division, le Dysderque (*Kœnigii* Fabr.), est toutefois à peine reconnaissable dans une des deux espèces européennes qu'elle renferme, la Pyrrhocore, dont les hémiélytres sont même ordinairement dépourvues de membrane; mais elle est très distincte dans l'autre espèce européenne, le Platymèce.

PYRRHOCORE.

177. *Pyrrhocoris* (2). Rouge, avec des taches, notam-

(1) *Cæcus*, aveugle, *geno*, enfanter.

(2) Πυῤῥὸς, rouge, κόρις, punaise.

ment deux points sur la corie des hémiélytres, noirs. Long. 0,010.

apterus Linn. 727. 78. — De G. 276. 20. — Fabr. R. 227. 116. — Wolff. 108. pl. 11. f. 102. — Tign. 279. pl. 9. f. 5. — Schill. 57. — Hahn. I. 19. pl. 3. f. 11. — L. Duf. R. 42. 1. — Burm. 286. 12. — Curt. pl. 465. — Brull. 373. — Blanch. 129. 7. pl. 5. f. 1. — Am. Serv. 269. 1. — *calmariensis* Fall. 45. 1. — La Punaise rouge des jardins. Geoffr. 440. 11. pl. 9. f. 4. — La Punaise sociable. Stoll. 62. pl 15. f. 103. — Lygée aptère. Faun. Fr. pl. 5. f. 3.

Tête, disque médian du prédorsum, écusson, bord interne de la corie le long de ce dernier, un gros point sur le disque de cette corie avec un autre plus petit près de la base, la membrane quand elle existe, le dessous du corps, les pattes et les antennes, noirs; bords de l'abdomen, un collier, une bande étroite à chaque segment du sternum, les hanches et l'extrémité du dernier segment ventral, rouges. ♂♀.

Cette espèce, des plus abondantes en Europe, vient aussi de l'Amérique septentrionale; De Geer dit qu'elle est très commune en Hollande, mais plus rare en Suède. Elle est connue aux environs de Paris sous le nom de *suisse*, probablement à cause de sa couleur rouge, qui était celle de l'uniforme des troupes suisses anciennement au service des rois de France. On la nomme aussi *cherche-midi* parce qu'on la voit rechercher les lieux exposés au soleil, au pied des arbres ou au bas des murs, entassée par groupes de cinquante à soixante individus, qui se tiennent serrés les uns contre ou sur les autres, et la tête dirigée vers un point central. On rencontre quelquefois dans nos départements méridionaux des individus dont les hémiélytres sont pourvues de membrane; dans ce cas

ils ont aussi deux ailes inférieures de couleur noire ; Geoffroy dit même qu'il en a trouvé quelques-unes dans cet état, aux environs de Paris.

La femelle, dit M. L. Dufour (R. 209), ne présente aucun vestige d'oviscapte. Les pièces vulvaires sont au nombre de six.

L'armure copulatrice ou plaque anale du mâle est une pièce arrondie, noire, une sorte de capsule cornée, enchassée en grande partie dans le dernier anneau de l'abdomen, et articulée avec un demi segment bordé de rouge, qui en recouvre une portion. Sa face inférieure est convexe, très lisse, glabre, luisante sans aucune trace de division. Sa face supérieure, entièrement abritée dans l'état de repos, sous la dernière plaque dorsale de l'abdomen, est horizontale, déprimée, garnie d'un court duvet dans son contour, et on observe, vers son milieu, deux petites pièces cornées, noirâtres, lancéolées, contiguës, mais distinctes par une rainure médiane, et dont les pointes sont dirigées en avant. Ces pièces, susceptibles d'un mouvement de bascule sur leur base, paraissent destinées à jouer un rôle de préhension dans l'acte copulatif. C'est un peu en avant de leurs pointes que saillit l'organe mâle dans l'insecte vivant (*id.* 166).

Les accouplemens ont lieu indifféremment entre mâles et femelles soit ailés, soit aptères. Le mâle monte sur la femelle, qu'il saisit et embrasse avec ses pattes ; puis, après quelque temps, il se retourne en la lâchant, mais restant attaché à elle ; dans cet état, et étant le moins fort, il est entraîné par elle à reculons et sur le dos. On a remarqué, en plaçant ces insectes dans des vases, que l'accouplement durait de trois à quatre jours sans interruption. Au commencement, les mâles et les femelles se séparent au moindre attouchement ; mais lorsque l'accouplement a

duré déjà depuis quelque temps, on peut les saisir et les tourmenter sans qu'ils se détachent.

Le corps de la femelle s'élargit pendant l'accouplement, et acquiert à la fin de cet acte un développement au moins double de celui qu'il avait auparavant. Elle se traîne ensuite lentement, et va déposer ses œufs dans les lieux humides, sous les feuilles; ils sont disposés en tas, au nombre d'une vingtaine, grands d'un millimètre, ovales, d'un blanc de perle, très lisses et très brillans; leur couleur devient peu à peu bleuâtre, et ils grossissent jusqu'à l'éclosion. (Hausmann. *Magazin für insekt. von Illiger*. Tome Ier.)

Quand arrive la mauvaise saison, ces insectes se retirent sous les pierres et sous les écorces pour y passer l'hiver, pendant lequel ils restent engourdis; ils se raniment et reprennent leurs habitudes ordinaires dès les premiers jours du printemps. Ils n'exhalent absolument aucune odeur. Ils sucent la sève des végétaux, ainsi que des insectes morts, dit-on, même de leur propre espèce.

PLATYMÉCE.

178. *Platymecus* (1). Semblable à la précédente espèce, mais le corps plus oblong et un seul point noir sur les hémiélytres. Long. 0,008.

ægyptius Linn. 727. 79. — Fabr. R. 222. 87. — Hahn. II. 10. pl. 37. f. 121. — Ramb. 157. — Am. Serv. 270. 2.

Midi de la France; Egypte; Malaga. ♂♀.

TRIBU TROISIÈME.

BICELLULES. *BICELLULI* (2) Am. Serv.

Cette tribu se distingue des précédentes par les deux

(1) Πλατυς, plat, μῆκος, long.

(2) *Bis*, deux fois, *cellula*, cellule.

derniers articles des antennes très fins, sétiformes, ainsi que par l'existence d'une espèce d'appendice (*fig.* 37 *a*) à l'extrémité de la corie des hémiélytres, et d'une double cellule (*id. b*) à la base de la membrane; quelquefois les hémiélytres sont entièrement coriaces, sans membrane. Les ocelles n'existent pas.

L'appendice (*fig.* 37 *a*) consiste dans une pièce triangulaire séparée du reste de la corie par un pli transversal qui commence au bord externe et va se terminer un peu au-delà du milieu de l'hémiélytre sans atteindre jusqu'au bord interne; ce pli forme une espèce de coude ou d'articulation dont on ignore l'usage, mais qui ne paraît pas devoir constituer une articulation propre, puisqu'il s'arrête au milieu de la corie. La double cellule (*id. b*) qui existe à la base de la membrane, se compose d'une grande cellule ovalaire touchant laquelle s'en trouve une autre beaucoup plus petite, quelquefois même à peine distincte, placée au côté externe et formée par une nervure droite que projette la nervure arrondie qui circonscrit la double cellule; ces nervures, du reste, sont les seules que présente la membrane.

La tarière des femelles est notablement développée dans cette tribu.

Les mœurs de ces insectes sont inconnues. On les trouve généralement sur les plantes et dans les fleurs où l'on suppose qu'ils font la chasse à d'autres insectes plus petits qu'eux, dont ils sucent la substance avec leur bec. M. Meyer (V. 15) en compte cent soixante espèces d'Europe connues jusqu'à lui (en 1842), dont il a trouvé cent vingt-cinq en Suisse, ce qui fait presque le tiers du nombre total des Rhynchotes d'Europe, que le même auteur porte à cinq cent quarante. Les autres parties du monde n'en fournissent, au contraire, qu'une assez petite

quantité, soit que ces insectes affectionnent spécialement nos climats, soit qu'ils n'aient pas encore été suffisamment l'objet des recherches dans les pays exotiques. Du reste, ils sont difficiles à saisir, parce qu'ils sont agiles et s'envolent rapidement dès qu'on s'en approche. Ils aiment une température douce, et cherchent, dans les grandes chaleurs, les lieux frais et ombragés. Ils commencent à paraître avec les beaux jours et finissent avec eux vers le milieu de l'automne. La délicatesse et la mollesse des différentes parties de leur corps, qui se détachent facilement, empêchent qu'on puisse les conserver comme la plupart des autres insectes de cet ordre, dans les collections.

Les Bicellules se divisent en Rectifronts et Flexifronts.

DIVISION I.

RECTIFRONTS. *RECTIFRONTES* (1).

Cimex Linn.—Geoffr.—Ross.—*Miris* Fabr. —Wolff. —Hahn. — Fall. — Burm. — Herr. Sch.—Blanch. — Mey. — Am. Serv.

Cette division se distingue de l'autre par une tête qui, vue en dessus, est plus longue que large, dirigée horizontalement en pointe (*fig.* 35); les antennes insérées sur un tubercule assez loin en avant des yeux.

Corps allongé, étroit, linéaire, de couleur verdâtre en général. — *Yeux* petits, globuleux. — *Antennes* légèrement velues, le premier article notablement plus long que la tête, épaissi; le second grêle, cylindrique, le plus long de tous; le dernier plus court et encore plus fin que le précédent. — *Bec* atteignant la base de l'abdomen, ses articles à peu près d'égale longueur. — *Ailes inférieures* presque aussi longues que les hémiélytres. — *Pattes* lon-

(1) *Rectus*, droit, *frons*, front.

gues, les postérieures surtout; cuisses légèrement renflées; jambes frangées.

1. (2). Cuisses postérieures armées d'épines dans les deux sexes.

BLAPTOMÈRE.

179. *Blaptomerus* (1). Vert jaunâtre ou pâle. Long. 0,006-7.

calcaratus Fall. 131. 5. — Burm. 265. 2. — Am. Serv. 278. 2. — *dentatus* Hahn I. 15. pl. 2. f. 8. — Mey. 34. 1. — Miris verdâtre? Faun. Fr. pl. 6 f. 4.

Quelquefois des lignes brunâtres sur le prédorsum; les épines, au nombre de deux, inégales, placées en dessous, vers l'extrémité des cuisses postérieures. ♂♀.

Assez commun partout, sur les fleurs et dans les prairies.

2. (1). Cuisses postérieures mutiques.

3. (10). Hémiélytres plus longues que l'abdomen, la membrane grande.

4. (9). Prothorax sans rebord applati de chaque côté.

5. (8). Corps grêle, allongé, moins élargi que dans la division opposée.

6. (7). Antennes plus courtes ou pas plus longues que le corps.

CHLOROTE.

180. *Chlorotus* (2). Vert pré uniforme. Long. 0009-10.

virens Linn. 730. 102. — Fabr. R. 254. 7. — Ross. 1349. — Wolff. 78. pl. 8. f. 75. — Hahn. II. 79. pl. 54. f. 165. — Herr. Sch. III. 42. pl. 85. f. 257 — Mey. 35. 4.

(1) Βλάπτω, blesser, μηρὸς, cuisse.

(2) Χλωρὸς, vert.

Le premier article des antennes un peu plus long que le prothorax, notablement plus allongé et plus grêle que dans l'espèce suivante. ♀.

Environs de Paris et dans toute l'Europe. Il paraît un peu après le Miris, dans les grandes chaleurs de l'été. Nous rapportons à la même espèce un individu ♀, des environs de Troyes (Berton), dont les antennes sont plus courtes que le corps, le prothorax notablement plus allongé, plus rétréci en avant que dans l'espèce suivante, avec les cuisses légèrement plus renflées vers l'extrémité qu'à la base.

MIRIS (*fig.* 35).

181. *Miris*. Jaunâtre uniforme, avec deux lignes longitudinales brunes sur le prédorsum. Long. 0,008.

> *lævigatus* Linn. 730. 101. — De G. 292. 30. — Fabr. R. 253. 2.—Ross. 1347.—Wolff. 36. pl. 4. f. 36.—Panz. 93. 21.—Fall. 130. 4.—Hahn II. 76. pl. 53. f. 161.—Burm. 365. 1.—Herr. Sch. III. 43. pl. 85. f. 259. — Mey. 35. 3. — Am. Serv. 277. 1. — La Punaise blanchâtre aux yeux noirs. Geoffr. 457. 46.

Le premier article des antennes beaucoup plus court que le prothorax. ♂♀.

Commun dans toute l'Europe, en été, sur les fleurs des prairies.

PHÉLODÈRE.

182. *Pheloderes* (1). Jaune verdâtre, avec quatre lignes longitudinales noires, quelquefois confondues et réduites à deux, alors très larges, sur le prédorsum, ou même le prédorsum tout noir. Long. 0,006-7.

(1) Φηλος, tromper, δέρη, cou.

erraticus Linn. 731. 107. — Fall. 132. 6. — Hahn. II. 78. pl. 54. f. 163, 164. — Burm. 265. 3. — Blanch. 135. 2. — Mey. 34. 2. — Am. Serv. 278. 3. — *lateralis* Fabr. R. 254. 3. — *holsatus* Fabr. R. 254. 4. — Fall. 132. 7. — Herr. Sch. III. 41. pl. 85. f. 256. — Mey. 36. 5. — *hortorum* Wolff. 160. pl. 16. f. 154. — *quadrilineatus* Schrank. F. 111. 6.

Les antennes finement velues, le premier article notablement plus court et plus épaissi dans la femelle que dans le mâle.

Dans les mêmes lieux, mais plus rare que le précédent. Variétés.

1° — ERRATIQUE. *erraticus* Linn. — *quadrilineatus* Schrank. Quatre lignes brunes distinctes sur le prédorsum; le corps, les pattes et les antennes verts. ♂♀.

2° — HOLSAT. *holsatus* Fabr. Les quatre lignes réduites à deux plus larges ; la partie interne des hémiélytres brune. ♂.

3° — LATÉRAL. *lateralis* Fabr. (Hahn. f. 163). Les quatre lignes confondues ensemble; l'insecte noir, avec un bord latéral vert qui s'étend depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la corie; les antennes, ainsi que les pattes, plus ou moins noires ou brunes. ♂.

PORPHYROCHROSE.

183. *Porphyrochrosus* (1). Vert pâle, avec une ligne longitudinale sur le vertex, quatre sur le prédorsum, les deux intermédiaires très rapprochées et se prolongeant sur l'écusson, d'un rouge pourpre mêlé de brun, plus ou moins apparentes. Long. 0,004.

ruficornis Fall. 133. 8. — Herr. Sch. III. 40. —

(1) Πορφύρα, pourpre, χρόω, teindre.

pulchellus Hahn. II. 119. pl. 66. f. 200. — Mey. 37. 6.

Les antennes moins longues que le corps, pourprées, le premier article à peine aussi long que la tête ; quatre bandes longitudinales sur la poitrine et une de chaque côté de l'abdomen, large, d'un rouge pourpre, quelquefois non apparentes ; les pattes d'un verdâtre nuancé de pourpre. ♂♀.

Environs de Paris ; midi de la France (Perris) ; Suède ; Allemagne.

7. (6). Antennes plus longues que le corps.

RAMAME.

184. *Ramamus* (1). Vert jaunâtre plus ou moins taché de brun, avec trois lignes élevées plus claires sur le prédorsum.

longicornis Fall. 129. 3. — Herr. Sch. III. 43. pl. 85. f. 258. — Mey. 37. 7. — *tritici* Curt? pl. 701.

Le premier article des antennes plus long que le prothorax, les cuisses linéaires.

Piémont ; Suède ; Allemagne.

8. (5). Corps moins grêle, plus large que dans la division opposée.

GRAMMÔME.

185. *Grammomus* (2). Jaunâtre pâle, avec quatre lignes longitudinales d'un rougeâtre ferrugineux sur le prédorsum, les deux intermédiaires se prolongeant sur la tête. Long. 0,010.

Les lignes assez également espacées entre elles ; le premier article des antennes peu plus long que la tête ; la membrane blanche, les nervures jaunes.

(1) Hébreu, רמם, *ramam*, élever en haut.

(2) Γραμμὴ, ligne, ὦμος, épaule.

France (Muséum); midi de la France (Perris).

9. (4). Prothorax ayant un rebord aplati de chaque côté, avec une notable ligne prédorsale longitudinale élevée au milieu.

TRICHILÈQUE.

186. *Trichilechus* (1). Noir ou brun (quelquefois d'un pâle presque uniforme); les côtés du prothorax, la ligne prédorsale élevée et des lignes longitudinales sur les hémiélytres, d'un vert pâle. Long. 0,007.

carinatus Herr. Sch. VI. 49. pl. 197. f. 609.

Quelques taches pâles sur le vertex; les pattes et les antennes noires, le premier article de ces dernières très petit, à peine aussi long que la tête; les lignes pâles de la corie des hémiélytres au nombre de trois, l'une occupant le bord externe; la membrane enfumée, les nervures brunes.

Fontainebleau, en juin (Muséum); Allemagne.

10. (3). Hémiélytres plus courtes que l'abdomen.

SPILODÈRE.

187. *Spiloderes* (2). Jaune ou vert blanchâtre; le vertex taché de noir, et deux fortes taches noires sur le prédorsum, en avant. Long. 0,008-9.

Le corps moins élancé que dans les espèces précédentes; les hémiélytres atteignant seulement les trois quarts de l'abdomen, la membrane presque seulement rudimentaire. ♂♀.

Environs de Paris.

DIVISION II.

FLEXIFRONTS. *FLEXIFRONTES* (3)

Cette division se distingue de l'autre par une tête in-

(1) Τρεῖς, trois, χεῖλος, bord, ἔχω, avoir.

(2) Σπῖλος, tache, δέρη, cou.

(3) *Flexus*, fléchi, *frons*, front.

clinée et arquée en avant, plus large que longue, vue en dessus; les antennes insérées dans un coin près des yeux. (*fig*. 36).

Les Flexifronts se subdivisent en Claripennes et Coriopennes.

SUBDIVISION I.

CLARIPENNES. *CLARIPENNES* (1).

Cimex Linn.—Geoffr.— De G.—Scop.—Vill.— Ross. —Tign. — *Capsus* Fabr.— Panz —Wolff.— Coqb. — Fall. — Hahn. — Burm. — Herr. Sch. — Blanch. — Mey. — Am. Serv. — *Miris* Fabr. — Schell. — Panz. — Wolff. —Fall.— L. Duf.—Mey. —*Lygæus* Fabr. — Wolff.—Fall.—*Heterotoma* Latr.—Burm. — Blanch. — Am. Serv. —*Globiceps* Le P. Serv.—Am. Serv.—*Phytocoris* Hahn.— Burm. —Blanch.—Mey.—Am. Serv. — *Lopus* Hahn. — Mey. — *Phylus*, *Lygus*, *Pilophorus*, *Polymerus* Hahn. — *Attus* Hahn. — Burm.—*Strongylocoris* Blanch.

Cette subdivision se distingue de la suivante par des hémiélytres ordinaires, munies d'une membrane constante dans les deux sexes.

1. (30). Second article des antennes grêle, pas notablement renflé vers l'extrémité ou dans toute sa longueur.

Les espèces si nombreuses que renferme cette subdivision sont, avec les Ondinerves, dans la tribu précédente, et les Antérocelles, parmi les Homoptères, celles qui nous ont présenté le plus de difficulté pour la classification. Elles semblent échapper à tous les efforts de la méthode par la fusion insensible des formes et des nuan-

(1) *Clarus*, clair, transparent, *pennis*, aile.

ces. La classification suivante n'est fondée, en général, que sur des caractères peu appréciables et souvent même illusoires, la nature paraissant vouloir ici défier la science de trouver rien de précis et de constant. Cependant, tout imparfaite qu'elle est, cette classification nous paraît devoir encore aider les recherches, et c'est à ce titre seulement que nous la donnons. Voyez, du reste, l'observation faite à la subdivision opposée.

2. (27). Tête petite, triangulaire.

3. (8). Corps allongé, linéaire; prothorax rétréci antérieurement.

4. (7). Corps glabre, luisant, grêle.

5. (6). Hémiélytres à corie plus ou moins colorée et opaque.

NACASSE.

188. *Nacassus* (1). Noir, les bords antérieur et postérieur du prédorsum, l'extrémité de l'écusson et l'appendice, jaunâtres. Long. 0,007.

> *histrionicus* Linn. 728. 89. — Burm. 267. 2. — Mey. 90. 75. —*agilis* Wolff. 153. pl. 15. f. 147.— Fabr. R. 247. 31. — Fall. 120. 10. — Hahn. II. 98. pl. 60. f. 182.—Blanch. 138. 12.—La Punaise porte-cœur à taches jaunes au bout des étuis. Geoffr. 453. 35.

Une faible tache blanchâtre sur le vertex en arrière; prédorsum finement bordé de jaune blanchâtre antérieurement, son bord postérieur fauve ou blanchâtre, avec une ligne médiane de cette couleur, n'atteignant pas le bord antérieur; écusson noir, son extrémité jaune; hémiélytres d'un ferrugineux pâle avec une tache blanchâtre près de la base, l'appendice blanc, plus ou moins taché

(1) Hébreu, נחץ, *nachats*, courant, alerte.

de brunâtre; bec et pattes fauves, d'un jaune blanc vers la base. ♀.

Assez commun aux environs de Paris, dans les bois.

TÉTRASPILE.

189. *Tetraspilus* (1). Noir, avec deux taches d'un jaune blanc sur chaque hémiélytre. Long. 0,006.

> *flavomaculatus* Fabr. R. 247. 30. — Wolff. 114. pl. 11. f. 108. — Panz. 92. 16. — Fall. 120. 9. — Hahn. III. 10. pl. 76. f. 235. — Burm. 267. 3. — Blanch. 138. 13.— Mey. 91. 76.—*quadriflavomaculatus* De G. 194. 134. — *distinguendus* Herr. Sch. IV. 33. pl. 121. f. 384.

La première tache placée près de la base des hémiélytres, touchant la côte externe, la seconde occupant l'appendice tout entier, sauf l'extrémité; les pattes et le premier article des antennes d'un jaune rougeâtre. ♂.

Dans toute l'Europe; Paris, en juillet.

1° — FLAVOMACULÉ. *flavomaculatus* Fabr. La tache jaune de la base des hémiélytres occupant tout le côté externe.

2° — BASILAIRE. *basilaris* *. Une tache brune à la pointe humérale de la tache basilaire jaune. Paris; Milan.

3° — DISTINGUABLE. *distinguendus* Herr. Sch. (Wolff.). Le bord externe de la base blanche des hémiélytres, noir.

PHYLUS.

190. *Phylus* (2). Noir uniforme, les pattes et les antennes blanches. Long. 0,005-6.

> *coryli* Linn. 733. 121. — Fabr. R. 234. 150. — Fall. 90. 27. — Mey. 54. 15. — *pallipes* Hahn. I. 26. pl. 4. f. 16.

(1) Τέτρα, quatre σπῖλος, tache.

(2) Φυλὴ? classe.

Le bec blanc, ainsi que les hanches. ♂♀.

Dans les bois, sur l'herbe, dans les grandes chaleurs de l'été.

DÉRAMME.

191. *Derammum* (1). Vert pré uniforme; un sillon transverse profond au milieu du prédorsum. Long. 0,005.

angulatus Fall. 80. 8.—Herr. Sch. III. 75. pl. 97. f. 292.— Mey. 89. 72.

Le bourrelet antérieur du prédorsum très prononcé, formant une espèce de nodulation; la membrane d'un vert enfumé, avec deux taches brunes sur la nervure qui forme la cellule au côté interne; pattes et antennes d'un vert jaunâtre uniforme, ainsi que le dessous du corps. ♀.

Midi de la France (Perris).

HADOCRATE.

192. *Hadocratus* (2). Testacé rougeâtre, la tête seulement noire, et le champ externe des hémiélytres transparent, très blanc. Long. 0,004.

virgula Herr. Sch. III. 51. pl. 88. f. 268. — Mey. 85. 65.—*pulchella* Guér.? Ic. 348. pl. 56. f. 7.

Le bord postérieur du prédorsum taché de brun, ainsi que l'extrémité de l'abdomen; l'écusson grand, sa moitié apicale d'un jaune pâle, assez tranchant; la partie externe de la corie, à partir du sillon longitudinal qui la divise en deux, blanche, la partie interne jaunâtre; l'appendice jaune à sa base, d'un rouge carmin vif mêlé de noir à sa pointe apicale; la membrane d'un blanc à peine enfumé; les ailes inférieures d'une teinte rosée métallique; les pattes pâles, les antennes brunes, le premier article pâle à sa

(1) Δέρη, cou, ἅμμα, nœud.

(2) Ἅδης, enfer, κρὰς, tête.

base, rouge au milieu, brun à son extrémité; le troisième article rougeâtre. ♀.

Environs de Paris, en juillet.

CHLOROSTACTE.

193. *Chlorostactus* (1). D'un jaune pâle verdâtre, les hémiélytres blanchâtres, parsemées de taches d'un vert pré tendre. Long. 0,004.

chorizans Mey? 66. pl. 4. f. 4.

Une ligne longitudinale noire très forte sur le premier article des antennes, en dessous; un petit anneau noir à la base du second article; le reste des antennes et les jambes d'un jaune pâle, sans taches noires; les cuisses blanches, teintées de vert tendre. ♀.

Environs de Paris, en juillet, sur les arbustes, au bord des eaux.

TRISTRANGUE †.

194. *Tristrangus* (2). Noir, les hémiélytres d'un brun rougeâtre, avec deux bandes transverses d'un blanc vif. Long. 0,003.

triguttatus Linn. 729. 94. — Fall. 121. 12. — Hahn. II. 99. pl. 60. f. 183. — Mey. 90. 74.

La première bande transverse formée de deux taches blanches, l'externe plus grande; les pattes testacées; les antennes noires, le premier article testacé.

Suède; Allemagne (d'après Hahn).

PENTHOLÈPHE.

195. *Pentholæphus* (3). Brun enfumé, uniforme, les hanches et les pattes blanches. Long. 0,004.

(1) Χλωρος, vert, σταχτη, goutte.
(2) Τρεῖς, trois, στράγξ, goutte.
(3) Πένθος, chagrin, λαῖφος, vêtement.

caricis Fall. 123. 15. — Hahn. II. 100. pl. 60. f. 184. — Mey. 85. 66.

Teinté d'un rouge ferrugineux.

France.

STICTOSPIRE.

196. *Stictospirus* (1). Noir luisant ferrugineux, pointillé et les antennes trois fois annelées de jaune; les pattes pâles, pointillées de noir. Long. 0,003.

annulatus Wolff. 162. pl. 16. f. 156. — Herr. Sch. III. 52. pl. 88. f. 270. — Mey. 80. 58.

Quatre points jaunâtres sur le vertex dont un en avant, deux au milieu, l'autre en arrière; trois principaux points jaunes analogues sur le bourrelet prédorsal antérieur; un autre principal en avant sur le disque postérieur, ce disque d'un ferrugineux plus pâle; deux points jaunes sur l'écusson; les hémiélytres pâles, la corie finement pointillée de noir avec un poil assez long partant de chaque point noir; deux petites taches noires plus sensibles à l'extrémité de la corie, une autre à l'extrémité de l'appendice et une autre à côté, à l'extrémité de la double cellule; la membrane blanche, légèrement enfumée; le second article des antennes noir aux deux extrémités, avec un anneau jaune au milieu.

Midi de la France; Alpes; Mont-de-Marsan (Perris).

6. (5). Hémiélytres entièrement blanches et transparentes; le prothorax très rétréci en avant.

DIAUGOPTÈRE.

197. *Diaugopterus* (2). Brun, avec trois points noirs à l'extrémité de la corie. Long. 0,005.

(1) Στικτὸς, pointillé, σπείρω, parsemer.

(2) Διαυγὴς, lucide, πτερὸν, aile.

errans Wolff. 161. pl. 16. f. 155. — *ambulans* Fall. 126. 20. — Herr. Sch. III. 109. pl. 108. f. 335. — Mey. 86. 67.

Une linéole blanche sur le vertex, près de chaque œil; prédorsum d'un brun luisant; deux points jaunâtres à la base de l'écusson; les points noirs de la corie des hémiélytres placés l'un à l'extrémité de l'appendice, les deux autres plus petits un peu au-dessus; pattes pâles, ponctuées de noir. ♂.

Dans les jardins.

OCHROCORE.

198. *Ochrocoris* (1). Jaune pâle verdâtre, les yeux noirs, la moitié apicale du premier article des antennes rouge. Long. 0,005.

pallidus Herr. Sch. III. 51. pl. 88. f. 269. — Mey. 84. 64.

Le prothorax un peu renflé en voûte au milieu. Quelquefois deux linéoles longitudinales noires sur le vertex; une tache noire anguleuse à l'extrémité de la corie, vers l'angle interne de l'appendice et une autre à l'extrémité de ce dernier; la base et l'extrémité du second article des antennes, ainsi que les deux derniers, bruns; les pattes pâles, finement pointillées de brun.

Nord de la France (Muséum); Allemagne.

7. (4). Corps légèrement velu, mat, non luisant (ordinairement).

Le Placodère a quelquefois le corps luisant, comme dans la division opposée.

PLACODÈRE.

199. *Placoderes* (2). Noir, quelquefois luisant; une ta-

(1) Ωχρος, pâle, κόρις, punaise.

(2) Πλαξ, plaque, δέρη, cou.

che médiane sur le prédorsum et une autre allongée (qui disparaît quelquefois) de chaque côté, avec des stries longitudinales sur les hémiélytres, jaunes ou rougeâtres. Long. 0,011.

striatus Scop. E. 387. —Wolff. 37. pl. 4. f. 37 (*nec* Linn. etc.) — Hahn. II. 134. pl. 71. f. 219. — Burm. 267. 4.—Mey. 94. 80.—Am. Serv. 279.

La tache prédorsale médiane plus ou moins élargie; les côtés de l'écusson, les nervures des hémiélytres et l'appendice jaunes ou d'un rougeâtre ferrugineux; pattes d'un rouge ferrugineux plus ou moins mêlé de brun foncé; antennes noires, le premier article d'un ferrugineux brun, la base du troisième blanche. ♀.

Commun sur les fleurs des prairies, où il se trouve quelquefois en troupe.

Pésèle.

200. *Peselus* (1). Jaune ou orangé, avec deux bandes longitudinales noires sur le prédorsum; l'écusson noir taché de jaune. Long. 0,010.

dolabratus Linn. 730. 103.—Fabr. R. 253. 1.—Fall. 128. 1. — Burm. 267. 5. — Hahn. II. 75. pl. 53. f. 160. —Herr. Sch. III. 45. pl. 86. f. 262.—Mey. 38. 1.— *abbreviatus* Wolff. 116. pl. 11. f. 110 (♀). — *lateralis* Fabr. R. 254. 3. — Wolff. 115. pl. 11. f. 109. — La Punaise jaune à antennes droites. Geoffr. 453. 36.

Tête noire, avec une petite tache jaune sur sa pointe antérieure et une bande de cette couleur de chaque côté, entre les yeux; prédorsum jaune avec deux larges bandes longitudinales noires qui parcourent toute son étendue; écusson noir sur les côtés, avec une petite ligne lon-

(1) Hébreu, פסל, *pesel*, doler, graver.

gitudinale médiane jaune qui se termine par une tache assez large; hémiélytres jaunes ou orangées, avec une bande longitudinale médiane assez large, plus ou moins brune et disparaissant quelquefois ; dessous du corps jaune, plus ou moins taché de noir; pattes et antennes noires, plus ou moins tachées de jaune, ou jaunes, pointillées de noir. ♂♀.

Dans les bois.

Ægirète.

201. *Ægiretes* (1). Jaune ferrugineux verdâtre assez uniforme. Long. 0,009

populi Linn. 731. 109.—Fabr. R. 237. 171.—Fall. 84. 16. — Burm. 268. 9. — Blanch. 138. 11. — Mey. 42. 1.

Les pattes pâles, jaunes ou vertes, annelées de brun; cuisses postérieures en cylindre épaissi. ♂♀.

Commun dans les champs et les jardins. Il varie extraordinairement en couleur, depuis le pâle jusqu'au brun ferrugineux foncé.

Leptostase.

202. *Leptostasis* (2). Jaune pâle, mêlé ou taché de ferrugineux, les cuisses postérieures très grêles, pas plus épaisses que les autres. Long. 0,007-8.

ulmi Linn. 731. 110. — Fabr. R. 256. 17. — Fall. 89. 25. — Hahn. III. 9. pl. 76. f. 234. — Mey. 43. 2. — *longicornis* Wolff. 155. pl. 15. f. 149. — Burm. 269. 10.

La partie postérieure du prédorsum d'un ferrugineux plus sombre que la partie antérieure et que la tête; l'é-

(1) Αἴγειρος, peuplier, ἔτης, ami.
(2) Λεπτὸς, grêle, στάσις, consistance.

cusson pâle, taché de ferrugineux; la corie des hémiélytres pâle avec deux principales lignes longitudinales près du bord interne, et quelques taches à l'extrémité, brunes; l'appendice teinté de rouge; la membrane tachetée de blanc. ♂♀.

Midi de la France, notamment sur les ormes (Muséum); Suède; Allemagne.

8. (3). Corps en ovale plus ou moins large.

9. (20). Corps en ovale assez allongé (sauf l'exception indiquée à la division opposée).

10. (11). Prothorax plus rétréci antérieurement.

Une ligne longitudinale jaune sur le prédorsum ordinairement.

RHABDESTHE.

203. *Rhabdesthes* (1). Noir, avec trois bandes longitudinales ou points jaunes sur le prédorsum; la corie jaune, avec trois stries longitudinales brunes, quelquefois confondues. Long. 0,007—8.

> *striatus* Linn. 730. 105. — De G. 290. 29. pl. 15. f. 13, 14.—Fabr. R. 255. 15.—Panz. 93. 22.—Fall. 83. 14.—Blanch. 137. 3. pl. 5. f. 6.—*marginellus* Fabr. R. 255. 14. — Burm. 269. 13. — Mey. 93. 79. — *scriptus* Hahn. II. 120. pl. 66. f. 202. — La Punaise rayée de jaune et de noir. Geoffr. 454. 38.

Le prédorsum finement rebordé antérieurement, et quelquefois postérieurement, de jaune; l'appendice jaune plus ou moins orangé; les cuisses noires ou rougeâtres, les jambes brunes, les antennes noires. ♀.

Environs de Paris. De Geer dit : Sur les feuilles d'ormes; très agile. Variétés.

(1) Ῥάϐδος, raie, ἐσθὴς, habit.

1° — STRIÉ. *striatus* Linn. Deux ou trois stries brunes sur la corie.

2° — MARGINELLE. *marginellus* Fabr. — *scriptus* Hahn. Les stries confondues, d'où résulte la corie noire, avec une ligne longitudinale jaune près du bord de chaque côté.

Plus propre au midi de la France.

Cosmemme.

204. *Cosmemma* (1). Noir luisant; un point médian et une tache de chaque côté sur le prédorsum, l'écusson et des taches sur les hémiélytres, d'un jaune vif. Long. 0,008.

> *sexguttatus* Fabr. R. 237. 172. — Fall. 86. 20. — Herr. Sch. III. 77. pl. 97. f. 295. — Mey. 92. 77.

Une tache près de chaque œil et un liséré au bord prédorsal antérieur ainsi que les hanches, jaunes; les taches des hémiélytres consistant en une bande le long du bord externe, partant de la base en s'élargissant et s'arrêtant au milieu de la corie; une autre tache oblongue commençant où finit la première, touchant le bord interne et toute la base de l'appendice; pattes et antennes brunes, les jambes plus pâles; une principale tache à la base des hanches postérieures, l'articulation de toutes les hanches et les genoux, jaunes. ♂.

Midi de la France (Goureau) Ce n'est peut-être qu'une autre variété du précédent.

Erythromèle.

205. *Erythromelas* (2). Noir, finement velu, les bords latéraux du prédorsum, l'écusson et l'appendice, rouges. Long. 0,007-8.

(1) Κόσμος, orné, ἕμμα, habit.

(2) Ἐρυθρὸς, rouge, μέλας, noir.

Hahn III. 6. pl. 75. f. 231.

Une tache jaune sur le vertex, près de chaque œil, et une ligne longitudinale médiane, courte, qui disparaît quelquefois, sur le prédorsum.

Sardaigne; Sicile (Ghiliani); Milan (Villa).

LOPE.

206. *Lopus* (1). Brun rougeâtre, avec une ligne longitudinale jaune ou rouge qui s'étend sur la tête, le prédorsum et l'écusson, et les hémiélytres bordées de blanchâtre ou de rougeâtre. Long. 0,007-8.

albomarginatus Fabr. R. 245. 24.—Fall. 117. 3.—Hahn. 1. 140. pl. 22. f. 72.—Ramb. 161. 4.—Mey. 40. 4.—*scriptus* Coqb. 41. pl. 10 f. 13.—*lineolatus* Brull. E. 76. 31. pl. 31. f. 6, 7.— *albostriatus* Burm. 271. 21.—Mey. 40. 4.—*rubrostriatus* Herr. Sch. III. 45. pl. 86. f. 260.—La Punaise à trois taches. Geoffr. 454. 37.

Une tache près de chaque œil, une ligne qui n'atteint pas le bord antérieur de chaque côté, sur le prédorsum, et une linéole oblique, au milieu des hémiélytres, d'un jaune blanchâtre; l'appendice blanc, la membrane brunâtre; le dessous du corps offrant une bande longitudinale jaunâtre de chaque côté; les pattes et les antennes brunes. ♀.

Sur les fleurs, en automne. Variétés.

1° — RUBROSTRIÉ. *rubrostriatus* Herr. Sch. — *lineolatus* Brull. Plus grand que la suivante variété, les lignes rouges au lieu d'être blanchâtres.

2° — ALBOMARGINÉ. *albomarginatus* Fabr. — *scriptus* Coqb. — *albostriatus* Burm. Les lignes d'un jaune blanchâtre.

(1) Λοπος, écorce

TRIPHLYCTE.

207. *Triphlyctis* (1). Noire, avec une tache d'un jaune orangé vif sur l'écusson, et une autre aux appendices; ces taches disparaissent quelquefois entièrement. Long. 0,006.

gothicus Linn. 726. 73. — Scop. E. 381.— Fourcr. 200. 18.—Fabr. R. 244. 22.—Ross. 1342.—Wolff. 33. pl. 4. f. 33. — Panz. 92. 15 (*nec* Geoffr. 445. 19). — Fall. 117. 4. — Hahn. I. 12. pl. 2. f. 5. — Burm. 271. 22.—Mey. 41. 5.— *superciliosus* Linn. 728. 85. — La Punaise rougeâtre à antennes incarnat? Geoffr. 445. 18.

Une tache frontale en avant des antennes de chaque côté, une plus petite sur le vertex près de chaque œil, le bord prédorsal antérieur, une ligne basilaire (qui disparaît quelquefois) à la côte externe des hémiélytres, les côtés du sternum et une bande longitudinale de chaque côté du ventre, jaunes, plus ou moins nuancés d'orangé; pattes et antennes noires, les hanches tachées de jaune. ♂♀.

Assez commune, notamment sur l'ortie. Variétés.

1° — GOTHIQUE. *gothica* Linn. La ligne longitudinale médiane du prédorsum très apparente.

2°— OBLITÉRÉE. *obliterata**. Semblable à la précédente, sauf la ligne longitudinale médiane du prédorsum qui disparaît entièrement.

3° — SUPERCILIEUSE. *superciliosa* Linn. Entièrement noire (d'après Burm.) +.

11. (10). Prothorax moins rétréci antérieurement, ses bords latéraux plus élargis et plus arqués.

12. (13). Hémiélytres striées longitudinalement de noir.

(1) Τρεῖς, trois, φλυκτίς, pustule.

PARYPHESTHE.

208. *Paryphesthes* (1). Rouge pâle ou verdâtre, avec quatre petites taches noires en avant sur le prédorsum, et les hémiélytres finement striées de noir. Long. 0009.

striatellus Fabr. R. 236. 164. — Wolff. 156. pl. 15. f. 150. — Panz. 93. 17. — Fall. 84. 15. — Hahn. II. 133. pl. 71. f. 218. — Blanch. 137. 4. — Mey. 94. 81.

Les quatre points noirs placés transversalement sur le disque antérieur du prédorsum, avec une bande postérieure noire très étroite et un liséré jaune au bord postérieur, la bande se réunissant quelquefois avec une partie des points antérieurs; les stries des hémiélytres au nombre de cinq ou six, avec quelques taches noires en outre à l'extrémité de la corie; l'écusson et la base de l'appendice d'un jaune vif, la pointe de l'appendice noire; la membrane claire faiblement enfumée; dessous du corps jaune ou rouge, le milieu quelquefois noir; pattes et antennes jaunes ou verdâtres, les cuisses tachées de rougeâtre. ♂♀.

Midi de la France.

PARYPHÔME.

209. *Paryphomus* (1). Jaune verdâtre, avec quatre lignes longitudinales noires sur le prédorsum et la moitié interne des hémiélytres d'un brun rouge. Long. 0,009.

pulcher Herr. Sch. III. 75. pl. 97. f. 293.

Des linéoles longitudinales fines dans la partie interne brune des hémiélytres; l'appendice vivement taché d'orangé; la membrane assez brune.

(1) Πάρυφος, rayée, ἐσθὴς, robe.
(2) Πάρυφος, rayé, ὦμος, épaule.

Midi de la France. Ce n'est peut-être qu'une variété du précédent.

Sophère.

210. *Sopherus* (1). Vert, avec quatre lignes longitudinales sur le prédorsum et deux médianes sur les hémiélytres, noires. Long. 0,009.

scriptus Fabr. R. 234. 153.

Deux linéoles noires sur le vertex, qui convergent en avant et en arrière ; les deux lignes des hémiélytres se réunissant vers la base, l'externe dilatée à son extrémité ; une autre ligne occupant le bord interne, et les bords de l'écusson, bruns ; l'extrémité des cuisses rougeâtre. ♀.
Midi de la France.

Distagone.

211. *Distagonum* (2). Vert jaunâtre plus ou moins teinté d'orangé, avec deux grosses taches sur le prédorsum et une large bande longitudinale plus ou moins divisée sur les hémiélytres, noires. Long. 0,007.

binotatus Fabr. R. 235. 159. — Fall. 78. 3. — Herr. Sch. III. 77. pl. 98. f. 296.—Blanch. 137. 5. — Mey. 92. 78.

La pointe extrême de la tête noire, avec deux petites taches brunes au bord postérieur ; les taches du prédorsum larges, s'allongeant plus ou moins vers le bord antérieur (la bande noire courte, le long de l'écusson, sur la corie, indiquée *fig.* 296. Herr. Sch. n'existe pas dans nos exemplaires) ; la membrane d'un brunâtre pâle ; une bande noire étroite de chaque côté du ventre ; les antennes et les jambes légèrement brunâtres. ♂.

(1) Hébreu, ספר, *sopher*, scribe.
(2) Δὶς, deux, *σταγὰν*, goutte.

Paris; Milan (Villa).

13. (12). Hémiélytres non striées longitudinalement de noir.

14. (15). Corps d'un fond vert ou grisâtre moucheté de noir, mat; pattes longues, très grêles.

Suivant M. Meyer, les deux espèces suivantes ne seraient que des variétés de l'Ægirête (201); mais la forme plus élargie antérieurement du prothorax nous semble devoir autoriser une opinion contraire.

DIASTICTE.

212. *Diastictus* (1). Corps grisâtre, finement velu, le prédorsum presque entièrement brun, avec le bord postérieur liséré de pâle. Long. 0,007.

Schell. pl. 3. f. 3. — *populi* Mey. var. 42. pl. 7. f. 4.

Le prothorax plus notablement élargi en arrière que dans l'espèce suivante, avec quelques points grisâtres assez notables sur le bord prédorsal antérieur; la corie des hémiélytres presque entièrement couverte de mouchetures d'un noir de velours; les bords de l'appendice, à son extrémité, aussi mouchetés de noir, de manière qu'ils figurent avec le chevron noir qu'offre la corie une espèce de rhombe allongé irrégulier; la membrane blanche, finement mouchetée de brun; les cuisses tachetées et les jambes trois fois annelées de noir; les antennes noires, le premier article rayé longitudinalement ou tacheté de blanc, les suivans ayant la base blanche, le second avec un petit anneau blanc à l'extrémité. ♂♀.

Environs de Paris, sur le peuplier, en juillet.

(1) Διαστίζω, moucheter.

HACODE.

213. *Hacodus* (1). Vert pré clair, les bords latéraux du prédorsum bruns ou noirs, les hémiélytres vivement mouchetées de noir. Long. 0,005-6.

populi Mey. var. 42. pl. 7. f. 1.

Tête verte, sans tache, les yeux noirs; quelques taches brunes ou noires touchant le bord postérieur du prédorsum; une faible tache brune de chaque côté de l'écusson, près de la pointe, six à sept taches noires le long du bord externe de chaque hémiélytre, avec quelques autres parsemées à la surface, et un chevron formé par des taches noires à l'extrémité de la corie, le bord interne de cette dernière aussi tacheté de noir, jusques et y compris surtout la pointe de l'appendice, ces lignes noires formant les côtés d'une espèce de carré irrégulier vert sans taches; la membrane blanche, finement et abondamment mouchetée de brun, sauf un espace resté blanc près du bord, derrière la double cellule, avec une tache ronde noire touchant la côte externe; les deux cellules fortement nuancées de noir, la nervure qui les entoure, blanche; pattes vertes, l'extrémité des cuisses tachetée, et les jambes trois fois annelées de noir; trois taches noires au-dessus des cuisses postérieures, celles-ci beaucoup plus grandes que les autres. ♂♀.

Pris sur le tronc d'un orme, à Paris, en un beau jour de septembre; pas rare en juillet.

15. (14). Corps non d'un fond grisâtre ni vert pré moucheté de noir.

16. (19). Corps non d'un vert pré ni verdâtre pâle.

17. (18). Corps rouge, rougeâtre ou jaune nankin en des-

(1) Hébreu, עקד, *hacod*, marqueté de taches.

sus, avec les variétés plus ou moins, quelquefois toutes noires, qui en dépendent.

MILTOCHLÈNE.

214. *Miltochlæna* (1). Rougeâtre brun ferrugineux uniforme en dessus, jaune clair en dessous. Long. 0,010-11.

tunicatus Fabr. R. 233. 148. — Ross. 1334. — Fall. 85. 18. — Mey. 40. 3.

Antennes rougeâtres, l'extrémité des second et troisième articles noire, celui-ci très court, pâle à sa base; membrane légèrement enfumée, avec une tache brune près de l'extrémité, au côté externe; les nervures des deux cellules rouges, ainsi que la base et la pointe de l'appendice.

Midi de la France; Troyes (Berton).

PHÉLOCHRÔME.

215. *Phelochromus* (2). Rouge en dessus, avec six taches noires plus ou moins confondues; quelquefois tout noir; quelquefois jaune, pâle ou rouge uniforme en dessus. Long. 0,010-15.

sexpunctatus Fabr. R. 224. 100. — Hahn. II. 131. pl. 69. f. 213, 214, 215, 216. — Ramb. 160. 2. — *Carcelii* Le P. Serv. 325. 3. — L. Dufour. R. 50. 1. — *nemoralis* Fabr. R. 234. 151. — Burm. 269. 11. — *nankinea* L. Duf. R. 51. 2. — *coccinea* L. Duf. R. 51. 3.

Midi de la France; nord de l'Afrique.

Cette espèce varie d'une manière extraordinaire sous le rapport des couleurs.

1° — SEXPONCTUÉ. *sexpunctatus* Fabr. Rouge, avec les six

(1) Μίλτος, rouge, χλαῖνα, vêtement.

(2) Φῆλος, trompeur, χρῶμα, couleur.

taches noires, deux sur le prédorsum, les quatre autres sur les hémiélytres; la tête, la base de l'écusson et le dessous du corps, ainsi que les antennes et les pattes, noirs, avec deux bandes longitudinales de chaque côté du ventre et un grand anneau aux jambes, rouges. ♂♀.

M. L. Dufour dit qu'il répand une odeur particulière où l'on démèle celle des fleurs de la jacinthe.

2° — NIGRIDORSE. *nigridorsum* *. Semblable au précédent, mais le disque prédorsal entièrement noir.

3° — RUBRIDORSE. *rubridorsum* *. Noir, le prédorsum et les pattes rouges. Alger (Vacherot).

4° — MACTÉ. *mactatus* *. Noir, les angles postérieurs du prédorsum, la base, l'extrémité et quelquefois le bord externe de la corie, ainsi que les pattes, rouges.

5° — TOUT NOIR. *perniger* * (Hahn. f. 216). Noir, sans taches rouges.

6° — COCCINÉ. *coccineus* L. Duf. Rouge écarlate en dessus, avec la tête, une tache sur l'écusson et la membrane, noirs.

7° — NÉMORAL. *nemoralis* Fabr. — *nankineus* L. Duf. Jaune rougeâtre en dessus, la tête, une tache sur l'écusson et la membrane, noires; le dessous du corps et les pattes jaunâtres, plus ou moins tachés de noir. ♂♀.

8°— PALE. *pallens* * (Hahn. f. 215). Semblable au précédent, mais la couleur du prédorsum, de l'écusson et de la corie d'une nuance plus pâle, légèrement teintée d'un brun bleuâtre.

GONIOSPILE.

216. *Goniospilus* (1). Rouge en dessus, la tête, l'écus-

(1) Γωνία, angle, σπῖλος, tache.

son, une tache anguleuse sur la corie, la membrane et le reste du corps, noirs. Long. 0,010.

Environs de Paris. Ce n'est peut-être encore qu'une variété du précédent.

18. (17). Corps d'un fond noir ou brun.

PENTHESTHÈTE.

217. *Penthesthetus* (1). Noir luisant, les hémiélytres enfumées, avec une ligne longitudinale médiane sur le prédorsum et une bande basilaire au bord externe de la corie (qui disparaissent quelquefois), pâles; une tache orangée (disparaissant quelquefois) sur l'appendice; pattes et antennes brunes. Long. 0,007.

seticornis Fabr. R. 244. 18. — Wolff. 158. pl. 16. f. 152. — Burm. 269. 12. — Blanch. 138. 10. — *lateralis* Fall. 88. 23. — Mey. 95. 83. — *apicalis* Hahn. I. 220. pl. 35. f. 114. — *annulus* Brull. E. 78. 34.

Les bords prédorsaux antérieur et postérieur pâles, la ligne médiane, quand elle existe, n'atteignant pas le bord antérieur, une tache latérale au sternum pâle. ♂♀.

Midi de l'Europe.

NÉSMIE.

218. *Nesmia* (2). Semblable au précédent pour la taille et le faciès ainsi que la couleur en dessus, mais le dessous du corps et les pattes d'un vert pré uniforme.

Une bande longitudinale médiane verte à l'extrémité de l'écusson; le bord externe des hémiélytres vert dans toute sa longueur, l'appendice d'un rouge vif jusqu'à sa pointe extrême, les nervures des cellules rouges. ♂.

Alger (Vacherot).

(1) Πένθος, deuil, ἐσθής, robe.

(2) Hébreu, סם, *sam*, parfum.

OCHROTYPE.

219. *Ochrotypus* (1). Brun, le prédorsum liséré antérieurement et postérieurement de pâle; les hémiélytres pâles, avec une grande tache brune triangulaire allongée sur leur disque et l'appendice d'un jaune pâle. Long. 0,009.

Une tache semi-circulaire pâle plus ou moins prononcée au bord prédorsal antérieur; une bande brune au bord interne de la corie, le long de l'écusson; la pointe extrême de l'appendice et la membrane de la même couleur brune; les pattes et les antennes pâles, l'extrémité de ces dernières brune. ♂.

Paris; Vernon (Muséum). Il pâlit quelquefois presque entièrement.

IDOPELTE †.

220. *Idopeltus* (2). Noir, l'écusson rouge. Long. 0,007.

scutellaris Fabr. R. 245. 22. — Coqb. 83. pl. 19. f. 8. — Fall. 109. 63. — Hahn I. 205. pl. 33. f. 105. — Burm. 274. 3. — Ramb. 164. 11.

Suède; Allemagne.

LYPOCORE.

221. *Lypocoris* (3). Toute noire, avec la moitié postérieure des jambes, sauf l'extrémité, d'un ferrugineux légèrement clair. Long. 0,009.

Le dessous du corps glabre, assez luisant.

Environs de Troyes (Berton); très rare.

MÉLANEMME.

222. *Melanemma* (4). Noire uniforme, couverte d'un

(1) Ωχρὸς, pâle, τύπος, marque.
(2) Εἴδω, voir, πέλτη, bouclier.
(3) Λύπη, tristesse, κόρις, punaise.
(4) Μέλας, noir, ἕμμα, habit.

poil ras gris (disparaissant quelquefois) qui le parsème comme de petits points blancs. Long. 0,006.

unicolor Hahn? II. 94. pl. 59. f. 179 *b* (*nec* f. 179 *a*).

Les yeux noirs, très gros, très saillans; le second article des antennes légèrement épaissi à son extrémité. ♂.

Environs de Paris (Guérin-Méneville); midi de la France (Perris); Piémont (Ghiliani).

La figure par nous citée dans Hahn est du moins très ressemblante à notre espèce; mais nous supposons alors que la figure 179 *a* appartient à une espèce différente.

HOMOSCOTE.

223. *Homoscotus* (1). Brun noir uniforme. Long. 0,004.

betuleti Fall. 97. 41.—Hahn. II. 136. pl. 72. f. 222.

France (Muséum).

CHLOROSCOTE.

224. *Chloroscotus* (2). Très voisin du précédent, mais d'un brun enfumé verdâtre uniforme; les nervures de la double cellule et les hanches blanchâtres. Long. 0,003-4.

chrysanthemi Hahn. I. 10. pl. 1. f. 4.

Environs de Paris.

19. (16). Corps vert ou verdâtre pâle.

TÉNIÔME.

225. *Tænioma* (3). Jaune, avec une bande transverse noire au bord postérieur du prédorsum. Long. 0,007.

vandalicus Ross.? 1343. pl. 7. f. 12.

(1) Ὁμὸς, uni, σκοτὸς, obscurité.
(2) Χλωρὸς, vert, σκοτὸς, obscurité.
(3) Ταῖνια, bande, ὦμος, épaule.

La tête et le devant du prédorsum un peu rougeâtres, ainsi que l'écusson et une ligne étroite à la base de l'appendice ; la fine pointe de celui-ci, noire ; les hémiélytres d'un jaune pâle, la membrane enfumée ; milieu du sternum et de l'abdomen, noir ; pattes et antennes rougeâtres, l'extrémité de celles-ci brune. ♂

Midi de la France ; Sardaigne.

Enrhodesthe.

226 *Enrhodesthes* (1). Vert, l'écusson et les hémiélytres teintés de rouge rosé. Long. 0,007-8.

> *roseomaculatus* De G. 293. 32. — *ferrugatus* Fabr. R. 236. 163. — Fall. 86. 19. — Hahn. I. 204. pl. 33. f. 104. — Burm. 270. 16. — Blanch. 137. 7 — Mey. 52. 12. — *cruentatus* Vill. 533. 188. — La Punaise verte ensanglantée. Geoffr. 457. 44.

Une grande tache noire, quelquefois entièrement effacée, sur le vertex, divisée antérieurement par une linéole blanche ; deux raies longitudinales quelquefois à peine apparentes sur le prédorsum, une bande au bord interne des hémiélytres le long de l'écusson, et deux raies longitudinales au-dessous atteignant l'appendice, d'un rouge rosé ; une ligne longitudinale noire, quelquefois effacée, sur l'écusson ; les cuisses légèrement rosées. ♂♀.

En juillet, sur les fleurs des prairies.

Dispilode.

227. *Dispilodes* (2). Vert, avec deux points sur le prédorsum et deux linéoles sur l'écusson, noirs ; une bande longitudinale brune sur la corie des hémiélytres. Long. 0,007-8.

(1) Ἐν, ῥόδον, rose, ἐσθὴς, robe.

(2) Δὶς, deux, σπῖλος, tache.

bipunctatus Fabr. R. 235. 158. — Fall. 78. 2. — Burm. 270. 14. — Herr. Sch. III. 79. pl. 98. f. 298. — Ramb. 161. 5.—Mey. 51. 10.—*pabulinus* Scop. E. 384. — *quadripunctatus* Fabr. R. 235. 157.

Les points noirs du prédorsum et les linéoles de l'écusson s'effaçant plus ou moins quelquefois ; la bande brune longitudinale des hémiélytres s'étendant le long de la nervure médiane et s'élargissant notablement à l'extrémité ; l'appendice d'un vert sans tache, circonscrit intérieurement par une ligne brune, avec un point plus pâle entre la base brune et l'extrémité de la bande brune de la corie; la membrane légèrement enfumée ; les nervures formant la double cellule, brunes ; dessous du corps vert, les stigmates ordinairement noirs, avec un point brun à la base de l'ouverture de la fente des plaques vulvaires dans la femelle, et une bande noire plus ou moins interrompue, se prolongeant sur les deux derniers segmens ventraux et sur la plaque anale dans le mâle. ♂♀.

Commun sur l'herbe, l'ortie notamment, pendant l'été et l'automne.

Cyrtochlore †.

228. *Cyrtochloris* (1). Verte, finement velue, assez allongée, la base de l'écusson et les bords interne et externe de la corie des hémiélytres, jaunes. Long. 0,007-8.

nassatus Fabr. R. 236. 167. — Fall. 80. 7.—Hahn. I. 153. pl. 24. f. 78. — Mey. 50. 8.

Allemagne (d'après Hahn).

Lygus.

229. *Lygus* (2). Vert sans tache. Long. 0,006-7.

(1) Κύρτος, nasse, χλωρὸς, vert.

(2) Λύγος, osier.

pabulinus Lin. 727. 83. — De G. 293. 31. — Fabr. R. 254. 5. — Ross. 1348.—Fall. 79. 4. —Hahn. I. 148. pl. 23. f. 74. — Burm. 270. 17. — Blanch. 137. 6. — Mey. 48. 7. pl. 1. f. 3. — La Punaise verte aux yeux bruns? Geoffr. 456. 43.

Assez commun dans les prairies.

CATAMIANE ┼.

230. *Catamianus* (1). Vert jaunâtre sale, avec une tache transversale au bord interne de la corie, près de la base de la membrane, et quelques taches à l'extrémité de celle-ci, brunes Long. 0,006.

contaminatus Fall. 79. 5. — Hahn. I. 151. pl. 23. f. 76. — Mey. 45. 1.

Allemagne; Suède.

PARACHILE ┼.

231. *Parachilus* (2). Vert jaunâtre, le bord postérieur du prédorsum, l'écusson et la partie interne de la corie d'un brun noir. Long. 0,005.

limbatus Fall. 92. 32. — Hahn. I. 152. pl. 23. f. 77. —Burm. 271. 18. —Mey. 47 5.

L'extrémité des cuisses rougeâtre, avec deux anneaux bruns.

Mêmes lieux que les précédents.

ICTÉROCÉPHALE.

232. *Icterocephalus* (3). Vert, finement velu; la tête, le bord antérieur du prédorsum et les nervures de la membrane, jaunes. Long. 0,005-6.

Hahn. I. 149. pl. 23. f. 75.

(1) Κατα, dans, μιαίνω, souiller.

(2) Παρα, proche, χεῖλος, bord.

(3) Ἴκτερος, jaunisse, κεφαλὴ, tête.

Le corps assez allongé.

Midi de la France (Perris); et avec les précédents.

MÉSOSTACTE.

233. *Mesostactus* (1). Vert jaunâtre, avec deux taches noires sur le prédorsum, l'appendice taché de rouge, avec un point noir au milieu, touchant la côte externe. Long. 0,005.

Dalmanni Fall. 87. 22. — Hahn. I. 210. pl. 34. f. 108.

Une tache noire à chaque angle postérieur du prédorsum; une tache cordiforme d'un jaune verdâtre sur l'écusson; la base de ce dernier noire; deux ou trois lignes longitudinales noires, quelquefois entièrement effacées, sur le disque de la corie des hémiélytres; la membrane brune, les nervures blanches; dessous du corps et pattes d'un jaune verdâtre, les cuisses et les jambes tachetées de brun.

Nord de la France (Muséum); Suède; Allemagne.

PAYKULONYME.

234. *Paykulonymus* (2). Vert pré uniforme, la membrane vivement tachée de noir et de blanc. Long. 0,005.

Paykulii Fall. 106. 57.

La membrane brune, avec une tache noire, touchant la côte externe, à l'extrémité de l'appendice, cette tache entourée de blanc, avec une bande blanche ondulée allant de cette tache au bord interne, la double cellule offrant un trident verdâtre formé par ses nervures à l'extrémité; pattes et antennes noires. ♀.

Midi de la France (Perris).

(1) Μέσος, milieu, σταχτὴ, goutte.

(2) Paykul, célèbre entomologiste, ὄνυμα, nom.

Tunbergonyme.

235. *Tunbergonymus* (1). Jaune verdâtre mat légèrement velu, avec deux impressions noires prédorsales près du bord antérieur. Long. 0,003-4.

> *Tunbergii* Fall. 105. 56. — Mey. 81. 59. — *hieracei* Hahn. I. 144. pl. 22. f. 73.

Tête brune, avec une ligne longitudinale sur le front et une tache à la partie postérieure du vertex, jaunes; deux larges points enfoncés bruns à la base de l'écusson; corie des hémiélytres d'un jaune verdâtre, avec les nervures longitudinales plus pâles, et, entre elles, une légère teinte brunâtre, ce qui les fait paraître comme striées; l'appendice brunâtre, sa pointe pâle; la membrane très légèrement enfumée, les nervures blanches; pattes verdâtres, légèrement ponctuées de brun.

France; Allemagne.

Xanthochrode.

236. *Xanthochrodes* (2) Vert pâle jaunâtre uniforme, très velu. Long. 0,004.

> *floralis* Hahn. I. 157. pl. 24 f. 81. — Mey. 50. 9.

Le corps vert tendre en dessous; les pattes d'un jaune pâle; la membrane légèrement enfumée. ♀.

Environs de Paris; midi de la France (Perris).

Miltemme.

237. *Miltemma* (3). Jaunâtre, teint d'un rouge brique en dessus. Long. 0,003-4.

(1) Tumberg, célèbre entomologiste, ὄνυμα, nom.

(2) Ξανθὸς, jaune, ὠχρὸς, pâle.

(3) Μίλτος, rouge. ἕμμα, habit.

rubricatus Hahn. I. 156. pl. 24. f. 80. — Mey. 73. 45.

L'extrémité de la corie surtout et celle de l'appendice d'un rouge de sang; la membrane brune; l'abdomen d'un brun ou vert rougeâtre luisant; les pattes d'un jaune teinté de rougeâtre.

Environs de Paris, en juillet; midi de la France (Perris).

20. (9). Corps en ovale assez large, plus court que dans la division opposée (1).

21. (22). Corps veit ou verdâtre assez uniforme.

PHYTOCORE (*fig.* 37).

238. *Phytocoris* (2). Vert jaunâtre, avec une tache cordiforme (quelquefois de simples linéoles) d'un jaune vif sur l'écusson et quelques taches brunâtres plus ou moins effacées sur le prédorsum et les hémiélytres. Long. 0,007.

pratensis Linn.728. 86.—Scop. E. 386. — Fabr. R. 234.155 728.—Ross. 1335.—Fall. 90. 28.— Hahn. I. 217. pl. 35.f. 112.— Burm. 272. 23.—Blanch. 138. 8. — Mey. 99. 87. — *umbellatorum* Scop. E. 385. — Panz.? 93. 19. — *pilicornis* Panz.? 99. 22.— *campestris* Fabr. R. 234. 154. — Ross. 1336. — Fall. 91. 26. — Fall. 91.29. — Hahn. I. 218. pl. 35. f. 113. — Blanch. 138. 9. — *gemellatus* Herr. Sch. III. 81. pl. 99. f. 301. — La Punaise gris fauve porte-cœur. Geoffr. 451. 33. — La Punaise verte porte-cœur. *Id.* 34.

Commune dans toute la France, avec de nombreuses variétés. ♂♀.

(1) La Chloraspide (247) peut être considérée comme faisant exception.

(2) Φυτὸν plante, κόρις, punaise.

1° — VERTE. *viridis* *. Toute verte, sans taches brunes ni tache cordiforme sur l'écusson.

2° — PRATENSE. *pratensis* Linn. — *pilicornis* Panz.? Quatre bandes longitudinales indécises sur le prédorsum, et une tache brune mêlée de rose sur la corie, avec la tache cordiforme sur l'écusson.

3° — CHAMPÊTRE. *campestris* Fabr. — *umbellatorum* Panz? Deux ou trois linéoles jaunes, au lieu de la tache cordiforme, sur l'écusson.

4° — GEMELLÉE. *gemellatus* Herr. Sch. Semblable à la précédente variété, mais avec des linéoles ou points noirs gemellés sur le prédorsum, l'écusson et les hémiélytres. Plus rare.

ELÉOCHROSE.

239. *Elæochrosus* (1) Vert olivâtre uniforme. Long. 0,004.

Point de taches prononcées sur l'écusson; une tache allongée sur le disque de la corie, et l'extrémité de l'appendice, brunes; la membrane blanche, sans tache; le ventre entièrement noir, avec son extrémité olivâtre dans les deux sexes; pattes et antennes pâles. ♂♀.

Environs de Paris, en mars; midi de la France (Perris).

TRIPHÉRIE.

240. *Tripheria* (2). Vert pré luisant uniforme, avec deux linéoles brunes transversales arquées sur le devant du prédorsum. Long. 0,004.

tenellus Fall. 103. 50. — Hahn. I. 158. pl. 24. f. 82.

Un léger point brun à la base de l'écusson, de chaque côté; la membrane brunâtre, teintée de vert.

(1) Ἐλαία, olive, χρώζω, colorer.

(2) Τρυφερὸς, délicat.

Environs de Paris, sur les graminées et dans les jardins.

POLIOTHRIX.

241. *Poliothrix* (1). Pâle, couvert d'un poil gris uniforme, l'appendice pâle, plus ou moins rosé. Long. 0,004.

albipennis Fall. ? 107. 59. — Hahn? II. 91. pl. 57. f. 177. — Mey? 79. 56.

Les yeux noirs, deux linéoles brunes arquées sur le devant du prédorsum, la membrane d'un brun pâle, les nervures des cellules blanches.

Environs de Paris (Muséum).

Nous rapportons la synonymie avec doute, parce que l'appendice ne présente pas le point noir indiqué par les auteurs, et que d'ailleurs la taille de notre individu paraît être plus grande.

22. (21). Corps brun ou fortement taché de noir.
23. (26). Corie des hémiélytres variée de jaune et de noir.
24. (25). Point de ligne longitudinale jaune sur le prédorsum (ordinairement?).

DESMOCHLÈNE.

242. *Desmochlæna* (2). Prédorsum ordinairement noir, avec un liséré jaune au bord postérieur. Long. 0,005.

unifasciatus Fabr. 243. 9. — Mey. 104. 93. — *semiflavus* Wolff. 148. pl. 15. f. 148. — Fall. 86. 21. — Hahn. I. 208. pl. 34. f. 107. — Mey. 104. 93. — *lateralis* Hahn. II. 85. pl. 56. f. 169. — *marginatus* Hahn. *id*. f. 170.

Noire; une petite tache, qui disparaît quelquefois, sur le vertex, près de chaque œil, et l'extrémité de l'écusson, quelquefois tout l'écusson, jaunes; la corie des hémiély-

(1) Πολιὸς, gris, θρὶξ, poil.
(2) Δέσμη, bande, χλαῖνα, vêtement.

tres jaune, avec une grande tache noire bidentée, plus ou moins large, sur son disque, et l'appendice jaune avec une grande tache brune médiane entourée de rouge; les bords de l'abdomen, un collier en dessous, le bord postérieur de chaque segment sternal et une tache près de chaque stigmate ventral, jaunes; pattes jaunâtres, les cuisses ferrugineuses ou noires, du moins à la base ou à l'extrémité; antennes jaunâtres à la base, le reste brunâtre. ♀.

Environs de Paris; sur les ombellifères, dit Wolff.

Le prédorsum devient quelquefois verdâtre simplement taché de noir, et la tache noire bidentée des hémiélytres se réduit presque à rien. Milan (Villa).

Scotonote.

243. *Scotonotus* (1). Noir luisant en dessus; le prédorsum noir sans liséré jaune postérieurement; une tache verte cordiforme sur l'écusson. Long. 0004-5.

cordiger Hahn. II. 85. pl. 56. f. 171.

Tête tachée de jaunâtre sur le vertex, la base des hémiélytres et celle de l'appendice jaunâtres, la membrane blanche à peine enfumée; dessous du corps d'un vert jaune vif, ses côtés et une tache longitudinale médiane sur l'ouverture de l'oviscapte, noirs; pattes d'un jaune verdâtre, l'extrémité des cuisses et les jambes tachées de noir; antennes noires. ♀.

Environs de Paris (Guérin-Méneville).

Dans la figure de Hahn la tête est noire sans tache, tout le bord externe des hémiélytres largement jaune et rougeâtre; la membrane brune; les cuisses noires, annelées de jaune à l'extrémité; les jambes noires, avec deux grands anneaux jaunes. Environs de Nuremberg.

(1) Σκοτὸς, obscurité, νῶτος, dos.

Démahie.

244. *Demahia* (1). Noire luisante, le prédorsum et l'écusson noirs, une petite tache jaune seulement à l'extrémité de celui-ci. Long. 0,005.

Une autre petite tache jaune de chaque côté du bord de l'écusson, à la base; la corie des hémiélytres d'un jaunâtre brun sombre, avec des taches indécises et fondues au milieu et à l'extrémité, noires; l'appendice jaunâtre à la base, largement noir à son extrémité; membrane claire, à peine brunâtre; pattes jaunâtres, les cuisses brunes au milieu, annelées de brun à l'extrémité, les jambes deux fois annelées de brun.

Orléans (Fairmaire).

Chloraspide.

Voyez l'espèce n° 247, qui peut être également rangée dans cette division ou dans la division opposée, à cause des accidens de sa coloration.

Œcopteris.

245. *Œcopteris* (2). D'un livide luisant, le prédorsum et le disque des hémiélytres noirs, ces dernières bordées de pâle. Long. 0,002.

> *filicis* Linn. 718. 20. — Wolff. 46. pl. 5. f. 43. — Fall. 108. 61. — Hahn? II. 86. pl 56. f. 172. — Mey. 71. 43.

La tête d'un pâle rougeâtre; le prédorsum ordinairement bordé de pâle, au moins postérieurement; la corie bordée de pâle aussi au côté interne; l'écusson brun; pattes et antennes pâles; l'extrémité du second article des

(1) Hébreu, דמע, *demah*, pleurs, tristesse.

(2) Οἶκος, demeure, *πτέρις*, fougère.

antennes et quelquefois les deux derniers articles, noirs. ♂♀.

Très commune dans le midi de la France sur les fougères, au printemps (Perris).

25. (24). Une ligne longitudinale jaune au milieu du prédorsum (ordinairement ou dans la plupart?).

TRITÉNIE.

246. *Tritænia* (1). Prédorsum noir, avec trois bandes longitudinales jaunes; l'écusson noir, taché de jaune. Long. 0,005.

punctulatus Fall.? 87. 48.

Luisante, la tête noire plus ou moins tachée de jaune; une linéole noire de chaque côté dans la bande latérale jaune du prédorsum; hémiélytres testacées, avec une large bande oblique au bord interne le long de l'écusson, à partir du sillon élytral, plus une faible tache qui va toucher le bord externe près de la base, et une grande tache transverse unidentée en avant, touchant l'appendice, l'extrémité de celui-ci, la membrane et le dessous du corps (sauf quelques taches sternales et le contour de l'abdomen), noirs. ♂♀.

Environs de Paris; Alger (Lucas).

CHLORASPIDE.

247. *Chloraspida* (2). Prédorsum jaunâtre avec deux bandes transverses noires, l'une au bord antérieur et l'autre au bord postérieur, quelquefois diversement taché de noir; une tache jaune cordiforme sur l'écusson; la corie jaune avec une tache à l'extrémité et la pointe de l'appendice, noires. Long. 0,005.

(1) Τρεῖς, trois, ταῖνια, bande.

(2) Χλωρὸς, vert, ἀσπὶς, écusson.

Kalmii Linn. 728. 84. — Mey. 105. 95. — *transversalis* Fabr. R. 238. 175. — *flavovarius* Fabr. R. 243. 10. — Schell. pl. 3. f. 2. — Fall. 93. 34. — Hahn. I. 211. pl. 34. f. 109. — Burm. 272. 24. — Blanch. 139. 16. — La Punaise verte porte-cœur. Geoffr. 452. 34. N. B.

Une bande brune sur la corie le long de l'écusson; la membrane légèrement enfumée; pattes jaunâtres, tachetées de brun; antennes brunes.

Commune dans les prairies.

1° — TRANSVERSALE. *transversalis* Fabr. La bande transverse jaune médiane du prédorsum très nettement prononcée.

2° — VARIÉE. *flavovaria* Fabr. Le prédorsum plus ou moins brun, avec une linéole longitudinale jaune au milieu.

CARDIASPE.

248. *Cardiaspis* (1). Noir luisant, avec une ligne longitudinale médiane (ordinairement?) sur le prédorsum et deux taches sur les hémiélytres, jaunes. Long. 0,004.

pastinacæ Fall. 94. 35. — Hahn. I. 213. pl. 34. f. 110. — Burm. 273. 25.

Une tache jaune cordiforme (ordinairement) sur l'écusson; la tête verdâtre, tachée de brun sur le vertex; une tache verte ou jaune sur le bord antérieur du prédorsum, d'où part la ligne médiane, qui disparaît quelquefois; un point noir médian à la base de l'écusson; hémiélytres noires, avec une bande transverse ou tache médiane et la base de l'appendice jaunes ou verdâtres; la membrane brune ayant deux taches blanchâtres très peu sensibles; le des-

(1) Καρδία, cœur, ἀσπὶς, écusson.

sous du corps noir, avec des taches sternales et des points de chaque côté du ventre, jaunes; pattes pâles, les cuisses, deux ou trois fois à l'extrémité, et les jambes, une fois à la base, annelées de noir. ♂♀.

Dans toute la France.

Dispargane.

249. *Disparganum* (1). Semblable au précédent, mais le prédorsum plus ou moins jaunâtre, et les hémiélytres jaunes avec deux bandes transverses sur la corie et la pointe de l'appendice, noires. Long. 0,004.

> *tripustulatus* Fall. 96. 38. — Hahn. I. 215. pl. 34. f. 111. — Blanch. 139. 15. — Mey. 106. 96.

Quelquefois le prédorsum jaunâtre avec une tache noire aux angles antérieurs et postérieurs, et deux oblongues au bord postérieur; quelquefois les deux bandes transverses des hémiélytres réduites à deux taches placées près du bord externe, l'une à la base et l'autre au milieu; la membrane noire, avec deux points blancs oblongs; la double cellule tachée de noir à son extrémité, ses nervures blanches; l'abdomen noir. ♂♀.

Environs de Paris, en automne.

26. (23). Hémiélytres brunes, noires ou testacées, non tachées de jaune.

Polymère.

250. *Polymerus* (2). Noir mat uniforme, couvert d'un poil ras soyeux; l'appendice rougeâtre ou pâle. Long. 0,004.

> *Gyllenhalii* Fall. 97. 40. — Herr. Sch. III. 86. pl. 101. f. 310. — Mey. 61. 28. — *holosericeus* Hahn. I. 27. pl. 1. f. 17. — Mey. 59 26.

Prédorsum finement liséré de rouge pâle à son bord

(1) Δὶς, deux, σπάργανον, bande.

(2) Πολυ?, fert, μηρὸς?, cuisse.

postérieur ; l'appendice brun à son extrémité ; la membrane d'un brun enfumé, les nervures blanches. ♀.

Dans les lieux arides et plantés de graminées, en août.

CROCODÈRE.

248. *Crocoderus* (1). Noir de poix luisant, la tête, le thorax, les pattes et les antennes pâles. Long. 0,002-3.

luteicollis Panz. 93. 18.

Le bord postérieur du prédorsum, et quelquefois même presque tout le prédorsum brun ; la tête plus prolongée en pointe que dans toutes les précédentes espèces, et les yeux plus saillans de chaque côté du prothorax. ♂.

Paris ; Mont-de-Marsan (Perris).

27. (2). Tête large, le prothorax court, presque carré, ou transversal.

28. (29). Tête conique; le prothorax presque carré, à bords parallèles.

Yeux saillant notablement en dehors de la ligne du prothorax.

CARPASE.

252. *Carpasus* (2). Vert uniforme. Long. 0,005.

La tête et les antennes jaunâtres ; les hémiélytres d'un vert pré; les pattes et le dessous du corps d'un vert pâle. ♀.

Sicile (Ghiliani.)

29. (28). Tête en forme de bandeau transverse au delà du prothorax , celui-ci transversal.

LEUCOCÉPHALE.

253. *Leucocephalus* (3). Noir, la tête et les pattes d'un

(1) Κρόκος, jaune, δέρη, cou.

(2) Hébreu, כרפס, *carpas*, vert.

(3) Λευκὸς, blanc, κεφαλὴ, tête.

ferrugineux pâle; le corps ovalaire, large, court. Long. 0,003-4.

Linn. 723. 60. — De G. 290. 28. — Fabr. R. 237. 173. — Wolff. 76. pl. 8. f. 73. — Panz. 92. 12.— Fall. 111. 67. — Hahn. II. 88. pl. 57. f. 174. — Burm. 276. — Blanch. 140 1. — Mey. 109. 100. — La Punaise sauteuse. Geoffr. 472. 76.

Assez commun partout, sur les plantes, notamment sur l'ortie. ♂.

ERYTHROPELTE.

254. *Erythropeltus* (1). Semblable au précédent, dont il n'est peut-être qu'une variété, mais la tête, l'écusson, les bords latéraux du prothorax, le bord externe des hémiélytres et les pattes d'un rouge ferrugineux.

Le milieu de la tête, en dessus, ainsi que le reste du corps d'un noir intense luisant.

Piémont (Ghiliani).

30. (1). Second article des antennes notablement renflé vers l'extrémité ou dans toute son étendue (*fig.* 36).

Ce caractère, très saillant dans quelques espèces, s'amoindrit dans les autres de manière à former des passages presque insensibles qui rendent très difficile quelquefois de savoir à laquelle des deux divisions appartient telle ou telle espèce; malgré cela, ce mode de division paraît encore, quant à présent, ce qu'il y a de meilleur pour la classification. C'est ici qu'il faut que l'entomologiste soit guidé surtout par un tact particulier et une profonde connaissance de la matière.

31. (34). Tête triangulaire, plus étroite que le prothorax, celui-ci trapèzoïdal.

(1) Ἐρυθρός, rouge, πέλτη, bouclier.

32. (33). Second article des antennes non renflé dans toute son étendue (*fig.* 36).

Corps ovalaire, assez large. — *Tête* petite.

Zurus.

255. *Zurus* (1). Noir, avec l'écusson et deux bandes transverses sur les hémiélytres, rouges; ou rouge plus ou moins taché de noir; ou entièrement noir; les pattes annelées de rouge. Long. 0,011.

> *trifasciatus* Linn. 725. 67. — Fabr. R. 244. 16. — Ross. 1338. — Burm. 274. 1. — Mey. 107. 97. — Am. Serv. 281. 1. — *elatus* Fabr. R. 241. 1. — Panz. 73. 20. — Wolff. 31. pl. 4. f. 31. — *rufipes* Fabr. 242. 3.

Assez commun dans toute l'Europe, en été, à terre ou sur les arbres. Variétés.

1° — ÉLANCÉ. *elatus* Fabr. Rouge, la tête, une ligne médiane sur le prédorsum, un point sur les hémiélytres, les pattes et les antennes noires (d'après les auteurs).

2° — TRIFASCIÉ. *trifasciatus* Linn. — *elatus* Panz. Noir, avec les bords latéraux du prédorsum, l'écusson et les deux bandes transverses, rouges.

3° — RUFIPÈDE. *rufipes* Fabr. Entièrement noir, les anneaux rouges des jambes exceptés (d'après les auteurs).

Piggule.

256. *Piggulus* (2) Rougeâtre ou noir; l'appendice d'un rouge brique, sa pointe noire. Long. 0,009.

> *capillaris* Fabr. R. 244. 19. — Burm. 274. 2. — Blanch. 139. 17. — Am. Serv. 281. 3. — *danicus* Fabr. 246. 25. — Wolff. 34. pl. 4. f. 34. — Fall.

(1) Hébreu, זור, *zur*, lier autour.

(1) Hébreu, פגל, *pagal*, immonde.

109. 64. — Hahn. I. 17. pl. 2. f. 9. — *tricolor* Fabr. R. 246. 27. — Wolff. 35. pl. 4. f. 35. — Panz. 93. 20. — Mey. 108. 98. — *fu'vomaculatus* Herr. Sch? VI. 35. pl. 192. f. 593.

Variétés.

1° — CAPILLAIRE. *capillaris* Fabr. Rougeâtre assez uniforme. ♂♀.

2° — DANIQUE. *danicus* Fabr. La partie postérieure du prédorsum noire; du reste, semblable au précédent.

3° — TRICOLORE. *tricolor* Fabr. Noir; la tête, les bords antérieur et latéraux du prédorsum, les bords latéraux des hémiélytres, l'appendice (sauf l'extrémité), les genoux et les jambes rouges. — Sur l'ortie notamment.

COMMOSTIGME.

257. *Commostigmus* (1). Noir, avec un point d'un jaune vif sur l'appendice. — Long. 0,007.

Quelquefois une tache ferrugineuse peu sensible sur le disque de la corie; une tache jaune aux hanches postérieures; quelquefois aussi le dessous du corps et les pattes plus ou moins ferrugineux; le renflement du second article des antennes assez notable, allongé, noir, le reste de l'article, ainsi que les deux derniers, rougeâtres. ♂♀.
France moyenne (Goureau).

SPHÉGIFORME.

258. *Sphegiformis*. Noir; une tache sur la corie, touchant le bord externe, et la base de l'appendice, pâles. Long. 0,006-7.

Ross. 1345.—*bifasciatus* Hahn. III. 7. pl. 75. f. 232 (*nec* Fabr.).

(1) Κομμὸς, brillant, στιγμὴ, point.

Couvert d'un poil ras d'un jaune doré, avec un liséré au bord prédorsal postérieur et la pointe de l'écusson, pâles; le second article des antennes d'un jaunâtre brun très notablement épaissi en massue à l'extrémité, les derniers articles et les pattes d'un jaune rougeâtre brun; le premier article des antennes épaissi, noir. ♀.

Dans toute l'Europe.

Nicmare.

259. *Nicmarus* (1). Noir luisant; la tête, l'écusson, une grande tache sur la corie des hémiélytres et la base de l'appendice, rouges. Long. 0,007.

Un point triangulaire médian, à la base de l'écusson; la grande tache rouge de la corie ne laissant qu'une bande assez large, oblique, au bord interne, le long de l'écusson, et une bande transverse irrégulière à l'extrémité, noires. ♂♀.

Sicile (Ghiliani).

Capse (*fig.* 36).

260. *Capsus* (2). Entièrement noir, quelquefois la tête et le thorax rouges; le second article des antennes très notablement épaissi à son extrémité en massue oblongue. Long. 0,006-7.

ater Linn. 725. 72. — Fabr. R. 241. 2. — Ross. 1340. — Tign. 273. — Fall. 116. 2. — Hahn. I. 126. pl. 20. f. 65. — Burm. 275. 4. — Blanch. 139. 18. — Mey. 108. 99. — Am. Serv. 281. 2. — *tyrannus* Fabr. R. 242. 4. — Ross. 1341. — *semiflavus* Linn. 725. 68. — *flavicollis* Fabr. R. 243. 13. Ross. 1339. — Wolff. 32. pl. 4. f. 32. — Guér. Ic. 348. pl. 56. f. 8. — *croceus* Fourcr. 200. 19.—

(1) Hébreu, כמר, *camar*, se noircir au feu.

(2) Κάψα, noyau.

La Punaise safranée. Geoffr. 444. 17. — La Punaise à grosses antennes terminées par un fil Geoffr. 460. 54.

Commun partout, même hors d'Europe, dans les bois.

1° — NOIR. *ater* Linn. Tout noir. ♂♀.

2° — TYRAN. *tyrannus* Fabr. Noir, le bec rouge, les pattes annelées de rouge.

3° — MI-JAUNE; *semiflavus* Linn. Noir, la tête et le thorax d'un jaune rougeâtre.

33. (32). Second article des antennes très notablement épaissi ou renflé dans toute son étendue.

MÉRIOPTÈRE.

261. *Meriopterus* (1). Noir ferrugineux luisant, le corps allongé, étroit; les pattes vertes. Long. 0,005.

Scop. E. 382. — Ross? 1344. — *spissicornis* Fabr. R. 246. 28. — Panz. 2. 16. — Schell. pl. 3 f. 4. —Enc. pl. 373. f. 27. — Latr. G. III. 124.—Burm. 276. 1. — Blanch. 140. 1. — Am. Serv. 283. — Mey. 64. 32.— Capse spissicorne. Faun. Fr. pl. 6. f. 8.

Le corps finement velu; le premier article des antennes court, très épais; le second le plus long, renflé en vessie allongée, ovalaire, ordinairement aplatie, velu, la base du troisième blanche; le prothorax presque carré; les hémiélytres dépassant notablement l'extrémité de l'abdomen. ♂♀.

Dans toute l'Europe; aux environs de Paris, commun en juillet et août, notamment sur l'ortie.

HÉTÉROTOME.

262. *Heterotomus* (2), Noir moucheté de poils ras, gris,

(1) ....., πτερὸν, aile.

(2) Ε῞τερος, différent, τομὴ, article.

le prothorax en trapèze court, transversal; les cuisses noires. Long. 0,003.

magnicornis Fall. — Hahn? I. 130. pl. 20. f. 67. — Mey. 62. pl. 2. f. 4.

Les deux derniers articles des antennes et les jambes pâles; les hémiélytres dépassant de peu l'extrémité de l'abdomen. ♂♀.

Paris, en juin; Mont-de-Marsan (Perris).

Les derniers articles des antennes sont noirs dans les individus du midi de la France.

34. (31). Tête globuleuse ou notablement plus large que le prothorax.

Corps allongé, linéaire. —*Prothorax* rétréci en avant.

35. (36). Prédorsum non divisé en deux lobes par un sillon transverse; tête triangulaire.

PILOPHORE.

263. *Pilophorus* (1). Noir ou ferrugineux, les hémiélytres d'un rouge ferrugineux avec deux bandes transverses blanches très étroites, la première interrompue. Long. 0,004.

clavatus Linn. 729. 97. — Burm. 266. 1. — Herr. Sch. III. 47. pl. 87. f. 264. — Mey. 87. 70. — *bifasciatus* Fall. 118. 6. — Hahn. *Ic. Mon. Cim.* I. 23 (d'après Burm.).

La tête en triangle assez allongé et pointu antérieurement, le second article des antennes allant en grossissant vers l'extrémité; le prothorax beaucoup moins rétréci en avant que dans le groupe suivant, ses bords latéraux très légèrement sinués; le disque prédorsal uni, assez bombé; les hémiélytres rétrécies vers la base, les deux bandes trans-

(1) Πιλόω, rétrécir? φέρω, porter.

verses d'un blanc de neige, la première partant de la côte externe et atteignant à peine le milieu de l'hémiélytre, avec un point blanc un peu au-dessus d'elle, plus près de la base; l'appendice d'un rougeâtre orangé, avec son extrémité brune; la membrane d'un brun enfumé; l'abdomen rétréci à sa base comme les hémiélytres, et s'élargissant aussi comme elles à l'extrémité; pattes ferrugineuses. ♀.

Paris, en juillet; midi de l'Europe.

Penthime.

264. *Penthimum* (1). Noir foncé luisant uniforme. Long. 0,003.

Légèrement velu; le second article des antennes assez épaissi dans toute son étendue.

Midi de la France (Perris).

36. (35). Prédorsum divisé en deux lobes par un sillon transverse très prononcé; tête globuleuse.

Globiceps.

265. *Globiceps* (2). Noir, avec deux lignes étroites transverses blanches, qui disparaissent quelquefois, sur les hémiélytres. Long. 0,004.

> *bifasciatus* Fabr.? R. 242. 7.— Zett. I. 497. 2. — Fall. 118. 6. — Herr. Sch. III. 48. pl. 87. f. 265. — *capito* Le P. Serv. 326. — Am. Serv. 282. 1.

Les deux tubercules du bourrelet prédorsal antérieur presque épineux; un ou deux points blancs, qui disparaissent aussi quelquefois, sur l'écusson; ces points, comme les lignes transverses des hémiélytres, formés par des

(1) Πένθος, deuil, εἷμα, habit.

(2) Tête globuleuse.

poils ras, soyeux, argentés, très courts; pattes ferrugineuses, les hanches blanchâtres.

Rare aux environs de Paris; midi de l'Europe.

LEUCOSTIGME.

266. *Leucostigmus* (1). Noir; une tache longitudinale blanchâtre près du bord externe de la corie, avec un point d'un blanc vif à l'extrémité. Long. 0,004-5.

punctum album Ross? 1337. — *clavatus* Am. Serv. 282. 2 (*nec* Linn.).

Les deux tubercules formant le bourrelet antérieur du prédorsum arrondis; le point blanc de l'extrémité des hémiélytres rond, occupant tout l'appendice; membrane très courte, seulement rudimentaire, formant le rebord interne de l'appendice; les hémiélytres n'atteignant pas, dans cet état, l'extrémité de l'abdomen; le premier article des antennes pâle, ferrugineux, le second noir, notablement renflé en massue à l'extrémité, les suivans bruns; pattes ferrugineuses; hanches blanchâtres. ♀.

Environs de Paris.

SUBDIVISION II.

CORIOPENNES. *CORIOPENNES.*

Cicada Linn. — *Salda* Fabr. — *Acanthia* Wolff. — *Lygæus* Fall. — *Astemma* Latr. — Am. Serv. — *Halticus* Hahn. — Burm. — *Eurycephala* Guér. — Brull. — Blanch. — *Chlamydatus* Curt. — Am. Serv. — *Pachytoma* A. Cost. — *Bryocoris* Fall.

Cette subdivision se distingue de la précédente par des hémiélytres entièrement coriaces au moins ordinairement dans les femelles, et par un corps large et court.

(1) Λευκὸς, blanc, στιγμὴ, point.

1. (4). Tête et prothorax courts, transversaux.

Hémiélytres (quand il n'y a pas de membrane) un peu plus courtes que l'abdomen, élargies en arrière; point d'ailes dessous. — *Cuisses* postérieures renflées, propres à sauter; jambes légèrement épineuses.

Les ailes inférieures existent quand la membrane des hémiélytres est développée.

2. (3). Second article des antennes grêle et fin.

EVALASSE

267. *Evalassus* (1). Entièrement noir luisant. Long. 0,004-5.

mutabilis Burm. 277. 1.

Les hémiélytres ont une membrane dans le mâle.

Midi de la France; Alpes. Assez commun dans les champs, dit M. Burmeister, sur l'artémise et l'ononis.

ASTEMME.

268. *Astemma* (2). Noir luisant bronzé; extrémité des cuisses, jambes et antennes pâles. Long. 0,002.

aptera Linn. 710. 38. — Brull. 410 — Blanch. 140. 1. — Am. Serv. 284. 1. — *pallicornis* Linn. F. S. 894. — Fabr. R. 115. 6. — Wolff. 128. pl. 13. f. 122. — Fall. 113. 70. — Hahn. 1. 114. pl. 18. f. 61. — Burm. 278. 2. — Mey. 110. 103.

Les hémiélytres ont une membrane dans le mâle. ♂♀.

Commun dans toute la France, sur les graminées et les ombellifères.

PROLEUCOPE.

269. *Proleucopus* (3). Noir luisant, les pattes (sauf

(1) Εὖ, bien, ἀλλάσσος, changer.

(2) α privatif, στέμμα, ocelle.

(3) Πρὸ, en avant, λευκὸς, blanc, ποῦς, pied.

les cuisses postérieures) et les antennes pâles. Long. 0,0015-18.

Attus arenarius Hahn. III. pl. 84. f. 255.— *mercurialis* Guér. Ic. 347. pl. 56. f. 6.

La membrane des hémiélytres existe quelquefois même dans la femelle, et dépasse alors notablement l'extrémité de l'abdomen; l'appendice très grand. ♂♀.

Dans toute la France.

ERIATTE.

270. *Eriattus* (1). Noir; les hémiélytres pâles, avec une bande transverse ondulée brune. Long. 0,0015.

saltitans Fall. 114. 72. — *saltians* Burm. 278. 5. — Blanch. 141. 2. — Am. Serv. 284. 2.

A terre, dans les lieux élevés et secs. ♂♀.

3. (2). Second article des antennes plus épais à l'extrémité qu'à la base.

PACHYTOME.

271. *Pachytoma* (2). Noir luisant. Long. 0,0015.

minor A. Cost. A. Fr. X. 289. pl. 6. f. 4. — Am. Serv. 285. 1.

Environs de Naples, et propablement midi de la France.

CHLAMYDATE †.

272. *Chlamydatus* (3). Simple variété du précédent? Peut-être la même espèce?

hirtus Curt. pl. 693 (1838).

Environs de Sandwich (Angleterre) (d'après Curt.).

(1) Ἐρί, segment, ἄττω, sauter.
(2) Παχὺς, épais, τομὴ, article.
(3) Χλαμὺς, manteau.

4. (1). Prothorax plus long que large, trapézoïdal; tête triangulaire, assez étroite.

SCÉROPHYLE †.

273. *Scærophyla* (1). Noir uniforme, velu, les jambes d'un rougeâtre ferrugineux. Long. 0,003-4.

saltator Hahn. III. 11. pl. 76.f. 236. — Mey. 112. 106.

Le prothorax assez rétréci en avant, avec un bourrelet près du bord antérieur; le ventre élargi postérieurement; les hémiélytres un peu bombées, n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen; point d'ailes dessous.

Environs de Nuremberg, dans les lieux sablonneux. Il saute loin et vivement (d'après Hahn).

BRYOCORE.

274. *Bryocoris* (2). Noir; le prédorsum, l'écusson, les hémiélytres et l'anus pâles. Long. 0,0015.

pteridis Fall. 152. 20. — Burm. 278. 6. — Mey. 114. 109.

Le bord antérieur du prédorsum brun.

TRIBU QUATRIÈME.

DUCTIROSTRES. *DUCTIROSTRI* (3) Am. Serv.

Cette tribu se distingue des précédentes par un bec de deux ou trois (4) articles apparents seulement : elle se distingue de la suivante par la disposition de ce bec qui

(1) *Σκαίρω*, sauter, *φυλὴ*, classe.

(2) Βρύον, mousse, *κόρις*, punaise

(3) *Ductus*, conduit, *rostrum*, bec.

(4) M. Fieber (*Ent. mon.* 27) dit que le bec, dans la division des Membranientes, a quelquefois quatre et même cinq articles; il donne des figures où ce nombre d'articles est en effet présenté; tous les auteurs jusqu'à présent, depuis Latreille, n'en avaient compté que trois.

repose dans un canal à bords élevés ou qui s'applique du moins dans un sillon pratiqué sous la gorge.

Elle se partage en cinq divisions très disparates entre elles pour les formes et les mœurs des insectes qu'elles renferment, mais que le caractère commun tiré du bec force de réunir dans une même coupe méthodique opposée à la suivante ; ce sont les Spissipèdes, les Ripicoles, les Membranientes, les Corticicoles et les Lecticoles.

DIVISION I.

SPISSIPÈDES. *SPISSIPEDES* (1) Am. Serv.

Cimex Geoffr. — Panz. — *Syrtis* Fabr. — Burm. — Ramb.—*Acanthia* Schell.—Wolff.—Coqb. — *Phymata* Latr. — Le P. Serv. — L. Duf. — Brull. — Blanch. — Westw.— Am. Serv.

Cette division se distingue de toutes les autres par des pattes antérieures ravisseuses, les cuisses très épaissies (*fig.* 38). Elle ne renferme qu'une seule espèce d'Europe connue.

PHYMATE.

275. *Phymata* (2). D'un brun ferrugineux, avec un prolongement bifide entre les antennes et l'abdomen très dilaté de chaque côté, rhomboïdal. Long. 0,006-8.

crassipes Fabr. R. 121. 1.—Panz. 23. 24.—Schell. pl. 6. f. 3.—Wolff. 88. pl. 9. f. 82.—Coqb. 93. pl. 21. f. 6.—Le P. Serv. 119. 1.—L. Duf. R. 53. 1. —Burm. 251. 1.— Brull. 347.— Ramb. 167. 1.— Blanch. 114. 1.—Westw. T. III. pl. 2. f. 2 *a* (antenne ♂).—A. Cost. C. N. 19.—Am. Serv. 290. 1. —La Punaise à pattes de crabe. Geoffr. 447. 24.

(1) *Spissus*, épais, *pes*, pied.

(2) φῦμα, enflure.

Ocelles gros, placés en arrière et au-dessus des yeux sur une carène du vertex; antennes brunâtres, insérées assez loin en avant des yeux, beaucoup plus courtes que le corps, de quatre articles, le premier très petit, à peine apparent, les second et troisième à peu près d'égale longueur, le quatrième renflé en massue, fusiforme, aussi long ou plus long que tous les autres dans le mâle, notablement moins allongé dans la femelle; bec ne dépassant pas l'insertion des pattes antérieures, reposant dans un canal profondément creusé, à bords membraneux très élevés; prothorax grand, dilaté et membraneux de chaque côté, les bords de la dilatation coupés droit, avec deux carènes longitudinales sur le prédorsum; écusson court, triangulaire; hémiélytres aussi longues que l'abdomen, la membrane beaucoup plus longue que la corie, à nervures longitudinales plus ou moins fourchues et formant quelques cellules à la base; ailes inférieures plus courtes que les hémiélytres; un bord étroit blanchâtre de chaque côté, à la base de la dilatation abdominale, la partie postérieure du rhombe formé par elle plus claire que la partie antérieure; dessous du corps d'un jaune ferrugineux; pattes brunâtres; les hanches antérieures allongées, avec les cuisses fortement renflées, canaliculées en dessous pour recevoir la jambe; celle-ci grêle, courte, avec un tarse très petit mais visible, suivant M. Rambur; les quatre pattes postérieures grêles, à peu près d'égale longueur entre elles, leurs tarses grands, composés d'un seul article en apparence, mais avec un ou même deux autres articles basilaires très petits; l'article en apparence unique légèrement courbé en dedans, avec deux forts et longs crochets au bout. ♂♀.

Dans toute l'Europe méridionale; pas très rare aux environs de Paris, sur les fleurs, dans les bois. On la rapporte aussi de l'Amérique septentrionale.

Cet insecte vole avec facilité et n'exhale absolument aucune odeur, dit M. L. Dufour, quoi qu'on fasse pour l'irriter. Le renflement du dernier article des antennes est assez remarquable en lui quand on songe qu'il est essentiellement carnassier, les autres Hémiptères carnassiers tels que la Punaise (*Cimex*) et les Nudirostres, en général, ayant les antennes terminées en soie fine et déliée. Cela prouve, contrairement à une assertion précédemment émise par quelques auteurs, que le caractère de la finesse ou du grossissement des antennes n'a aucun rapport avec le mode de nourriture carnassier ou phytophage de ces insectes.

DIVISION II.

RIPICOLES. *RIPICOLÆ* (1) Am. Serv.

Lygæus Fall. — *Hebrus* Curt. — Westw. — Burm. — Blanch.—Am. Serv.

Cette division, qui ne contient qu'une seule espèce connue, se distingue de la précédente par des pattes antérieures faites, comme les quatre postérieures, pour marcher et non ravisseuses : elle a de commun avec elle l'existence des ocelles, ce qui la distingue des trois autres divisions suivantes qui sont privées d'ocelles.

HEBRUS.

276. *Hebrus* (2). Noir velouté, les hémiélytres brunes avec une tache blanche à la base et trois points blanchâtres oblongs sur la membrane. Long. 0,002.

pusillus Fall. 65. 27. — Curt. E. I. 198. — Westw. A. Fr. III. 652. pl. 6. f. 6. — Burm. 214. 1. — Blanch. 97.—Herr. Sch. VI. pl. 193. f. 596. — A. Cost. C. N. 13.—Am. Serv. 294.

Quelquefois d'un brun jaunâtre ferrugineux; la tête en

(1) *Ripa*, rive, *colo*, habiter.

(2) Hèbre, fleuve de Thrace.

triangle pointu et assez allongé; les yeux assez gros, les ocelles très distincts; antennes de quatre (cinq, suivant M. Westwood et la figure par lui donnée) articles, le premier épaissi, le second plus court que lui, aussi épaissi, les deux derniers fins, velus, d'égale longueur entre eux (1); bec grêle, de quatre articles (suivant les auteurs) les deux premiers petits, annuliformes, le troisième très long, le quatrième de moyenne grandeur, atteignant au moins l'insertion des pattes intermédiaires et reposant dans une rainure; prothorax trapézoïdal, ses bords latéraux sillonnés transversalement, le bord postérieur légèrement arqué, les angles postérieurs arrondis, mousses, peu saillans; écusson court et large, en triangle obtu; hémiélytres à membrane plus grande que la corie, remontant jusqu'à l'écusson, les nervures non distinctes; la tache blanche de la corie en triangle allongé, placée près de l'écusson; les trois points blanchâtres de la membrane en ovale allongé, les deux antérieurs placés transversalement, le troisième longitudinalement; abdomen se rétrécissant un peu postérieurement, les bords latéraux droits, arrondi au bout; pattes fauves, assez fortes, mutiques, les postérieures peu plus grandes que les autres; toutes les cuisses légèrement renflées, fusiformes; les tarses de trois articles, les deux premiers (suivant les auteurs) très petits; les crochets grêles, très pointus et dépourvus de pelotte membraneuse entre eux.

Midi de la France (Perris); Angleterre.

DIVISION III.

MEMBRANIENTES. *MEMBRANIENTES* (2).

Cimex Linn. — Geoffr. — *Tingis* Fabr. — Panz. — Fall.

(1) C'est ainsi du moins que nous avons cru les voir dans deux individus différens, qui n'avaient chacun, il est vrai, qu'une seule antenne, mais qui nous a paru complète.

(2) *Membrana*, membrane, *ens*, qui existe.

—Burm.—Herr. Sch.—Blanch.—Am. Serv.—*Acanthia* Panz. — Schell. — Wolff. — *Monanthia* Le P. Serv. — Burm.—Herr. Sch.—Am. Serv.—Fieb.—*Piesma* Le P. Serv.—Lap.—Burm. — Brull.—Blanch.—Am. Serv.— *Eurycera* Lap.—Burm.—Brull.—Blanch.—Am. Serv.— *Zosmenus* Lap.—*Zosmerus* Burm.— Fieb. — *Derephysia* Spin. — *Serenthia* Spin. — Herr. Sch. — Am. Serv. — *Agramma* Westw. — Fieb. — *Galeatus* Curt.—Spin.— *Cantacader*, *Anomaloptera* Am. Serv. — *Laccometopus*, *Tropidochila*, *Physantochila* Fieb.

Cette division se distingue de la suivante par des hémiélytres aussi longues et aussi larges que l'abdomen au moins et de toutes les autres par le tissu de ces hémiélytres formé d'un réseau à mailles nombreuses, ainsi que les dilatations membraneuses que le corps y présente souvent.

Ocelles nuls.—*Antennes* de quatre articles ordinairement, les deux premiers courts, moniliformes, à peu près d'égale longueur, le troisième le plus long, le dernier généralement épaissi, noduleux.—*Bec* reposant ordinairement dans une rainure très prononcée, à bords élevés, de trois (quatre ou même cinq, suivant M. Fieber) articles. — *Hémiélytres* quelquefois d'une nature homogène, la membrane alors n'étant point distincte de la corie. — *Tarses* de deux articles, le premier très petit.

1. (16). Ecusson recouvert par le prédorsum.

2. (15). Trois carènes longitudinales sur le prédorsum.

3. (12). Côtés du prothorax aplatis, foliacés ou tranchants.

Prédorsum se prolongeant en pointe postérieurement.

4. (11). Côtés du prothorax notablement dilatés en folioles.

5. (8). Un notable renflement vésiculeux au bord antérieur du prédorsum.
6. (7). Pas de longues cornes en forme d'épines sur la tête.

TINGIS.

277. *Tingis* (1). Blanchâtre, avec deux taches brunes de chaque côté sur les hémiélytres. Long. 0,003.

pyri Fabr. R. 126. 9.—Fall. 149. 13.—Burm. 259. 1.— Herr. Sch. IV. 69. pl. 126. f. 395. — Blanch. 112. 3. pl. 2. f. 7.—A. Cost. C. N. 21.—Am. Serv. 297. 1. — Fieb. 102. 1. pl. 8. f. 34-36. —*appendiceus* Vill. 488. pl. 3. f. 19.—La Punaise à fraise antique. Geoffr. 461. 57.

Corps brun ; côtés du prothorax notablement dilatés en feuille arrondie, transparente, le renflement prédorsal en forme de grosse vessie globuleuse ; les quatre taches des hémiélytres placées deux à la base et deux à l'extrémité, se prolongeant obliquement quelquefois de manière à former entre elles une croix ; pattes pâles, les antennes à articles grêles, plus ou moins tachées de brun. ♂♀.

Dans toute la France, sur les poiriers, auxquels cet insecte cause souvent de grands dommages par son extrême multiplication : il se fixe en général à la partie inférieure des feuilles pour s'abriter sous elles.

DEROPHYSIE.

278. *Derophysia* (2). Blanchâtre, transparente, sans tache sur les hémiélytres. Long. 0,003.

foliacea Fall. 149. 12. — Herr. Sch. IV. 70. pl. 129 D, 130 L. M. — Spin. 166.— Fieb. 99. 1. pl. 8. f. 23-27.

(1) Nom latin de la ville de Tanger

(2) Δέρη, cou, φυσίοω, enfler.

Assez semblable, du reste, à la précédente, mais les antennes plus grosses, très velues, brunâtres; le renflement vésiculeux prédorsal moins gros et celui des hémiélytres allongé en forme de carène à arête saillante en dessus; les folioles latérales du prothorax moins arrondies, plus allongées; les nervures des dilatations membraneuses, le corps et les pattes d'un brun ferrugineux. ♂.

Environs de Paris, en juillet; midi de l'Europe.

7. (6). De longues cornes en forme d'épines sur la tête.

ACESTROPS.

279. *Acestrops* (1). Noir; les dilatations membraneuses amples, blanches, à nervures peu nombreuses noires; un renflement discoïdal sur les hémiélytres. Long. 0,003.

spinifrons Fall. 148. 11.—Spin. 164.—Herr. Sch. IV. 66. pl. 130. f. A. B. C. G. H. — Fieb. 104. 5. pl. 9. f. 6-12.

Les épines du front au nombre de cinq, longues, aiguës, inclinées et s'avançant jusqu'entre les antennes; la vésicule du bord prédorsal antérieur assez élevée et suivie d'une autre vésicule bivalve qui s'ouvre ordinairement en arrière; la dilatation prothoracique latérale foliacée, offrant quatre nervures longitudinales qui la divisent en cinq cellules dont l'antérieure très petite, avec une tache brune à l'extrémité des deux nervures intermédiaires; le renflement discoïdal des hémiélytres très grand, occupant presque toute leur surface, taché de brun, ne laissant au côté externe qu'un bord assez large divisé en sept cellules par six nervures droites, noires, plus ou moins maculées de brun à leur extrémité; antennes grêles, à villosité rare assez longue, brunes ainsi que les pattes. ♂.

Europe méridionale.

(1) Ἀκέστρα, aiguille, ὤψ, face.

Hérique.

280. *Hericus* (1). Grisâtre pâle, le renflement prothoracique en gibbosité peu prononcée, sans renflement discoïdal sur les hémiélytres. Long. 0,002-3.

gracilis Herr. Sch. Fn. 118. 20. — *id.* W. IV. 72. —*capucina* Germ. Fn. 18 24. — *setulosa* Fieb. 68. 11, et 111. pl. 5. f. 34—38.

Les dilatations prothoraciques latérales en arc légèrement anguleux au milieu peu développé, les intervalles entre les carènes prédorsales bruns, les nervures le long du bord externe des hémiélytres noires, avec quelques taches brunes sur leur disque; les antennes à articles intermédiaires grêles, très velus, ferrugineux, le dernier noir; pattes ferrugineuses, velues.

France; Allemagne. Variétés.

1° — capucin. *capucinus* Germ. — Le corps plus ovale, la gibbosité prothoracique plus arrondie.

Bohême; Saxe; sous le thym et le serpolet.

2° — grêle. *gracilis* Herr. Sch.—Le corps plus allongé, la gibbosité plus aiguë et plus élevée.

Midi de la France (Perris); Bavière; Vienne.

8. (5). Pas de notable renflement vésiculeux au bord antérieur du prédorsum.

Le renflement existe cependant, mais il est assez petit comparativement à la division opposée.

9. (10). Tous les articles des antennes épais.

Strichnocère.

281. *Strichnocera* (2). Grisâtre, la tête et la partie antérieure du prédorsum noires, les bords latéraux du pro-

(1) Hebren, חריק, *heric*, tirer l'épée.

(2) Στρὶξ, strie, κέρας, antenne.

thorax arrondis en arc presque parfait. Long. 0,004-5.

Fieb. 95. 3. pl. 8. f. 4-7. — *crassicornis* Curt. pl. 154.

Troisième article des antennes très épaissi, plus gros que les autres, hérissé de poils fins, raides; angles huméraux des hémiélytres arrondis; les mailles assez grandes, claires, les nervures brunes; le prolongement prédorsal postérieur blanchâtre; dessous du corps et antennes, noirs; cuisses noires, jambes ferrugineuses.

Midi de la France (Perris); Milan (Villa); Bohême; Autriche.

ERYTHROPHTHALME.

282. *Erythrophthalma* (1). Assez semblable à la précédente, mais les bords latéraux du prothorax plus droits, moins arqués, leur angle antérieur prononcé; une corne bifurquée sur le vertex. Long. 0,004-5.

Germ. Ahr. F. E. 3. 25 (d'après Fieb.)--Fieb. 94. 2. pl. 8. f. 1-3.

Troisième article des antennes un peu moins gros que dans la précédente espèce; disque antérieur du prédorsum d'un brun ferrugineux; le reste du corps et les pattes d'un ferrugineux uniforme; les mailles transparentes, moins nombreuses que dans l'espèce précédente, avec les nervures ferrugineuses.

Midi de la France (Perris); Angleterre; Allemagne.

MAPHE.

283. *Maphus* (2). D'un grisâtre assez uniforme, les nervures brunes, les bords latéraux du prédorsum droits, ses angles antérieurs saillants, aigus. Long. 0,004.

(1) Ἐρυθρὸς, rouge, ὀφθαλμὸς, œil.

(2) Hébreu, מפיץ, *mephits*, marteau.

ampliata Herr. Sch. IV. 62. pl. 127. f. 397 *a*. — Fieb.? 59. pl. 5. f. 10, 11.

Pattes et antennes jaunâtres ou brunes.

Environs de Paris (Signoret), et dans toute l'Europe. Nous rapportons la synonymie de Fieber avec doute parce que cet auteur semble représenter le 3e article des antennes comme étant grêle et non épais.

DICTYESTHE.

284. *Dictyesthes* (1). D'un grisâtre pâle, les antennes moins épaisses que dans le précédent, mais velues, avec un assez notable rebord dilaté s'arquant doucement de chaque côté du prothorax. Long. 0,003.

Le bord externe des hémiélytres et même la dilatation prothoracique latérale finement mouchetée de noir.

Milan (Villa).

10. (9) Troisième article des antennes grêle.

MONANTHIE.

285. *Monanthia* (2). Grisâtre, moucheté de taches brunes sur les hémiélytres. Long. 0,003-4.

cardui Linn. 718. 21.—De G. 309. pl. 16. f. 1-6.—Fabr. R. 125. 3.—Enc. pl. 373. f. 13. 14.—Schell. pl. 6. f. 2.—Wolff. 45. pl. 5. f. 42.—Fall. 143. 2. — Burm. 260. 2. — Herr. Sch. IV. pl. 127 A, B. — Am. Serv. 298. 2.—Fieb. 61. 3. pl. 5. f. 1—8.

Prothorax légèrement pyriforme, les dilatations latérales partant du bord postérieur pour aller en s'élargissant s'appliquer contre le bord antérieur, les trois carènes prédorsales également prononcées, droites et partant

(1) Δίκτυων, réseau, ἐσθὴς, vêtement.

(2) Μονὴ, demeure, ἄνθος, fleur.

d'une espèce de renflement ou plaque qui occupe le bord antérieur; prédorsum (au moins quelquefois) plus coloré de brun que le reste du corps; sept à huit mouchetures brunes sur le bord externe des hémiélytres, la médiane notablement plus large et faisant partie d'une large bande transverse plus ou moins prononcée sur leur disque; pattes et antennes noires, ainsi que le corps; le troisième article des antennes, les jambes et les genoux, pâles. ♂.

Dans toute l'Europe, sur la tête du chardon et de la serratule.

Cidare.

286. *Cidarus* (1). D'un noir uniforme, la côte externe du prédorsum et des hémiélytres formée d'une série de mailles simples. Long. 0,0015.

> *obscura* Herr. Sch.? IV. 23. pl. 118. f. 372. — *marginata* Wolff.? 132. pl. 13. f. 126.

Les cellules ou mailles du reste des hémiélytres très petites et très nombreuses; une petite corne dirigée en avant sur la tête; les antennes et les jambes d'un brun ferrugineux, le dernier article des antennes noir; les articles intermédiaires des antennes grêles, glabres.

Midi de la France (Perris).

Ce qui nous fait rapporter avec doute la synonymie d'Herrich Scheffer est seulement la différence de taille, mais qui est presque du double moindre dans la nôtre. L'*A. marginata* Wolff. ne diffère guère aussi de notre espèce que par la taille.

11. (4). Côtés du prothorax à peine dilatés, non foliacés, seulement tranchants.

(1) Hébreu, קדר, *cadar*, noir.

Eurycère.

287. *Eurycera* (1). Rougeâtre ou brun cendré, les antennes noires, les deux derniers articles énormément renflés en massue à longue villosité. Long. 0,003.

clavicornis Linn. 717. 16. — Fabr. R. 124. 1. — Panz. 23. 23. — Brull. 341. — Herr. Sch. IV. 65. pl. 129. f. 400. — Blanch. 113. — Fieb. 97. pl. 8. f. 10—16. — *nigricornis* Lap. 49. — Burm. 258. 1. — Am. Serv. 296. pl. 6. f. 3, 3 *a*.

Bec ne reposant qu'à la base dans une rainure, celle-ci à bords très élevés ; prothorax pentagonal ; corie des hémiélytres distinctement séparée de la membrane par une nervure oblique partant de la pointe de l'écusson, avec une nervure longitudinale élevée le long du bord externe, celui-ci à mailles claires, formées par des petites nervures transverses noires ; pattes courtes, fortes, roussâtres ; cuisses légèrement renflées, fusiformes. ♂♀.

Assez rare aux environs de Paris.

12. (3). Côtés du prothorax épaissis, non foliacés ni tranchants.

13. (14). Prédorsum finissant en pointe postérieurement.

(1) Εὐρὺς, large, κέρας, corne. M. Fieber a changé ce nom en celui de *Laccometopus*, par des raisons que nous ne pouvons admettre. D'abord le nom d'*Eurycerus* employé pour un genre de Coléoptères dans le catalogue de Dejean, est d'une date postérieure à la création de celui d'*Eurycera* pour ce genre d'Hémiptères, par M. Delaporte de Castelnau ; quant à l'autre motif donné qu'ici les antennes ne sont pas larges, sens de la racine (εὐρὺς) d'où ce nom est tiré, mais renflées en massue, s'il fallait se déterminer par une considération de cette nature à changer les noms précédemment admis, il n'y aurait plus de bornes au bouleversement de la nomenclature.

CATOPLATYS.

288. *Catoplatys* (1). D'un ferrugineux uniforme, le prothorax pyriforme, assez allongé, rebordé mais non dilaté de chaque côté. Long. 0004-5.

costata Fabr. R. 125. 2.—Fall. 143. 1.—Spin. 167. — Herr. Sch. IV. 55. pl. 123. f. 390 (*nec* Réaum. — Linn. — Panz. — Burm.). — Fieb. 72. 15. pl. 6. f. 10—12.

Quelques petits points brunâtres à peine apparents sur le bord externe des hémiélytres. ♂.

Dans toute l'Europe.

PHYSANTOCHILE.

289. *Physantochila* (2). Ferrugineuse, avec une tache à la base des hémiélytres et une autre avant l'extrémité, hyalines, pâles. Long. 0,003.

quadrimaculata Wolff. 133. pl. 13. f. 127. — Fall. 144. 4. — Burm. 261. 6. — A. Cost. C. N. 22. 2. — Fieb. 81. 24. pl. 7. f. 1—3. — *corticea* Herr. Sch. Panz. 118. 22.

Les deux carènes latérales du prédorsum aussi prononcées que la médiane; les taches pâles hyalines des hémiélytres touchant le bord externe, avec les petites nervures transverses de ce bord brunes; le dernier article des antennes noir.

Paris, en mai; midi de l'Europe; sur le plantain.

(1) Κάτω, en dessous, πλατύς, large.
(2) Φυσάω, enfler, χεῖλος, bord. M. Fieber écrit à tort *Physatocheila*.

Tropidochile †.

290. *Tropidochila* (1). Blanchâtre, le disque médian du prédorsum, et les pattes, noirs. Long. 0,004.

> *melanocephala* Panz. 100. 21. — Burm. 258. 2. — Fieb. 77. 20. pl. 6. f. 26—30. — *eryngii* Latr. H. XIII. 253.— Curt. Br. E.

D'après les auteurs.

Dans toute l'Europe.

Pilématie.

291. *Pilematia* (2). Grisâtre, le renflement latéral du prédorsum droit, en bourrelet fusiforme, large, avec un double renflement discoïdal brun sur chaque hémiélytre. Long. 0,004.

> *costata* Herr. Sch. IV. 15. pl. 114. f. 362.

L'abdomen plus large que dans l'espèce suivante, presque circulaire; l'intervalle prédorsal entre les bourrelets latéraux, noir, avec les carènes grises; des mouchetures noires sur le bord externe des hémiélytres; les pattes et les antennes pâles, le dernier article de celles-ci noir.

Environs de Paris (Signoret), et dans toute l'Europe.

Pleuroedme.

292. *Pleurœdma* (3). Grisâtre, moucheté de brun, le renflement latéral du prédorsum droit, large; point de renflement discoïdal sur les hémiélytres. Long. 0,003-4.

> *lupuli* Herr. Sch. IV. 13. pl. 114. f. 359. — Fieb. 85. 29. pl. 7. f. 19—21.

(1) Τρόπις, carène, χεῖλος, bord. M. Fieber écrit à tort *Tropidochella*.

(2) Πίλημα, bourrelet.

(3) Πλευρὰ, côté, οἶδμα, enflure.

Corps beaucoup moins large, plus élancé que dans la précédente; l'intervalle entre les trois carènes prédorsales, dans la partie antérieure, noir; une douzaine de mouchetures noires régulièrement espacées sur le bord externe de chaque hémiélytre; trois taches brunes sur la ligne longitudinale élevée du disque; antennes grêles, pâles, le dernier article noir; cuisses brunes, genoux et jambes pâles.

Alger (Lucas).

NOHARE.

293. *Noharus* (1). Grisâtre en dessus, le renflement latéral prédorsal un peu arqué; deux taches brunes sur la côte discoïdale de chaque hémiélytre. Long. 0,003-4.

convergens Burm. 261. 5. — Herr. Sch. IV. 15. pl. 114. f. 361.

La tête noire ainsi que le dessous du corps; une tache noire de chaque côté de la carène médiane, derrière le bord antérieur du prédorsum; de fines mouchetures brunes le long du bord externe des hémiélytres; pattes et antennes d'un jaunâtre ferrugineux; les tarses et le dernier article des antennes, noirs.

Midi de la France (Perris).

MÉPHISSE.

294. *Mephissus* (2). Noir, le contour du prédorsum, ses carènes et les hémiélytres blanchâtres; le disque prédorsal noir, avec deux taches brunes sur la côte discoïdale des hémiélytres. Long. 0,003-4.

(1) Hébreu, נהר, *nahar*, se joindre ensemble.
(2) Hébreu, מופיץ, *mephits*, marteau.

clavicornis Panz. 3. 24. — Am. Serv. 298. 1. — *echii* Wolff. 130. pl. 13. f. 124. — Herr. Sch. IV. 14. pl. 114. f. 360.— La Punaise tigre. Geoffr. 461. 56.— Réaum. pl. 24. f. 1-4.

Le bord externe des hémiélytres offrant une quinzaine de points noirs, les nervures bifurquées de leur disque tachées de noir; les pattes et les antennes, noires, avec les jambes, les genoux et le second article des antennes, pâles.

Dans toute la France. La larve de cette espèce, dit Geoffroy, habite l'intérieur des fleurs du *Chamædrys*, qui, lorsque cette larve y est renfermée, paraissent, avant de s'ouvrir, plus grosses et plus renflées qu'à l'ordinaires.

PAROEDME.

295. *Parœdma* (1). Rougeâtre ferrugineux; une grande tache brune discoïdale sur les hémiélytres. Long. 0,003.

dumetorum Herr. Sch. IV. 57. pl. 124. f. 391. — Fieb. 82. 25. pl. 7. f. 4-6.

Les bourrelets latéraux du prédorsum peu renflés, ordinairement d'une teinte plus pâle que le disque prédorsal; la grande tache des hémiélytres occupant tout leur milieu, disparaissant quelquefois; le bord externe blanchâtre moucheté de brun.

Midi de la France (Perris); sur le plantain.

14. (13). Prédorsum arrondi postérieurement.

RITHÈQUE.

296. *Rithecus* (2). Jaunâtre ou grisâtre en dessus, ta-

(1) Παρὰ, proche, οἶδμα, enflure.

(2) Hébreu, רתח, *rethach*, enflure.

cheté de noir; un renflement vésiculeux, ordinairement semi-circulaire, de chaque côté du prédorsum, avec un renflement discoïdal sur les hémiélytres. Long. 0,003.

> *echii* Fabr. R. 126. 8. — Burm. 259. 4. — Am. Serv. 297. 2. — Fieb. 88. 32. pl. 7. f. 27-32. — *rotundata* Herr. Sch. IV. 59. pl. 124. f. 392.

Noir en dessous; une carène longitudinale très prononcée entre les deux renflements semi-circulaires latéraux du prédorsum, cette carène elle-même quelquefois un peu renflée à son extrémité postérieure; le renflement discoïdal des hémiélytres ayant l'apparence d'un double tubercule sur chacune d'elles, leur bord externe notablement tacheté de noir, sans membrane distincte du reste de l'hémiélytre; pattes pâles, cuisses ferrugineuses; antennes brunâtres, leurs articles grêles comme dans la Tingis.

France; Allemagne.

Cantacadre.

297. *Cantacader* (1) D'un jaunâtre cendré, tacheté de brunâtre, avec quatre cornes couchées et dirigées en avant sur le vertex. Long. 0,004.

> *quadricornis* Le P. Serv. 653. — Brull. 314.—Am. Serv. 299.

Tête assez allongée, s'avançant un peu entre les antennes; celles-ci grêles, assez longues, le quatrième article fusiforme, pointu; prédorsum s'arrondissant brusquement à son bord postérieur, avec une ligne courbe élevée

(1) Sanscrit, कण्टक, *cantaca*, épine, धृ, *dri*, porter.

au côté externe de chacune des carènes latérales; hémiélytres amples, beaucoup plus larges que lui. ♂♀.

Espagne; midi de la France?

15. (2). Une seule carène longitudinale sur le prédorsum.

AGRAMME.

298. *Agramma* (1). Noir luisant, le bord antérieur du prédorsum, sa pointe postérieure et les hémiélytres d'un jaune pâle. Long. 0,0015-25.

læta Fall. 151. 15. — Burm. 257. 1. — Herr. Sch. IV. 49. pl. 122. f. 388. pl. 125 A. — Brull. 340. —Westw. J. II. 120.—Blanch. 112. 1.—Am. Serv. 300. 1. — Fieb. 37. 1. pl. 2. f. 22— 28. — *tricolor* Lap. 48.

Bec dépassant à peine l'insertion des pattes antérieures, mais les côtés saillants de la rainure se prolongeant au-delà; antennes noires, pattes rousses. ♂♀.

Dans toute la France.

Cette espèce varie beaucoup pour la taille, à ce point qu'on serait tenté de prendre la plus petite, qui est presque microscopique, pour une espèce différente.

SÉRENTHIE.

299. *Serenthia* (2). D'un pâle ferrugineux en dessus, avec deux taches près du bord antérieur du prédorsum, noires. Long. 0,002-3.

atricapilla Spin. 168. — Am. Serv. 300. 2. — Fieb. 39. 4.

Corps étroit allongé, le dessous et la tête noirs; bec ne dépassant pas l'insertion des pattes antérieures.

(1) *α* privatif, *γραμμὴ*, ligne.

(2) Anagramme de *Theresina*.

Sardaigne; midi de la France?

16. (1). Ecusson découvert.

17. (18). Point de cornicules au bord antérieur de la tête; hémiélytres sans membrane.

ANOMALOPTÈRE

300. *Anomaloptera* (1). Grisâtre, la tête noire; prédorsum brun avec une bande blanche au bord antérieur et une autre pâle postérieurement. Long. 0,002.

helianthemi Am. Serv. 303.

Corps pyriforme; tête triangulaire, prolongée en pointe mousse entre les antennes; celles-ci courtes, insérées sur un tubercule très saillant et coupé carrément au bout; le premier article brun, plus court que la tête; renflé au bout, fusiforme; le second grêle, plus long que le troisième, tous deux blanchâtres; le quatrième brun, noduleux, fusiforme, plus grand que le troisième; bec grêle, court, atteignant seulement l'insertion des pattes antérieures et reposant dans une profonde rainure; prothorax court, cylindriforme, très peu rétréci antérieurement; écusson court, noir; hémiélytres recouvrant tout l'abdomen, en forme d'écailles ovalaires, pointues au bout, coupées droit au bord interne, pointillées, avec un léger rebord tout autour et quatre nervures longitudinales entre lesquelles est une rangée longitudinale de points noirs; dessous du corps brun; pattes courtes, assez fortes, à peu près d'égale longueur; cuisses légèrement fusiformes, noires, avec les genoux blancs; jambes et tarses blanchâtres, leur extrémité brune. ♂♀.

Midi de la France : Mont-de-Marsan (Perris).

(1) Ἀνώμαλος, anomal, πτερὸν, aile.

18. (17). Deux cornicules au bord antérieur de la tête ; les hémiélytres ayant une membrane.

Tête large mais courte; une épine à la base des antennes au côté externe.— *Bec* très court (de quatre articles, suivant Fieb.), dépassant à peine l'insertion des pattes antérieures, pressé contre la gorge, avec une rainure distincte pour le recevoir seulement à la base.— *Prothorax* presque quadrangulaire, à angles arrondis, ses bords latéraux assez sensiblement sinués, sans carène prédorsale apparente, mais avec trois points enfoncés et des petites lignes longitudinales élevées, près du bord antérieur. — *Ecusson* très petit, triangulaire. — *Hémiélytres* ovalaires, avec une courte membrane, la corie finement ponctuée, offrant trois nervures longitudinales qui vont de la base en divergeant pour rejoindre vers l'extrémité une nervure oblique suivie d'une autre nervure oblique parallèle. — *Abdomen* aplati. — *Pattes* courtes, assez fortes, à peu près d'égale longueur entre elles; cuisses un peu renflées, fusiformes.

19. (20). Trois petites lignes longitudinales élevées sur le devant du prédorsum.

ZOSMÈNE +.

301. *Zosmenus* (1). Jaunâtre, taché de noir. Long. 0,0025.

maculatus Lap. 49. — Burm. 262. 2. — *variabilis* Fieb. 32. 2. pl. 2. f. 8, 10, 12—16.

Tête brunâtre; les cornicules droites, les hémiélytres élargies latéralement, la membrane blanchâtre, sans mailles prononcées.

Allemagne; dans les lieux sablonneux (d'après Fieb.).

(1) Ζώννυμι, ceindre.

20 (19). Deux petites lignes longitudinales élevées seulement sur le devant du prédorsum.

MELCAQUE.

302. *Melcachus* (1). Brunâtre ferrugineux, avec le bord antérieur du prédorsum et une tache à la base de chaque hémiélytre, pâles. Long. 0,003-4.

Les deux cornicules longues, se rejoignant au-delà du bord antérieur de la tête ; le prothorax pyriforme, assez notablemement rétréci en avant ; le disque prédorsal postérieur d'un brun ferrugineux foncé ; les antennes et les pattes d'un ferrugineux pâle.

Midi de la France (Perris).

Nous serions tenté de rapporter à cette espèce le *L. Stephensii* Fieb. (35. 6. pl. 2. f. 20), si ce n'était la forme presque quadrangulaire du prothorax de ce dernier.

PIESME.

303. *Piesma* (2). Gris cendré uniforme. Long. 0,001-2.

capitata Wolff. 131. pl. 13. f. 125. — Panz. 100. 19. — Fall. 150. 14. — Burm. 262 1. — Brull. 342. — Blanch. 113. — Am. Serv. 301. 1. (*nec* Fieb. 34. 4. pl. 2. f. 18). — *maculata* ♀ Am. Serv. 302. 2.

Les cornicules longues, se rejoignant au-delà du bord antérieur de la tête ; nervures des hémiélytres brunes ; écusson brun ; pattes et antennes roussâtres, le dernier article de celles-ci, noir. ♂.

Europe ; dans les champs, pas rare, suivant M. Burmeister, en avril ; rare, au contraire, suivant Wolff.

(1) Hébreu. לקח, *lacach*, prendre, pince.

(2) Πιέζω, déprimer.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR M. LE COMTE LE PELETIER DE SAINT-FARGEAU.

Par M. AUDINET-SERVILLE.

(Séance du 13 Mai 1846).

Amédée-Louis-Michel Le Peletier, comte de Saint-Fargeau, membre honoraire de la Société entomologique de France, dont il avait été élu archiviste en 1832, et président en 1833, membre des Sociétés d'histoire naturelle de Paris et de Versailles, et de celle des naturalistes de Moscou, naquit à Paris le 9 octobre 1770, de Michel-Etienne, comte de Saint-Fargeau, baron de Péreuse, premier président du Parlement de Paris. Il perdit son père dès l'âge de quatre ans, et entra fort jeune dans un des séminaires de Paris où il fit toutes ses études. Destiné à l'état ecclésiastique, sa naissance l'aurait appelé sans doute aux plus hautes dignités de l'Eglise, car n'étant encore que séminariste, il avait déjà en perspective l'évêché de Saint-Papoul.

La révolution de 1789, en bouleversant tout, détruisit l'avenir du jeune homme alors âgé de dix-neuf ans. D'un naturel calme et réfléchi, porté par goût aux sciences d'observation, peut-être effrayé des suites funestes que

pouvait avoir pour lui cette révolution, il marcha dans un sens bien opposé à celui de deux de ses frères, Michel et Félix Le Peletier de Saint-Fargeau. Le premier, député à la Convention nationale, périt assassiné, et eut, après une mort semblable à celle de l'odieux Marat, d'exécrable mémoire, le honteux honneur de lui être accolé. Les vieillards se souviennent d'avoir vu les bustes de ces deux hommes, si différents entr'eux, mis en regard dans les ateliers, les corps-de-garde et les lieux publics, sous le nom de *Martyrs de la Liberté*. M. le comte Amédée de Saint-Fargeau avait un troisième frère (Daniel) qui se voua à l'état militaire et mourut quelques années avant lui. Ce frère, qui avait servi avec distinction, obtint, sous la Restauration, une lieutenance dans les gardes du corps. Son caractère et sa manière de voir sympathisaient singulièrement avec ceux de notre respectable collègue. L'histoire naturelle eut de tout temps des charmes pour ces deux frères; ils se livrèrent avec bonheur à la botanique, qu'Amédée cultiva toujours avec succès (1). Il se composa un herbier remarquable qu'il augmenta notamment, par une excursion au Mont-d'Or, mais la séduisante entomologie finit par l'emporter sur sa rivale, et l'étude des Hyménoptères, les plus intéressants de tous les insectes par leurs mœurs, s'empara complètement de son affection; il y consacra sa vie entière. Il est remarquable qu'à la naissance de son fils aîné, en 1794, alors qu'on était dans les plus mauvais jours de la révolution, le père ne prit dans l'acte de l'état civil que le titre de naturaliste.

En ces temps de crise, M. le comte de Saint-Fargeau

(1) On lui doit des mémoires particuliers, dont un relatif à quelques nouvelles espèces de champignons.

vivait loin de Paris dans une profonde retraite, mettant à profit ses loisirs, et se livrant sans cesse à de nouvelles observations; il tâchait d'adoucir les chagrins que lui causait la dispersion et la ruine de ses proches, en scrutant profondément les secrets de la nature. C'est dans le cours de ses promenades solitaires qu'il commençait alors à faire les nombreuses découvertes qu'on lui doit sur les mœurs des Hyménoptères.

Le ciel l'avantagea d'une épouse aussi bonne que pieuse, modeste et simple, qui lui prodigua jusqu'à la fin de sa vie les soins les plus affectueux, et adoucit par là les cruelles souffrances de ses derniers jours. Père de deux fils qui embrassèrent la carrière des armes, il se vit obligé de vivre souvent loin d'eux; le cadet, officier supérieur à l'armée d'Afrique, mourut à Paris, avec le titre de lieutenant-colonel, peu de mois avant son père, dont cette mort prématurée hâta peut-être la fin. Pendant le long séjour qu'il fit à Oran, ce fils recueillit beaucoup de Coléoptères et d'Hyménoptères qu'il faisait passer à son père.

Voici les ouvrages que l'on doit à M. de Saint-Fargeau, avec la date de leur apparition.

Je crois qu'il débuta en 1807 ou 1808 par un petit opuscule, avec figures coloriées, intitulé :

Mémoire sur quelques espèces nouvelles d'Hyménoptères porte-tuyaux, et qui doit avoir été publié dans les Annales du Muséum de cette époque.

En 1823 parut sa *Monographia Tenthredinetarum*, ouvrage fort estimable, clair, précis, d'une latinité classique, et regardé comme l'un des meilleurs qui soient sortis de sa plume.

L'année suivante, plusieurs zoologistes des plus distin-

gués (1), à la tête desquels était M. Ducrotay de Blainville, conçurent l'idée d'une *Faune française*, ouvrage qui manquait et qui manque encore à notre pays, puisque cette Faune si bien commencée, ornée de si bonnes figures, n'a pu être achevée. Nous fûmes appelés, M. le comte de Saint-Fargeau et moi, à coopérer à sa publication : il eut la rédaction des Lépidoptères, et donna successivement les Diurnes, les Crépusculaires et le commencement des Nocturnes, mais son travail n'obtint pas autant d'approbateurs qu'en avaient eu ses précédents ouvrages; on sentit que l'auteur avait marché sur un terrain qui ne lui était pas familier, et quelques erreurs lui échappèrent qui furent relevées par notre grand lépidoptériste, le docteur Boisduval.

Immédiatement après cette publication, l'illustre Latreille, notre maître, se chargea de la rédaction du dixième et dernier volume du *Dictionnaire des Insectes de l'Encyclopédie méthodique*, ouvrage commencé en 1787, par Olivier, et terminé seulement en 1825, publication qui embrasse un espace de trente-huit ans. Latreille jugeant que ce volume serait un fardeau trop pesant pour son âge et pour sa santé trop affaiblie par tant de travaux, et afin de remplir plus promptement d'ailleurs les intentions de l'éditeur, M[me] Agasse, s'adjoignit trois collaborateurs, MM. Guérin-Méneville, Le Peletier de Saint-Fargeau et moi. Dans la répartition des articles, MM. Latreille et Guérin rédigèrent ceux qui traitaient des Crustacés, des Arachnides, des Myriapodes, des Thysanures et des Parasites. M. de Saint-Fargeau et moi, nous nous chargeâmes des insectes proprement dits, ce qui nous coûta deux ans d'un travail assidu. Nous fîmes nos articles en

(1) MM. A. G. Desmarest, Vieillot et Walckenaër, etc.

commun, signés de nos initiales : mais en étudiant un peu ce travail, on reconnaît aisément que mon savant collaborateur a eu la plus grande part dans les articles concernant les Hyménoptères. Les naturalistes parurent satisfaits de ce dixième volume, qui ajouta un fleuron à la couronne entomologique de mon ami.

M. Le Peletier a enrichi en outre nos Annales de mémoires relatifs aux Hyménoptères, savoir :

1° *Mémoire sur le genre Gorytes*, Latreille, qu'il partage en six genres, dont quatre nouveaux. (Annales, 1re série, tome I, 1832, page 52.)

2° Observations sur l'ouvrage intitulé : *Bombi Scandinaviæ monographicè tractati*, etc., auxquelles il joignit les caractères différentiels des genres *Bombus*, Latreille, et *Psythyrus*, Le Peletier. (*Idem*, page 366.)

3° Description de trois nouvelles espèces de *Cimbex*. (*Idem*, tome II, 1833, page 454.)

4° Remarque sur les caractères donnés par M. Klug au genre *Syzygonia*. (*Id.*, pag. 456.)

5° Monographie du genre *Crabro*, Fabr.; de la famille des Hyménoptères fouisseurs, conjointement avec M. A. Brullé. Les auteurs établirent dans cette Monographie neuf genres nouveaux, en restreignant beaucoup le genre type. (*Id.*, tom. III, 1834, pag. 683.)

6° Observations sur une Monographie des Odynères de Belgique de M. Wesmaël. (*Id.* tom. IV. pag. LXVIII.)

7° Réponse aux observations de M. Léon Dufour sur les *Crabro*, Fabr. (*Id*, tom. VII, pag. 415.)

Après 1830, le libraire Roret entreprit de donner de nouvelles *Suites à Buffon*, et confia la rédaction des Hyménoptères à l'homme le plus capable de s'acquitter de cette tâche; c'est assez nommer M. le comte de Saint-Fargeau. Primitivement, l'ordre des Hyménoptères ne

devait comprendre que deux volumes, mais on s'aperçut bientôt que ce nombre ne suffisait pas, et il en fut accordé quatre. L'auteur, à cette époque, souffrait déjà beaucoup d'une gravelle qui finit par l'affaiblir au point de le forcer à laisser son travail inachevé et à s'arrêter à la fin du troisième volume (1). Le mauvais état de sa santé l'avait même obligé de mettre un intervalle de huit années entre le premier et le second tome. M. le comte de Saint-Fargeau, dans ce dernier ouvrage, a pris pour sa classification une route nouvelle en s'éloignant de la méthode de Latreille qu'il avait constamment suivie jusque-là, sauf quelques légères modifications fort bien entendues et exposées dans le dixième volume du Dictionnaire encyclopédique déjà cité. Imbu de l'idée que les mœurs des Hyménoptères devaient être la base d'une méthode naturelle, il abusa, je crois, de ce principe bon en lui-même, mais qu'il ne faut point pourtant suivre avec trop de rigueur; il fonda l'établissement de sa première section sur le caractère unique de la sociabilité des insectes qui la composent, ce qui le força de scinder les familles les plus compactes et les plus naturelles, telles que celles des Abeilles, des Guêpes, que tous les entomologistes, avant et après Latreille, avaient considérées comme indivisibles, en se bornant à indiquer parmi elles les espèces sociales et les espèces solitaires. L'auteur n'admit dans sa section première, comme Abeilles et comme Guêpes, que les sociales des auteurs, rejetant les Abeilles et les Guêpes solitaires dans une autre section. Son premier volume ne renferme que les espèces vivant en société, savoir : les

(1) C'est notre collègue, M. Aug. Brullé, maintenant professeur de zoologie à la Faculté des Sciences de Dijon, qui s'est chargé d'achever l'œuvre.

Fourmis, les Abeilles proprement dites, les Bourdons et les Guêpes (sociales), réunion qui paraît disparate et forcée, autant que la séparation absolue des Abeilles et des Guêpes solitaires peut paraître mal fondée, du moins c'est là mon opinion et celle de beaucoup d'autres entomologistes. Si l'on trouve ce jugement trop sévère, je citerai pour ma justification cette maxime d'un de nos écrivains : « On doit des égards aux vivans, on ne doit aux morts que la vérité. »

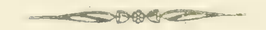
J'ai été lié pendant plus de vingt-cinq ans avec l'excellent comte de Saint-Fargeau; les deux années de notre coopération à l'Encyclopédie m'ont mis à même d'apprécier ses éminentes qualités autant que son savoir. Nous passions journellement six ou sept heures ensemble; la simplicité, la bonhomie et la douceur de son caractère ne se sont pas démenties un seul instant. Il se distinguait surtout par une politesse exquise, une aménité et une urbanité dans les manières, qui étaient le fruit de l'éducation que recevaient autrefois les hommes de son rang.

Retiré depuis long-temps à Saint-Germain-en-Laye, il était l'un des marguilliers de sa paroisse : sa fin, arrivée le 23 août 1845, fut des plus édifiantes. Sa piété, qui était celle d'un vrai chrétien, parut dans tout son jour à cette heure suprême, et le témoignage que rendait en lui une conscience pure, le fit se jeter avec confiance et sérénité dans le sein de son créateur. La société s'honorera toujours de l'avoir compté parmi ses membres fondateurs. Elle lui a causé le plus vif plaisir le jour où elle l'éleva à la dignité de membre honoraire en remplacement de M. Charles Nodier, en janvier 1845 (1). Les amis de la science le regretteront sincèrement et se souviendront

(1) Voyez sa touchante lettre de remerciement. (Annales, tom. III, 2e série, pag. x.)

d'avoir trouvé en lui le mérite du savant uni aux vertus de l'homme de bien.

Le faible hommage que je rends à sa mémoire serait encore plus imparfait si je n'avais reçu de l'amitié de M. Doüé notre honorable archiviste, que j'en remercie, quelques renseignements précieux sur l'ami commun qui nous était si cher.



DESCRIPTION DE LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX.

Par M. BRUAND.

(Séance du 14 Janvier 1846.)

—

1° *Zygæna Valentini. Mihi.*

Enverg. 22 millim.

Pl. 8. N° I. Fig. 1.

Statura Z. corsicæ, paululo major; alæ breviusculæ; corpus latum, valdè villosum; abdomen haud elongatum, summo carinatum, parte posteriore supra rubrum; antennæ breves, haud crassæ.

Descriptio.—Abdomen nigrum; dorsi capitisque pilis albicantibus; alæ anticæ pallidè griseo-cyaneis, maculis tribus oblongis, rubris, ferè sicut apud *Z. minos*, tertia (ad apicem), extrinsecus divisa; basis ad inferiorem partem rubra; alæ posticæ rubræ, immaculatæ, ad apicem leviter nigro-griseæ; fimbria rubicans, lineâ nigrâ intus limbata; pedes griseo-ochrearii. Habitat in Africâ, propè Constantinam.

Cette Zygène est un peu plus grande que *corsica*; elle a les ailes supérieures un peu larges, d'un gris-bleu légèrement transparent et plus foncé vers l'angle apical, avec trois taches allongées, placées comme celles de *minos*, mais dont la troisième, au lieu d'être securiforme, est

divisée depuis son milieu du côté externe, et dont la supérieure se prolonge en pointe jusqu'aux trois-quarts de l'aile; la base des mêmes ailes est également rougeâtre à sa partie inférieure. Les secondes ailes sont d'un rouge peu intense, légèrement teintées de gris noirâtre à l'angle apical. La frange des quatre ailes est rougeâtre et précédée d'un liseré noir qui est un peu plus étroit aux ailes supérieures qu'aux inférieures. Le corps est gros, court et terminé carrément; il est très velu, comme chez *exulans*; les poils qui couvrent le dos et les côtés du corselet sont blanchâtres, ceux de l'abdomen sont noirs; celui-ci est caréné au sommet comme chez *occitanica*, il est orné vers son extrémité d'un anneau rouge assez large qui est interrompu à la partie ventrale.

Les antennes sont courtes, noires et peu épaisses.

Le dessous des quatre ailes diffère peu du dessus, mais il est un peu plus pâle; les pattes sont jaunâtres, comme celles d'*achilleæ*.

Cette Zygène, qui a été prise dans les environs de Constantine, m'a été envoyée, avec un grand nombre de coléoptères, par mon ami Valentin Devoisins, commissaire civil à Coléah, et membre correspondant de la Société d'émulation du Doubs. Je lui ai donné son nom en souvenir de notre bonne et ancienne amitié.

2° *Zygæna Cedri. Mihi.*

Enverg. 23 mill.

Pl. 8. N° 1. Fig. 2.

Statura Z. brisæ; alæ anticæ longisculæ; capita dorsoque villosis; abdomen cylindricum, valdè elongatum, parte posteriore supra latè sanguineum; antennæ crassæ, longiores.

Descriptio. — Alæ anticæ pallidè nigro-virescentes,

duobus maculis elongatis tribusque rotundatis, rubris ornatæ, ex his prima ad costæ medium, minima; basis lineâ rubrâ maculata.

Alæ posticæ rubræ, immaculatæ; fimbria sanguinea, lineâ nigrâ intus limbata.

Dorsi capitisque pilis albicantibus, abdominis nigricantibus; partis analis macula sanguinea latissima.

Pedes griseo-ochrearii.

Cette Zygène est à peine plus grande que la précédente, mais elle a les ailes supérieures plus étroites; celles-ci sont légèrement transparentes (surtout vers leur milieu inférieur), de couleur verdâtre, avec deux taches allongées et trois points rouges, plus une petite raie de même couleur située à la partie inférieure de la base de l'aile. Des deux raies rouges supérieures, celle qui avoisine la côte est bien plus courte que celle du milieu; quant aux points, le premier, qui est en-deça de la cellule discoïdale, est petit et un peu allongé; les deux autres sont à peu près ronds et beaucoup plus gros, surtout le dernier.

Les ailes inférieures sont d'un rouge peu intense.

La frange des quatre ailes est rougeâtre et précédée d'un liseré noir.

Le corps est très velu à sa partie antérieure; les poils qui couvrent le dos et les côtés du corselet sont blanchâtres; l'abdomen est très allongé, cylindrique, de couleur noire avec un anneau rouge-aurore très large et interrompu en dessous.

Les antennes sont longues, noires, et s'épaississent fortement vers leur extrémité.

Le dessous des quatre ailes est à peu près semblable au dessus, mais plus clair. Les pattes sont jaunâtres.

Cette Zygène a été prise en 1840 dans les environs d'Al-

ger par feu mon beau-frère Eugène Cèdre, officier aux chasseurs d'Afrique, et je lui ai donné son nom. Ce jeune officier, plein de bravoure, avait, par amitié pour moi, tourné tous ses loisirs du côté de l'histoire naturelle, et il s'y livrait avec ardeur lorsqu'une fièvre cérébrale, suite de son imprudent courage, est venue lui donner la mort qu'il avait bravée tant de fois, et que, trois jours auparavant, il bravait encore sur le champ de bataille.

3° *Coremia pontissalaria. Mihi.*

Enverg. 22 à 23 millim.

Pl. 8. N° I. Fig. 3.

Alis anticis griseo-albicantibus; fascia fusca in basali, fascia media fusco-nigrescens, in medio angulosa, lata ad summum infraque coartata. Posticæ cinerascentes, lineâ geminâ angulosâ albicantes. Palpi breviores, graciles. Punctum oblongum alarum in medio, anticis nigrum, posticis nigricans; subtus obliteratum.

Cette espèce est voisine d'*aptaria*, et lorsque j'en envoyai un exemplaire à M. Duponchel, il y a deux ans, il le prit pour une variété de cette phalénite. Mais pour peu qu'on l'examine avec attention, on y remarque des différences essentielles qui constituent une espèce bien distincte. Et d'abord elle est toujours plus petite (six millimètres de moins d'envergure); le sommet des ailes supérieures est plus arrondi; les palpes plus courts et moins épais; le fond est d'un gris blanchâtre et n'a jamais la teinte plus ou moins verte qui distingue *aptaria*, surtout quand elle est fraiche; la bande transversale des premières ailes est plus soutenue et d'un brun intense; cette bande est anguleuse chez *pontissalaria*, tandis qu'elle est

festonnée dans *aptaria*; enfin elle est marquée chez cette dernière de trois raies noires fortement festonnées et parallèles du côté externe, et d'une seule raie semblable au côté interne; chez *pontissalaria*, au contraire, il n'existe qu'une raie d'un brun noirâtre de chaque côté, et encore il n'y a guère que la partie supérieure qui soit bien indiquée. Enfin, des trois points noirâtres placés vers l'angle apical, les deux supérieurs sont seuls bien distincts.

Les ailes inférieures sont grises comme celles d'*aptaria*, mais la bande blanchâtre qui les partage est anguleuse chez *pontissalaria*, elle est sinueuse chez *aptaria*.

La femelle ne diffère du mâle que par les antennes, qui sont simples chez elle.

J'ai pris pour la première fois cette phalène en 1843, au nombre d'une douzaine d'exemplaires, contre les rochers d'un ravin de la montagne du Larmont, près de Pontarlier (hautes montagnes du Doubs); en 1845 j'en ai pris encore dix individus au même endroit; je ne l'ai jamais vue que là, tandis que nous prenons fréquemment *aptaria* autour de Besançon. Sur vingt à vingt-cinq exemplaires, aucun n'a varié pour la taille et la couleur, aucun ne se rapproche d'*aptaria*.

Cette phalène donne en juin. L'époque de son apparition varie du 10 au 30, selon que l'année est plus ou moins avancée.

La figure que M. Duponchel rapporte à *scabraria*, pl. 193, fig. 1, semblerait appartenir à l'espèce dont il s'agit; elle ne doit pas, selon moi, être la femelle de la figure 2 de la même planche.

MÉMOIRE

SUR LES MŒURS DES CHENILLES DES SÉSIES.

Par M. J. F. I. BLISSON.

(Séance du 8 Octobre 1845.)

Les premiers états des Sésies sont encore peu connus; quelques larves seulement ont été observées; une seule, je crois, celle de la *S. apiformis*, a été figurée par M. Ratzeburg.

Godart, dans son Histoire naturelle des Lépidoptères de France, *tom. III, pag.* 76, en parlant des Sésies en général, dit :

« Leurs chenilles ont seize pattes, et sont cylindriques, rases, sans corne à l'extrémité du corps. Elles habitent et rongent l'intérieur de la tige ou des racines des végétaux, y subissent leur métamorphose, et, avec les débris de la substance dont elles ont vécu, s'y construisent une coque dont le dedans est tapissé d'une tenture de soie très unie et très serrée. On ignore combien de temps elles restent dans l'état de larves. Celles que l'on connaît passent l'hiver sous cette forme, deviennent chrysalides au commencement du printemps, et insectes parfaits vers la fin de cette saison ou pendant l'été. »

Le même auteur, dans les descriptions qu'il fait en suite des insectes parfaits, donne quelques renseignements sur les habitudes de cinq espèces de chenilles appartenant à ce groupe de Lépidoptères : voici ce qu'on lit dans son ouvrage :

« La *S. apiformis*, Linné, vit solitairement à l'état de larve, dans la tige ou dans les racines des *Saules* et des *Peupliers*, et se métamorphose en mars ou en avril. Elle est légèrement pubescente, blanchâtre, avec une ligne plus obsure le long du dos. Sa tête est grosse, et d'un brun-obscur. La chenille ne se change que deux ou trois semaines après la confection de sa coque.

« La chenille de la *S. asiliformis*, Fabr., suivant quelques auteurs, vit dans le tronc du *Bouleau* et du *Peuplier d'Italie*. » Ce qui semblait d'autant plus probable à Godard qu'il avait trouvé plusieurs fois l'insecte parfait sous ce dernier arbre.

« Celle de la *S. culiciformis*, Linné, suivant Laspeyres, est légèrement pubescente, d'un blanc-sale, avec la tête brunâtre. Elle vit dans l'écorce du *Prunier domestique* et du *Pommier commun*.

« Celle de la *S. formicæformis*, Lasp., est légèrement pubescente, blanche, avec seize pattes et les stigmates noirs. Elle a la tête fauve et le ventre jaunâtre. Hubner soupçonne qu'elle vit dans les branches du *Saule blanc*.

« Celle de la *S. tipuliformis*, Linné, vit dans l'intérieur des rameaux du *Groseiller ordinaire*. Elle est blanche, avec la tête fauve, les pattes écailleuses et les stigmates noirs, le ventre jaunâtre. »

M. Duponchel, dans le Supplément à l'ouvrage précité, *tom. II*, n'ajoute que très peu de chose aux faits signalés par son prédécesseur : ainsi, après avoir décrit la *S. anthraciformis*, Ramb., trouvée par M. Rambur, en

Corse, sur les tiges et les feuilles de l'*Euphorbia myrsinites*, dans des lieux où il n'existait presque que cette seule plante (*Annales de la Soc. ent.*, 1re *série, tom.* Ier, *pag.* 267); il émet seulement l'opinion de cet entomologiste qui pense que la larve de la Sésie en question pourrait bien vivre dans l'intérieur du végétal qui vient d'être indiqué. Et à l'égard de la *S. hylæiformis*, Lasp., qui habite l'Allemagne méridionale, et que l'on rencontre dans les jardins, il cite Laspeyres qui dit que la chenille de cette Sésie vit solitairement dans l'intérieur des jeunes branches du *Framboisier (Rubus idœus)*, que sa longueur est d'un pouce, qu'elle est blanchâtre, subpubescente, avec la tête brunâtre.

Enfin M. Boisduval, dans son *Icones historique des Lépidoptères d'Europe*, *tom. II, pag.* 8, s'exprime ainsi :

« Les Sésies vivent à l'état de larves dans les tiges ligneuses de certains arbres, ou dans les racines de quelques arbrisseaux. Plusieurs de nos espèces habitent dans les troncs des Peupliers, des Bouleaux, des Chênes, des Ormes, etc.

« A l'état parfait, elles volent comme des guêpes, à l'ardeur du soleil, sur les fleurs ou sur les troncs des arbres en décomposition. »

Et plus tard, dans son *Genera et Index methodicus europœorum Lepidopterorum*, il reproduit, quant aux mœurs des chenilles des Sésies, ce qu'il avait dit dans son *Icones*.

Toutes ces généralités résultant évidemment plutôt d'inductions tirées de quelques faits connus que d'observations suivies et faites avec toute l'attention qu'exige l'étude de la nature, montrent, de même que la plupart des renseignemens particuliers qui précèdent, que l'on a ignoré jusqu'à ce jour les véritables conditions dans les-

quelles on peut espérer de trouver les larves des Sésies. On a dit, il est vrai, qu'elles se nourrissaient généralement de la moelle des arbrisseaux ou des parties ligneuses de divers grands arbres, mais on n'a point désigné les endroits des végétaux où il paraît qu'on les rencontre constamment; et bien certainement on n'aurait point négligé de les signaler, si on les eût connus, ceci, comme nous le verrons, étant trop important pour être passé sous silence. J'essaierai donc de suppléer à l'insuffisance des notions dont je viens de faire l'exposé par des indications précises, sur les habitudes de deux espèces que je commencerai par décrire; sur celles d'une troisième dont je donnerai plus tard la description, et sur celles enfin de quelques autres espèces qui n'ont été qu'imparfaitement observées.

Chenille de la *S. mutillæformis*, Lasp., God.

Long. 16 à 20 millim.

Pl. 8. N° II. Fig. A. c. d.

Corps à peu près de même largeur dans toute sa longueur, d'un blanc légèrement couleur chair. Tête petite, brillante, marron clair, en partie couverte par la peau transparente du premier anneau, lequel à la première vue paraît porter un plaque semi-lunaire ◡ légèrement rougeâtre, peu apparente, mais cependant distincte parce-qu'elle est plus brillante que le reste du corps; examinée avec attention, on reconnait qu'elle est en partie produite par la partie postérieure de la tête (qui semble se terminer par deux pointes coniques) vue par suite de la transparence de la peau. Cette disposition de la tête et du premier anneau est commune aux chenilles des *S. nomadæformis*, *tipuliformis*, et probablement encore à d'autres. Points trapézoïdaux de même couleur que le

corps, mais brillants, pilifères, les poils implantés sur les deux premiers points plus courts que les deux autres, le tout visible seulement avec le secours de la loupe. Sur la tête, sur les côtés des anneaux, et surtout sur le dernier, quelques poils fauves, raides, très courts, imperceptibles à l'œil nu. Vaisseau dorsal tantôt non apparent, tantôt visible et ressemblant alors à une ligne d'une couleur blonde ou fauve. Stigmates très petits, paraissant comme un point roux. Pattes écailleuses, rougeâtres à leurs extrémités, les membraneuses consistant seulement dans deux rangs courbes de petits crochets de même couleur.

Presque toujours ces chenilles, lorsqu'on les trouve, sont couvertes d'une liqueur rougeâtre qui leur donne un aspect sale et qui les fait paraître d'une couleur plus foncée.

Coque de forme très allongée, composée de parcelles de bois et d'écorces détachées par la chenille, et tapissée intérieurement d'une couche serrée de soie blanche.

Chrysalide d'un jaune terre de Sienne clair, ayant deux rangs de petites pointes ressemblant à des dents de scie, à peu près de même grosseur, sur les 3e, 4e, 5e et 6e anneaux, et un seul sur les trois postérieurs. Dernier anneau muni presqu'à son extrémité d'une couronne de pointes plus fortes, disposées obliquement. Tête se terminant en pointe et en forme de cimier de casque.

Les chenilles de cette Sésie habitent sur les vieux troncs et sur les grosses branches de Pommier. On les trouve à l'entour et sur les bords des caries sèches, des parties coupées depuis quelques années, des endroits dénudés et de ceux où l'écorce est en partie détachée. On les rencontre toujours sous l'écorce dans la portion qui sépare la partie verte de la partie sè-

che, et qui est ordinairement éloignée de 10 à 30 millimètres des bords. Elles vivent ainsi sur les limites de l'écorce et du bois vif, à couvert sous les bords desséchés ou en voie de décomposition qui commencent à se détacher, trouvant là, probablement des sucs modifiés par le contact du bois mort ou des aliments constamment rafraîchis par la sève dont elles ne risquent pas d'être inondées.

Les chenilles qui doivent se transformer dans la même année ont ordinairement toutes atteint leur entier développement au 20 juin ; beaucoup se chrysalident même vers la fin de mai, et l'insecte parfait paraît depuis les premiers jours de juin jusque vers le 20 juillet et même jusque vers le 10 août lorsque le printemps a été froid et pluvieux comme en 1845. Il faut chercher les chenilles du 20 avril au 15 mai ; les chrysalides du 15 mai au 10 juin ; l'apparition de l'insecte parfait ayant communément lieu du 15 juin au 10 juillet.

Cette espèce est très commune ; on peut, dans les localités où il existe beaucoup de Pommiers dont les troncs ou les grosses branches offrent des parties altérées et dépéries, trouver une vingtaine de chenilles dans une chasse. Quelques excréments, une petite galerie humide et rougeâtre, révèlent leur présence lorsqu'on ne les découvre pas du premier coup. Ordinairement on en rencontre plusieurs dans le pourtour d'une partie sèche elles aiment notamment les sinuosités. Mais nous ferons observer qu'il est nécessaire de prendre les plus grandes précautions pour n'enlever que l'écorce morte, afin de ne pas agrandir les endroits dénudés qui tendent à faire périr ces arbres fruitiers. Il est inutile de chercher là où les bords de l'écorce sont verts, très adhérents au bois, et là où ils forment des bourrelets arrondis sans parties

mortes et détachées. Ceci s'applique également aux arbres sur lesquels vivent les espèces dont il va être parlé.

Chenille de la *S. nomadæformis* Lasp. God.

Pl. 8. N° II. Fig. B. f. e.

Elle est d'une couleur blanchâtre légèrement blanc cendré ou terre d'ambre. La peau sur le dos est en partie transparente et en partie opaque; les endroits non transparents vus à la loupe ont l'aspect de taches d'un blanc mat ou laiteux de formes irrégulières se touchant seulement sur quelques points. Le vaisseau dorsal est brun ou légèrement rougeâtre et très visible; il apparaît comme une suite de taches de formes irrégulières, variant selon les mouvements, la position de la chenille ou la manière dont elle est éclairée, par suite des parties opaques qui, comme des espèces de nuages, empêchent de le voir complètement. A la partie supérieure du dernier anneau ou presque à son extrémité, on aperçoit souvent une ombre ou une tache brune plus grande que les autres, cette tache est produite par les excréments lorsqu'ils sont sur le point de sortir. La tête est brillante, d'une couleur rouge brique ou brun rougeâtre, en partie couverte par le premier anneau, qui offre, quant à la transparence de la peau, les mêmes effets que celui de la chenille précédemment décrite. Sur les côtés de la tête et des anneaux sont implantés quelques poils rougeâtres, raides et très courts, presque invisibles à l'œil nu (ils sont exagérés dans le dessin). On aperçoit avec le secours d'une forte loupe quatre poils là où existent ordinairement les points trapézoïdaux. Les pattes écailleuses sont rougeâtres à leurs extrémités, les membraneuses sont peu apparentes et armées de

deux rangs courbes de petits crochets de même couleur.

La coque est allongée et composée avec de petites parcelles d'écorce et de bois mort, elle est tapissée intérieurement de soie blanche.

La chrysalide ressemble sous plusieurs rapports à celle de la *S. mutillœformis*, mais elle est ordinairement plus petite; le second rang de pointes qui se trouve sur les 3e, 4e, 5e et 6e anneaux est plus petit, l'extrémité du dernier anneau est moins pointue, et les épines qui l'entourent sont disposées moins obliquement. Quant à la chenille, elle diffère de la première par les taches ou parties opaques que l'on remarque dans sa peau.

Les chenilles de cette Sésie habitent sur les vieux tétards de Chêne. On les trouve toujours de la même manière que celles de la *S. mutillœformis* et dans des conditions analogues. Elles atteignent toute leur grosseur au commencement de mai, se transforment vers le 20 de ce mois et demeurent près d'un mois à l'état de chrysalide. Elles ne vivent point solitairement, on en rencontre ordinairement plusieurs sous la même écorce. Celle que j'ai représentée *fig*. B. pl. 8, N° II, a été dessinée le 22 mai 1845; le lendemain 23 elle construisit entièrement son cocon, du moins à l'extérieur, et le 21 juin suivant, sur les 6 heures 1/2 du matin, l'insecte parfait parut (1).

(1) Les deux Sésies que j'adresse à la société, afin d'éviter toute erreur, sont je crois deux Sésies *nomadœformis* ♂. Ces deux individus, dont l'un provient de la chenille représentée *pl*. 8, *N° II*, *fig. B*, diffèrent de la ♀, si toutefois le dessin de cette dernière donné par Godart est fidèle (ce que je ne puis juger ne l'ayant point encore trouvée), par le faisceau de poils de leur abdomen, plus large, et surtout par une ligne transversale jaune qui se trouve à sa base, et qui manque chez la ♀ figurée par Godard. Ainsi les ♂ auraient quatre lignes transversales jaunes sur l'abdomen et les ♀ trois seulement.

Chenille de la *S. vespiformis*. Linné. Dup.

Bien que cette chenille m'ait fait découvrir les deux premières et que je l'aie trouvée plusieurs fois, cependant je ne puis en donner maintenant la figure, ayant négligé de la dessiner en 1843 et n'ayant pu la retrouver cette année quoiqu'elle ne soit pas très rare. Toutefois, comme je compte réparer cette négligence aussitôt qu'il me sera possible, je vais donner dès à présent, pour compléter les renseignements qui font principalement le sujet de ce mémoire, toutes les indications propres à la faire découvrir.

Les chenilles de la *S. vespiformis*, de même que celles de la *S. nomadœformis*, vivent sur les vieux têtards de Chêne et sur les souches appartenant à ces arbres, presque coupées ras terre. On les trouve absolument de la même manière et dans les mêmes circonstances que ces dernières; ainsi je les ai toujours prises dans le pourtour des parties mortes des arbres. Elles ne vivent point solitairement, ordinairement on en rencontre plusieurs assez près les unes des autres. Ces larves parviennent à toute leur taille dans les vingt premiers jours d'avril, et l'insecte parfait paraît dans les dix premiers jours de juin.

Les Sésies doivent vivre sous la forme de larve de deux à trois ans, car à côté de celles que l'on trouve au mois d'avril et de mai parvenues à toute leur grosseur, on en voit souvent de beaucoup plus petites auxquelles il faut au moins un an pour atteindre la taille des premières. On ne prend donc que les plus grosses, que l'on renferme séparément dans de petits tubes en verre, en attendant qu'on puisse les placer isolément entre deux morceaux d'écorces ni trop verts ni trop secs, que l'on attache l'un contre l'autre après avoir pratiqué dans l'épaisseur de l'un

d'eux une petite niche. L'insecte, avant de se transformer, a la sage précaution de se ménager une sortie dont l'entrée reste fermée au moyen d'une cloison formée avec quelques débris.

Les chenilles se transforment là où elles ont vécu, et elles demeurent en chrysalide de vingt à trente jours, et même quelquefois plus, suivant la température. Ordinairement elles éclosent le matin. On rencontre les trois espèces qui précèdent aux environs de la ville du Mans, sur les Pommiers et sur les têtards de Chêne qui se trouvent dans les champs, le long des chemins, et sur les fossés qui séparent les propriétés.

Afin de ne rien omettre de ce qui peut faire connaître l'histoire des premiers états des Sésies, je vais maintenant signaler les rapports qui me semblent exister entre trois autres chenilles et les espèces dont je viens de parler, quant aux conditions dans lesquelles on rencontre les unes et les autres; peut-être ces rapprochements jetteront-ils quelque lumière sur les mœurs de ces insectes.

Les chenilles de la *S. tipuliformis* Linné, God., qui habitent sur le *Groseiller*, suivant Godart, vivent en effet solitairement dans l'intérieur des tiges de cet arbrisseau (*Ribes rubrum* L.), vulgairement appelé *Castillier*. Mais je ferai observer, et ceci est très remarquable quant aux rapports que je cherche à signaler, qu'on les rencontre seulement dans les branches d'une grosseur de 5 à 8 millim. dont l'écorce est brune ou marron qui ont été taillées l'année ou les années précédentes. Elles se tiennent toujours au haut des bouts coupés et desséchés à leur sommet. Ordinairement elles ne descendent pas dans l'intérieur de la branche à plus de 10 à 15 cent., de sorte qu'elles ont d'abord vécu à l'extrémité desséchée des bouts ou probablement elles sont écloses, et qu'elles ne

pénètrent dans la tige qu'à fur et à mesure qu'elles ont rongé la partie supérieure de la moëlle sans s'y introduire entièrement comme beaucoup d'autres larves; et souvent il est facile de reconnaître le point où elles se trouvent, le dépérissement qu'elles occasionnent à la branche les suivant dans leur marche descendante. Ainsi ces chenilles comme les précédentes, demeurent constamment dans les limites qui séparent la partie verte de la partie sèche, et vivent également là où le Groseiller offre des conditions analogues à celles qui ont lieu pour les autres arbres.

On reconnaît les bouts de Groseiller qui contiennent des larves ou des chrysalides aux signes suivants : au commencement du printemps, lorsque les feuilles de cet arbrisseau se sont développées et sont d'un beau vert, celles qui touchent ces bouts sont au contraire jaunâtres et comme fanées; l'écorce au haut de la tige, dans toute la longueur parcourue par la chenille, est ridée longitudinalement, et à moitié desséchée. Ce dernier indice est bien entendu le seul qui reste quand plus tard les feuilles sont tombées.

Ces larves atteignent toute leur grosseur au commencement d'avril, se chrysalident dans le courant de ce mois, je crois vers le 20, et l'insecte parfait paraît vers le 20 mai. Elles pratiquent pour la sortie de celui-ci, au haut de la branche, une petite ouverture devant laquelle elles ont soin de laisser une très mince pellicule, comme les chenilles de *Nonagria*, qui vivent dans le *Typha*.

En attendant que je puisse offrir à la Société entomologique le dessin de cette espèce, dont je n'avais trouvé que les chrysalides les années précédentes, mais que je viens de découvrir dans les Groseillers de mon jardin, je vais la décrire suffisamment pour la faire reconnaître.

Elle ressemble, quant à sa forme, aux chenilles des

S. mutillæformis et *nomadæformis*. Arrivée à peu près à la moitié de sa taille, elle est d'un blanc légèrement couleur chair. Les points trapézoïdaux sont de même couleur, mais très brillants. Elle diffère de ces deux espèces en ce qu'elle a vers le milieu de chaque anneau, sur les côtés, un groupe de trois à quatre points également très brillants, et sur le premier anneau deux petits traits fauves ainsi disposés \ /.

Aucune chenille n'est plus facile à élever, puisque si on la découvre loin de chez soi, on peut la replacer dans une branche de Groseiller, en ayant soin de couvrir avec un petit morceau de gaze le bout dans lequel on l'a introduite, afin de l'empêcher de sortir. Quant aux chrysalides, il suffit de couper les bouts d'arbrisseaux qui les renferment.

La chenille de la *S. apiformis* Linné, God., se trouve quelquefois au pied des jeunes Peupliers, dans l'intérieur desquels elle pénètre et qu'elle fait périr. Mais le plus souvent on la rencontre au pied des vieux Peupliers d'Italie, et des Peupliers à larges feuilles, etc. (*P. nigra*? Linné, ou *P. virginiana* Desf?) âgés d'environ vingt ans et plus. Elle se tient toujours, chez les uns comme chez les autres, au pied du tronc, ras terre, où l'écorce se fend et se détache beaucoup plus que partout ailleurs, seul endroit où communément l'on aperçoit sur ces arbres vigoureux quelque partie desséchée ou en voie de décomposition. Il est à remarquer que sur les Peupliers d'un certain âge on ne la trouve que sous l'écorce dont elle se nourrit, ou dans son épaisseur, et préférablement au pied des troncs les plus crevassés; elle descend quelquefois sous les écorces que recouvre le sol; mais je ne pense pas, sans cependant pouvoir l'affirmer, qu'elle attaque les racines.

Cette larve, à raison de sa taille et de sa force doit aug-

menter promptement l'état de dépérissement des écorces entre lesquelles elle est éclose ou sous lesquelles elle vit; ainsi elle ne doit pas tarder à se trouver dans les mêmes conditions que ses congénères; plus vigoureuse que celle-ci, elle peut en outre, lorsqu'elle est née sur de jeunes Peupliers, pénétrer dans leur intérieur, et c'est alors qu'elle devient très nuisible.

Les chenilles de cette Sésie, lorsqu'elles sont parvenues à toute leur taille, sont très grosses, d'un blanc jaune paille terne; leur tête est petite, brillante, en partie cachée sous le premier anneau. Elle est, en dessus, d'une couleur marron, en dessous, les côtés seulement sont de cette couleur, et la partie qui se trouve entre la base des mandibules, et qui se prolonge jusqu'au premier anneau, est d'un blanc jaunâtre comme le corps. On y remarque deux petites lignes longitudinales de même couleur que les côtés. Le premier anneau porte une plaque dont les bords sont postérieurement ainsi contournés ʊ, et d'une couleur plus foncée. Le vaisseau dorsal est très apparent, on aperçoit quelques poils très courts, principalement sur la tête, sur les côtés du corps et sur le dernier anneau. Les stigmates ont un cercle fauve.

Ces chenilles ne vivent point solitairement ainsi que l'a dit Godart; souvent on en rencontre plusieurs qui sont très près les unes des autres au pied du même arbre. Les larves qui se nourrissent dans l'intérieur des tiges des arbrisseaux, comme celles de la *S. tipuliformis*, sont les seules, je crois, dont l'existence soit solitaire.

M. Guérin-Méneville, dans les premiers jours de juillet 1844, me fit voir une petite branche de *Peuplier d'Italie* ou de *Léard*, renfermant une chrysalide morte que nous jugeâmes être celle d'une Sésie, et probablement celle de la *S. asiliformis*, Fabr. God. Cette chrysalide se

trouvait dans l'intérieur de la branche, immédiatement au-dessus d'un renflement vide à l'intérieur qui avait été produit par une larve de *Saperda*, et dans lequel celle-ci avait vécu. Depuis, en examinant ces renflements ressemblant à de grosses galles, que l'on voit souvent en très grand nombre sur les petites branches de diverses espèces de Peupliers, notamment lorsque ces végétaux ne se composent que de cépées rabougries, il m'a semblé que ces parties qui sont dans un état de dépérissement très apparent, avaient une certaine analogie avec celles que j'avais vues attaquées par des Sésies. Ne pourrait-il donc pas se faire que les chenilles de la *S. asiliformis* vécussent dans ces branches altérées et profitassent des plaies faites par les larves de *Saperda*? Cette Sésie étant rare dans la contrée que j'habite, je n'ai pu encore vérifier cette particularité sur laquelle je conserve, il est vrai, quelque doute, surtout depuis que M. Graslin m'a dit avoir trouvé des enveloppes de chrysalide qu'il croit appartenir à l'espèce en question, sur des troncs de *Peupliers blancs* et *d'Italie*, dans ou autour des caries provenant d'écorces enlevées.

Mais que la *S. asiliformis* vive près des renflements dont il vient d'être parlé, ou dans le pourtour des caries des Peupliers, dans l'un ou l'autre cas son genre d'existence n'en serait pas moins semblable à celui des autres espèces.

Pour rencontrer des chenilles de cette espèce, arrivées au terme de leur croissance, il faudrait chercher vers la fin d'avril l'insecte parfait paraissant en juin.

Enfin, je ferai remarquer que la plus grande partie des autres espèces décrites par Godart et par M. Duponchel ayant été trouvées à l'état parfait, les unes sur les troncs des arbres ou sur le bois mort, et les autres dans les bois et les forêts, on peut conclure, d'après les observations

qui précèdent, que généralement les Sésies dont on ne connaît encore que les insectes parfaits, vivent à l'état de larve dans des conditions analogues à celles que nous venons d'indiquer.

Quant aux espèces que l'on prend sur les fleurs, il est probable qu'elles n'y viennent que pour butiner et non pour y déposer leurs œufs ; ces insectes, de même que beaucoup d'autres, et même mieux que beaucoup d'autres, à cause de la rapidité de leur vol, pouvant aller très loin chercher leur nourriture.

Les coques, les chrysalides et les chenilles des *Sesia mutillæformis* et *nomadæformis* sont représentées pl. 8, n° II. Fig. A. B. c. d. e. f.

NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES DIPTÈRES DONT LES LARVES MINENT LES FEUILLES DES PLANTES.

Par M. le Colonel GOUREAU.

(Séance du 12 Novembre 1845.)

Lorsque l'on parcourt la campagne, on remarque une foule de plantes dont les feuilles sont marquées de taches blanchâtres d'une forme allongée, sinueuse, plus ou moins irrégulière, qui font contraste avec le vert des autres feuilles. Si on regarde ces feuilles par transparence, on voit ordinairement dans la tache blanche une petite larve qui remue avec beaucoup de vivacité l'une de ses extrémités, laquelle paraît armée d'une pointe noire qui lui sert de pioche pour ratisser le parenchyme contenu entre les deux membranes de la feuille. D'autres fois elle est en repos; mais dans tous les cas, sa présence est révélée par une légère saillie sensible aux doigts qui touchent légèrement la tache blanche. Outre la larve, on distingue des points noirs qui sont les excréments qu'elle a rendus. Dans certain temps de l'année les feuilles minées ne renferment aucune larve, parce que ces vers les ont abandonnées pour aller subir leurs métamorphoses dans des lieux convenables.

La quantité de ces petits vers mineurs, dont la tête est armée d'un crochet rétractile, ou d'une petite pioche, est immense; ils se transforment en Diptères d'une taille exiguë dont le nombre est prodigieux. Ces petites mouches couvrent les plantes basses des bois, des champs et des prairies, et cependant rien n'est moins connu que leur histoire entomologique : c'est à peine si l'on sait à quelle famille elles appartiennent,

Latreille (*Règne animal* de Cuvier, tom. V, pag. 527, 2e édit.) les place dans le genre *Oscinis* qui comprend celui de *Chlorops*, et qui renferme la *Musca frit*, Linné, et les *Oscinis pumilionis* et *lineata*, Fabr.

M. Macquart, auteur d'un ouvrage justement estimé, qui sert de guide aux diptérologistes français, ne parle pas de ce genre de vie des larves, et ne cite aucun genre ni aucune espèce provenant de larves mineuses. L'attention des entomologistes aurait dû être cependant attirée sur ce point par le mémoire de Réaumur (*tom. III*, 1er *mémoire*) sur les vers mineurs des feuilles des plantes et des arbres. Il y fait connaître, avec sa lucidité ordinaire, l'industrie de ces petits animaux, la forme de leurs dents ou crochets, celle de leur pupe; il indique quelques-unes des plantes qu'ils attaquent. Mais la description qu'il donne du petit nombre de mouches qu'il a élevées est si succincte et si peu spécifique qu'il est impossible de savoir à quelle famille elles se rapportent; ses observations sont entièrement perdues quant à la connaissance des espèces.

L'éducation des vers mineurs n'est pas facile et demande beaucoup de soins. Ceux que l'on renferme dans des boîtes vitrées périssent bientôt dans leurs plantes desséchées. Dans la nature, lorsqu'ils ont atteint tout leur accroissement, ils sortent généralement de leurs galeries,

se laissent tomber et s'enterrent pour se transformer en pupes. Beaucoup d'espèces passent l'hiver sous cette forme sans éprouver d'inconvénient des intempéries des saisons; mais les pupes que l'on conserve dans des boîtes se dessèchent et arrivent rarement à une heureuse transformation. Certaines espèces paraissent très délicates, car on voit beaucoup de cadavres dans leurs galeries où elles ont péri par suite de quelque changement atmosphérique qui ne leur convient pas, ou dévorées par de petits ichneumoniens dont les générations se perpétuent à leurs dépents, en sorte que l'on doit regarder comme un heureux hasard le succès obtenu dans l'éducation de l'un de ces vers.

§ Ier. Larve mineuse des feuilles du Chèvre-feuille des buissons.

Pl. 8. III. N° 1. Fig. 1 à 9.

Phytomyza obscurella.

Le 27 mai 1845 j'ai récolté plusieurs feuilles minées de Chèvre-feuille des buissons *(Lonicera xylosteum)*. Cet arbuste est très sujet aux atteintes de petits vers qui se tiennent entre les deux membranes des feuilles et qui se nourrissent du parenchyme interposé. Ils y pratiquent de longues galeries diversement contournées, très étroites à leur origine, s'élargissant ensuite jusqu'à leur extrémité où l'on voit ordinairement l'habitant légitime du lieu occupé à ratisser le parenchyme en faisant mouvoir son double crochet avec une très grande rapidité, et portant dans sa bouche ce qu'il détache à chaque coup de pioche. On trouve de ces larves pendant toute la belle saison. Cette année elles ont été extrêmement communes à Cherbourg où l'on voyait au moins la moitié des feuilles attaquées. Quoique la larve soit privée de pattes ou de

mamelons pédifères, elle n'est cependant pas astreinte à l'immobilité dans sa galerie. Le double crochet de sa bouche, qui lui sert de dents, lui sert aussi de jambes. Lorsqu'elle veut avancer, elle allonge la partie antérieure de son corps et fait sortir son double crochet qu'elle porte aussi loin que possible; elle le fixe dans la feuille, puis, tirant sur ce grappin, et s'aidant des contractions de ses anneaux, elle se transporte où elle a besoin d'aller.

Dès qu'elle a pris son accroissement, elle perce l'une des membranes de la feuille et se laisse tomber sur la terre où elle s'enfonce pour subir ses métamorphoses. On trouve cependant des chrysalides dans les feuilles, mais cela arrive rarement.

L'insecte parfait, que j'ai obtenu dans une boîte, s'est montré le 11 juillet sous la forme d'une petite mouche appartenant à la tribu des *Hétéromyzides* et au genre *Phytomyza*; c'est la *Phytomyza obscurella*, Macq.

Larve. *Long.* 3 *millim. Blanche, molle, glabre, apode, rétractile, à anneaux peu marqués; atténuée au bout qui porte la tête; celle-ci rentrant dans le premier segment; armée de deux crochets bruns, cornés; deux mamelons sur le premier anneau, épanouis en forme de champignon; deux autres mamelons plus saillants en dessus du dernier anneau, terminés par un article conique; deux autres mamelons beaucoup plus petits en dessous du même segment; tous les quatre se prolongeant dans la direction du corps.*

On distingue obscurément deux trachées latérales qui se dirigent vers les mamelons qui contiennent probablement les stigmates.

Pupe. *Long.* 2 *millim. Ovoïde, un peu atténuée au bout qui correspond à la tête; jaunâtre, lisse; les anneaux assez bien marqués; deux petites cornes du côté de la tête; deux*

autres plus saillantes à l'extrémité opposée, terminées en disque.

Insecte parfait. *Long. du corps,* 1/2 *millim.,* *avec les ailes,* 2 1/4 *millim. Noir; cuisses brunes; jambes blanchâtres; ailes hyalines; balanciers blancs; des poils sur la tête et le corselet.*

Dans la description de cette espèce, M. Macquart ne fait pas mention des tibias blanchâtres; mais on doit les présumer tels, puisque l'espèce suivante, *Phytomyza atra,* ne diffère de l'*obscurella* que parce qu'elle a les pieds noirs.

§ 2e. Larve mineuse des feuilles de Luzerne.

Pl. 8. III. N° 2. Fig. 10 à 17.

Agromyza nigripes.

Le 13 août 1845, en parcourant un champ de Luzerne dans les environs de Cherbourg, j'ai remarqué qu'un très grand nombre de feuilles portaient des taches blanches plus ou moins étendues. En les examinant par transparence, j'ai reconnu que ces taches étaient produites chacune par une petite larve mineuse qui s'y était établie. Les espaces dont le parenchyme était rongé, formaient des aires irrégulières, ovalaires, s'étendant sur environ la moitié de la feuille. A chaque aire correspondait une petite galerie très étroite à son origine et un peu plus large à son débouché dans la grande tache. La jeune larve, aussitôt après sa sortie de l'œuf, s'introduit entre les deux membranes; elle chemine d'abord dans un rameau très étroit, jusqu'à ce qu'étant devenue plus forte, et trouvant un emplacement qui lui convient, elle s'y fixe et y étend sa demeure en tous sens.

Cette petite larve, en rongeant le parenchyme de la

feuille, produit un dégât sensible; parce qu'elle ne laisse que des membranes sèches, impropres à la nourriture des bestiaux. Lorsqu'elle est très nombreuse, comme elle s'est montrée cette année, elle attaque au moins le quart ou le cinquième des feuilles de la récolte sur laquelle elle agit; ce qui ne laisse pas de causer un préjudice notable aux propriétaires des luzernes.

On la voit très bien à travers sa galerie qui ressemble à une dentelle très fine, et l'on admire la rapidité des mouvements de ses crochets lorsqu'elle ratisse le parenchyme dont elle se nourrit.

Il m'a paru qu'un assez grand nombre de ces larves périssent avant d'arriver à leurs métamorphoses, quoique rien ne semble les déranger dans leurs habitations naturelles, car on trouve beaucoup de cadavres desséchés sous leurs tentes. Il est à présumer que certains changements atmosphériques leur sont funestes, comme les coups de vent violents qui règnent fréquemment sur les côtes, ou une humidité trop prolongée qui engendre des maladies. On voit aussi des galeries abandonnées par les larves qui se sont enterrées pour subir leurs transformations.

Le 16 août, j'ai placé dans un verre d'eau plusieurs tiges de luzerne contenant des larves, pour les tenir fraîches, et fournir à ces dernières une nourriture convenable. Le lendemain, quatre de ces larves étaient sorties de leurs habitations et s'étaient laissé tomber dans l'eau. Je les en ai retirées après dix ou douze heures d'immersion. Voyant que deux d'entr'elles donnaient des signes de vie, je les ai placées toutes les quatre dans une boîte sur la terre, où elles se sont enfoncées très promptement. Le 13 septembre suivant, deux petites mouches ont paru dans la boîte, où j'ai retrouvé plus tard les quatre pupes, dont deux ne se sont pas transformées.

Cette petite mouche me paraît appartenir au genre *Agromyza*, et se rapporter à l'*Agromyza nigripes*, Macq. On la trouve très fréquemment dans les champs de luzerne pendant le mois de septembre, et on la prend en abondance en fauchant avec le filet.

Larve. *Long.* 2 1/2 *millim.*, *Blanc jaunâtre; molle, glabre, apode; atténuée du côté de la tête; qui rentre dans le premier anneau; deux crochets noirs, cornés, servant de mâchoires; quatre petites cornes ou tubercules à l'extrémité opposée, les deux plus grands situés à la partie supérieure du dernier anneau, les deux plus petits à la partie inférieure.*

On distingue deux filets blancs flexueux qui aboutissent aux deux grands tubercules, et qui échappent à la vue avant d'arriver à l'extrémité antérieure, où je n'ai pas distingué de tubercules.

Pupe. *Long.* 1 3/4 *millim. Jaunâtre, ou jaunâtre brun; atténuée du côté de la tête; légèrement arquée; deux petites pointes à l'extrémité la plus menue; deux plus grandes au bout opposé, ces dernières placées dans le prolongement de la face concave.*

Insecte parfait. *Long. du corps*, 2 *millim.; avec les aîles*, 3 *millim. Entièrement noir, un peu luisant; abdomen de la longueur du thorax; yeux brun rougeâtre; tête brune en dessus; ailes hyalines; balanciers blancs; des poils sur le sommet de la tête et le dos du corselet.*

Si l'on se rappelle que la larve mineuse du Chèvre-feuille des buissons donne naissance à une *Phytomyza;* que les larves mineuses des tiges du blé et de l'orge produisent des *Oscinis* et des *Chlorops*, on sera porté à penser qu'il est vraisemblable que les Diptères de la tribu des *Hétéromyzides*, innombrables en petites espèces, est formée de

mouches dont les larves ont vécu dans l'intérieur des tiges et des feuilles des végétaux, et on ne sera plus étonné de la prodigieuse multitude de ces petits animaux en remarquant la non moins grande quantité de végétaux minés.

§ 3e. Larve mineuse des feuilles de l'Iris des marais *(Iris pseudacorus)*.

Pl. 8. III. N° 3. Fig. 18 à 23.

Cette larve ne diffère pas beaucoup des précédentes par les mœurs, quoiqu'elle s'en éloigne un peu par les formes. Elle se tient dans une galerie assez vaste qu'elle s'est creusée dans le parenchyme épais et succulent de l'Iris des marais, et sous la membrane supérieure de la feuille. On trouve quelquefois deux ou trois larves dans la même galerie, qui est alors très vaste, et, suivant l'époque, on voit des pupes dans ces mêmes galeries. La larve ne sort pas de son habitation pour subir ses métamorphoses; elle se transforme en pupe sous sa tente, après s'être collée contre la partie charnue de la feuille. Cette précaution est nécessaire à sa conservation, car elle vit dans une plante qui s'élève du milieu des eaux, et elle aurait couru risque de se noyer si la nature ne lui avait pas donné l'instinct de rester dans son logis, et de s'y fixer solidement pour résister à l'action des vents pendant tout le temps que dure son état de pupe.

Le 18 octobre 1844, j'ai récolté dans les marais de Gentilly une feuille d'Iris qui contenait une seule larve. Le 25 du même mois, j'ai cueilli une seconde feuille habitée par une larve et une pupe. La larve s'est transformée deux jours après, c'est-à-dire le 20 octobre. Je n'ai pas eu l'avantage de voir le diptère qui en serait sorti, car à mon départ de Paris, dans le mois d'avril suivant,

l'éclosion n'avait pas encore eu lieu, et j'ai remis les trois pupes à l'un de nos collègues, dans l'espérance qu'elles arriveraient à bonne fin.

La larve en question ne ressemble pas complétement aux deux précédentes. Elle est plus grosse en avant qu'en arrière. Lorsqu'elle fait sortir sa tête de l'intérieur de son premier anneau, le bout antérieur est conique; le crochet qui lui sert à prendre sa nourriture est une sorte de rateau à trois dents qu'elle fait saillir et rentrer à volonté, à l'aide duquel elle ratisse le parenchyme de la feuille. On remarque un mouvement de déglutition dans le premier anneau alors que le rateau chargé de nourriture est venu la déposer dans la bouche. Ce rateau ou crochet me paraît être une mâchoire que l'insecte fait sortir de sa bouche et qu'il y fait rentrer à sa volonté. Le dernier anneau est armé de deux crochets, munis de trois dents ou épines courbes qui prennent naissance au bord extérieur. Ce double crochet anal et le rateau sont des organes qui servent à la locomotion; le dernier fait l'office de grappin sur lequel la larve tire pour faire avancer sa partie postérieure, tandis que le crochet engagé dans la feuille lui donne un point d'appui en arrière pour dégager le grappin et le porter de nouveau en avant. On distingue obscurément les deux trachées flexueuses qui règnent sur les côtés du corps dont les extrémités se perdent avant que l'on puisse reconnaître leurs points d'arrivée. Je n'ai pas distingué les stigmates. Cette larve peut se définir ainsi :

Long. 3 millim. Blanc jaunâtre; cylindrico-conique; apode, glabre, visqueuse, tête rétractile, armée d'un crochet ou rateau tridenté; corps formé de douze anneaux dont le dernier porte deux crochets cornés tridentés.

La pupe qui est placée, comme on l'a dit, sous la pellicule très mince qui forme une des parois de l'habitation

et qui est collée contre l'autre, se présente sous l'aspect suivant :

Long. 2 1/2-3 *millim. Ovoide, plus ou moins allongée; noire, luisante; formée de neuf anneaux; deux petites pointes au bout le plus atténué, deux autres plus grandes au bout opposé.*

Les larves mineuses sont fort exposées à la piqûre des petits Ichneumons, puisqu'elles vivent sous une toile plus délicate que la plus fine dentelle. Je n'ai cependant pas encore observé ceux de ces parasites qui s'adressent aux *Phytomyza obscurella* et *Agromyza nigripes*. Mais j'ai vu dans des feuilles minées de diverses plantes, des larves parasites qui avaient dévoré les légitimes habitants des galeries et qui avaient pris possession du logis. Elles s'enveloppent dans un cocon de soie blanche d'un tissu très fin pour attendre le moment de leurs métamorphoses, qu'elles subissent dans les galeries mêmes. On reconnait à la bouche de ces larves qu'elles appartiennent à des Ichneumons, car elles n'ont pas de mâchoires, mais des lèvres trilobées propres à sucer et non à déchirer leur proie. Je n'ai pas vu celle qui se nourrit de la larve mineuse des feuilles d'Iris des marais, mais j'ai obtenu des parasites qui sont sortis de coques semblables à celle de cette dernière larve.

§ 4e. Larve mineure des feuilles de Roseau *(Arundo phragmites.)*

Pl. 8. III. No 3. Fig. 24 et 25.

Dans les mois de juillet et d'août 1843 et 1844, j'ai récolté sur des feuilles de Roseau (*Arundo phragmites*) croissant dans le même marais où j'ai récolté les feuilles d'Iris, six petites coques noires, semblables pour la forme, la

couleur et les dimensions à celle que je viens de décrire. Elles étaient isolées et collées sur la feuille même, par conséquent entièrement à nu, et je n'ai pas remarqué de galeries dans ces feuilles. Ces circonstances pourraient faire croire qu'elles appartiennent à une espèce distincte de celle qui se tient dans l'Iris. Quoiqu'il en soit, aucune ne m'a donné son Diptère ; mais il en est sorti six petits Ichneumons de la division des *Braconides* et du genre *OEnone*, très voisin des *Alysia;* ce qui indique que cette espèce est très maltraitée par ses ennemis.

Voici le signalement de ce parasite :

OEnone. . . . .

Long. 2 1/2 *mill. Noir ; tête et corselet finement ponctués; abdomen lisse ; un écusson strié sur le premier segment de l'abdomen ; pattes et palpes jaunâtres ; hanches noires ; dernier article des tarses bruns ; ailes hyalines.*

Explication des figures du § *III de la planche* 8.

N° 1.

1. Feuilles de Chèvre-feuille des buissons. *a*. Larve dans sa galerie.
2. Larve de grandeur naturelle.
3. *Id.* grossie à la loupe.
4. La partie antérieure très grossie pour montrer les stigmates.

5 et 6. La partie postérieure très grossie pour faire voir les stigmates.

7. La pupe avec la mesure de sa longueur à côté.
8. La *Phytomyza obscurella* avec sa mesure au dessous.
9. L'aile grandie pour montrer les nervures.

N° 2.

10. Feuilles de Luzerne. *a*. Position de la larve dans sa galerie.

11. Feuille grandie, pour montrer la larve en *b*. occupée à manger.
12. Larve vue en dessus, avec la mesure de sa grandeur à côté.
13. *Id*. vue de côté.
14 et 15. La pupe vue de trois-quarts et de profil. Sa mesure à côté.
16. *Agromyza nigripes*. La mesure de son corps à côté.
17. L'aile grandie pour montrer les nervures.

N° 3.

18. Fragment de feuille d'Iris des marais. *a*. *b*. Larves dans leur galerie.
19. Larve considérablement grossie, avec la mesure de sa grosseur à côté.
20. La partie antérieure encore plus grossie pour faire voir la bouche et le rateau.
21. La partie postérieure grossie pour montrer les crochets tridentés qui la terminent.
22 et 23. Pupes de cette larve avec la mesure de la longueur à côté.
24. Pupe trouvée sur le Roseau (en 1843 et 1844), avec sa mesure à côté.
25. La même ouverte à l'extrémité par le parasite qui en est sorti.

REVUE DE LA TRIBU

DES MEMBRACIDES.

Par M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 12 Mars 1845.)

La tribu des Membracides se distingue des autres Homoptères par la tête perpendiculaire et par le prolongement du prothorax au-dessus de l'abdomen, ce qui lui a fait donner par MM. Amyot et Serville, le nom expressif de tribu des *Cornidorses*, que je n'adopte pas, sans vouloir nier du reste qu'il ne convienne parfaitement à cette division.

Ce caractère surtout, combiné avec le nombre des cellules terminales, éloigne des espèces rangées par les auteurs dans cette tribu, par exemple, les *Ledra* et quelques *Centrotus* de Fabricius et de M. Germar; cependant, il y a des genres ou ce caractère se modifie, les appendices du prothorax ne se prolongent pas au-dessus de l'abdomen, et alors l'écusson est cornu ou épineux.

Les Membracides sont des insectes de petite taille. La tête est en général grande, plus ou moins triangulaire, large, toujours perpendiculaire : dans quelques genres, elle est au contraire allongée et membraneuse : les yeux sont gros, quelquefois très saillants ; les ocelles existent toujours, ils sont placés entre les yeux : mais dans ce court espace, leur disposition varie de manière à former des caractères utiles ; dans un seul genre, les ocelles se trouvent placés au-dessous des yeux. Les antennes, de trois articles, varient très peu ; elles sont courtes, placées en avant des yeux ; les deux premiers articles sont un peu renflés ; le troisième est très fin et le plus long.

Le prothorax, au contraire, varie à l'infini ; quelquefois il enveloppe complètement l'abdomen et les aîles : tantôt c'est une pyramide ou une plaque scutelliforme qui couvre le métathorax sans cacher les aîles, tantôt un renflement vésiculeux, noduleux, ou bien ce sont des cornes qui s'élèvent au-dessus des épaules, ou des excroissances fongiformes qui donnent au corps un aspect étrange.

Les élytres, soit libres, soit plus ou moins recouvertes par le prothorax, sont d'une consistance assez solide, ordinairement transparentes : mais le plus souvent, dans les espèces où les élytres sont cachées en partie, la portion restée à découvert devient quelquefois coriacée, et diffère beaucoup de la partie recouverte : la base est ordinairement ponctuée, et les nervures poilues. Les élytres sont presque toujours échancrées à l'angle interne, près du pli qui les sépare en deux parties bien distinctes, l'une interne, très étroite, ne variant jamais ; l'autre, occupant la majeure partie, et susceptible de nombreuses modifications. La forme des cellules est variable ; c'est en

général celle d'un carré long, d'un trapèze ou d'un rhomboïde. Quant au nombre, on en trouve toujours cinq terminales, qu'il ne faut pas toutes chercher sur le bord postérieur, car souvent on n'en rencontre que trois, les autres sont échelonnées sur le bord externe : celle du milieu est quelquefois formée par une nervure bifurquée. Il y a très peu d'exceptions à ce nombre de cinq, qui est un caractère distinctif de la tribu. Les cellules basilaires sont au nombre de quatre, très rarement trois : les discoïdales sont au nombre de deux ou trois, tantôt réunies, tantôt séparées par une des basilaires. Entre les cellules terminales et le bord postérieur des élytres, se trouve une bande ordinairement assez étroite : cependant, dans un genre, cette marge est considérable et tient près de la moitié de l'élytre : dans un autre genre, au contraire, les nervures aboutissent immédiatement sur le bord postérieur. Le plus souvent les nervures suivent une direction parallèle : dans quelques groupes, les nervures qui forment les cellules postérieures sont dans une position oblique par rapport aux nervures de la base.

Les pattes antérieures sont courtes, prismatiques ; dans certains genres, aplaties, foliacées ; les postérieures sont longues, souvent sinuées, garnies de petites épines, prismatiques, jamais foliacées. Les tarses postérieurs sont quelquefois beaucoup plus courts que les antérieurs, rarement plus longs.

Les insectes renfermés dans cette tribu, la plus curieuse à étudier parmi tous les Hémiptères, non pour l'éclat des couleurs, mais pour la bizarrerie et la variété des formes, sont phytophages et sautent avec la plus grande facilité ; quelques-uns vivent en société, réunis en groupes presque immobiles sur les végétaux dont ils

piquent les parties tendres. Leurs mœurs sont peu connues, pour les espèces indigènes surtout : car pour les espèces exotiques, quelques observations faites dans deux contrées fort éloignées l'une de l'autre, semblent assigner à la tribu des Membracides une place assez intéressante dans l'ensemble des harmonies naturelles, place qu'elles partagent avec les Cercopides, ainsi que me l'a fait remarquer M. Emile Blanchard. M. Hardwicke, au Bengale, et M. Beske, au Brésil, ont observé que les fourmis viennent sucer la liqueur sécrétée par les larves de ces Homoptères, et M. Swainson prétend que les Membracides remplacent, dans l'Amérique du Sud, les Aphides qui ne s'y rencontrent pas. D'après M. Guilding, les fourmis savent forcer les larves à leur offrir, par le tube anal, la sécrétion saccharine : le même auteur croit que la forme recourbée du prothorax sert à certaines espèces pour obtenir le jus nectareux des fleurs à corolle recourbée. M. Kirby dit que les formes extraordinaires de ces animaux sont destinées à tromper les oiseaux qui les prennent pour des morceaux de bois, des clavariœ ou autres fungi sortant des corps d'insectes morts et auxquels ils ressemblent beaucoup.

La distribution géographique des Membracides est fort irrégulière : l'Europe n'en possède que deux ou trois. L'Asie, l'Afrique, l'Australie, en présentent un petit nombre : le genre *Oxyrachis* leur est commun. L'Amérique méridionale, mais surtout le Brésil et la Colombie, en possèdent beaucoup plus que toutes les autres parties du monde réunies.

La tribu des Membracides, formée presque exclusivement avec le genre *Membracis* de Fabricius, a été créée par Latreille, qui la plaça dans sa famille des Cicadelles,

et n'y admit qu'un petit nombre de coupes génériques. Quelques zoologistes, MM. Germar, Burmeister, etc., y ajoutèrent un assez grand nombre de genres, et, dans ces derniers temps, MM. Amyot et Serville en fondèrent encore de nouveaux. Pour moi je n'ai pas cru pouvoir admettre toutes les divisions proposées par les auteurs, quoique cependant je me sois vu forcé de mon côté d'en créer quelques nouvelles, et je suis arrivé à former, comme on peut le voir dans le tableau qui suit, trente-sept genres dans cette tribu.

C'est un devoir pour moi de remercier ici les personnes qui ont bien voulu m'aider dans ce travail. Et d'abord, sans la riche collection de M. Maximilien Spinola, que ce savant m'a laissée entre les mains pendant plusieurs mois, il m'eût été impossible de rendre cette énumération complète. M. le professeur Germar, de Halle, m'a communiqué les types de presque toutes les espèces qu'il a décrites. J'ai puisé dans les collections de MM. Guérin-Méneville, Signoret, Serville et Lefebvre : ce dernier m'a prêté en outre ses notes et ses dessins. Je dois aussi des remercîments à notre secrétaire, M. E. Desmarest, qui a enrichi ma collection de quelques espèces nouvelles ; et à MM. Milne-Edwards, Lucas et Blanchard, qui ont mis à me communiquer la collection du Muséum, une complaisance dont je leur suis reconnaissant. Enfin, au dernier moment, j'ai reçu de M. Westwood plusieurs espèces très curieuses des Indes Orientales et du Mexique.

TABLEAU DES GENRES

DE LA TRIBU DES **MEMBRACIDES.**

I. *Prothorax recouvrant complètement l'écusson.*

GENRES.

PATTES FOLIACÉES.

- Tibias grèles, fémurs foliacés .... 1. **Xerophyllum*.
- Tibias foliacés.
  - Tête allongée foliacée...
    - Tibias postérieurs minces à la base ; prothorax non épineux..........
      - Ocelles sur la ligne des yeux.
        - Prothorax aigu postérieurement....... 2. *Membracis*.
        - Prothorax arrondi et bisinué postérieur[t]. 3. *Bolbonota*.
      - Ocelles supér[rs] aux yeux, tête trilobée. 4. **Sphongophorus*.
    - Tibias courts, foliacés, prothorax épineux........ 5. *Pterygia*.
  - Tête tronquée........ 6. *Oxyrachis*.

PATTES NON FOLIACÉES.

- Tarses postérieurs plus courts.
  - Tête bilobée....
    - Elytres libres........ 7. *Hoplophora*.
    - Elytres cachées au bord interne........ 8. *Umbonia*.
  - Tête non bilobée........ 9. **Triquetra*.
- Prothorax tectiforme.....
  - Elytres libres
    - Cellules rhomboïdales........ 10. *Ceresa*.
    - Cellules allongées
      - 1 discoïdale........ 11. **Smiliorachis*.
      - 2, 3 discoïd.
        - Prothorax arrondi antérieurement.. 12. *Smilia*.
        - Proth. prolongé antérieurem[t].
          - 2 discoïd., prothor. comprimé latéral[t] 13. **Aconophora*.
          - 3 discoïd., prothor. comprimé transv[t] 14. *Nessorhinus*.
  - Elytres plus ou moins cachées.
    - 3 cellules basilaires.
      - Prothorax prolongé antérieurement. 15. *Polyglypta*.
      - Prothorax échancré sur le dos.... 16. *Entylia*.
    - 4 cell. basil.
      - Cellule terminale, médiane, triang[re], épaules mutiques.
        - Pas de discoïd. 17. **Oxygonia*.
        - 2 discoïdales.. 18. *Thelia*.
      - Cell. term. méd. quadrang, épaules cornues. 19. *Hemiptycha*.

pas plus courts. | arrondi transversalement* | Tête plus ou moins triangulaire . . . | 3 cellules basilaires. . . . . 22.*Parmula.

4 cell. basil. | Elytres cachées en partic. . . | Pas de discoïdale. 23.*Horiola.
2 discoïdales . . . . 24.*Ophiderma.

Elytres libres. | Cellule terminale, médiane quadrang. | Proth. arr. post^{t}.** 25.*Scaphula.
Proth. aigu post^{t}. 26.*Darnoides.

Cellule termin. médiane triangulaire. . 27.*Acutalis.

Prothorax vésiculeux ou noduleux et trispineux postérieurement. . . . . | Elytres échancrées. | Cellules allongées, quadrangulaires . . . 28. Heteronotus.
Cellules rhomboïdales, proth. trifurqué. 29. Cyphonia.

Elytres entières. | Cellules parallèles, prothorax trispineux . . . 30. Combophora.
Cellules terminales obliques, proth. inerme. 31. OEda.

II. *Prothorax échancré sur l'écusson, ou de chaque côté* ***.

Nervures ne touchant pas immédiatement le bord postérieur. . . . . | Cellules terminales obliques. . . . . 32. *Bocydium.*

Cellules parallèles. | Tête pointue, épaules cornues. . . . . 33. *Centrotus.*
Tête trifide, prothorax bifide au sommet. 34. *Hypsauchenia.*

Nervures touchant immédiatement le bord postérieur . . . . | Tête tronquée. . . . . 35.**Anomus.*

Tête acuminée. . . . | Tête et écusson inermes. . . . . 36. *Lycoderes.*
Tête et écusson épineux . . . . 37. *Lamproptera.*

* Caréné dans une seule espèce.

** Dans quelques espèces, le bord postérieur interne est un peu engagé sous l'extrémité du prothorax.

*** Dans plusieurs espèces des genres *Centrotus*, *Lycoderes* et *Hypsauchenia*, cette échancrure est peu sensible, mais en examinant attentivement on finit par la distinguer.

Ne connaissant pas en nature le G. *Cyphotes*, Burm. *Ent.* II, 143, 17,—*Rev. Silb.* IV, 179, je n'ai pu lui assigner une place raisonnée dans le tableau ci-dessus.

Le G. *Machærota*, Burm. n'est pas une Membracide : son prothorax est inerme, et la forme de sa tête le rapproche beaucoup des *Cercopides*.

§ 1. Genre Xerophyllum*.

Tête petite, un peu foliacée et tronquée à l'extrémité, ayant entre les yeux une carène crénelée qui se bifurque antérieurement en se relevant aux deux angles de la tête, dont le milieu est un peu creusé.

Yeux très saillants : *ocelles* placés au dessous, dans un enfoncement. Base des antennes non recouverte par le bord de la tête.

Prothorax entièrement foliacé, arrondi supérieurement en demi-cercle, ayant la consistance et l'aspect d'une feuille sèche; dépassant la tête et descendant au niveau de son extrémité, se prolongeant postérieurement au-delà de l'abdomen, couvert de petites rides très serrées, perpendiculaires, et ayant inférieurement deux lignes peu élevées, presque parallèles au bord : la partie supérieure du prothorax est marquée d'un sillon qui se termine un peu avant l'extrémité postérieure.

Elytres ayant la forme d'une écaille : *ailes* ayant un étroit rebord coriacé.

Fémurs antérieurs largement foliacés, sinués; *tibias* grêles, comprimés, mais non élargis; les pattes postérieures manquent dans l'individu type.

Ce genre singulier est remarquable par la forme de la tête, la position anormale des ocelles, et surtout l'atrophie des élytres. Cependant, l'individu que j'ai sous les yeux, et qui appartient au Muséum d'histoire naturelle, me semble bien adulte.

1. *X. Servillei* *. — Patrie inconnue. Long. 0,019. (Pl. IV, fig. 10, 11 et 12.)

Omnino nigro fulvum nigroque punctatum.

Entièrement couleur de feuille morte avec quelques petits points noirâtres, épars.

§ 2. Genre MEMBRACIS.

Fabr., Germ., Burm., Am. et Serv., Blanch., *Cicada*, Linné.

Tête membraneuse, presque foliacée, allongée, arrondie à l'extrémité.

Yeux ronds, très saillants; *ocelles* situés sur une ligne traversant le milieu des yeux, dont ils sont plus rapprochés qu'entre eux.

Prothorax tectiforme, soit foliacé, soit caréné; tantôt dépassant la tête et atteignant l'extrémité des élytres, tantôt touchant à peine leur angle interne, et faisant une saillie peu sensible sur la tête : quelquefois armé d'une corne dirigée en avant, parfois caréné au milieu et sur les côtés, mais toujours acuminé postérieurement.

Elytres libres, entières, à cellules parallèles, allongées; deux ou trois discoïdales; d'une couleur sombre, quelquefois plus claire à l'extrémité, ou tachetée.

Tibias antérieurs dilatés, comprimés; les deux *postérieurs* un peu comprimés, armés de fines épines.

Dans la planche 37 des *Insectes de Surinam*, par Mlle Mérian, on trouve une larve et un insecte parfait, qui appartient probablement à la division des Membracis cornues, et dont la célèbre naturaliste parle en ces termes : « Sur la feuille d'en bas, il y a une petite bête blanche, tachetée de noir, qui vit sur cette plante (*Ketmia brasiliensis*), et qui, le 1er mars, se changea en un petit animal aîlé qui évitait en sautant le moindre attouchement. »

En adoptant le genre *Membracis* tel qu'il a été circonscrit par MM. Germar et Burmeister, sauf la division des *Gibbosæ* ou *Globosæ*, j'ai été obligé d'y replacer les genres

Enchophyllum et *Enchenope*, Am. et Serv., qui reposent sur des caractères superficiels incomplets, et propres seulement à former des divisions.

I. Prothorax foliacé, inerme (*Foliaceæ*, Fabr., Burm., Germ.)

A. Prothorax dépassant l'angle interne des élytres.

1. *M. fusca.*— *Cicada id.* Deg. Ins. 111, 208, 10, t. 32, f. 14.—Deg. Retzius. 80, 374.—*M. atrata*, Fab. S. Rh. 8. 10. — Cayenne. Long. 0,008.

Tota fusco-nigra, immaculata.

2. *M. carinata.* — Fab. S. Rh. 8, 8.— Germ. Rev. Ent. Silb. III, 224, 2. — Cayenne. Long. 0,008. (Pl. IV, fig. 20.)

Fusca, maculis duabus albidis.

3. *M. lunata.* — Fab. Mant. Ins. 2, 262, 6. Ent. Syst. 4, 9, 5. S. Rh. 8, 11. — Germ. Rev. Silb. III, 224, 5.—Stoll, Cic. t. 5, f. 24, A.— *M. foliata*, Ol. Enc. méth. 662, 3. — Brésil. Long. 0,008.

Fusco nigra, fasciis tribus albidis abbreviatis, quarum posterior brevior.

4. *M. C-album*.*—*M. lunata*, Fab. var. : — *M. foliata*, Germ. Rev. Silb. III, 224, 4. — Ol. Enc. méth. 662, 3. — *Cicada foliata fasciata*, Deg. Ins. 3, 205, 8, t. 32, f. 9, 10.—Amérique méridionale. Long. 0,008.

Fusco nigra, fascia antica abbreviata, arcuque posteriore albidis.

Cette espèce a été confondue avec la précédente par Fabricius : elle lui ressemble beaucoup, mais je n'ai jamais vu de passages de l'une à l'autre : les fascies de la

seconde espèce sont beaucoup plus larges, et l'on trouve les deux sexes parmi les individus des deux espèces. M. Germar l'a prise pour la *foliata* de Linné.

5. *M. foliata.*—Fab. Ent. Syst. IV, 9, 4. S. Rh. 7, 7.—Am. Serv. Hem., 534.—Burm. Ent. II, 136, 4.—Duncan's Ent. Libr. I, 285, t. 24, f. 2. — *Cicada id.*, Linn. S. nat. II, 705, 2. — Mérian, Ins. Surin. t. 5.—Stoll, t. I, f. 2.—*M. flaveola*, Germ. Rev, Silb. III, 224. — Cayenne. Long. 0,010-15. (Pl. IV, fig. 21.)

Flava, fascia maculaque ferè triangulari nigris.

6. *M. trimaculata**. — Nouvelle-Grenade. Long. 0,011. (Pl. IV, fig. 14.)

Flava, tribus maculis, antica, dorsali, terminali, nigris.

Prothorax s'avançant fortement au-delà de la tête, mais dépassant à peine l'angle interne des élytres : jaune, une tache occupant la moitié antérieure, une dorsale, une terminale, noires : une petite tache brunâtre sur chaque épaule. Coll. Signoret, Lefebvre.

7. *M. periphæria**. — Cayenne. Long. 0,012. (Pl. IV, fig. 15.)

Nigra, prothorace flavo, dorso nigro.

Prothorax fortement arrondi, dépassant la tête et descendant au-dessous des yeux ; jaune, avec la circonférence largement noire, un peu interrompue à l'extrémité postérieure qui est noire, et dépasse légèrement l'angle interne des élytres. Elytres et corps noirs. Coll. Signoret, Lefebvre.

B. Prothorax ne dépassant pas l'angle interne.

8. *M. fasciata.*—Fab. Mant. Ins. 2, 262, 6. Ent. syst. IV, 9, 6. S. Rh. 9, 16.—Gmel. 2, 2,092, 54. — Ol.

Enc. méth. 662, 5. — Germ. Rev. Silb. III, 225, 6. — *M. cucullata*. Am. Serv. Hem. 534, pl. 9, f. 2. —Cayenne. Long. 0,007.

Nigra, fasciis duabus, anteriore fulva postica albida.

9. *M. rosea**. — Brésil, Capitainerie des Mines. Long. 0,009. (Pl. IV, fig. 24.)

Elevata, nigra, vitta lata laterali angulata, maculaque antè apicem carneis.

Forme de la précédente : noire ; une large bande commençant au-dessus de la tête, se recourbant au-dessus de l'épaule, et montant à angle droit sur le milieu de la carène dorsale, et une autre bande avant l'extrémité, d'un rose rougeâtre. Coll. du Muséum.

10. *M. Lefebvrei**.— Cayenne. Long. 0,007.

Nigra, elevata, maculis tribus albidis.

Forme des précédentes ; d'un noir peu intense ; une tache étroite au-dessus de la tête, une beaucoup plus grande, au-dessus de chaque épaule, et une terminale d'un gris perle ; extrémité noire ; tarses pâles. Coll. Signoret.

11. *M. tectigera*.—Ol. Enc. méth. 668, 8.—Stoll, pl. 14, f. 71. — *M. elevata*, Fab. S. Rh. 8, 9. — Germ. Rev. Silb. III, 225, 7. — *M. fuscata*, Coq. Ill. Ic. t. XVIII, f. 1.— Brésil. Long. 0,009.

Atra, margine antico maculaque antè apicem albidis.

Forme des précédentes espèces ; toute noire ; le bord antérieur et une tache avant l'extrémité postérieure, d'un blanc jaunâtre. Coll. Spinola.

Il est évident que la figure de Coquebert se rapporte à la *tectigera*, quoique Fabricius la désigne comme représentant la *fuscata* que je ne connais pas, et dont voici la description :

12. *M. fuscata.*—Fab. S. Rh. 9, 15.—Indes Orientales.
Thorace foliaceo rotundato fusco, striga antè marginem anticum fasciaque postica albis.

13. *M. nigra.*— Ol. Enc. méth. 668, 4.— Stoll, Cic. t. XVII, f. 92.—*M. compressa.* Fab. S. Rh. 9, 14. — Germ. Rev. Silb. III, 225, 8. — Brésil, Cayenne. Long. 0,008.
Nigra, macula antè apicem alba.

Forme des précédentes; noire, avec une tache blanchâtre avant l'extrémité du prothorax. Coll. Spinola.

14. *M. confusa**.— Rio-Janeiro. Long. 0,008. (Pl. IV, f. 23.)
Fusco nigra, macula antica obscure flava, maculaque antè apicem albida.

Même forme; noirâtre; une bande horizontale touchant la tête, remontant vers le sommet du prothorax, et dépassant les épaules, d'un jaunâtre sale; une tache blanche avant l'extrémité postérieure; une tache noire au-dessus des yeux.

Cette espèce a beaucoup de ressemblance avec la suivante : elle s'en distingue aisément par la bande antérieure qui touche à la tête et aux épaules. Coll. du Muséum.

15. *M. arcuata.*—*Cicada id.* Deg. Ins. III, 206, 9, t. XXXII, f. 10. — Deg. Retzius, 80, 373. — Gmel. 2,094, 60. — *Memb. id.* Ol. Enc. méth. 664, 14. — Germ. Rev. Silb. III, 224, 1 (en retranchant le Syn. de Linné).—*M. dorsata.*— Fab. S. Rh. 11, 26. —Brésil. Long. 0,009. (Pl. IV, f. 25.)
Nigra vitta longitudinali sæpè interrupta albida.

16. *M. malleonotata.* — Lefebv. Coll. — Brésil. Long. 0,009.

Nigra, elevata, vitta media antice dilatata albida, antè apicem albida.

Noire, élevée, presque trapézoïdale ; une bande horizontale jaune pâle, se dilatant antérieurement ; une tache d'un jaune encore plus pâle avant l'extrémité. Coll. Lefebvre.

17. *M. zonata**. — Brésil. Long. 0,012. (Pl. IV, fig. 16 à 19.)

Nigra, vitta longitudinali flava.

Prothorax très arrondi, noir, avec une bande jaunâtre, presque droite, qui commence à l'angle supérieur et antérieur du prothorax, touche le bord inférieur un peu au-delà de l'épaule, et se termine à la partie postérieure, dont l'extrémité n'est pas noire. Coll. Signoret.

18. *M. cingulata.* — Germ. Rev. Silb. III, 307. — Brésil. Capitainerie des Mines. Long. 0,009.

Depressa, nigra, vitta laterali angusta, biangulata, maculaque antè apicem carneis. Coll. Germar.

19. *M. mexicana.* — Guér. Ic. Règ. anim. — Colombie. Mexique. Long. 0,008.

Flava, maculis nigris, una humerali, duabus dorsalibus, una posteriori, alia apicali.

Prothorax peu élevé, s'avançant peu au-dessus de la tête ; d'un beau jaune, avec une tache au-dessus de chaque œil, une au-dessus de chaque épaule, deux dorsales, une postérieure touchant aux bords inférieur et supérieur, et une terminale, noires. Souvent les taches dorsales se rejoignent, la tache humérale se dilate et va toucher la tache postérieure, également dilatée. Coll. Guérin, Spinola, Signoret.

20. *M. stolida**. — Mexico. Long. 0,009.

Flava nigro maculata, postice virescens.

Prothorax jaune en avant, vert postérieurement, ne saillant pas sur la tête; une tache brune au-dessus de chaque œil; une autre au sommet du prothorax; une tache brune aux trois quarts postérieurs, rejoignant une tache humérale; extrémité noire; tête et pattes brunâtres. Coll. Westwood.

21. *M. peruviana**. — Chili? Pérou? Long. 0,007. (Pl. IV, fig. 26.)

Nigra, maculis duabus, dorsali, apicali, flavis.

Noire; prothorax s'avançant à peine sur la tête, peu élevé, une fois aussi long que haut; une tache pâle, à peine visible, sur la saillie au-dessus de la tête; une tache jaune vers le milieu de la partie supérieure du prothorax; une autre tache jaune occupant la partie postérieure dont l'extrémité est noire. Elytres noires un peu plus claires à l'extrémité. Coll. Guérin.

22. *M. intermedia**.—Brésil. Long. 0,008.

Nigra, maculis duabus, dorsali, apicali, flavis.

Ne diffère de la précédente espèce que par la taille et la forme du prothorax qui est moins arrondi antérieurement et est sensiblement sinué sur la première tache dorsale. La tache antérieure est aussi un peu plus marquée. Coll. Spinola.

23. *M. tricolor**.—Colombie. 0,005.

Nigra, fascia antica longitudinali albida, macula postica flava.

Prothorax ne dépassant pas la tête; noir, avec une petite bande horizontale blanche, un peu dilatée au-dessus de la tête, mais n'y touchant pas, et une tache jaune occupant la moitié postérieure; l'extrémité est noire. Coll. Spinola.

24. *M. ambigua**.—Cayenne. Long. 0,004.

Prothorace brunneo, postice diluto, elytris nigris, plaga ad angulum internum hyalina.

Prothorax antérieurement d'une couleur brune qui se fond au-dessus des épaules en une couleur ferrugineuse; cette dernière occupe le reste du prothorax, sur lequel on distingue à peine deux taches plus claires, l'une dorsale, l'autre terminale; l'extrémité est très fine et noire. Elytres d'un brun noirâtre avec une large tache hyaline à l'angle interne. Coll. Spinola.

II. Prothorax armé antérieurement d'une corne plus ou moins avancée. (*Ensatæ*, Fab. Germ. Burm. — *Foliaceo-ensatæ*, Burm. — Genres *Enchophyllum* et *Enchenope*, Am. Serv.)

25. *M. cruentata.*—Germ. Rev. Silb. III, 226, 11.—*Enchophyllum id.* Am. Serv. Hém. 534, pl. 9, f. 3. Brésil. Long. 0,009.

Nigra, vitta antica sub angulo recto ascendente maculaque ante apicem, sanguineis.

Cette espèce, dit M. Germar, d'après M. Beske, perd facilement sa corne, et ressemble alors parfaitement à la *Membracis elevata.*

26. *M. ensata.* — Fab. S. Rh. 12, 28.— Coq. ic. Ill. 2, t. XVIII, f. 2.

Thoracis cornu compresso supra caput protenso nigra antice maculis tribus, postice apice albis.

27. *M. quinque-maculata**. — Brésil. Long. 0,006. (Pl. IV, fig. 27.)

Nigra, supra caput maculis tribus, una dorsali, flavis, altera apicali, albida.

Forme des précédentes espèces : noire; une tache sous

la corne, deux au-dessus des épaules et une dorsale, large, d'un beau jaune; une tache terminale blanchâtre; extrémité noire. Coll. Guérin.

28. *M. lanceolata.* — Fab. Mant. Ins. 2, 263. — Fab. Ent. syst. IV, 10, 10. S. Rh. 13, 32.— Ol. Enc. méth. 664, 19.—Coq. Ill. t. XVIII, f. 3.—Stoll, Cic. t. XXVIII, f. 166. — Latr. Voy. Humb. 169, pl. 16, f. 11. — *M. longicollum* Ol. Enc. méth. 667. — Cayenne. Long. 0,007.

Nigra, cornu parùm incurvo, maculis duabus, dorsali, apicali, albidis.

29. *M. binotata.* — Say, Narrat. of and exped. Append. 301. Journ. of the nat. Sc. of Philad. — Germ. Rev. Silb. III, 226, 10.

Nigra, stethidio maculis duabus dorsalis flavis, cornu erecto, utrinque tricarinato.— Amérique boréale.

A peu près deux fois plus petite que la *M. fulica*: d'un brun noir, opaque; tarses pâles. Prothorax tricaréné, la carène médiane avec deux taches oblongues, jaunâtres. M. Say dit que cette espèce ressemble beaucoup à la *M. lanceolata*, Fab., dont elle n'est peut-être qu'une variété.

30. *M. albidorsa**. — Brésil. Long. 0,006; avec la corne, 0,011. (Pl. IV, f. 29.)

Fusco nigra, macula magna dorsali albida; cornu validum, rectum, obliquum, utrinque valde carinatum. Coll. Spinola.

Diffère de la *lanceolata* par la tache dorsale et par la corne qui est plus longue et plus large

31. *M. fulica.*—Germ. Rev. Silb. III, 225, 9.— Brésil. Long. 0,005; avec la corne, 0,009. (Pl. IV, fig. 28.)

Fusca macula antica maculisque duabus dorsalibus albidis : cornu falcatum, compressum, utrinque carinatum, leviter incurvum ; elytra fusco nigra ; tarsis pallidis. Coll. Muséum.

32. *M. latipes.* — Say, Narr. of an Exp. Append. Jour. Ac. Sc. nat. Philad.—Germ. Rev. Silb. III, 227, 13. —Pensylvanie. Long. 0,005-6 ; avec la corne, 0,010.

Fusco ferruginea, subpubescens, utrinque carinata, carinulis anticis ; cornu feminæ elongatum, basi crassum leviter incurvum ; elytris pallidis, tarsis albidis. Coll. Germar.

Dans le mâle, la corne est plus courte, et la couleur plus foncée, le corps est aussi plus petit.

33. *M. nutans.*—Germ. Mag. d. Ent. IV, 28, 30.—Rev. Silb. III, 227, 14. — Brésil. Long. 0,006 ; avec la corne, 0,009.

Flavescente grisea, pallida, punctata cornu gracili, apice leviter incurvata, utrinque carinata ; elytris pallidis, apice fere hyalinis ; pectore nigro, pedibus flavescentibus. Coll. Germar, Spinola.

34. *M. altissima*.* — Colombie. Long. 0,004 ; avec la corne, 0,007. (Pl. IV, f. 31.)

Fusco brunnea, postice pallida, cornu basi crasso, apice gracili.

Prothorax brun antérieurement, pâle postérieurement ; corne très large à la base, grêle à l'extrémité où les carènes sont pâles. Elytres diaphanes ; corps noirâtre, pattes jaunâtres. Coll. du Muséum.

35. *M. minans*.*— Mexique. Long. 0,004 ; haut. 0,004. (Pl. IV, f. 32.)

Tota nigra opaca, apice flavo, cornu antico elevato, gracili.

Entièrement noire, avec l'extrémité du prothorax jaune; corne antérieure grêle, presque droite à la base, se recourbant au sommet, fortement en avant. Coll. Signoret.

36. *M. gracilis.* — Germ. Mag. d. Ent. IV, 29, 31. — Rev. Silb. III, 227, 15. — Brésil. Long. 0,006.

Flavescente grisea, utrinque carinata, carinulis anticis; cornu parum elongatum, vix nutans; caput fusco nigrum, limbo pallidiore; elytra flavescenti grisea, medio fusco fasciata, apice pallidioria; corpus subtus fusco brunneum, pedibus pallidioribus. Coll. Germar, Spinola.

37. *M. concolor**.—Brésil. Long. 0,006. (Pl. IV, f. 30.)

Tota flavescente grisea, prothoracis apice nigro; cornu parum elongatum; elytris flavescentibus, fascia lata brunneo nigra, aut basi obscuribus. Coll. Spinola.

Ressemble beaucoup à la précédente; en diffère par la tête et le corps qui sont jaunes, et l'extrémité du prothorax qui est noire.

38. *M. monoceros.*— Germ. Mag. d. Ent. IV, 28, 29.— Rev. Silb. III, 226, 12.— Brésil. Long. 0,005; avec la corne, 0,008.

Nigra, utrinque carinata, carinulis anticis; elytra nigra, macula apicis hyalina; tarsis albidis. Cornu obliquo, ferè recto.

39. *M. truncata**.—Buénos-Ayres. Long. 0,004.

Prothorax brunneus, antice rectus, elevatus non in cornu productus.

Prothorax coupé droit antérieurement, paraissant former une corne courte, arrondie, non dirigée en avant, dont le bord antérieur est perpendiculaire et le postérieur oblique; de chaque côté une carène de couleur brune, avec de très petits poils dorés; tête noire; élytres brunes.

plus claires à l'extrémité, avec une bande plus claire, diffuse, vers le bord interne. Coll. Lefebvre.

40. *M. maculosa*. Lefebv. Coll. — Brésil.

Prothorax antice protensus, non in cornu productus; nigra, elytrorum maculis tribus pallidis.

Cette espèce forme le passage à la division suivante; le prothorax est un peu oblique antérieurement, arrondi au sommet, mais ne s'étend pas en corne; de chaque côté une forte carène; noire; élytres un peu plus clairs à l'extrémité, avec trois ou quatre points pâles vers la base, qui disparaissent souvent. Coll. Lefebvre.

III. Prothorax non foliacé, caréné supérieurement et latéralement (*Carinatœ*, Germ.).

41. *M. decipiens**.—Brésil. Long. 0,005. (Pl. IV, f. 33).

Flava, anticè expansa, fusca, duabus maculis, apicali, dorsali nigris.

Prothorax s'avançant un peu antérieurement, caréné fortement de chaque côté, une carène parallèle n'atteignant pas l'extrémité; jaune avec une tache brune occupant toute la partie antérieure; une petite tache dorsale noirâtre, et une plus grande à la partie postérieure, dont l'extrémité est jaune. Elytres brunes à la base, hyalines à l'extrémité, avec une bande foncée transverse, accompagnée d'une petite ligne brune parallèle. Tête brune. Corps brun, pattes jaunes. Coll. Signoret.

42. *M. tricostata*.— Germ. Rev. Sib. III, 228, 16. Mag. d. Ent., IV, 24, 24. — Brésil. Long. 0,004.

Pallide ferruginea, tricostata, carina media compressa, obsolete bimaculata, elytris obscuris, apice pallidioribus. Coll. Germar.

43. ***M.*** *ophtalmica**. — Colombie. Long. 0,006.

Nigra, dorso sanguineo, apice flavo, oculis sanguineis.

Prothorax noir, ayant une carène oblique de chaque côté; une tache d'un rouge de sang occupe la partie supérieure, une tache jaune, la partie postérieure; l'extrémité noire. Yeux rouges de sang. Elytres d'un rouge sombre, noires à l'extrémité, avec deux petits points jaunes à l'angle interne. Coll. Spinola.

44. ***M.*** *nigrovittata**. — Cayenne, Brésil. Long. 0,006. (Pl. IV, f. 36).

Testacea, utrinque nigro bisignata.

Prothorax testacé ayant de chaque côté de la carène dorsale une carène parallèle qui se prolonge jusqu'à l'extrémité postérieure; entre cette carène et l'épaule se trouve une petite ligne élevée, très courte, peu sensible; entre la carène dorsale et la parallèle, une bande noire allant presque jusqu'à l'extrémité postérieure; sur chaque épaule une petite ligne élevée, et une bande noire s'avançant au-dessus des yeux. Elytres presque transparentes, jaunâtres, plus foncés à la base; poitrine noirâtre. Coll. Spinola, Muséum.

45. ***M.*** *luçonica**. — Iles Philippines. Long. 0,003.

Brunneo-nigra, griseo pubescens, postice angustata, unicarinata.

D'un brun noir mat, couverte d'une pubescence grise, serrée; prothorax simplement caréné sur le dos, très rétréci et sinué postérieurement. Elytres d'un brun peu foncé, marquées de noir à la base, et maculées de brun; extrémité plus claire. Jambes brunes, tarses ferrugineux. Coll. Westwood.

46. ***M.*** *sanguinolenta**. — Cayenne. Long. 0,005.

Nigra, carina dorsali sanguinea.

Prothorax noir avec la carène dorsale rougeâtre; de chaque côté une carène allant jusqu'à l'extrémité; entre celle-ci et les épaules, deux petites lignes élevées, très courtes, peu visibles; sur chaque épaule une petite ligne élevée s'avançant au-dessus des yeux. Corps noir; tête couverte de poils dorés; pattes couleur de poix; élytres noirâtres, extrémité plus claire; ocelles très brillants. Coll. Spinola.

47. *M. bicristata**.—Brésil. Long. 0,005. (Pl. IV, fig. 35).

Flava, maculis, dorsali, humerali-antica, postica, nigris.

Carène dorsale sinuée postérieurement; de chaque côté, une carène plus élevée que la dorsale, n'allant pas jusqu'à l'extrémité; entre cette carène et les épaules, deux petites lignes élevées, courtes, à peine sensibles; sur chaque épaule une ligne élevée, venant rejoindre en avant la carène dorsale. Prothorax jaune avec une tache noire, arrondie, occupant la partie dorsale entre les deux carènes latérales; une tache noire occupe la partie antérieure et les épaules; extrémité noirâtre. Elytres transparentes, jaunâtres, brunes à la base, avec un point jaune pâle contigu à un point noir sur la première cellule basilaire. Corps noir, pattes jaunâtres. Coll. Spinola.

48. *M. pœcila.* Germ. Rev. Silb. III. 228, 17. Mag. d'Ent. W., 23.— Brésil. Long. 0,004.

Brunnea, subpubescens, tricarinata, carina media pallido bimaculata, elytris brunneo nigroque variis, apice hyalinis; tarsis albidis. Coll. Germar.

49. *M. torva.* Germ. Rev. Silb. III, 228, 18. — Brésil. Long. 0,003,-5.

Fusco-nigra, subpubescens, prothorace septimo-carinato carinis externis abbreviatis, elytris brunneis, flavo maculatis, apice hyalinis. Coll. Germar.

50. *M. carbonaria*. Germ. Rev, Silb. III, 228, 19. — Brésil. Long. 0,003.

Atra, quique-carinata, carina externa sæpe duplicata, elytris nigris apice hyalinis. Coll. Germar.

51. *M. monstrosa**.— Brésil. Long. 0,004.

Atra, dorso bisinuato, antice tricarinata, elevata.

Prothorax tricaréné antérieurement, deux fois sinué sur le dos, et assez profondément; élytres brunes, tachetées de jaune, avec deux taches hyalines sur le bord postérieur. Coll. Spinola.

§ 3e. Genre Bolbonota.

Am. Serv. — *Membracis* Germ. Burm.— *Centrotus* Fab.

Tête allongée, visiblement échancrée latéralement, terminée en fer de lance. *Ocelles* placés sur une ligne supérieure à celle passant par le milieu des yeux.

Prothorax non acuminé postérieurement, mais sinué de chaque côté, non foliacé, rugueux et caréné.

Elytres arrondies à l'extrémité, de couleur sombre, ornées de taches jaunes et blanches, à cellules courtes, irrégulières, arrondies ou rhomboïdales.

Jambes postérieures prismatiques.

Ces insectes se distinguent au premier abord des *Membracis* par leur corps globuleux et leur taille qui atteint rarement quatre millimètres.

1. *B. globosa**. — Colombie. Long. 0,005.

Fusca, subtus nigra, pedibus fuscis, elytris flavescentibus, basi fuscis.

Prothorax d'un brun ferrugineux avec des poils dorés; carène médiane unie, se terminant un peu avant l'extrémité postérieure; de chaque côté, trois carènes raccourcies, celle du milieu la plus petite, et une très courte.

oblique à l'extrémité postérieure. Elytres d'un jaune très pâle, brunes à la base, avec une tache brunâtre un peu avant l'extrémité. Dessous du corps foncé; pattes jaunâtres. Coll. Spinola.

2. *B. pusilla**. — Colombie. Long. 0,002.

Nigra, pilosa, elytris basi brunneis, postice pallido fuscoque variegatis.

Noire, avec des poils dorés; carène médiane arrondie en avant, très légèrement sinuée supérieurement, tronquée postérieurement presque à angle droit; entre les épaules et la carène médiane deux carènes élevées, courtes; à la troncature postérieure deux carènes obliques. Coll. du Muséum.

3. *B. pictipennis**. — Cayenne. Brésil. Long. 0,004.

Nigra pilosa, carina media integra, elytris nigris flavomaculatis, angulo exteriore hyalino.

Noire, avec de petits poils blanchâtres; carène médiane à peine ondulée; entre les épaules et cette carène trois carènes courtes. Elytres brunes, ayant des poils dorés sur les nervures et à la base, parsemées de taches jaunes; angle externe hyalin. Coll. Spinola, Muséum.

4. *B. melœna.* Germ. Rev. Silb. III. 129, 20. — Brésil. Long. 0,003-4.

Nigra, carina media sinuata.

Ressemble extrêmement à la précédente; d'un noir un peu velouté; carène médiane déprimée au milieu; quatre points d'un blanc soyeux sur la partie antérieure du prothorax. Elytres d'un noir velouté, à nervures pâles, tachetées de blanc et jaune; angle externe hyalin. Coll. Muséum, Signoret.

5. *B. flavicans**. Brésil. Long. 0,008.

Ferruginea, carina media sinuata, elytris flavescentibus, nigro maculatis, angulo externo hyalino.

Forme de la précédente, dont c'est peut-être une variété ; d'un jaune ferrugineux : prothorax couvert de petits poils dorés, serrés ; une petite fossette noirâtre entre les carènes latérales. Elytres d'un jaune ferrugineux, poilues à la base et sur les nervures, tachetées de blanc et de brun : angle externe hyalin. Coll. Guérin.

6. *B. nisus.* — Am. Serv. Hém. 537. — *Membr. id*, Germ. Rev. Silb. III, 229, 2. — Brésil. Long. 0,004. (Pl. IV, fig. 8 et 9.)

Nigra, dense cinereo pilosa, elytrorum margine posteriore hyalino.

Noire : tête et prothorax couverts de poils cendrés soyeux : carène médiane sinuée au milieu : entre elle et les épaules, deux carènes courtes, un peu obliques. Pattes noires ; tarses pâles. Elytres d'un brun noirâtre, tachetées de blanc et jaune, bord postérieur entièrement hyalin. Coll. Signoret.

7. *B. auripennis**. — Brésil. Long. 0,003.

Nigra, pedibus fuscis, elytris flavis basi brunneis, apice brunneo marginatis.

Prothorax d'un brun noirâtre, couvert antérieurement de petites rugosités, avec une dépression au-delà du milieu et un renflement postérieur. Elytres jaunes, brunes à la base, avec deux ou trois taches blanchâtres sur cette partie brune, terminées par une bande brune : angle externe hyalin. Coll. Spinola, Signoret.

8. *B. inæqualis.* — *Centrotus id*, Fab. S. Rh. 22, 23. — *Membr. id*, Germ. Rev. Silb. III, 230, 22. — Brésil. Long. 0,003.

Niger, rugulosus, elytris hyalinis, basi atris.

Noire : prothorax couvert au-dessus et en arrière des épaules de petites carènes irrégulières, fortement déprimé au-delà du milieu, tuberculé postérieurement. Elytres transparentes, noires à la base ; nervures roussâtres. Coll. Spinola.

9. *B. tuberculata.* — *Centrotus id*, Fab. S. Rh. 22, 32. Coq. Ill. ic t. XVIII, f. 8. — Amérique méridionale.

Atra, thorace inermi, antice elevato striano postice, tuberculato obtuso abdomine breviore, elytris apice brunneis nigro maculatis.

10. *B. pusio.* — *Membr. id*, Germ. Rev. Silb. III, 230, 23. — Brésil.

Atra, punctata, sethidio supra multicarinata, postice tuberculato, elytris fascia media margineque tenuiori albo hyalinis : M. inæquali minor.

§ 4e. Genre SPHONGOPHORUS*.

Hypsauchenia, Am. Serv. — *Centrotus*, Kirby, Westw.

Tête trilobée, allongée, foliacée : *ocelles* placés sur une ligne passant par le milieu des yeux.

Prothorax de forme très variable, tantôt en arc, tantôt présentant des renflements allongés ou fongiformes : dépassant quelquefois l'extrémité des élytres.

Elytres allongées, ayant rarement leur extrémité légèrement engagées sous le prothorax.

Tibias antérieurs très dilatés, les *postérieurs* prismatiques, mais comprimés, à peine plus longs que ceux du milieu.

J'ai été forcé de séparer ce genre de celui d'*Hypsauchenia* Germar, parce qu'en examinant l'*H. ballista*, que M. Germar a eu la bonté de me communiquer, j'ai

vu que le prothorax était notablement échancré au-dessus de l'écusson et que les pattes n'étaient pas foliacées.

1. *S. ballista.* — *Hypsauchenia id*, Am. Serv. Hém. 535, pl. 9, f. 5. — Mexique. Long. 0,009.

Brunnea, fusco irrorata, prothorace supra caput in arcu postice recurvo extenso, postice elevato.

2. *S. mirabilis**.—Brésil intérieur. Long. 0,010. Long. de la corne antér., 0,018. (Pl. IV, fig. 5 et 6.)

Brunnea, nitida, cornu antico longiore, incurvo, cornu postico triangulari.

Brune, luisante, finement ponctuée : prothorax portant en avant une longue corne comprimée, courbée au milieu en-dessus, et recourbée en haut en se comprimant horizontalement, tronquée à l'extrémité qui dépasse de beaucoup l'extrémité du prothorax : un lobe triangulaire, comprimé, occupe la moitié postérieure du prothorax. Elytres d'un brun mat avec un reflet doré sur la moitié interne,

3. *S. paradoxa.*—*Membr. id*, Germ. Mag. Ent. IV, 26, 27, t. I, f. 1.—Brésil. Long. 0,008.

Fusca, thoracis cornu corpore longiori, recurvo, apice adscendente scutello cruciformi erecto.

4. *S. clavaria**.—Brésil. Long. 0,008. (Pl. IV. f. 2.)

Rubiginosa, cornu antico apice bidentato, cornu medio cruciformi.

Couleur de rouille, pulvérulente, poilue : sur l'avant du prothorax une corne dont l'extrémité manque, portant une longue dent interne ; au milieu du prothorax un renflement cruciforme, épais, dont le sommet touche la dent de la corne antérieure : extrémité du prothorax tronquée. Coll. Spinola.

5. *S. Bennetii.*—*Centrotus id*, Kirby. Mag. Nat. Hist. Lond. 1829, p. 20, f. 5 *a.*—Choco, en Colombie. Long. 0,010. (Pl. IV, fig. 7).

Lurida, obscura, hirsuto-pilosa; thorace fortiter punctato, capite suprà cornuto, compresso, recurvo, corpore longiore, anticè bifido, ad basim bifurcato; posticè cornuto utrinque bifurcato; prothorace anticè obtusò cornuto.

6. *S. Guerinii**.— Province des Mines. Long. 0,007. (Pl. IV, fig. 1.)

Fusca, punctata : cornu antico dentem internum ferente : secundo clavato, longiore.

Brune, mais couverte d'une poussière farineuse, très poilue : au-dessus de la tête, une corne presque cylindrique, grêle, recourbée au sommet, portant une dent interne au milieu : au milieu du prothorax une seconde corne, plus grande que la première, noduleuse au milieu, légèrement échancrée au sommet : extrémité du prothorax tronquée. Elytres enfumées, plus foncées à la base.

7. *S. spatulatus**. — Province des Mines. Long. 0,006. (Pl. IV, fig. 3.)

Fusca, cornu antico recurvo, apice spatulato, prothoracis apice compresso, rotundato.

D'un brun grisâtre : prothorax ponctué, poilu, portant au-dessus de la tête une corne très inclinée en arrière, dentée au milieu, comprimée, élargie et arrondie au sommet qui dépasse le corps : à la partie postérieure du prothorax un appendice fongiforme, arrondi, comprimé, non pédonculé : extrémité du prothorax tronquée. Ressemble beaucoup à l'espèce précédente dont elle diffère par la couleur et l'appendice postérieur non pédonculé.

8. *S. biclavatus.*—*Centrotus id*, Westw. Dunc. Nat. Libr. Ent. I, p. 286, t. XXV, f. 3. (Pl. IV, fig. 4.)

§ 5e. Genre Pterygia.

Lap. de Cast. — *Centrotus*, Fab.—*Notocera*, Am. Serv.

Tête membraneuse, allongée, échancrée de chaque côté, légèrement creusée en cuillère à l'extrémité : yeux gros, très saillants : *ocelles* très rapprochés des yeux et du prothorax.

Prothorax rugueux, presque toujours épineux : armé de cornes humérales, et sur son prolongement postérieur de cornes ou tubercules ; ou renflé antérieurement au-dessus de la tête.

Elytres légèrement engagées sous l'extrémité du prothorax, semblables à celles des *Membracis*.

Tous les *tibias* dilatés.

Le corps est toujours de couleur brune ou noire, souvent orné de taches blanches farineuses, qui disparaissent facilement.

A. — Cornes humérales très saillantes.

1. *P. arietina*. — *Oxyrhachys id*, Germ. Rev. Silb. III, 308.— Brésil. Long. 0,006.

Brunnea, punctato rugosa, cornubus anticis validis compressis, tertioque pone medium brevi, erecto rotundato ; elytris fusco hyalinis.—Coll. Germar.

2. *P. tripodia**. — Cayenne. Long. 0,007. (Pl. VII, fig. 30.)

Atra, cornubus anticis gracilibus, rectis.

Noire, parsemée de petites épines : sur les épaules des cornes droites, grêles, comprimées, longues, à peine plus larges au sommet qui est tronqué : au milieu du dos, un très petit tubercule épineux : à l'extrémité postérieure une corne droite, conique, foliacée, inerme. Coll. Guérin.

3. *P. cruciata.* — *Centrotus id*, Fab. S. Rh. 18, 8. — Stoll, Cic. t. II, f. 8, t. XV, f. 77. — *Notocera id*, Am. Serv. Hém. 536. — Cayenne. Long. 0,005-6.

Nigra, cornubus basi gracilibus, apice dilatatis, incurvis, cornu postico erecto, conico.

Noire, épineuse, cornes grêles à la base, dilatées et tronquées au sommet qui est recourbé en arrière : à l'extrémité postérieure une dent conique, presque aussi haute que les cornes antérieuses, foliacée ; au milieu du dos un petit tubercule épineux. Elytres noires avec une bande hyaline au bord interne. Coll. Spinola.

4. *P. quadridens**. — Cayenne. Long. 0,005.

Nigra, cornubus apice dilatatis, dorso dentato.

Très voisine de la précédente : noire ; épineuse : cornes comprimées à la base, dilatées au sommet, creusées en cuillère, tronquées : en arrière des épaules, de chaque côté, une rangée de 3 ou 4 épines plus grandes : au milieu du prolongement du prothorax une dent garnie de petites épines ; presque à l'extrémité une autre dent très petite, un peu inclinée en arrière, presque mutique : de chaque côté de cette dent une petite carène crénelée. Coll. Guérin.

5. *P. crassicornis**. Brésil. Long. 0,005.

Nigra, cornubus apice dilatatis, dorso dentato.

Noire, garnie de petites épines, plus nombreuses et plus fortes sur le dos : cornes triangulaires, épaisses, tronquées et aplaties au sommet, recourbées en arrière : au milieu du prolongement postérieur une dent garnie de très petites épines. Coll. Spinola.

6. *P. satanas.*—*Tragopa id*, Less. Ill. Zool. pl. 56, f. 2. — Brésil. Long. 0,005.

Nigra, cornubus apice truncatis, haud dilatatis.

Noire, couverte de petites épines ; cornes antérieures peu élevées, peu divariquées, non dilatées, mais tronquées au sommet, comprimées latéralement ; au milieu du prolongement postérieur un tubercule épineux. Elytres d'un brun noirâtre avec la base plus foncée, une tache farineuse au milieu du bord externe. Quelquefois la tête et la partie antérieure du prothorax sont farineux ainsi que les pattes et la poitrine. Coll. Spinola.

7. *P. hispida**.—Colombie. Long. 0,005.

Fusca, cornubus dilatatis, truncatis, supra dorsum trituberculata.

Brune, couverte d'un enduit grisâtre ; cornes humérales dilatées, divariquées, tronquées ; prolongement postérieur portant trois élévations, dont la première en forme de petite pointe est placée à la base des cornes humérales : l'intermédiaire est la plus forte, arrondie supérieurement. Coll. Westwood.

8. *P. Macquarti.* — Lap. Ann. Soc. Ent. Fr. I, 221, pl. pl. 6, f. 6. 6 *a.*— Brésil. Long. 0,011.

Rugosa, nigra, thoracis medio subelevato, tarsis luteis.

Cette espèce, que je ne connais pas, a servi de type pour le genre : M. De Laporte prétend que M. Lesson l'a décrite plus tard sous le nom de *Tragopa satanas ;* mais en comparant les deux figures et les deux descriptions, il est difficile d'adopter son opinion.

B. Cornes humérales très courtes ou rudimentaires.

9. *P. brachycera**.—Brésil. Long. 0,004.

Fusca, profunde punctata, cornubus anticis brevissimis, postice bituberculata.

Noire, très tachetée de ferrugineux; prothorax garni en avant d'épines très courtes et de points enfoncés très marqués, armé en avant de deux cornes épaisses, très courtes, dont les extrémités se touchent presque : immédiatement en arrière un tubercule arrondi ; entre ce tubercule et l'extrémité postérieure, un autre de même forme, plus petit. Elytres brunes tachetées de ferrugineux pâle ; pattes brunes, genoux pâles. Coll. Guérin.

10. *P. quinque tuberculata**.—Venezuela. Long. 0,005.

Nigra, granulosa, cornubus anticis tuberculosis, postice trituberculata.

Noire ; prothorax couvert d'épines très courtes ; cornes humérales très courtes, épaisses, tronquées, parallèles : immédiatement en arrière un tubercule ; au milieu du prothorax un autre tubercule triangulaire ; entre celui-ci et l'extrémité, une petite élévation accompagnée de chaque côté d'une forte carène. Elytres enfumées, plus foncées à la base. Coll. Signoret.

11. *P. tuberosa**. — Corientes. Long. 0,004.

Brunnea, prothorace antice trituberculato, postice nodoso.

D'un brun foncé uniforme; prothorax armé de fines et courtes épines; au-dessus de chaque épaule un très petit tubercule arrondi; un peu en arrière et sur la carène dorsale, un tubercule de même taille; entre celui-ci et l'extrémité postérieure, un renflement tuberculeux beaucoup plus fort que les précédents. Elytres ferrugineuses, avec le bord externe plus foncé. Coll. du Muséum.

C. Prothorax renflé au-dessus de la tête.

12. *P. pileata**. — Colombie. Long. 0,005. (Pl. VII, fig. 28).

Fusco nigra, punctata, prothorace inflato, rotundato.

D'un brun noir, avec des taches farineuses qui disparaissent quelquefois; prothorax s'élevant au-dessus de la tête en un renflement arrondi au sommet, à peine comprimé latéralement; entre la base de ce renflement et l'extrémité postérieure, une petite dent conique, ayant de chaque côté une légère carène. Pattes d'un jaune pâle. Elytres offrant quelques taches jaunâtres quand la poussière a disparu. Coll. Spinola.

13. *P. capitata**. — Colombie. Long. 0,005. (Pl. VII, fig. 29).

Pallide fusca, punctata, aspera, prothorace elevato, truncato.

D'un ferrugineux pâle; prothorax fortement ponctué, garni d'aspérités, s'élevant en un renflement claviforme, comprimé latéralement, tronqué supérieurement, avec une très petite dent au milieu de la troncature; entre la base de ce renflement et l'extrémité postérieure du prothorax, une dent conique. Elytres pâles à nervures foncées, très ponctuées à la base et sur les côtés. Collect. Spinola.

14. *P. bifida**. — Cayenne. Long. 0,005.

Prothorace antice bifido, prolongatio postice in medio subelevato.

Ne diffère de la précédente espèce que par le sommet du renflement antérieur qui est bifide, et par le prolongement postérieur qui est seulement un peu élevé au milieu. Coll. Lefebvre.

§ 6e. Genre Oxyrhachis.

Germ., Burm., Am., Serv. — *Centrotus* Fab.

Tête tronquée, presque quadrangulaire, échancrée au milieu, les deux lobes se rejoignant antérieurement.

Yeux ronds; *ocelles* également éloignés entre eux et des yeux.

Prothorax armé de deux cornes humérales, se prolongeant au-delà de l'abdomen et quelquefois des élytres, en lame aiguë.

Elytres assez larges, transparentes, à angle externe aigu.

Tous les *tibias* dilatés.

Les espèces de ce genre, qui est propre à l'ancien continent, ressemblent beaucoup à celles du genre *Centrotus*, mais elles s'en distinguent aisément par l'écusson caché et la tête tronquée.

1. *O. tarandus*.— Germ. Rev. Silb. III, 232, 1.—Burm. Ent. II, 133, 1. — Am. Serv., Hém. 536, 1.— *Centrotus id*, Fab. S. Rh. 19, 17. — Egypte, Abyssinie, Indes Orientales. Long. 0,008. (Pl. IV, fig. 13).

Fusco-ferruginea, prothorace auriculato, postice recurvo.

2. *O. furcicornis*.— Germ. Rev. Silb. III, 232, 2. — Cap de Bonne-Espérance. Long. 0,008

Fusco-nigra, cornubus antice porrectis, parum divaricatis, apice truncatis.

3. *O. Delalandei**. — Cap de Bonne-Espérance. Long. 0,007.

Fusco-ferruginea, cornubus crassis, truncatis, prothorace apice obtuso.

D'un brun ferrugineux; cornes antérieures épaisses, courtes, tronquées, plus claires au sommet et sur les carènes; extrémité du prothorax noirâtre, un peu relevée, tronquée obliquement, avec une petite pointe inférieure; dessous de ce prolongement épineux, un renflement

noirâtre au milieu. Elytres transparentes, jaunes à la base, à nervures brunes, un point noir à l'angle interne. Coll. du Muséum.

4. *O. gambiæ**. — Sénégal. Long. 0,007.

Fusco nigra, cornubus parum divaricatis, prothorace leviter recurvo.

D'un brun noir, garnie de poils blancs; tête brune, marquée de noir; prothorax noir, caréné, comprimé postérieurement et légèrement recourbé. Elytres transparentes, blanchâtres à la base; pieds et abdomen d'un brun clair. Coll. Serville.

§ 7e Genre Hoplophora.

Germ. Burm. Am. Serv. — *Centrotus* Fab.

Tête courte, large, séparée en deux lobes arrondis. *Yeux* gros, peu saillants; *ocelles* également distants entre eux et des yeux.

Élytres libres, transparentes, triangulaires, échancrées, à cellules longitudinales, deux cellules discoïdales séparées par une basilaire.

Prothorax triangulaire, fortement ponctué; extrémité postérieure aiguë, touchant l'angle interne des élytres; caréné au milieu, quelquefois inerme, quelquefois ayant une corne prolongée en avant, ou perpendiculaire et obtuse.

Jambes prismatiques, les *postérieures* longues et sinuées; tarses postérieurs beaucoup plus courts que les autres.

Le corps est quelquefois très poilu.

A. Prothorax inerme.

1. *H. gigantea**. — Colombie. Long. 0,019.

Nigra, pilosa, prothorace et elytris sanguineo vittatis.

Noire, couverte de poils noirs; yeux et deux points sur la tête, rouges; carène médiane du prothorax, bords latéraux et de chaque côté, deux bandes, d'un rouge de sang; sous les épaules une tache rouge. Elytres noires, nervures rouges de sang. Pattes noires, à poils cendrés. Coll. Signoret, Spinola, Guérin.

2. *H. sanguinosa**. — Mexico. Long. 0,010.

Punctata, sanguinea, antice flava, carina dorsali, antice nigra.

Fortement ponctué, d'un beau rouge; bord antérieur jaune, carène noire antérieurement; yeux rouges; élytres à nervures jaunes à la base, brunes à l'extrémité, avec deux ou trois points noirâtres; pattes jaunes, tarses antérieurs bruns. — Coll. Westwood.

3. *H. vicina**. — Colombie. Long. 0,014. (Pl. VI, fig. 10).

Flavescens, punctata, non callosa.

D'un jaune cendré, poilue; prothorax ponctué, quelques points plus grands, noirs; carène dorsale et côtés rosés. Elytres hyalines, à nervures rosées. Abdomen et poitrine noirs. Pattes poilues, rougeâtres. Coll. Signoret, Spinola, Guérin.

4. *H. lineata.* — Sturm. *in* Spin. Coll. — Amérique septentrionale. Long. 0,010. (Pl. VI, fig. 12 à 14).

Flavescens, punctata, utrinque rubro bilineata.

D'un jaune clair; prothorax ponctué, peu poilu, carène dorsale noire, couleur qui disparaît quelquefois; bords du prothorax rouges; de chaque côté, une ligne rouge le long de la carène; une ligne de même couleur partant au-dessus de la tête et rejoignant le bord inférieur du prothorax derrière l'épaule. Bord des élytres rougeâtre. Coll. Spinola, du Muséum.

5. *H. vittata.* — Burm. Ent. II, 134, 2. — *Centrotus id*, Fab. S. Rh. 20, 23. Coqueb. Ill. ic. t. 21, f. 5. — Amérique. Long. 0,010.

Thorace inermi: puncto cinereo, postice producto elytris: hyalinis.

6. *H. pertusa.* — Germ. Rev. Silb. III, 242, 5. —Burm. Ent. II, 134. — Am. Serv. Hém. 544. — Brésil. Long. 0,010.

Flavescens, fortiter punctata, callosa.

Prothorax jaunâtre, fortement ponctué; dans la partie antérieure deux forts points noirs enfoncés; dos gibbeux transversalement; bords latéraux rougeâtres; carène dorsale peu distincte; élytres hyalines à nervures foncées.

7. *H. variegata**.— Colombie. Long. 0,011.

Flava, brunneo-varia, dorso fortiter calloso.

Prothorax jaune grisâtre, nuancé de brun, couvert de petits poils soyeux; au milieu une callosité transversale très marquée, noirâtre; une ligne noirâtre anguleuse sur les épaules; carène, marquée antérieurement, brune; à l'extrémité postérieure, deux points jaune clair de chaque côté. Elytres à nervures rougeâtres, variées de brun à la base. Tibias antérieurs rougeâtres avec un anneau jaune; tibias postérieurs marqués de noir au milieu. Collect. Spinola.

8. *H. monogramma.* — Germ. Rev. Silb. III, 24, 2, 6.— Mexique. Long. 0,009.

Grisea, ocellato-punctato, stethedii carina antice nigra, dorso transversim calloso.

9. *H. sordida.* — Germ. Rev. Silb. III. 243. 7.—Brésil. Long. 0,009.

Grisea, punctata, prothorace postice sensim angustato, abdominis longitudine, elytris albis, rufo venosis.

10. *H. cribrum**. — Colombie. Long. 0,008.

Fortiter punctata, testacea, nigro varia.

Prothorax testacé, maculé de noir, fortement ponctué; pas de callosité; carène médiane noire, jaune au bout; extrémité postérieure du prothorax presque obtuse. Corps noir, pieds rougeâtres, élytres hyalines, à nervures rougeâtres. Coll. Spinola.

11. *H. corrosa**.—Bogota. Long. 0,008. (Pl. VI, fig. 11).

Flava, unicolor, granulosa.

D'un jaune clair; prothorax fortement caréné, aigu postérieurement, ponctué, avec des rugosités lisses, irrégulières. Elytres jaunâtres. Coll. Signoret, Spinola.

12. *H. punctum.* — Spinola. Coll. — Colombie. Long. 0,006.

Pallide flava, carinata, elytris fere hyalinis, puncto nigro ornatis.

Ressemble beaucoup à la précédente espèce; carène très prononcée, surtout postérieurement; prothorax couvert de points enfoncés, séparés par des lignes un peu élevées; épaules peu saillantes, arrondies. Elytres transparentes, marquées d'un point noir sur la discoïdale supérieure.

13. *H. cinerea**. — Mexique. Long. 0,010.

Cinerea, carinata, humeris auriculatis.

Forme des deux précédentes espèces, cendrée; carène peu élevée; de chaque côté, trois carènes; prothorax largement échancré derrière les épaules; épaules dilatées en forme d'oreillettes, coupées obtusément à l'extrémité. Elytres cendrées, plus claires à l'extrémité. Coll. Signoret.

14. *H. triangulum.* — Germ. Rev. Silb. III, 242, 4. — Brésil. Long. 0,005.

Brevis, trigona, grisea, fortiter punctata, utrinque carinulis lævibus; antice macula orbiculari brunnea, supra humeros striga brunnea; clytris hyalinis. Coll. Germar.

B. Prothorax armé d'une corne dirigée en avant.

15. *H. granadensis**. — Colombie. Long. 0,008.

Cinerea, antice obscura, cornu antico compresso curvo.

D'un jaune cendré; prothorax très finement ponctué, nuancé de brun très clair, surtout antérieurement; corne antérieure courte, très comprimée, large, arrondie supérieurement. Elytres cendrées, avec quelques points bruns à la base. Coll. Signoret, Guérin, Spinola.

16. *H. sagittata.* — Germ. Rev. Silb. III, 241. 2. — *Membracis id*, Mag. d'Ent. IV, 19, 15. — Brésil. Long. 0,010.

Griseo-flava, punctata, interdum fusco nebulosa, cornu compresso, brevi, rotundato, horizontaliter protenso, elytris diaphanis, rufo venosis, ab basim puncto flavo. Coll. Germar.

17. *H. quadrilineata.* — Germ. Rev. Silb. III, 241, 3. — Caroline. Long. 0,010.

Sulphurea, quatuor lineis postice abbreviatis, intermediis cornu cingentibus, et limbo laterali sanguineis; elytra rubescentia, margine omni late hyalino.

C. Prothorax portant au milieu une corne tronquée.

18. *H. tuberculata**. — Californie. Long. 0,010. (Pl. VI, fig. 9).

Flavescens, prothorace medio tuberculato.

Jaune, glabre, ligne médiane brunâtre; au milieu du prothorax un lobe obtus, comprimé, épais; de chaque côté deux lignes rouges, courtes; bords du prothorax rouges, extrémités noires; antérieurement quatre impressions noires. Elytres hyalines, bord externe rougeâtre. Coll. Guérin.

19. *H. ornata**. — Mexique. Long. 0,010.

Virescens, prothoracis cornu rotundato, apice rubro.

Formede la précédente espèce; prothorax ponctué, un peu luisant, verdâtre, portant en arrière des épaules une corne comprimée, courte, arrondie, teinte de rouge au sommet; maculé de jaunâtre au-dessus de la tête, avec deux impressions noires au-dessus des yeux; des taches d'un vert pâle sur le bord inférieur du prothorax, en avant et en arrière de la corne, d'autres moins distinctes entre les épaules, celles-ci rouges. Tête, corps, pattes jaunâtres. Elytres presque transparentes, à nervures brunes, presque noires à la base et marquées de deux taches vert pâle. Coll. Spinola.

§ 8e. Genre Umbonia.

Burm. Am. Serv. — *Hoplophora* Germar. — *Centrotus* Fab. — *Membracis* Ol. — *Physoplia* Am. Serv.

Les caractères de ce genre sont ceux des *Hoplophora* avec de légères modifications. La *tête* est un peu plus triangulaire; le *prothorax* est plus long que l'abdomen, et souvent aussi long que les élytres, dont il recouvre une partie; il est armé d'une corne aiguë, quelquefois renflée au milieu; les épaules sont saillantes. Les *élytres* sont allongées, à nervures fortes, cachées en partie; la partie découverte est souvent un peu coriacée.

A. Corne prothoracique légèrement renflé ; angles huméraux peu marqués.

1. *U. nigrata.* — *Physoplia id*, Am. Serv. Hém. 543. — Mexique, Venesuela. L. 0,011. (Pl. VI, fig. 6 et 7).

Brunneo-nigra, flavo signata, utrinque rubro carinata.

D'un brun noir avec quelques taches jaunes sur le prothorax ; corne un peu rétrécie à la base, le sommet élargi, retombant en arrière ; de chaque côté une carène rouge. Coll. Signoret, Guérin, Spinola.

2. *U. crassicornis.* — *Physoplia id*, Am. Serv. Hém. 543, pl. 10, f. 1. — Mexique. Long. 0,012.

Flava, rubro lineata, cornu apice brunneo.

Même forme que dans l'espèce précédente ; la corne plus renflée, jaune ; de chaque côté de la corne et en arrière une ligne rouge : en avant une bande rouge qui se dilate au-dessus de la tête ; sommet brunâtre.

B. Corne prothoracique, comprimée, perpendiculaire.

3. *U. gladius**. — Campêche. Long. 0,010. (Pl. VI, fig. 4 et 5).

Flavescens, cornu utrinque rubro lineato.

Jaune, ponctué ; prothorax n'atteignant pas tout à fait l'extrémité des élytres, portant une corne perpendiculaire, large, comprimée, pointue, marquée de noir en avant et en arrière, carénée de rouge de chaque côté ; une marque noire au dessus de la tête sur la carène ; épaules saillantes, marquées de rouge et de noir. Elytres transparentes. Coll. Guérin.

4. *U. turrita.* — *Hoploph. id* Germ. Rev. Silb. III, 243, 10. — Brésil. Long. 0,013. (Pl. VI, fig. 8).

Testaceo ferruginea, rugoso punctata, humeris compressis, productis; cornu medio erecto, compresso, apice fere rotundato; macula magna nigra supra caput; utrinque ad marginem inferiorem macula brunnea. Coll. Germar, Signoret.

La corne médiane est quelquefois légèrement inclinée en avant.

C. Corne prothoracique renversée en arrière presque horizontalement.

5. *U. reclinata.*—*Hoploph. id* Germ. Rev. Silb. III, 243, 9. — Mexique. Long. 0,011-14. (Pl. VI, fig. 3).

Rubra, flavo-maculata.

D'un rouge de sang; antérieurement trois bandes jaunâtres qui se fondent quelquefois avec le rouge; deux lignes jaunes postérieures; une tache jaune au milieu du bord inférieur; extrémité de la corne noire, aiguë. Coll. Guérin, Spinola.

D. Corne prothoracique non comprimée, presque droite ou légèrement recourbée.

6. *U. spinosa.* — Burm. Ent. II, 138, 1. — Am. Serv. Hém. 543. — *Memb. id,* Fab. Ent. Syst. IV, 11, 12. — Gm. 2, 2094, 66. — Ol. Enc. méth. 665, 20. — *Membr. armata* Ol. Enc. méth. 668, 3.— *Centrotus spinosus* Fab. S. Rh. 17, 6.—*Hoploph. id.* Germ. Rev. Silb. III, 243, 8. — *Hemiptycha id.* Blanch. Hém. 184, 3, pl. 13. f. 6. — Stoll, Cic. t. 21. f. 116. — Brésil. Long. 0,015.

Flava, radiatim sex rubro-lineata.

Jaune; ligne médiane et, de chaque côté, deux lignes rouges; corne aiguë, légèrement courbée, sommet jaune et lisse. Pattes jaunes avec une ligne rouge. Epaules obtuses.

7. *U. orozimbo.* — Lefebvre. Coll. — Brésil, Colombie, Mexique. Long. 0,010-13. (Pl. VI, fig. 2).

Virescens, rubro et flavo lineata, cornu nigro signato.

Verte; deux lignes jaunes sur la partie antérieure du prothorax; une ligne jaune s'élevant du milieu du bord inférieur, et une autre ligne entre celle-ci et l'extrémité; ligne médiane, antérieure et postérieure, rouge; de chaque côté de la corne une carène rouge; souvent de chaque côté de cette carène une ligne noire; entre les lignes jaunes antérieures et la ligne médiane, une tache bleue, verdâtre ou brunâtre. Elytres transparentes, à bord externe vert; tibias marqués au milieu d'une ligne rouge avec une ligne verte. La taille et la forme de la corne varient beaucoup; elle est quelquefois presque droite, mais ordinairement la pointe est arquée en arrière. Collect. Spinola, Guérin, Muséum, Lefebvre.

8. *U. pyramidalis**. — Brésil. Long. 0,014.

Flava, rubro sexlineata, cornu conico, parum elevato.

Jaune, corne du prothorax conique, peu élevé, aiguë; ligne médiane rouge avec une tache noire en avant et en arrière du sommet de la corne; de chaque côté, deux lignes rouges; épaules aiguës, bordées de noir, avec une petite ligne rouge. Pattes jaunes avec une ligne obscure. Coll. Spinola.

9. *U. Amazili**. — Amérique boréale. Long. 0,012.

Flavo-pallescens, nitida, linea media rubescente.

Jaune, quelquefois pâle; corne du prothorax aiguë, mais non aciculée, conique, à peine recourbée; de chaque côté du sommet une carène rouge qui n'atteint pas la base de la corne; ligne médiane rouge, ayant de chaque côté, au-dessus de la tête, une bande obscure; épaules peu aiguës, ayant un point noir à l'extrémité. Coll. du Muséum, Guérin.

10. *U. Signoreti**. — Colombie. Long. 0,015.

Flava, postice elongata, quadrilineata, humeris extensis. (Pl. VI, fig. 6).

D'un beau jaune; corne prothoracique droite, aiguë, s'élevant presque entre les épaules; ligne médiane rouge, n'atteignant pas l'extrémité; de chaque côté, antérieurement, une bande rouge montant du bord jusqu'au sommet de la corne, qui est jaune et lisse. Prothorax bordé de jaune, lisse, très allongé postérieurement et atteignant l'extrémité des élytres. Epaules fortes, aiguës, noires, avec un liséré jaune. Elytres rouges à la base et au bord externe. Coll. Signoret.

11. *U. Ataliba**.— Amérique méridionale. Long. 0,015. (Pl. VI, fig. 1.)

Flava, quadrilineata, cornu gracili, humeris obtusis.

Jaune, avec la ligne médiane et deux bandes antérieures rouges; prothorax fortement arrondi en avant; corne située très en arrière des épaules, mince, aiguë, rouge à l'extrémité; épaules noires, arrondies. Elytres peu hyalines, enfumées à l'extrémité. Coll. du Muséum, Lefebvre.

E. Corne prothoracique inclinée en avant.

12. *U. venosa.* — *Hoplophora id* Germ. Rev. Silb. III, 241, 1. — *Membracis id* Mag. d'Ent. IV, 19, 16. —Burm. Ent. II, 134, 1. — Brésil. Long. 0,007.

Grisea, utrinque multicarinata; cornu antico, erecto, compresso protenso, nigro, cum linea rubra.

13. *U. indicator**.—Cayenne. Long. 0,009; avec la corne 0,013. (Pl. VI, fig. 15).

Griseo flava, antice in cornu horizontale, cylindrico-conicum producta.

Entièrement d'un jaune gris, très ponctué, prothorax presque cylindrique, très légèrement caréné, atteignant presque l'extrémité des élytres, se prolongeant horizontalement sur la tête en une corne cylindro-conique, aiguë; une bande obscure, nébuleuse sur les épaules et sur la base des élytres; une petite tache brune sous chaque œil. Coll. Lefebvre, Spinola.

La forme générale de cet insecte le rapproche des *Hoplophora*, division B; mais le prolongement postérieur du prothorax le range parmi les *Umbonia*, où, du reste, il n'est guère à sa place.

§ 9e. Genre Triquetra*.

Tête large, triangulaire, légèrement arrondie au sommet; *yeux* gros, arrondis, assez saillants; *ocelles* également distants l'un de l'autre et des yeux.

Elytres à peine échancrées, libres à la base, mais légèrement engagées sous le prothorax à leur extrémité, ayant souvent plusieurs nervures transverses assez variables, qui forment dans la partie postérieure un assez grand nombre de cellules irrégulières.

Prothorax ayant les épaules dilatées en pointes assez longues, fortement tectiforme, quelquefois anguleux ou épineux sur le dos, se prolongeant postérieurement presque jusqu'à l'extrémité des élytres.

1. *T. inermis**. — Bogota. Long. 0,013.

Flava, carina media nigra, prothorace inermi.

Finement ponctuée comme toutes les espèces du même genre; jaune, plus clair à la partie antérieure; carène noire, arrondie en avant; épaules dirigées en avant, jaunes en dessous, jaune clair en dessus. Elytres assez transparentes, à nervures jaunes. Tibias souvent marqués à la base d'un point rougeâtre. Coll. Signoret, Spinola, Guérin.

2. *T. nigrocarinata**. — Bogota. Long. 0,013.

Flava, carina nigra, prothorace armato.

Ne diffère de la précédente espèce que par la carène du prothorax qui est armé entre les épaules d'une corne très courte et peu aiguë. Coll. Signoret, Spinola, Guérin.

3. *T. grossa**. — Colombie. L. 0,015.

Flava, prothorace angulato, humeris acutissimis.

Jaune; le prothorax s'élève perpendiculairement au-dessus de la tête et forme un angle presque droit, arrondi; les épaules sont longues, comprimées perpendiculairement, de sorte que vues d'en haut elles paraissent très aiguës, et que de face elles sont arrondies. Elytres à base et nervures jaunes. Coll. Spinola.

4. *T. tridentata**. — Bogota. Long. 0,014.

Flava, nigro carinata, humeris et cornu prothoracis parallelis.

D'un jaune testacé; carène médiane noire; prothorax armé d'une corne courte, grêle, obtuse; épaules comprimées, arrondies au sommet, dirigées parallèlement et dans le même sens que la corne prothoracique. Elytres transparentes, nervures jaunes à la base. Collect. du Muséum.

5. *T. ustulata**. — Bogota. Long. 0,010.

Obscure viridi-brunnea, elytris humerisque nigricantibus.

Prothorax d'un jaune verdâtre obscur, plus foncé au-dessus de la tête, armé d'une corne courte, peu aiguë; carène rougeâtre; épaules assez longues, arrondies, noires, avec un point jaune au-dessus des yeux. Elytres noirâtres avec le bord noir. Coll. Spinola.

6. *T. fastidiosa**. — Colombie. Long. 0,011.

Flavo testacea, prothorace elytris breviore, ante apicem nigro punctato.

D'un jaune testacé; prothorax plus court que les élytres, armé en arrière des épaules d'une petite corne conique, peu aiguë; marqué de chaque côté, postérieurement, d'un petit point noir; épaules courtes, noires en dessus. Tête marquée de noir. Abdomen noirâtre. Elytres légèrement enfumées, avec un point noir sur le bord interne. Coll. Spinola.

7. *T. testacea**. — Bogota. Long. 0,010.

Testacea, cornuta, non nigro carinata.

Corps et prothorax testacés; point de carène colorée; corne prothoracique assez forte, arrondie au sommet; épaules fortement dirigées en avant, arrondies au sommet. Elytres jaunes aux trois quarts, l'extrémité presque transparente, marquée de noir à l'angle interne. Collection Signoret.

8. *T. virescens**. — Bogota. Long. 0,012.

Viridis, rufo carinata, cornuta.

Prothorax vert, armé entre les épaules d'une corne conique, peu aiguë; épaules très longues, légèrement recourbées en dehors; carène jaune rougeâtre, garnie de

points noirs enfoncés. Tête, corps, pattes, jaunes. Elytres à nervures jaunes et à bord verdâtre. Coll. Signoret.

M. Guérin-Méneville possède un individu de couleur rouge avec le bord et la carène du prothorax jaunes.

9. *T. virgata**.—Bogota. Long. 0,012. (Pl. VI, fig. 27.)

Flava, cornu prothoracis acuto, humeris elongatis.

Ressemble beaucoup à la précédente : entièrement jaune, corne prothoracique plus allongée et aiguë; épaules plus grêles, plus longues et pointues, droites. Coll. du Muséum.

10. *T. bos**. — Bogota. Long. 0,011.

Virescens, flavo punctata, prothorace angulato.

D'un vert pâle, tacheté de jaune clair; côtés du prothorax marqués d'élévations peu régulières, lisses; carène jaune, anguleuse, un peu en arrière des épaules; celles-ci fortes, comprimées, dirigées en avant, avec l'extrémité un peu relevée et marquée d'un point noir qui manque souvent. Coll. Spinola, Signoret, Guérin.

11. *T. angustata**.— Bogota. Long. 0,011.

Testacea, prothorace cornu compresso armato, elytris non reticulatis.

Plus étroite que les autres; prothorax arrondi en avant, armé un peu en arrière des épaules d'une corne légèrement carénée, très comprimée latéralement, aiguë, un peu dirigée en avant; testacé, marqué de brun au-dessus de la tête, avec la corne et une tache de chaque côté sur le bord, brunes. Elytres obscures, plus foncées à l'extrémité, à nervures jaunes et simples. Thorax noir, abdomen et pattes jaunes. Coll. Signoret.

12. *T. truncaticornis*. — *Hoplophora id*, Germ. Rev. Silb. III, 244, 11. — Brésil. Long. 0,010.

Grisea, punctata, humeris in dentem antrorsum versum, truncatum productis, prothoracis spina erecta, trigona.

§ 10. Genre Ceresa.

Am. Serv. — *Smilia*. Germ. — *Centrotus*. Fab.

Tête triangulaire, pointue; *yeux* gros, assez saillants; *ocelles* un peu plus rapprochés entre eux que des yeux.

Prothorax comprimé postérieurement, terminé en une pointe aiguë, quelquefois noduleux, transversal antérieurement, avec les épaules saillantes et presque toujours prolongées en cornes peu longues.

Elytres libres, transparentes, échancrées, à cellules rhomboïdales; trois cellules basilaires, deux ou trois discoïdales, la troisième terminale formée par une nervure bifurquée. (Pl. V, fig. 22).

Tarses postérieurs plus longs que les *antérieurs*.

Ce genre correspond à la seconde division du genre *Smilia* de M. Germar, les *Cruciatæ*. Certaines espèces dont le prothorax est noduleux rappellent les *Cyphonia*.

I. Carène dorsale tranchante, épaules armées.

1. *C. vitulus*. — Am. Serv. Hém. 540, 1. — *Smilia pallens*, Germ. Rev. Silb. III, 235, 6. — *Centrotus vitulus*, Fab. S. Rh. 20, 21. — *Smilia id*, Burm. Ent. II, 137, 2. — Brésil. Long. 0,006.

Pallide testacea, utrinque cornu horizontale apice reverso, margine laterali lineolaque semicirculari, albidis.

2. *C. aculeata**. — Bolivie. Long. 0,008.

Testacea, cornubus et apice prothoracis acutissimis, fuscis.

Prothorax testacé brunâtre, convexe antérieurement; cornes horizontales, très aiguës, brunes; extrémité du

prothorax presque droite, mince, très aiguë, noire; une ligne pâle le long du bord inférieur du prothorax remontant sous la corne; dessous du corps noir; pattes jaunes. Coll. Guérin, Muséum.

3. *C. affinis*. Spin. Coll.— Brésil. Long. 0,011. (Pl. V, fig. 21 et 22).

Flavo testacea, albo sparsa, apice fere recto.

D'un jaune testacé, parsemé de points blanchâtres; prothorax très comprimé, élevé, légèrement déprimé antérieurement; cornes humérales coniques, presque arrondies au sommet; extrémité du prothorax très peu recourbée inférieurement. Coll. Spinola.

4. *C. testacea**. — Mexique. Long. 0,010.

Testacea, carina postica nigra, apice incurvo.

Jaune, carène dorsale noire; prothorax légèrement déprimé antérieurement; cornes humérales coniques, peu aiguës; tête et côtés du prothorax plus pâles; extrémité du prothorax aiguë et recourbée inférieurement. Coll. Signoret.

5. *C. borealis**. — Amérique boréale. Long. 0,008.

Flava, carina dorsali fusco punctata, cornubus subtus fusco signatis.

Entièrement jaune, parsemée d'atômes blanchâtres; carène dorsale ponctuée de brun; cornes humérales courtes, avec une petite ligne brune en dessous. Collection Lefebvre.

6. *C. spinifera**. — Brésil. Long. 0,007.

Pallide flava, albo sparsa, cornubus acutissimis, obliquis.

D'un jaune pâle, parsemé d'atômes blanchâtres; prothorax fortement déprimé antérieurement; cornes minces,

aiguës, obliques, leur extrémité fauve; bord inférieur du prothorax et de chaque côté une ligne semicirculaire se prolongeant sur la partie inférieure de la corne, blanchâtres; tête testacée. Coll. Spinola.

7. *C. ustulata**. — Brésil. Long. 0,007.

Cinereo flava, prothorace antice impresso, cornubus et prothoracis apice brunneis.

D'un jaune cendré mat; prothorax légèrement déprimé antérieurement; cornes humérales presque horizontales, aplaties, aiguës, recourbées, brunes ainsi que l'extrémité postérieure du prothorax; poitrine, anus, pattes, bruns; genoux blanchâtres; angle externe des élytres brunâtre. Coll. Spinola.

8. *C. malina.* — *Smilia id*, Germ. Rev. Silb. III, 236, 9. — Buénos-Ayres. Long. 0,007.

Luteo viridis, prothorace antice convexo; utrinque cornu horizontale acutissimum cornuum apice et macula apicali fuscos testaceis. Coll. Germar.

9. *C. brunnicornis.* — *Smilia id*, Germ. Rev. Silb. III, 235, 7. — Buénos-Ayres. Long. 0,008.

Testacea, prothorace parum convexo; cornu horizontale gracile, acutissimum; dorso, apice, cornubus, fuscis, corpore subtus nigro. — Coll. Germar.

10. *C. axillaris.* — *Smilia id*, Germ. Rev. Silb. III, 235, 8. — Brésil. Long. 0,009.

Brunneo testaceo, prothorace antice impresso; utrinque cornu horizontale subarcuatum, acutum, subtus pallido lineatum; pectore fusco. Coll. Germar.

11. *C. diceros.* — *Membracis id*, Say. Journ. Ac. nat. Soc. Philad. — Narrat. of an Enp. App. 299. — *Smilia id*, Germ. Rev. Silb. III. 237, 12. — *Ce-*

resa postfasciata, Am. Serv. Hém. 540, 2, pl. 10, f. 3. — Amérique boréale. Long. 0,008.

Flava; utrinque cornu horizontale conicum; post cornu utrinque macula, alteraque communi ante apicem fuscis; elytris infuscatis. Coll. Germar.

M. Say dit que cette espèce est infestée par le *Leptus hispidus*, Say.

Le *Centrotus bubalus*, Fab. S. Rh. 20, 18, est probablement voisin de cette espèce.

12. *C. discolor.* Spin. Coll. — Brésil. Long. 0,006.

Griseo virescens, cornubus brevissimis, corpore subtus nigro.

D'un vert grisâtre; cornes humérales extrêmement courtes, aiguës, noires; abdomen jaune, noir en dessous; poitrine noire; jambes jaunes, base des fémurs noire. Coll. Spinola.

13. *C. bifasciata.* Spin. Coll. — Brésil. Long. 0,006.

Grisea aut flava, cornubus brevibus, fusco fasciata.

D'un gris légèrement jaunâtre ou bien entièrement jaune; cornes courtes, aiguës, noires au sommet; prothorax avec une impression latérale; extrémité postérieure avec une fascie obscure, oblique, et deux ou trois points noirs. Dans cette espèce la carène dorsale commence à s'arrondir. Coll. Spinola.

II. Carène dorsale arrondie, quelquefois noduleuse.

14. *C. colon.* — *Smilia id*, Germ. Rev. Silb. III, 237, 11. — Brésil. Long. 0,007.

Flava; utrinque cornu horizontale, acutum, recurvum; utrinque impressa; sæpe nigro bipunctata. Coll. Germar, Spinola.

15. *C. ciliata**. — Nouvelle-Grenade. Long. 0,009.

Pallide cinerea, pilosa, rugosa punctata, cornubus crassis, acutis.

D'un cendré pâle, légèrement verdâtre, ponctuée, rugueuse, surtout en avant; cornes humérales épaisses, horizontales, aiguës, avec un point noir à l'extrémité; de chaque côté du prothorax une tache obscure et une impression semicirculaire; corps noir en dessous; base des cuisses noire; dernier article des tarses noir. Collection Signoret.

16. *C. terminata**. — Colombie. Long. 0,010.

Flava, prothorace postice brunneo, elytris apice brunneis.

Prothorax légèrement bisinué supérieurement, brun avec une tache noire au milieu, jaune antérieurement; cornes horizontales, recourbées, pointues; tête, corps, pattes jaunes; élytres transparentes avec l'extrémité largement brune. Coll. du Muséum.

17. *C. tigrina**. — Bogota. Long. 0,008.

Nigra, albido maculata, prothorace sinuato, impresso.

D'un noir luisant, ponctuée, avec des espèces de vésicules d'un blanc sale sur la partie antérieure; cornes horizontales, très aiguës, recourbées, marquées de taches blanchâtres; prothorax sinué, légèrement renflé au-delà du milieu, avec des impressions latérales, noir luisant varié de blanchâtre; élytres jaunes, transparentes, luisantes, avec la moitié basilaire des nervures noire. Coll. Signoret.

18. *C. morio**. — Bogota. Long. 0,010.

Brunnea, nitida, prothorace impresso, elytris apice brunneis.

Brune, quelquefois noire ; prothorax avec une impression latérale semicirculaire assez forte, légèrement sinué au-delà du milieu ; cornes horizontales très aiguës, recourbées ; élytres jaunes, transparentes, avec l'extrémité brune ; corps noir, fémurs noirs, tibias jaunes. Collect. Signoret, Spinola.

19. *C. flaccida**. — Bogota. Long. 0,008.

Flavo grisea, dorso bisinuato, postice inflato et acuto.

Prothorax sinué supérieurement, avec une impression latérale semicirculaire très marquée, renflé au-delà et terminé par une épine, d'un jaune gris avec une tache obscure sur la partie postérieure du renflement dorsal ; corps noir, fémurs noirs, tibias jaunes. Coll. Signoret.

20. *C. incrassata**. — Bogota. Long. 0,011.

Nigra, nitida, prothorace binodoso, acuto ; elytris basi nigris.

D'un brun noir brillant ; prothorax fortement sinué supérieurement ; étranglé vers le milieu et fortement renflé au-delà, terminé par une épine aiguë, jaune, marquée de deux points noirs ; cornes humérales aiguës, droites, horizontales ; tête avec une tache jaune ; dessous du corps noir ; fémurs noirs ; tibias antérieurs jaunes, postérieurs à base noire ; élytres transparentes jaunes, à base noire, avec un point transparent. Coll. Signoret, Spinola.

Var. A. Plus petite, sans point transparent à la base, renflement postérieur du prothorax peu marqué.

21. *C. aurantiaca**. — Colombie. Long. 0,010. (Pl. III, fig. 22 et 23).

Aurantiaca, prothorace binodosa, elytris basi nigris.

Forme de la précédente ; d'un orangé brillant ; cornes

noires; une ligne noire au-dessus de la tête; de chaque côté une tache noire, communiquant par l'étranglement; une tache noire à la partie postérieure du dernier renflement; épine jaune avec un point noir au milieu; le reste comme dans la précédente. Coll. Spinola.

III. Prothorax inerme.

22. *C. nervosa**. — Brésil. Long. 0,006.

Flavo-grisea, pubescens, postice nigromaculata, elytrorum nervis fuscis.

D'un jaune grisâtre, pâle, poilue; de chaque côté du prothorax une impression semicirculaire; une tache noire postérieurement; élytres transparentes, à nervures brunes. Coll. du Muséum, Signoret.

23. *C. chlorotica**.—Amérique méridionale. Long. 0,007.

Pallide griseo-flava, pallido guttata, elytris fere hyalinis.

D'un gris jaunâtre, très pâle, parsemée de taches plus pâles; prothorax assez élevé, arrondi et presque comprimé antérieurement, ayant de chaque côté une forte impression semicirculaire. Coll. Serville.

24. *C. femorata**. — Mexico. Long. 0,006.

Flava, prothorace flavo-virescente, abdomine subtus nigro, femoribus nigro maculatis.

Prothorax peu élevé, d'un jaune verdâtre, avec une impression semicirculaire de chaque côté; tête, corps, pattes jaunes, une tache noire à la base des fémurs; dessous de l'abdomen noir; un petit point brun sur chaque épaule; élytres hyalines. Coll. Westwood.

25. *C. uniformis**. — Mexico. Long. 0,006.

Flava, prothorace omninò flavo, femoribus abdomineque immaculatis.

Même forme que la précédente espèce; prothorax entièrement jaune; point de taches noires aux fémurs ni à l'abdomen. Coll. Westwood.

§ 11. Genre Smiliorachis.

Tête triangulaire, pointue; *ocelles* rapprochés.

Prothorax tranchant à la partie dorsale, aigu postérieurement.

Elytres libres, échancrées, quatre basilaires, une discoïdale; nervures postérieures un peu obliques par rapport aux antérieures.

Tibias prismatiques, les *postérieurs* à deux rangs d'épines.

I. Epaules armées d'une épine.

1. *S. bipunctata**. — Brésil. Long. 0,009.

Flavo-grisea, lateribus dilutis, dorso fusco, utrinque puncto nigro.

Fortement ponctuée, d'un jaune cendré, gris antérieurement; une bande brune, bifurquée en avant, occupe la carène médiane; cornes brunes; élytres jaunâtres, transparentes, avec une tache obscure externe; tête grise; dessous du corps et pattes jaunâtres. Coll. Spinola.

2. *S. bispina**. — Colombie. Long. 0,007.

Pallide grisea, apice fusca, utrinque fascia obliqua fusca.

Tête ponctuée, d'un gris jaunâtre pâle, plus foncé antérieurement; extrémité du prothorax brune; de chaque côté une bande de même couleur oblique, partant du milieu de la carène dorsale, descendant en s'amincissant jusqu'aux yeux; cornes fines, courtes, brunes; élytres transparentes, avec une petite tache brune externe; dessous et pattes jaunes. Coll. Muséum.

3. *S. binotata.* Lefebvre Coll. — Brésil. Long. 0,007.

Flavo-grisca, lateribus pallidis, vitta dorsali rufo-testacea, bifida.

Partie antérieure du prothorax d'un gris jaunâtre, côtés d'un gris pâle; carène dorsale d'un roux testacé, se bifurquant antérieurement sur chaque épine; élytres transparentes, nervures rousses; dessous du corps et pattes jaunes; côtés de l'abdomen noirs. Coll. Lefebvre.

II. Epaules mutiques.

4. *S. variegata**. — Amérique. Long. 0,006.

Fusca, pallido-variegata, elytris subhyalinis, dimidia parte basali fusco pallidoque varia.

D'un jaune grisâtre très pâle, maculé de brun, surtout à la partie dorsale; un point noir sur l'extrémité de la tête; élytres presque hyalines, jaunâtres, ayant leur plus grande partie basilaire tachée de brun clair avec quelques points pâles; dessous du corps et pattes jaunâtres. Collect. Muséum.

§ 12. Genre Smilia.

Germ. Burm. — *Membracis.* Germ.

Tête triangulaire.

Prothorax comprimé, tranchant, canaliculé et arrondi supérieurement, son extrémité postérieure aiguë, recourbée inférieurement, dépassant l'abdomen; épaules mutiques.

Elytres entières, larges, libres; nervures parallèles, cellules allongées, quatre cellules basilaires, deux discoïdales séparées par une basilaire (Pl. V, fig. 1).

Tibias prismatiques, les *postérieurs* avec une double rangée d'épines.

Je restreins le genre *Smilia* à la première division, *Foliaceæ*, de M. Germar.

1. *S. vaginata.* — Germ. Rev. Silb. III, 233, 1. — Brésil.

Brunnea, ad dorsi periphœriam rugosa, carina fusca, capite fusco lineato. Coll. Signoret.

2. *S. brunneo-fasciata**. — Brésil. Long. 0,010.

Flava, nitida, anticè brunnea, postice utrinque brunneo vittata.

D'un jaune luisant un peu foncé; partie antérieure du prothorax brune; postérieurement de chaque coté une bande brunâtre oblique, assez large; de chaque côté, au milieu, vers la partie supérieure, un point noir très petit, lisse; bord externe des élytres brun. Coll. Serville.

La *S. lacca*, Burm., Ent. II, 138, 3, est probablement voisine de cette espèce.

3. *S. campestris**. — Brésil. Long. 0,009.

Flavo-virescens, compressa, carina dorsali testacea, canaliculata, ad periphœriam radiatim rugosa, elytris pallide virescentibus, capite pedibusque flavidis.

D'un vert jaunâtre; corps comprimé, à carène dorsale testacée, canaliculé, rugueux vers les bords; élytres d'un verdâtre pâle; tête et pieds jaunes. Coll. Spinola.

4. *S. prasina.* — Germ. Rev. Silb. III. 234, 3. — Brésil. Long. 0,009.

Virescens, compressa, carina dorsali margineque costali elytrorum fuscis. Coll. Spinola.

5. *S. nigrofasciata.* Lefebv. Coll. — Brésil. Long. 0,007 (Pl. V, fig. 2).

Parum elevata, antice flava, postice pallide flava, carina

dorsali fusca, utrinque vitta obliqua nigra, elytris hyalinis, costa nigra, abdomen nigrum, pedibus flavis.

Corps peu élevé, d'une couleur jaune en dessus, plus pâle en dessous, à carène dorsale brune, avec une tache oblique, noire, de chaque côté; élytres transparentes, à côte noire, abdomen de même couleur; pieds jaunes.

6. *S. dorsata**. — Brésil. Long. 0,008.

Brunneo-testacea, nitida, carina dorsali nigra, elytris flavis, nitidis, fusco-venosis.

D'un brun testacé, luisant, à carène dorsale noire; élytres jaunes, brillantes, avec quelques marbrures brunâtres. Coll. Spinola.

7. *S. formicata.*— Germ. Rev. Silb. III. 234, 2.—Brésil. Long. 0,008.

Brunneo testacea, dorso compresso, elytris hyalinis, fusco-venosis.

Je rapporte avec doute à ce genre la *S. sellata*, Germ. R. Silb. III, 234, 4.

8. *S. vittatipennis**. — Guatimala. Long. 0,010 (Pl. V, fig. 3).

Flava, antice pubescens, utrinque macula nigra, elytris aureis, vitta longitudinali nigra.

Prothorax un peu déprimé; carène dorsale arrondie; de chaque côté une forte impression; une petite épine obtuse à chaque épaule; d'un beau jaune, pâle sur le bord; poilu antérieurement; de chaque côté une tache noire arrondie; extrémité brunâtre. Elytres dorées; une ligne noire parallèle au bord externe; bord postérieur un peu brunâtre; corps et pattes jaunes. Cette espèce a le facies des *Ceresa*, 3ᵉ division; on pourrait peut-être en faire un genre distinct.

§ 13. Genre Aconophora.

Smilia. Germ. — *Membracis*. Burm.

Tête triangulaire, arrondie au sommet; *yeux* saillants; *ocelles* légèrement rapprochés des yeux.

Prothorax très aigu postérieurement, ne dépassant pas l'abdomen, se prolongeant antérieurement en une corne plus ou moins longue, comprimée latéralement, arrondie au sommet; épaules peu marquées.

Elytres libres, à cellules quadrangulaires, allongées, deux discoïdales séparées par une basilaire.

Jambes prismatiques.

1. *A. flavipes*. — *Smilia id*, Germ. Rev. Silb. III, 238, 16. — Brésil. Long. 0,010 avec la corne 0,015.

Luteo-fusca, aureo subpubescens, cornu valido, suberecto, elytris fuscis, pubescentibus, macula ad angulum internum hyalina; corpus fuscum, pedibus flavis.

2. *A. laminata**. — Mexique. Long. 0,008, avec la corne 0,012.

Testaceo brunnea, gracilis cornu valde compresso, suberecto, utrinque valde carinato, nigro; capite, corporeque, nigris; femoribus nigris, tarsis ferrugineis; elytris fuscis, apice diaphanis.

Prothorax d'un brun testacé, avec la carène noire, fortement marquée de chaque côté; la corne grêle très comprimée, presque droite; la tête et le corps, noirs; les cuisses noires, avec les tarses ferrugineux; les élytres d'un brun sombre, transparentes au sommet. Collection Spinola.

3. *A. pugnax*. — *Smilia id*, Germ. Rev. Silb. III, 239, 19. — Brésil. Long. 0,006.

Luteo-grisea, subpubescens, corne horizontali, elytris apice late hyalinis, dorso ad humeros transversim impresso.

La *Smilia grisescens* Germ. Rev. Silb. III, 238, 17, est une variété grise de cette espèce.

4. *A. imbellis**. — Brésil. Long. 0,004.

Griseo castanea, aureo pubescens, cornu horizontali, elytris diaphanis, nervis fuscis.

D'un gris tirant sur le marron, pubescent brillant; à corne horizontale; élytres transparentes, à nervures brunes. Coll. Spinola.

5. *A. teligera.* — *Smilia id*, Germ. Rev. Silb. III, 239, 18. — Brésil. Long. 0,007.

Lutea, cornu brevi, compresso obliquo, elytris apice diaphanis, punctis tribus, basali, medio, et ad angulum internum, nigris.

6. *A. pugionata.* — *Smilia id*, Germ. Rev. Silb. III, 238, 15. — Brésil. Long. 0,007.

Fusco-nigra aureo subpubescens, cornu brevi, compresso, obliquo, elytris fuscis, apice nitidis, subdiaphanis.

7. *A. incumbens.* — *Smilia id* Germ. Rev. Silb. III, 239, 20. — Brésil. Long. 0,007, avec la corne 0,010.

Fusco-nigra, cornu deflexo, tricarinato, carina media valida, elytris apice fusco-diaphanis.

Les *Membracis xiphias*, *hastata*, *curvata*, Fab. S. Rh. 13, 29, 34, appartiennent probablement à ce genre, mais il est presque impossible de les reconnaître.

§ 14. Genre Nessorhinus.

Am. Serv.

Prothorax se prolongeant horizontalement sur la tête, ce prolongement imitant un bec de canard, cannelé au

milieu; épaules saillantes, coniques; en arrière des épaules un lobe comprimé latéralement, arrondi supérieurement.

Elytres allongées, libres; quatre basilaires, trois discoïdales.

1. *N. vulpes.* — Am. Serv. Hém. 542, pl. 12, f. 11. — Saint-Domingue. Long. 0,007, avec la corne 0,009.

Fusco pubescens; elytris translucentibus, nervuris fuscis.

D'un brun mat, pubescent; élytres transparentes, à nervures brunes. Coll. Muséum, Serville, Westwood.

§ 15. Genre POLYGLYPTA.
Burm. Am. Serv.

Prothorax très allongé, acuminé postérieurement, se prolongeant antérieurement au-delà de la tête; caréné sur le dos et latéralement, fortement ponctué dans l'intervalle des carènes; recouvrant presque complètement et dépassant les ailes et le corps.

Elytres allongées, échancrées en arrière de l'angle interne; trois cellules basilaires, une discoïdale; les deux cellules basilaires externes très étroites, coriacées. (Pl. V, fig. 25).

Pattes grêles, les *postérieures* dentées et ciliées.

1. *P. costata.* — Burm. Ent. II, 142, 16. Rev. Silb. IV, 177, 1. — Mexique. Long. 0,012, avec la corne 0,016.

Flava, costis septem elevatis, glabris, fusco maculatis, interstitiis fusco nebulosis. Coll. Spinola.

2. *P. pilosa.* — Germ. in litt. — Mexique. Long. 0,010, avec la corne 0,013.

Nigra, nitida, dorso piloso, septem carinata.

Très allongée; corne antérieure longue, horizontale, presque droite; extrémité postérieure du prothorax mince, aiguë, légèrement arquée; dos garni de poils noirs assez longs; noire: quelques taches jaunes sur les carènes et la tête; pattes jaunes, base des fémurs noire. Coll. Germar.

3. *P. dorsalis.* — Burm. Rev. Silb. IV, 178, 2. — *P. sicula* Am. Serv Hém. p. 541. — Mexique. Long. 0,009, avec la corne 0,013.

Flava, nove mcostata, elongata, posticè leviter sinuata, dorso fusco, cornu antico leviter recurvo, compresso, corpore pedibusque flavis. Coll. Spinola.

4. *P. bogotensis**. — Colombie. Long. 0,011, avec la corne 0,014.

Flava, crassa, dorso intendùm fusco, cornu antico leviter recurvo, compresso; prothorace fusco trisignato; interdùm tota flava, signis fuscis lateralibus vix conspicuis.

Très voisine de la précédente; mais beaucoup plus épaisse. Jaune brun en dessus avec la corne antérieure légèrement recourbée, comprimée; prothorax trimaculé de brun, entièrement jaune, orné sur les côtés de six taches à peine visibles. Coll. Signoret, Guérin.

5. *P. maculata.* — Burm. Rev. Silb. IV, 178, 3. — *P. flavo-maculata*, Am. Serv. Hém. 541, pl. 9, f. 9. — Mexique, Bogota, Savannah. Long. 0,009, avec la corne 0,012.

Novem-costata, nigra, flavo-maculata, pedibus pallidis, cornu recto, prothorace parùm gracili; interdùm ferè tota nigra.

6. *P. nigriventris**. — Colombie. Long. 0,011, avec la corne 0,014.

Flava, novem-costata, utrinque nigro quadristrigata, apice nigra, cornu antico recto, conico, parùm elongato, subtùs nigro maculato; abdomen nigrum, ano flavo, pedibus testaceis.

Jaune, à neuf côtes, quadrimaculée de noir de chaque côté, de cette couleur antérieurement, avec la corne antérieure droite conique, peu allongée et maculée de noir en dessus; abdomen noir avec la partie anale jaune et les pieds testacés. Coll. Spinola, Signoret.

7. *P. viridimaculata**. — Colombie. Long. 0,010, avec la corne 0,012.

Nigra, novem-costata, costis viridi-maculatis, cornu antico brevi, ferè declivi.

La corne est très courte, presque inclinée inférieurement; tête jaune avec quelques points noirs; pattes jaunes; carènes tachetées de vert surtout aux épaules. Coll. Spinola.

8. *P. pallipes*. — Burm. Rev. Silb. IV, 179, 4. — Colombie, Mexique. — Long. 0,007, avec la corne 0,010.

Nigra, novem-carinata, carinis gracilibus; capite puncto, maculis humeralibus pedibusque flavis.

9. *P. lineata*. — Burm. Rev. Silb. IV, 179, 5. — Mexique. Long. 0,008, avec la corne 0,010.

Luteo-fusca, aut griseo flava, novem-costata, cornu antico ferè obliquo, brevi, crasso. Coll. Spinola, Signoret.

10. *P. nigella**. — Mexico. Long. 0,007, avec la corne 0,008.

Nigra, novem-costata, costis gracilibus, cornu antico brevi, conico, linea sub cornu et ad humeros, capite pedibusque flavis. Coll. Spinola.

Noire, à neuf côtes; celles-ci grêles avec la corne antérieure courte, conique, celle-là ornée en-dessous et vers les épaules d'une ligne jaune; tête et pieds jaunes.

11. *P. tredecim-costata**.— Mexico. Long. 0,005, avec la corne 0,006.

Virescens, cornu antico brevi, utrinque sex-costata.

Corps peu allongé; corne courte, horizontale; prothorax ayant de chaque côté six petites carènes assez espacées; verdâtre avec le dessous de la corne et la partie antérieure bruns. Coll. Spinola.

§ 16. Genre Entylia.

Germ. Am. Serv. — *Membracis*, Fab. Germ. Say. — *Hemiptycha*, Burm.

Tête triangulaire, arrondie au sommet; *yeux* peu saillants; *ocelles* peu visibles, rapprochés des yeux.

Prothorax comprimé, fortement échancré au milieu, recouvrant la majeure partie des élytres; caréné latéralement.

Elytres très légèrement échancrées, trois cellules basilaires, deux discoïdales petites; partie recouverte par le prothorax transparente, partie externe coriacée, ponctuée; les cellules internes très grandes et larges, les externes très étroites; troisième terminale formée par une nervure bifurquée. (Pl. V, fig. 28).

Jambes prismatiques, cilicées, tarses égaux.

Les insectes de ce genre sont de petite taille, et facilement reconnaissables par leur prothorax profondément échancré.

M. Burmeister, qui a complètement méconnu les caractères donnés à ce genre par M. Germar, met les *Enty-*

lia parmi les *Hemiptycha*, et forme son genre *Entylia* avec des espèces voisines des *Tragopa*.

1. *E. gemmata* — Germ. Rev. Silb. III, 248, 1.—*Membracis id*, Mag. d'Ent. IV, 16, 11. — Colombie, Patagonie, Brésil. Long. 0,004. (Pl. V, fig. 30).

Antice cornu erectum, angulatum; fasciis duabus obliquis albidis. Coll. Germar. Guérin, Spinola, Signoret.

Dans certains individus, les bandes blanchâtres se fondent avec la couleur générale, et l'on ne voit plus que les lignes obscures qui les bordaient.

2. *E. corniculata**. — Venezuela. Long. 0,004. (Pl. V, fig. 31).

Fusco-grisea, fasciis tribus albidis, antice cornu lato, intùs producto.

D'un fauve grisâtre, maculé de taches brunes, avec trois bandes pâles bordées de brun; corne antérieure large, tronquée au sommet, se recourbant à l'intérieur; élévation postérieure peu marquée. Coll. Signoret.

3. *E. sinuata.* — Germ. Rev. Silb. III; 248, 2. — *Hemiptycha id* Burm. Ent. II. 140, 5.—*Membr. id*, F.S. Rh. 7, 5. — Am. Serv. Hém. 538.—Amérique boréale. Long. 0,005. (Pl. V, fig. 29).

Antice cornu erectum, angulatum, posticè cornu truncatum; fusca, pallido utrinque fasciata, antice macula nigro-brunnea. Coll. Spinola.

4. *E. bactriana.* — Germ. Rev. Silb. III, 248, 3.—Amérique boréale. Long. 0,004. (Pl. V, fig. 32).

Præcedenti simillima, nigro-brunnea, postice albo-maculata, pedibus flavis; cornu antico apice non latiore, nec intùs producto; cornu postico leviter rotundato. Coll. Germar.

5. *E. concava.*— Germ. Rev. Silb. III, 249, 4.— *Membr. id*, Say, Journ. Ac. sc. nat. Phil. — Append. to an Exped. — Amérique boréale. Long. 0,004.

Reticulato-nervosa, dorso parùm emarginato, bituberoso, fusco brunnea, flavescente irrorata, macula ante apicem laterali albida, tibiis tarsisque testaceis. Coll. Spinola.

Cette espèce a un aspect très différent de celui des autres *Entylia*, dont elle offre pourtant tous les caractères essentiels.

§ 17. Genre Oxygonia.

Entylia, Germ. — *Membracis*, Ol. Fab. — *Hemiptycha*, Burm.

Prothorax légèrement comprimé, soit naviforme, soit échancré ou sinueux, soit armé antérieurement d'une corne à peine inclinée.

Elytres presque complètement cachées; partie externe fortement ponctuée; visiblement échancrées; pas de discoïdale ou bien une petite accidentellement; les cellules externes très étroites; la terminale et la basilaire internes très développées (Pl. V, fig. 26).

Ce genre ne diffère des *Thelia* que par l'absence des discoïdales, l'échancrure très visible et la forme étroite des cellules externes.

I. Prothorax anguleux, épineux sur la partie dorsale.

1. *O. rufipes.* Spin. Coll. — Colombie. Long. 0,007. (Pl. V, fig. 19).

Nigra, reticulata, dorso bidentato.

Prothorax réticulé avec une carène parallèle au bord inférieur; légèrement arrondi en avant, portant sur la ca-

rène dorsale deux dents, l'antérieure, la plus grande, obtuse ; la seconde triangulaire, pointue.

2. *O. chrysura**.— Bogota. Long. 0,009. (Pl. V, fig. 18)

Nigra, carinata, dorso medio spinoso et angulato, posticè flava.

Prothorax caréné de chaque côté ; carènes lisses ; arrondi antérieurement ; épaules larges et aiguës ; en arrière des épaules, sur le dos, une épine aiguë, courte, jaune au sommet ; derrière cette épine un angle arrondi ; tiers postérieur d'un beau jaune ; moitié basilaire des élytres d'un noir foncé ; corps noir ; tibias antérieurs couleur de poix, tarses jaunâtres, dernier article noirâtre. Coll. Signoret.

Var. : Tête, partie antérieure du prothorax et jambes antérieures jaunes avec l'épine et l'angle dorsal.

3. *O. conica**. — Bogota. Long. 0,009.

Testaceo-rubra, utrinque multi-carinata, prothorace medio in dente conico producto.

Prothorax d'un rouge testacé, formant un peu en arrière des épaules une dent conique ; ayant de chaque côté cinq ou six carènes lisses, parallèles, et quelques carènes perpendiculaires à celles-ci sur la dent ; intervalles des carènes bruns ; élytres rougeâtres, coriacées et fortement ponctuées à la base ; dessous du corps noirâtre ; pattes d'un roux testacé. Coll. Signoret, Spinola.

Var. : D'un jaune grisâtre, avec les intervalles des carènes foncés. Coll. Spinola.

4. *O. pacifica**. — Brésil. Long. 0,006.

Flavo-grisea, dorso compresso, in angulum rotundatum, utrinque fusco-signatum, dilatato.

Prothorax d'un gris jaunâtre, dilaté un peu en arrière

des épaules en un angle arrondi, marqué de brun latéralement; de chaque côté trois ou quatre carènes espacées; quelques nébulosités brunes entre les épaules. Collection Spinola.

II. Prothorax armé d'une corne, ou seulement anguleux antérieurement.

5. *O. dorsalis**. — Bogota. Long. 0,009.

Grisco-flava, antice in cornu brevi producta, nigro carinata.

Prothorax arrondi antérieurement, caréné latéralement, formant entre les épaules une corne courte, légèrement dirigée en avant, arrondie au sommet et paraissant postérieurement le prolongement de la carène dorsale; celle-ci est noire sur le dos, et à la partie antérieure entièrement jaune; abdomen noir en dessous. Coll. Spinola, Signoret.

6. *O. maculicornis**. — Bogota. Long. 0,007. (Pl. V, fig. 20).

Grisco-flava, antice in cornu crecto, utrinque nigro lineato, producta.

Prothorax comprimé, allongé, ayant de chaque côté cinq ou six carènes parallèles, armé antérieurement d'une corne presque droite, obtuse au sommet; d'un jaune grisâtre; de chaque côté de la corne une bande brune descend au-dessous des épaules; moitié basilaire des élytres fortement ponctuée, jaune; abdomen noir en dessous.

Var. : D'un jaune nuancé de verdâtre.

Var. : Entièrement noire, excepté les pattes. Collect. Signoret.

7. *O. erythropus*. — *Hemiptycha id*, Burm. Ent. II, 139, 2. — Brésil. Long. 0,008. (Pl. V, fig. 17).

Flava, prothoracis cornu fusco, pedibus sanguineis; ad

marginem posticum utrinque macula nigra. Coll. Signoret.

8. *O. rufiventris.* — *Entylia id*, Germ. Rev. Silb. III, 249, 5. — *Membr. id*, Mag. d'Ent. IV, 14. 8. — Brésil. Long. 0,006.

Griseo-flava, punctis tertio-quarto nigris, abdomine rubro; dorso compresso, antice in cornu brevi, angulato, utrinque nigro signato. Coll. Germar.

9. *O. signata.*— *Entylia id*, Germ. Rev. Silb. III, 249, 6. *Membr. id*, Mag. d'Ent. IV, 15, 9. — Brésil. Long. 0,005.

Dorso compresso, antice in cornu rectum producto, griseo-flava, cornu atro, corpore, elytrorum basi pedibusque flavis. Coll. Germar.

10. *O. atroaptera**. — Province des Mines. Long. 0,006.

Ochracea, prothorace antice angulato, nigro maculato, elytris pedibusque nigris, femoribus rubris.

Ressemble beaucoup à *O. erythropus* : prothorax semi-elliptique, tronqué en avant, veiné; une tache antérieure triangulaire, un point, la carène médiane et une tache oblongue postérieure noirs, ainsi que la tête et les élytres; abdomen obscur ; pieds noirs, fémurs rouges. Coll. Serville.

Ajoutez à cette division : *Membracis galeata*, Ol. Enc. VII.—*M. militaris*, F. S. Rh. 15, 39. Stoll, Cic. t. 17, f. 90. — *Membr. nimbata*, F. S. Rh. 15, 40. — *Membr. cultrata*, F. S. Rh. 14, 36, Coq. Ill. ic. t. 18, f. 4.

III. Prothorax en forme de carène renversée, arrondi en avant, uni sur le dos.

11. *O. alliacea.* — *Entylia id*, Germ. Rev. Silb. III, 249, 7. — Brésil. Long. 0,008.

Ochracea, antice nigro-maculata; utrinque plurimis carinulis, quatuor punctis nigris, carina dorsali nigra; margine exteriore elytrorum fusco, nervis flavis. Coll. Signoret.

12. *O. zebrina**. — Venezuela. Long. 0,006.

Griseo-albida, nigro lineolata.

Prothorax arrondi antérieurement; dos légèrement comprimé, avec une impression latérale; entre la carène médiane et les deux épaules une petite carène; d'un gris perlé très légèrement jaunâtre, un peu plus foncé antérieurement; un point sur la tête, un trident sur la partie antérieure du prothorax et des lignes peu régulières sur le reste, noires; corps jaune, pattes noires. Coll. Signoret.

13. *O. viridula**. — Bogota. Long. 0,006.

Viridis, abdomine medio nigro, pedibus flavis.

Prothorax déprimé antérieurement, très légèrement anguleux au milieu de la carène dorsale, vert, carène jaunâtre, ayant de chaque côté cinq ou six carènes lisses, jaune pâle; abdomen noir au milieu; anus et pattes jaunes; base des élytres coriacée, verte. Coll. Signoret.

§ 18. Genre Thelia.

Am. Serv. — *Hemiptycha*, Burm. Germ. — *Membracis*, Fab. Ol. Burm. — *Smilia*, Am. Serv.

Tête triangulaire, légèrement arrondie au sommet; *ocelles* plus rapprochés entre eux que des yeux.

Prothorax couvrant la majeure partie des élytres; comprimé; se prolongeant antérieurement en une corne, ou se dilatant en lame dorsale foliacée, anguleuse, sinueuse ou arrondie.

Elytres échancrées, à cellules allongées; quatre cellules basilaires, deux discoïdales séparées par une basilaire;

cellule terminale médiane triangulaire, formée par une nervure bifurquée. (Pl. V, fig. 4).

L'*Atypa gibba*, Lap. de Cast. Ann. Soc. Ent. Fr. I, 221, pl. 6, f. 5, doit être une espèce de la 2e division, voisine de la *cristata*.

I. Prothorax non foliacé, ni lobé ou anguleux.

1. *T. ursus**. — Bogota. Long. 0,009. (Pl. V, fig. 10).

Fusco-ferrugineus, sericeus, curtus, dorso valdè impresso.

D'un brun ferrugineux, soyeux, avec quelques taches plus foncées; épaules larges, arrondies; prothorax arrondi antérieurement, à peine comprimé dorsalement, mais ayant une forte dépression transversale un peu en arrière des épaules; dessous du corps et pattes d'un ferrugineux pâle. Coll. Signoret, Guérin.

2. *T. miltoglypta**. — Bogota. Long. 0,011. (Pl. V, fig. 4 et 12).

Naviformis, striolata, flava aut sanguinea, striis nigris.

Prothorax en forme de carène renversée, très peu élevé, rouge de sang ou jaune, avec des lignes enfoncées et ponctuées, noires, parallèles; corps noirâtre; fémurs rouge de sang; tibias noirs, les postérieurs avec une ligne jaune. Coll. Signoret

3. *T. planeflava*. — Lefeb. Coll. — Brésil. Long. 0,006.

Naviformis, ruguloso-punctata, tota flava.

Prothorax en forme de carène renversée, très peu élevé, rugueusement ponctué surtout à la tête; entièrement jaune; base de l'abdomen un peu orangée; élytres hyalines, ayant le bord interne légèrement recouvert.

4. *T. porphyrea**. — Amérique septentr. Long. 0,007.

Brunnea, flavo-maculata, punctata.

Prothorax assez élevé, arrondi antérieurement, comprimé en arrière, ayant de chaque côté une impression demicirculaire; d'un rouge de brique, avec une tache triangulaire, antérieure, ponctuée de brun; une bande avant l'extrémité et une tache oblique de chaque côté, jaunes; tête rouge de brique ponctuée de jaune; pattes rouge de brique. Coll. Lefebvre.

II. Prothorax presque foliacé, entier.

A. Epaules mutiques.

5. *T. sculpta.* — Germ. in litt. — Amérique boréale. Long. 0,007.

Griseo-flava, linea obliqua albida, maculis duabus dorsalibus ferè pellucidis, dorso parùm elevato.

Prothorax arrondi antérieurement, dos comprimé, peu élevé, d'un jaune grisâtre antérieurement; de chaque côté, vers le milieu, une ligne oblique blanchâtre bordée antérieurement de roux, se joignant au bord inférieur qui est étroitement blanchâtre; derrière cette ligne le prothorax est roussâtre, plus clair supérieurement, avec deux taches dorsales, comprimées, pâles, presque transparentes; élytres peu recouvertes, hyalines; corps et pattes d'un jaune grisâtre. Coll. Germar, Spinola.

6. *T. tuberosa.* — Germ. in litt. — Amérique boréale. Long. 0,009.

Fusca, fasciis duabus, media, apicali, griseis, media ferè pellucida, dorso parùm elevato.

Prothorax arrondi antérieurement, dos comprimé, peu élevé; brunâtre avec une teinte rougeâtre aux épaules et sur la tête; une fascie médiane grise, presque transparente au milieu, une autre fascie terminale; corps et pattes

d'un jaune grisâtre; côtés de l'abdomen rouges; élytres peu recouvertes, noires à la base, laissant voir les taches de l'abdomen, une teinte brune terminale. Coll. Germar.

7. *T. camelus.* — *Membr. id*, F. S. Rh. 10, 18. — *Smilia vittata*, *fasciata*, Am. Serv. Hém. 539. — *Smilia centralis*, Germ. Rev. Silb. III, 235, 5. Mag. d'Ent. IV, 22, 20. — Amérique boréale. Long. 0,008-0,010. (Pl. V, fig. 5, 8 et 9).

Dorso elevato, ferè foliaceo, pallidè ferruginea aut brunneo nigra, fascia lata obliqua flava, et maculis duabus posticis, impressis, ferè diaphanis. Coll. Germar, Spinola, Muséum.

Dans une variété, communiquée par M. Germar sous le nom de *T. Zimmermanni*, la bande jaune oblique est presque entièrement oblitérée. Dans certains individus les taches postérieures sont très marquées, dans d'autres, au contraire, on ne les distingue qu'à leur dépression.

8. *T. pallida**. — Amérique boréale. Long. 0,009.

Flavescente grisea, compressa, carina dorsali nigra.

Prothorax médiocrement élevé, comprimé, d'un jaune gris; carène dorsale noire, légèrement sinuée postérieurement; quelques carènes parallèles à la partie inférieure; élytres transparentes, marquées de brun à l'extrémité. Coll. Serville.

9. *T. antica.*—*Hémipt. id*, Germ. Rev. Silb. III, 247, 6. Mag. d'Ent. IV, 15, 6.— Burm. Ent. II, 140, 3. — Brésil. Long. 0,007.

Dorso compresso, foliaceo, antice ferè angulato, carina dorsali ochracea; macula suprà caput brunnea. Collection Germar.

La tache brune disparaît quelquefois, mais il reste un

point noir luisant au-dessus de chaque œil; quelquefois les fémurs sont noirs. — Coll. Spinola.

10. *T. citrina**.— Colombie. Long. 0,004.

Elevata, compressa, flavescens.

Forme de la précédente espèce; très ponctuée, d'un jaune légèrement verdâtre; base des élytres jaune verdâtre; pattes testacées. — Coll. du Muséum.

11. *T. bracteata.* — *Memb. id*, F. Ent. Syst. IV, 10, 17. S. Rh. 10, 17.

Thorace foliaceo viridi immaculato.

12. *T. galeata.* — *Membr. id*, F. S. Rh. 9, 13. — Amérique boréale. Long. 0,005.

Valdè elevata, ferè foliacea, pallidè flavo-virescens, numerosis atomis albidis sparsuta, carina dorsali parùm fusco-maculata. Coll. Serville.

La *Membr. obtegens*, F. S. Rh. 11, 25, doit être voisine de ces espèces.

B. Épaules très dilatées.

13. *T. expansa.* — *Hemipt. id*, Germ. Rev. Silb. III, 245, 1. — *H. cucullata*, Burm. Ent. II, 140, 4. — Mexique, Colombie. Long. 0,008-0,010. (Pl. V, fig. 6 et 7).

Compressa, foliacea, valdè elevata, obscurè aut viridi flavescens; carina nigro punctata, humeris maximè elongatis.

III. Prothorax comprimé, lobé, anguleux ou sinueux supérieurement.

14. *T. monticola.* — *Membr. id*, F. S. Rh. 7, 4. — Amérique boréale. Long. 0,010. (Pl. V, fig. 16).

Griseo-brunnea; prothorace medio elevato, rotundato, posticè truncato, apice acuto, margine posteriori folioli albido; elytris parùm reconditis, prothorace longioribus apice fusco signatis. Coll. Spinola.

15. *T. excelsa.* — Mexique. Long. 0,011.

Flavo-viridis, prothorace medio valdè elevato, posticè sinuato, acuto.

Lobe dorsal très élevé, obtus au sommet, sa carène supérieure est noire; élytres cachées au moins à moitié sous le prothorax qui est aussi long, brunes avec une tache hyaline externe. Coll. Signoret.

16. *T. acuminata.* — *Cicada id*, Lin. Gmél. 2,094, 67. *Membr. id*, F. E. S. IV, 11, 13. — Ol. Enc. méth. 665, 21. *Centrotus id*, F. S. Rh. 18, 9. — Amérique boréale. Long. 0,010. (Pl. 5, fig. 15).

Testaceo-grisea, fusco-nebulosa, prothorace in cornu recto, compresso, apice rotundato, dilatato. Coll. Serville.

17. *T. cyrtops**. — Amérique boréale. Long. 0,011. (Pl. V, fig. 13).

Brunnea, griseo-fasciata, prothorace medio lobato, compresso, angulato.

Prothorax se dilatant en un lobe dorsal anguleux surtout antérieurement; se prolongeant jusqu'à l'extrémité des élytres; d'un brun roussâtre; une bande, bianguleuse au milieu, d'un jaune gris, allant de la base antérieure du lobe au bord inférieur du prothorax; une autre bande descend du bord postérieur du lobe sur le bord inférieur; des taches de même couleur sur le lobe dorsal; tête jaunâtre; élytres légèrement enfumées. Les couleurs varient beaucoup d'intensité; les bandes se mêlent avec le fonds,

mais on retrouve toujours leur direction. Coll. Serville.

18. *T. scalaris**. — Amérique boréale. Long. 0,011. (Pl. V, fig. 14).

Prothorace medio lobato, lobo truncato, deindè angulato, virescens, fusco nebuloso.

Prothorax arrondi en avant, portant en arrière des épaules un lobe plus haut que large, perpendiculaire, arrondi au sommet et un peu plus large qu'à la base; à la base postérieure, un autre lobe comprimé formant un angle droit avec le précédent, et lui-même ayant la forme d'un angle droit; prothorax verdâtre avec des nébulosités plus foncées; tête jaunâtre, élytres hyalines, tachées de brun à l'extrémité. Coll. du Muséum.

19. *T. cristata**. — Mexique. Long. 0,012.

Præcedente differt testaceo-obscuro et tuberculorem dispositione : primo anticè inclinato, secundo sat fortiter acuto.

Ne diffère de l'espèce précédente que par sa couleur d'un testacé obscur, et la disposition des lobes dorsaux dont l'antérieur est incliné en avant, et le second plus aigu. Coll. Signoret.

20. *T. ephippigera**. — Colombie. Long. 0,008. (Pl. V, fig, 11).

Fusco nigra, dorso bisinuato, compresso, flavo bimaculato.

Prothorax ayant le dos comprimé, sinué au milieu et postérieurement; de chaque côté deux carènes parallèles; d'un brun noir, avec une tache jaune à chaque sinuosité dorsale; moitié basilaire et extrémité des élytres noires; pattes testacées. Coll. Signoret, Guérin, Spinola.

Var. : Jaune, tachetée de brun.

IV. Prothorax armé antérieurement.

21. *T. bimaculata*, Am. Serv. Hém. 541.— *Membr. id*, F. E. S. IV, 10, 11. S. Rh. 14, 37, Coq. Ill. Ic, I, 31, t. 8, f. 1. — Amérique boréale.

Fusco-grisea, utrinque macula oblonga flava; cornu antice compresso elongato. Coll. Serville.

Var. : Entièrement d'un gris brunâtre. Coll. Guérin.

§ 19. Genre Hemiptycha.

Germ. Burm. Am. Serv. Blanch. — *Membracis*, Ol. — *Centrotus*, Fab.

Tête large, triangulaire, à sommet aigu, rarement arrondi; *yeux* gros; *ocelles* plus rapprochés entre eux que des yeux.

Prothorax tectiforme, souvent armé au-dessus des épaules de fortes cornes; au moins anguleux, quelquefois renflé ou arrondi antérieurement : se prolongeant postérieurement presque à l'extrémité des élytres, quelquefois au-delà.

Elytres allongées, échancrées, ayant leur bord interne recouvert en partie; à peine dans quelques espèces; souvent coriacées; à nervures parallèles; deux cellules discoïdales, séparées, la supérieure souvent très grande; semblables à celles des *Umbonia*.

Tarses postérieurs aussi longs que les antérieurs.

I. Cornes humérales fortes.

A. Extrémité du prothorax non relevé.

1. *H. marginata*. — *Membr. id*, Fab. Mant. Ins. 2, 263, 14. — E. S. IV, 12, 17. S. Rh, 18, 11. — Ol. Enc. méth. VII, 666, 27. — *Memb. sinepsis*,

Gmel. 2, 2,095, 71. — Stoll, Cic, t. 11, f. 53. t. 17, f. 91. — *Memb. maculata*, Ol. Enc. méth. 668, 5.—Cayenne, Brésil. Long. 0,023. (Pl. VI, fig. 16 et 17).

Brunnea, flavo-punctata, prothorace elytris longiore; vitta flava elytrorum et sub humeros.

Cette rare espèce, que les anciens auteurs croyaient asiatique, est la plus grande Membracide que je connaisse. Stoll a figuré, et Olivier a décrit deux fois la même espèce sous des noms différents. Coll. Guérin, Lefebvre.

2. *H. punctata*. — Am. Serv. Hém. 540. — Burm. Ent. II, 139.— Blanch. Hém. 184, 1.—*Membr. id*, Fab. E. S. IV, 13, 21. — *Centrotus id*, S. Rh. 18, 12.—*Hemipt. cervus*, Germar, Rev. Silb. III, 247, 5. — *Darnis scutelligera*, Less. Ill. Zool. pl. 55, f. 2. — Brésil. Long. 0,019.

Brunneo-nigra, numerosis flavis atomis induta, prothorace elytris subæquali. Brésil.

Même forme que la précédente espèce; prothorax aussi long que les élytres, rarement un peu plus court ou plus long, noir, couvert de taches jaunes très serrées; cornes moins longues, pas de bande jaune en-dessous; une bande jaune à la partie interne des élytres, comme dans l'espèce précédente.

3. *H. compressicornis**.—Bahia. Long. 0,014. (Pl. VI, fig. 18).

Testacea, cornubus humeralibus compressis, truncatis, nigris, postice nigro bimaculata.

D'un jaune testacé avec des fascies obscures; ligne médiane peu élevée, noire; prothorax acuminé postérieurement, recouvrant à peine le bord interne des élytres;

cornes humérales larges, aplaties, noires, granuleuses, tronquées; au milieu du bord inférieur une tache noire. Elytres luisantes, à demi-transparentes, plus foncées le long du bord externe. Pattes jaunes; poitrine noirâtre. Coll. Spinola.

4. *H. rotundicornis**. — Brésil. Long. 0,013. (Pl. VI, fig. 25).

Griseo-flava, cornubus parallelis, compressis; rotundatis.

D'un jaune grisâtre, parsemée d'atômes gris, peu distincts, plus visibles et plus serrés entre les cornes et sur leur face interne ainsi que sur le bord et à l'extrémité du prothorax; celui-ci recouvrant la moitié des élytres, un peu plus long qu'elles; cornes comprimées perpendiculairement arrondies à l'extrémité, dirigées en avant. Partie cachée des élytres brune; partie externe recouverte de poils jaunes.

5. *H. furcata**. — Bogota. Long. 0,012.

Olivacea, elytris brunneis, cornubus apice obtusis, intùs nigris.

D'un jaune olivâtre; prothorax recouvrant à peine le bord interne des élytres; cornes divariquées, très peu dirigées en avant, ayant pour longueur la distance entre leur base et les yeux, obtuses, noires en dedans. Tête pointue. Elytres presque libres, brunes, avec la nervure externe jaune. Pattes jaune obscur avec une ligne noire sur les tibias. Coll. Signoret.

6. *H. flava**. — Brésil. Long. 0,012.

Flava, cornubus elongatis, gracilibus, divaricatis.

Jaune, finement ponctuée; prothorax un peu plus court que les élytres dont il recouvre légèrement le bord interne; une ligne enfoncée, sinueuse, allant des yeux à

l'extrémité du prothorax ; cornes très divergentes, un peu obtuses et tranchantes à l'extrémité ; quelquefois un très petit point noir sur le bord inférieur. Elytres transparentes avec une fascie obscure au bord externe, plus foncée à l'extrémité. Coll. Spinola, Guérin.

7. *H. longicornis.* — Germ. Coll. — Amérique boréale. Long. 0,012.

Flavo-grisea, cornubus elongatis, divaricatis, obscurioribus.

Ressemble beaucoup à la précédente espèce : cornes obliques, longues, minces, tranchantes, aiguës, légèrement recourbées à l'intérieur ; bande des élytres brune ; prothorax d'un jaune brunâtre obscur ; cornes brunes. Coll. Germar.

8. *H. apicalis.* — *Smilia id*, Germ. Rev. Silb. III, 236, 10. — Brésil. Long. 0,009.

Pallidè testacea, prothorace utrinque impresso, cornubus arcuatis, planiusculis, acutis brunneis. Coll. Germar.

9. *H. bimaculata**. — Brésil. Long. 0,010.

Elongata, grisea, prothorace abdomine breviore, utrinque puncto nigro.

Prothorax finement ponctué, d'un gris jaunâtre, parsemé de brun surtout antérieurement ; de chaque côté sur le bord inférieur un point noir ; cornes comprimées, recourbées au sommet. Corps et pattes jaunâtres ; poitrine tachetée de noir. Elytres presque hyalines, rougeâtres à la base, marquées de noir à l'extrémité. Coll. Spinola.

10. *H. flavomarginata**. — Brésil. Long. 0,007.

Brunnea, cornubus valdè divaricatis, flavomarginata.

Prothorax d'un brun noir, parsemé d'atômes jaunes,

plus serrés sur la partie dorsale et antérieure, ayant de chaque côté une bande jaune qui occupe tout le bord inférieur. Cornes fortes, comprimées, très divariquées, obtuses, d'un brun noir. Elytres presque transparentes, avec une bande obscure longitudinale. Corps noir, tibias jaunes.

11. *H. xanthographa.* — *Smilia id*, Germ. Rev. Silb. III, 237, 13. — Brésil. Long. 0,007.

Præcedenti affinis; fusco-brunnea, linea a basi cornu ad medium marginis lateralis sulphurea; cornubus obscurioribus. Coll. Germar, Muséum.

12. *H. brunniventris**. — Brésil. Long. 0,009.

Obscurè flava, cornubus compressis ferè horizontalibus, utrinque puncto nigro signata.

Prothorax d'un jaune obscur, plus clair postérieurement, un petit point noir au milieu du bord inférieur; plus court que les élytres; cornes presque horizontales, comprimées, légèrement recourbées en arrière, d'un brun foncé. Elytres presque libres, transparentes, avec une bande obscure longitudinale. Corps noir, pattes jaunes. Coll. Guérin.

13. *H. picea**. — Brésil. Long. 0,012.

Nigro-picea, cornubus conicis, acutis, horizontalibus, lateribus flavo-signatis.

Prothorax large, d'un noir de poix, tacheté de jaune sur la tête, sous les épaules et sur la partie antérieure; derrière chaque épaule une bande jaune, courte; cornes humérales, coniques, aiguës, horizontales; élytres jaunâtres, brillantes, une tache brune à l'extrémité. Collect. Serville.

14. *H. centrotoides**. — Brésil. Long. 0,011.

Obscurè flavescens, cornubus horizontalibus et apice prothoracis, nigris.

D'un jaune obscur, avec le dos plus foncé; extrémité postérieure grêle, très aiguë, noire; cornes larges, courtes, aiguës, légèrement courbées en arrière, noires, luisantes. Elytres jaunes, transparentes, avec le bord externe obscur, noir à l'extrémité, recouvertes à la base. Quelquefois la couleur brune du dos occupe la plus grande partie du prothorax, et le jaune y forme deux bandes obliques. Coll. Spinola, Serville.

15. *H. expansicornis**. — Brésil. Long. 0,011.

Testaceo brunnea, cornubus ferè horizontalibus, latis, compressis, truncatis.

D'un testacé brun; cornes presque horizontales, larges, aplaties, tronquées, avec une très légère fossette à l'extrémité, et une bande noire commune aux deux cornes. Poitrine noire, abdomen et pattes testacés. Elytres légèrement recouvertes, transparentes, jaunes, avec une bande longitudinale obscure. Coll. Spinola.

16. *H. alata**. — Brésil. Long. 0,011. (Pl. VI, fig. 24).

Testacea, dorso obscuriore, cornubus horizontalibus, ferè foliaceis.

D'un testacé rougeâtre; cornes tout à fait horizontales, presque foliacées, larges, tronquées, avec une fossette luisante à leur extrémité; une tache noirâtre sur le dos, se prolongeant sur le bord interne des cornes; de chaque côté un point noir sur le bord inférieur du prothorax. Elytres jaunes, bord externe brun. Coll. Guérin.

B. Extrémité du prothorax légèrement relevée.

17. *H. punctum**.—Brésil. Long. 0,014. (Pl. VI, fig. 22).

Elongata, flavescens, dorso brunneo, elytris, longiore, utrinque punctum nigrum.

Prothorax allongé, un peu plus long que les élytres; corne humérale presque horizontale, aiguë, avec une ligne noire en dessous et un point noir à l'extrémité; jaunâtre, le dos plus foncé, de chaque côté un point noir; extrémité noire, comprimée; corps et pattes jaunes. Elytres brunes, luisantes. Coll. Spinola.

18. *H. lævigata**. — Brésil. Long. 0,014.

Brunnea, nitida, prothorace elytris vix longiore.

Entièrement d'un brun luisant; cornes épaisses à la base, auriculées, horizontales, noires à l'extrémité; extrémité du prothorax aigu, noir, à peine plus long que les élytres; tête et pattes plus claires. Elytres enfumées, leur extrémité plus foncée. Coll. Spinola.

II. Prothorax simplement anguleux au-dessus des épaules, souvent renflé antérieurement, sinué postérieurement.

19. *H. placida*. — Germ. Rev. Silb. III, 246, 4.—Brésil. Long. 0,011.

Testacea, prothorace antice convexò, utrinque in cornu conicum, breve, horizontale producto; carina media rubra, cornubus nigris, elytris fusco-brunneis; corpore, pedibusque testaceis. — Coll. Germar.

20. *H. globiceps**. — Mexique. Long. 0,014. (Pl. VI, fig. 19).

Flava, pilosa, utrinque, macula nigra.

Jaune, poilue, renflée antérieurement; de chaque côté une tache oblique assez grande, noire; élytres brillantes; d'un jaune un peu enfumé; quelques taches noires sur la poitrine; dessous de l'abdomen brunâtre. — Collect. Serville.

21. *H. camelus.* — *Darnis id*, An. Kingd. Ins II, 260, pl. 109, f. 3.— *Hemipt. sagata.* Germ. Rev. Silb. —Mexique. Long. 0,012-0,015. (Pl. VI, fig. 21).

Flava, dorso brunneo, macula laterali nigra, elytris brunneis.

22. *H. asphaltina**. — Mexique. Long. 0,010-0,016. (Pl. VI, fig. 20).

Tota nigra, antice inflata, tarsis flavis.

D'un noir luisant, uniforme, les tarses jaunes; prothorax renflé et arrondi antérieurement; coupé presque à angle droit, un peu au-delà du milieu, et terminé par une épine aiguë qui n'atteint pas tout à fait l'extrémité des élytres; dans la femelle prothorax plus anguleux aux épaules, presque aplati antérieurement; élytres brunes ou noires, luisantes; angles huméraux à peine marqués par une petite pointe; de chaque côté du prothorax une dépression arrondie, plus ou moins marquée. Coll. Guérin, Muséum, Signoret.

Var. : D'un brun plus clair, avec les élytres presque transparentes.

23. *H. cuneata.* — Germ. Rev. Ent. Silb. III, 246, 3.— Mexique. Long. 0,016. (Pl. VI, fig. 26)

Fusco-testacea, antice parum rotundata, humeris parùm prominulis, utrinque macula nigra; apex niger.

D'un testacé brunâtre; prothorax peu arrondi antérieurement, angles huméraux coniques, noirs au sommet, peu saillants; de chaque côté du prothorax, une tache noire oblique. Coll. Spinola, Germar.

HISTOIRE

DES MÉTAMORPHOSES

DE LA DROSOPHILA PALLIPES.

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 12 Novembre 1845.)

Un illustre poète de nos jours dit que l'auteur de la nature :

Partout, à pleines mains, prodigue l'existence,

et c'est le cas de faire l'application de cette vérité à cet obscur magma de l'ulcère de l'Ormeau, où, dans un espace qui couvrirait à peine la paume de la main, prospère une colonie fort hétérogène de larves qui appartiennent à dix espèces différentes d'insectes. Parmi ces larves il en est qui se ressemblent tellement au premier coup d'œil, quoique devant fournir des insectes génériquement dissemblables, qu'on les regarderait comme identiques si, dans leur étude comparative, on ne procédait pas avec cette rigueur qu'exigent les objets de minimes dimensions, et si, après une séquestration préalable, la métamorphose définitive ne venait pas mettre le sceau à la conviction.

Dans cette dernière catégorie sont placées la larve de

l'*Aulacigaster* et celle de la *Drosophila*, dont je vais mettre au jour la triple métamorphose. L'analyse scrupuleuse des détails de composition et de structure mettra en relief les énormes différences qui s'observent entre ces deux larves, ayant le même habitat et se ressemblant par l'existence d'un tube caudal rétractile ainsi que par la couleur et la forme générale du corps.

Ce n'est pas pour ajouter à l'exubérante série des Diptères une nouvelle espèce de petite Mouche d'un genre très connu que je me décide à publier l'histoire des métamorphoses de la *Drosophila pallipes*, mais afin de provoquer l'investigation de faits positifs dans l'intérêt d'une bonne classification des larves et d'une légitime concordance de celles-ci avec les insectes ailés qui en émanent. La question est plus importante et plus difficultueuse qu'on ne le pense. Citons un exemple puisé dans le sujet même qui nous occupe. Dans un mémoire sur les métamorphoses de plusieurs Diptères, publié en 1839 (1), j'ai fait connaître celles de deux *Drosophila* (*maculata* et *fasciata*) dont les larves, loin d'avoir un tube stigmatifère, ont le dernier segment du corps bordé de dentelures qui circonscrivent une caverne où s'ouvrent sessiles les stigmates postérieurs. Plusieurs grandes Muscides, les *Sarcophaga*, les *Curtoncera*, etc., offrent de semblables cavernes. Plus récemment, en 1845, j'ai adressé à la Société royale des sciences de Lille l'histoire critique de la *Drosophila Reaumurii*, qui, comme la *D. pallipes* dont je vais exposer les métamorphoses, provient d'une larve à tube caudal stigmatifère rétractile. Il y a donc dans le genre *Drosophila*, qui semble assez homogène, assez naturel, deux divisions tranchées dans les larves. Les unes ont les

(1) Annal. des Sc. nat., 2e Série, tome XII.

stigmates postérieurs sessiles dans une caverne dont les dentelures peuvent s'engrainer pour protéger l'acte respiratoire; les autres ont ces mêmes orifices de la respiration placés au bout d'un tube articulé.

1° LARVE. (Pl. IX, N° 1. fig. 1-5.)

Larva apoda, acephala, elongata, hirudiniformis, albida, glabra; ultimo segmento basi utrinque bidentato, postice in caudam stigmatiferam articulatum attenuato; stigmatibus anticis quinis fasciculatis. Long. 5 mill.

Hab. in ulceribus Ulmi.

Comme la larve de l'*Aulacigaster* celle-ci est allongée, atténuée en arrière, légèrement convexe en dessus, plane en dessous et susceptible de changements de forme comme la Sangsue. Mais les lentilles les plus puissantes ne font reconnaître aucune villosité tégumentaire; le tube caudal, quoique composé de trois tuyaux, est bien plus court, et le dernier segment dorsal présente de chaque côté de sa base deux mamelons dentiformes (quelquefois un troisième dépendant du segment ventral) dont il n'existe aucune trace dans la larve de l'*Aulacigaster*, et que l'on retrouve aussi dans celle de la *D. Reaumurii* précitée. Ces mamelons offrent au microscope de fines rides transversales, ce qui prouve leur texture contractile. Les pseudopodes de notre larve sont glabres comme le tégument.

A un fort grossissement et dans une condition opportune j'ai pu constater au pourtour du bout du tube caudal une collerette ou verticille de petits poils susceptibles de s'étaler à la surface de la pulpe liquide pour servir en quelque sorte de nageoire aux stigmates dans l'acte de la respiration. J'ai rencontré une semblable disposition dans le tube

caudal de la larve singulière du *Ceria conopsoides*, qui vit aussi dans la marmelade ulcéreuse de l'Orme. Quoique je ne l'aie point constatée dans la larve de l'*Aulacigaster*, je suis loin d'en nier l'existence et je suis porté à la présumer d'après la communauté du genre de vie.

Les stigmates antérieurs, au lieu d'être pinnatifides comme dans l'*Aulacigaster*, se terminent par un petit faisceau, une sorte de calice à cinq digitations.

2° Pupe. (Pl. IX, Ne 1, fig. 6-8.)

Pupa nuda, ovato-oblonga, inermis, glabra, antice depressa, postice breviter caudata.

Ici nulle trace de ces deux soies improvisées sur la région thoracique de la pupe de l'*Aulacigaster*. Avec le secours d'une puissante lentille, les angles du bord antérieur du prothorax présentent quatre ou cinq spinules divergentes qui ne sont que les rudiments déchus, les vestiges des digitations stigmatiques de la larve. Au même grossissement on retrouve aussi au segment qui precède le tube caudal, la trace des papilles dentiformes de la larve changées en quatre points saillants qu'un œil déjà averti peut seul saisir. Le dernier article du tube caudal est bifide ou pourfendu, ce qui indique positivement que dans la larve il y a deux tubes inclus pour les deux trachées qui aboutissent aux deux stigmates postérieurs.

Quoique dans la phrase diagnostique de la pupe j'aie dit que celle-ci était *nuda*, je ne veux pas laisser ignorer que dans le bocal où j'élevais les larves de notre Drosophile je trouvai, entre les feuillets d'un papier inclus, deux pupes entourées chacune d'une sorte de coton subdiaphane qui m'a paru formé par la rapure du papier même.

3° Insecte ailé. (Pl. IX, N° 1, fig. 9-11.)

Drosophila pallipes. Nob.
Drosophile à pattes pâles.

Penitùs castaneo-fusca ; facie oreque rufescentibus ; pedibusque pallidis. Long. 2 mill.

Hab. in ulceribus Ulmi Galliæ meridionali-occidentalis. (Saint-Sever).

Cette petite Drosophile est d'un châtain foncé uniforme tant au corselet qu'à l'abdomen, sans aucune moucheture ni ligne d'une autre nuance. La face et les parties de la bouche ont une teinte rousse. Les pattes sont tout à fait pâles et les ailes diaphanes. Quelques poils hérissent la tête, le corselet, l'écusson ; ils sont plus rares à l'abdomen, qui a, indépendamment de ces poils, un léger duvet. Au microscope la côte externe des ailes est brièvement ciliée, et il existe au bout de la cellule basilaire externe une petite soie raide assez prononcée.

Le signalement d'aucune des vingt-trois espèces de *Drosophila* mentionnées dans les ouvrages spéciaux de Meigen et de M. Macquart ne saurait s'appliquer rigoureusement à celle-ci. La *D. fuscula* de Fallen (Meig. Dipt. eur., 6, p. 87) serait la seule qui pourrait lui convenir par sa taille et sa couleur générale, mais je ne vois pas que dans la nôtre le corselet ait une teinte cendrée. Il a absolument la même couleur que l'abdomen.

Explication des figures (toutes fort grossies) de la planche IX, N° 1.

Fig. 1. Larve de la *Drosophila pallipes.*
2. Mesure de sa longueur naturelle.
3. Portion du corps vue de profil pour mettre en évidence les pseudopodes.

4. Stigmate antérieur isolé, avec ces cinq digitations.
5. Portion postérieure du corps pour faire voir le tube caudal et le verticille de poils qui couronne les stigmates.
6. Pupe de cette larve.
7. Mesure de sa longueur naturelle.
8. Pupe encore plus grossie avec les vestiges des stigmates antérieurs des segments et des mamelons dentiformes.
9. *Drosophila pallipes*, insecte ailé.
10. Mesure de sa longueur naturelle.
11. Une antenne détachée pour faire voir sa composition et sa soie unilatéralement ciliée.

HISTOIRE
DES MÉTAMORPHOSES
DU RHYNCOMYIA COLUMBINA.

Par M. LÉON DUFOUR.

(**Séance du 12 Novembre 1845.**)

On n'a pas, que je sache, fait connaître les métamorphoses du genre *Rhyncomyia*, fondé par M. Robineau-Desvoidy dans le groupe des Muscides.

Dans la première semaine de mai 1845 et en juillet suivant, je trouvai dans la vermoulure de vieilles souches de *Pin maritime*, à quelques lieues de Saint-Sever, des larves et des pupes qu'au premier aperçu je crus appartenir à une Lucilie ou à quelque genre voisin. Après les avoir bien étudiées et dessinées, je les enfermai soigneusement, avec leur vermoulure native, dans une boîte à couvercle de verre, et un mois après j'eus la satisfaction d'en voir éclore le *Rhyncomyia columbina.*

1° Larve. (Pl. IX, N° 2, fig. 1-4.)

Larva apoda, acephala, conoidea, antice attenuata, postice truncata duodecim dentata, albida, inermis, glabra. Long. 15 mill.

Hab. in ligno putrescente pulveraceo truncorum Pini maritimæ.

La figure que je donne de cette larve n'exprime pas sa forme et sa physionomie ordinaires. Pour bien mettre en évidence sa composition et ses traits caractéristiques, j'ai dessiné un individu immergé, ayant désemboité tous les segments du corps. Alors elle paraît fort atténuée en avant, et la troncature postérieure ou la caverne stigmatique est ouverte, très étalée, avec les dents de son limbe bien distinctes ainsi que les stigmates. Ces dents sont, pendant la vie, souples, contractiles, papilliformes.

A l'œil nu ou même à une loupe ordinaire le tégument de la larve paraît lisse, mais le microscope y constate un très fin pointillé, un aspect chagriné. La *lèvre* est formée de deux lobes subtriangulaires séparés par une profonde échancrure et terminés chacun par un *palpe* fort court, biarticulé. Les *mandibules* ou crocs sont, comme dans la plupart des Muscides, noirâtres, cornées, protractiles latéralement. Les segments thoraciques, sensiblement plus étroits que les suivants, n'offrent pas le double pli transversal qui rend si difficile à constater le véritable nombre des segments abdominaux qui est de neuf. Nulle trace de pseudopodes. Bord supérieur de la troncature postérieure offrant quatre dents assez espacées, et l'inférieur huit dont celles des commissures peu faciles à distinguer. La souplesse de la membrane que bordent ces dents leur permet de devenir conniventes au gré de l'animal, et de fermer ainsi la caverne stigmatique lorsque la larve chemine dans les profondeurs de la vermoulure, surtout dans le cas d'une grande humidité de celle-ci. Ingénieuse structure, admirable disposition physiologique pour protéger la délicatesse des orifices respiratoires! Ceux-ci se présentent sous la forme de deux points roussâtres, ronds, dont l'aire offre un dessin à quatre festons égaux. Pour bien que j'aie réitéré mes explorations je n'ai jamais pu décou-

vrir les stigmates antérieurs. Je présume qu'ils sont profondément cachés entre le premier et le second segments thoraciques comme c'est l'ordinaire.

2° PUPE. (Pl. IX, N° 2, fig. 5-6.)

Pupa nuda, ovoideo-oblonga; fusco-castanea, antice supra vix depressa, postice minitissime duodecim tuberculata. Long. 10-12 mill.

Hab. in ligno Pini putrescente.

Dans les premiers temps de sa formation, la pupe est d'un marron presque rouge qui brunit plus tard. On lui voit quelques traces vagues de segmentation, et une loupe bien éclairée peut constater de très fines stries ou plissures transversales plus ou moins entrecoupées. Son bout postérieur, plus gros, offre les douze dents de la caverne stigmatique de la larve, mais réduites à de fort petits tubercules. Les stigmates sont représentés par deux légères saillies.

Pour l'éclosion de l'insecte ailé, la paroi supérieure de la région thoracique de la pupe se déchire irrégulièrement.

3° INSECTE AILÉ.

Rhyncomyia columbina. Macq. Dipt. II, p. 248.

Rhyncomyie colombine.

Tachina columbina. Meig. Dipt. Eur. IV, p. 319.

Rufo-fulva; capite subsericeo, antice nigro-subpunctato; thorace nigro-æneo subpruinoso; abdominis linea dorsali tarsisque nigris. Long. 10-11 mill.

Hab. flores in sabulosis Galliæ meridionali-occidentalis. (Saint-Sever.)

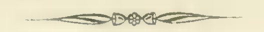
Soies frontales (et thoraciques) entourées à leur insertion d'un peu de brun, ce qui simule des points. Antennes

rousses à palette oblongue, portant à sa base dorsale une soie glabre à l'œil nu ou à une faible loupe, brièvement hispide au microscope et renflée à son insertion. Trompe noire; palpes roux, spatulés (1); yeux bruns, contigus dans le mâle; ocelles bruns; soies occipitales; thorax ou bronzé ou vert, ou même presque cuivré avec un diapré gris; pattes rousses sauf les tarses; ligne dorsale de l'abdomen n'atteignant pas le pénultième segment; deux points noirs sur les côtés inférieurs de l'abdomen; ailes un peu enfumées, croisées dans le repos ou dans la simple ambulation; balanciers pâles; calyptres doubles arrondis; l'écaille inférieure dépassant la supérieure de moitié. Mâle plus petit. Armure copulatrice cachée sous l'extrémité de l'abdomen.

Explication des figures (toutes grossies) de la planche IX, N° 2.

Fig. 1. Larve du *Rhyncomyia columbina.*
2. Mesure de sa longueur naturelle.
3. Un stigmate postérieur isolé.
4. Lèvre et palpes labiaux.
5. Pupe de cette larve.
6. Mesure de sa longueur naturelle.

(1) M. Robineau-Desvoidy, en établissant le genre *Rhyncomyia* sur la *Musca ruficeps* de Fabricius (et non *felina*) n'a pas sans doute étudié vivante cette espèce, puisqu'il dit que ses palpes ne sont pas dilatés. Ils le sont très positivement dans les *R. ruficeps* et *columbina.*



NOTES

SUR LES MÉTAMORPHOSES DU TACHYPORUS CELLARIS ET DU TACHINUS HUMERALIS, POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES BRACHÉLYTRES.

Par M. Edouard PERRIS.

(Séance du 14 Janvier 1846.)

La famille des Brachélytres, si remarquable par le nombre et la profusion des individus qui la composent, a déjà exercé la patiente sagacité de plusieurs nomenclateurs; mais, autant que je puis en juger sans connaître le dernier ouvrage de M. Erichson, on ne sait que fort peu de chose sur les larves de ces insectes. On lit seulement dans Latreille que ces larves ont une grande ressemblance avec les insectes parfaits, et cela est vrai, du moins pour les *Xantholinus* et les *Emus*; mais ce principe est loin d'être exact pour les *Tachinus*, les *Tachyporus* et bien d'autres, et cette circonstance m'a donné à penser qu'il y aurait un intérêt scientifique réel à se livrer à l'étude des larves de cette famille, dans le but de contrôler la classification méthodique des insectes qui la composent. J'ai déjà recueilli quelques matériaux dans ce but, et je consacre cette première notice à l'examen comparatif des larves de deux espèces appartenant à deux genres contigus, le *Tachyporus cellaris* et le *Tachinus humeralis*.

Tachyporus cellaris, Grav., *Oxyporus cellaris*, Fabr.

LARVE.

La larve de cet insecte est longue de 5 à 6 mill. et large de 1 1/4, lisse, luisante, linéaire, assez sensiblement aplatie et d'une consistance un peu coriacée. La tête est semi-elliptique, peu arrondie postérieurement, luisante et d'un brun roussâtre. Les antennes sont longues et de quatre articles, le premier court et cylindrique, le deuxième plus de trois fois plus long et un peu plus large à l'extrémité qu'à la base; le troisième aussi long que le précédent et dilaté à sa partie interne, qui porte deux appendices ou apophyses, la première triangulaire, dentiforme et surmontée d'une longue soie, la seconde plus allongée, cultriforme et ayant l'air d'un article supplémentaire, dépourvu de toute soie; le quatrième article, de moitié moins long que le troisième et beaucoup plus étroit, de la forme d'un rhomboïde irrégulier à côtés sinueux, et muni de deux soies latérales et de trois ou quatre soies terminales, dont une centrale fort longue.

L'épistôme est court et trapézoïdal, et le labre semi-discoïdal. Les mandibules sont longues, assez fortes, médiocrement crochues, pointues, avec une dent au tiers supérieur. Les mâchoires sont fortes, et leur lobe interne, très allongé et conique, porte à l'extrémité et à son bord intérieur des cils spiniformes dont les supérieurs sont crochus. Les palpes maxillaires sont très longs, très saillants, arqués en dedans et de trois articles, le premier cylindrique, le second deux fois plus long, le troisième aussi long que le précédent et subulé; les palpes labiaux sont aussi assez allongés et de deux articles, dont le second, deux fois plus long que le premier, est subulé. La lèvre inférieure est échancrée, et au-dessus de l'échan-

chure on voit saillir une languette conique, paraissant formée de deux pièces dont la première n'est, sans doute, que le fourreau de la seconde. A l'exception des mandibules, qui sont brunes, toutes ces parties, ainsi que l'épistôme, le labre et les antennes, sont d'un brunâtre livide un peu plus clair que la tête.

Au-dessous de chaque antenne, du côté des joues, on voit un groupe de six ocelles noirs, punctiformes, disposés en deux séries transversales de la manière suivante, savoir : quatre supérieurs dont trois rapprochés et un écarté, et deux inférieurs dont un obliquement sous le premier de la série supérieure, et l'autre vis à vis l'intervalle qui sépare le deuxième du troisième. J'ajoute en passant que le nombre et l'arrangement de ces yeux, que l'on rencontre dans beaucoup de larves de pentamères, d'hétéromères et de tétramères, présentent de bons caractères distinctifs de genres et même d'espèces.

Le corps est composé de douze segments, dont le premier plus grand que les deux suivants, et ceux-ci un peu plus grands que les autres. Ces trois segments, plus étroits à la base qu'au bord postérieur, ont une forme trapézoïdale ; les suivants, jusqu'au onzième inclusivement, taillés en angle obtus sur les côtés, sont héxagones ; il résulte de cette conformation que les intersections sont très marquées. Le dernier segment est quadrilatéral et porte, à chacun de ses angles extérieurs, un long appendice de quatre articles, dont le premier très court et les autres quatre fois au moins plus longs et de plus en plus étroits, de sorte que le dernier n'a que l'apparence d'une simple soie. Indépendamment de ces appendices, qui sont d'un roussâtre livide, le dernier segment est muni en dessous d'un long mamelon charnu, d'un blanchâtre livide, bilobé à l'extrémité, et qui, en s'appuyant sur le plan de posi-

tion, sert aux mouvements de la larve, de concert avec les trois paires de pattes que portent les trois premiers segments. Ces pattes, composées de quatre articles, dont les deux premiers fort courts, sont longues, d'un roussâtre livide, hérissées de fortes épines, surtout au tarse, et terminées par un ongle long, peu arqué, de la couleur du reste et muni de deux soies.

Le corps est en dessus d'un brun roussâtre, comme la tête, avec le bord des segments et tout le douzième d'un blanchâtre livide, de sorte que la larve paraît fasciée de cette couleur. Les flancs, un peu dilatés en bourrelet depuis le quatrième segment jusqu'au onzième, sont aussi d'un blanchâtre livide, et cette nuance est également celle du ventre, avec cette différence que la base des segments pourvus de bourrelet est largement teinte de brunâtre sale. On remarque des poils roussâtres sur les côtés de la tête et aux angles latéraux des segments.

Les stigmates sont au nombre de neuf paires, savoir : une sur la ligne qui sépare le premier segment du deuxième, les autres près du bord antérieur du quatrième segment et des suivants, jusqu'au onzième.

La larve du *Tachyporus cellaris* vit sous les écorces du Pin et du Chêne morts et sous les pièces de bois gisant à terre, là enfin où des productions fongueuses, telles que des *Byssus*, des *Rhyzomorpha* et autres Champignons servent de nourriture à divers insectes ou larves. Elle est vive, sa marche est rapide, et lorsqu'on enlève l'écorce qui l'abrite, elle s'enfuit à toutes jambes et d'un air égaré, pour se blottir dans le premier recoin venu et se garantir de la lumière qui l'offusque.

C'est dans les lieux mêmes où elle a vécu, et dans une petite niche pratiquée au milieu des détritus de Champi-

gnons et de bois, ou bien dans la terre, qu'elle subit sa métamorphose de nymphe.

Nymphe.

La nymphe est nue, blanche, et ne présente rien de particulier, si ce n'est quelques soies blanches qu'elle porte sur le vertex, le bord antérieur et les côtés du thorax et les côtés de l'abdomen.

Insecte parfait.

Le *Tachyporus cellaris* est assez connu pour que je ne me croie pas obligé d'en donner une description détaillée. Il est long de 4 à 5 mill., d'un brun noirâtre, soyeux et brillant, avec la bouche, la base et l'extrémité des antennes, les angles postérieurs du thorax, une grande tache à la base des élytres et les pattes d'un jaune testacé; le bord postérieur des segments de l'abdomen est roussâtre.

Tachinus humeralis, Grav. *T. rufipes*, Dahl. *Oxyporus marginellus*, Panz.

Larve.

La larve du *Tachinus humeralis* vit dans les végétaux en décomposition, fumiers, champignons, etc. Elle a les plus grands rapports avec celle du *Tachyporus cellaris* : mandibules, palpes, mâchoires, pattes, appendices du dernier segment, forme et couleur du corps, tout est identique, aux dimensions près, car la larve du *Tachinus* a de 6 à 7 millim. de longueur; mais lorsqu'une attention soutenue, aidée des verres amplifiants, se porte sur tous les organes, on découvre des différences qui suffisent pour établir une distinction.

La première réside dans les antennes : ainsi, l'appen-

dice ou apophyse supérieure du troisième article, au lieu d'être cultriforme, comme dans la larve du *Tachyporus*, est cylindrique, et au dessus de cette apophyse sont implantées trois ou quatre longues soies dont deux seulement sont visibles du même côté; le quatrième article est régulier et rhomboïdal ou fusiforme, et sur la partie renflée existent quatre longues soies; l'extrémité de ce même article n'a qu'une couronne de petites soies courtes.

La seconde différence se remarque dans les yeux. Ceux-ci sont, à la vérité, au nombre de six, mais les quatre supérieurs sont contigus et disposés en arc, tandis que, dans la larve du *Tachyporus*, le quatrième est éloigné des autres; de plus, les yeux de cette dernière sont noirs et égaux; ceux de la larve du *Tachinus* sont blanchâtres avec le contour brun, et les supérieurs sont sensiblement plus grands que les inférieurs.

Les *Tachinus* ne diffèrent guère des *Tachyporus* que par les palpes qui sont filiformes dans les premiers, subulés dans les seconds. On voit que les larves ne présentent non plus que de faibles différences; mais elles suffisent pourtant pour établir une distinction entre les uns et les autres.

Nymphe.

La larve du *Tachinus humeralis* se transforme dans la terre; la nymphe ressemble entièrement à celle du *Tachyporus*.

Insecte parfait.

Le *Tachinus humeralis* est encore plus connu que le *Tachyporus cellaris*. Il est long de 5 à 6 millim., aplati, d'un noir luisant, avec la base des antennes, le pourtour du prothorax, le bord des segments de l'abdomen et les pattes d'un roux ferrugineux; l'écusson et les élytres sont d'un roux plus ou moins vif.

Je suis enclin à penser qu'on a érigé au rang d'espèce plusieurs variétés de cet insecte, par exemple les *Tachinus rufipes* Fabr., *signatus*, *pallipes* et *laticollis* Grav. *Videant periti !*

Explication des figures de la planche IX, N° 3.

Fig. 1. Larve très grossie du *Tachyporus cellaris.*
2. Mesure de sa grandeur réelle.
3. Antenne.
4. Mandibule.
5. Mâchoire et palpe maxillaire.
6. Lèvre inférieure, languette et palpes labiaux.
7. Yeux.
8. Patte.
9. Antenne de la larve du *Tachinus humeralis.*

NOTE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU **MEGATOMA SERRA**, Latr., **DERMESTES SERRA**, Fabr., **ANTHRENUS VIENNENSIS**, Herbst.

Par M. EDOUARD PERRIS.

(**Séance du 14 Janvier 1846.**)

Les larves du *Dermestes lardarius* et de l'*Attagenus pellio* sont depuis longtemps connues; les ravages qu'elles exercent sur des choses qui, à bon droit, nous sont précieuses, nos provisions, nos fourrures, nos collections, les ont depuis longtemps signalées à l'attention des naturalistes; mais nous ne sommes pas aussi bien renseignés sur celles des larves de ce genre qui vivent à l'état sauvage, loin des regards de l'homme et dans de sombres retraites. La larve du *Megatoma serra* est de ce nombre; c'est d'elle qu'il est question dans cette notice.

Cette larve est longue de 5 millim., coriace en dessus et d'un roux sale, avec le bord des segments blanchâtre; charnue et d'un livide blanchâtre en dessous. Sa tête est assez grosse, carrée et inclinée en avant; l'épistôme est assez grand et le labre petit et arrondi. Les mandibules sont coniques et ne présentent rien de remarquable ni par leur forme ni par leur grosseur; elles sont roussâtres à la base, noires à l'extrémité, qui est obtuse et nullement

dentée. Les palpes sont roussâtres et coniques, les maxillaires de trois articles, les labiaux de deux ; les antennes sont de quatre articles, le premier court et cylindrique, le second un peu plus long et faiblement conique, le troisième plus long que les deux autres ensemble, renflé extérieurement ; le quatrième de la longueur du second, mais filiforme.

De chaque côté de la tête, et un peu au-dessous de la base des antennes, on remarque, à la loupe, six petits tubercules noirâtres, luisants et comme ombiliqués ; ils sont disposés, savoir : quatre suivant une ligne transversale légèrement arquée, et deux au-dessous, placés vis-à-vis les deux les plus rapprochés du bord inférieur de la tête. Ces tubercules, qui se retrouvent dans plusieurs autres larves, ne sont, à mon avis, autre chose que des yeux. Le vertex et le front sont hérissés de poils fauves, raides et d'inégale longueur.

Le corps est ellipsoïdal et formé de douze segments. Les trois premiers sont larges et portent chacun une paire de pattes semi-cornées, dont les tarses sont garnis de petits cils spiniformes et terminés par un ongle subulé. Le premier segment, le plus long de tous, est marqué de huit petites taches brunes, peu apparentes et obscurément limitées ; quatre de ces taches existent sur les deux segments suivants. Les quatre segments qui viennent à la suite sont très courts, et, comme ceux précédents, on voit sur les côtés et le long du bord postérieur, de petits poils fauves, couchés, et convergeant vers le milieu. Les flancs de tous ces segments sont hérissés de poils fauves, raides, d'inégale longueur, entremêlés de quelques autres beaucoup plus longs et un peu plus fins.

Les quatre segments qui suivent le septième et qui sont aussi très courts, portent des franges très longues et très

touffues de poils raides qui sont couchés lorsque la larve n'a rien qui l'inquiète, mais qui, pour peu que l'on provoque chez elle de l'agitation, se dressent comme la queue du paon, et forment quatre larges panaches transversaux, occupant toute la largeur du corps et donnant à la larve un aspect étrange.

Ces poils sont d'une structure très singulière : vus à la loupe ils semblent simplement en massue; examinés au microscope, ils paraissent formés d'articulations comme les tarses de certains Coléoptères; la dernière de ces articulations a la forme d'un large cône renversé; puis vient une tige grêle et cylindrique, un pédoncule supportant une sorte de chapeau allongé, fusiforme, divisé à la base en quatre lobes faiblement recourbés, et semblable, sous certains rapports, à la coiffe qui recouvre le fruit de certaines mousses.

Quel est le but de cette organisation insolite? Quel est l'usage de ces poils, tous constitués d'une manière uniforme et si bizarre dans sa régularité? Pourquoi se dressent-ils lorsqu'on touche la larve, ou que, découvrant sa retraite, on l'offusque par l'éclat de la lumière? Veut-elle, ce qui est probable, effrayer l'ennemi qu'elle redoute, ou bien ces organes sont-ils le siége de quelque sensation, de quelque fonction vitale ou conservatrice? Autant de questions qui se présentent à l'esprit, et que je livre aux recherches des naturalistes comme dignes d'intéresser la science.

Sur les côtés des segments à panache et sur toute la surface du douzième, qui est petit et arrondi, sont implantés de très longs poils fauves, flexibles et conformés comme ceux des premiers segments.

Le dessous du corps est, comme je l'ai déjà dit, d'un livide blanchâtre; mais je dois ajouter que le milieu du

ventre est un peu brunâtre; on remarque aussi, sur toute la surface inférieure, des poils ou plutôt des soies fauves, raides et comme tronquées, destinées, sans doute, à favoriser les mouvements de la larve qui, de même que celle de l'*Attagenus pellio* glisse plutôt qu'elle ne marche.

La larve du *Megatoma serra* vit sous les écorces du Chêne, où elle se nourrit, sans aucun doute, de petits insectes : j'en ai enfermé dans une boîte avec des Mouches mortes qui ont été en partie dévorées. On les rencontre parfois groupées en assez grand nombre sur un petit espace.

Lorsque le moment de la transformation est venu, la larve, après s'être retirée dans un recoin obscur et tranquille, se dépouille de sa peau et se trouve métamorphosée en une nymphe blanche, hérissée de spinules de même couleur et membraneuses. Au bout de quelques jours la peau de cette nymphe se fend le long du dos pour donner passage à l'insecte parfait.

Celui-ci est long de 4 millim., ovale, d'un brun noir luisant, pubescent et ponctué; le thorax est court, transversal et coupé postérieurement en angle sphérique bien marqué, et dont le sommet un peu émoussé repose sur l'écusson; les pattes et les antennes sont d'un testacé brunâtre; la massue de celles-ci et les cuisses sont ordinairement plus foncées.

Explication des figures de la planche IX, N° 4.

f. Larve très grossie du *Megatoma serra.*

g. Mesure de sa grandeur naturelle.

h. Antenne.

i. Forme des poils érectiles.

NOTE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU **LYGISTOPTERUS SANGUINEUS**, Dej., **LYCUS SANGUINEUS**, Fabr., **DICTYOPTERUS SANGUINEUS**, Latr.

Par M. EDOUARD PERRIS.

(**Séance du 14 Janvier** 1846.)

—

Je lis dans l'*Histoire des Insectes Coléoptères* de M. le comte de Castelnau que la larve du *Dictyopterus aurora* est linéaire, aplatie, noire, avec le dernier anneau en forme de plaque rouge, terminée par deux cornes cylindriques, comme articulées et arquées; qu'elle a six pattes et qu'elle vit sous les écorces du Chêne.

Si cette larve n'a pas été publiée, ce qui précède ne peut guère nous donner une idée de sa structure et de ses habitudes; mais, dans tous les cas, il ne peut être inopportun de faire connaître la larve du *Lygistopterus sanguineus*, insecte très voisin du précédent et qui paraît s'en rapprocher aussi beaucoup sous sa première forme. Ce que j'en dirai pourra donc servir de confirmation ou de contrôle à ce qui aurait déjà été écrit sur ce point.

La larve du *Lygistopterus sanguineus* a, pour la forme, de très grands rapports avec celle du Lampyre. Elle est longue de 12 millim., très aplatie et d'une consistance semi-cornée, ou plutôt coriacée. La tête est petite, à peu

près semi-discoïdale et noire; de chaque côté, et sur une toute petite éminence blanchâtre, s'élèvent les antennes qui ne m'ont paru composées que de deux articles, le premier très court, le second quatre fois plus long, à peine plus étroit, cylindrique ou très légèrement en massue, et surmonté d'un poil à son extrémité qui est arrondie.

La bouche présente une organisation assez insolite. Je n'ai trouvé aucune trace d'épistôme et de labre; au-dessous du chaperon qui s'avance au-dessus de la tête, on aperçoit à la loupe, lorsqu'on presse un peu la larve entre les doigts, deux crochets fauves et cornés, longs, déliés et très acérés : ces crochets sont les mandibules. Au lieu d'être insérées près des bords de la tête, leur point d'attache est commun et central, et on les dirait articulées ou du moins implantées sur une sorte de mamelon cylindrique. Ces mandibules sont remarquables par leur position et par leur forme effilée, sans aucune dentelure; elles sont susceptibles d'un très grand écartement et s'ouvrent même quelquefois en forme d'accolade. Dans ce cas, de même que lorsque la larve les referme, elles se cachent dans une sorte de portefeuille formé par le chaperon d'une part, la lèvre inférieure et les mâchoires de l'autre.

Les palpes maxillaires sont de trois articles, les labiaux de deux; les premiers sont un peu arqués en dedans, et tous les quatre dépassent un peu le bord antérieur de la tête; ils sont sub-coniques, noirâtres, avec la base des articles blanchâtre; les mâchoires, dépourvues de lobe, et la lèvre inférieure sont de cette dernière couleur.

Le corps est formé de douze segments, sans compter la tête. Le premier, le plus long de tous et le plus étroit antérieurement, est à peu près semi-ellipsoïdal; les deux suivants ont presque la forme d'un ellipsoïde transversal, et tous les autres sont trapézoïdaux, sauf le dernier qui a

un peu la forme du premier, avec cette différence qu'il est un peu plus large, plus aplati, d'une consistance plus solide et muni postérieurement de deux appendices ou crochets de même nature, d'un millimètre de longueur, émoussés, nullement articulés ou relevés, mais légèrement arqués en dedans.

Tout le dessus du corps est d'un beau noir mat, à l'exception du dernier segment, qui est d'une jolie couleur orange, avec les crochets noirs. Le dessous du corps est d'un blanc livide, avec une tache noirâtre punctiforme sur les trois premiers segments, triangulaire sur les huit suivants; le dernier est blanchâtre à la base, puis de la couleur du dessus. Sur les flancs existe un bourrelet blanchâtre dont la crête est marquée, sur chaque segment, d'une tache noire elliptique; un peu plus bas, en descendant vers le ventre, on aperçoit une autre tache linéaire. Vue en dessous, la larve paraît donc, à cause de ces taches, marquée de cinq lignes longitudinales noires, deux sur chaque flanc et une au milieu du ventre. Les deux lignes latérales se réunissent en une seule lorsque le bourrelet se contracte.

Cette larve est pourvue de six pattes noires, sauf les hanches et les trochanters qui sont blanchâtres en dehors et tachés de noir en dedans; elles sont assez longues, de quatre articles, munies de quelques poils et terminées par des crochets coniques, peu arqués et fauves. A la base inférieure du dernier segment est un mamelon charnu, rétractile, blanchâtre avec la base brune, faisant l'office de septième pied. Au centre de ce mamelon est l'anus.

Les stigmates sont au nombre de neuf paires; la première paire est située près du bord antérieur du 2e segment, et les autres au tiers du 4e segment et des suivants

jusqu'au 11ᵉ inclusivement; ils ne sont visibles que lorsqu'on regarde la larve en dessous.

La larve du *Lygistopterus sanguineus* est carnivore; elle vit sous les écorces de Chêne mort, où elle fait sa proie de larves de *Bostrichus*, de *Clytus*, etc.; c'est en effet en lui donnant, parmi de la sciure de bois, de ces larves, qu'elle suce plutôt qu'elle ne les déchire, que je suis parvenu à l'élever chez moi, et il pourrait bien se faire que ses mandibules, si longues et si déliées, fussent des suçoirs comme celles des Araignées et des larves de Fourmilions.

Je ne connais pas la nymphe; je sais seulement que la larve subit toutes ses métamorphoses aux lieux mêmes où elle a passé sa vie, car j'ai trouvé sous les écorces des *Lygistopterus* tout fraichement transformés.

Cet insecte est trop connu pour que je ne me dispense pas de le décrire.

Explication des figures de la planche IX, *N*° 5.

a. Larve très grossie du *Lygistopterus sanguineus*.
b. Mesure de sa grandeur naturelle.
c. Antenne.
d. Ensemble de la tête pour faire voir les mandibules et les palpes.
e. Patte.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

SUR QUELQUES POINTS

DE L'ENTOMOLOGIE ACTUELLE.

Par M. le Docteur ROBINEAU-DESVOIDY.

(**Séance du 26 Août** 1846.)

Qu'il me soit permis, dans l'intérêt de la science, de ramener pour quelques instants la discussion sur plusieurs sujets qui ont déjà été controversés dans le sein de la Société entomologique, et qui ont pour but *la classification* de cette immense famille que je désignai sous l'appellation générale de Myodaires, tandis que M. Macquart lui continue celle de Muscides, naguère imposée par Latreille. Cette controverse, renfermée dans les bornes des convenances, et resserrée dans un exposé simple et rapide, ne peut (c'est du moins mon opinion) qu'être utile dans l'état actuel des choses.

Certes il y a du courage, et, pour me servir d'une expression presque consacrée, il y a de l'héroïsme à oser affronter de face certaines sections de l'entomologie : on a dit que Gravenhorst avait attaqué les Ichneumonides avec les bras et les épaules d'Hercule ; enlevons à ces grands mots ce qu'ils ont d'exagéré et peut-être de ridi-

cule, il nous restera toujours la conviction de l'emploi d'une grande force pour n'avoir pas reculé devant les difficultés sans cesse renaissantes. Schoënnherr, pour rappeler encore une pompe de Fabricius (et la pompe est rare dans le style de cet auteur), est aussi un des héros de notre science.

Sans prétendre expliquer comment un homme peut dévouer son existence à l'étude d'une seule famille, en faire l'objet spécial de ses prédilections, de ses études, de son culte, nous sommes dans la nécessité d'être reconnaissants pour tant de veilles, pour une si forte et une si longue tension d'esprit, pour tant d'opiniâtreté, dépensées à la recherche d'un résultat qu'on n'est pas toujours certain d'obtenir, qui recule toujours devant la main prête à le saisir, devant la plume prête à le formuler, et qui peut vous être ravi au moment où vous croyez en être le légitime propriétaire.

Je puis et je dois appliquer ce peu de mots à l'étude des *Mouches*, de ces petits êtres biailés, *de ces petites créatures de Dieu*, comme l'écrit M. Macquart, qui chaque jour prennent une extension nouvelle, et qui menacent de devenir la famille entomologique la plus compliquée tant pour la multitude des individus et des espèces que pour la confusion des différences d'organisation qu'il nous est donné de signaler chez elles. En effet, nous trouvons dans leur étude les conditions de l'infini. Plusieurs de leurs tribus sont destinées à la destruction de la vie végétale et animale; d'autres ont reçu en propre une plante spéciale, un animal particulier pour y passer les phases de leur existence; il en résulte une immensité d'espèces s'adressant à presque toutes les créatures vivant dans l'air atmosphérique. C'est encore parmi les Mouches qu'on trouve une famille qui, semblable à celle des Ichneumo-

nides, croît et vit dans les insectes mêmes, quelques soient d'ailleurs leur classe, leur ordre, leur section et même leur genre. Devant ce résultat, il ne nous reste que l'admiration, et l'idée d'un incommensurable travail de la part de celui qui se risquera dans ce dédale de frêles animaux, paraissant presque tous identiques, et cependant différenciés entre eux par des particularités qu'il importe de bien saisir et de bien noter pour former de cette vaste étendue un cadre complet, et pour ramener cette famille aux règles et conditions ordinaires de la classification.

La classification! voilà le but nécessaire de tout effort actuel de l'entomologie. Disons mieux : c'est l'entomologie en personne dans tout ce qui concerne ses spécialités et ses généralités. Sans la classification, comment la botanique, encombrée des produits du globe, se reconnaîtrait-elle au milieu de ses richesses? Il est donné à tout le monde de la désirer, à peu de personnes de la chercher et de la soupçonner, et il y a trop souvent de l'imprudence à la rédiger et à la produire.

Je ne m'arrêtai point devant cette imprudence, lorsqu'il y a vingt ans je soumis à la section de Zoologie de l'Académie des sciences mon premier travail sur les Mouches de Linné et de Fabricius. J'étais jeune alors; les obstacles n'avaient pas pour moi la même valeur qu'aujourd'hui. Je souriais dédaigneusement au péril et à l'idée du péril. Je me le rappelle, il ne m'en coûta pas le plus petit effort pour proposer le brusque et l'entier renversement de l'édifice construit par mes devanciers. A l'âge de vingt-six ans, j'avais imprimé les innovations les plus hardies et les plus inattendues, dont quelques-unes sont maintenant propriétés reconnues et avouées de la science, quoiqu'on ait à diverses reprises essayé de les attribuer à d'autres auteurs. Mais le temps, qui a commencé à me rendre justice,

finira par me la rendre complète. Les difficultés les plus sérieuses sont franchies.

Pour en revenir aux Mouches, j'usai largement du droit de me frayer de nouveaux sentiers dans la carrière. Après avoir défini ce qu'était une *Mouche* d'après les caractères tirés des ailes, des antennes, de la trompe et surtout de l'état non adulte, je replaçai hardiment les Stomoxes dans cette section : je n'hésitai point d'y joindre les Ocyptères de Latreille et même les Myopes de Fabricius.

Enfin, pour briser net avec le passé, et pour fixer l'époque de mon travail, j'inventai le nom de MYODAIRES, désignation du vaste ensemble des races qui composent cette famille. Ce mot englobe tout Diptère susceptible d'entrer dans la définition générale de l'*être-mouche*. On le trouve d'abord assez euphonique, et convenablement approprié à toutes ces espèces si différentes entre elles sous le rapport de l'organisation et sous celui des mœurs.

Mais je me réservai la faculté de distinguer par une autre appellation directe le groupe qui devait comprendre le *Musca* primitif, le *Musca* point de départ des anciens naturalistes ; à ce groupe j'imposai le nom de MUSCIDES. Jusqu'ici nul désordre dans les progrès de la science, et la marche suivie me paraissait aussi simple que naturelle. Je dois pourtant avouer que je balançai entre le mot *Myodaires* et le mot *Muscidaires*. Le grec triompha.

J'avais donc pour moi le double droit de l'invention et de la priorité. J'avais pour moi le suffrage de la commission de l'Académie et surtout celui de son honorable rapporteur. Enfin j'avais pour moi le droit de l'impression.

Les naturalistes qui depuis près de vingt ans ont écrit sur cette matière ont feint de ne pas connaître mon ouvrage, ou bien ils ont jugé plus convenable de le regarder à peu près comme non existant : trop heureux encore

lorsque la citation de mes travaux n'était pas accompagnée d'épithètes et d'expressions à la fois malveillantes et méprisantes! Ce procédé a pu être commode sous plusieurs points de vue; mais il manqua de justice. Encore, si l'on s'en était tenu là! mais j'ai d'autres plaintes à adresser à mes confrères; j'ai d'autres griefs plus sérieux à exposer enfin devant le tribunal de mes pairs. Chaque objet aura son tour : aujourd'hui je n'ai à m'occuper que de ce qui regarde les Mouches.

J'avais aisément signalé plusieurs coupes bien distinctes parmi mes Myodaires. J'avais séparé de nombreuses races qui ne vivent que dans les insectes. A ces races j'avais donné le nom d'Entomobies, qui exprimait parfaitement, et, j'ose le dire, avec bonheur, le mode d'existence de leurs larves. Dans l'intention, bien louable sans doute, de simplifier l'étude déjà si difficile des Mouches, et de ne pas encombrer la science d'un inutile fatras de mots, on a rejeté mon appellation. Mais le fatras qu'on voulait sans doute éviter n'y perdit rien. Au mot *Entomobies*, qu'il était ridicule d'adopter puisqu'il venait de moi, on a substitué le mot de Créophiles, qui exprime tout bonnement des insectes vivant de viande et de chairs ; mot qui pourrait s'appliquer aux Calliphores et aux Sarcophages à meilleur titre qu'aux races qui vivent aux dépens de la classe des insectes.

Au nom de la justice et de la raison je viens réclamer pour mes Entomobies.

On a fait davantage; et cela, toujours pour ne pas encombrer la science d'un fatras de mots : on s'est appliqué à changer les noms que j'avais imposés aux nouveaux genres pour les remplacer aussitôt par d'autres noms!

On a encore fait mieux : on a pris mes noms de genres pour les transporter dans d'autres groupes de Myodaires,

J'avais donné le beau nom de Chrysomye à une splendide série de belles Mouches qui vivent aux Indes, au Brésil, au Méxique, au Pérou : pour ces brillantes filles du Soleil, on n'a point voulu du luxe et de la magnificence d'un nom qui scintillait d'or, d'azur, d'émeraude, de saphir et de rubis ; mais, par un heureux effort d'imagination, on a changé mon *Chrysomya* en *Chrysomius*, et on l'a bravement donné pour nom de baptème à une petite Mouche indigène que j'avais déjà baptisée d'un autre nom.

Ce n'est pas tout encore : dans mon impuissance à forger des séries de noms grecs, à l'exemple des botanistes, j'avais eu l'idée de gratifier plusieurs de mes genres de noms de naturalistes morts ou vivants. Fi donc de cette idée ! on a impitoyablement fait main-basse sur tous mes noms de naturalistes, bien entendu que cette proscription fut immédiatement suivie de la création de plusieurs noms génériques nouveaux ; et cela, toujours pour ne pas encombrer la science d'un fatras de mots. Mais, ô fragilité de la pensée humaine ! M. Macquart, dans sa dernière publication sur les Tachinaires, embrasse mes errements primitifs, et il donne à un genre une appellation de naturaliste !

Allons jusqu'au bout ; nous rirons à la fin, si nous le jugeons à propos. M. Macquart fait choix du nom d'un naturaliste que j'avais déjà choisi. Illiger fut notre héros ou plutôt notre victime réciproque. J'avais créé le genre *Illigeria*, M. Macquart créa le genre *Illigera*, mais pour désigner d'autres Mouches que les miennes.

A la rigueur, il se pourrait que M. Macquart se crût le privilége de rejeter les travaux d'autrui, et qu'il eût l'espoir d'attirer sur lui seul les regards de la science. Vaine prétention ! J'ai cessé d'être mis au ban des entomologistes, et il faut qu'on s'occupe de mes travaux !

Nulle plainte n'est sortie de ma bouche ni de ma plume au sujet d'une si étrange conduite envers moi. Je me suis contenté d'en rire.

Mais mon silence ne devait pas être éternel. Si je veux mériter l'estime de mes confrères, si je suis jaloux de ma considération, si je pense que mes travaux sont ma conquête, mon inaliénable propriété, je dois me venir en aide à moi-même, et faire un appel à l'équité de mes juges. Au sein de cette Société vous avez naguères protesté avec énergie contre les prétentions de naturalistes distingués qui se faisaient un jeu cruel de rejeter les travaux d'autres naturalistes qui avaient peu produit, vous comptez parmi vous des hommes dont une des plus précieuses qualités est de revenir sur les travaux oubliés ou négligés, et de faire rendre gorge à ceux qui ne furent que des copistes plus ou moins adroits. Quant à ce qui me concerne, votre adhésion fera cesser une manie déplorable dans l'étude des choses naturelles, et mettra fin à une sorte de scandale qui nous aigrit entre nous, et qui excite la pitié des étrangers. On aura beau dissimuler, beau dire, beau écrire, on ne parviendra jamais à faire oublier que les Myodaires ont reçu l'assentiment unanime de l'Académie des sciences, et qu'ils ont été imprimés par elle.

Mais j'ai hâte de quitter ces récriminations, ces controverses individuelles, qui sont pénibles pour celui qui les provoque, pour celui qui se trouve dans la nécessité de les faire, et pour ceux qui les écoutent ou qui les lisent. Je reviens à des discussions purement scientifiques, à celles qui devraient être seules permises entre nous, si la sagesse et la raison étaient toujours écoutées et prises pour guides.

Le débat s'élève entre les myographes d'aujourd'hui au sujet de l'extension à continuer ou du resserrement à

opérer parmi les genres de Myodaires : en deux mots, ai-je établi trop de genres parmi les Myodaires? La raison semble-t-elle exiger qu'on en supprime une bonne partie?

Telle est la question : ma réponse n'aura rien d'irritant. Je vous rappellerai toutes les études exécutées sur les Curculionides, sur les Carabiques, sur les Ichneumonides et sur plusieurs autres familles, et je vous dirai que les Myodaires, plus nombreux encore et plus diversifiés, me semblent devoir exiger un travail semblable. Le genre *Musca* suffisait pour l'époque de Linné; Fabricius le trouva déjà trop restreint; Latreille reconnut la nécessité de le constituer en une tribu spéciale, qui comprenait plusieurs genres; Fallen et Meigen mirent hardiment la main à l'œuvre, et les Mouches s'allongèrent en groupes et en genres nombreux, dont la description exigea plusieurs volumes pour les seules espèces européennes.

Je me présentai avec une extension plus grande encore, et j'enrichis ou j'appauvris l'entomologie dejà si diffilement abordable d'une foule de subdivisions nouvelles et de noms nouveaux. Les Myodaires ont déjà dix-huit ans d'existence; j'ai employé dans la solitude et loin des passions aveuglantes cette période de temps à refaire mon ouvrage; je l'ai manié et remanié de cent façons différentes; j'ai cent fois essayé d'enlever et de détruire certaines sections et certains groupes; j'ai cherché la plus grande simplicité possible. Eh bien! tous mes efforts ont eu pour dernier résultat une nouvelle extension, soit dans les groupes, soit dans les genres; et aujourd'hui même je viens vous exposer l'addition d'une tribu (celle des *Brachymerées*) parmi les Entomobies. Il serait trop long de vous faire l'exposé de mes motifs, que tout entomologiste peut d'ailleurs se figurer pour peu qu'il ait cherché à approfondir les différences d'organisation qu'on peut si-

gnaler parmi les espèces de la tribu la plus uniforme en apparence. Sans mes publications actuelles, faites sous les auspices de la Société, les réductions eussent pu paraître assez faciles, puisque je ne m'occupe que d'espèces vivant dans le climat de Paris. Ce travail pouvait être une sorte de species, de catalogue plutôt qu'un recueil de nouvelles dissertations sur des trompes, des yeux, des antennes et des ailes. Mais j'ai voulu ce travail complet autant que possible. Ai-je eu tort? ai-je eu raison? Le temps prononcera.

Pour vous prouver la nécessité d'étendre au lieu de resserrer les genres de Myodaires, je ne vous citerai que deux faits récemment arrivés à deux membres de cette Société. M. Goureau n'a pas encore précisé à quel genre il doit rapporter la Mouche parasite d'un Curculionide du *Carduus nutans*, parce qu'il n'a consulté que l'écrit de M. Macquart. M. Léon Dufour, avec toute sa sagacité et son habileté si bien constatées, ignore encore si la Mouche dont il a observé la larve, parasite de petits oiseaux, est une Phormie, ou une Calliphore, ou une Lucilie. Il n'ose affirmer que son *Lucilia dispar* soit une véritable Lucilie; en cela je pense qu'il a grandement raison et je ne puis que l'approuver.

Passons à un autre sujet de débat. J'avais englobé dans mes Entomobies toutes les Mouches que je connaissais être ou toutes celles que je soupçonnais être entomophages, à l'exception toutefois de très petites espèces que leur organisation contraint de renvoyer aux dernières tribus des Myodaires. A cette époque, M. Léon Dufour publiait que les Ocyptères à l'état de larves vivent dans les Pentatomides, et il confirmait la justesse de mes prévisions. M. Macquart, dans sa dernière publication, reconnaît qu'on peut sans inconvénient aggréger les Ocyptères à la

famille des Tachinaires ou Entomobies. Un grand pas se trouva fait.

Mais ce naturaliste émet des doutes sur la véritable place à assigner aux Gymnosomées, qui sont mes Gastrodées ; il insiste principalement sur l'ignorance des habitudes de leurs larves. Il m'est facile de lever les scrupules de M. Macquart et de l'arracher à ses incertitudes. Les Gastrodées sont aussi parasites des Hémiptères : comme les Ocyptérées, leur larve vit dans l'insecte parfait. J'ai recueilli des Gymnosomes qui venaient de sortir par un trou pratiqué au corselet de Pentatomes piqués dans une boîte. La science n'a donc plus de lumières à réclamer sous ce rapport, et, en plaçant mes Gastrodées à côté des Ocyptérées, je n'avais fait qu'obéir instinctivement à une loi que la nature avait préétablie.

Les Gastrodées ou Gymnosomées appartiennent donc d'une manière définitive à la grande famille des Entomobies.

Meigen et M. Macquart se refusent aussi à laisser leurs Myodaires ou mes Occémydes parmi les Entomobies ; ils se fondent sur l'ignorance des mœurs de leurs larves et sur la petitesse des cuillerons des insectes parfaits.

Ma réponse est que sous le rapport des antennes, de la trompe et des ailes un *Myopa* réunit toutes les conditions attribuées à la définition d'un Myodaire : il ne doit donc plus être détaché de cette famille, et on aurait tort de le placer à côté des *Conops*. Quant à la petitesse des cuillerons, c'est tout simplement un caractère qui leur est propre et qui les différencie des autres Entomobies. Il a plu à la nature d'accorder à ces insectes des habitudes peu coureuses, peu vagabondes ; elle les a condamnés à une existence presque passive : alors elle leur a refusé le développement intégral des organes du vol. Il n'y a dans ce

fait rien que de très ordinaire, et qu'on rencontre à chaque pas dans les études zoologiques. D'ailleurs que peut-on faire de ces Occémydes? Serait-ce une famille? Je pense d'autant moins qu'on puisse porter la prétention jusqu'à ce point que j'ai à faire connaître de nouveaux genres d'Entomobies, qui conduisent directement aux insectes en question.

Nul doute sur les mœurs de leurs larves : elles vivent dans les larves des Hyménoptères Mellifères solitaires, c'est-à-dire aux dépens des Andrènes et des Halictes. Je les ai prises dans les nids et au-dessus des nids de ces Apiaires; c'est même à l'aide de cette étude que je suis parvenu à découvrir plusieurs espèces que j'ai lieu de croire nouvelles, et auxquelles j'ai immédiatement imposé le nom des victimes, ainsi qu'on le verra dans la publication de la tribu des Occémydes.

Les Myopes sont donc reconnues pour Entomobies; laissons-les dans la famille où j'avais d'abord jugé convenable de les placer.

Que les Entomobies, principal objet des diverses parties de cette communication, en soient encore la fin. Ces insectes ont singulièrement attiré mon attention, et le premier j'en ai fait une famille distincte. J'ai poursuivi leur étude avec une sorte de prédilection et de persévérance qu'on ne peut guère attendre que d'un naturaliste. Il m'est démontré aujourd'hui que ces mouches vivent dans les Hyménoptères, les Lépidoptères, les Hémiptères et les Coléoptères. Je n'en connais encore aucune qui soit parasite des Névroptères ni des Orthoptères; et cependant il doit y en avoir pour ces deux ordres, ainsi que pour la classe des Aranéides. Voilà de belles découvertes à faire, et tout-à-fait dignes de nos observations et de nos recherches.

Dans mon premier ouvrage, j'avais mêlé ensemble les divers groupes de mes Entomobies, sans en tirer des conséquences pratiques d'après les mœurs et les organisations. Mon travail est maintenant plus complet. L'Entomobie offre un type d'organisation qui varie selon l'ordre des insectes dont elle est parasite. Ce tableau sera bientôt livré à la science : si je ne l'ai pas mis en avant de mes récentes publications, c'est que je considère ces mêmes publications comme un *Species* destiné à préciser les espèces parisiennes plutôt que comme une méthode de classification.

En attendant, et surtout dans un but de priorité, qu'il me soit permis d'exposer que je divise les Entomobies en quatre grandes sections :

I. Les Campophages.	Larves vivant dans les chenilles.
II. Les Carabophages.	Larves vivant dans les larves de Coléoptères.
III. Les Sphécophages.	Larves vivant dans les nids des Hyménoptères.
IV. Les Cimécophages.	Larves vivant aux dépens des Hémiptères.

Je terminerai en invitant les naturalistes à continuer leurs études sur les Myodaires. De brillantes découvertes ont eu lieu depuis la publication de mon ouvrage : on est entré dans la bonne voie. Si pour ma faible part j'ai ajouté à la facilité ou plutôt à la possibilité de l'étude de ces animaux, j'ai déjà retiré la plus douce récompense que l'amateur sincère et zélé de l'entomologie puisse ambitionner.

ENTOMOLOGIE FRANÇAISE. *Rhynchotes.*

Par M. AMYOT (Suite) (1).

(Séance du 22 Janvier 1845.)

DIVISION IV.

CORTICICOLES. *CORTICICOLÆ* (2) Am. Serv.

Cimex Linn. — De G. — *Aradus* Fabr. — Fall. — L. Duf. — Burm. — Brull. — Blanch. — Herr. Sch — Am. Serv. — *Coreus* Schell.— *Acanthia* Wolff.— *Aneurus* Curt. — Lap. — Burm. — Am. Serv. — *Piestosoma* Lap.—Am. Serv.

Cette division se distingue de la précédente par des hémiélytres ordinairement plus courtes et plus étroites que l'abdomen, à nervures ou cellules irrégulières.

Corps large, très aplati. — *Tête* offrant, en général, un rétrécissement en forme de cou derrière les yeux. — *Antennes* courtes, épaisses. — *Bec* reposant dans un canal très prononcé, mais à bords peu élevés.

Insectes vivant généralement sous les écorces, comme l'indique l'aplatissement de leur corps.

1. (3). Bec plus court que la tête.

MÉZIRE.

304. *Mezira* (3). Noire, des hémiélytres coriaces à la base, membraneuses à l'extrémité. Long. 0,008.

granulata Am. Serv. 306.

(1) Voyez : 2e série. Tome III (1845) p. 369, et Tome IV (1846) p. 73.

(2) *Cortex*, écorce, *colo*, habiterr

(3) Hébreu, זור, *zor*, dégout.

Tête à prolongement bifide entre les antennes, avec une épine divergente à la base de ces dernières; leur premier article pas plus long que le prolongement de la tête; le second au moins aussi long que le premier, et un peu plus long que le troisième; le quatrième court, ovalaire; prothorax en carré transversal, un peu rétréci en avant, avec une impression transverse au milieu et une échancrure de chaque côté à l'extrémité de ce sillon transverse; les angles antérieurs arrondis et légèrement denticulés; hémiélytres notablement plus étroites et plus courtes que l'abdomen, leur base un peu dilatée et dépassant la ligne abdominale de chaque côté; la membrane à cellules irrégulières; abdomen ovalaire, ses côtés non distinctement denticulés; pattes courtes; tarses de deux articles apparents, le premier très court. ♂♀.

Midi de la France.

ANÈVRE.

305. *Aneurus* (1). Brun ferrugineux, les hémiélytres entièrement membraneuses. Long. 0,004-5.

lævis Fabr. R. 119. 12. — Fall. 140. 10. — Curt. pl. 86. — Lap. 54. pl. 54. 2 (antenne). — Burm. 253. 1. — Brull. 335. — Blanch. 111. 1. — Am. Serv. 307.

Tête transversale, presque carrée, avec un prolongement entre les antennes; les deux premiers articles de ces dernières courts, ovalaires, moniliformes; le troisième un peu plus long que le second; le quatrième cylindrique, plus long que le précédent; prothorax transversal, en trapèze; écusson assez grand, semilunaire; hémiélytres d'une nature homogène sans trace de nervures, si ce n'est à la base seulement; ailes inférieures seulement rudimentaires; une pièce conoïde à l'extrémité de l'abdomen

(2) *a* privatif, *νεῦρον*, nervure.

dans le mâle ; pattes courtes, assez fortes, les cuisses légèrement renflées, fusiformes. ♂♀.

Midi de la France ; Afrique.

2. (1). Bec fin, notablement plus long que la tête.

Corps ovalaire, très rugueux. — *Tête* se prolongeant en pointe mousse entre les antennes. — *Yeux* petits, globuleux, très saillants, presque pédonculés. — *Antennes* ayant une notable et forte épine divergente en forme d'apophyse à leur base, au côté externe ; le premier article très court, inséré au côté interne de l'apophyse par un pédicule très fin presque imperceptible (1) ; les deux derniers courts, à peu près égaux entre eux, aussi insérés par un pédicule très fin ; tous les articles cylindriques (2). — *Bec* atteignant l'insertion des pattes antérieures. — *Prothorax* dilaté latéralement, son bord postérieur assez profondément échancré, ses côtés denticulés, avec des lignes longitudinales élevées sur le prédorsum. — *Ecusson* en triangle allongé. — *Hémiélytres* en ovale allongé, arrondies au bout, avec une notable dilatation arquée et dépassant la ligne de l'abdomen à la base ; ordinairement plus courtes que ce dernier dans les femelles, à peu près

(1) M. L. Dufour (A. Fr. 1844. 448) dit que ce mode d'insertion est évidemment favorable au jeu de l'article basilaire, et que, par suite, il facilite les mouvements qui servent la fonction tactile de l'antenne ; il ajoute que ces mouvements sont aussi puissamment secondés par l'insertion excentrique et pédiculée du second article au premier, ainsi que par l'atténuation des deux suivants.

(2) M. Spinola (159) donne cinq articles aux antennes, le dernier finissant en pointe, très petit, presque avorté, tantôt aussi large à sa base que le quatrième et se confondant avec lui, tantôt plus étroit, même à sa base. M. L. Dufour a confirmé cette observation (A. Fr. 1844. 448) en ajoutant qu'il n'existe aucun vestige de cette espèce de cinquième article rudimentaire dans l'*Aneurus* ; il pense que ce petit article doit, par sa contecture villeuse, être rendu propre à une action préhensive qui se combine avec celle des crochets des tarses.

aussi longues que lui dans les mâles ; la membrane grande, avec quatre nervures longitudinales irrégulières et courbées ; les ailes inférieures assez grandes, mais beaucoup plus courtes que les hémiélytres. — *Abdomen* très aplati et dilaté de chaque côté, le ventre offrant une rainure longitudinale médiane partant de la base et qui se continue avec le canal sternal (1). — *Pattes* courtes, assez fortes, à peu près d'égale longueur, les cuisses à peine renflées ; tarses de deux articles apparents seulement, le premier très court (2).

3. (4). Second article des antennes plus long que les deux suivants ensemble.

Prothorax presque cordiforme, s'arrondissant vers les angles postérieurs, avec six lignes longitudinales élevées sur son disque et crénelé ou denticulé à ses bords latéraux.

ARADE.

306. *Aradus* (3). Roux ferrugineux tacheté de brun, le second article des antennes grêle, très allongé. Long. 0,008-10.

betulæ Linn. 718. 18. — De G. 305. 36. pl. 15. f. 16, 17. — Fabr. R. 119. 11. — Fall. 136. 3. — Burm. 255. 1. — Brull. 335. — Blanch. 111. 1. — Herr. Sch. V. 89. pl. 175. f 537. — Am. Serv. 308. — *ellipticus* L. Duf. A. Fr. 1844. 53. pl. 10 f. 5-6.

Corps en ovale pointu postérieurement dans la femelle, arrondi en une double foliole dans le mâle ; le prolonge-

(1) M. L. Dufour dit que cette rainure semble avoir pour but, pendant la vie de l'animal, de se prêter à une augmentation de la cavité abdominale, soit lorsqu'il est rempli par les aliments, soit à l'époque de la gestation de la femelle ou d'une turgescence séminale du mâle.

(2) M. de Laporte de Castelnau (53) dit que les tarses sont de trois articles, le premier très petit; mais M. L. Dufour déclare positivement qu'il n'a trouvé que des tarses biarticulés.

(3) Nom d'une ancienne ville de Syrie.

ment de la tête entre les antennes plus long et plus épais que dans l'espèce suivante; la base des hémiélytres pâle ainsi que la dilatation latérale du prédorsum; les bords de l'abdomen tachetés de brun et de jaunâtre sale ; pattes brunes, tachetées de jaunâtre ; second article des antennes du double plus long que les deux suivants ensemble et d'un brun ferrugineux, le troisième blanc avec sa base brune, le quatrième noir. ♂♀.

Commun dans toute la France, sous les vieilles écorces.

LEUCOTOME.

307. *Leucotomus* (1). Semblable au précédent; mais le second article des antennes plus épais et moins long proportionnellement; le troisième blanc à son extrémité. Long. 0,006-10.

annulicornis Fabr. R. 118. 7. — Burm. 256. 3. — *corticalis* Curt. pl. 230.

Le prolongement de la tête entre les antennes moins gros et plus court; l'abdomen arrondi dans la femelle comme dans le mâle. ♂♀.

Midi de la France.

Le troisième article des antennes est quelquefois d'un ferrugineux uniforme.

MÉZAGUE.

308. *Mezagus* (2). Noir assez foncé uniforme, le second article des antennes plus grêle à la base qu'à l'extrémité, les côtés du prothorax non distinctement denticulés. Long. 0,007.

corticalis Linn. 718. 17. — Fabr. R. 119. 9. — Wolff. 87. pl. 9. f. 81. — Burm. 256. 2. — Herr. Sch. V. 90. pl. 175. f. 538.

(1) Λευκὸς, blanc, τομὴ, article.

(2) Hébreu, זג, *zag*, écorce.

Hémiélytres amples, aussi larges et aussi longues que l'abdomen ; du reste, semblable aux précédents. ♀.

Midi de la France.

4. (3). Second article des antennes moins long que les deux suivants ensemble (1).

5. (6). Côtés du prothorax denticulés.

ZOOPHLÉE +.

309. *Zoophlœus* (2). Brun ferrugineux ; le prothorax presque en carré transversal, ses bords antérieurs seulement denticulés. Long. 0,012.

dilatatus L. Duf. A. Fr. 1844. 452. pl. 10. f. 1-4.

Le prolongement de la tête entre les antennes moins long que dans l'Arade ; le second article des antennes à peine d'un quart ou d'un tiers plus long que le troisième ; quatre arrêtes longitudinales seulement sur le disque prédorsal ; l'écusson sensiblement plus long que dans les autres espèces, avec les bords relevés et une carène médiane qui n'atteint pas son extrémité ; creusé en gouttière dans ses deux tiers postérieurs ; abdomen large et arrondi ; hémiélytres roussâtres, mouchetées de noir ; pattes et antennes rousses.

Sous l'écorce du sapin, dans les Pyrénées.

PIESTOSOME.

310. *Piestosoma* (3). Brun ferrugineux ; le prothorax cordiforme, crénelé latéralement, comme dans les précédents ; ses bords latéraux antérieurs et la base des hémiélytres blanchâtres. Long. 0,004-5.

(1) M. de Laporte de Castelnau (53) attribue ici cinq articles aux antennes, comme a fait M. Spinola pour le groupe précédent, disant que le quatrième enveloppe le dernier.

(2) Ζωὸς, vivant, φλαιὸς, écorce.

(3) Πιεστὸς, déprimé, σῶμα, corps.

depressus Fabr. R. 119. 10. — Wolff. 129. pl. 13. f. 123. — Fall. 138. 7. — Burm. 256. 5. — Brull. 336.—Blanch. 111. 2.—Herr. Sch. V. 93. pl. 176. f. 542. — Am. Serv. 309. — *spiniger* Schell. pl. 5. f. 2. — La Punaise léviatan. Geoffr. 439. 9.

La base de la membrane des hémiélytres avec des linéoles sur les nervures, blanchâtres; le ventre rougeâtre, avec son disque et son extrémité bruns; pattes pâles annelées de brun. Tous les autres caractères sont ceux du groupe précédent ♂.

Paris; notamment sous l'écorce du chêne.

6. (5). Côtés du prothorax non denticulés.

MÉLAMPIESTE +.

311. *Melampiestus* (1). Brunâtre uniforme. Long. 0,0035.

cinnamomeus Panz.? 100. 20. — *Perrisi* L. Duf. A. Fr. 1845. 225. pl. 3. III.

La forme oblongue; les hémiélytres aussi longues que l'abdomen, la corie très effilée en arrière, avec trois ou quatre mouchetures noirâtres sur la membrane.

Mont-de-Marsan.

M. Lucas en a rapporté une autre espèce d'Alger. — *Lucasocles* (2). Noir, les trois derniers articles des antennes blancs; les côtés de l'abdomen offrant un point blanc à chaque segment. Long. 0,004.

DIVISION V.

LECTICOLES. *LECTICOLÆ.* (3) Am. Serv.

Cimex Linn. — Geoffr. — Latr. — Le P. Serv. — Curt. — Blanch. — *Acanthia* Fabr. — Schell.— Wolff. — Burm. — Am. Serv.

(1) Μέλας, noir, πιεστὸς, déprimé.

(2) Lucas, Κλείω, célébrer.

(3) *Lectus*, lit, *colo*, habiter.

Cette division, qui ne contient qu'une seule espèce, se distingue de toutes les précédentes par des antennes fines, les deux derniers articles sétiformes.

PUNAISE.

312. *Cimex* (1). Aptère, le corps ferrugineux, en ovale large et arrondi postérieurement, très aplati. Long. 0,005.

lectularius Linn. 715. 1. — De G. 296. pl. 17. f. 9-15. — Fabr. R. 112. 1. — Schell. pl. 6. f. 1. — Wolff. 127. pl. 13. f. 121. — Fall. 141. 1. — Latr. — G. III. 137. 1. — Le P. Serv. 241. 1. pl. 122. f. 1-3. — Curt. pl. 569. — Hahn. III. 17. pl. 79. f. 242. — Burm. 253. — Blanch. 110. pl. 3. f 1. — Am. Serv. 313. — La Punaise des lits. Geoffr. 434. 1. — Stoll. 76. pl. 19. f. 131.

Surface du corps finement ponctuée et velue, les contours ciliés; tête arrondie, avec un petit prolongement transversal entre les antennes, sans cou derrière les yeux; ceux-ci ronds, très saillants, presque pédonculés; ocelles non apparents; antennes assez longues, très mobiles et velues; le premier article très court, noduleux; le second le plus grand de tous, cylindrique; les deux suivants à peu près d'égale longueur entre eux; bec ne dépassant pas l'insertion des pattes antérieures, de trois articles à peu près d'égale longueur et articulés entre eux de manière à pouvoir agir de dehors en dedans et de dedans en dehors, s'appliquant dans un léger sillon pratiqué sous la gorge; prothorax transversal, plus large que la tête, ses

(1) Nous avons expliqué (Am. Serv. 313) comment, dans la méthode linnéenne, le nom générique de *Cimex* ne pouvait appartenir à cette espèce; mais les raisons qui nous avaient conduits à ce résultat n'existent plus dans la méthode mononymique. Il ne s'agit plus ici du nom générique le plus ancien donné depuis Linné, mais du nom le plus vulgaire, le plus populaire donné à cet insecte bien longtemps même avant ce grand naturaliste.

bords latéraux arqués, le bord antérieur profondément échancré pour recevoir la tête, les angles antérieurs formant des espèces d'ailerons, le bord postérieur coupé droit; écusson assez large, en triangle très obtus; métathorax très développé en dessus, échancré profondément en avant pour recevoir l'écusson, avec un sillon longitudinal en arrière de la pointe de ce dernier; des moignons d'hémiélytres, en forme de petites écailles ovalaires, s'étendant sur le premier segment abdominal en dessus; abdomen circulaire, beaucoup plus large que le thorax, composé de sept segments, non compris la pièce anale qui le termine; pattes assez courtes, fortes, velues, les postérieures un peu plus longues que les autres; cuisses épaissies, fusiformes, mais légèrement comprimées; tarses assez longs, de deux articles apparents, le premier court, le second très long, courbé et muni de deux crochets.

Quoique cet insecte soit des plus communs et que l'homme civilisé passe, pour ainsi dire, sa vie avec lui, son histoire naturelle est restée jusqu'à présent presque entièrement ignorée. A l'exception de quelques observations incomplètes rapportées par De Geer et de celles de M. L Dufour sur la forme des œufs, on ne trouve rien ou presque rien dans les auteurs à son sujet; celles que nous avons faites personnellement pendant le cours d'une année, d'octobre 1845 à octobre 1846, nous ont fourni les détails suivants :

Les mues de la Punaise sont au nombre de quatre; la première a lieu, dans l'état ordinaire de la température du printemps ou de l'automne, environ de vingt-cinq à trente jours après la naissance; mais dans les grandes chaleurs du mois d'août, nous l'avons vu s'opérer huit jours ou même seulement cinq jours après elle. Les autres mues se suivent à peu près à la même distance de l'une à l'autre,

variant aussi selon le degré de la température. L'insecte qui, au sortir de l'œuf, a 1 millimètre de longueur, en a 2 ou 3 lorsqu'il arrive à l'instant de la première mue; il en a 3 ou 4 avant la seconde mue, 4 ou 5 avant la troisième, et enfin 5 ou 6 à la quatrième. C'est après cette dernière mue qu'il se montre à l'état de nymphe, avec des moignons d'hémiélytres. Nous supposons que les Hémiptères ont, en général, cinq mues avant d'arriver à l'état parfait, et nous sommes même portés à étendre cette règle à tous les insectes à demi métamorphose, comme les Orthoptères; c'est du moins le nombre que nous avons constamment observé dans la série très restreinte, il est vrai, de nos expériences. Mais la Punaise ne parvenant point à l'état parfait, puisqu'elle n'acquiert pas d'hémiélytres et reste toujours pour nous à l'état de nymphe, il en résulte qu'elle ne doit avoir que quatre mues, celle qui précède et amène l'état parfait, devant naturellement manquer.

La mue s'opère de la même manière que pour tous les autres insectes à demi-métamorphose : la peau se fend sur le dos, la tête sort d'abord, puis les pattes se tirent du fourreau qui les renferme; peu de temps suffit à cela c'est une espèce de changement à vue, où il semble que l'insecte soit déshabillé par une main invisible; la peau s'écarte comme d'elle-même pour le laisser sortir. Il est lourd et comme malade quelque temps avant la mue; il reste à la même place pendant qu'elle s'opère; au sortir de la peau, il est d'une blancheur de neige ou blafarde selon les individus, il est faible et marche lentement; mais bientôt sa vivacité revient et la couleur prend une teinte ferrugineuse qui se rembrunit de plus en plus les jours suivants.

La Punaise est un insecte nocturne qui se cache dans

le jour et ne se met en mouvement que la nuit pour chercher sa nourriture ; elle se remplit du sang humain qu'elle va sucer pendant que l'on est endormi. Sa piqure produit sur la peau une petite enflure. Le sang dont elle se remplit lui donne, surtout quand elle est jeune et avant la première mue, une couleur d'un rouge vif qui se rembrunit au bout de quelques heures et finit par passer au noir, à mesure qu'il se digère. Le ventre, enflé d'abord comme un cylindre par la présence du sang, s'applatit ; ses bords blanchissent et le disque noir qu'il présente alors, diminuant peu à peu avec le temps, finit par se réduire de manière à ne plus former qu'un point noir à l'extrémité de l'abdomen. La digestion parait n'être terminée qu'après cinq à six semaines au moins ; le ventre devient alors entièrement plat, et c'est alors seulement que l'insecte cherche à reprendre de la nourriture.

De Geer dit qu'il suppose que la Punaise n'a pas que le sang humain pour nourriture, donnant pour raison qu'elle ne peut pas toujours s'en rassasier. Il ajoute qu'il en a vu des individus s'entretuer et se sucer les uns les autres, les plus faibles ou les plus jeunes devenant la proie des plus forts. Nous croyons que ces observations sont erronées ; les expériences réitérées que nous avons faites, ne nous ont rien montré de semblable. Nous en avons mis de tout âge et de toute grandeur réunis dans un vase, les uns qui n'avaient pas mangé depuis six semaines et dont le ventre était aussi plat que possible, quoique de la plus grande vivacité, les autres remplis de sang, et nous ne les avons jamais vus s'attaquer entre eux comme nous l'avons observé pour certaines autres espèces carnassières, tels que les Gerris. Nous avons cherché de même à leur présenter de la viande fraiche sanglante, sans qu'ils

y aient touché; nous avons mis devant eux des gouttes de sang humain, sans qu'ils en aient approché leur bec; quelques-uns se sont même engagés sur les gouttes et y sont restés collés par les pattes, sans nous montrer la moindre disposition à en profiter. Nous croyons pouvoir en conclure que la Punaise ne se nourrit que de sang humain, et de celui-là même seulement qu'elle peut tirer du corps de l'homme vivant. Les autres insectes parasites de l'homme nous en donnent l'exemple, tels que les Poux, qui abandonnent son cadavre dès que l'homme est mort. Delà tendrait à se vérifier l'opinion qu'on trouve énoncée dans Perty (*Del. an.* 30), qui, après avoir dit que Azzara, célèbre naturaliste et voyageur espagnol, a fait remarquer que cet insecte n'infeste pas les hommes à l'état sauvage, mais seulement lorsqu'ils sont réunis dans des habitations à la manière européenne, ajoute : « C'est pourquoi Azzara pense que les Punaises n'ont été créées que longtemps après les hommes, et lorsqu'ils étaient déjà constitués en république. »

La Punaise rejette par l'anus une liqueur noire, gluante, absolument sans odeur, et qui se fige promptement, la seule dont De Geer ait parlé; mais elle en évacue aussi une autre toute blanche de la même nature, dont il n'a pas fait mention. Ces évacuations s'opèrent subitement; elles sont plus ou moins abondantes, et sans doute le résultat de la digestion. Les petites Punaises qui passent sur cette matière par hasard, y restent collées sans pouvoir s'en détacher.

Dès que les froids de l'hiver commencent à se faire sentir, la Punaise s'engourdit et son accroissement est suspendu jusqu'au retour du printemps, pendant trois ou quatre mois environ. Cet engourdissement la saisit, soit qu'elle n'ait pas encore passé la première mue, soit qu'elle ait

atteint déjà l'état de nymphe. C'est pourquoi on en voit paraître des individus de tout âge et de toute grandeur, lorsqu'ils recommencent à se mettre en mouvement pour chercher leur nourriture, dans les premiers jours du mois de mars.

La ponte des femelles a lieu sans distinction à toutes les époques de l'année où l'état de la température peut les tenir en mouvement. Elle s'opère de sept à huit jours après l'accouplement dans les grandes chaleurs de l'été. Du moins, les femelles que nous avons observées sont restées pendant ce temps sans pondre, après avoir été prises et séparées de tout contact avec d'autres individus.

Quelques femelles nous ont donné seulement de quatre à cinq œufs; d'autres en ont pondu huit: une en a pondu jusqu'à quatorze. Elles déposent leurs œufs çà et là sur la place, sans symétrie, n'importe à quelle heure, soit du jour, soit de la nuit. L'œuf est très gros, relativement à la grosseur de la mère; il a un millimètre de longueur et à peu près un demi millimètre de largeur. Elles pondent ces œufs à quelques heures ou même à une journée d'intervalle l'un à l'autre; elles ne paraissent pas plus grosses avant d'avoir pondu qu'après; il faut que l'œuf grossisse très vite dans l'ovaire pour qu'on ait ce résultat. Nous avons vu des femelles faire leur ponte, soit quand elles étaient pleines du sang qu'elles venaient de sucer, soit quand l'aplatissement complet de leur abdomen annonçait qu'elles n'avaient pas mangé depuis longtemps.

En général, toutes les femelles que nous avons observées sont mortes de quatre à huit jours après avoir terminé leur ponte, n'ayant pas encore digéré le sang qui les remplissait, ce qui prouvait qu'elles ne mourraient pas de faim. Beaucoup d'autres insectes donnent cet

exemple de femelles qui ne vivent à peu près que le temps nécessaire pour déposer leurs œufs.

Il nous a été impossible, du reste, de surprendre les deux sexes en état d'accouplement. Le mâle sert-il à féconder plusieurs femelles? Meurt-il aussi peu de temps après l'accouplement? C'est ce que nous n'avons pu découvrir. Nous n'avons pas même pu parvenir à distinguer par des signes quelconques le mâle de la femelle; l'extrémité de l'abdomen en-dessous ne nous a point présenté de différence dans les nombreux individus que nous avons observés, et ceux, qu'au premier abord nous avions pris pour des mâles à cause de certaine disposition de l'abdomen, nous ont ensuite donné des œufs.

L'œuf a la forme d'un cylindre légèrement courbé en arc, un peu plus gros d'un bout que de l'autre; sa couleur est d'un gris de perle uniforme; sa surface couverte de petits poils ras, courts. M. L. Dufour (R. 216) a supposé que les aspérités piliformes qu'ils présentent, étaient destinées à favoriser l'adhérence des œufs contre les corps et les tissus où ils étaient déposés; mais nous avons remarqué que cette adhérence résulte seulement de la matière gluante que la femelle rejette par l'anus, et qui sert à coller les œufs à la place où ils ont été pondus; à défaut de cette matière, nous les avons toujours vus non adhérents.

L'opercule, destiné à s'ouvrir pour donner passage à la larve, est fixé au bout le plus petit de l'œuf. Cette extrémité présente, autour de l'ouverture que ferme l'opercule, un petit rebord semblable à celui d'une marmite, et l'opercule, un peu bombé au milieu comme une calotte, ressemble, quand il est fermé, à un mamelon qu'environne ce rebord élevé à l'entour. Il s'ouvre par un gond unique fixé dans le rebord lui-même, qui s'in-

ciline et s'abaisse en cet endroit, du côté de la courbure externe de l'arc formé par le cylindre.

L'éclosion a lieu douze jours au plus après la ponte; du moins c'est le plus long terme que nous ayons observé; dans les grandes chaleurs, nous avons vu des œufs éclore cinq jours seulement après avoir été pondus; le terme le plus ordinaire nous a paru être de sept à huit jours.

La larve sort, la tête la première, en poussant l'opercule pour le forcer à s'ouvrir et s'aidant d'un léger mouvement du bec et des pattes pour se tirer de l'œuf, à peu près comme fait le ramonneur pour monter dans une cheminée. Le bec et les pattes, réunis en faisceau, serrés contre la poitrine, sortent les derniers de l'œuf; le bout de l'abdomen sort avant eux. Quand la larve est sortie, l'opercule se referme quelquefois sur l'ouverture, qui est assez notamment moins grande que la capacité du cylindre. Le fœtus, par conséquent, ne remplit pas toute la capacité de l'œuf un peu avant sa sortie; et l'on remarque, en effet, quelquefois une dépression à la surface des œufs avant leur éclosion. On observe aussi alors un petit point rouge de chaque côté de l'ouverture; ce sont les yeux de l'insecte qui se font voir à travers la coque transparente de l'œuf.

La larve, en sortant, a la grandeur de l'œuf lui-même, c'est-à-dire un millimètre : elle est blanche comme la neige ou d'un jaune blanchâtre, selon les individus; les yeux seulement tranchent sur sa couleur blafarde comme deux points d'un rouge ferrugineux vif; l'abdomen, de forme arrondie, présente un point brunâtre à l'extrémité. A peine est-elle sortie de l'œuf, qu'elle fait avec dextérité un saut pour se retourner, puis se met à courir avec une vivacité égale à celle des plus alertes; nous en avons vu agir de cette manière deux minutes à peine après leur

sortie; l'insecte peut ainsi pourvoir aussitôt à sa nourriture.

Le plus longtemps que nous ayons tenu une Punaise sans qu'elle prit de nourriture, a été de deux mois, du 9 mai au 11 juillet; elle était pleine de sang et enflée comme un cylindre quand nous l'avons recueillie; son ventre s'était aplati, et ne présentait plus qu'un point discoïdal noir à son extrémité lorsquelle est morte. Elle était passée dans cet intervalle, par la quatrième mue, qui eût lieu un mois avant sa mort, de l'état de larve à celui de nymphe. Quant aux petites larves sorties des œufs, quelques-unes sont mortes quinze jours après l'éclosion; mais les dernières ont vécu sans manger pendant six semaines, du 3 août au 17 septembre. Les Punaises ainsi tenues sans nourriture dans des vases de verre, sont aussi vives sur la fin de leur existence que dans les premiers moments où on les prend; elles ne paraissent s'affaiblir qu'un jour ou même peu d'heures avant de mourir. Les expériences réitérées que nous avons faites à ce sujet ne nous permettent donc pas de croire que, pendant l'été, une Punaise puisse vivre beaucoup au-delà de deux mois sans aliment. Il en résulte alors qu'il suffirait de tenir un appartement inhabité pendant environ trois mois dans cette saison pour le délivrer complètement de celles qni peuvent s'y trouver; mais ces insectes, qui marchent très bien, peuvent aller au loin chercher leur nourriture; un instinct particulier les conduit sûrement là où elles peuvent en trouver; et, guidées par les émanations ou l'approche du corps humain, elles se dirigent vers lui en montant sur le lit ou en s'y laissant tomber du haut du plafond. Nous avons remarqué qu'elles font, dans certains cas, un petit saut qui est en hauteur plutôt qu'en largeur, et qui sert à les détacher du sol.

En général, les odeurs fortes éloignent cet insecte, telles que celles de la térébenthine, du soufre ou de l'ail; on nétoye ordinairement pour s'en délivrer les couchettes et les murailles qui en sont infectées, en les passant à la chaux ou à la peinture; on y parvient aussi en faisant brûler du soufre, par exemple, dans les lieux bien fermés pendant au moins vingt-quatre heures. Cependant les odeurs fortes, par elles-mêmes, ne le font point mourir, comme on peut en acquérir la preuve en le mettant sur une feuille de papier trempée de térébenthine ou dans un vase infecté de soufre.

Le Réduve est l'ennemi de la Punaise qu'il poursuit et tue pour en faire sa proie; il est de même de l'Araignée. Fallèn dit, en parlant d'un autre insecte, le Picromère, qu'en ayant mis cinq ou six dans une chambre, et les y ayant tenus pendant quelques semaines, toutes les Punaises qui s'y trouvaient furent tuées; mais c'est peut-être qu'elles y moururent de faim.

Quelques auteurs ont prétendu que cet insecte avait été importé d'Amérique en Europe après la découverte du Nouveau-Monde; mais il paraît évidemment avoir été indiqué par Aristote (*Hist. des Anim.* liv. V. ch. XXX), dans ce passage où il est dit : « Parmi les insectes, ceux qui ne sont pas carnivores, mais qui vivent des humeurs de la chair vivante, comme les Poux, les Puces, les Punaises (κόρεις) etc. » Pline et Dioscoride en font aussi mention. Il paraît toutefois qu'il n'a été introduit que récemment en Angleterre, car Mouffet (*Insect. minim. théatr.* 174) dit que deux dames nobles ayant été piquées la nuit par deux de ces insectes, firent appeler leur médecin avec effroi pour savoir ce qu'étaient ces petits animaux. Fallèn dit qu'ils sont encore inconnus dans certaines contrées septentrionales de l'Europe. Quelques

auteurs leur attribuent les Indes-Orientales pour patrie, prétendant qu'ils y acquierent un développement complet du système alaire, phénomène qui se manifesterait même quelquefois, suivant eux, en Europe. On rapporte, dit Fallèn, que les individus ailés volent pendant la nuit. Toutefois, nous ne voyons aucun auteur qui atteste avoir vu le fait par lui-même.

Nous terminerons, quant à nous, par une dernière observation que nous avons faite à leur sujet.

Par une nuit très chaude, ayant pris et jeté dans un vase un assez grand nombre d'individus, nous avons entendu distinctement, à quatre reprises différentes au moins, partir du milieu d'eux un bruit semblable à celui que ferait de l'air lancé par une petite fusée, et qui s'affaiblissait de plus en plus à chaque reprise. Nous n'avons pu l'expliquer autrement qu'en supposant qu'il était produit par le fluide qu'une des Punaises effrayée lançait par ses stigmates odorifiques.

TRIBU CINQUIÈME.

NUDIROSTRES. *NUDIROSTRI* (1) Am. Serv.

Cette tribu se distingue des précédentes par un bec libre, entièrement dégagé, ordinairement courbé en arc, de trois articles au plus (fig. 39 *a*). Les antennes sont généralement de quatre articles, avec de petits articles rudimentaires entre eux.

Les insectes de cette tribu se nourrissent en général de sucs animaux, en faisant la chasse à d'autres insectes. Ils sont pourvus, à cet effet, de pattes antérieures propres à saisir une proie ; les cuisses antérieures, ordinairement épaissies, présentent en dessous une rainure longitudi-

(1) *Nudus*, nud, libre, *rostrum*, bec.

nale destinée à recevoir la jambe, qui est garnie, au côté interne, de fines dents ou d'une espèce de brosse, destinées à retenir ce qu'elle presse contre la cuisse. Ces insectes se trouvent dans les bois ou dans l'intérieur des habitations, quelques uns se cachant le jour et cherchant leur nourriture pendant la nuit. Ils marchent en général lentement et difficilement.

Cette tribu se divise en Articulipennes, Tecticolles, Nudicolles, Longicoxes et Stagnigrades.

DIVISION I.

ARTICULIPENNES. *ARTICULIPENNES* (1.)

Cimex Linn. — De G. — *Lygæus* Fabr. — *Salda* Fabr. — *Anthocoris* Fall. — Burm. — Am. Serv. — *Rhinarius* Hahn. — *Xylocoris* L. Duf. — Spin. — Am. Serv.

Cette division se distingue de toutes les autres par des hémiélytres dont la corie offre une articulation qui forme à son extrémité une sorte d'appendice (fig. 43 *a a*), comme dans les Bicellules, mais la membrane n'ayant qu'une seule nervure longitudinale arquée, près du bord externe, et ne présentant pas la double cellule qu'on voit dans ces derniers insectes.

1. (2). Les deux derniers articles des antennes épaissis, au moins dans les mâles.

Tête petite, avec un prolongement mousse entre les antennes. — *Antennes* ayant le second article le plus long, les deux suivans d'égale longueur. — *Bec* atteignant le milieu du sternum, le pénultième article très long, le dernier de moitié plus court que lui, le premier court, confondu avec un autre article basilaire, seule-

(1) *Articulus*, article, *pennis*, aile.

ment rudimentaire et annuliforme. — *Prothorax* trapézoïdal, à angles mousses, non saillans.

Ordinairement dans les bois, sur les écorces des arbres.

ANTHOCORE (fig. 43).

312. *Anthocoris* (1). Noir-luisante, les hémiélytres pâles avec une bande transverse au milieu de la corie et son extrémité, brunes. Long. 0,004.

sylvestris Linn. 731. 111 (d'après Panz) — Panz. 92. 21. — Hahn. I. 105. pl. 17. f. 56. — *nemorum* Linn. 729. 91. — Fall. 66. 1. — Burm. 288. 1. — Am. Serv. 263. — *fasciatus* Fabr. R. 240. 187.

Membrane des hémiélytres blanche, avec une grande tache enfumée, en triangle irrégulier, qui en occupe toute l'extrèmité; antennes pâles, le premier article, l'extrémité des second et troisième, et le dernier, noirs; pattes pâles, l'extrémité des cuisses postérieures brune. ♀.

Commune dans toute la France, notamment aux environs de Paris.

HYLOPHILE.

313. *Hylophila* (2) Très voisine de la précédente, mais les antennes plus courtes et plus épaissies, la bande transverse du milieu de la corie presque nulle, et la tache de l'extrémité plus foncée. Long. 0,004.

nemoralis Fabr. R. 116. 15. — Fall. 67. 2. — Burm. 289. 2. — *gallorum ulmi* De G. 279. 23. — *pratensis* Hahn. I. 107. pl. 17. f. 57.

Second et troisième articles des antennes, bruns, leur base seulement pâle; prothorax plus rétréci antérieu-

(1) Ἄνθος, fleur, κόρις, punaise.
(2) Ὕλη, forêt, φίλος, ami.

rement que dans l'espèce précédente, et le sillon prédorsal transverse plus prononcé; membrane blanche, son extrémité et trois petites taches au-dessus, brunes.

Mêmes lieux que la précédente.

NICNAHIE +.

314. *Nicnahia* (1). Semblable à l'Anthocore, mais plus petite, et les angles postérieurs du prothorax d'un brun-rougeâtre. Long. 0,002.

austriaca Fabr. R. 239. 181. — Hahn. I. 108. pl. 17. f. 58.

La teinte des hémiélytres rougeâtre au lieu d'être pâle comme dans l'Anthocore, et la membrane noire avec des taches blanches à la base.

Autriche, Allemagne.

EXORHINE.

315. *Exorhinus* (2). Noir, la corie des hémiélytres pâle, l'extrémité de l'appendice brun; toutes les jambes pâles. Long. 0,002.

minutus Linn. 723. 61. — Hahn. I. 111. pl. 17. f. 60. — *fruticum* Fall. 68. 4. — *cursitans* Burm. 289. 3.

La membrane transparente, légèrement enfumée; toutes les cuisses renflées, noires au milieu; le premier et le dernier article des antennes, bruns, celui-ci en palette allongée, dans la femelle surtout, aussi long que le troisième; les deux intermédiaires, ou le second, du moins, pâles; le troisième un peu plus court que le second, en cylindre grêle. ♂♀.

Paris, dans les champs, avec les précédens.

(1) Hébreu, כנע, *canah*, diminuer.

(2) Ἔξω, en avant, ῥὶν, nez

DIPYXIDE.

316. *Dipyxidium* (1). Noir-luisant, la corie des hémiélytres palissante, l'appendice noir. Long. 0,0015.

exile Fall. 68. 5.

Prothorax assez rétréci antérieurement, avec un sillon prédorsal transverse très prononcé au milieu; membrane transparente, enfumée, sa base plus pâle; pattes noires, avec les genoux et les jambes antérieures seulement, pâles; antennes noires, leurs deux derniers articles notablement aplatis en palette dans le mâle, cylindriques dans la femelle. ♂♀.

Paris, dans les champs, notamment dans les têtes de chardon.

SCOTEMBRÈQUE.

317. *Scotembrechus* (2). Semblable au précédent, mais la corie des hémiélytres entièrement noire.

obscurus Hahn. I. 110. pl. 17. f. 59. — Burm. 289. 4.

Prothorax et sillon prédorsal transverse comme dans le précédent; les deux derniers articles des antennes aussi comprimés en palette dans le mâle, mais en cylindre grêle dans la femelle que nous y rapportons avec dents. ♂♀?

Mêmes lieux que la précédente espèce.

2. (1). Les deux derniers articles des antennes en soie fine, velus.

3. (4). Des ocelles.

Faciès et caractères généraux du groupe précédent.

(1) Δὶς, deux, πυξίον, palette.
(2) Σκότος, obscurité, ἐμβρέχω, imbiber.

HARMOCORE.

318. *Harmocoris* (1). D'un noir ferrugineux luisant, la corie des hémiélytres fauve pâle, avec l'appendice noir. Long. 0,004.

parisiensis Am. Serv. 264.

Pattes et antennes d'un fauve pâle, le premier article et l'extrémité du second de ces dernières, bruns.

Paris, très commune dans les champs, sur la fin de l'été; Mont-de-Marsan (Perris). Variétés.

1° — PARISIEN. *parisiensis* Am. Serv. — Corie des hémiélytres pâle, l'appendice seul noir; membrane blanche, sans tache.

Paris; Mont-de-Marsan.

2° — DE PERRIS. *Perrisi* *. — Moitié postérieure de la corie, brune comme l'appendice; une autre petite tache brune à la base, au côté interne; une grande tache brune occupant l'extrémité de la membrane.

Mont-de-Marsan.

GOZARE.

319. *Gozara* (2). D'un rougeâtre ferrugineux pâle uniforme; les antennes et les pattes pâles. Long. 0,004. L'extrémité appendicale de la corie, d'une teinte un peu plus foncée que le reste de la corie. ♀.

Piémont (Ghiliani). Ce n'est peut-être encore qu'une variété de la précédente espèce.

LEUCARMIE.

320. *Leucarmia* (3). Noire luisante, les hémiélytres, y

(1) Α'ρμὸς, articulation, *κόρις*, punaise.

(2) Hébreu, גזר, *gazar*, couper, pièce (allusion à l'appendice).

(3) Λευκὸς, blanc, *ἁρμὸς*, articulation.

compris l'appendice, pâles; les pattes et les antennes noires. Long. 0,0025.

dimidiata Spin.? H. 236.

L'appendice légèrement bordé de brun à l'extrémité; les hanches, les jambes et les tarses d'un jaunâtre ferrugineux brun; du reste, semblable à l'Harmocore avec laquelle il est facile de la confondre et dont elle n'est peut être encore qu'une variété.

Paris, dans les champs, sur les plantes.

NICODIE.

321. *Nicodia* (1). Rougeâtre, d'un clair ferrugineux, les hémiélytres, les pattes et les antennes, d'un pâle blafard. Long. 0,0015.

La partie appendicale brune; la membrane blanche; toutes les pattes à peu près d'égale longueur, légèrement velues; les cuisses fusiformes, les antérieures plus épaisses que les autres; les jambes un peu épaissies vers l'extrémité.

Toulon; dans le biscuit de mer (Guérin-Méneville).

La nymphe présente des moignons d'hémiélytres en forme d'écailles ovalaires, pâles, transparentes, atteignant presque le tiers de la longueur de l'abdomen; les ocelles sont déjà visibles, mais peu; ils n'apparaissent pas dans la larve.

4. (3). Point d'ocelles.

XYLOCORE.

322. *Xylocoris* (2). Noire luisante, pubescente, les hémiélytres rouges, sans membrane; les pattes pâles. Long. 0,002.

(1) Hébreu, נִקֻּד, *nicud*, pain moisi.

(2) Ξύλον, bois, κόρις, punaise.

rufipennis L. Duf A. Sc. XXII. 425. pl. 13. f. 3. — A. Fr. II. 406. 1.

France méridionale; sous les pins et dans les vieux bois (Muséum).

DIVISION II.

TECTICOLLES. *TECTICOLLES* (1).

Cimex Linn. — De G. — *Lygæus* Fabr. — Wolff. — *Salda* Fabr. — Hahn. — Burm. — Blanch. — Am. Serv. — *Acanthia* Latr. — Brull. — *Leptopus* Latr. — L. Duf. — Burm. — Brull. — Blanch. — Am. Serv. — *Sciodopterus* Am. Serv.

Cette division se distingue de la suivante par l'absence de cou rétréci derrière les yeux (2); les hémiélytres sont entièrement coriaces, ou la membrane n'y présente pas les cellules discoïdales qu'on remarque dans la division suivante.

1. (2). Yeux non pédonculés; corps globuleux (fig. 44.)

MOTHACHRE (fig. 44).

323. *Mothachrus* (1) D'un noir foncé ferrugineux luisant, l'abdomen globuliforme, fortement bombé en dessus. Long. 0,0015.

Corps couvert de petits poils raides grisâtres, assez nombreux; tête ferrugineuse assez petite, triangulaire, se prolongeant assez notablement en forme de museau au-delà des yeux, à peu près comme dans les Articulipennes; yeux gros, globuleux, saillans, noirs; ocelles non apparens; antennes pâles, du tiers de la longueur du corps à peu près, insérées en avant des yeux, à la base

(1) *Tectus*, caché, *collis*, cou.

(2) Sauf l'exception indiquée à la division suivante.

(3) Hébreu. תחרא, *thachara*, cuirasse.

du prolongement frontal, très analogue à celle des Articulipennes, le premier article très court, le second le plus long, légèrement épaissi vers l'extrémité, les deux suivans fins, d'égale longueur entre eux, légèrement velus; le dernier très légèrement épaissi dans le milieu; bec assez court, arqué, composé de trois articles apparens, les deux premiers d'égale longueur, assez gros, cylindriques, le dernier très court, fin, avec un article annuliforme, à la base? prothorax court, en carré transversal, arrondi aux angles antérieurs; écusson très petit, triangulaire; abdomen circulaire, notablement plus large que le prothorax; hémiélytres entièrement coriaces, atteignant l'extrémite de l'abdomen et le recouvrant entiérement comme une cuirasse, séparées entre elles par une suture visible dans toute sa longueur, les petits poils raides qui le couvrent le faisant paraître velu, sous un certain point de vue; pattes courtes, un peu velues, d'un ferrugineux pâle, à peu près d'égale longueur, les antérieures un peu plus courtes que les autres; toutes les cuisses un peu épaissies; jambes antérieures munies de poils raides, un peu épaissies vers leur extrémité, mais sans fossettes spongieuses, tarses petits, très fins.

Saint-Germain-en-Laye; trouvé dans des fagots par M. Chevrolat qui a bien voulu nous en donner deux individus.

2. (1). Yeux pédonculés, très saillants.

Tarses longs, de trois articles, le basilaire très petit.

3. (8). Bec fin, atteignant presque l'extrémité du sternum.

Corps ovalaire, épais, ramassé. — *Tête* courte, transverse. — *Yeux* gros, réniformes. — *Ocelles* gros, rapprochés, situés entre les yeux. — *Antennes* ayant le premier article très petit, épaissi; le second grêle; les deux derniers d'égale longueur entre eux, velus. — *Bec* ayant le

premier article très court, épaissi, le second six fois plus long que lui. — *Prothorax* légèrement échancré au bord postérieur, avec un sillon prédorsal transverse assez prononcé. — *Écusson* grand, en triangle presque isoscèle, avec un sillon transverse au milieu. — *Hémiélytres* larges, amples, un peu plus longues que l'abdomen qu'elles recouvrent entièrement. — *Pattes* assez courtes.

Insectes sauteurs, vivant au bord des eaux et carnassiers.

4. (5). Des hémiélytres entièrement coriaces, les ailes inférieures nulles ou très courtes.

Les autres caractères sont ceux du groupe suivant.

Sciodoptère.

324. *Sciodopterus* (1). Noir luisant, sans tache. Long. 0,005.

littoralis Linn. 717. 14. — De G. 277. pl. 14. f. 17 — 21. — Fall. 71. 1. — Herr. Sch. VI. 41. pl. 194. f. 599. — *flavipes* Fabr. R. 114. 3. — Am. Serv. 404.

Quelquefois la base du bec, en dessus, et les pattes, pâles. ♂.

Dans toute l'Europe.

De Geer, qui donne (fig. 20) la figure grossie d'une hémiélytre, considère comme étant la membrane (qu'il dit très courte dans la description et dont il admet par conséquent l'existence), ce qui évidemment ne l'est pas ou du moins n'en est qu'un vestige anormal ; il dit que cette hémiélytre offre des taches allongées, transparentes, d'un brun clair et jaunâtre, qu'il représente, dans sa figure, vers l'extrémité. Il donne aussi (fig. 21 *bb*) la figure des ailes

(1) Σκιώδης, opaque, πτερὸν, aile

inférieures, qu'il représente atteignant les trois quarts de la longueur de l'abdomen.

3. (4). Hémiélytres ayant une membrane; des ailes inférieures.

6. (7). Les deux derniers articles des antennes, à peine épaissis.

Antennes à peine d'un tiers de la longueur du corps, leur second article le plus long. — *Prothorax* transversal, ses bords latéraux arqués. — *Membrane* des hémiélytres offrant quatre cellules allongées, parallèles, l'externe plus petite, et formées par des nervures longitudinales droites et régulières, avec un large bord à l'entour, sans nervures; ailes inférieures presque aussi longues que les hémiélytres. — *Jambes* postérieures garnies de cils raides assez longs, en forme d'épines.

Ochthophile.

325. *Ochthophila* (1). Noire, avec deux taches pâles ordinairement au bord externe de la corie, l'une vers la base et l'autre à l'extrémité. Long. 0,005.

riparia Fall. 72. 2. — Hahn. II. 82. pl. 55. f. 166.

Prothorax plus rétréci en avant que dans la *Salda*, le second article des antennes proportionnellement plus long; quelques points pâles répandus sur la corie des hémiélytres, entre les taches principales; membrane d'un brunâtre uniforme; antennes noires; pattes brunes, l'extrémité des jambes annelée de pâle, le premier article des tarses pâle.

Midi de la France (Perris); Suède; Allemagne.

(1) Ὄχθη, rivage, φίλος, ami.

MÉTOCHRIE.

326. *Metochria* (1). Noire ; les deux tiers postérieurs des hémiélytres pâles. Long. 0,004-5.

pallipes Fabr. R. 115. 12. — Fall. 73. 4. — Herr. Sch. VI. 43. pl. 194. f. 600.

Peut être simple variété de la suivante, et du reste semblable à elle. ♂♀.

Tréport (Guérin-Méneville) ; Bohême, Saxe.

SALDE.

327. *Salda*. Noire, les hémiélytres plus ou moins tachées de blanchâtre. Long. 0,004.

saltatoria Linn. 729. 93. — Fabr. R. 239. 184. — Wolff. 77. pl. 8. f. 74. — Panz. 92. 13. — Latr. N. D. I. 73. — Hahn. II. 83. pl. 55. f. 167. — Brull. IX. 281. — Blanch. 94. 3. — Enc. pl. 374. f. 8. — *maculata* Latr. G. III. 142. — *littoralis* Burm. 216. 3. — Am. Serv. 405. 1. — *cincta* Herr. Sch. VI. 40. pl. 194. f. 598. — *zosteræ* Blanch. 941. — Am. Serv. 405. 2.

Quelques petites taches jaunes sur la corie des hémiélytres, la membrane blanche à nervures brunes, avec une tache brune oblongue dans chaque cellule, vers l'extrémité, et une autre à la base ; le bord sans nervure à l'entoure, généralement nuancé de brun (2) ; pattes pâles, plus ou moins tachées de brun ; antennes noires, l'extrémité des premier et second articles plus ou moins pâle. ♂♀.

Dans toute l'Europe, sur les rivages et dans les prés humides.

(1) Μετα, extrême, ὠχρος, pâle.

(2) La membrane est d'un brun uniforme dans la figure de Hahn.

Cette espèce varie beaucoup pour la coloration. On peut distinguer notamment les deux variétés suivantes.

1° — TACHÉE. *maculata.* Latr. — *littoralis* Burm. Une grande tache blanche à la base des hémiélytres.

2° — SAUTEUSE. *saltatoria* Linn. — *cincta* Herr. Sch. — *zosteræ* Blanch. Semblable à la précédente, moins la grande tache blanche de la base des hémiélytres.

7. (6). Les deux derniers articles des antennes renflés, fusiformes ; le prothorax rétréci en avant, presque noduleux.

Antennes longues de plus de la moitié du corps, le second article pas plus long que le troisième. — *Jambes* postérieures mutiques. Les autres caractères sont ceux du groupe précédent.

OCHTHÈTHE.

328. *Ochthetha* (1). Noir ; le bord externe des hémiélytres et la membrane pâles, celle-ci tachetée de brun. Long. 0,003.

elegantula Fall. 75. 7. — Hahn. II. 84. pl. 55. fig. 168. — *clavicornis* L. Duf. *in litteris.*

Très ressemblante aux deux espèces précédentes, au premier aspect, la membrane des hémiélytres ayant le même mode d'innervation, avec les nervures brunes, mais sans les taches brunes de l'intérieur des cellules ; les premier et second articles des antennes, pâles, leur base brune, le troisième et le dernier, noirs, la base de celui-ci ple ; pattes pâles.

Midi de la France ; Allemagne ; Suède.

8. (1). Bec court, gros, ne dépassant pas l'insertion des pattes antérieures.

(1) Ὄχθη, rivage, ἔτος, habitude.

Tête courte et large, en triangle obtus. — *Yeux* très gros, réniformes. — *Ocelles* petits, adossés l'un à l'autre sur un tubercule. — *Antennes* assez longues, très grêles, sétiformes; le premier article court, un peu épaissi. — *Bec* ayant les deux premiers articles ou du moins le second, munis d'épines. — *Prothorax* trapézoïdal, sillonné transversalement près du bord antérieur, les angles postérieurs mousses, non saillans. — *Écusson* court, triangulaire. — *Hémiélytres* ayant la corie plus longue que la membrane et formée d'un tissu en réseau à mailles fines, la membrane transparente; les ailes inférieures amples, aussi longues que les hémiélytres. — *Abdomen* ovalaire, ne dépassant pas les hémiélytres de chaque côté. — *Pattes* fines, assez longues; les cuisses antérieures un peu renflées, armées ainsi que les jambes antérieures d'épines assez longues.

Les insectes de ce groupe sont très agiles; ils ne sautent point, mais s'envolent rapidement dès qu'on s'en approche; ils sont carnassiers, se nourrissant d'autres insectes, et ne paraissent que dans les jours les plus chauds de l'année, sur le bord des rivières, mais dans des lieux secs.

9. (10). Second article des antennes aussi long que le troisième.

LEPTÈRE.

329. *Lepterius* (1). Noir mat tacheté de jaune. Long. 0,004.

lanosus L. Duf. A. Fr. III. 354. pl. 5 A. f. 14. — Brull. 284. — Blanch. 95. 1. — Am. Serv. 403. 2.

Bord postérieur du prédorsum liséré, et la corie des hémiélytres extérieurement bordée de blanchâtre, avec

(1) Λεπτὸς, léger, ἔριον, laine.

quelques taches de cette couleur à la surface de cette dernière; la membrane blanche, les cinq nervures, régulièrement longitudinales, noires; pattes pâles; antennes brunes; le second article du bec brun, mutique. ♂♀.

France méridionale.

10. (9). Second article des antennes plus court que le troisième.

LEPTOPE.

330. *Leptopus* (1). Noir, les hémiélytres jaunâtres, tachetées de brun; les yeux non hérissés d'épines. Long. 0,003 — 4.

littoralis Latr. G. IV. 383. — L. Duf. A. Fr. II. 109. pl. 6 B. f. 2; *id.* III. 354. — Burm. 217. 1.— Blanch. 95. 3. — Am. Serv. 402. 1. — La Punaise marbrée aux gros yeux. Geoffr. 488. 8.

Quelques taches jaunâtres sur le prédorsum, avec des poils raides et grisâtres; le bord externe des hémiélytres garni de cils épineux, la membrane à cinq nervures longitudinales dont les deux internes confluentes et formant une longue cellule, tachées de noir; pattes pâles, les cuisses annelées de brun à leur extrémité; antennes brunâtres, leur second article à peu près de la longueur de la moitié du troisième; le quatrième de la longueur du second, un peu épaissi; le premier article du bec le plus long, avec deux épines longues et droites garnissant chacun de ses côtés, le second article un peu renflé et armé de deux épines en-dessus. ♂.

Dans toute la France; rare et difficile à saisir. Il n'habite que les rives caillouteuses et sèches des fleuves; il s'envole à la moindre approche ou se précipite entre les

(1) Λεπτὸς, grêle, πούς, pied.

cailloux. On lui fait une chasse plus facile dans les temps couverts, et on peut le saisir en appliquant sur lui le doigt mouillé (L. Duf.).

Échinops.

231. *Echinops* (1). Assez semblable au précédent, mais les yeux hérissés d'épines. Long. 0,003.

L. Duf. A. Fr. II. 113. — Burm. 217. 2.

Second article des antennes très court, noduliforme; premier article du bec mutique, le second armé d'une épine de chaque côté.

Alger; Constantine, sous les pierres (Lucas); Espagne (L. Dufour).

DIVISION III.

NUDICOLLES. *NUDICOLLES* (2). Latr. (3).

Cette division se distingue de la précédente par un cou rétréci derrière les yeux (2), et par une membrane des hémiélytres qui présente, quand elle existe, deux gran des cellules discoïdales (fig. 40 *a b*), sauf toutefois les espèces comprises dans le groupe 5 (Hypaptère, Nabis, etc.) de la subdivision des Spongipèdes, qui font exception à cet égard et n'ont pas même non plus de cou rétréci derrière les yeux, mais que le caractère tiré de la fossette spongieuse qui existe aux jambes antérieures, nous détermine à placer ici exceptionnellement.

Les Nudicolles se subdivisent en Ramicornes, Spongipèdes et Siccipèdes.

(1) Ἐχῖνος, hérissé, ὤψ, œil.
(2) *Nudus*, nud, *collis*, cou.
(3) Fam. nat. 423.

SUBDIVISION I.

RAMICORNES. *RAMICORNES* (1) Am. Serv.

Holoptilus Le P. Serv. — Am. Serv.

Cette subdivision, qui ne contient que des insectes exotiques, se distingue de toutes les autres par des antennes dont les articles sont insérés avant l'extrémité l'un de l'autre, le dernier article épaissi; le corps velu à poils raides. Son type principal est l'Holoptile (*ursus* Le P. Serv.— Am. Serv. 321).

SUBDIVISION II.

SPONGIPÈDES. *SPONGIPEDES* (2) Am. Serv.

Cimex Linn. — Geoffr. — De G. — *Reduvius* Fabr. — Panz. — Schell. — Wolff. — Coqb. — Tign. — L. Duf. — Burm. — Brull. — Ramb. — Blanch. — Am. Serv. — *Nabis* Latr. — Ol. — L. Duf. — Hahn. — Burm. — Ramb. — Blanch. — Am. Serv. — *Miris* Fabr. — Schell. — Wolff. — *Peirates* Serv. — Ramb. — A. Cost. — *Pirates* Burm. — Herr. Sch. — Blanch. — Am. Serv. — *Prostemma* Lap. — Burm. — Curt. — Blanch. — *Aptus* Hahn. — *Postemma* L. Duf. — *Metastemma* Am. Serv.

Cette subdivision se distingue de toutes les autres par l'existence d'une fossette spongieuse (fig. 41 *a*) placée à l'extrémité des jambes antérieures et ordinairement des intermédiaires, en-dessous.

M. L. Dufour (A. Fr. III. 350) dit ce qui suit au sujet de cette fossette en parlant du Prostemme. « Ce corps placé au-dessus du tarse et d'une forme ovalaire, est

(1) *Ramus*, rameau, *cornu*, antenne.

(2) *Spongia*, éponge, *pes*, pied.

charnu, pulpeux et sa surface inférieure paraît, au microscope, couverte d'un duvet serré, excessivement court, semblable à celui du velours : c'est une véritable pelotte spongieuse, un organe éminemment fonctionnel, destiné à exercer l'acte du toucher et de la préhension et adapté aux habitudes d'un insecte essentiellement chasseur. »

Nous ajouterons que la membrane veloutée qui tapisse la fossette paraît n'y être point adhérente, mais avoir, au contraire, la faculté de se soulever, et de se gonfler au gré de l'insecte ; c'est ce que nous croyons avoir observé, notamment dans un Piratès.

1. (8). Sillon transverse du prédorsum rapproché du bord postérieur.

2. (5). Bec court, ne dépassant pas l'insertion des pattes antérieures ; le premier article des antennes très court.

3. (4). Un sillon longitudinal médian sur le lobe prédorsal antérieur.

Piratès.

332. *Piratès* (1). Noir luisant, les hémiélytres rouges, avec des taches rondes d'un noir velouté. Long. 0,012-13.

stridulus Fabr. R. 268. 10. — Schell. pl. 7. f. 2.— Wolff. 125. pl. 12. f. 119. — Ross. 1363. — Enc. pl. 373. f. 37—40. — Serv. A. Sc. 1831. 9. —L. Duf. R. 59.—Burm. 240. 3.—Herr. Sch. III. 89. pl. 102. f. 313. — Brull. 321. — Ramb. 173. 1. — Blanch. 106. 1. pl. 2. f. 6. — Am. Serv. 325.

Tête arrondie ; ocelles très gros, placés en arrière des yeux sur un tubercule ; antennes légèrement velues, à poils raides plus ou moins grands, leurs second et troisième articles d'égale longueur entre eux, le quatrième

(1) Πειρατής, pirate.

très court; bec courbé, son second article le plus long; lobe antérieur du prédorsum bombé, ses angles postérieurs arrondis; prosternum offrant une notable rainure longitudinale au milieu; les taches noires des hémiélytres au nombre de trois, disposées longitudinalement, près du bord interne, l'intervalle entre ces taches d'un jaunâtre pâle; la membrane d'un brun noirâtre, avec une grande tache ovalaire d'un noir velouté, au milieu; abdomen bordé de rouge latéralement, avec une tache rouge à la base du ventre; pattes fortes, les cuisses antérieures surtout et les intermédiaires renflées; tarses de trois articles, le troisième le plus long, avec de forts crochets. ♂♀.

Commun dans toute la France, au commencement du printemps, ordinairement à terre ou sous les pierres.

4 (3). Point de sillon longitudinal sur le prédorsum.

Corps en ovale allongé, à villosité légère et rare, d'un noir luisant un peu bleuâtre. — *Yeux* légèrement ovalaires, peu saillants. — *Ocelles* petits, mais très apparents, placés derrière les yeux. — *Antennes* à premier article deux fois moins long que la tête, un peu renflé au bout, les trois suivants à peu près d'égale longueur entre eux. — *Bec* grêle, presque droit, les deux premiers articles à peu près d'égale longueur. — *Prothorax* allongé, un peu rétréci en avant, le sillon transverse peu prononcé, un peu arqué, les angles postérieurs mousses. — *Écusson* petit. — *Hemiélytres* quelquefois sans membrane. — *Pattes* assez courtes, hérissées de poils; cuisses antérieures renflées en massue, avec une double rangée de dents en dessous, les intermédiaires un peu moins renflées, les postérieures un peu plus longues, presque cylindriques; jambes antérieures fortement élargies à leur extrémité; la fossette spongieuse, allongée, existant aux quatre jambes antérieures.

PROSTEMME.

333. *Prostemma* (1). Noir; la corie des hémiélytres et les pattes rouges; la membrane brune, aussi longue que l'abdomen. Long. 0,011.

guttula Fabr. R. 281. 70 — Panz. 101. 21. — Ol. VIII. 140. 3. — Hahn. II. 28. pl. 41. fig. 130. — Burm. 241. 1. — Curt. pl. 684. — Brull. 322. — Blanch. 106. 2. — Am. Serv. 329. 1. — *staphylinus* Tign. 309.

Un point blanc sur la membrane, touchant le bord externe, à l'extrémité de la corie, cette membrane offrant trois cellules longitudinales parallèles, avec des nervures droites rayonnant dans la bordure qui les entoure; antennes brunes. ♀.

Midi de l'Europe; rare aux environs de Paris.

M. L. Dufour dit, au sujet des dents que présentent les cuisses antérieures de cet insecte, qu'elles forment une double rangée de très petits piquants noirs, un peu crochus, dirigés en arrière dans la rangée antérieure, droits et cylindriques dans la rangée postérieure; la rainure, ajoute-t-il, formée par les deux séries de piquants, reçoit dans la flexion du tibia sur la cuisse, les poils raides qui garnissent le bord inférieur de celui-ci; il en résulte une sorte de tenaille qui retient la proie vivante qu'il a saisie.

BRACHYÉLYTROPS.

334. *Brachyelytrops* (2). Semblable au précédent, mais la membrane non développée, seulement rudimentaire. Long. 0,011.

(1) Πρὸ, en avant, στέμμα, ocelle. Le mot grec πρὸ peut être aussi employé en composition pour signifier qu'une chose est en évidence; dans ce sens, le nom ne serait pas absolument mal appliqué, quoique M. Lap. de Castelnau ne l'ait donné, dans l'origine, à cette espèce que parce qu'il croyait avoir vu les ocelles en avant des yeux.

(2) Βραχυς, court, ἔλυτρον, élytre, ὢψ, figure.

brachelytrum L. Duf. A. Fr. III. 350. pl. 5. f. 8. — Am. Serv. 329.

La membrane consistant seulement en un bord léger brun, tacheté de blanchâtre à l'extrémité de la corie, celle-ci ne dépassant pas le premier segment abdominal ; point d'ailes inférieures. ♂♀.

Midi de la France ; assez commun.

« Je l'ai longtemps pris pour un insecte qui n'avait pas encore subi sa dernière métamorphose, dit M. L. Dufour (*loc. cit.* 352), mais le scalpel a levé tous mes doutes. » Il ajoute qu'il se tient habituellement sous les pierres et les tas de plantes sèches, et que sa piqûre est des plus douloureuses.

MÉTASTEMME.

335. *Metastemma* (1). Noir, le lobe prédorsal postérieur et les hémiélytres rouges, celles-ci plus courtes que l'abdomen. Long. 0,006.

lucidulum Spin. 96. 2. — A Cost. C. N. 18. — *staphylinus* Am. Serv. 330. 2.

Membrane aussi longue que la corie, atteignant à peine le milieu de l'abdomen, noire, avec une tache blanche à la base et une autre à l'extrémité ; sternum, pattes antérieures et moitié basilaire des quatre cuisses postérieures, ainsi que l'extrémité du dernier article du bec, d'un brun rougeâtre. ♀.

Midi de la France ; rare aux environs de Paris.

5. (2). Bec long, dépassant l'insertion des pattes antérieures, le premier article des antennes allongé.

Tête n'offrant pas de cou rétréci derrière les yeux. — *Prothorax* conique, rétréci en avant, convexe en dessus et arrondi latéralement. — *Hémiélytres* (membrane des) à

(1) Μετα, en arrière, στέμμα, ocelle.

nervures longitudinales irrégulières. — *Pattes* assez longues, les cuisses fusiformes, les jambes grêles, les postérieures plus longues que les autres.

6. (7). Hémiélytres plus courtes ou pas plus longues que l'abdomen.

HYPAPTÈRE.

236. *Hypapterus* (1). Brun verdâtre ou ferrugineux, l'abdomen notablement élargi et dilaté de chaque côté, les hémiélytres ordinairement beaucoup plus courtes que lui. Long. 0,008-10.

subapterus De G. 287. 27. pl. 15. — Fall. 157. 3.—Hahn. I. 35. pl. 6. f. 24.—Curt. pl. 453. — Burm. 242. 2. — Ramb. 170. 2. —Blanch. 107. 1. —A. Cost. C. N. 18.—Herr. Sch. VI. 108. pl. 215. f. 679. — Am. Serv. 331. 2. — *apterus* Fabr. R. 281. 72. — Coqb. 94. pl. 21. f. 8. — Wolff. 207. pl. 20. f. 200. — Ol. VIII. 140. — Am. Serv. 331. 1. — *brevipennis* Hahn. III. 32. pl. 83. f. 252.

Des ailes inférieures plus courtes encore que les hémiélytres. Dans toute l'Europe. Variétés.

1° — BREVIPENNE. *brevipennis* Hahn. — *subapterus* De G. — *apterus* Fabr. Hémiélytres n'atteignant pas la moitié de la longueur de l'abdomen, la taille plus grande et le premier article des antennes proportionnellement plus long que dans la suivante.

Nous croyons cette variété plus propre aux contrées septentrionales de l'Europe. De Geer dit que, lorsqu'on tient cet insecte entre les doigts, il fait un petit bruit aigu par le frottement de sa tête avec le prothorax. Il ajoute que ses œufs sont noirs, luisans, la coque chagrinée extérieurement, de forme allongée, cylindrique, arrondie à

(1) Ὑπο, sous, ἄπτερος, aptère

l'un des bouts et un peu courbée à l'autre, cette dernière extrémité coupée transversalement, présentant un enfoncement profond, entouré par un cercle en forme de bourrelet blanc, avec un petit mamelon blanchâtre qui s'élève dans cette cavité et qui présente aussi dans son milieu un petit enfoncement. C'est, du reste, la forme commune à tous les œufs des hémiptères.

2° — SUBBRÉVIPENNE. *subbrevipennis**. — *subapterus* Hahn. etc. D'une taille plus petite, les hémiélytres atteignant au moins les trois quarts de l'abdomen. Il y en a, au Museum, un individu des environs de Paris, ou les hémiélytres atteignent l'extrémité de l'abdomen. C'en est un dans cet état que présente la figure d'Herr. Sch. pl. 215.

BIZUS.

337. *Bizus* (1). Gris cendré uniforme, l'abdomen peu élargi, le corps élancé comme dans les espèces suivantes. Long. 0,007-8.

dorsalis L. Duf. R. 62. pl. 5. f. 55.

Ailes inférieures nulles ou seulement rudimentaires. ♀. Dans toute la France; assez commun en août dans le bois de Vincennes, sur des graminées; Milan (Villa).

7. (6). Hémiélytres dépassant l'extrémité de l'abdomen.

Corps élancé. — *Hémiélytres* allongées, la membrane offrant une certaine quantité de petites cellules discoïdales allongées, avec des nervures droites qui rayonnent à l'entour, ce mode d'innervation différant entièrement du type de cette division; les ailes inférieures aussi longues que les hémiélytres. — *Abdomen* allongé, presque linéaire. — *Pattes* grêles, les cuisses antérieures allongées,

(1) Hébreu, בז, *bâz*, proie.

la fossette spongieuse longue mais peu apparente, étroite, et paraissant ne pas exister aux jambes intermédiaires.

Nabis.

338. *Nabis* (1). Gris cendré; une ligne noire qui se prolonge sur le vertex et le prédorsum. Long. 0,006-8.

fera Linn. 731. 108. — Fabr. R. 255. 11. — Fall. 133. 9. — Hahn. III. 31. pl. 83. f. 252. — Am. Serv. 332. 3. — *vagans* Fabr. R. 255. 12. —Schell. pl. 3. f. 1. — Wolff. 159. pl. 16. f. 153. — Burm. 242. 1. — Blanch. 107. 2. — *cinerea* Ol. VIII. 140. 2. — Latr. G. III. 127.

Quelques linéoles brunes peu distinctes sur le prédorsum, parallèles à la ligne médiane principale : écusson brun, taché de jaune latéralement; membrane des hémiélytres blanche, avec les nervures brunes; pattes pâles, les cuisses pointillées de brun. ♂. ♀.

Commune aux environs de Paris et dans toute la France, sur la fin de l'été, dans l'herbe.

Nébize.

339. *Nebiza* (2). Semblable à la précédente, mais verte, sans ligne noire sur le vertex ni sur le prédorsum.

viridula Gen. *in litteris.*

La corie des hémiélytres tachée de rougeâtre, les nervures de la membrane blanches comme le fond. ♂.

Marseille; Sardaigne; Sicile. Sur le tamaris, au printemps.

8. (1). Sillon transverse du prédorsum rapproché du bord antérieur.

(1) Brebis sauvage.

(2) Hébreu, בזה, *biza*, butin, proie.

Réduve.

240. *Reduvius* (1). Brun ou noir uniforme. luisant, velu. Long. 0,016-17.

> *personatus* Linn. 724. 64. — De G. 281. 25. pl. 15. f. 7. — Ross. 1357. — Fabr. R. 267. 7. — Panz. 28. 22. — Schell. pl. 7. f. 1. — Wolff. 79. pl. 8. f. 76. — Enc. pl. 124. f. 29. — Tign. 306. pl. 7. f. 3. — Fall. 156. 1. — L. Duf. R. 61. 2. — Hahn. II. 17. pl. 39. f. 125. — Burm. 235. 1. — Brull. 319. — Ramb. 176. — Blanch. 104. 5. — A Cost. C. N. 17. — Am. Serv. 337. — La Punaise mouche. Geoffr. 436. 4. pl. 9 f. 3. — La Punaise mouche noire. Stoll. 27. pl. 5. f. 38.

Tête arrondie; ocelles très gros; antennes fines, velues, leur premier article presque aussi long que la tête, les second et troisième à peu près d'égale longueur, le quatrième court; bec très aigu, son second article le plus long, le troisième très court; prothorax trapezoïdal, à angles postérieurs arrondis, le bourrelet antérieur formé par le sillon transverse offrant un sillon longitudinal qui se prolonge sur le disque postérieur; écusson très court, finissant en épine aiguë; hémiélytres entièrement membraneuses, sauf un bord externe assez large, à la base, légèrement coriace; abdomen en ovale allongé, un peu étranglé à sa base; pattes velues, assez longues, les postérieures plus que les autres, les cuisses antérieures renflées, fusiformes, la fossette spongieuse très prononcée aux quatre jambes postérieures. ♂♀.

Assez commun dans l'intérieur des maisons. En état de larve, il est tout velu, d'une figure difforme; il se tient dans les coins remplis de poussière, se couvrant de débris et d'ordures pour rester inaperçu et poursuivre plus

(1) *Reduviæ*, débris, dépouilles.

sûrement les autres insectes dont il fait sa proie, et qui sont quelquefois aussi gros que lui. Il s'en approche doucement par saccades, puis s'élance sur eux et les saisit avec l'une de ses pattes antérieures. Il fait notamment la chasse aux Punaises, ainsi qu'aux mouches et aux éphémères. Sa piqûre paraît être très venimeuse pour les insectes qu'elle atteint : ils meurent presque aussitôt après l'avoir éprouvée ; les araignées n'osent s'approcher de lui quand il s'est engagé dans leurs toiles ; elles l'y laissent mourir de faim avant de venir le dévorer. Cette piqûre est même très douloureuse pour les hommes ; elle fait assez fortement enfler la plaie qu'elle a occasionnnée.

L'insecte parfait vient souvent, pendant les nuits chaudes de l'été, voler dans les habitations, autour des lumières.

Rossi dit que, lorsqu'on le tient dans la main, il fait un bruit semblable à celui du Cerambyx, en frottant le bec contre la poitrine, et que ce bruit cesse quand le bec est coupé. Il ajoute qu'il l'a pris sous l'écorce des arbres, et que la larve se trouve souvent dans les troncs pourris, cachée par des débris.

De Geer en a gardé une nymphe dans un poudrier où elle a passé tout l'hiver immobile, sans manger, maigre et le ventre aplati ; elle s'est ranimée au retour de la belle saison ; il lui a donné alors des mouches qu'elle a sucées avec avidité ; bientôt son ventre est redevenu gros et rempli, puis elle a passé à l'état parfait.

Il dit que le Réduve se trouve aussi dans l'Amérique Septentrionale, notamment dans la Pensylvanie, où peut-être il aura été transporté d'Europe.

SUBDIVISION III.

SICCIPEDES. *SICCIPEDES* (1). Am. Serv.

Cette division se distingue de la précédente par l'absence de la fossette spongieuse aux jambes antérieures et intermédiaires. Elle se subdivise en Trigonichefs, Brévichefs et Cylindrichefs.

TRIDIVISION I.

TRIGONICHEFS. *TRIGONICIPITES* (2).

Cimex Linn. — *Reduvius* Fabr.—Wolff. — Coqb. — P. Beauv. —Le P. Serv. — Herr. Sch. — *Zelus* Blanch. — *Harpactor* Lap. — Burm. — Ramb. — A. Cost. — Am. Serv. — *Rhinocoris, Colliocoris* Hahn. — *Holotrichius* Burm. — A. Cost. — Am. Serv.

Cette tridivision se distingue des deux suivantes par une tête prolongée triangulairement au-delà des yeux.

1. (4). Crochets des tarses comprimés, avec une dent à leur base.

Corps large, assez ramassé. — *Tête* triangulaire, avec un prolongement en cône mousse au-delà des yeux et un cou court en arrière. — *Yeux* assez petits et saillants, avec un sillon transverse sur le vertex derrière eux. — *Ocelles* gros, placés sur une éminence gibbeuse, derrière le sillon transverse. — *Antennes* assez longues, le premier article le plus long, le second le plus court. — *Bec* grêle, arqué, cylindrique, atteignant le milieu du prosternum, son second article plus long que le premier, le troi-

(1) *Siccus*, sec (non spongieux), *pes*, pied.

(2) Le nom de Conichefs précédemment donné par nous (Am. Serv. 350) à cette subdivision n'étant pas régulièrement opposé à Cylindrichefs, puisqu'un cylindre peut être conique, nous croyons devoir lui substituer celui de Trigonichefs, *trigonus*, triangle, *caput*, tête.

sième court.—*Prothorax* trapézoïdal, avec un sillon transverse plus rapproché du bord antérieur et un sillon longitudinal sur le bourrelet antérieur; les angles postérieurs mousses, le bord postérieur échancré, avec une espèce de denticulation de chaque côté. — *Hémiélytres* aussi longues que l'abdomen, avec une espèce de guillochage et un reflet presque métallique dans le tissu des cellules. — *Abdomen* ovalaire, à bords aplatis, légèrement dilatés, et dépassant les hémiélytres de chaque côté. — *Pattes* assez fortes, les cuisses antérieures un peu renflées.

2. (3). Pattes rouges plus ou moins tachées ou annelées de noir.

RHINOCORE.

241. *Rhinocoris* (1). Rouge, diversement variée de noir. Long. 0,013-20

annulatus Linn. 725. 71. — De G. 286. 26. — Fabr. R. 271. 24.— Ross. 1358.—Wolff. 81. pl. 8. f. 78. — Fall. 157. 2. — Hahn. II. 22. pl. 40. f. 128. — Burm. 230. 2. — A. Cost. C. N. 13. — *cruentus* Fabr. R. 272. 28. —Wolff. 38. pl. 4. f. 38. — Hahn. II. 21. pl. 40. f. 127. — Burm. 230. 1. — Blanch. 102. 10. pl. 2. f. 4. — A. Cost. C. N. 14. 1. — *iracundus* Scop. E. C. 378. — Ross. 1359. — Fabr. R. 278. 59. — Ramb. 178. — Am. Serv. 365. 1. — La Punaise noire à pattes rouges. Geoffr. 437. 5.

Côtés de l'abdomeu tachés de noir et de rouge; membrane brune.

Midi de la France et de l'Europe.

Nous rapportons à la même espèce, comme simples variétés, les suivantes :

(1) Ῥίν, nez, κόρις, punaise.

1°—CRUENTE. *cruentus* Fabr. — *iracundus* Fabr. Corie des hémiélytres rouges.

Quelquefois les pattes entièrement rouges, sauf les genoux noirs, le lobe prédorsal postérieur rouge, l'antérieur plus ou moins noir. ♂♀.

Quelquefois les cuisses noires, seulement annelées de rouge, avec le prédorsum noir et deux taches rouges sur son disque. C'est ce qui nous paraît être le R. *iracundus* Fabr.

Quelquefois le prédorsum noir, seulement bordé de rougeâtre postérieurement.

2°—ANNELÉE. *annulatus* Linn.—*cruentus* Ramb.—Am. Serv. Corie des hémiélytres, ainsi que la tête et le prédorsum, noirs; cuisses antérieures et postérieures noires, deux fois annelées de rouge; cuisses intermédiaires entièrement noires. ♂♀.

Commune dans le midi de l'Europe; rare aux environs de Paris; dans les lieux arides et élevés.

Suivant M. Rambur, la femelle dépose ses œufs sur les petites branches des végétaux, au nombre de trente à quarante, collés les uns aux autres en forme de petit paquet; ils sont cylindriques et légèrement courbés; la petite capsule qui les ferme par un bout, ressemble, dit-il, à celle qui recouvre le fruit des mousses.

3. (2). Pattes brunes ou d'un ferrugineux rougeâtre, plus ou moins tachetées de jaunâtre.

HARPACTOR.

342. *Harpactor* (1). Brun ferrugineux rougeâtre uniforme. Long. 0,012-15.

hæmorrhoidalis Fabr. R. 275.41. — A. Cost. C. N.

(1) Α'ρπακτὴρ, ravisseur.

15. 2.—Herr. Sch. VII. 13. pl. 221. f. 690, 691. — Am. Serv. 366.2.

Le léger bord postérieur relevé du prédorsum, une petite ligne longitudinale sur l'écusson et une tache latérale sur chaque segment de l'abdomen, d'un jaune blanchâtre. ♂ ♀.

Environs de Paris; commun dans le midi de l'Europe.

L'*Harpactor capensis* Am. Serv. (366) n'en est probablement qu'une variété.

Chathaphe.

343. *Chathaphus* (1). Assez semblable au précédent, mais les pattes finement tachetées de jaunâtre. Long. 0,008-9.

griseus Ross. 1362. — Hahn. II. 25. pl. 41. f. 129. — Herr. Sch. VI. 106. pl. 215. f. 677. — *ægyptius* Fabr. R. 279. 62. — Wolff. 83. pl. 8. f. 80. — Coqb. 93. pl. 21. f. 7. — Blanch. 102.12. pl. 2. f. 5. — Am. Serv. 366.3.—*murinus* Ramb.? 177.1.

D'un ferrugineux sale, obscur, couvert d'une villosité grisâtre ; l'abdomen rouge en dessus, sous les hémiélytres, ses côtés tachetés de jaunâtre; le disque ventral jaunâtre, ses côtés tachetés de cette couleur; une pointe prononcée sur l'écusson. ♂ ♀.

Midi de l'Europe; environs de Paris.

Scotarpax.

344. *Scotarpax* (2). D'un noir intense luisant uniforme, avec l'extrémité de l'écusson, les bords de l'abdomen

(1) Hébreu, חתף, *chathaph*, piller.

(2) Σκότος, ténébre, ἅρπαξ, ravissseur

tachés et tout le disque ventral d'un gris sale pâle. Long. 0 008.

niger Herr. Sch. VII. 14. pl. 221. f. 693.

Espagne (Ghiliani) ♂?

L'individu de Hongrie figuré par Herr. Sch. a de plus les hémiélytres grises.

4. (1). Crochets des tarses longs, grêles, sans dent à leur base.

HOLOTHRIQUE.

345. *Holothrichius* (1). Brun uniforme, les côtés de l'abdomen tachetés de noir et de jaune. Long. 0,018.

maurus Fabr. R. 280.68. — Herr. Sch. VII. 14. pl. 221. f. 693. — *tenebrosus* Burm. 248.1. — *Cyrilli* A. Cost. A. Fr. X. 283. pl. 6. f. 2. — Am. Serv. 377.

Facies du Réduve; tête assez petite et arrondie; yeux très saillants; ocelles gros, rapprochés, placés sur une éminence; antennes assez longues, leur premier article plus long que la tête, très peu épaissi, le deuxième encore plus long, cylindrique, le troisième court; bec court, arqué, son second article plus long que le premier; prothorax très rétréci en avant, le bourrelet antérieur court, inégal, divisé en deux lobes par un sillon longitudinal, avec une épine sur chacun d'eux; les angles postérieurs finissant en pointe mousse, le bord postérieur légèrement arqué; hémiélytres aussi longues et aussi larges que l'abdomen à peu près, la membrane très grande, avec les deux cellules discoïdales ordinaires très régulières; pattes finement velues, longues, grêles, les postérieures surtout; tarses grands.

(1) Ὅλος, tout, θρὶξ, poil.

Midi de l'Europe; Corfou (Burmeister); Naples (A. Cost. a).

TRIDIVISION II.

BREVICHEFS. *BREVICIPITES* (1) Am. Serv.

Reduvius Le P. Serv. — SPHÆRIDOPS Am. Serv.

Cette tridivision se distingue des deux autres par une tête courte, coupée droit et non prolongée au delà des yeux, ceux-ci très gros, hémisphériques et se rejoignant presque en dessous. Elle ne contient qu'une seule espèce connue, qui est exotique, le Spæridops (*amenus* Le P. Serv. — Am. Serv. 382).

TRIDIVISION III.

CYLINDRICHEFS. *CYLINDRICIPITES* (2) A. Serv.

Cimex Geoffr. — *Reduvius* Ross. — *Gerris* Fabr. — Fall. — *Stenopoda* Lap. — Am. Serv. — *Ochetopus* Hahn. — *Oncocephalus* Burm.

Cette tridivision se distingue des deux précédentes par une tête (fig. 42) prolongée en forme de cylindre au-delà des yeux, remarquable surtout dans les espèces exotiques, notamment dans le Sténopode (*cinerea* Lap. — Am. Serv. 390).

Antennes insérées à l'extrémité du prolongement céphalique, le premier article dépassant ce prolongement.

1. (2). Cuisses antérieures renflées et dentées en-dessous.

Yeux ronds, très saillants. — *Ocelles* très gros, placés sur une éminence. — *Antennes* courtes, le premier article épaissi et courbé, le second très long, grêle, légèrement courbé; les deux derniers courts, très fins, d'égal

(1) *Brevis*, court, *caput*, tête.

(2) *Cylindrus*, cylindre, *caput*, tête.

longueur entre eux, finement velus. — *Bec* fort, arqué, le premier article un peu plus court que le second. — *Prédorsum* rétréci antérieurement, avec un léger sillon transverse au milieu, et quelques lignes longitudinales élevées, les angles postérieurs non saillants. — *Ecusson* court, terminé par une pointe courte, mousse. — *Hémiélytres* de la longueur et de la largeur de l'abdomen, avec une principale ligne longitudinale élevée, au milieu. — *Abdomen* allongé, avec une carène ventrale. — *Cuisses* antérieures très renflées, les autres très grêles, les postérieures presque du double plus longues que les intermédiaires.

Oncocéphale.

346. *Oncocephalus* (1). Gris jaunâtre; une tache noire en forme de ligne allongée sur la membrane. Long. 0,015.

squalidus Ross. 1364. — Burm. 242.

Le prolongement céphalique faisant les deux tiers de la longueur de la tête, trisillonné longitudinalement en dessus; yeux noirs; une grande tache noire derrière les ocelles; le premier article des antennes presque aussi long que la tête; l'extrémité du bec noire; une courte épine à chaque angle antérieur du prothorax; la tache noire de la membrane veloutée, en cône très allongé et aigu; les cuisses faiblement annelées de brun à leur extrémité, toutes les jambes annelées de brun vers leur base, et brunes à leur extrémité. ♂.

Midi de l'Europe; nord de l'Afrique.

Méchassave.

347. *Mechassavus* (2). Grisâtre; des linéoles longitudi-

(1) Ογκος, enflure, κεφαλὴ, tête.
(2) Hebreu, חצב *chatsab*, inciser.

nales brunes et pâles sur le prédorsum ; la membrane d'un brunâtre uniforme. Long. 0,013-14.

Prolongement céphalique au-delà des yeux, notablement plus court que dans l'espèce précédente; premier article des antennes un peu plus court que le prolongement céphalique ; angles antérieurs du prothorax en tubercule mousse ; pattes pâles, les cuisses et le dessous du corps tachetés, les jambes antérieures et intermédiaires trois fois, les jambes postérieures deux fois, annelées de brun. ♂.

Sicile (Ghiliani); Algérie (Lucas). Il doit se trouver dans le midi de la France.

2. (1). Cuisses antérieures non dentées en dessous.

Pygolampe.

348. *Pygolampis* (1). Brun ferrugineux, le ventre non caréné, la tête se prolongeant en pointe aiguë. Long. 0,015.

> *pallipes* Fabr. R. 262. 6. — Burm. 243. 1. — Blanch. 108. 3. — Am. Serv. 391. — *denticollis* Fall. 161. 23. — *bifurcata* Germ. F. 8. 22. — *spinicollis* Hahn. I. 177. pl. 28. f. 92. — La Punaise porte-épine. Geoffr. 438. 6.

Corps s'élargissant assez notablement en arrière et finissant en ovale très pointu ; prolongement céphalique en avant des yeux guère plus long que la partie postérieure de la tête; ocelles petits, peu saillants; antennes courtes, velues, le premier article de la longueur de la tête, fusiforme, légèrement courbé, les deux suivants très courts, à peu près d'égale longueur, le quatrième un peu plus long que le troisième; bec gros, presque droit, appli-

(1) Πυγὴ, derrière, λαμπας, lampe.

qué contre la gorge, le premier article deux fois plus long que le second, légèrement comprimé latéralement; une épine aiguë en-dessous, au bord antérieur du prosternum, dirigée vers la tête; prothorax allongé, rétréci en avant, avec un sillon prédorsal transverse peu sensible au milieu, les angles postérieurs presque mousses; ventre grisâtre; cuisses antérieures fusiformes, plus grosses et plus courtes que les autres, les postérieures du double plus longues, grêles. ♀.

Dans toute l'Europe méridionale; très rare aux environs de Paris.

DIVISION IV.

LONGICOXES. *LONGICOXI* (1) Am. Serv.

Cimex Linn. — Geoffr. — De G. — Tign. — *Ploiaria* Scop. — Latr. — Brull. — Blanch. — A. Cost. — *Gerris* Fabr. — Schell. — Wolff. — Fall. — Burm. — *Emesa* Fabr. — Am. Serv. — *Emesodema* Spin. — Ramb. — Am. Serv. — *Plœaria* Am. Serv.

Cette division se distingue de toutes les autres par des hanches antérieures (fig. 45 *a*) grêles, très longues.

Emésodême.

349. *Emesodema* (2). Aptère, jaunâtre, le thorax long, grêle, l'abdomen très élargi en forme de bateau. Long. 0,007-8.

domestica Scop. D. I. 60. pl. 24. f. A. 1. 2; *id.* III. 52. pl. 25. f. 5. 7. — Ross. 135.6. — Enc. pl. 131. f. 5-7. — Am. Serv. 396.

(1) *Longus*, long, *coxa*, hanche.
(2) *Emesa*, et δέμας, corps.

Point d'ocelles; antennes filiformes, le second article un peu plus court que le premier; les deux premiers articles du bec d'égale longueur, le dernier grêle, plus long que les deux autres pris ensemble; prothorax rétréci en arrière, aussi long que le mésothorax et le métathorax ensemble; mésothorax rétréci en avant, trapézoïdal; métathorax presque carré; une longue épine à la base des cuisses antérieures. Les autres caractères sont ceux de l'espèce suivante. ♂♀.

Italie, Espagne, et probablement midi de la France, dans les maisons.

Cette espèce se nourrit de petites tipules et de moucherons qu'elle saisit avec les pattes antérieures pour les sucer, courant la nuit pour les chercher; elle attaque même sa propre espèce. Elle paraît en été et en automne.

La femelle n'a point d'oviscapte; elle dépose ses œufs, au nombre d'une douzaine, sur l'emplacement qu'elle choisit et où ils se fixent à l'aide du gluten qui les enveloppe; ils sont oblongs et un peu velus; la larve en sort au bout d'environ six jours, privée d'abdomen mais du reste semblable à l'insecte parfait, dit Scopoli.

Pléière (fig. 45).

350. *Plœaria* (1). Ailée, jaunâtre, tachée de brun, le prothorax carré, recouvrant le mésothorax. Long. 0,004.

vagabunda Linn. 732. 119. — Fabr. R. 262. 9. — Ross. 1355. — Schell. pl. 8. f. 1. — Wolff. 203. pl. 20. f. 197. — Latr. N. D. XVIII. 133. — Fall. 163. 1. — Burm. 224. — Brull. 312. — Blanch. 100. pl. 2. f. 1. — A Cost. C. N. 14. — Am. Serv. 397. —

(1) Πλοιάριον, petit bateau, en français PLEIÈRE, mieux que *Pléarie* (Am. Serv. 396).

culiciformis De G. 323. 41. pl. 17. f. 1-2. — Enc. pl. 373. f. 41. — *alata* Scop. D. III. 51. pl. 25. f. 8. — La Punaise culiciforme. Geoffr. 462. 58.

Tête petite, arrondie postérieurement; yeux petits, peu saillants, avec un profond sillon entre eux; ocelles non apparents (très petits, suivant Latreille); antennes capillaires, plus longues que le corps, les deux premiers articles très longs, à peu près d'égale longueur entre eux, le troisième plus court des trois quarts que le second, le quatrième encore plus court, légèrement fusiforme; bec court, gros, arqué, son premier article aussi long que les deux autres ensemble, le second renflé en-dessus, le troisième fin, aigu; prothorax court, en carré long, avec un sillon transverse au milieu, tous les angles arrondis; hémiélytres de la longueur de l'abdomen, la membrane à petites cellules pentagonales, avec toutes les nervures blanches; ailes inférieures amples, transparentes, irisées; pattes pâles, annelées de brun, les antérieures courtes, épaissies, les hanches presque aussi longues que les cuisses, celles-ci renflées, fusiformes, un peu comprimées latéralement, armées d'épines en-dessous, les jambes presque aussi longues qu'elles, le tarse n'ayant qu'un seul article muni d'un seul crochet; les autres pattes très longues, capillaires, avec les tarses petits, de trois articles, le dernier muni de deux crochets. ♂.

Environs de Paris, sur les arbres, où, dit Geoffroy, elle vacille et se balance comme les tipules. On la trouve aussi dans les maisons. De Geer dit qu'elle marche lentement, à pas grave et mesuré, sur ses quatre pattes postérieures comme sur des échasses, mais qu'elle s'envole aisément et avec promptitude. La larve se couvre de poussières et vit de proie; elle a les pattes très velues, à poils

longs et frisés comme de la laine, le corps d'un grisclair, ponctué de noir.

DIVISION V.

STAGNIGRADES. *STAGNIGRADI* (1) Am. Serv.

Cimex Linn. — Geoffr. — De G. — Tign. — *Hydrometra* Latr. — Fabr.—Le P. Serv. — Schumm. — Brull. — Blanch. — A. Cost. — Am. Serv. — *Aquarius* Schell. — *Emesa* Fall. — *Limnobates* Burm. — Ramb.

L'espèce unique qui compose cette division se distingue de toutes les autres par une tête filiforme (fig. 46), plus longue que le prothorax, faisant à elle seule presque le tiers de la longueur du corps.

Hydromètre (fig. 46).

351. *Hydrometra* (2). Corps linéaire, filiforme, d'un noir mat. Long. 0,012.

> *stagnorum* Linn. 732. 118.—Fabr. R. 258. 6.—Ross. 1353.—Schell. pl. 9. f. 2.—Latr. G. III. 131. 1.—Fall. 162. 2.—Curt. pl. 32.—Le P. Serv. 265. pl. 374. f. 21, 23 (larve).—Schumm. 14. pl. 1. f. 5 (♂). 6 (♀). — Burm. 211. — Brull. 304. — Ramb. 186. — Blanch. 98. — A. Cost. C. N. 11.—Am. Serv. 400. — *acus* De G. 322. 40. pl. 15. f. 24, 25. — Tign. 284. — La Punaise aiguille. Geoffr. 463. 60.

Tête grossissant notablement à l'extrémité, avec une petite saillie pointue prolongée au-delà des antennes; yeux petits, globuleux, saillans, placés un peu en-deçà du milieu de la tête; point d'ocelles; antennes fines, insérées à l'extrémité de la tête, longues de près de la moitié du

(1) *Stagnum*, étang, *gradi*, marcher.
(2) Ὕδωρ, eau, μετρέω, mesurer.

corps, le premier article court, épaissi, le second plus grêle, un peu plus long que lui, le troisième très long, très grêle, le quatrième un peu plus court que lui et légèrement épaissi; bec fin, droit, capillaire, plus court que la tête, ne paraissant composé que d'un seul article; thorax cylindrique, le prothorax formant à peu près la moitié de sa longueur totale; ailes seulement rudimentaires, en forme de moignons courts, à peine apparents dans les individus qu'on rencontre le plus ordinairement, cet état étant celui de la nymphe; mais lorsqu'elles sont développées, à l'état parfait, les supérieures, ou hémiélytres, aussi longues que l'abdomen, linéaires, arrondies au bout, avec deux grosses nervures longitudinales, dont l'externe se réunit à la côte au milieu, et en outre, deux nervures, l'une transversale à l'extrémité et l'autre oblique, placée un peu plus haut, lesquelles s'anastomosent avec les deux nervures longitudinales; leur tissu membraneux, d'une nature homogène dans toute son étendue et d'un brun sombre uniforme; les ailes inférieures alors aussi longues et de même forme que les supérieures, d'un blanc transparent légèrement enfumé; abdomen allongé, composé de six segments et terminé par une pièce anale arrondie, armée d'une pointe courte, droite, plus longue, dit Schummel, dans le mâle que dans la femelle; pattes capillaires, d'égale grosseur entre elles, les postérieures un peu plus longues que les autres; tarses de deux articles, avec deux crochets à leur extrémité.

Dans toute l'Europe, au bord des étangs et des ruisseaux, dans les herbages, marchant lentement sur les plantes aquatiques et, dit De Geer, à la surface de l'eau.

On la rapporte aussi de l'Amérique septentrionale. De Geer dit qu'il n'a pu la trouver au nord de Stockolm.

TRIBU SIXIÈME.

AMPHIBIOCORES. *AMPHIBIOCORES* (1) L. Duf.

Cette tribu se distingue de toutes les autres par une disposition particulière des crochets des tarses, qui sont insérés dans une échancrure en dessous avant l'extrémité du dernier article (fig. 49).

Ces insectes se tiennent à la surface de l'eau, où ils s'avancent soit par un mouvement analogue à celui de la rame, soit en courant. La disposition de leurs tarses semble avoir précisément pour objet ce séjour à la surface de l'eau, quoique cependant l'hydromètre, qui marche aussi sur l'eau, dit-on, et qui appartient à la tribu précédente, ait les crochets des tarses insérés à leur extrémité comme tous les autres hémiptères.

Les Amphibiocores se divisent en Plotères ou Rameurs et Hydrodromes.

DIVISION I.

PLOTÈRES *PLOTERES* (2) Latr.

Cimex Linn. — De G. — Geoffr. — Tign. — *Hydrometra* Fabr. — Burm. — Ramb. — *Gerris* Fabr. — L. Duf. — Schumm. — Brull. — Blanch. — A. Cost. — Am. Serv. — *Aquarius* Schell.

Cette division se distingue de la suivante et de tous les autres hémiptères par les quatre pattes postérieures (fig. 47 *a a*) très longues, filiformes et faites pour ramer sur l'eau.

Corps généralement d'un soyeux velouté, brun ou noir mat ferrugineux en dessus, grisâtre en dessous. — *Tête*

(1) Ἀμφίβιος, amphibie, κόρις, punaise. M. L. Dufour (R. 68) écrit à tort Amphibicorise.

(2) Πλωτήρ, navigateur.

triangulaire, enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux. — *Yeux* gros, globuleux, très saillants. — *Ocelles* petits, placés près des yeux. — *Antennes* de quatre articles (le dernier légèrement aplati en forme de rame, dans l'état de larve). — *Bec* distinctement de quatre articles, les deux premiers très courts, annuliformes, le troisième le plus long, cylindrique, le quatrième fin, très aigu. — *Mesosternum* très grand. — *Abdomen* rétractile et s'allongeant à volonté dans la larve et dans la nymphe, composé de six segments distincts, le dernier suivi de trois anneaux supplémentaires dont aucun n'est fendu dans le mâle, et de deux seulement dont le premier est fendu longitudinalement en dessous dans la femelle. — *Pattes* antérieures courtes, avec les cuisses mutiques, un peu épaissies, les hanches fortes et notablement saillantes, les jambes légèrement arquées, les tarses de deux articles, et les crochets petits, insérés presque à l'extrémité du dernier article, en dessous ; les quatre pattes postérieures fines, les intermédiaires plus longues que les deux autres ; leurs tarses très longs, sétiformes, de deux articles, le premier beaucoup plus long que le second.

Les insectes de cette division se tiennent à la surface des eaux tranquilles et ombragées, où ils s'avancent ordinairement par saccades en opérant un véritable mouvement de rame ou de natation ; les quatre tarses postérieurs, horizontalement appliqués sur l'eau, y plongent plus ou moins, et l'insecte s'en sert, comme le rameur fait de la rame ou le nageur de ses membres, pour prendre un point d'appui dans la résistance du liquide, et s'avancer à l'aide du mouvement de propulsion qu'il donne à son corps, qui glisse comme un bateau à la surface. Quand on les a mis à sec sur la main, ils cherchent à s'échapper en sautant ; ils sautent et bondissent aussi quelquefois à la

surface de l'eau. Cependant, ils ne se tiennent pas constamment sur l'eau, mais se retirent quelquefois à sec sur le rivage ou sur les tiges des plantes. La nuit ils se tiennent immobiles sur l'eau. Ils passent l'hiver engourdis dans cet élément, où ils s'enfoncent à son approche, et reparaissent à la surface dès les premières chaleurs du printemps; ils peuvent aussi néanmoins passer cette saison à sec sur le rivage, dans les lieux où il ne gèle pas.

Ces insectes sont essentiellement carnassiers; ils se nourrissent en suçant la substance molle d'autres insectes, soit morts, soit vivants, qu'ils trouvent à leur portée. Ils se dévorent entre eux quand ils sont affamés, les plus forts se jetant sur les plus faibles. Quand ils sont restés depuis longtemps sans nourriture, ils se précipitent avec voracité sur la proie qu'on leur jette, et y restent attachés des heures entières, sans qu'on puisse la leur faire lâcher, même en les touchant du doigt; ils fuient alors en l'entraînant avec eux. Ils saisissent cette proie avec les pattes antérieures, entre la jambe et la cuisse qu'ils plient l'une contre l'autre et dont le duvet court qui les garnit, comme le reste du corps, pour les défendre contre l'action de l'eau, sert à retenir l'objet, à la place des épines ou piquants dont la cuisse est armée dans les autres insectes ravisseurs, mais dont on ne voit aucune trace dans ceux-ci. Ils cherchent en général, avec leur bec, les parties molles du corps de l'insecte qu'ils veulent sucer, et commencent ordinairement par l'abdomen. Toutefois, leur piqûre ne paraît pas venimeuse pour ceux qui en sont atteints : c'est ce que nous avons observé sur quelques individus qui ont été arrachés par nous à l'ennemi qui venait de les saisir, et qui ont continué à vivre après lui avoir échappé; paraissant faibles et souffrants d'abord par suite de leur blessure, ils ont ensuite repris toute leur vivacité. Lorsque

l'insecte, bien repu, quitte sa proie après l'avoir longtemps sucée, il se met à marcher lentement sur l'eau sans faire le mouvement de rame par saccades qui lui est habituel.

Ces insectes répandent une odeur très désagréable quand on les écrase ou qu'on les blesse.

Le mâle, suivant De Geer, montre dans ses presque continuels accouplements une ardeur et une tenacité très remarquables; monté sur le dos de la femelle, il la tient embrassée à l'aide de ses pattes antérieures et ne lui laisse presque point de relâche dans ses caresses, malgré tous les efforts qu'elle fait quelquefois pour s'en dégager, soit en élevant le devant du corps, soit en se servant de ses pattes pour le renverser; elle parvient ainsi quelquefois à le chasser, mais le plus souvent il se laisse culbuter avec elle plutôt que de lâcher prise.

Les œufs, suivant M. L. Dufour (R. 219), sont allongés, cylindroïdes, non tronqués à l'un des bouts. Au lieu de s'ouvrir par un opercule, ils se fendent ou se déchirent longitudinalement dans leur tiers antérieur, et la larve sort par cette fente. La femelle pond les œufs à la suite les uns des autres, mais non contigus ni serrés entre eux, dans une espèce de bourre mucilagineuse fixée sur des brins de plantes immergées. On voit quelquefois, dit-il, engagée dans la fente de l'œuf, une fine membrane qui était sans doute l'enveloppe de la larve dans l'intérieur de l'œuf.

Le même auteur dit que l'éclosion a lieu vers le mois de juillet; mais nous en avons vu éclore vingt-deux individus du 1 au 4 octobre 1845 dans un vase plein d'eau où nous avions mis une plante aquatique prise sur les bords de la Seine, à l'île Saint-Ouen, le 18 septembre précédent, avec des Gerris de différents âges; et comme on trouve ces Gerris de différents âges à toutes les époques de l'année où l'état de la température leur permet de se montrer, on peut

en tirer la conséquence que l'éclosion a lieu également dans tout le cours de l'année, suivant l'état de la température. Il résulte encore de la même observation que l'éclosion n'a lieu qu'une vingtaine de jours après la ponte, du moins à cette époque de l'année.

Les œufs étant déposés sur les plantes immergées, il en résulte qu'ils doivent éclore dans l'eau, et que la larve doit traverser le liquide par un mouvement qui lui est propre pour arriver à la surface. C'est ce que nous avons en effet observé dans l'occasion dont nous venons de parler. Nous avons vu les larves rester plusieurs heures dans l'eau avant de parvenir à cette surface. L'éclosion paraît avoir lieu indifféremment, n'importe à quelle heure du jour et de la nuit; le soir ou le matin, nous voyions plusieurs larves plongées dans le liquide, et le lendemain ou dans la soirée du même jour, nous en comptions un nombre proportionnel de plus ramant à la surface. Quelquefois, elles étaient immobiles dans l'eau ou marchaient sur un corps solide dans le liquide; nous en voyions aussi se débattre et s'agiter pour s'efforcer de gagner la partie supérieure; quelques-unes étaient arrivées déjà immédiatement au-dessous de la surface, le ventre en haut, et l'extrémité de leurs pattes ou leurs antennes passant déjà au-dehors; d'autres étaient dressées dans l'eau, le bout de leur tête touchant la surface qu'elle soulevait déjà; elles agitaient leur pattes en les frottant l'une contre l'autre; une d'elle était déjà dressée hors de l'eau et y paraissait comme assise sur son derrière, agitant ses pattes antérieures et les frottant entre elles à l'air libre. Une autre était entièrement dehors, l'extrémité de ses pattes seulement plongeait encore dans le liquide; elle paraissait faible, fatiguée, et faire d'immenses efforts pour changer de place, ne pouvant y parvenir parce que l'effet de l'adhérence de l'eau

sur ses membres était encore plus grand que ses forces; on eût dit qu'elle ramait sur de la colle. Du reste, après ces premières difficultés, l'air extérieur paraît bientôt les fortifier, et elles ne tardent pas à glisser et à courir à la surface avec l'agilité et la vivacité des adultes. Leur voracité n'est guère moindre non plus; elles se jettent avec la même avidité sur la mouche tuée qu'on leur donne pour pâture.

Au moment où la larve se montre hors de l'eau, elle a un millimètre de longueur; son abdomen paraît entièrement nul, ainsi que De Geer l'a figuré, et comme on le voit dans les Halobates qu'on rapporte des bords de la mer Pacifique, et qui ne sont évidemment que des larves. La première mue a eu lieu, pour nous, le 8 octobre, huit jours après l'apparition à la surface de l'eau; ces larves avaient alors grandi d'un millimètre; les secondes mues ne sont venues qu'environ vingt-cinq jours après; mais alors, l'état de la température s'était considérablement refroidi, et nous ne doutons pas que dans les temps ordinaires de la bonne saison, la seconde mue ne doive s'opérer aussi huit jours après la première, car nous avons vu, du 14 au 22 septembre, la troisième mue venir huit jours après la seconde, sur une larve que nous avions prise le 12 septembre, et qui avait déjà subi sa première mue. A l'époque de cette seconde mue, l'insecte avait de trois à quatre millimètres de longueur. La peau se fend sur le dos pour le laisser sortir; mais les pattes et les antennes se tirent de leur enveloppe comme d'un fourreau. La dépouille est noire au dehors, et blanche au dedans; l'insecte lui-même, en sortant, est pâle, à l'exception des yeux qui sont noirs, ainsi que la place où doivent paraître un jour les moignons d'hémiélytres. Avant la mue, l'abdomen est allongé, conique, à peu près aussi grand que le reste du corps; mais après elle, il est retiré et paraît presque nul; puis il s'al-

longe, quelquefois même tout à coup; par exemple, lorsque l'insecte se met à sucer une proie. Il en résulte que cet abdomen est retractile à volonté, quand l'insecte est encore à l'état de larve.

La quatrième mue vient une douzaine de jours après la troisième (du 22 septembre au 3 octobre); c'est alors qu'apparaissent les moignons d'hémiélytres, épais et luisants, longs d'environ deux millimètres, avec des ailes inférieures presque aussi longues qu'elles; l'abdomen court, pointu, n'a guère que le cinquième de la longueur totale de l'insecte (deux mill. sur neuf, ♀; un mill. sur cinq, ♂); mais il s'allonge ensuite, et la cinquième mue, celle qui amène l'état parfait, s'opère environ quatorze jours après la quatrième (du 14 au 27 septembre). L'abdomen paraît alors aussi long que le reste du corps, et les moignons d'hémiélytres, qui ne changent point de dimension jusqu'au dernier moment, sont remplacés par des ailes supérieures qui s'étendent jusqu'à l'extrémité de l'abdomen.

De Geer avait déjà supposé que ces insectes passaient l'hiver sous l'eau, dans les plantes immergées ou dans la vase, puisqu'on les voit apparaître à la surface dès la fonte des glaces au printemps. Nous en avons acquis la preuve, en voyant, le 23 octobre, un individu femelle qui était passé à l'état de nymphe vingt jours auparavant, s'enfoncer sous l'eau, dans le vase où nous l'avions placée pour l'observer. Le temps commençait à devenir assez froid; nous l'avons vue incliner d'abord sa tête en la pressant sur l'eau, l'y plonger ensuite un peu; puis enfin, après quelques efforts, s'y plonger elle-même tout entière; elle est revenue au-dessous de la surface, renversée, le ventre en haut. Elle se promenait ensuite lentement dans cette position, à fleur d'eau, y restant volontairement; car, en passant

sur ces plantes, elle mettait quelquefois la tête dehors, puis la rentrait bientôt. Descendue davantage vers le fond, le dos retourné en haut, elle paraissait parfois faire des efforts en nageant pour remonter à la surface ; mais bientôt, comme fatiguée, elle s'arrêtait immobile, suspendue au milieu du liquide et s'approchant de plus en plus du fond. Nous l'avons vue, quelques jours après, le ventre retourné en haut, immobile dans cette position ; puis le lendemain, nous l'avons retrouvée dans le sens contraire, le ventre en bas, d'où il faut conclure que, dans cet état, l'insecte peut faire des mouvements pour se retourner comme un homme endormi. Il touchait alors le fond du vase ; son corps était plein, ses pattes étalées; tout y indiquait l'état de vie, sauf le mouvement seul qui n'existait plus. Nous n'avons pu malheureusement poursuivre nos observations plus loin. Nous l'avons vu, un jour, revenu à la surface, la tête rongée par les petits animaux aquatiques qui étaient restés avec lui dans le vase.

Le mâle que nous avions vu venir à l'état parfait, le 27 septembre, passa l'hiver tout entier dans le vase, retiré à sec sur les bords ; dès le 23 octobre, il ne touchait plus à la proie qu'on lui jettait, quoiqu'il fut encore très vif ; plus l'hiver s'approcha, plus il devint immobile. Il se tenait hors de l'eau, les pattes repliées sous elles-mêmes. Au mois de janvier, l'eau du vase s'étant entièrement évaporée, nous en avons versé de la nouvelle, et l'insecte engourdi, immobile, s'est élevé avec elle à la surface. Cependant nous l'avons vu bientôt étendre et développer une de ses pattes, puis se mettre lentement en mouvement pour se retirer de nouveau à sec sur le bord, l'extrémité de ses pattes postérieures restant seule encore sur l'eau. Dès le 28 février, la chaleur du printemps commençant à se faire vivement sentir, le ranima. Il était revenu se pla-

cer à la surface de l'eau, où nous le vîmes remuant ses pattes. Nous versâmes de la nouvelle eau dans le vase ; dès qu'il la sentit, il fit un saut pour s'enfuir, et retourna se mettre à sec, immobile sur le bord. Le thermomètre marquait alors seize degrés centigrades. Ayant retiré du fond du vase deux cadavres de mouches que nous y avions jetées avant l'hiver, et les ayant approchés de lui, nous le vîmes, quelques heures après, la tête sur ces débris, qu'il avait sucés sans doute, puis aussitôt s'avancer sur l'eau et y faire des saccades aussi vives qu'à l'ordinaire. Le 10 mars, nous lui jetâmes un diptère printannier que nous avions pris dans les champs ; il se jeta aussitôt sur lui pour le sucer, et y resta attaché pendant plus de six heures. Une des annélides qui avait aussi passé l'hiver, et qui se trouvait dans le vase, ayant voulu saisir cette proie par-dessous pour s'en emparer, le Gerris la défendit en la retenant à lui, et l'annélide effrayée se retira aussitôt. Nous le trouvâmes mort le 24 avril ; nous supposons que les annélides affamées l'avaient attaqué et étaient parvenues à le vaincre pour en faire leur pâture ; car la tête et le prothorax, détachés du reste du corps, avaient disparu.

GERRIS.

302. *Gerris* (1). Des hémiélytres et des ailes inférieures à l'état adulte. Long. 0,008-15.

lacustris Linn. 732. 117. — Fabr. R. 256. 1. — Ross. 1351. — Tign. IV. 283. — Latr. G. III. 134. 3. — Fall. 159. 1. — Burm. 210. 2. — Schumm. 43. 7. — Blanch. 98. 2. pl. 1. f. 6. — Ramb. 185. — Am. Serv. 417. 2. — *najus* De G. 311. 39. pl. 16. f. 7. — *paludum* Fabr. R. 258. 3.

(1) *Gerres*, petit poisson.

— Latr. G. III. 133. 1. — Curt.? pl. 553. — Schumm. 29. 1. — Burm. 210. 1.— Brull. 302. 2.— Blanch. 97. 1. — Am. Serv. 417. 1. — *rufoscutellatus* Latr. G. III. 134. 2. — La Punaise naïade. Geoffr. 463. 59. — Stoll. 42. pl. 9. f. 63. — La Punaise coureuse d'eau. Stoll. 64. pl. 15. f. 108.

Commun dans toute l'Europe. ♂♀.

Nous ne considérons que comme de simples variétés, les espèces suivantes des auteurs :

1° — DES MARAIS. *paludum* Fabr. Le premier article des antennes, ordinairement plus long que les deux suivants ensemble. Long. 0,012-15.

2° — ÉCUSSON-ROUX. *rufoscutellatus* Latr. Semblable au précédent, l'écusson roux.

3° — LACUSTRE. *lacustris* Linn. Plus petit que les précédents ; le premier article des antennes ordinairement plus court que les deux suivants ensemble. Long. 0,007-8.

C'est celui sur qui nous avons fait nos observations ci-dessus rapportées.

APTÉROGÈNE.

353. *Apterogena* (1). Aptère et s'accouplant dans cet état. Long. 0,008-10.

najus De G. 311. 39. pl. 16. f, 8-9. — *paludum* Schell. pl. 9. f. 1. — *aptera* Schumm. — A. Cost. C. N. 12. — *canalium* L. Duf. R. 69. pl. 5. f. 59. — Am. Serv. 418.

Dans toute l'Europe.

De Geer avait déjà émis le soupçon que cette espèce n'était point une simple larve, en se fondant sur l'invraisemblance, suivant lui, que des insectes pussent s'accoupler avant que d'avoir acquis des ailes ; mais cette raison

(1) A privatif, πτερὸν, aile, γένος, génération.

ne nous paraît pas déterminante, d'après ce qu'on observe notamment dans la Punaise et d'autres espèces qui s'accouplent à l'état aptère. M. L. Dufour fait remarquer, du reste, que cette espèce ne présente pas dans le mâle, la petite échancrure sémi-circulaire qu'on observe dans les Gerris mâles, ce qui serait un caractère particulier indépendant de l'état aptère.

DIVISION II.

HYDRODROMES. *HYDRODROMI* (1) Burm.

Hydrometra Fabr. — Wolff.— *Gerris* Coqb. — *Velia* Latr. — Guér. — L. Duf. — Burm. — Schumm. — Brull. — Ramb. — Blanch. — A. Cost. — Am. Serv.

Cette division se distingue de la précédente par des pattes à peu près d'égale longueur et inserées à peu près à égale distance les unes des autres.

Tête petite, triangulaire, enfoncée jusqu'aux yeux. — *Yeux* gros, saillans. —*Antennes* plus courtes que le corps, de quatre articles, avec un petit article rudimentaire entre eux ; le premier article le plus long de tous, les suivans d'égale longueur entre eux. — *Bec* de deux articles apparents seulement, le premier très long. — *Prothorax* gros, trapézoïdal, notablement élargi en arrière.— *Abdomen* allongé, convexe en dessous, creusé en gouttière en dessus, ses bords aplatis et relevés. — *Pattes* de moyenne grandeur, les antérieures plus courtes que les autres, les intermédiaires un peu plus longues que les postérieures, les cuisses postérieures notablement épaissies et munies de fortes épines avec de petites dents au dessous dans les mâles, pas plus grosses que les autres et mutiques dans les femelles ; tarses de trois articles, les deux

(1) Ὕδωρ, eau, δρόμος, course. M. Burmeister a écrit *Hydrodromici*.

premiers très courts dans les tarses antérieurs, le premier très court et le second le plus long dans les quatre tarses postérieurs.

Ces insectes courent avec vitesse à la surface des eaux tranquilles et ombragées; ils sont carnassiers et se nourrissent d'insectes.

M. Doyère (A. Fr. VI. 262. pl. 9 f. 2,3,4) a fait des observations remarquables sur les tarses de ces insectes. En portant jusqu'à l'ébullition les tarses d'une Vélie, il a vu sortir des deuxième et troisième articles, une sorte de pelotte molle, à parois minces et transparentes, dont le surface paraissait granulée ou plissée. Il l'a trouvée à tous les tarses, mais plus développée à ceux de devant et plus encore au troisième article qu'au second. C'est toujours en dessous et, pour le second article, a l'extrémité, que cet organe apparaît. Du reste l'observateur n'a pu le voir que dans les mâles des Vélies, où il lui est apparu constamment, tandis qu'il ne l'a plus retrouvé que dans les femelles des Apténies.

M. Doyère croit que l'insecte possède la faculté de faire sortir et rentrer cet organe à volonté, et il se demande s'il se rapporte à la faculté qu'à cet insecte de se tenir à la surface de l'eau, par la seule résistance qu'oppose a ses tarses la force de cohésion du liquide.

VÉLIE,

354. *Velia*. Noire, ailée; quatre points d'un blanc vif disposés longitudinalement sur les hemiélytres, le prédorsum recouvrant entièrement l'écusson. Long. 0,008.

rivulorum Fabr. R. 259.8. — Ross. 1352.— Wolff. 201. pl. 20. f. 195.—Latr. G. III. 132.1.—Curt. pl.

2. — Guér. Ic. pl. 57.3. — Burm. 212.2. — Ramb. 84.1. — Blanch. 96. — A. Cost. C. N. 12. — Am. Serv. 419.1.

Deux taches d'un velu argenté, quelquefois effacées, sur le bord antérieur du prédorsum ; hémiélytres d'un noir mat, de nature homogène dans toute leur étendue, celles du mâle atteignant l'extrémité de l'abdomen, celles de la femelle plus courtes, avec quatre points d'un blanc vif sur chacune, dont deux allongés, placés l'un derrière l'autre, près de l'écusson, les deux autres arrondis l'un au milieu, l'autre à l'extrémité ; abdomen rougeâtre, avec cinq taches de chaque côté et les stigmates, noirs. ♂♀.

Midi de la France.

Apténie.

355. *Aptenia* (1). Brune, aptère (au moins ordinairement) et s'accouplant dans cet état ; le prédorsum ne recouvrant pas l'écusson. Long. 0,006.

currens Fabr. R. 259.12 (♀). — Coqb. 83. pl. 19. f. 11. — Latr. G. III. 133.2. — Fall. 160.2. — L. Duf. R. 73. pl. 5 f. 65. — Schumm. 19. — Burm. 212.1. — Brull. 294. — Blanch. 96.2. — A. Cost. C. N. 12. — Am. Serv. 420.2. — *aptera* Fabr. R. 259.11 (♂).

Deux taches d'un blanc soyeux sur le devant du prédorsum et les bords de l'abdomen rougeatres tachetés de noir, une espèce de gonflement à la place de l'écusson. ♂.

Mêmes lieux que la précédente. M. Berton, dont la Société entomologique déplore la perte récente, l'a trouvée aux environs de Troyes (Aube).

Schummel dit que cette espèce acquiert quelquefois des ailes et qu'elle est alors semblable à la Vélie, sauf de lé-

(1) Ἀπτὴν, qui ne peut voler.

gères différences qu'il signale notamment dans la tache blanche du milieu des hémiélytres, qui serait ronde dans la Vélie et pointue en arrière dans l'Apténie.

HYDROESSE ┼ .

356. *Hydroessa* (1). Noire, les hémiélytres tachées de pâle. Long. 0,002.

pygmæa L. Duf. A. Fr. II. 115. pl. 6 B. f. 1. — Burm. 213.

Le corps plus large proportionnellement que dans les précédentes espèces; la tête triangulaire, bordée de blanchâtre en dessus ; les taches pâles des hémiélytres, au nombre d'une dizaine, irrégulièrement posées, d'une nature homogène ; ailes inférieures pâles, le bord interne élargi, à angle très prononcé vers la base; la base de toutes les cuisses, rougeâtre; point d'ocelles.

Midi de la France ; Angleterre (d'après Curtis).

TRIBU SEPTIÈME.

BRÉVICORNES. *BREVICORNES* (2) Am. Serv.

Naucoris Fabr. — Wolff. — *Acanthia, Ochterus* Latr. — *Pelogonus* Latr. — Le P. Serv. — L. Duf. — Burm. — Brull. — Blanch. — Am. Serv.

Cette tribu, qui ne contient que deux espèces, se distingue de toutes les précédentes par des antennes (fig. 50 *a*) à peine aussi longues que la tête.

PÉLOGONE (fig.).

357. *Pelogonus* (3). Noir mat, tacheté de roussâtre. Long. 0,005.

(1) Υ῞δωρ, eau, ἕζω, s'asseoir ?
(2) *Brevis*, court, *cornu*, antenne
(3) Πελος, noir, γονὴ, race.

marginatus Latr. G. III. 143; H. XII. 242. — Le P. Serv. 32. — L. Duf. R. 65. pl. 5. f. 58. — Burm. 202. 1. — Brull. 277. — Blanch. 93. — Am. Serv 409.

Corps en ovale arrondi, couvert d'un duvet velouté, grisâtre en-dessous; tête courte, transversale, plus étroite que le prothorax, coupée droit au-delà des yeux, sans cou derrière eux; yeux gros, saillants; ocelles petits, mais distincts, placés entre les yeux et près d'eux; antennes insérées dans le coin interne et inférieur des yeux, mais non reçues dans une cavité, comme les antennes des Occulticornes, filiformes, de quatre articles, les deux premiers très courts, le basilaire cylindrique, le second un peu plus épais, légèrement conique, le troisième grêle, allongé, cylindrique, le dernier un peu plus court, ovalaire; bec atteignant l'extrémité du sternum, gros, conique à sa base, puis grêle, de quatre articles, les deux premiers épais, courts, annuliformes, le premier plus grand que le second, le troisième très long, le dernier court, très aigu; labre court, en triangle obtus; prothorax transversal, en forme de demi-cercle, le bord prédorsal postérieur coupé droit; écusson court, en triangle obtus; hémiélytres larges, recouvrant entièrement l'abdomen, un peu plus longues que lui, ovalaires, la membrane plus courte que la corie, presque confondue avec elle à sa base, avec quelques cellules peu visibles sur son disque et une bordure assez large, sans nervures distinctes, à l'entour; ailes inférieures hyalines, aussi longues que les hémiélytres; plaque anale des mâles assez grande, en triangle curvilique; pièces vulvaires de la femelle très petites, au nombre de trois apparentes, dont deux latérales et une intermédiaire plus petite; pattes grêles, courtes, les postérieures très peu plus longues que les autres, les cuisses

peu renflées, avec les quatre jambes postérieures finement épineuses, et leurs tarses grêles, de deux articles apparents seulement, le premier un peu plus court que le second, le premier article très court, au contraire, dans les tarses antérieurs ; tous les tarses munis de deux crochets à leur extrémité. ♂♀.

Midi de la France ; Espagne ; nord de l'Afrique.

Cet insecte est essentiellement riverain et probablement carnassier. Il court assez vite, dit M. L. Dufour, et se dérobe en sautant, à la main qui veut le saisir. Il paraît en avril, et se rencontre encore en novembre. Il exhale, quand on l'irrite, l'odeur ordinaire de la Punaise. La larve est un peu moins grande et plus arrondie que l'insecte parfait, n'en différant guère que par l'absence des ocelles et des ailes. Elle habite sous le sable humide, parmi les racines ; on la fait sortir en foulant fortement le sol, mais elle ne saute point. Le bord antérieur de la tête, un peu en forme de museau et garni de cils raides un peu tournés en haut, en forme de rateau, indique qu'elle est faite pour se terrer.

Aphélochire.

358. *Aphelochirus* (1). Jaunâtre pâle, le corps ovalaire, aplati ; les cuisses, surtout les antérieures, très renflées ; insecte nageur, sans ocelles. Long. 0,010.

> *æstivalis* Fabr. R. 111. 3. — Coqb. 38. pl. 10. f. 4. — Westw. M. VI. 133. 229 ; Intr. I. pl. 1. f. 7.

Tête d'un jaune pâle, uniforme, ovalaire, parfaitement arrondie et notablement saillante en avant des yeux ;

(1) Ἀφελής, simple, (non armé), χείρ, main. Ce nom a été créé aussi pour un genre de Névroptère (Steph. Ill. Br.) mais seulement à la date de 1836.

ceux-ci gros, ovalaires, noirs; antennes à peu près de la longueur des yeux, insérées à découvert au-dessous d'eux, de quatre articles, le premier très court, le second un peu plus long, le troisième du double plus long que lui, le quatrième à peu près de la même longueur que le précédent, finissant en pointe aiguë et dépassant de toute cette longueur la ligne latérale des yeux; bec grêle, légèrement arqué, atteignant l'insertion des pattes intermédiaires, de trois articles apparents seulement, le premier très court, presque rudimentaire, le second faisant à lui seul presque tout le reste, un peu épaissi à sa base, le quatrième court, finissant en pointe aiguë; prothorax semi-circulaire, arqué, aplati et tranchant sur les bords latéraux, le bord antérieur échancré en rond pour recevoir la tête, avec quelques taches ferrugineuses sur les bords prédorsaux, antérieur et postérieur, le bord postérieur coupé presque droit; écusson assez large, avec sa base un peu relevée, d'un ferrugineux assez foncé, et séparée du reste par un sillon sinueux, qui semble indiquer que cette base appartient à un autre segment thoracique, en triangle légèrement obtus à son extrémité; hémiélytres plus étroites que l'abdomen, mais aussi longues que lui, d'un jaune brunâtre sale, la membrane presque aussi longue que la corie, sans nervures bien marquées; abdomen arrondi, très aplati, chaque segment terminé de chaque côté par une épine très petite au premier segment, très forte aux quatre qui suivent; pattes d'un jaune pâle, uniforme, les antérieures plus courtes, les postérieures plus longues que les autres, toutes les cuisses sans épines, mais soyeuses, les quatre antérieures assez notablement frangées en-dessous, les jambes se repliant sous elles, de manière à pouvoir saisir une proie; jambes postérieures notablement plus longues que les autres, légèrement épineuses, ainsi

que les intermédiaires, et munies de longues soies en forme de franges, ainsi que les tarses; tous les tarses de deux articles apparents, à peu près d'égale longueur dans les quatre premiers, le second plus court que le précédent, dans les deux postérieurs, le dernier article muni dans tous, de deux crochets longs, arqués et pointus. ♂.

Paris (Muséum; collection de Bosc). M. Westwood en a reçu plusieurs individus des environs d'Oxfort, et autres lieux d'Angleterre.

TRIBU HUITIÈME ET DERNIÈRE.

OCCULTICORNES. *OCCULTICORNES* (1).

Les Occulticornes (*Hydrocorisæ* Latr. — *Hydrocores* Burm.) se distinguent des autres Hémiptères par des antennes entièrement cachées dans une cavité sous les yeux. Ils vivent généralement dans les eaux stagnantes.

Ils se divisent en Bigemmes, Pédiraptes et Pédirèmes.

DIVISION I.

BIGEMMES. *BIGEMMI* (2) Am. Serv.

Galgulus Latr. — Am. Serv.

Cette division, qui ne contient que des espèces exotiques, en très petit nombre, se distingue des deux autres par la présence de deux ocelles. Ces espèces, dont les mœurs n'ont point encore été observées, paraissent, du reste, devoir être plutôt riveraines, qu'exclusivement aquatiques. Le principal type de cette division est le Galgule (*oculatus* Fabr. — Am. Serv. 425).

(1) *Occultus*, caché, *cornu*, antenne.

(2) *Bis*, deux fois, *gemma*, œil.

DIVISION II.

PÉDIRAPTES. *PEDIRAPTI* (1) Am. Serv.

Nepa Linn. — De G. — Ol. — Fabr. — Schell. — Tign.—Latr. — Fall. — Burm. — Brull. — Blanch. — Am. Serv. — *Naucoris* Geoffr. — Ol. — Fabr. — Schell. — Coqb. — Tign. — Latr. — Fall. — L. Duf. — Burm. — Spin. — Brull. — Blanch. — Am. Serv. — *Ranatra* Fabr. — Schell. — Latr. — Fall. — Le P. Serv. — Burm. — Brull. — Blanch. — A. Cost. — Am. Serv.

Les Pédiraptes se distinguent des Pédirèmes par une tête aplatie ou triangulaire (fig. 48, 51, 55 *a*), avec des jambes antérieures (fig. *id. b*), ravisseuses, et les tarses postérieurs (fig. 51, 55 *c*) munis de deux crochets.

Bec court, de trois articles.

1. (2). Antennes de quatre articles, le corps en ovale, large et arrondi (fig. 51),

Corps lisse, luisant, glabre. — *Tête* achevant le demi-cercle commencé par le prothorax, le labre large, presque demi-circulaire, couvrant le premier article du bec. — *Yeux* grands, touchant le prothorax, arrondis en arrière, pointus en avant, lunulaires. — *Antennes* à articles noduleux, les premier et quatrième courts, le troisième le plus long et le plus gros. — *Bec* très court, le second article gros, conique, le troisième finissant en pointe très aiguë et laissant quelquefois passer le suçoir comme une soie forte. — *Prothorax* transversal, le bord prédorsal postérieur coupé droit. — *Écusson* en triangle presque équilatéral, assez grand. — *Hémiélytres* aussi grandes que l'abdomen, finement pointillées, la membrane se distin-

(1) *Pes*, pied, *raptus*, rapt.

guant à peine de la corie par une consistance plus mince, sans nervures apparentes. — *Pattes antérieures* ayant les hanches fortes, conoïdes, les cuisses énormément grossies, ovalaires, un peu comprimées et munies d'un petit trochanter à la base (1), avec un bord presque tranchant en dessous, garni de fines dents et de cils courts, la jambe courte, arquée, cylindrique en dessus, canaliculée en dessous et destinée à recevoir dans cette rainure l'espèce de lame denticulée de la cuisse; le tarse d'un seul article, en forme de crochet fort et courbé, faisant corps avec la jambe, et canaliculé comme elle en dessous; *pattes intermédiaires* un peu plus courtes que les *postérieures*, les quatre jambes postérieures épineuses et ciliées, les tarses longs, de deux articles, avec un petit article basilaire très court, terminés par deux crochets longs et aigus.

NAUPTÈRE (fig. 51).

359. *Nauptera* (2). Jaune verdâtre, les hémiélytres, fortement nuancées de brun, avec des ailes inférieures, blanches, fortement transparentes. Long. 0,015.

cimicoides Linn. 714. 6.—Ol. VIII. 143.1. pl. 374. f. 24. — Fabr. R. 110. 1. — Tign. 254. pl. 6. f. 1. — Latr. D. XII. 285. pl. 97. f. 3; G. III. 146. 1. — Fall. 176. 1. — L. Duf. R. 79. 2. — Burm. 193. 1. — Spin. 53. 1. — Brull. 271. — Blanch. 92. 1. — A. Cost. C. N. 10. — Am. Serv. 433. 1. — *naucoris* De G. 375. 3. pl. 19. f. 8, 9.—La Punaise naucore. Stoll. 53. pl. 12. f. VIII.

Tête et prédorsum ponctués de brun; membrane des hémiélytres presque aussi grande que la corie; aîles infé-

(1) M. L. Dufour (R 76) avait nié l'existence de ce trochante, mais M. Doyère (A. Fr. VI. 264) a rectifié cette erreur.

(2) Ναῦς, navire, πτερὸν, aile.

rieures encore plus amples que les hémiélytres et se repliant longitudinalement en deux parties, celle du côté interne plus courte, sous celle du côté externe qui est presque aussi longue que l'hémiélytre, avec deux cellules près du bord externe; pattes et antennes livides. ♂.♀.

Très commune dans les marais et les herbages aquatiques, dans toute la France.

Cet insecte nage avec une grande vitesse; il sort aussi de l'eau souvent, pendant la nuit, dit De Geer, pour voler dans la campagne. Il est très vorace et se nourrit de toute sorte de petits animaux aquatiques qu'il saisit en nageant; il attaque tous ceux qu'il rencontre avec un courage remarquable : c'est un de ceux qui font le plus de carnage dans les eaux, soit à l'état de larve ou de nymphe, soit à l'état parfait.

Les œufs de cette espèce sont oblongs, cylindroïdes, un peu courbés, blanchâtres, très lisses et obliquement tronqués à leur bout antérieur, cette troncature circonscrite par un filet saillant; la coque, vue à la loupe, ne présente aucune réticulation (L. Duf. R. 220).

NAUCORE.

360. *Naucoris* (1). Jaune verdâtre, tachée de brun, sans aîles sous les hémiélytres. Long. 0.010.

Geoffr. 474.1. pl. 9. f. 5 (La Naucore). — *maculata* Fabr. R. 110.2. — Ol. VIII. 143.2. — Burm. 194.2. — Spin. 54.2. — Brull. 272.2. — Blanch. 92.2. pl. 1. f. 5. — Am. Serv. 434.3. — *cimicoides* Panz. 95.16. — Schell. pl. 12. f. 1. 2. — *aptera* L. Duf. R. 77.1.

La membrane des hémiélytres beaucoup plus courte que la corie. ♂.♀.

(1) Ναῦς, navire, κόρις, punaise.

Commune dans les marécages.

Les œufs de cette espèce sont en ovale obtus, non tronqués, et leur coque vue au microscope paraît réticulée à mailles arrondies. La femelle pond vers la fin d'avril en collant ses œufs contre des brins de plantes aquatiques (L. Duf. R. 220).

On distingue notamment les deux variétés suivantes :

1° — MACULÉE. *maçulata*. Fabr. Ecusson et hémiélytres d'un brun foncé assez uniforme.

2° — SUBMACULÉE. *submaculata**. Tête et prédorsum tachetés à peu près comme dans la précédente, mais les hémiélytres tachetées comme la tête et le prédorsum, et non d'un brun foncé. ♂.♀.

2. (1). Antennes de trois articles, l'abdomen muni à son extrémité de deux filets (fig. 55*d*), qui forment en se réunissant un tube respiratoire ; corps allongé.

Tête petite, triangulaire, enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax. — *Yeux* globuleux, très saillans. — *Bec* court, de trois articles, le premier presque annuliforme. — *Hanches antérieures* insérées sous les yeux, très loin des pattes intermédiaires ; les quatre pattes postérieures insérées l'une près de l'autre, d'égale longueur entre elles, les jambes frangées, les tarses d'un seul article apparent, très long, muni de deux crochets longs et aigus.

NÈPE (fig. 55).

361. *Nepa* (1). Corps en ovale assez large, pointu en arrière, brun cendré, les hanches antérieures grosses, assez courtes, les tarses antérieurs munis d'un crochet. Long. ♂. 0,017 ; ♀. 0,022.

cinerea Linn. 714.5. — Ol. VIII. 190. 8. pl. 374. f. 12.

(1) Scorpion.

—Fabr. R. 107.8.—Panz. 95. 14.— Schell. pl. 14. f. 1. — Tign. 249. pl. 5. f. 6. —Latr. H. XII. 284. pl. 95. f. 8 ; G. III. 148. 1. — Fall. 170.1. — Curt. pl. 700 — L. Duf. R. 81. — Burm. 196.2. — Brull. 265.—Blanch. 90.1.—A.Cost. C. N. 10—Am. Serv. 440.3. — Le Scorpion aquatique. Geoffr. 481. 2. — De G. 361.1. pl.18. f. 1-13.—Stoll. 11. pl.I. f. II.

Corps aplati, en ovale presque tronqué en avant; le premier article des antennes le plus petit, le second ayant, suivant M. Burmeister, un appendice latéral fort et allongé, le troisième le plus long; le premier article du bec rétréci à sa base; prothorax presque carré, se rétrécissant un peu antérieurement, légèrement rebordé de chaque côté, à surface inégale, avec un sillon transverse au milieu; hémiélytres aussi longues et aussi larges que l'abdomen, la membrane plus courte que la corie, à cellules nombreuses et irrégulières; ailes inférieures amples, presque aussi longues que les hémiélytres, légèrement enfumées, avec les nervures rouges; abdomen un peu élargi au milieu, d'un rouge jaunâtre en-dessus, terminé en-dessous par trois plaques pointues, aussi longues l'une que l'autre et paraissant de même forme dans les deux sexes; le ventre d'un brun ferrugineux, taché de noir; les filets abdominaux à peu près de la longueur de la moitié du corps, les stigmates abdominaux recouverts d'une membrane finement ponctuée; pattes assez longues et fortes; les hanches antérieures longues de moins de la moitié des cuisses, celles-ci épaissies, avec une profonde échancrure à la base et une rainure en dessous dans toute leur étendue pour recevoir la jambe, celle-ci assez grêle, arquée, le tarse d'un seul article muni d'un petit crochet à l'extrémité; les quatre cuisses postérieures épaissies et les jambes frangées.

Commune aux environs de Paris et dans toute l'Europe.

Cet insecte n'a aucune vivacité et se traîne lentement au fond des eaux dans la vase, où il se laisse prendre sans chercher à s'échapper. Il est essentiellement carnassier; il vit d'autres insectes aquatiques qu'il saisit avec ses pattes antérieures entre la cuisse et la jambe; les quatre autres pattes seules lui servent à nager. Il attaque même sa propre espèce.

Les deux filets en forme de queue qui terminent l'abdomen sont des pièces creusées en gouttière qui, appliquées l'une contre l'autre, forment un tube que l'insecte fait mouvoir à volonté et à travers lequel il respire l'air extérieur, en portant hors de l'eau le bout de ce syphon. Cette repiration est nécessaire à son existence, car il périt quand on le force à rester au fond de l'eau. De petits poils ou cils qui garnissent les bords de ces deux gouttières, s'engrainent les unes dans les autres de manière à empêcher l'eau de s'introduire dans le tube par les rainures. C'est au-dessous de l'insertion de ces filets qu'est l'ouverture anale et celle qui contient les organes sexuels.

On peut supposer néanmoins que les petits trous ou pores que présente la membrane qui couvre les stigmates abdominaux ne sont pas entièrement inutiles à un autre mode de respiration. Du reste, les Nèpes volant quelquefois au dehors de l'eau, il faut admettre qu'elles ont aussi un moyen de respirer l'air libre comme les autres insectes. M. Burmeister dit avoir vu un stigmate ordinaire entre le métasternum et le premier segment abdominal, et M. Spinola (II. 51) assure qu'il y en a deux placés intérieurement à la base du syphon caudal, observation que M. L. Dufour (R. 248) a faite spécialement pour les Ranatres.

De Geer dit qu'ayant ouvert une femelle de cette espèce, au mois de mai, il y a trouvé environ 180 œufs de forme allongée et d'un blanc jaunâtre; ils sont garnis, à l'un des bouts, de sept filets cylindriques; les ovaires sont au nombre de cinq de chaque côté du ventre, et leur arrangement est tel que les filets d'un œuf embrassent l'œuf qui précède; l'éclosion a lieu dans le milieu de l'été, et le développement complet de l'insecte demande environ deux mois.

La différence des sexes ne se fait reconnaître extérieurement par aucun caractère qui ait encore été signalé, si ce n'est la taille, qui est ordinairement moindre dans le mâle que dans la femelle, comme dans tous les autres insectes en général; le renflement ventral, en forme de grosse carène, qu'on remarque en-dessous, est aussi moins considérable dans le mâle.

M. Burmeister dit que la femelle attache ses œufs aux plantes aquatiques. La larve est plus courte et plus large proportionnellement que l'insecte parfait, d'une couleur claire, à pattes courtes et épaissies; elle a les tarses d'un seul article et le tube respiratoire beaucoup plus court et plus épais.

RANATRE (fig. 48).

362. *Ranatra*. Le corps filiforme, très allongé, linéaire, d'un jaune sale, brunâtre, les hanches antérieures (fig. 48 *c*) grêles, très longues, les tarses antérieurs sans crochets. Long. 0,036.

linearis Linn. 714.7. — De G. 369. pl. 19. f. 1-2. — Tign. 247. pl. 5. f. 5. — Fabr. R. 109. 2. — Panz. 95.15.—Schell. pl. 13. f. 1. — Latr. H. XII. 282. pl. 96. f. 4; G. III. 149. 1. — Fall. 169. 1. —Curt. pl. 281.—LeP. Serv. 267.1. pl. 22. f. 1-10; pl. 374. f. 16-19.—Hahn. II. 30. pl. 42. f. 131.— L. Duf. R. 79, 264.—Burm. 199.1. — Brull. 263.

— Blanch. 90. pl. 1. f. 3. — A. Cost. C. N. 9. — Am. Serv. 443.2. — Le Scorpion aquatique à corps allongé. Geoffr. 480.1. pl. 10. f. 1. — Stoll. 52. pl. 12. f. VII.

Premier article des antennes court, le second le plus long et saillant en dehors de manière que le dernier article, inséré à l'angle interne du précédent, vient se replier sur lui comme pour former une pince, ce dernier article ovalaire, un peu arqué; prothorax cylindrique, grossissant notablement postérieurement; écusson assez petit, presque rhomboïdal, très pointu en arrière; hémiélytres un peu moins longues que l'abdomen, la membrane beaucoup plus courte que la corie et présentant une multitude de petites cellules allongées et pointues; abdomen finissant en pointe, la plaque terminale intermédiaire, en-dessous, presque seule apparente, plus large dans l'un des sexes (♂?) que dans l'autre; les filets du tube respiratoire à peu près de la longueur du corps; pattes longues et grêles; les hanches antérieures grêles, longues de plus de la moitié des cuisses; celles-ci assez grêles, quoique un peu renflées, avec une petite échancrure au-delà du milieu et une dent au-dessus, derrière laquelle vient s'appliquer l'extrémité de la jambe; celle-ci courte, arquée, grêle; le tarse d'un seul article en forme de crochet. ♂.♀.

Commune partout dans les eaux stagnantes, au commencement du printemps; quelquefois aussi dans les rivières.

Les Ranâtres sont très voraces et font continuellement la chasse aux autres insectes. Elles volent très bien et se transportent, principalement le soir ou dans la nuit, d'une mare à l'autre, surtout quand celle où elles sont commence à se dessécher.

Ce que nous avons dit plus haut pour le mode de respiration des Nèpes s'applique également aux Ranâtres.

Les œufs de cette espèce sont à peu près de la forme de ceux des Nèpes, mais seulement garnis de deux filets en forme de soies longues. Suivant Rœsel, la femelle laisse tomber ses œufs au fond de l'eau, et ils éclosent au bout de quinze jours; Geoffroy dit, au contraire, qu'elle les enfonce dans la tige de quelque plante aquatique, de manière qu'il n'y a que les deux filets de l'œuf qui en sortent et qui se laissent apercevoir, ajoutant qu'on peut conserver dans l'eau ces tiges chargées d'œufs et les y voir éclore.

La larve a les filets abdominaux moins longs que l'insecte parfait.

Les petits grains d'un rouge vif qu'on trouve ordinairement aux pattes de cet insecte et qui y sont fortement adhérents, sont des œufs d'une espèce de Mitte.

DIVISION III.

PEDIRÈMES. *PEDIREMI* (1) Am. Serv.

Cette tribu se distingue de la précédente par une tête (fig. 53 *a*, 52, 54) grosse, arrondie, inclinée en-dessous, et des tarses postérieurs (fig. 52 *b*) ordinairement en forme de rame.

Les Pédirèmes se divisent en Tectirostres et Nautidorses.

SUBDIVISION I.

TECTIROSTRES. *TECTIROSTRI* (1).

Corixa Geoffr. — Ol. — Tign. — Latr. — Leach? — Fall. — L. Duf. — Burm. — Spin. — Ramb. — A. Cost. —

(1) *Pes*, pied, *remus*, rame.

(2) *Tectus*, caché, *rostrum*, bec.

Corisa Am. Serv. — *Notonecta* Linn. — *Nepa* De G. — *Sigara* Fabr. — Panz. — *Sigera* Schell.

Cette division se distingue de la suivante par un bec caché sous un prolongement (fig. 53 *a*) du front, et par les tarses antérieurs d'un seul article apparent.

Tête large, transversale, s'inclinant pour s'allonger en-dessous, les bords du prolongement frangés, le front déprimé dans les femelles, convexe dans les mâles. — *Yeux* grands, non saillants, en triangle équilatéral. — *Antennes* de quatre articles, le premier glabre et les suivants velus, le troisième le plus long, épaissi en massue, le quatrième pointu (1). — *Bec* caché sous le prolongement de la tête, de trois articles mous, presque membraneux (2). — *Prothorax* large, mais court. — *Hémiélytres* légèrement coriaces dans toute leur étendue, avec un sillon oblique partant de l'angle basilaire externe pour aller rejoindre le bord interne, près du milieu, puis revenir à l'extrémité, et paraissant, dans ce dernier trajet, marquer la séparation de ce qui constitue ordinairement la corie et la membrane; une ligne élevée le long du bord externe. — *Abdomen* en ovale allongé, assez aplati.

1. (4). Ecusson non apparent.

Prédorsum coupé droit ou légèrement arqué au bord antérieur. — *Abdomen* ayant le deuxième segment ventral profondément échancré dans les femelles, beaucoup moins dans les mâles; les segments suivants formés de plusieurs plaques appliquées l'une sur l'autre dans les femelles, formés comme à l'ordinaire et coupés presque droit à leur

(1) M L. Dufour (R. 84) n'en compte que trois, le premier court, cylindroïde, le second allongé, ovoïde, le dernier grêle, tous les trois velus. M. Fieber (*Ent. Mon.* 12) en compte trois dans la Sigara, et quatre dans les espèces du groupe de la Corixa.

(2) De deux articles seulement, suivant M. Fieber (*Ent. Mon.* 12).

extrémité avec une légère sinuosité de chaque côté dans les mâles. — *Pattes antérieures* courtes, insérées très près de la tête, les cuisses ovalaires, avec un trochanter parfaitement distinct (1); les jambes extraordinairement courtes, presque seulement rudimentaires, et les tarses d'un seul article, à peu près de la longueur de la cuisse, arqués, sans crochets à l'extrémité, larges, finissant en pointe, convexes au côté externe, concaves au côté interne et garnis sur les deux bords de longues soies cornées raides et un peu arquées, représentant, surtout celles du bord inférieur, une sorte de peigne à longues dents parallèles, la face interne divisée longitudinalement par une fine arête armée d'une série de soies courtes, serrées, raides (2); *pattes intermédiaires* plus longues que les antérieures et plus grêles que les autres, garnies de piquants entremêlés de poils rares, avec les jambes plus courtes que les cuisses, et les tarses d'un seul article long, terminé par deux crochets aussi longs que lui, presque droits, grêles, rapprochés et même contigus à l'état de repos; *pattes postérieures* essentiellement natatoires, avec les cuisses presque glabres, ovalaires, munies d'un fort trochanter à la base; les jambes à peu près de la longueur des cuisses, garnies de quelques poils raides; les tarses en forme de rames, aplatis, lancéolés et garnis de franges ou barbes fines mobiles qui peuvent s'étaler largement dans l'eau, le bord inférieur armé de petits piquants, ces tarses formés de deux articles dont le terminal beaucoup plus court que l'autre, sans crochets.

Ces insectes vivent dans les mares et les ruisseaux; ils sont carnassiers comme l'indique la structure de leurs

(1) Selon M. Doyère (A. Fr. VI. 264. pl. 9, f. 1 — 5 *a*).

(2) Ces soies doivent, selon M. L. Dufour (B. 85), produire l'effet d'une scie.

pattes. M. L. Dufour (R. 85) dit que les deux tarses antérieurs, agissant de concert, forment en même temps une cage et une pince dont la force préhensive doit être d'autant plus grande qu'ils sont courts et assez robustes. La larve a les mêmes mœurs que l'insecte parfait. Quand ils nagent, le dessous de leur corps paraît argenté, et cet effet est produit par les petites bulles d'air qui s'y attachent. S'ils rencontrent dans leur trajet quelque brin d'herbe ou autre chose légère, ils s'y accrochent avec les quatre pattes antérieures et montent ensemble à la surface de l'eau. Souvent ils se fixent sur les plantes au fond de l'eau et y restent longtemps immobiles. Ils exhalent, quand on les saisit, une odeur forte et désagréable comme celle des Hémiptères terrestres les plus puants.

2. (3). Prédorsum en triangle obtus postérieurement, avec des lignes jaunes et noires transverses.

CORIXA (fig. 52).

363. *Corixa* (1). Grisâtre ou noirâtre luisante; une quinzaine de lignes transverses jaunes sur le prédorsum, les hémiélytres parsemées de pointillemens jaunâtres. Long. 0,013.

Geoffroyi Leach. T. L. XII. 17. 7. — Ramb. 193. 1. — Am. Serv. 447. 1. — *striata* Panz. 50. 23. — Fall. 181. 1. — L. Duf. R. 84. — A. Cost. C. N. 6. 1. — *punctata* Burm. 186. 1. — La Corise. Geoffr. 478. pl. 9. f. 7.

Tête jaune, avec le vertex brunâtre, et quelquefois

(1) Nous avions (Am. Serv. 447) supposé par erreur, à ce qu'il paraît, que Geoffroy avait tiré ce nom du grec *κόρις*, punaise, et qu'il l'avait écrit fautivement *Corixa* au lieu de *Corisa* : car nous trouvons ce nom de *Corixa* en usage longtemps avant Geoffroy. Nous rétablissons donc cette orthographe sans pouvoir en expliquer l'étimologie.

une ligne noire longitudinale au milieu du front; yeux gris ou noirs; prédorsum noir ou brun, avec une quinzaine de lignes transverses jaunes; dessous du corps jaune, le milieu du sternum noir, avec des taches brunes, plus ou moins effacées, à la base des segmens ventraux. ♂♀.

Commune aux environs de Paris et dans tout l'Europe.

HEXARABDE.

374. *Hexarabdus* (1). Semblable à la précédente, mais plus petite, avec six ou sept lignes transverses jaunes seulement sur le prédorsum, et des linéoles transverses jaunâtres sur les hémiélytres, un peu plus étroites que les linéoles brunes des intervalles, au lieu d'un simple pointillement. Long. 0,006 — 8.

striata Linn. 712. 2. — De G. 389. pl. 20. f. 1-17. — Fabr. R. 104. 2. — Schell. pl. 11. f. 1. — Tign. 242. pl. 5. f. 4. — Burm. 187. 2. — Spin. 57. 2. — Ramb. 193. 2. — Am. Serv. 447. 2. — *undulata* Fall. 182. 2. — *basalis* A. Cost. C. N. 7. 2. fig. 1. — La Punaise aquatique rayée. Stoll. 65. pl. 15. f. XIII.

Les linéoles jaunes s'effacent plus ou moins.

Cette espèce paraît propre à toutes les parties du monde; nous en voyons des individus venant de Bombay et d'Amérique; elle se trouve en abondance dans les eaux douces. Elle se tient ordinairement suspendue à la superficie de l'eau, mais au moindre mouvement qu'elle aperçoit, elle se précipite vivement au fond, où elle reste quelque temps en s'accrochant au sol ou à une

(1) Ἕξ, six, ῥάβδος, baton

plante pour revenir bientôt ensuite à la surface. Elle marche mal et lentement sur la terre, ne faisant alors que des sauts; elle est au contraire d'une vivacité surprenante dans l'eau, qu'elle parcourt avec la rapidité d'un trait. Quand elle s'y tient tranquille, elle dirige ses pattes postérieures en avant, les faisant passer sur les intermédiaires, de manière qu'elles semblent être les pattes antérieures.

Hiéroglyphique.

365. *Hieroglyphica* (1). Semblable à la précédente, mais avec neuf à dix lignes transverses jaunes sur le prédorsum, et des mouchetures jaunes sur les hémiélytres formant des linéoles transverses très irrégulières, plus larges que les linéoles brunes des intervalles. Long. 0,006.

L. Duf. R. 86. f. 85. — A. Cost. C. N. 7. 3. — *strigata* Latr. H. XII. 289. 4. — *fossarum* Fall. 182. 3.

Midi de la France.

3. (2). Prédorsum simplement arqué postérieurement, sans lignes jaunes et noires transversales.

Aphorogramme.

366. *Aphorogrammus* (2). Brun grisâtre luisant en dessus, avec deux ou trois lignes longitudinales pâles sur les hémiélytres. Long. 0,003 — 4.

coleoptratus Fabr. R. 105. 4. — Panz. 50. 24. — Ol. VI. 119. 3. — Tign. 243. — Fall. 185. 7. — Burm. 188. — Am. Serv. 448. 3.

Dessous du corps jaunâtre. ♀.

(1) Ἱερογλυφικά, hiéroglyphes.

(2) A privatif, φέρω, porter, γραμμή, raie.

Environs de Paris; dans toute l'Europe.
4. (1). Ecusson découvert.

SIGARA.

367. *Sigara*. Rougeâtre brune ou verdâtre en dessus, jaunâtre en dessous. Long. 0,002.

minutissima Linn. 713. 3. —Leach. T. L. XII. 14. — Fieb. 13. 1. pl. 1. f. 11-19. —*minuta* Fabr. R. 105. 6. — Coqb. 38. pl. 10. f. 3. — Burm. 188. 1.—*leucocephala* Spin. 59.— Am. Serv. 448.

Prothorax large mais très court, en forme d'un segment de cercle; écusson en triangle un peu obtus; tarses antérieurs largement comprimés, munis d'un crochet simple (suivant M. Burmeister). Les autres caractères sont ceux des groupes précédens.

Environs de Paris, et dans toute l'Europe. On la trouve aussi dans les étangs salés.

SUBDIVISION II.

NAUTIDORSES. *NAUTIDORSI* (1).

Notonecta Linn.—Geoffr. — Fabr. — Ol. — Panz.— Schell — Tign. — Latr. — Fall. — L. Duf. — Burm. — Brull. — Blanch. — A. Cost. — Am. Serv. — *Nepa* De G. — *Plea* Leach. — *Ploa* Steph. — Burm. — Brull. — Blanch. — A. Cost. — Am. Serv.

Cette division se distingue de la précédente par un bec (fig. 54 *a*) en cône allongé, très visible, et de tous les au- Occulticornes par l'habitude propre à ces insectes de nager sur le dos.

1. (2). Hémiélytres entièrement coriaces.

(1) *Nauta*, navigateur, *dorsum*, dos.

PLOA.

368 *Ploa* (1). Grise verdâtre ou jaunâtre, avec une faible corne longitudinale noire sur le vertex. Long. 0,002.

> *minutissima* Fabr. R. 104. 10. — Fourcr. 220. 2. — Ol. VIII. 389. 12. — Panz. 2. 20. — Tign. 238. — Leach. T· L. XII. 14. 1. — Steph. C. 2. 354. 9783. — Burm. 189. 1. — Brull. 256. — Blanch. 89. — A. Cost. C. N. 9. — Am. Serv. 449. — Fieb. 17. pl. 1. f. 27-35. — La petite Punaise à avirons. Geoffr. 477. 2 (la larve).

Corps ovalaire, très bombé en dessus; bec court, de deux articles; antennes de trois articles (suivant Fieber); yeux noirs; prédorsum arrondi postérieurement, avec un point brunâtre un peu saillant à chaque angle postérieur; écusson grand, en triangle allongé, pointu, mais la base beaucoup plus étroite que le prothorax; une ligne oblique partant de la base de chaque hémiélytre pour aller rejoindre le bord interne, au-delà du milieu, parallèlement au bord de l'écusson, la partie postérieure de cette ligne, ainsi qu'un point sur le disque, près du bord externe, et l'extrémité des hémiélytres, d'un brun sale, cette teinte disparaissant entièrement quelquefois; ventre lisse, presque aplati, n'offrant pas la crête frangée du groupe suivant; pattes courtes, peu frangées, presque d'égale longueur entre elles; les cuisses légèrement fusiformes; les jambes cylindriques, à peu près de même longueur qu'elles; les tarses très longs, surtout les quatre postérieurs, qui sont aussi longs que les jambes, de trois articles, le premier très petit, les deux suivans à peu près

(1) Πλέω, naviguer.

d'égale longueur, tous un peu comprimés et frangés, faits pour la nage, avec deux crochets longs et aigus au bout.

Très commune dans les mares aux environs de Paris.

2. (1). Hémiélytres ayant une membrane distincte.

Corps en ovale allongé, très vouté en dessus. — *Tête* très grosse, transversale, fortement inclinée sur la poitrine. — *Yeux* grands, allongés, non saillans. — *Antennes* (suivant les auteurs) de quatre articles, le premier petit, le second le plus long, le troisième cylindrique, le quatrième raccourci. —*Bec* très fort, de quatre articles, le troisième le plus long; les deux premiers et le quatrième à peu près d'égale longueur, le premier beaucoup plus gros que les autres. —*Prothorax* transversal, un peu rétréci antérieurement, coupé un peu obliquement derrière les angles postérieurs, son bord postérieur droit. — *Ecusson* presque aussi large que le prothorax à sa base, en triangle presque équilatéral. —*Hémiélytres* recouvrant tout l'abdomen, un peu plus longues que lui et tombant en toit un peu arqué de chaque côté; ailes inférieures aussi grandes que les hémiélytres. — *Abdomen* offrant en dessous une crête longitudinale médiane notablement frangée, avec un profond sillon caché sous la frange de cette carène. — *Pattes* grandes, les postérieures beaucoup plus que les autres, fortement frangées; les quatre tarses antérieurs de deux articles apparens seulement, avec un article basilaire rudimentaire, le dernier beaucoup plus court que le précédent et muni de deux crochets; les tarses postérieurs notablement aplatis en forme de rames.

Quand ces insectes marchent sur les plantes aquatiques ou hors de l'eau, sur la terre, les deux pattes posté-

rieures, suivant De Greer, ne font que traîner ; mais, au contraire, quand ils nagent, ce sont elles qui font seules les mouvemens, en leur servant comme de rames qu'ils poussent en arrière et qui les font s'avancer avec beaucoup de vitesse ; les pattes antérieures et intermédiaires ne servent point à nager. C'est ordinairement sur le soir ou dans la nuit qu'ils sortent de l'eau pour se promener sur la terre ou passer en volant d'une mare à l'autre.

Ces insectes sont des plus carnassiers. Ils en attaquent quelquefois d'autres beaucoup plus gros qu'eux et en apparence plus forts. Ceux qu'ils ont piqués meurent presque aussitôt qu'ils ont été atteints, par l'effet d'un venin qu'on suppose qu'ils versent dans la plaie. Ils se font la guerre et se dévorent entre eux.

Dans l'accouplement, qui a lieu vers le mois de juillet, on remarque que le mâle ne monte pas sur la femelle ; ils se placent l'un à côté de l'autre, le mâle un peu plus bas que la femelle, et ils nagent ainsi, attachés ensemble par les organes sexuels, avec la même vitesse que s'ils étaient seuls. La femelle pond un grand nombre d'œufs blanchâtres et de forme allongée, qu'elle dépose ordinairement sur les tiges ou les feuilles de plantes aquatiques ; ils éclosent au commencement ou vers le milieu du printemps, et les petits se mettent aussitôt à nager comme leur mère, le ventre en haut. Ils arrivent à leur état parfait dans le courant de l'été, et leur vie se prolonge rarement jusqu'on printemps suivant (Brull. 253). Cependant, Rœsel dit que les œufs éclosent au bout d'une quinzaine de jours et que la femelle vit jusqu'au développement complet des petits, ce qui ferait supposer qu'il y a donc au moins deux pontes par année, l'une dont les œufs éclosent promptement et l'autre dont les œufs passent l'hiver.

Ces insectes se trouvent dans l'ancien et le nouveau continent.

NOTONECTE (fig. 54).

369. *Notonecta* (1). Jaunâtre ou tachée de noir, la tête arrondie en avant dans les deux sexes. Long. 0,015.

glauca Linn. 712. 1. — Fabr. R. 102. 1. — De G. 382. 5. pl. 18. f. 16-17. — Ol. VIII. 388. pl. 374. f. 31. — Fabr. R. 102. 1. — Panz. 3. 20. — Schell. pl. 10. f. 1-2. — Tign. 236. pl. 5. f. 3. — Latr. G. III. 150. 1. — Fall. 177. 1. —. L. Duf. R. 88. 1. — Burm. 190. 1. — Brull. 255. 1. — Blanch. 88. 1. H. pl. 1. f. 2. — A. Cost. C. N. 8. 1. — Am. Serv. 452. 1. — *furcata* Fabr. R. 102. 2. — Coqb. 38. pl. 10. f. 2. — Fall. 172. 2. — Guér. Ic. pl. 57. f. 10. — A. Cost. C. N. 8. 2. — *marmorea* Fabr. R. 103. 3. — *maculata* Fabr. R. 103. 4. — Coqb. 38. pl. 10 f. 1. — Curt. pl. 10. — La grande Punaise à avirons. Geoffr. 476. 1. pl. 9. f. 6. — La Punaise commune à avirons. Stoll. 54. pl. 12. f. X.

Très commune au commencement du printemps dans toute la France. Cette espèce présente de nombreuses variétés :

1° — GLAUQUE. *glauca* Linn. D'un jaunâtre ferrugineux assez uniforme, l'écusson et quatre ou cinq taches le long du bord externe des hémiélytres, d'un noir velouté.

2° — PALE. *pallida* *. D'un blanc verdâtre pâle, sans les taches noires des hémiélytres.

3° — MARBRÉE. *marmorea* Fabr. Les hémiélytres d'un rouge ferrugineux, marbrées de taches noires.

4° — FOURCHUE. *furcuta* Fabr. Les hémiélytres noires, avec deux taches allongées, en forme de fourche, à la base, d'un jaune pâle.

(1) Νῶτος, dos, νήχω, nager.

5° — TACHÉE. *maculata* Fabr. Les hémiélytres noires, leur extrémité ferrugineuse.

ANISOPS.

370. *Anisops* (1). D'un blanchâtre jaunissant, la tête prolongée en pointe dans les mâles. Long. 0,010.

niveus Fabr. R. 103. 8. — Ol. VIII. 389. 9.—Burm. 191. 2. —Spin. 58. — Ramb. 190. — Blanch. 89. 2. — A. Cost. C. N. 8. 3. — Am. Serv. 454.

Un sillon longitudinal au front; les tarses postérieurs d'un seul article dans les mâles, cet article muni de deux crochets longs, cylindriques, presque arrondis au bout, digitiformes; le ventre noir. ♂.

Midi de l'Europe; Algérie; Égypte.

(1) Ἄνισος, inégal, ὤψ, face.

NOTE

SUR LES MÉTAMORPHOSES ET LE GENRE DE VIE DES
BARIS PICINUS ET **CUPRIROSTRIS.**

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 12 Novembre 1845.)

Les larves de ces deux petits curculionites vivent dans la partie inférieure et le collet des vieilles tiges des choux de nos jardins. Je les y ai trouvées abondamment en septembre et octobre 1845 et c'est dans ce dernier mois qu'ayant apporté dans mon laboratoire plusieurs de ces tiges habitées j'en ai obtenu les insectes parfaits.

Ces larves, apodes comme celles de tous les curculionites, sont oblongues, cylindroïdes, courbées sur elles-mêmes, blanchâtres avec la tête d'un roux pâle et les mandibules noires. A l'œil nu on les croirait glabres, mais avec le secours du microscope on aperçoit un poil isolé de chaque côté des segments fondamentaux du corps; ceux-ci sont fort difficiles à compter à cause des nombreuses et variables plissures transversales du tégument. Le nombre et la position des stigmates, ainsi que les poils dont j'ai parlé mettront sur la voie de les découvrir. Quoique sans pattes elles ont au thorax six mamelons ambulatoires inarticulés dont la saillie est plus ou moins prononcée et qui

constituent des pseudopodes. Le bout postérieur du corps est dépourvu de tout appendice et entier.

La larve se creuse dans la portion que nous venons d'indiquer de la tige du chou une galerie ovale en se nourrissant de ses déblais. Il y a jusqu'à sept à huit larves dans la même tige. Elle se redresse pour se transformer en nymphe. Celle-ci est nue, emmaillotée, d'un blanc subcrystallin uniforme. Une bonne loupe constate à la région dorsale de la tête et du corselet des spinules pâles à base bulbeuse. Les segments dorsaux de l'abdomen offrent chacun quatre semblables spinules dont deux latérales et deux sur les côtés de la ligne médiane. Le dernier segment présente, en outre, deux piquants conoïdes un peu bruns. Les pattes ne dépassent pas les élytres rabattues. Celles-ci ont des vestiges de stries ou plissures longitudinales.

Cette description est relative au *Baris picinus* Germ., qui abonde dans ces tiges. Quant au *Baris cuprirostris* Fabr., provenu aussi de ces dernières, il est plus rare et je n'ai point étudié ses larves. Les individus de cette espèce étaient les uns verts, les autres d'un cuivreux rutilant.

Mon observation directe m'a donné la certitude que le *Baris picinus* (et sans doute aussi le *Baris cuprirostris*) se nourrit à l'état d'insecte parfait de la substance même de la tige du chou.

HISTOIRE

DES MÉTAMORPHOSES DE L'AULACIGASTER RUFITARSIS, ET OBSERVATIONS CRITIQUES SUR CE GENRE DE MUSCIDES ACALYPTÉRÉES (1).

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 12 Novembre 1845.)

—

Une mouche, à peine d'une ligne de long, d'une couleur fort terne et dont la larve vit obscurément dans la pourriture de l'ulcère de l'Ormeau, n'a pas été jugée indigne des sérieuses recherches d'un homme grave, passionné pour la science des Réaumur, des De Géer, des Lyonet, des Latreille, et dès longtemps convaincu que, dans la sublime organisation de l'univers, les plus petites choses ont une grande mission providentielle. Cette mouche, encore

(1) Lorsqu'en novembre 1845 je présentai ce travail à notre Société, j'avais cru que cette petite Muscide constituait un genre nouveau, et frappé de ses palpes tout-à-fait sessiles, ainsi que d'une impression transversale sur le front, je lui avais donné le nom d'*Apotomella impressifrons*. Depuis lors j'ai communiqué à mon savant ami et célèbre diptérologiste M. Macquart cette même Muscide, et il m'a appris que c'était son *Aulacigaster rufitarsis*. Je me suis empressé de redemander mon manuscrit pour substituer à ma nouvelle dénomination, dès lors superflue, celle déjà acquise à la science et pour mettre mon texte en harmonie avec ce changement.

St-Sever (Landes), 12 juin 1846. L. DUFOUR.

peu et mal connue, a été décrite et figurée par M. Macquart dans son histoire des Diptères. Mais comme la science ne se jette pas au moule, j'ai pu, indépendamment de l'exposition des métamorphoses sur lesquelles on n'avait aucune notion, fournir sur l'insecte parfait des traits échappés à M. Macquart ou mal saisis par lui parce qu'il ne paraît pas avoir étudié vivante cette espèce, découverte aux environs de Liége par M. Robert qui la lui a communiquée.

Décrivons les trois formes de cet insecte.

1° Larve (pl. 11, n° 1, fig. 1-6).

Larva apoda, acephala, elongata, hirudiniformis, albida, oculo nudo glabra, ope microscopii pubescenti-villosa; postice longe caudata; cauda articulata stigmatifera; stigmatibus anticis exsertis, subpinnatifidis; pseudopodis septem paribus, asperulo echinatis. Long. 6-7 *mill. Hab. in ulceribus trunci Ulmi.*

A la fin de mai 1845, je découvris plusieurs de ces larves dans l'espèce de marmelade roussâtre qui suinte des ulcères du tronc de l'Ormeau, et qui finit par envahir, par macérer à une certaine distance l'écorce de cet arbre. Je plaçai soigneusement cette marmelade habitée, ces écorces en décomposition, dans des bocaux de mon laboratoire, j'y entretins une humidité convenable et j'eus enfin la satisfaction de voir prospérer ma petite colonie.

Effilée, grêle, molle et de forme variable à cause de son extrême contractilité, cette larve ne saurait être bien étudiée qu'en la soumettant au microscope, tantôt vivante, tantôt asphyxiée par quelques gouttes d'éther, dans l'eau claire d'un verre de montre. C'est alors seulement que l'on peut constater et la courte pubescence du tégument

et sa lèvre rétractile glabre, largement tronquée, munie de chaque côté d'un palpe subglobuleux biarticulé, et ses crocs ou mandibules cornées rétractiles et les pseudopodes formés de deux ovales confluents armés de quatre séries de spinules. Ces pseudopodes se présentent ainsi lorsque l'asphyxie a relâché les tissus, car pendant la vie et dans l'exercice des fonctions ils ont la forme de mamelons plus ou moins convexes hérissés de ces spinules. J'ai exprimé par des figures ces deux états. Mais il faut recourir à la plus forte lentille microscopique et être favorisé par des conditions opportunes pour mettre en évidence la composition singulière du stigmate antérieur. Jusqu'à ce jour je n'en connais pas d'autre exemple. A la simple loupe, ce stigmate se présente sous la forme d'un petit filet blanc débordant plus ou moins la marge antérieure du second segment du corps. Ce n'est guère qu'après la mort ou dans un relâchement complet que sa véritable structure peut être saisie. On peut y constater alors des rameaux simples, allongés, insérés à droite et à gauche d'un axe commun, c'est cette disposition que j'ai exprimée par *subpinnatifidis*. Ces rameaux, au nombre de six à sept paires, sont des ostioles comparables aux digitations des stigmates en éventail si communs dans les larves des Muscides calyptérées et dont j'ai déjà décrit et figuré plusieurs.

Le tuyau stigmatifère caudal est formé de trois tubes destinés à s'engaîner comme ceux d'une lunette d'approche et dont le premier seul a la pubescence du tégument. Le dernier est bifide ou bilobé à sa pointe, ce qui fait penser qu'il y a là deux ostioles respiratoires. La translucidité du tégument permet d'apercevoir les deux troncs trachéens qui se prolongent jusque dans le tube caudal. Celui ci a toujours sa pointe émergée lorsque l'on voit l'animal soit dans sa marmelade natale, soit dans l'eau.

Notre larve, qui rentre dans celles que Réaumur appelait *Vers à queue de rat*, ne se trouve représentée ni dans les mémoires de ce grand observateur, ni dans ceux de De Géer. Elle est agile et souple comme une Sangsue. Les segments de son corps n'offrent des festons sur leurs bords, ainsi que les figure mon dessin, que lorsqu'elle est dans l'eau et agitée. Ils sont faiblement marqués dans la condition contraire.

2° Pupe (pl. 11, n° 1, fig. 7-8).

Pupa nuda, ovato-oblonga, pallidè rufescens, supra convexiuscula, hirsuto-asperula, subtùs planiuscula cum pseudopodorum vestigiis; antice setis duabus elongatis ciliatis armata; tubo caudali abbreviato apice vix subemarginato. Long. 3 mill. Hab. in Ulmi ulceribus.

Voici une pupe des plus hétéroclytes quand on la compare à la larve dont elle émane, et cependant une loupe pratique et tant soit peu scrupuleuse y reconnaît partout la trace de la texture maternelle. J'ai déjà dit que notre larve avait, comme la Sangsue, la faculté de changer de forme. Dans son travail de métamorphose en pupe elle se contracte, se ramasse en faisant rentrer ses segments l'un dans l'autre, en rendant plus sensible, plus hérissée, la pubescence condensée de sa paroi dorsale. La taille infiniment plus petite de la pupe est si disproportionnée avec celle de la larve qu'il faut avoir suivi par l'observation directe toutes les phases de cette miraculeuse métamorphose pour croire à l'unité du type. Le long tube caudal rentre presque complétement en lui-même pour ne laisser en évidence qu'un vestige corné plus ou moins épaissi, plus ou moins courbé dont l'extrémité glabre conserve encore le caractère bifide de celui de la larve. Mais les lobes de cette extrémité, au lieu d'être divergents, sont devenus

contigus et à peine visibles. Portez votre œil, armé de la lentille amplifiante, sur la face ventrale de la pupe et vous y distinguerez encore les éminences couvertes d'aspérités qui constituaient les pseudopodes de la larve.

La portion thoracique de la pupe est déprimée, comme à l'ordinaire, mais ce qui la rend remarquable, c'est l'improvisation de deux longues soies brunes, divergentes, égalant presque la longueur du corps et garnies de chaque côté de cils la plupart alternes, devenant opposés vers leur extrémité. Une semblable improvisation organique n'est pas un fait nouveau. J'en ai déjà publié plusieurs exemples dans les pupes de *Phora*, et dans beaucoup de cas j'ai reconnu que ces sortes de cornes n'étaient que des tubes respiratoires destinés à l'usage de la nymphe : n'est-il pas présumable que dans la métamorphose, les stigmates antérieurs que j'ai dit pinnatifides se sont étirés sous la forme d'une soie ciliée? Ce sont là de ces prodiges de création que les observateurs micrologues sont appelés à constater dans leurs patientes investigations et qui font le charme de l'étude entomologique bien comprise.

Au moment de l'éclosion du Diptère, les bords de la portion thoracique de la pupe se dessoudent, restent béants et donnent à cette partie l'aspect d'une bouche de poisson entr'ouverte. Le panneau supérieur, qui dans la plupart des pupes se détache ou se déchire, demeure ici à son poste et conserve son intégrité. La double soie n'éprouve pas non plus d'altération.

3° Insecte ailé.

Caractères génériques et habituels.

AULACIGASTER.

Muscide acalyptérée ou sans cueillerons aux balanciers.

Tête de la largeur du thorax, à front large dans les deux

sexes; à face large, voûtée en-dessous pour abriter le suçoir.

Antennes courtes; à palette ovale, arrondie, sublenticulaire, à soie longue, à peine brièvement hispidule au microscope.

Palpes tout-à-fait sessiles arrondis, sublenticulaires.

Abdomen de sept segments.

Pattes simples, tarses à pelotte ongulaire spongieuse, bilobée.

Balanciers nus, ovoïdes, grands.

Ailes plus longues que le corps.

Cette petite mouche appartient à la nation immense, et encore mal connue, de ces Muscides acalyptérées vivant dans l'ombre, silencieuses, sédentaires et graves, qui ont pour mission spéciale de diminuer les atômes putrescibles ou putréfiés pour les rendre à la vie en les passant au filtre de la nutrition. Au premier abord on la prendrait pour une *Notiphila* ou une *Hydrellia* ou une *Drosophila*, mais la soie antennaire des genres que je viens de nommer a une série unilatérale de cils, tandis que cette soie dans l'*Aulacigaster* n'offre, au plus fort grossissement, que quelques légères aspérités pileuses occupant également ses deux côtés. Le trait véritablement caractéristique, celui qui a une haute importance de classification a échappé à M. Macquart, et il n'est en effet appréciable que pendant la vie de l'animal ou dans un état de mort récente. Ce trait est fourni par les palpes qui sont absolument sessiles, orbiculaires et d'un aspect soyeux ou nacré. Je n'ignore pas que les genres *Lipsa* et *Ochtera* ont aussi des palpes en cuillerons arrondis, mais ils sont spatulés et non sessiles.

La pelotte ongulaire de l'*Aulacigaster* est remarquable par sa texture spongieuse et sa couleur blanchâtre. Dans des conditions favorables je l'ai trouvée distinctement

bilobée et j'ai lieu de croire que c'est là sa forme normale. Ces pelottes sont des semelles imperméables qui servent à l'animal à parcourir les surfaces humectées. C'est encore là un caractère qui n'est contestable que dans les individus frais, et que M. Macquart n'a pu saisir.

La composition segmentaire de notre Muscide diffère aussi de celle de ses congénères et nécessitera une modification dans le tableau synoptique des sous-tribus que M. Macquart a établies dans ses Muscides acalyptérées. En effet, dans les hétéromyzides de Fallen, groupe naturel où l'Aulacigastre est, et doit être compris, il n'existe que cinq segments à l'abdomen et dans le diptère qui nous occupe on en compte sept. La figure que j'en donne les exprime. Ces segments n'ont pas du tout, dans l'état frais, les sillons transversaux sur lesquels est fondée la dénomination générique de M. Macquart. Sans nul doute, ce savant aura été trompé par des plis accidentels survenus par la dessication de l'insecte, car sur plus de trente individus tant frais que secs soumis à mon étude je n'ai pas reconnu la moindre trace de semblables sillons.

Mon amour de la vérité me force encore à dire que quelque plissure accidentelle entre la côte et la nervure médiastine de l'aile en aura imposé à M. Macquart. Les nervures alaires de l'*Aulacigaster*, que j'ai représentées avec fidélité, sont identiques à celles de plusieurs de ses congénères et notamment des *Leptomyza*, *Diasema*, *Leucopis*, etc.

Caractères spécifiques.

AULACIGASTER RUFITARSIS.
(pl. 11, fig. n° 1,7-14).

Aulacigastre tarses fauves. Macq. hist. nat. des diptères (Suites à Buffon de Roret). Tom. II. p. 580. Pl. 23. fig. 2 (médiocre).

Ovato-oblonga, rufo-fusca; oculis fasciis tribus transversis viridibus, evanidis; antennis, facie, frontisque litura impressa transversa, rufis, pedibus pallidis, tarsorum apice et femoribus ut plurimum nigris. Long. vix 3 mill. Hab. in ulceribus Ulmi, locis umbrosis.

Quoique cette Muscide paraisse glabre à l'œil nu, les verres grossissants y constatent évidemment et une courte villosité générale et des soies rares aux régions antérieure et postérieure de la tête ainsi qu'au corselet et à l'écusson. Les trois ocelles existent. Les bandes vert-émeraude des yeux n'occupent que la moitié antérieure de ces organes et s'accompagnent pendant la vie d'un fin liseré nacré. Elles s'effacent complétement après la mort. Il y a en travers du front, au-dessus de l'insertion des antennes, un parallélogramme sensiblement enfoncé ou insculpté, d'un roux-jaunâtre finement bordé de noir. Le liseré nacré des bandes de l'œil se continue au bord antérieur de la face qui en est resplendissante et à celui du parallélogramme frontal. L'abdomen est assez luisant, d'un châtain foncé, uniforme et dépourvu de soies. Dans la femelle, le septième segment se termine par deux appendices vulvaires biarticulés. Les pattes, dans les individus éclos depuis peu de temps, sont pâles ou livides; dans ceux qui ont acquis leur perfection les trois derniers articles des tarses et les cuisses sont noirs. Les ailes, habituellement croisées sur le corps et diaphanes, dépassent d'un bon tiers le bout de l'abdomen.

L'Aulacigastre commence à se montrer vers la mi-juin.

Explication des figures (toutes fort grossies)
de la planche II, N° 1.

Fig. 1. Larve de l'*Aulacigaster rufitarsis*, dessinée lorsque immergée elle a ses segments plus distincts.

2. Mesure de sa longueur naturelle.
3. Lèvre et palpes labiaux détachés.
4. Stigmate antérieur isolé, étalé, pinnatifide.
5. Un segment ventral pour mettre en évidence les pseudopodes dans l'état de relâchement.
6. Deux segments vus de profil pour faire voir les pseudopodes contractés et sous la forme, dans l'animal vivant, de mamelons hérissés.
7. Pupe de la larve précédente
8. Mesure de sa longueur naturelle.
9. *Aulacigaster rufitarsis*, femelle avec ses ailes ouvertes.
10. Mesure de sa longueur naturelle.
11. Tête détachée vue de face avec la trompe saillante pour mettre en relief les trois ocelles, les bandes oculaires, le parallélogramme frontal, les antennes, les soies marginales, la voûte faciale, les pattes sessiles, les lèvres de la trompe.
12. Une antenne détachée avec sa soie simple hispidule presqu'apicule, sa palette pubescente, le second article muni d'une petite soie.
13. Tarse postérieur détaché pour faire voir sa composition, ses soies, sa courte villosité.
14. Pelotte ongulaire bilobée vue par sa face inférieure.

NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES TRICHOPTERIX (1).

Par M. EDOUARD PERRIS.

(Séance du 14 Janvier 1846.)

Les matières animales en putréfaction et les matières végétales en fermentation et en décomposition attirent de nombreux insectes qui s'y reproduisent et s'y multiplient en nombre incalculable et avec une prodigieuse facilité, dociles aux lois de la nature qui poursuit la destruction rapide de tout ce qu'elle a cessé d'animer, et qui serait pour les êtres vivants une cause de malaise et de danger.

Ce qui rend ces lois plus admirables encore, c'est que la fermentation paraît donner une certaine homogénéité à des substances végétales très diverses en apparence, de sorte que celles-ci attirent également tous les insectes qui

(1) Le genre *Trichopterix* est le genre *Ptilium* du catalogue de M. le Comte Dejean donné, sans description aucune, par M. Schüppel. Il a été publié sous le premier nom par Kirby et adopté par MM. Heer (*Fauna helvetica*), Mannerheim, Gillmeister (*Tricopterygia*), Alibert et Erichson. Ce dernier cependant a réparti les *Trichopterix* de M. Gillmeister en quatre genres, sous les noms de *Trichopterix*, *Ptilium*, *Ptenidium* et *Nossidium*.

recherchent ces conditions, et qu'il ne manque jamais d'ouvriers pour nous débarrasser de ce qui pourrait nous incommoder.

Mais ce qui doit nous surprendre aussi, c'est que la nature ait voulu mettre des bornes à la reproduction de ces insectes utiles, comme si leur nombre pouvait jamais être trop grand, comme s'il pouvait y avoir inconvénient à ce que nous fussions délivrés plus tôt des choses qui blessent nos sens ou qui attentent à notre bien-être.

Ces insectes, en effet, chargés d'une mission si bienfaisante, sont entourés d'ennemis nombreux qui les immolent par milliers à leur voracité, et maintiennent ainsi un équilibre permanent entre les matières qui se désorganisent et les animaux appelés à les transformer, de sorte qu'en réfléchissant à toutes ces dépendances réciproques, à tous ces antagonismes instinctifs, on finit par se persuader que les choses ont dû être établies ainsi, de peur qu'un jour les animaux dont il s'agit s'étant multipliés outre mesure, par suite de l'absence de tout obstacle à leur propagation, leur proportion ne devint plus forte que celle des matières dont ils doivent se nourrir, et qu'il n'en résultât quelqu'un de ces désordres dont nous ne saurions ni calculer l'importance, ni apprécier la réaction.

Parmi ces ennemis dont nous avons parlé figurent plusieurs espèces de Brachélytres et leurs larves, des Carabiques, des Ichneumons, sans compter ceux qui, par leur petitesse, échappent, ou à peu près, à nos regards. De ce nombre est le *Trichopterix intermedia*, Gillm. (1), qui fait

(1) J'avais d'abord pris cet insecte pour le *Tr. rugulosa* Guérin dont je n'avais lu qu'une description fort incomplète, mais d'après notre savant collègue M. Aubé, à qui je l'ai communiqué, il se rapporte infailliblement au *Tr. intermedia* Gillm, *fascicularis* Erichson, *grandicollis* Mannerh.

l'objet de cette notice, et qui, comme sans doute toutes les espèces du genre, joue un rôle important dans cette œuvre de destruction, parce que les individus en sont très multipliés.

Depuis longtemps j'avais constaté la présence de cet insecte dans les fumiers, les fruits pourris, les végétaux de toute sorte en fermentation, et je pensais que, comme tant d'autres, il se nourrissait de ces matières mêmes. Depuis longtemps aussi j'étais désireux de connaître sa larve; mais j'avais désespéré de la trouver au milieu de ces débris où tout est confondu et où les grandes espèces seules sont visibles. Un heureux hasard est venu m'offrir ce que n'avaient pu me procurer de longues et patientes recherches.

Le 1er novembre 1845, ayant rencontré, dans une de mes courses, un monceau de feuilles provenant d'un Ormeau abattu depuis quelques semaines et qui avaient été entassées fraîches, je me mis en devoir de le visiter avec soin. Mes regards ne tardèrent pas à être attirés par de nombreux *Trichopterix intermedia*, marchant sur les feuilles avec cette rapidité qui leur est propre, et après que j'en eus fait ample provision, l'idée me vint que je pourrais bien découvrir leur larve. Le lieu était favorable; les feuilles lisses, entières et parfaitement propres me permettaient de discerner les objets, de m'en emparer, de les observer. Je me mis donc à l'œuvre et je ne tardai pas à découvrir, sur quelques feuilles, de petits corps blancs que la loupe me fit immédiatement reconnaître pour des nymphes de *Trichopterix*; mais il me fallait remonter au-delà de ces nymphes.

Bientôt, au milieu de Podures, des larves de *Ceratopogon*, de *Sargus*, de *Psycoda* et d'autres diptères, j'avisai deux larves dont une peu commune et l'autre assez

abondante. Je tenais évidemment la larve du *Trichopterix*, car mes investigations ne m'en avaient fait découvrir aucune autre qui pût s'appliquer plus probablement à cet insecte; mais laquelle des deux devais-je choisir? Dans le doute je pris le parti de les élever séparément : j'emportai dans mon cabinet une certaine quantité de feuilles fermentées, je les visitai une à une avec soin, je triai les deux espèces de larves et je les établis dans des bocaux séparés, réservant, pour l'étude, des larves des deux sortes et des nymphes de *Trichopterix*.

Je m'aperçus qu'à l'extrémité du corps de ces nymphes se trouvaient les dépouilles des larves, intactes quoique chiffonnées, et j'imaginai que l'examen attentif de ces dépouilles pourrait fixer mes incertitudes. Mes prévisions se réalisèrent complétement; et en comparant au microscope les dépouilles et les larves, je fus bientôt à même de faire un choix, et il se décida en faveur de la larve qui avait été l'objet de mes premières suppositions, car l'autre, que j'ai reconnu depuis appartenir à un Brachélytre dont je parlerai une autre fois, me semblait trop grande pour le *Trichopterix*. Je poursuivis cependant l'éducation de ces larves, et les résultats ont confirmé mes premières hypothèses, dissipé toutes mes incertitudes.

Après tous ces détails, qui ont seulement pour but de démontrer que j'ai tout fait pour me prémunir contre ces chances d'erreur auxquelles on est exposé lorsqu'il s'agit de si infiniment petits, je passe à la description de la larve du *Trichopterix intermedia*.

Cette larve est longue de 0,0016 ou 1 2/3 millim., linéaire, de couleur blanche, sauf la tête qui est un peu roussâtre, et de consistance légèrement coriacée. La tête est grande, large, presque discoïdale, complétement libre, subcornée, marquée sur le front d'une impression en fer

à cheval. Elle porte, à ses angles antérieurs, deux antennes composées de quatre articles, le premier court, en forme de mamelon, le deuxième près de trois fois aussi long que le premier et légèrement en cône tronqué et renversé ; le troisième un peu plus court que le précédent et un peu cônique ; le quatrième un peu plus court, beaucoup plus grêle et renflé à l'extrémité, qui est surmontée de deux ou trois soies longues et raides ; on voit aussi des soies à l'extrémité des deuxième et troisième articles ; mais ce que ces antennes présentent de remarquable, c'est un article supplémentaire placé à l'extrémité du deuxième, ou, si l'on veut, à la base du troisième. Cet article supplémentaire, que l'on retrouve dans d'autres larves, est presque aussi long que le troisième article, grêle, filiforme, terminé par une petite soie, inséré en dedans de l'antenne et aussi un peu en dessous, de sorte qu'on ne le voit pas toujours lorsque la larve n'est pas sur le flanc.

L'épistome est très court et transversal, le labre semi-discoïdal et un peu velu ; les mandibules sont longues, peu arquées, acérées, avec une dent intérieure un peu au dessous de l'extrémité ; leur bord extérieur est sinueux et en partie concave.

Les mâchoires sont courtes et épaisses, et leur lobe interne est allongé et un peu recoubé à l'extrémité qui est arrondie ; de la base de cette courbure partent deux petits crochets semblables à des ongles, qui s'avancent par dessus l'extrémité du lobe. Les palpes maxillaires sont coniques, un peu arqués en dedans et de trois articles, dont le second un peu plus long que le premier, et le troisième un peu plus long que le second, grêle et comme subulé. La lèvre inférieure m'a paru être cordiforme ; les palpes labiaux sont très courts et de deux articles.

Je n'ai pu apercevoir des yeux ; mais il doit en exister

puisque la larve est obligée de poursuivre sa proie, et je suis convaincu que des observateurs plus clairvoyants que moi ou mieux servis par leurs instruments, pourront les reconnaître et les compter sur les côtés de la tête, près de de la base des antennes.

Le corps est linéaire, cylindrique, sauf qu'il est un peu aplati en dessous dans la région thoracique; il est composé de douze segments; le premier est plus long que la tête, les deux suivants à peu près de sa longueur; les huit suivants sont de moitié plus courts; le dernier est un peu plus long, arrondi postérieurement et muni de deux appendices tubiformes, plus longs que lui et terminés chacun par quatre longues soies. Les trois premiers segments portent trois paires de pattes longues, très saillantes en dehors, de quatre articles, hérissées de quelques soies et pourvues d'un ongle roussâtre et à peine crochu. L'action de ces pattes est secondée: 1° par un gros mamelon anal non rétractile, transversalement concave en dessous, ayant un peu la forme des pattes membraneuses de certaines chenilles; 2° par deux séries de spinules ou de gros cils placés tout le long du ventre à partir du quatrième segment. Les côtés sont parsemés de longs poils roussâtres.

Les stigmates m'ont paru être placés: une paire près du bord postérieur du premier segment et huit paires sur le quatrième et les suivants jusqu'au onzième inclusivement.

La larve du *Trichopterix intermedia* est carnassière et se nourrit de très petites Podures qu'elle saisit à la course et emporte dans ses mandibules. Elle est très agile, et cette agilité se manifeste surtout lorsqu'on l'expose au grand jour, qui paraît l'offusquer beaucoup. Je la voyais alors errer sur la feuille avec une inquiétude fort vive; mais au

lieu de courir toujours devant elle pour gagner sans retard le dessous de la feuille et s'y abriter, elle se ruait çà et là avec un empressement égal à celui d'un chien de chasse qui vient de perdre une quête chaude, s'arrêtait souvent, appliquait sa tête contre le plan de position, puis passait rapidement et alternativement ses deux pattes antérieures sur ses antennes et ses palpes, à l'instar des mouches, comme si l'action de l'air et de la lumière lui causait une sensation pénible.

Du reste, cette larve est fort délicate, et si on la retire des lieux où elle est destinée à vivre, si on altère les conditions de son existence, elle meurt au bout de quelques minutes. Plongée dans l'eau elle périt plus vite encore.

Lorsque le moment de sa transformation en nymphe est venu, elle se fixe solidement, à l'aide du mamelon anal, sur le plan de position ; bientôt après la peau de la larve se fend sur le thorax et va se ramasser à l'extrémité postérieure en une petite masse chiffonnée, qui constitue une sorte de fourreau dans lequel se trouve engagé et retenu le dernier segment de la nymphe. Celle-ci n'est pas couchée sur le plan de position, mais placée, par rapport à lui, dans une position oblique. Elle est d'abord blanche, puis légèrement roussâtre, et présente toutes les parties de l'insecte parfait, disposées comme à l'ordinaire. Elle porte deux soies blanches et membraneuses sur le vertex, quatre au bord antérieur du thorax, deux de chaque côté, plus épaisses, plus courtes, côniques et implantées sur de petits mamelons, et deux semblables au bord postérieur du mesothorax et du métathorax.

Cette nymphe n'a pas 3/4 millim. de longueur ; cinq à six jours après la transformation, sa peau se fend sur le dos pour donner passage à l'insecte parfait, qui est d'a-

bord testacé et qui ne prend que graduellement la couleur noirâtre qui lui appartient.

Le *Trichopterix intermedia* varie de grandeur; quelques individus ont à peine un demi-millimètre de longueur; mais la plupart atteignent trois quarts de millimètre. Il est oval, aplati, pointillé sur toute sa surface et revêtu d'un duvet un peu chatoyant; les élytres sont tronquées, moins longues que l'abdomen, et leur extrémité est un peu roussâtre, du moins dans le plus grand nombre des individus; les antennes et les pattes sont fauves.

Qu'il me soit permis de terminer cette notice par quelques observations critiques que me suggère une note de M. Guérin-Méneville, lue à l'Académie des sciences le 18 octobre 1845, publiée dans le bulletin de la Société royale et centrale d'agriculture, tome V, page 331, et relative aux Acariens, Myriapodes, Insectes et Helminthes observés dans les pommes de terre malades. Ces observations, que justifie à mes yeux l'intérêt de la science, ne seront, je l'espère, mal interprétées par personne.

M. Guérin-Méneville a trouvé dans les pommes de terre gâtées, le *Trichopterix rugulosa* que l'on rencontre partout où il y a des végétaux en décomposition, et il exprime l'opinion (page 337) que sa larve, qu'il n'a point observée, vit de moisissure et de champignon; que cet insecte « fait partie d'un groupe considérable dont toutes les espèces sont destinées à hâter la décomposition des Champignons et de toutes les espèces de Cryptogames, » parmi lesquelles espèces d'insectes il place les *Cryptophagus* et les *Latridius*.

Je ferai observer d'abord que les larves des *Cryptophagus* ne sont pas toutes fungivores; ainsi, celles des *Cryptophagus caricis* et *sparganii* vivent dans les graines du *Sparganum ramosum*; celles du *Cryptophagus bicolor* pul-

lulent dans les fumiers, celles du *Cryptophagus cellaris*, qui diffère, selon moi, de l'espèce qui pond ses œufs dans les *Lycoperdon*, ont été observées et élevées par moi dans les noix rances et dans les grains de Maïs altéré. Plusieurs larves de *Latridius* sont lignivores ou phytophages.

Quant à celles du *Trichopterix intermedia* et probablement de tous les *Trichopterix*, je puis certifier, *de visu*, qu'elles sont carnassières, et la rapidité de leur marche me l'aurait fait soupçonner si je n'avais été plusieurs fois témoin du fait.

M. Guérin-Méneville a joint à sa note de nombreux dessins, parmi lesquels se trouvent ceux du *Trichopterix rugulosa* et de quelques-uns de ses organes. De tous ces dessins, un seul est applicable au *Tr. intermedia*, c'est celui des antennes, qui sont composées de onze articles, et que la figure que j'en donne me dispense de décrire.

D'après le dessin et les explications de M. Guérin-Méneville, les palpes maxillaires sont de quatre articles, dont le troisième très gros et ellipsoïde, et les mâchoires seraient munies de deux lobes dont le plus rapproché du palpe, linéaire et de cinq articles, le suivant arqué en dedans, pointu, à bord intérieur bidenté.

Je ne connais pas le *Trichopterix rugulosa* Guérin-Méneville qui correspond, d'après M. Aubé, à l'*oblonga* de Gillm. Je sais seulement qu'il n'a pas été classé, par ce dernier auteur, dans le même groupe que l'*intermedia* et qu'il appartient au genre *Ptilium* d'Erichson. Je ne connais pas non plus l'ouvrage de M. Erichson et j'ignore quels caractères il assigne à son genre *Ptilium*; mais ce que je puis dire, c'est que les organes du *Trichopterix intermedia* diffèrent notablement de ceux que les figures de M. Guérin-Méneville assignent au *Trichopterix rugulosa*.

En effet, dans les palpes maxillaires du *Trichopterix*

intermedia, qui sont, à la vérité, de quatre articles, le gros article n'est pas le troisième, mais bien le second, ainsi que l'exprime la figure jointe à cette notice. Les mâchoires ne m'ont paru avoir qu'un seul lobe, qui est cylindrique, d'une seule pièce, un peu incliné vers le palpe et muni à l'extrémité de petits cils spiniformes. Quant au deuxième lobe, je suis porté à croire que M. Guérin-Méneville se sera mépris, car, si j'ai bien vu, les mandibules du *Trichopterix intermedia*, dont j'ai disséqué bon nombre, ressemblent beaucoup à ce lobe, à cela près qu'elles n'auraient qu'une seule dent intérieure. Je repousse donc jusqu'à nouvel ordre le dessin de la mandibule figurée par M. Guérin, et qui serait plutôt celle d'un Xylophage que d'un Carnassier.

Je n'ai pas vu assez bien la lèvre inférieure et les palpes labiaux pour comparer mon *Trichopterix* à celui de M. Guérin-Méneville; mais je suis plus en mesure pour les pattes. Notre collègue n'a vu dans les tarses que trois articles, dont les deux premiers gros et courts, le troisième filiforme, trois fois plus long que les deux autres ensemble et terminé par deux ongles parallèles fort longs. Quant à moi, les tarses m'ont semblé, après long examen, formés de cinq articles, dont le premier deux fois plus gros et presque aussi long que chacun des deux suivants, le quatrième un peu plus long que ces derniers, et le cinquième de la longueur du premier, un peu arqué, peu pointu et tenant lieu d'ongles dont je n'ai pas vu de vestige. Je dois dire que les quatre derniers articles sont très difficiles à discerner.

L'aile du *Trichopterix intermedia* ressemble assez à une plume d'oiseau. Le dessin que j'en donne diffère de celui de M. Guérin-Méneville en ce que la membrane qui supporte les soies se prolonge plus vers le point d'attache, et est moins élargie à la partie où s'arrêtent les soies.

S'il y a des erreurs dans l'œuvre de M. Guérin-Méneville, ce que je suis tenté de croire, sans pouvoir le prouver, parce que je ne connais pas, ainsi que je l'ai déjà dit, le *Trichopterix rugulosa*, je mets ces erreurs sur le compte du graveur, quand je vois surtout les imperfections frappantes de la plupart des figures qui accompagnent la note que je critique. Dans cette note même (page 334) M. Guérin-Méneville proclame avec raison que les figures des petits animaux, publiées par les naturalistes, doivent être dessinées avec une scrupuleuse exactitude ; il se plaint des incorrections de la figure d'un Acaride, le *Glyciphagus prunorum*, donné par M. P. Gervais : « Ce fait, ajouta-t-il, montre combien on doit surveiller ces sortes de dessins quand on ne peut pas les faire soi-même. » Il est à regretter que M. Guérin-Méneville ait enfreint lui-même ce précepte si sage.

Explication des figures de la planche 11, *N° II.*

Fig. 1. Larve du *Trichopterix intermedia.*
2. Mesure de la grandeur réelle.
3. La même larve vue de profil, pour montrer l'aplatissement de la partie thoracique et les cils spiniformes de l'abdomen.
4. Antenne.
5. Mandibule.
6. Mâchoire et palpe maxillaire.
7. Patte.
8. Nymphe vue en dessous.
9. La même nymphe vue de dos.
10. Antenne de l'insecte parfait.
11. Mandibule.
12. Mâchoire et palpe maxillaire.
13. Patte.
14. Aile.

NOTE

Sur le MERISMUS OBSCURUS Blanchard.

Par M. le Colonel GOUREAU.

(Séance du 28 Janvier 1846.)

Je ne parlerais pas de ce petit insecte si les observations les plus insignifiantes ne prenaient pas de l'intérêt lorsqu'il s'agit de l'histoire des Chalcidites qui sont si peu connues dans ce moment et qui cependant jouent un grand rôle dans la nature en détruisant une foule d'autres insectes plus ou moins pernicieux.

Le 10 juillet 1845 j'ai récolté une gousse de genêt épineux (*Ulex europœus*) sur laquelle un lépidoptère avait déposé ses œufs. Ces œufs étaient rangés sur deux lignes droites contiguës et étaient placés debout. Leur forme est très-jolie : chaque œuf représente un petit cylindre orné d'une ceinture blanche entre deux ceintures noires ; le dessus ou couvercle est bombé, nacré à la circonférence et noir au centre, garni à son pourtour de points noirs saillants et brillants : on dirait une petite couronne posée sur un cylindre. Il y en avait dix-sept ou dix-huit en tout.

Du 1er au 5 août il est sorti de ces œufs douze Chalci-

dites qui, pour s'ouvrir un passage, en ont rongé les couvercles; les autres œufs n'ont donné naissance à aucun insecte; en sorte qu'il est probable que le Chalcidite a vécu de la substance de l'œuf. Ce petit hyménoptère me paraît se ranger dans le genre *Merismus* Blanchard ou *Spilocera* Walker et se rapporter à l'espèce appelée *obscurus*.

Merismus obscurus Blanchard.

Long, 1/2 *mill. Noir; articulations des pattes blanchâtres; ailes hyalines.*

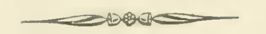
Cette espèce est remarquable par ses antennes allongées en massue, sa tête large, son abdomen court, arrondi, insensiblement pédiculé et ses ailes dépassant l'abdomen de la longueur de celui-ci.

Explication des figures de la planche II, N° III.

Fig. 1. Gousse d'Ajonc (*Ulex europœus*) garnie de deux rangs d'œufs pondus par un lépidoptère.

2. Ces œufs grossis.

3. *Merismus obscurus* dont la larve a vécu dans les œufs



REVUE DE LA TRIBU

DES MEMBRACIDES.

(Suite et fin) (1).

Par M. LÉON FAIRMAIRE.

(**Séance du** 12 **Mars** 1845).

---

§ 20. Genre Darnis.

Fab. Germ. Burm. — *Membracis*, Fab. Ol.

Tête courte, tranchante, en forme de bandeau transverse (Pl. V, fig. 24 et 27).

Prothorax lisse, arrondi transversalement, aigu et souvent caréné postérieurement; épaules non saillantes.

Elytres presque entièrement recouvertes, échancrées, ponctuées à la base; quatre cellules basilaires, deux discoïdales séparées par une basilaire.

Jambes prismatiques, ciliées.

I. Prothorax ne découvrant pas complétement les élytres.

1. *D. cyclops**. — Colombie. Long. 0,011.

Brunneo nigra, nitida, lateribus viridi-flavis, antice macula aurantiaca.

D'un brun noir luisant; de chaque côté une large bande d'un jaune verdâtre n'atteignant pas l'extrémité; une tache orangée, oblongue entre les épaules; un petit

(1) Voyez ce volume, page 235.

point jaune sur la tête; base des élytres, une bande noire à l'extrémité; corps noir, abdomen liseré de verdâtre; pattes d'un jaune verdâtre; base des fémurs noire. Coll. Spinola.

2. *D. flaviceps*. — Burm. Rev. Silb. IV, 169, 1. — Brésil. Long. 0,010.

Brunnea, flavo-marginata, capite pedibusque testaceis, femoribus nigro annulatis. Coll. Spinola.

3. *D. affinis*. — Guérin, Ic. Règ. An. (Pl. 59, fig. 2). — Mexique. Long. 0,009.

Brunneo castanea, utrinque vitta flava apicem non tangente, capite pedibusque testaceis.

4. *D. adusta*. — Burm. Rev. Silb. IV, 170, 2. — Mexique.

Luteo ferruginea, plaga laterali viridi-flava, interdum fusco cincta.

5. *D. lateralis*. — F. S. Rh. 27, 6. — Germ. Rev. Silb. III, 250, 1. — Burm. Rev. Silb. IV, 170, 3. — Coq. Ill., Ic. t. 18, fig. 9. — Amy. Serv. Hém. 545. — Brésil, Cayenne. Long. 0,008.

Fusco-castanea, nitida, capitis puncto medio, prothoracis margine, tibiis tarsisque flavis, femoribus basi, tarsis apice nigris.

6. *D. præcox*. — Burm. Rev. Silb. IV, 173, 9. — Mexique. Long. 0,010.

Fusca, aut flavo-testacea, flavo marginata, corpore fusco, pedibus testaceis, femoribus nigrolineatis. Collection Spinola.

7. *D. bipunctata*. — Burm. Rev. Silb. IV, 171, 4. — Mexique. Long. 0,009.

Fusco-brunnea, utrinque macula infra humerali aurantiaca, pedibus brunneo testaceis, femoribus nigrolineatis. Coll. Spinola.

8. *D. strigifrons**. — Mexique. Long. 0,009.

Tota flava, nitida, macula subhumerali obscura.

D'un jaune luisant, finement ponctuée; derrière les épaules une tache allongée, obscure; dessous du corps d'un ferrugineux sale, les pattes avec une ligne noire. Coll. Spinola.

9. *D. trifasciata.* — F. S. Rh. 28. — Burm. Rev. Silb. IV, 171, 5. — *D. suturalis*, Germ. Rev. Silb. III, 250, 2. — Brésil. Long. 0,008.

Brunneo-nigra, capitis maculis tribus, prothoracis maculis duabus anticis, margine laterali, vitta media, vittaque humerali abreviata, flavis. Coll. Spinola.

10. *D. tricincta.* — Burm. Rev. Silb. IV, 172, 6. — Brésil. Long. 4 l.

Fusca, capite punctis tribus, prothorace fasciis tribus transversis lineaque media antica flavis.

11. *D. capistrata.* — Burm. Rev. Silb. IV, 172, 7. — *D. bifasciatus*, Amy. Serv. Hém. 545, pl. 11, f. 7. — Cayenne. Long. 0,008.

Nigra, capite punctis tribus, prothoracis fasciis duabus posticis, margine laterali, tibiisque flavis. Coll. du Muséum.

12. *D. cruenta.* — Burm. Rev. Silb. IV, 173, 8. — Brésil. Long. 3 l.

Olivacea, macula antica arcuata, sanguinea, elytris basi apiceque fuscis.

13. *D. acutula**. — Amérique méridionale. Long. 0,010.

Elongata, gracilis, acuta, olivaceo flava.

D'un jaune olivâtre; prothorax très allongé, très mince, aigu; poitrine noire; élytres brunâtres à l'extrémité. Coll. Signoret.

14. *D. prasina**. — Venezuela. Long. 0,009.

Gracilis, apice parum angustata, viridis, capite flavescente.

Prothorax très finement ponctué, allongé, mais peu acuminé postérieurement, vert; tête et fémur jaunâtres, tibias verdâtres. Coll. Signoret.

II. Elytres entièrement recouvertes.

15. *D. squarus**. — Cayenne. Long. 0,015 (Pl. V, fig. 22).

Lata, crassa, testaceo flava, parce nigropunctata.

Corps large, épais; prothorax comprimé postérieurement, d'un jaune testacé, un peu rougeâtre antérieurement, avec des points noirs clairsemés; abdomen jaune-rougeâtre; base des élytres jaune, côte externe noire; pattes d'un jaune testacé; fémurs et tibias tachés de noir. Coll. Guérin-Méneville.

16. *D. convoluta*. — Burm. Ent. II, 141, 2. Rev. Silb. IV, 174, 11. — Germ. Rev. Silb. III, 251, 4. — *Membracis id.* Ol. Enc. Méth. VII, 664, 12. — Brésil. Long. 0,011-13.

Pallida, supra fusco sive olivaceo reticulata, margine testaceo, apice nigro; elongata, apice gracili, acuto.

Var. : *Dorso nigro brunneo* : *Membr. flavicincta*, Germ. Mag. d. Ent. IV, II, 2. Rev. Silb. III, 251, 3.

Var. : *Pallido-guttata* : *Membr. atomaria*, Germ. Mag. d. Ent. IV, 12, 3.

17. *D. limacodes.* — Burm. Rev. Silb. IV, 175, 12, pl. 36, fig. 13. — Brésil. Long. 0,012.

Lata, apice acuto, non gracili, testaceo olivacea, pallido inspergata. Coll. Spinola.

18. *D. brevis**. — Mexique. Long. 0,008.

Olivaceo flavus, curtus, margine anguste pellido.

Large, trapu, court, d'un jaune olivâtre, avec le bord inférieur, très étroitement pâle; poitrine noire. Coll. Lefebvre.

19. *D. limbata.* — Burm. Rev. Silb. IV, 175, 10. — Brésil. Long. 4 l. 1/4.

Testacea, prothoracis disco fusco, linea media lutea, limbo laterali prasino.

20. *D. olivacea.* — F. S. Rh. 28, 8 (exclus. Stoll.). — Burm. Rev. Silb. IV, 176, 13. Ent. II, 141. — Brésil. Long. 0,011.

Pallide olivacea, nitida, vix punctata, sericea, apice leviter brunneo.

21. *D. pallescens.* — F. S. Rh. 28, 9, est peut-être une variété de l'espèce précédente.

22. *D. laticauda**. — Brésil. Long. 0,011.

Elongata, apice lata, testaceo flavescens, apice rubescens.

Prothorax allongé, presque aussi large à l'extrémité qu'au milieu, se terminant assez brusquement en pointe, d'un testacé verdâtre, surtout antérieurement, légèrement rougeâtre à l'extrémité; moitié postérieure rouge en dessous. Coll. Spinola.

23. *D. apicalis**. — Brésil. Long. 0,013.

Elongata, postice parum gracili, medio nigro annulato.

Prothorax allongé, à peine rétréci postérieurement, peu aigu, jaune testacé, verdâtre antérieurement; aux deux tiers un anneau noir transversal. Coll. Spinola, Lefebvre.

§ 21. Genre Tragopa.

Latr. Germ. Burm. Amy. Serv. — *Darnis*, Fab. — *Membracis*, Ol.

Tête petite, presque triangulaire, arrondie au sommet, ocelles rapprochés des yeux (Pl. VII, fig. 4).

Prothorax recouvrant tout le corps et presque complétement les élytres, caréné dans une seule espèce, presque tronqué postérieurement.

Elytres ne montrant que le bord externe, un peu plus longues que le prothorax, et se repliant vers les deux tiers du bord externe; la marge postérieure très grande, occupant le tiers de l'élytre, finement plissée; deux cellules basilaires, une discoïdale; les cinq terminales et la discoïdale sont groupées ensemble et forment un carré assez régulier, ordinairement caché par une macule brune (Pl. VII, fig. 5).

Pattes courtes, trapues, les postérieures à peine plus longues.

I. Épaules dilatées.

1. *T. auriculata.* — Membr. id. Ol. Enc. Méth. VII, 668, 10. — *Darnis vespertilio*, F. S. Rh. 26, 2. — *Tragopa* id. Burm. Rev. Silb. IV, 185, 2. — Stoll. Cic., t. 8, fig. 38. — Cayenne. Long. 0,004.

Fortiter carinata, humeris depressis, dilatatis, rotundatis, carinatis; brunneo nigra, fasciis tribus testaceis, terminali maxima; corpore subtùs nigro, pedibus testaceis. Coll. Spinola, Lefebvre.

2. *T. cimicoides.* — Burm. Rev. Silb. IV, 185, 1. Ent. II, 142, 2. — *Darnis* id. F. S. Rh. 25, 1. — Coq. Ill. Ic. pl. 18, fig. 6. — Brésil, Guyane. Long. 0,004 (Pl. VII, fig. 1).

Ferruginea, nigro irrorata, antice densius; subtùs nigra, tibiis flavis, tarsis nigris.

Variété : Une ligne noire, courte sur chaque épaule, et derrière les épaules une ligne oblique noire, n'atteignant pas le dos; quelquefois entièrement noire, d'après M. Burmeister.

M. Burmeister donne comme variété de cette espèce, le *Darnis melanostigma*, Perty, Del. An. 179, t. 35, fig. 13. — Rio Negro, L. 2 1[3 lignes.

Supra ferruginea, nigro punctata; pedes nigri, tibiis tarsisque ferrugineis.

3. *T. alacris.* — Burm. Rev. Silb. IV, 186, 3. — Para. L. 2 1[2 l.

Longior, carinata, fusca, cruce ferruginea; auriculis brevibus, rotundatis; fronte, pectore medio, pedibus, abdomine, aurantiacis.

II. Épaules simplement anguleuses.

A. Longueur du prothorax ne dépassant pas sa largeur aux épaules.

4. *T. nitida.* — Germ. Rev. Silb. III, 309. — Brésil. L. 0,004.

Nigro-œnea, nitida, subtùs nigra, opaca, pedibus piceis,

elytrorum parte externa nigra. Collect. Guérin, Germar.

5. *T. œnea.* — *Darnis id*, Perty, Del. An. 179, t. 35, f. 12. — Brésil. Long. 2 1/4 l.

Supra œnea, polita; infra cum pedibus ferruginea.

6. *T. bajulus.* — Germ. Rev. Silb. III, 309. — Brésil. Long. 0,005.

Nigro-œnea, nitida, utrinque vitta arcuata, pallida, medio conjuncta, postice valde dilatata; subtùs picea, pedibus flavis. Coll. Germar.

7. *T. marmorea**. — Chiquita. Long. 0,005.

Flavo fusca, nitida, undique nigro punctata, antice plaga magna, fascia lata dorsali, nigris, nitidis.

D'un jaune brunâtre, luisant, parsemé de points noirs nombreux : une large tache entre les épaules occupant quelquefois toute la partie antérieure, souvent séparée en deux par une ligne médiane, d'un noir verdâtre, métallique; une large bande dorsale de même couleur, souvent coupée au milieu, quelquefois se réunissant presque à la tache antérieure. Coll. du Muséum, Guérin.

8. *T. punctatissima**. — Cayenne. Long. 0,905.

Nigro-œnea, nitida, numerosis atomis albidis inspergata, capite pedibusque testaceis. Coll. Signoret.

9. *T. coccinella.** — Chiquita. Long. 0,005.

Virescenti nigra; nitida, flavoguttata.

D'un noir verdâtre métallique, brillant, quelquefois un peu rougeâtre; prothorax ayant des taches d'un jaune pâle qui disparaissent souvent en partie; les deux terminales restent toujours; quelquefois une tache de même couleur au-dessus de la tête, sur les épaules et au-dessous. Tête tantôt jaune, tantôt rougeâtre, dessous du corps

brun ou jaune; de même pour les pattes. Coll. Guérin, Muséum.

10. *T. Dohrni* *. — Santa-Cruz. Long, 0,065 (Pl. V, fig. 8).

Virescenti nigra, late aurantiaco maculata.

D'un noir verdâtre, métallique, très brillant; une tache au-dessus de la tête, une large tache oblique sur chaque épaule, atteignant presque le milieu du prothorax, une sous chaque épaule, quatre dorsales qui se réunissent quelquefois deux à deux, et deux terminales, d'un orangé foncé; dessous du corps, pattes, d'un brun terne. Coll. Guérin, Muséum.

Je dédie cette jolie espèce au Président de la Société entomologique de Stettin, comme un faible témoignage d'amitié.

11. *Darnis annulata* — F. S. Rh. 27, 5, doit être voisin de cette espèce.

Thorace æneo, atro, annulis sanguineis, femoribus sanguineis.

12. T. *dimidiata**. — Cayenne. Long. 0,004.

Antice nigro-ænea, postice testacea, capite, corpore pedibusque testaceis.

La moitié antérieure du prothorax d'un noir bronzé ou d'un brun rouge brillant, semée de quelques points testacés, dentelée en arrière; partie postérieure testacée, ayant quelquefois un point brun au milieu; tête, dessous du corps et pattes testacés; moitié externe des élytres noir brillant, l'autre moitié testacée. Coll. Guérin, Spinola.

13. *T. bipartita* *. — Cayenne. Long. 0,004.

Antice obscuro-cuprea, postice flava, corpore pedibusque fuscis.

Les deux tiers antérieurs du prothorax d'un brun cuivreux avec un reflet bleuâtre sur la tête et sous les épaules; le tiers postérieur jaune, avec une ligne et un point au milieu, et deux points sur le bord d'un brun cuivreux; dessous du corps et pattes d'un brunâtre terne; partie externe des élytres d'un brun foncé cuivreux. Coll. Guérin.

14. *T. funerula**. — Cayenne. Long. 0,004.

Brunnea, non nitida, dorso anticeque nigricans.

D'un brun rougeâtre terne, noirâtre sur le dos et antérieurement; dessous des épaules testacé; dessous du corps et tête d'un brun noirâtre; pattes d'un testacé obscur, tibias plus foncés; prothorax plus acuminé postérieurement que dans les espèces précédentes.

B. Longueur du prothorax excédant notablement sa largeur aux épaules : extrémité plus acuminée.

15. *T. fulvovaria.** — Lefebv. Coll. — Brésil. Long. 0,005.

Nigro-œnea, punctata, dorso posticeque ferrugineo variegata.

Prothorax d'un noir bronzé, peu brillant, sur le dos et sur la partie postérieure de nombreuses petites taches ferrugineuses qui se réunissent et forment une grande tache postérieure et de chaque côté une ligne oblique; tête mêlée de noir et de ferrugineux; pattes ferrugineuses.

16. *B. frontalis**. — Province des Mines. Long. 0,005 (Pl. V, fig. 2).

Punctata, cœruleo-atra, macula frontali sanguinea, supra caput albida.

Front très saillant, le reste de la tête replié en dessous; prothorax densément ponctué, d'un noir légèrement bleuâtre ; une tache entre les yeux d'un rouge de sang ; une tache blanche au-dessus de la tête qui disparaît quelquefois. Coll. du Muséum, Lefebvre.

17. *T. albimacula.*—Germ. Rev. Silb. III, 252,3. *Membracis id.* Mag. d. Ent. IV, 6.—*T. bistriata*, Burm, Rev. Silb. IV, 188, 6. — Brésil. Long. 0,004.

Punctata, cœruleo-atra, macula frontali sanguinea; dorso utrinque lineola albida signato. Coll. Germar.

18. *T. humeralis**. — Brésil. Long. 0,005.

Brunnea, humeris flavo-maculatis, capite pedibusque testaceis.

Prothorax brun avec une tache jaune sur la partie postérieure des épaules, et une autre plus petite sur le milieu du bord inférieur ; quelques petites taches jaunes au-dessus de la tête : tête et pattes jaunes. Coll. Signoret.

19. *T. globus.*—Germ. Rev. Silb. III, 251, 1. *Membracis id.* Mag. d. Ent. IV, 12, 4.—Brésil. Long. 0,004.

Fusca, capite testaceo variegato, pedibus dilutis.

20. *T. obliqua.* — Germ. Rev. Silb. III, 251, 2. *Membracis id.* Mag. d. Ent. IV, 13, 5 —Stoll. t. 15, fig. 81. — Brésil.

Grisea, dorso utrinque lineolis duabus obliquis.

M. Burmeister réunit les deux espèces précédentes

avec le *T. albimacula* sous le nom de *T. sacrata.*—Burm. Rev. Silb. IV, 186,4.

21. *T. involuta.* — Burm. Rev. Silb. IV, 187,5 — *Darnis id.* F. S. Rh. 27, 4. — Coq. Ill. Ic. t. 18, fig. 7. — Stoll, Cic. — Brésil. Long. 0,004.

Ferruginea, fusco irrorata. Coll. du Muséum.

Je crois qu'il faut rapporter ici le *Darnis morio*, F. S. Rh. 26, 3, que M. Burmeister regarde à tort comme variété du *T. cimicoides*.

22. *T. ovalis.* — Burm. Rev. Silb. IV, 188,7. — Para. Long. 1 l. 1/4.

Nigra, tibiis lineolisque duabus utrinque prothoracis albis.

23. *T. xanthocephala,* — Germ. Rev. Silb. III, 252,4. — Burm. Rev. Silb. IV, 189. — Brésil. Long. 0,003.

Atra, subnitida capite pedibusque luteis. Coll. Germar.

24. *T. cyanea.* — Burm. Rev. Silb. IV, 189,9. — Para. Long. 1 l. 1/2.

Cyanea, subtùs cum capite pedibusque sanguineis.

25. *T. tripartita**. — Cayenne. Long. 0,003.

Brunneo-castanea, antice posticeque flavo-grisea pedibus griseo flavis.

Luisante, d'un brun marron, avec la partie antérieure et postérieure du prothorax, la tête et les pattes d'un jaune grisâtre ; élytres moins couvertes que dans les espèces précédentes.

§ 22. Genre Parmula *.

Tête assez grande, tantôt légèrement rebordée, tantôt

un peu recourbée en dessous ; yeux gros, ocelles à peine rapprochés des yeux.

Prothorax finement pointillé, lisse, paraissant couvrir tout le corps et les élytres, mais en laissant une partie notable à découvert ; quelquefois sinué supérieurement; épaules à peine saillantes.

Elytres transparentes, ordinairement tachetées de brun, trois cellules basilaires, deux ou trois discoïdales, la troisième terminale formée par une nervure bifurquée ; un peu plus longues que le prothorax, mais ne se repliant pas comme dans les *Tragopa* (Pl. V. fig. 9).

Ce genre correspond probablement aux *Entylia* de M. Burmeister, ou du moins à une partie.

1. *P. bistrigata**. — Colombie. Long. 0,004.

Brunnea, dorso dilutiore, apice pallido, utrinque striga obliqua pallida.

Prothorax brun, plus clair sur le dos, pâle à l'extrémité, un peu luisant ; de chaque côté une petite ligne blanchâtre, oblique ; dessous du corps et pattes d'un fauve obscur, avec la poitrine, la base des fémurs et des tibias postérieurs noirâtres. Quelquefois le prothorax est tout brun avec une tache pâle entre les épaules et les taches latérales postérieures.

2. *P. vertebralis**. — Amérique méridionale. Long. 0,006.

Brunneo nigra, nitida, dorso late flavo, utrinque puncto flavo.

Allongée, luisante, d'un brun foncé légèrement bleuâtre ; dos largement jaune, cette couleur n'atteignant pas l'extrémité postérieure ; un point jaune de chaque côté au bord inférieur ; dessous d'un brun noirâtre. Coll. Muséum.

3. *P. gibbula**. — Campos Geraes. Long. 0,004.

Nigra, punctata dorso sinuato, macula apicali et utrinque puncto flavis.

Noire, très ponctuée, cependant un peu brillante, prothorax déprimé au milieu, une bande transversale, presque à l'extrémité, et de chaque côté un point jaune; élytres très découvertes, transparentes, avec une petite ligne noire à l'extrémité. Coll. Muséum.

§ 23. Genre Horiola *.

Tragopa. — Burm. Am. Serv. — *Darnis,* Fab.

Ce genre correspond à la dernière division des *Tragopa* de M. Burmeister; par la forme, il ressemble beaucoup aux dernières espèces du genre *Tragopa,* dont le corps est allongé.

Prothorax légèrement anguleux aux épaules, acuminé postérieurement.

Elytres recouvertes à moitié; quatre basilaires, la terminale du milieu formée par une nervure bifurquée, pas de discoïdale; marge postérieure beaucoup plus petite que dans les *Tragopa* (Pl. VII. fig. 11, 13 et 14).

1. *H. picta.* — *Darnis id.* F. S. Rh. 29,11. — Coq. Ill. Ic. t. 18, fig. 10. — Stoll, Cic., pl. 16, fig. 89. — *Tragopa id.* Burm. Ent. II, 141, 15. — Am. Serv. Hém. 546. — *Darnis elegantula,* Perty, Del. An. 178, t. 35, fig. 11.

2. *H. lineolata**. — Cayenne. Long. 0,005.

Brunneo nigra, nitida, plurimis lineolis testaceis.

D'un brun noir luisant; de chaque côté une ligne très mince, arquée, commençant sur l'épaule, se terminant au milieu d'abord, sur le dos un peu en arrière des épaules une ligne anguleuse, l'ouverture de l'angle dirigée antérieurement; au milieu du dos une ligne arquée,

courte, et un peu avant l'extrémité une autre ligne arquée, d'un jaune testacé; bord externe des élytres d'un brun luisant avec une tache hyaline.

3. *H. ferruginea**. — Capitainerie de St-Paul. Long. 0,004.

Nitida, brunneo-ferruginea, humeris albo marginatis, apice prothoracis utrinque tenui striga albida signato.

D'un roux ferrugineux luisant, uniforme; épaules finement bordées de blanc; de chaque côté à l'extrémité du prothorax une très petite ligne blanchâtre. Coll. Muséum.

Ajoutez les *Tragopa Andreæ, T. chi, T. ephippium.* — Burm, Rev. Silb. IV, 190, 191.

§ 24. Genre Ophiderma*.

Tête large, triangulaire; yeux gros, ocelles rapprochés.

Prothorax très peu convexe, légèrement caréné postérieurement, étroit, ne dépassant pas l'angle interne des élytres.

Elytres grandes, ayant leur bord interne recouvert, mais très peu; quatre basilaires, deux discoïdales.

Pattes grèles.

1. *O. salamandra**. —Lefev. Coll. — New-York. Long. 0,007

Brunnea, flavo lineolata et variegata, elytris basi apiceque fuscis.

Assez fortement ponctuée, ligne médiane lisse, brune; tête et devant du prothorax maculés de jaune; de chaque côté du prothorax une ligne jaune, commençant au-dessus des épaules, se terminant au milieu du bord inférieur, une bande jaune transversale un peu avant l'extrémité;

dessous du corps brun ; pattes jaunes, élytres transparentes, brunâtres à la base et à l'extrémité. Coll. Lefebvre.

§ 25. Genre Scaphula*.

Tête triangulaire, arrondie à l'extrémité; yeux très larges, très saillants, ocelles rapprochés (Pl. VII. fig. 19).

Prothorax lisse, quelquefois élevé, légèrement arrondi postérieurement.

Elytres libres, à nervures postérieures ondulées ; une disdoïdale petite ; quelquefois l'extrémité interne est légèrement recouverte par le prothorax (Pl. VII. fig. 20).

Tarses postérieurs plus longs que les antérieurs.

1. *S. semiatra**. — Coromandel. Long. 0,006 (Pl. VII. fig. 18).

Nigra, nitida, thorace elevato, elytris atris, apice hyalinis.

D'un brun noir luisant, prothorax assez élevé sur le dos, terminé postérieurement par un rebord tranchant et arrondi. Elytres libres, d'un noir luisant, le tiers postérieur transparent. Dessous de l'abdomen jaunâtre ; pattes antérieures jaunâtres, les postérieures noires; genoux et tarses jaunâtres. Coll. Spinola.

2. *S. flavicans**. — Cayenne. Long. 0,007.

Flava, nitida, nigro terminata, elytris brunneis, apice hyalinis.

Prothorax déprimé, d'un jaune luisant, ainsi que la tête et le corps ; ayant de chaque côté une légère impression sinueuse ; une tache noire semicirculaire un peu avant l'extrémité ; élytres brunes aux deux tiers, l'extrémité hyaline avec une petite ligne noire transverse. Coll. Signoret.

Le *Centrotus minutus*, Fab. S. Rh. 23. 31, est peut-être voisin de l'espèce précédente.

3. *S. centromaculata**. — Cayenne. Long. 0,005.

Flava, nitida, macula dorsali nigra, elytris flavis, nigro hyalinoque terminatis.

Prothorax déprimé, d'un jaune luisant ; une impression latérale et une transversale vers l'extrémité ; une tache assez grande entre les épaules d'un noir luisant ; élytres jaunes, ayant à l'extrémité une tache noire suivie d'une tache hyaline terminale ; corps, tête et pattes jaunes. Coll. Signoret.

4. *S. alutacea**. — Cayenne. Long. 0,005.

Tota flavo-testacea, aut rubescens nitida, elytris apice hyalinis.

Prothorax ayant de chaque côté une impression sinuée, et une dépression transverse vers l'extrémité ; entièrement d'un jaune testacé, brillant ; les élytres sont un peu plus foncées, et hyalines à l'extrémité. Coll. Signoret.

§ 26. Genre Darnoides*.

Smilia. — Germar.

Tête triangulaire, aiguë ; yeux larges, saillants.

Prothorax très aigu postérieurement.

Elytres libres ; quatre basilaires, une discoïdale (Pl. VII. fig. 15).

Tarses postérieurs plus longs que les antérieurs.

Ce genre se rapproche beaucoup pour le facies du genre suivant, mais il s'en distingue facilement par la forme de la cellule terminale médiane.

1. *D. limbata**. — Colombie. Long. 0,009 (Pl. VII., fig. 16).

Nigra aut testacea, pallido marginata, elytris flavis, nitidis.

Prothorax allongé, très légèrement incliné inférieurement vers l'extrémité; noir, ou d'un testacé olivâtre, selon la variété, avec une bordure étroite d'un jaune pâle, n'atteignant pas l'extrémité; corps noir ou testacé; pattes brunes ou testacés; élytres d'un jaune brillant avec les nervures noires, pâles dans la variété. Coll. Spinola.

2. *D. brunnea**. — *Smilia id.* Germ. Rev. Silb. III. 308 — Brésil. Long. 0,007.

Brunnea, punctata, apice nigra, pectore, ano, femoribusque nigris, capite, abdomine tibiisque testaceis. Coll. Germar, Lefebvre.

§ 27. Genre Acutalis*.

Tête large, triangulaire; yeux larges et saillants.

Prothorax allongé, très aigu postérieurement.

Elytres échancrées, libres; pas de discoïdale; souvent l'une des cinq cellules terminales est atrophiée (Pl. VII, fig. 18 et 19).

Tarses portérieurs plus longs que les antérieurs.

La forme du prothorax rappelle celle des *Hoplophora.*

1. *A. balteata**. — Colombie. Long. 0,006-7.

Nigra, linea antica, lineis duabus lateralibus postice conjunctis, lineaque supra caput interrupta, flavis.

Prothorax large aux épaules, d'un noir luisant; une ligne transverse antérieurement; deux lignes latérales se joignant un peu avant l'extrémité, et sur la tête deux lignes horizontales dont la supérieure souvent interrompue, jaunes; abdomen jaune, côtés de la poitrine et anus noirs; pattes jaunes; élytres transparentes, légèrement jaunâtres. Coll. Spinola, Signoret.

Var : D'un jaune pâle, avec une tache noire au-dessus de chaque œil, et deux lignes noires sur la tête.

2. A. *flavozonata**. — Brésil. Long. 0,004.

Castanea, postice transversim flavo lineata.

D'un brun marron luisant; plus clair antérieurement et aux épaules ; une ligne noire au-dessus de la tête ; une ligne jaune à l'extrémité du prothorax ; tête bordée de jaune pâle; élytres hyalines; dessous du corps brun, pattes plus claires ; abdomen jaune. Coll. Spinola.

3. *A. binaria**. — Colombie. Long. 0,003.

Nigro brunnea, postice flavis, elytris flavis, basi nigris.

Presque cylindrique, partagée en deux parts, l'antérieure comprenant la moitié du prothorax, la base des élytres et la poitrine, d'un brun noirâtre ; la postérieure comprenant l'extrémité du prothorax, des élytres et l'abdomen, jaune ; pattes jaunes, fémurs noirs ; tibias postérieurs noirs à l'extrémité. Coll. Spinola.

4. *A. tripunctata**. — Brésil. Long. 0,004.

Brunneo nigra, apice flava, utrinque flavo punctata.

D'un brun noir luisant, extrémité du prothorax et un point de chaque côté, jaunes ; élytres hyalines, une bande brune transverse ; fémurs bruns, tibias plus clairs. Coll. Spinola.

C'est peut-être l'*Entylia triguttata*. Burm. Rev. Silb, IV, 183,4.

5. *A flavipennis.* — *Smilia id.* Germ. Rev. Silb. III, 240,16. — Pensylvanie. Long. 0,003:

Atra, nitida, capite, abdomine, tibiis tarsisque pallidis, elytris fusco flavescentibus.

Il faut peut-être rapporter à ce genre le *Membracis mela-*

nogramma, Perty, Del. An. 178, t. 35, fig. 10, et l'insecte figuré par Stoll, t. 17, fig. 97.

6. *A. fusconervosa**. — Colombie. Long. 0,005.

Testaceo flava, elytrorum nervis fuscis.

Entièrement d'un jaune luisant un peu testacé; de chaque côté, une impression commençant à l'épaule, parallèle au bord inférieur; yeux brunâtres; nervures des élytres bruns. Coll. Muséum.

7. *A. anticonigra.** — Lefebv. Coll. Long. 0,004.

Flava, macula triangulari nigra antica, elytrorum nervis fuscis.

D'un jaune luisant; une tache noire, triangulaire, luisante, occupe la partie antérieure du prothorax; bord inférieur du prothorax brunâtre; nervures des élytres brunes; tête noire avec une large bande jaune.

8. *A. biguttula**. — Capitainerie de Goyaz. Long. 0,003

Nigra, utrinque flavoguttata.

Noire, ponctuée, peu luisante; de chaque côté un point jaune; élytres blanchâtres, noires à la base; tête bordée de jaune; fémurs noirs, tibias pâles. Coll. Muséum

9. *A. litterata**. — Colombie. Long. 0,003.

Pallide flavescens, nigro-lineata, capite brunneo punctato.

D'un jaune très pâle, luisant; tête avec quelque points bruns, deux lignes brunes transverses au-dessus des yeux; entre les épaules trois lignes noires ne dépassant pas le milieu du prothorax; de chaque côté une ligne noire qui se joint à l'autre un peu avant l'extrémité; extrémité noire; élytres transparentes; nervures terminales brunes. Coll. Muséum.

§ 28. Genre HETERONOTUS.

Lap. Germ. Amy. Serv. — *Combophora*, Burm.

Tête triangulaire, pointue; yeux très saillants; ocelles très rapprochés.

Prothorax inerme chez les mâles, armé chez les femelles d'une épine aiguë à chaque épaule; binoduleux postérieurement, le dernier lobe le plus grand, ordinairement très épineux, très rarement globuleux et armé en dessous d'une épine.

Elytres libres, fortement échancrées, quelquefois un peu ridées transversalement à la partie postérieure; trois cellules basilaires, deux discoïdales, l'interne très grande; cinq cellules terminales, dont quatre presqu'égales, et l'externe très étroite, quelquefois atrophiée.

Tibias postérieurs beaucoup plus longs que les antérieurs (Pl. III. fig. 6).

I. Prothorax plus long que les élytres.

1. *H. quadrinodosus**. — Mexico. Long. 0,012 (Pl. V. fig. 27).

Niger, nitidus, lateribus prothoracis et linea transversali nodi primi albidis, quadrinodosus.

D'un brun noir luisant, quadrinoduleux, les deux premiers nœuds presque égaux, le troisième plus petit, portant en dessous une forte épine rousse, le dernier beaucoup plus gros, plus fortement pontué, avec deux petites dents ferrugineuses; côtés du prothorax bordés de blanc; tête bordée de blanc, avec une ligne médiane. Coll. Westwood.

2. *H. flavolineatus*. — Lap. Ann. Soc. Ent Fr. 1re Série I, 96. pl. 3, fig. 9. — Am. Serv. Hém. 549, pl. 9, fig. 6. ♀. — *Id. inermis*. Lap., loco cit. pl. 3, fig. 10. —

Id. signatus, Burm. Ent. II, 130,1. — *Combophora* id. Rev. Silb. I, 228,3. — *Centrotus furcatus*. An. Kingd. Ins. 2,161, t. 108, fig. 3. — Brésil. Long. 0,010

Ferrugineus, postice parum constrictus, spinis posticis abbreviatis, albidis, inferiore valida, margine prothoracis lineisque dorsalibus flavis, margine elytrorum fusco.

3. *H. vulnerans.* — *Combophora id.* Germ. Rev. Silb. I, 228,2.—Brésil. Long. 0,010 (Pl. VII, fig. 25.)

Brunneus, margine prothoracis lineisque tribus dorsalibus albidis, nodis albo-fasciatis, elytrishyalinis, marginibus exteriore et posteriore late infuscatis.

Je crois qu'il faut rapporter à cette espèce, et non à la précédente, la *Ranatra glanduligera*, Less.

4. *H. nigricans.* — Lap. Ann. Soc. Ent. Fr. I, 96,2, pl. 3, fig. 8.

Brunneus, nodo postico magno, globoso, fortiter punctato, subtùs parva spina armato, elytris infuscatis.

La *Ranatra glanduligera*. Less. Ill. Zool., pl. 57, fig. 2, en est très voisin, mais n'est pas le même, à moins que le dessin ne soit inexact ; je ne crois pas non plus que l'*H. nigricans* soit le mâle de *Ranatra bicornis* Less., à cause de la différence des élytres.

II. Prothorax moins long que les élytres.

5. *H. abbreviatus.**—Brésil. L. 0.009 (Pl. VII. fig. 26).

Pallide ferrugineus; capitis margine et linea duplici media albidis; margine prothoracis, lineis tribus disci, atque alteribus transversis utrinque nodorum albidis : nodo secundo abbreviato, spinis apice albidis, inferiore crassa.

6. *H nodosus.* — *Comb. id.* Burm. Rev. Silb. I. 229, 6. — Germ. Mag. d. Ent. IV, 30, 41, T. 1, f. 2. — Brésil. Long. 0,012.

Fusco-castaneus, nigro-maculatus, lævis, antice utrinque flavo-marginatus : postice binodosus ; nodis inflatis, rotundatis, spinis subæqualibus, elytris flavescentibus, nitidis, marginibus anteriore et postice fuscis. Coll. Germar.

7. *H. tridens.* — *Comb. id.* Burm. Rev. S ilb. I, 229, . — Brésil. Long. 0,014.

Flavus, disco prothoracis et nodorum nigro ; spinis posticis aurantiacis, elytris elongatis, diaphanis, nitidis, nervis basi nigris. Coll. Signoret.

8. *H. armatus.* — Lap. Ann. Soc. Ent. Fr. 1re série, I, 97, 5. —Cayenne. Long. 0,010-12.

Brunneus nigro maculatus ; prothoracis duabus vittis anticis, lateribus et macula transversa flavis ; spinis flavis, apice puncto nigro ; elytris flavis, diaphanis, nervis ad basim fuscis. Coll. Guérin.

9. *H. spinosus.* — Lap. Me paraît être une variété pâle de cette espèce.

III. Espèces non vues.

10. *H. fuscus.* — Lap. Ann. Soc. Ent. Fr. 1re série, I, 98, 6. — *Comboph. reticulata*, Burm. Rev. Silb. I, 227, 1. —*C. bullifera, id.* 229, 4. — *Centrotus horridus*, F. S. Rh. 16, 1.

§ 29. Genre Cyphonia.

Lap. Am. Serv. —*Combophora*, Burm. —*Centrotus*, Fab. — *Heteronota*, Germ.

Tête triangulaire, pointue ; yeux saillants.

Prothorax armé d'épines humérales fortes et aiguës ;

sur le dos deux petites épines très rapprochées; trifide postérieurement, les branches tantôt fines et cylindriques, tantôt renflées.

Elytres échancrées, libres; trois cellules basilaires; deux ou trois discoïdales, rhomboïdales.

Pattes grêles, les postérieures longues. (Pl. III, fig. 5).

I. Epines postérieures cylindriques, grêles.

1. *C. trifida.* — Am. Serv. Hém. 548, 1, pl. 9, f. 8. — *Centrotus id.* F. S. Rh. 16. — *Memb. id.* Ol. Enc. VII, 667, 29. — *Combophora id.* Germ. Rev. Silb. I, 232, 13. — *Cyphonia ornata*, Lap. Ann. Soc. Ent. Fr. 1re série I, 230, pl. 6, f. 4. — Brésil. Long. 0,007.

Nigra, abdomine sanguineo, ano nigro; elytra hyalina, fasciis duabus fuscis.

2. *C. proxima.* — *Combophora id.* Guér. Ic. Règ. An. — Mexique. Long. 0,007.

Nigra, abdomine sanguineo, ano flavo; elytra hyalina, fascia fusca. Coll. Guérin.

II. Epines postérieures latérales renflées.

3. *C. capra.* — *Combophora id.* Bnrm. Rev. Silb. I, 231, 22. (Pl. VII, fig. 22).

4. *C. flava.* — *Comb. id.* Burm. Rev. Silb. I, 231 11.

5. *C. furcata.* — *Comb. id.* Burm. Rev. Silb. I, 231, 10.

6. *C. rectispina.* — Mexique. Long. 0,009.

Tota flava, immaculata, spinis posticis rectis, non scabra, spinis dorsalibus nullis.

Entièrement d'un jaune ferrugineux, presque lisse; épines humérales fortes, recourbées en dehors; dos légèrement comprimé, sans épines; épines postérieures horizontales; les deux latérales formant un angle droit, épaisses, diminuant peu à peu jusqu'à l'extrémité. Coll. Guérin.

7. *C. hirta.* — *Heteronota id.* Germ. Rev. Silb. III, 255, 2. — Brésil. Long. 0,007. (Pl. VII, fig. 23).

Grisco flavescens, hirta, spinis posticis ante apicem pallidis, lateralibus curvatis, basi incrassatis; abdomen obscurum, ano fulvo; elytris hyalinis, venis exterioribus fuscis. Coll. Germar.

8. *C. braccata.* — *Heteronota id.* Germ. Rev. Silb. III, 254, 1. — Brésil. Long. 0,008. (Pl. VII, fig. 24).

Ferruginea, hirta, scabra, spinis posticis pallido variis, media maxima, lateralibus basi valde inflatis, scabris; elytra hyalina, maculis interna et apicali brunneis; abdomen obscuro annulatum, ano nigro. Coll. Germar.

9. *C. clavigera.* — *Centrotus id.* F. S. Rh. 17, 5. — *Combophora id.* Burm. Rev. Silb. I, 230, 9. — Patagonie, Brésil. Long. 0,005.

Ferruginea, scabra; spinis posticis lateralibus medio inflatis, scabris, apice albidis; spina media longiore albida. Coll. Guérin.

La figure de Stoll citée par Fabricius représente l'espèce suivante.

10. *C. clavata.* — Am. Serv. Hém. 548. — *Centrotus id.* F. S. Rh. 17, 4. — *Membracis id.* F. E. S. IV, 13, 20. — Ol. Enc. Méth. VII, 667, 30. — Coq. Ill. Ic. t. 18, f. 5. — Stoll, Cic. t. 21, f. 115. — *Combophora id.* Burm. Rev. Silb. I, 230, 8. Ent.

II, 29, 11. — *Membracis bulbifera*, Germ. Mag. d. Ent. IV, 30, 40. — Brésil. Long. 0,005.

Nigra, abdomine pedibusque flavis ; spinis posticis lateralibus medio inflatis, teretibus, rufis, apice deflexis.

§ 30. Genre Combophora.

Germ. Am. Serv. Guér. — *Heteronotus*, Burm.

Tête triangulaire, ocelles rapprochés.

Prothorax renflé postérieurement en une bulle trispineuse ; quelquefois très comprimé vers les épaules ; la partie renflée se détache très facilement de la partie antérieure ; les épines sont courtes, surtout les latérales.

Elytres libres ; quatre cellules basilaires, une discoïdale ; cellules allongées, parallèles ; la cellule terminale externe se subdivise souvent en plusieurs petites cellules, peu régulières.

Pattes grêles ; tarses postérieurs plus longs que les antérieurs.

M. Beske a fait connaître la larve de l'espèce qui porte son nom ; elle ressemble beaucoup à l'insecte parfait ; il a toujours observé des fourmis suçant le liquide qui suinte entre la tête et le prothorax.

1. *C. Beskii.* — Germ. Rev. Silb. I, 232, 14, t. 12. — Am. Serv. Hém. 147.—*Membr. cucullata*, Perty, Del. An. 178, t. 35, f. 9. — Brésil. Long. 0,009-10. (Pl. III. fig. 7.)

Rosea, nigro maculata, spinis lateralibus nigris, media rosea, basi nigra ; subtùs nigra.

Var. : Jaune gris très pâle, taches noires.

Membracis inanis, Fab. S. Rh. 6, 2, est peut-être la variété pâle de cette espèce.

2. *C. Laporti.* — Germ. Rev. Silb. III, 253, 2.

3. *C. consentanea* *. — Brésil. Long. 0,008.

Testacea, fusco maculata, spinis lateralibus abbreviatis et media flavis, subtùs flavescens.

D'un jaune testacé, avec des taches brunes ponctuées de jaune; épines latérales jaunes, à peines marquées, la médiane jaune, noire à la base; élytres enfumées à la base et à l'extrémité; dessous du corps et pattes jaunes. Coll. Guérin.

4. *C. maculata.* — Guér. Ic. Règ. An. — Bolivie. Long. 0,008.

Fusca, punctata, flavo sparsuta, spinis posticis flavis, elytris basi apiceque late infuscatis. Coll. Guérin.

5. *C. minor.* — Brésil. Long. 0,007.

Flavo testacea, fusco maculata, spinis lateralibus et media acutis, flavis, basi fuscis; subtùs fusca.

D'un jaune testacé avec des taches d'un brun noir; épines postérieures aigues, jaunes; celle du milieu noire à la base; élytres noirâtres à la base et à l'extrémité; dessous du corps et pattes noirâtres; fémurs antérieurs et genoux d'un jaune pâle.

6. *C. carinata.* — Guér. Ic. Règ. An. — Brésil. Long. 0,007.

Griseo-flava, valde compressa, parùm inflata, antice ingro signata, postice fusco parce punctata.

Dans cette espèce, la marge externe des élytres est presque nulle.

§ 31. Genre Œda.

Am. Serv. — *Membracis*, Fab. Ol. — *Smilia*, Germ.

Tête triangulaire, trilobée, les deux lobes très saillants, et se recourbant l'un vers l'autre; yeux gros, très

saillants; ocelles assez gros, rapprochés des yeux. (Pl. III, fig. 2).

Prothorax vésiculeux, quadrilatère, incliné en avant, réticulé.

Elytres libres, entières, sinuées intérieurement, cellules postérieures obliques, par rapport aux basilaires; une seule cellule discoïdale.

Pattes grêles, garnies extérieurement de fines épines, et intérieurement de poils un peu forts; pattes postérieures, à peine plus longues que les antérieures. (Pl. III, fig. 3).

Ce genre est remarquable par l'énorme dilatation vésiculeuse, réticulée, transparente, qui atteint l'extrémité des élytres et dépasse la tête; tous ses autres caractères, d'ailleurs, le rangeraient naturellement avec les *Bocydium*, mais à cause de l'écusson caché, on est forcé de l'en séparer.

1. *OE. inflata.* — Am. Serv. Hém. p. 546. — *Memb. id.* Fab. Ent. Syst. IV, 8, 1. — S. Rh. 6, 1. — Ol. Enc. Méth. VII, 662, 1. — Perty, Del. An. 178, pl. 35, f. 8. — Blanch. Hém. III, 180, 10. — *Smilia id.* Germ. Rev. Silb. III, 240. — Burm. Ent. II, 137, 1. — Brésil. Long. 0,016. (Pl. III, fig. 1).

Flava, thorace antice bihamato, nervis obscurioribus reticulato, punctis plurimis nigris utrinque notato, quorum anteriora lineam arcuatam fingunt; elytra flava, hyalina.

2. *OE. inermis.* Spin. Coll. — *Membracis inflata*, Perty, Del. An. 178, t. 35, f. 8. — Brésil. Long. 0,011.

Flava, thorace antice inermi.

Même forme; en diffère par la taille, par le prothorax

mutique en avant; les points qui forment la ligne arquée antérieure, sont moins nombreux et plus réguliers; une autre ligne de points moins distincts aux deux tiers du prothorax.

M. Westwood a fait connaître une troisième espèce de ce genre dans les *Annals of Nat. Hist. april* 1842. Il a eu l'obligeance de m'en communiquer le dessin et la description suivante :

3. *OE. informis*, *Smilia id.* Westw. — Brésil, Long. 4 l. 1/2. (Pl. VI, fig. 28).

Albida, pronoto maximo valde inflato, totum corpus obtegente, in medio constricto, et ad apicem spina armato; dorso irregulariter areolato; areis, præsertim posticis, maximis, fusco interdum marginatis et maculatis; alis anticis venis crassis punctoque subapicali fuscis. Coll. Hooker.

§ 32. Genre Bocydium.

Latr. Germ. Burm. Am. Serv.—*Centrotus*, Fabr. — *Sphæronotus*, Lap.

Tête trilobée, les lobes latéraux non recourbés l'un vers l'autre.

Prothorax portant une épine perpendiculaire qui se subdivise au sommet en trois branches horizontales; la plus longue se dirige au-dessus de l'abdomen, les deux autres, plus courtes, se dirigent latéralement, et sont quelquefois renflées au milieu. (Pl. III, fig. 4.)

Elytres souvent ornées de taches brunes.

Les autres caractères sont ceux du *G. OEda*.

Ce sont des insectes fort élégants, de petite taille, peu nombreux en espèces, et peu répandus dans les collections.

Le *G. Acanthicus*, de M. de Laporte, a été établi sur des larves appartenant très probablement à ce genre.

1. *B. globulare.* — Germ. Rev. Silb. III, 260, 1. — Burm. Ent. II, 129? — *Centrotus id.* Fab. S. Rh. 129, 1. — Stoll. Cic. t. 28, f. 163. — An Kingd. Ins. 2, 161, t. 108, f. 2. — *Sphæronotus id.?* Lap. Ann. Soc. Ent. Fr. 1re série I. 139. — Brésil.

Supra nigrum immaculatum, quatuor globulis ornatum, subtùs rufum, elytris hyalinis: caput nigrum, orbita oculorum subflavescente.

La Cicada globulifera, Pallas, Spic. Zool. Fasc. 9, 22, t. 1, f. 12, est une espèce différente dont le corps est tout noir, et que je ne connais pas.

2. *B. glomeriferum*, Germ. Rev. Silb. III, 260, 2. — Brésil. Long. 0,007.

Prothorax niger, antice quatuor vittis albis: scutello albo bipunctato: caput vittis duabus albis: globulis æqualibus nigris; nitidis, pectus, abdomen, pedes, flava, elytris fusco fasciatis.

Le Bocydium tintinnabuliferum. — Less. Ill. Zool. pl. 55, f. 1, est probablement le même; mais je crois le dessin inexact, et la description n'y supplée guère.

3. *B. rufiglobum**. — Brésil. Long. 0,006.

Prothorax niger, quatuor vittis albis; globulis dilutis, anticis minoribus.

Prothorax noir, ayant antérieurement quatre bandes courtes, blanchâtres; les renflemens globuleux sont rougeâtres et opaques, hérissés de poils longs; les antérieurs sont moitié plus petits que les autres, et dirigés parallèlement; élytres transparentes, brunes à la base, avec une fascie nébuleuse, variable, à l'extrémité. Pattes et abdo-

men jaunes; deux bandes blanches sur la tête. Coll. Spinola.

4. *B. Germari.* — Guér. Ic. Règ. An. — Brésil. Long. 0,006.

Niger, antice quatuor vittis albidis ; scutello albo bipunctato ; caput albidovarium ; globulis anticis minutis, opacis ; posticis minutissimis, vix perspicuis. Coll. Guérin.

5. *B. ancora.* — Perty, Del. An. 179, pl. 35, f. 15. — Amy. Serv. Hém. 552. — *B. trispinosum*, Guér. Ic. Règ. An. — Brésil. Long. 0,007.

Prothorax niger, basi utrinque albolineatus, supra trispinosum; abdomen roseum, elytris fusco variegatis, femoribus testaceis.

§ 32. Genre CENTROTUS.

Fab. et Auct.

Tête triangulaire, le plus souvent pointue, quelquefois arrondie et courte; yeux saillants.

Prothorax le plus souvent armé de cornes humérales fortes, quelquefois presque inerme; se prolongeant postérieurement en une épine aiguë, détachée du corps, ou s'appliquant sur les élytres, toujours échancrée sur l'écusson.

Elytres quelquefois échancrées, à nervures postérieures, légèrement obliques.

Jambes prismatiques, les postérieures plus longues et plus grêles, tarses postérieurs plus longs. (Pl. III, fig. 8).

Ce genre renferme beaucoup d'espèces d'aspects très différents, au premier abord, mais qui présentent toujours les caractères essentiels de cette division.

Les genres *Gargara* et *Uroxiphus*, Amy. Serv., sont fondés, le premier, sur un caractère faux, le second sur un caractère propre seulement à établir une division secondaire.

I. Cornes humérales marquées.

A. Prothorax prolongé postérieurement en une épine distante du corps.

1. *C. dama.* — Germ. Rev. Silb. III, 258, 7. — Indes-Orientales. Long. 0,009. (Pl. III, fig. 14).

Niger; prothorax in medio erectus, cruciatim trispinosus, spinis apice inflexis; postice abbo squamosus; scutellum elongatum, spinosum, basi album. Coll. du Muséum.

2. *C. gazella**. — Hoffmanns. in Spin. Coll. — Indes-Orientales. Long. 0,008.

Atro-cæruleus, prothorace in medio erecto, trispinoso, spinis non inflexis, postice non albo squamoso.

Ressemble beaucoup au précédent; s'en distingue par sa taille moindre; les épines latérales proportionnellement plus courtes, légèrement relevées; le prothorax est d'un noir bleuâtre, sans tache blanche postérieurement; l'écusson allongé, est blanc à la base; les élytres sont transparentes, plus jaunes, noires à la base. Coll. Spinola.

3. *C. scutellaris.* — Fab. S. Rh. 19, 16. — Indes-Orientales.

4. *C. taurus.* — Fab. S. Rh. 20, 19. — Germ. Rev. Silb. III, 257, 5. — *Membracis id.* Ol. Enc. Méth. VII, 665, 23. — Indes-Orientales. Long. 0,006-8.

Niger, scutello et pectoris lateribus albis, elytris costa fusca, cornutus compressis, recurvis.

Je n'ose pas séparer de cette espèce, qui semble assez variable, des individus plus petits, dont les cornes sont très aiguës et à peine recourbées; un autre individu plus grand a les cornes relevées et obliques.

La Membr. tricornis, Hardw. Zool. Journ. 1828, n° 13, p. 114, tabl. suppl. 30. *c,d,f,* est une espèce très voisine, si ce n'est la même. C'est la larve de cette espèce que M. Hardwicke a vu rechercher par une énorme fourmi du Bengale.

5. *C. nodicornis.* — Germ. Rev. Silb. III, 257, 6. — Cap de Bonne-Espérance. Long. 0,007. (Pl. III, fig. 13).

Niger; prothorace albolineato, cornubus parum divaricatis, apice crassis, truncatis, reversis, spina postica basi elevata, fere fracta; elytris infuscatis, stigmate et apice fusco. Coll. Spinola.

6. *C. senegalensis**. — Sénégal. Long. 0,006.

Brunneo niger, elytris infuscatis, spina postica angulata, pedibus pallidis.

Brun, pubescent; cornes comprimées au sommet, anguleuses, acuminées; épine postérieure, élevée à la base, brisée; écusson allongé, tronqué, deux lignes blanches sur le prothorax. Elytres légèrement enfumées avec une tache noire; corps noir, pattes d'un jaune pâle. Ressemble beaucoup au précédent, n'en diffère que par les pattes et les élytres, Coll. Serville.

7. *C. pubipennis**. — Spin. Coll. — Cap de Bonne-Espérance. Long. 0,005.

Nigro-piceus, elytris variegatis, basi pilosis, spina postica arcuata.

D'un brun noir, pubescent; cornes horizontales, aiguës, recourbées; épine postérieure, épaisse à la base, relevée et arquée, son extrémité touchant l'élytre; celles-ci enfumées avec un reflet soyeux, et des fascies obscures à l'angle interne et à l'extrémité; tarses pâles. Coll. Spinola.

8. *C. aculeolus**.—Lefebv. Coll.—Surinam. Long. 0,004.

Nigro-piceus, elytris hyalinis, basi fuscis, spina postica arcuata.

D'un brun noir, pubescent; cornes horizontales, courtes, aiguës; épine postérieure, très épaisse à la base, arquée au milieu, son extrémité touchant l'élytre; celles-ci transparentes, à nervures rousses; jambes ferrugineuses.

9. *C. brunnipennis.* — Germ. Rev. Silb. III, 257, 4. — Cap de Bonne-Espérance. Long. 0,007.

Niger, cornubus parum elongatis, acutis; scutellum emarginatum, leviter recurvum; elytris infuscatis, basi nigris, macula stigmatica et ad angulum internum brunneis; pedibus nigris, tibiis dilutis. Coll. Spinola.

10. *C. hamifer**. — Mexique. Long. 0,006.

Niger, cornubus humerorum acutissimis, spina postica gracilis, medio subtùs lobata.

Entièrement noir; cornes humérales très divariqnées, très aiguës; épine postérieure grêle, aussi longue que l'abdomen, portant en dessous une dent carrée, qui semble la soutenir sur l'abdomen; élytres jaunes, transparentes, une tache blanchâtre à la base; deux points blancs sur l'écusson; tarses gris. Coll. Lefebvre.

11. *C. pusillus**. — Mexique. Long. 0,005.

Brunneus, elongatus, spina postica gracili, armata, elytris infuscatis.

Brun, allongé; yeux très saillants; cornes humérales, peu divariquées, aiguës, recourbées, épine postérieure grêle, recourbée; écusson jaune; élytres allongées, échancrées, légèrement enfumées, noires à la base, avec une tache jaune; abdomen noir; pieds noirs, tibias plus clairs. Coll. Spinola.

12. *C. Magellani**. — Lefebv. Coll. — Manille. Long. 0,006.

Fuscus, elytris hyalinis, basi et apice puncto nigro, cornubus antrorsum versis, compressis, recurvis.

Corps et prothorax bruns ; cornes comprimées, dirigées en avant, leur extrémité recourbée ; épine postérieure plus courte que l'abdomen ; côtés de la poitrine blanchâtres ; devant du prothorax, deux lignes entre les cornes et tête, d'un gris peu distinct ; pattes ferrugineuses, genoux plus clairs ; élytres hyalines, avec un point brun à la base et à l'extrémité.

B. Prothorax simplement échancré au-dessus de l'écusson.

13. *C. paria**.— Lef. Coll. — Indes-Orientales. L. 0,006.
Ferrugineus, spina gracili, scutello lato, albo, cornubus gracilibus, elytris diaphanis.

Ferrugineux ; yeux saillants ; cornes peu divariquées, minces, aiguës, comprimées ; épine postérieure très mince, débordée de chaque côté par l'écusson qui est large et blanc, aussi longue que l'abdomen ; côtés de la poitrine blancs ; pieds jaunâtres ; élytres transparentes. Coll. Muséum.

14. *C. Tasmaniæ**.—Nouvelle-Hollande, Manille ? Long. 0,009. (Pl. III, fig. 15).

Brunneo ferrugineus, cornubus validis, vix divaricatis, truncatis.

D'un brun ferrugineux, finement ponctué, couvert d'une fine pubescence dorée ; cornes presque parallèles, épaisses, triangulaires à la base, comprimées transversalement dans le haut, obtuses, aiguës extérieurement ;

partie postérieure du prothorax droite, assez mince, aiguë, échancrée en dessous, à peine plus longue que l'abdomen ; écusson petit, blanc ; côtés de la poitrine blanchâtres ; élytres brunes, plus claires à l'extrémité. Coll. Serville, Signoret, Lefebvre.

15. *C. fuscipennis.* — Germ. Rev. Silb. III, 256, 3. — Cap de Bonne-Espérance. Long. 0,009.

Brunneo-ferrugineus, curtus, elytris fusco diaphanis, tibiis posticis ferrugineis; cornubus conicis, brevibus, obscurioribus, spina postice tricarinata, subtùs obsolete bisinuata, incumbente. Coll. Spinola.

16. *C. capensis.* — Germ. Rev. Silb. III, 256, 2. — Cap de Bonne-Espérance.

Niger, elytris fusco diaphanis, tibiis tarsisque ferrugineis.

17. *C. cornutus.* — *Cicada id.* Lin. Faun. Suec. 879. — Gmél. S. N. 2094, 6. — Deg. Ins. 3, 181, t. II, f. 22. — Geoffr. Ins. 1, 623, 18. — *Membracis id.* Fab. E. S. IV, 14, 22. — Ol. Enc. M. VII, 665, 22. — Panz. Faun. Germ. 50, 19. — *Centrotus id.* F. S. Rh. 19, 15. — Burm. Ent. II, 122, 1. — Blanch. Hém. 182, pl. 13, f. 8. — Am. Serv. Hém. 551. — Toute l'Europe. Asie mineure. Long. 0,010.

Niger, aureo pilosus, cornubus planiusculis, acutis, spina postica fortiter sinuata, abdomine brevior.

M. Curtis a donné une anatomie détaillée de cette espèce.

J'ai trouvé la nymphe de cette espèce sur un chêne ; elle ne ressemble pas du tout à l'insecte parfait ; le prothorax est comprimé sans corne ; l'abdomen porte à l'extrémité un appendice dont l'usage m'est inconnu.

18. *C. curvidens* *. — Mexico. Long. 0,006.

Brunneus, aureo pilosus, elytris variegatis, spina postica arcuata, intùs lobata.

Brun, pubescent; cornes horizontales, déprimées, peu fortes chez le mâle; épine postérieure recourbée, son extrémité touchant l'élytre et portant en dessous un lobe arrondi, peu saillant; élytres nuancées de brun et de jaune obscur, les nervures soyeuses, jambes et tarses couleur de poix. Coll. Westwood.

19. *C. acanthaspis**. — Port Jackson. Long. 0,009.

Brunneus, cornubus compressis, obtusis, spina postica subtùs bisinuata, c utello flavo.

Brun, ponctué; cornes divariquées, comprimées, obtuses, larges; pointe postérieure épaisse à la base, échancrée à l'écusson, sinuée plus loin, recourbée inférieurement à l'extrémité, plus longue que l'abdomen; écusson jaune; deux taches noires luisantes au-dessus des yeux; tête noirâtre; fémurs noirs, tibias jaunâtres; élytres transparentes, mais légèrement enfumées. Coll. du Muséum.

20. *C. trispinifer**. — Tasmanie. Long. 0,006. (Pl. VII, fig. 35).

Fusco-ferrugineus, dorso medio spinoso, scutello albido.

D'un brun ferrugineux; cornes fortes, aiguës, un peu recourbées en arrière; au-dessus de l'écusson une pointe trigone, peu aiguë; écusson blanchâtre; élytres ferrugineuses à la base; côtés de la poitrine d'un blanc farineux. Coll. Westwood.

21. *C. virescens**. — Nouvelle-Hollande. Long. 0,008.

Pallide virescens, cornubus acutis. divaricatis, spina postica vix emarginata.

Ponctué, d'un jaune verdâtre pâle; cornes testacées, divariquées, triangulaires, aiguës, peu allongées; partie postérieure du prothorax légèrement échancrée à l'écusson, épaisse à la base; tête obtuse, testacée; pied testacés. Elytres hyalines, légèrement verdâtres à la base. Donné par M. Eug. Desmarest.

22. *C. havanensis**. — Cuba. Long. 0,010.

Atro-cœruleus, cornubus acutissimis, spina postica sinuata.

Très voisin du *C. cornutus*; cornes très aiguës, presque horizontales, minces; partie antérieure du prothorax couverte d'un duvet cendré; épine postérieure sinuée, aiguë, aussi longue que l'abdomen; écusson pâle; tête couverte d'un épais duvet cendré; poitrine blanchâtre; abdomen jaunâtre, anus noir. Pattes antérieures noires; fémurs postérieurs noirs, tibias testacés; élytres dorées, marquées de noir à la base. Donné par M. Eug. Desmarest.

23. *C. urus**. — Sierra-Léone. Long. 0,009. (Pl. III, fig. 6).

Atro-cœruleus, cornubus validis, planatis, apice valde retrorsum versis.

D'un noir foncé, légèrement bleuâtre, rugueux; cornes très fortes, obliques, comprimées, avec le sommet brusquement tourné en arrière, aigu, luisant; écusson blanc, très visible de chaque côté; extrémité du prothorax légèrement courbée inférieurement, élytres jaunes, transparentes, avec une tache jaune arrondie sur la base qui est noire; côtés de la poitrine blanchâtres; de chaque côté une bande jaune sur l'abdomen. Coll. du Muséum.

24. *C. flexuosus*. — Fab. S. Rh. 18. 10. — *Membracis id.*

E. S. IV, 12, 16. — *C. anchorago*, Guér. Ic. R. An., pl. 59, f. 4.—Indes orientales. Long. 0,009.

Atro-cœruleus, cornubus validis, planis, acutis leviter flexuosis; elytris apice brunneis, intùs hyalinis costa basali nigra. Coll. Guérin, Spinola, Muséum.

Dans cette espèce, comme dans les trois suivantes, l'écusson n'est guère visible, ce qui tient à sa petitesse, car le prothorax est légèrement échancré au-dessus.

25. *C. assamensis**. — Assam. Long. 0,011.

Atro-virescens, cornubus validis, planis, acutis, elytris brunneo marginatis.

Ressemble beaucoup au précédent; d'un noir verdâtre, bleu sur les cornes; cornes humérales, moins dilatées, carénées en avant et en arrière, plus relevées; élytres jaunes, transparentes, avec le bord externe d'un brun noirâtre, une tache brune à l'angle interne. Coll. Westwood.

26. *C. javanensis**. — Java. Long. 0,008.

Brunneus, cornubus auriculatis, spina postica gracili, abdomen œquante.

D'un brun noirâtre peu brillant; cornes humérales assez courtes, larges, avec un sillon antérieurement et une légère carène postérieurement; épine postérieure mince, triangulaire, aussi longue que l'abdomen; élytres transparentes avec les bords externe et postérieur brunâtres. Donné par notre collègue M. Desmoulins, de Mons

27. *C. neuter**. — Java. Long. 0,008.

Atro-cœruleus, cornubus abbreviatis, obtusis, spina postica abdomine multo breviore.

D'un noir bleuâtre; cornes courtes, larges, horizon-

tales, presque arrondies au sommet, avec un sillon marginal ; épine postérieure tranchante, très aiguë, beaucoup plus courte que l'abdomen, visiblement échancrée ; élytres brunes, plus foncées à la base, avec une grande tache hyaline à l'angle interne. Coll. Muséum.

28. *C. obesus**. — Java. Long. 0,008-10.

Atro-cæruleus, nitidus, cornubus abbreviatis, spina postica abdomine longiore.

Prothorax renflé et arrondi antérieurement et entre les épaules, surtout dans les femelles, assez fortement ponctué ; cornes humérales coniques, peu saillantes, presque horizontales ; prolongement postérieur, sinué, mince, légèrement courbé en-dessous à l'extrémité ; moitié basilaire des élytres transparentes, le reste brun, avec le bord externe noirâtre. Donné par M. Desmoulins.

29. *C. Pocyi**. — Cuba. Long. 0,007.

Ferrugineus, utrinque spinosus, cornu postico abdomine breviore, scutello albo.

D'un brun ferrugineux, tête plus foncée, pubescente, yeux grands, saillants ; de chaque côté une épine humérale, grêle, aiguë, noire, un peu recourbée ; épine postérieure sinuée, beaucoup plus courte que l'abdomen ; écusson court, blanc, soyeux ; élytres d'un jaune transparent, noires à la base, blanchâtres postérieurement ; abdomen ferrugineux, anus noir ; pieds bruns, tarses et tibias postérieurs plus clairs. Coll. Spinola.

II. Cornes humérales peu marquées.

30. *C. australis**. — Nouvelle Hollande. Long. 0,007.

Nigro-piceus, cornubus abbreviatis, cornu postico sinuato, elytra tangente.

Prothorax ponctué, arrondi antérieurement, légèrement caréné, de chaque côté une dent conique, courte; épine postérieure échancrée à l'écusson et touchant les élytres, égalant à peine l'abdomen; écusson jaune; élytres d'un jaune transparent, nervures brunes, noires à la base.

31. *C. subspinosus* * — Spin. Coll. — Mexico. Long. 0,005.

Niger, curtus, cornubus humeralibus nullis, cornu postico curvato, intùs dentato.

Noir, subglobuleux, avec des poils dorés; prothorax arrondi en avant; sur les épaules un angle conique, court; corne postérieure recourbée, à peine plus courte que l'abdomen, dentée intérieurement; écusson large, soyeux, bidenté; élytres brunes, échancrées, avec une fascie et une tache pâles; corps et pattes noirs, tibias clairs. Coll. Spinola.

32. *C. maculiscutum.* — *Uroxiphus id.* Amy. Serv. Hém. 550, pl. 12, f. 9.

33. *C. fasciatus.* — Fab. S. Rh. 22, 30. Coq. Ill. Ic. t. 9, f. 5. — *Cicada gibbosa*, Deg. Ins. III, t. 32, f. 20?

34. *C. flavidus**. — Cuba. Long. 0,005.

Brunneus, nitidus, prothorace postice acuto, flavo, capite flavo-marginato.

Prothorax lisse, légèrement déprimé, aigu postérieurement, brun luisant, portant en arrière une tache jaune qui se bifurque antérieurement; tête bordée de jaune; pattes brunes; élytres transparentes, une tache blanchâtre à la base. Coll. Spinola.

35. *C. genistæ*. — Fab. S. Rh. 21, 26. — Panz. Faun. Germ. 50, 20. — Curtis. Brit. Ent. pl. 313. — *Membr. id*. Ol. Enc. mét. VII, 663, 9.—Fab. Ent. Syst. IV, 16, 31. — *Smilia id*. Germ. Rev. Silb. III, 240, 21. — *Oxyrhachis id*. Burm. Ent. II, 133, 2. — Blanch. Hist. nat. Ins. III, 181, 4.— Geoffr. Ins. I, 424, 19. — *Gargara id*. Amy. Serv. Hém. 538. — Europe. Long. 0,005.

Fuscus, inermis, prothorax abdomine brevior, villosus, elytris pallidis, hyalinis.

Dans cette espèce que les auteurs ont rangée parmi les Membracides à écusson caché, l'écusson est au contraire très visible.

§ 34. Genre Hypsauchenia. Germ.

Tête presque triangulaire, trilobée à l'extrémité ; ocelles rapprochés des yeux.

Prothorax un peu moins long que les élytres, très peu, mais visiblement échancré sur l'écusson ; s'élevant antérieurement en une corne comprimée, recourbée en arrière, et terminée par deux folioles (Pl. III, fig. 21 et pl. VII, fig. 8).

Elytres libres, légèrement échancrées, à nervures parallèles, ponctuées dans leur moitié basilaire (Pl. VII, fig. 7.) ; bord postérieur, légèrement falciforme ; trois basilaires, deux discoïdales.

Jambes prismatiques.

1. *H. Hardwickii*. — *Centrotus id*. Kirby, Mag. Nat. Hist. London, 1829, p. 20, f. 56. — *H. ballista*, Germ. Rev. Silb. III, 231, 1. — Népaul. Long. 0,007 (Pl. III, fig. 20).

Fusca, cornu antico maximo, tricarinato, reflexo, apice bilobo, lobis planis, ovatis, acutis. Coll. Germar.

Je crois que M. Germar a été trompé sur la patrie de son insecte, car il me semble bien le même que celui décrit par Kirby.

2. *H. Westwoodi**.—Iles Philippines. Long. 0,007, haut, 0,008 (Pl. VII, fig. 6, 7 et 8).

Fusco-ferruginea, antice cornu elevato compresso, apice furcato, brachiis gracilibus, planiusculis.

D'un brun ferrugineux ; prothorax s'élevant au-dessus de la tête, en une corne comprimée, bicarénée latéralement, ciliée postérieurement ; au sommet cette corne se bifurque, les branches sont dirigées presque horizontalement en arrière, comprimées et coupées obtusement à leur extrémité ; l'extrémité postérieure du prothorax presque arrondie ; une tache pâle sur le dos ; élytres brunes, fortement ponctuées à la base ; pattes d'un ferrugineux pâle. Coll. Westwood.

Dans cette espèce, l'échancrure sur l'écusson est à peine visible.

Ajoutez : *Centrotus bifoliatus*, Westw. Proc. Zool. Soc. 1837, 130. — *Smilia id*, Mag. Zool. Guér., espèce très voisine de la précédente, mais dans laquelle les branches de la corne prothoracique sont beaucoup plus développées.

§ 35. Genre Anomus *.

Tête large, courte, tronquée, à bords tranchants (Pl. VII, fig. 32).

Prothorax échancré antérieurement pour recevoir la tête ; coupé presque carrément au-dessus touchant les élytres dans toute sa longueur, légèrement recourbé pos-

térieurement; faiblement échancré de chaque côté de l'écusson; caréné.

Élytres larges, sans marge postérieure, ponctuées dans presque toute leur étendue, couvertes de petits poils dorés peu serrés; trois basilaires, trois discoïdales; cellules terminales irrégulières; les externes sont divisées en plusieurs petites cellules.

Pattes courtes; fémurs un peu renflés; tibias postérieurs à peine dentés.

1. *A. reticulatus**. — Brésil. Long. 0,005 (Pl. VII, fig. 31 et 32).

Entièrement d'un jaune testacé, avec l'extrémité du prothorax brunâtre; élytres plus foncées. Coll. Muséum.

§ 36. Genre Lycoderes.

Germ. Amy. Serv. — *Stegaspis*, Germ. Burm. Amy. Serv.—*Centrotus*, Fab. Burm.—*Membracis* Ol. Fab. — *Cicada*, Lin.

Tête un peu foliacée, bilobée; ocelles rapprochés des yeux (Pl. III, fig. 31).

Prothorax de forme variable, renflé, comprimé, ou même foliacé; tantôt largement échancré au-dessus de l'écusson, tantôt échancré à peine visiblement.

Élytres larges, tronquées; nervures touchant immédiatement le bord postérieur; trois cellules basilaires, une cellule discoïdale, les postérieures obliques, très ponctuées à la base, tantôt complétement obscures, tantôt avec une portion hyaline.

Jambes prismatiques, tibias comprimés, surtout les antérieurs (Pl. III, fig. 30).

Je réunis à ce genre, celui de *Stegaspis*, qui n'en diffère réellement que par son prothorax foliacé; car, en l'exa-

minant avec attention, on trouve une légère échancrure au-dessus de l'écusson ; cette particularité a échappé à M. Germar, qui a étudié avec soin la famille des Membracides.

I. Prothorax non foliacé, très visiblement échancré sur l'écusson.

1. *L. mitratus*. — Germ. Rev. Silb. III, 311. — Brésil. Long. 0,010 (Pl. III, fig. 25).

Fuscus ; prothorax supra caput elevatus, apice expansus, inflatus, hæmisphericus, utrinque acutus, postice productus, compressus, ad scutellum vix emarginatus ; elytra brunnea, macula magna trigona, ad angulum internum attenuata, hyalina ; abdomen roseum, pedes testacei. Coll. Germar, Signoret.

C'est la femelle de cette espèce que j'ai décrite dans la *Revue zoologique* de M. Guérin, 1846, p. 12, sous le nom de *L. Spinolæ ;* aujourd'hui j'ai sous les yeux les types de M. Germar, et je m'empresse de réparer mon erreur.

2. *L. galeritus*. — *Bocydium galeritum*, Less. Ill. Zool. pl. 56, f. A, B, C. — Brésil. Long. 0,006.

Fuscus, prothorace apice truncato, bilobo, postice sinuato.

D'un brun ferrugineux ; prothorax peu comprimé au-dessus de la tête, terminé supérieurement par deux lobes triangulaires, horizontaux ; prolongé postérieurement en une lame sinuée, qui descend sur l'élytre. Celles-ci hyalines, base et extrémité brunes, un petit point hyalin en haut de la bande postérieure. Coll. Spinola.

3. *L. gladiator*. — Germ. Rev. Silb. III, 310. — Brésil. Long. 0,006 (Pl. III, fig. 26).

Fuscus, satis nitidus; prothorax compressus, rugosus, reticulatus, cacumine truncatus, bilobus, lobis brevibus, trigonis, ferè horizontaliter divaricatis; pars posterior sinuata, ad scutellum parum emarginata; elytra fusca, satis nitida, fascia media transversa, macula interna, et macula una alterave apicali albo hyalinis. Corpus fuscum, pedibus pallidis. Coll. Germar.

4. *L. fuscus.* — Amy. Serv. Hém. 562, pl. 12, f. 10. — Amérique mérid. Long. 0,008 (Pl. III, fig. 24).

Fusco-niger, supra caput prothorax elevatus, constrictus, apice bilobus, lobis leviter arcuatis, obliquis; abdomine rufo; elytris fuscis, macula magna externa ferè triangulari hyalina. Coll. Serville.

5. *L. ancora.* — Germ. Rev. Silb. III, 259. — *Centrotus id*, Germ. Mag. d. Ent. IV, 32, t. I, f. 3. — Brésil. Long. 0,006 (Pl. III, fig. 27).

Niger; supra caput prothorax elevatus, constrictus, apice bilobus, lobis elongatis, horizontalibus, acutis; postice falcatus, basi gracili, apice acuto, compresso; elytra hyalina, basi apiceque fusca, abdomine rufo. Coll. Germar.

6. *L. furca**. — Bahia. Long. 0,006.

Ferrugineus, supra caput brunneus, elevatus, bilobus lobis depressis, recurvis, abdomine rufo.

Ressemble beaucoup au précédent; mais les branches de la fourche sont déprimées, presque foliacées, renversées en dehors; les élytres sont hyalines, avec une bande brunâtre, étroite, à la base et à l'extrémité; abdomen jaune. Coll. Westwood.

7. *L. gaffa**. — Brésil. Long. 0,006 (Pl. III, fig. 29).

Flavo-ferrugineus, prothorace bilobo, lobis vix divaricatis, postice falcatus.

D'un jaune ferrugineux, avec de petits poils soyeux; prothorax presque cylindrique au-dessus de la tête, bilobé au sommet, les lobes presque droits, un peu recourbés en dehors, à l'extrémité; se prolongeant postérieurement en une lame falciforme, venant toucher l'élytre, laissant un large espace sur l'écusson. Elytres transparentes, ferrugineuses à la base et à l'extrémité.

8. *L. Burmeisteri**. — Brésil. Long 0,006 (Pl. III, fig. 28).

Piceus, prothorace bilobo, lobis conjunctis, postice gracili, haud inflexo.

Prothorax s'avançant en avant, fourchu, mais les deux branches comprimées, réunies, à peine séparées à la base, obtuses, presque tronquées; partie postérieure grêle, allongée, presque droite, aiguë, échancrée sur l'écusson. Abdomen rose. Elytres brunes, avec une tache triangulaire, externe, hyaline. Coll. Spinola, Serville.

9. *L. unicolor**. — Brésil. Long. 0,008.

Fuscus, prothorace bilobo, lobis conjunctis, postice sub angulo ferè recto inflexo.

Ressemble beaucoup au précédent : prothorax moins penché en avant, partie postérieure comprimée, moins grêle, coudée presque à angle droit. Coll. Spinola.

10. *L. petasus**. — Brésil. Long. 0,006.

Fuscus, prothorace compresso, triangulari, apice truncato, postice spinoso.

Tête et thorax d'un brun ferrugineux, finement ponctués, poilues : prothorax vu de côté triangulaire, tronqué au sommet et échancré : armé à sa partie postérieure et inférieure d'une épine grêle, allongée, légèrement recourbée, échancrée à l'écusson. Abdomen et pieds ferru-

gineux. Élytres brunes, avec une grande tache hyaline. Coll. Signoret.

Il faut rapporter à cette division *le Centrotus hippocampus*. Fab. S. Rh. 20, 22.

11. *L. pileolum**. — Cayenne. Long. 0,005.

Fuscus, prothorace compresso, lato, elevato, apice depresso, bilobo, postice spinoso.

D'un brun foncé : prothorax s'élevant perpendiculairement sur la tête, large vu de côté, comprimé, très légèment renflé au milieu, déprimé et bilobé au sommet : prolongé à la partie postérieure et inférieure en une épine légèrement échancrée à l'écusson. Élytres brunes, avec une tache interne hyaline, presque carrée. Coll. Signoret.

II. Prothorax foliacé, légèrement échancré. (*G. Stegaspis* Germ.).

12. *L. fronditia*. — *Cicada id.* L. S. N. II, 705, 3. — *Membr. id.* Fab. Ent. Syst. IV, 8, 9. S. Rh. 7, 6. — Ol. Enc. méth. 663, 7. — *Cic. id.* Deg. Ins. III, t. 32, fig. 15, 16. — Gmel. 2093, 3. — Stoll, t. 6, fig. 31. — *Stegaspis id.* Amy. Serv. Hém. 533. — Cayenne. Long. 0,007.

Fusco-brunneus, ferrugineo nebulosus, prothorace antice elevato, truncato, dorso bisinuato, apice truncato. Collect. Signoret, Serville.

L'insecte figuré par Stoll, Cic. t. 17, fig. 93 est voisin de l'espèce précédente.

13. *L. squamiger*. — *Cic. id.* L. S. Nat. II, 705, 4. — Deg. III, t. 32, fig. 17, 18. — Gmel. 2093, 4. — *Membr. id.* F. S. Rh. 10, 21. — Ol. Enc. méth. 663, 8. — Cayenne. Long. 0,008.

Pallidè ferrugineus, supra caput elevatus, leviter truncatus, apice acutus. Coll. Signoret.

14. *L. lævipennis**. — Cayenne. Long. 0,008.

Brunneus, antice pallidior, fusco reticulatus, dorso non sinuato.

Ressemble beaucoup à l'espèce suivante; en diffère par le prothorax non sinueux supérieurement et les deux tiers postérieurs des élytres luisants. Coll. Signoret.

15. *L. folium.* — *Membr. id.* Ol. Enc. méth. 668, 9. — Stoll, Cic. t. 10, fig. 48.

16. *L. melanopetalus.* — *Membr. id.* Ol. Enc. méth. 668, 7. — Stoll, Cic. t. 15, fig. 80.

La *Membracis rhombea.* F. S. R. 7, 3. *Cic. id.* L. S. N. 704 est probablement voisine de ces espèces.

§ 37. Genre Lamproptera.
Germ. Burm.

Tête triangulaire, allongée, pointue, armée de deux cornes (Pl. III. fig. 12.)

Prothorax ne recouvrant pas le corps, portant seulement sur son disque une petite corne, très légèrement recourbée en arrière : écusson armé d'une petite corne.

Élytres très brillantes, transparentes, avec quelques bandes brunes, tout à fait semblables à celles des Lycodères pour les cellules.

Pattes très grêles.

Les deux insectes qui forment ce genre sont très curieux par la forme de leur tête et de leur thorax. Quoique le prothorax ne recouvre pas le corps, ce genre n'appartient pas moins aux Membracides, ainsi que j'ai pu m'en convaincre sur les deux individus que m'a communiqués

M. Germar. Je possède la nymphe d'une troisième espèce remarquable par les deux cornes un peu recourbées de la tête.

1. *L. capreolus.* — Germ. Rev. Silb. III, 261, 1. Mag. d. Ent. IV, 33, 5, t. 1, fig. 4. — Burm. Ent. II, 131, 1. — Brésil (Pl. III, fig. 11.)

Nigra, dorso cornubus duobus erectis, compressis, elytris fasciis tribus nigris. Coll. Germar.

2. *L. vacca.* — Germ. Rev. Silb. III, 261, 2. Mag. D. Ent. IV, 34, 6. — Burm. Ent. II, 131, 2. — Brésil (Pl. III, fig. 10.)

Nigra, dorso cornubus duobus apice convergentibus, elytris basi apiceque nigris. Coll. Germar.

Explication des planches comprises dans la revue des Membracides.

PLANCHE 3.

Fig. 1. *OEda inflata.*
2. *Id.* Tête.
3. *Id.* Patte.
4. Élytre de *Bocydium.*
5. — *Cyphonia.*
6. — *Heteronotus.*
7. — *Combophora.*
8. — *Centrotus.*
9. — *Lycoderes.*
10. *Lamproptera vacca.*
11. — *capreolus.*
12. *Id.* Tête.
13. *Centrotus nodicornis.*
14. — *dama.*
15. — *Tasmaniæ.*
16. — *urus.*
17. Nymphe de *Centrotus cornutus.*
18. *Scaphula semiatra.*
19. *Id.* Tête.
20. *Hypsauchenia Hardwickii.*
21. *Id.* Extrém. du prothorax.
22. *Ceresa aurantiaca.*
23. *Id.* Tête.
24. *Lycoderes fuscus.*
25. — *mitratus.*
26. — *gladiator.*
27. — *ancora.*
28. — *Burmeisteri.*
29. — *gaffa.*
30. *Id.* Patte.
31. *Id.* Tête.

PLANCHE 4.

Fig. 1. *Spongophorus Guerinii.*
2. — *clavaria.*
3. — *spatulatus.*
4. — *biclavatus.*
5. — *mirabilis.*
6. *Id.* *Sa tête.*
7. — *Bennetti.*
8. *Bolbonota nisus.*
9. *Id.* Élytre.
10. *Xerophyllum Servillei.*
11. *Id.* Tête.
12. *Id.* Patte.
13. *Oxyrachys tarandus,*
14. *Membracis trimaculata.*
15. — *periphæria.*
16. — *zonata.*
17. *Id.* Elytre.
18. *Id.* Tête.
19. *Id.* Patte.
20. *Membracis carinata.*
21. — *foliata.*
22. — *interrupta.*
23. — *confusa.*
24. — *rosea.*
25. — *arcuata.*
26. — *peruviana.*
27. — *quinquemaculata.*
28. — *fulica.*
29. — *albidorsa.*
30. — *concolor.*
31. — *altissima.*
32. — *minans.*
33. — *latipes.*
34. — *decipiens.*
35. — *bicristata.*
36. — *nigrovittata.*

PLANCHE 5.

Fig. 1. *Smilia*, élytre.
2. — *nigrofasciata*.
3. — *vittatipennis*.
4. *Thelia miltoglypta*, élytre.
5. — *camelus*, id.
6. — *expansa*.
7. *Id*. Tête.
8. — *camelus*.
9. *Id*. Tête.
10. — *ursus*.
11. — *ephippigera*.
12. — *miltoglypta*.
13. — *cyrtops*.
14. — *scalaris*.
15. — *acuminata*.
16. — *monticola*.
17. *Oxygonia erythropus*.
18. — *chrysura*.
19. — *rufipes*.
20. — *maculicornis*.
21. *Ceresa affinis*.
22. *Id*. Elytre.
23. *Darnis squarus*.
24. *Id*. Tête.
25. *Polyglypta*, élytre.
26. *Oxygonia*, id.
27. *Darnis*, id.
28. *Entylia*, id.
29. — *sinuata*.
30. — *gemmmata*.
31. — *corniculata*.
32. — *bactriana*.

PLANCHE 6.

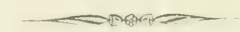
Fig. 1. *Umbonia Ataliba*.
2. — *Orozimbo*.
3. — *reclinata*.
4. — *gladius*.
5. *Id*. Elytre.
6. — *Signoreti*.
7. — *nigrata*.
8. — *turrita*.
9. *Hoplophora tuberculata*.
10. — *vicina*.
11. — *corrosa*.
12. — *lineata*.
13. *Id*. Tête.
14. *Id*. Elytre.
15. *Umbonia indicator*.
16. *Hemiptycha marginata*.
17. *Id*. Tête.
18. — *compressicornis*.
19. — *globiceps*.
20. — *asphaltina*.
21. — *camelus*.
22. — *punctum*.
23. *Hemiptycha quadrata*.
24. — *alata*.
25. — *rotundicornis*.
26. — *cuneata*.
27. *Triquetra virgata*.
28. *OEda informis*.

PLANCHE 7.

Fig. 1. *Tragopa cimicoïdes*.
2. — *frontalis*.
3. — *Dohrnii*.
4. *Id*. Tête.
5. *Id*. Elytre.
6. *Hypsauchenia Westwoodi*.
7. *Id*. Elytre.
8. *Id*. Partie supérieure du prothorax vue en dessus.
9. *Parmula*, élytre.
10. *Horiola biguttata*.
11. *Id*. Elytre.
12. — *gibbula*.
13. id. vu de côté.
Fig. 14. *Holiola gibbula*. Elytre.
15. *Darnoïdes*, élytre.
16. — *limbatus*.
17. — *balteatus*, élytre.
18. *Acutalis*, élytre.
19. *Acutalis*, élytre.
20. *Scaphula*, élytre.
21. *Cyphonia rectispin*.
22. — *capra*.
23. — *hirta*.
24. — *braccata*.
25. *Heteronotus vulnerans*.
26. — *abbreviatus*.
27. — *quadrinodosus*.

28. *Pterygia pileata.*
29. — *capitata.*
30. — *tripodia.*
31. *Anomus reticulatus.*
32. *Id.* Tête.
33. Nymphe de *Lamproptera.*
34. *Id.* Tête.
35. *Centrotus trispinifer.*
36. *Aconophora flavipes.*

ERRATUM. —J'ai figuré pl. IV, fig. 22, sous le nom de *Membracis interrupta*, un individu que je crois être seulement une variété femelle de la *Membracis dorsata*. (L. F.)



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

RECUEILLI PAR M. E. DESMAREST, SECRÉTAIRE.

DEUXIÈME SÉRIE.

TOME QUATRIÈME.

ANNÉE 1846.

MEMBRES DU BUREAU.

Président.	MM. GUÉRIN-MÉNEVILLE.
Vice-Président.	REICHE.
Secrétaire.	E. DESMAREST.
Secrétaire-adjoint.	AL. PIERRET.
Trésorier.	L. BUQUET.
Trésorier-adjoint.	L. FAIRMAIRE.
Archiviste.	DOÜÉ.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

....

ANNÉE 1846.

PREMIER TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(**Séance du** 14 **Janvier** 1846.)

Présidence de M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

M. E. Desmarest, secrétaire, lit le procès-verbal de la dernière séance; la rédaction de ce procès-verbal est adoptée par la société.

M. Guérin-Méneville annonce à la société la perte qu'elle vient de faire dans la personne de M. Duponchel, décédé à Paris le 10 janvier; et dit qu'un grand nombre de nos collègues ont assisté à l'enterrement de notre confrère; il ajoute que plusieurs discours ont été prononcés sur sa tombe : 1° par M. Guérin-Méneville, au nom de la société entomologique de France; 2° par

M. Virlet, au nom de la société des enfants du Nord; et 3° par M. C. Duméril, au nom de la famille.

La société décide que le discours de M. Guérin-Méneville, président; ainsi que celui de M. C. Duméril, membre honoraire, seront imprimés dans son bulletin et en outre elle charge le bureau de demander à M. C. Duméril une notice sur les travaux entomologiques de M. Duponchel.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. GUÉRIN-MÉNEVILLE AUX FUNÉRAILLES DE M. DUPONCHEL.

Messieurs,

Lorsque la société entomologique de France, il y a peu de jours encore, m'appelait à l'honneur de la présider, je ne m'attendais pas à subir sitôt le triste privilége de la représenter pour rendre les derniers devoirs à l'un de ses membres les plus distingués, à l'homme de bien, au savant zélé et modeste qui avait su trouver un ami dévoué dans chacun de ses confrères.

C'est au nom de la société entomologique de France, dont M. Duponchel était membre fondateur, que je viens lui dire un dernier adieu. Si mes paroles ne peuvent peindre, comme nous les ressentons tous, les sentiments de douleur et les vifs regrets de ses confrères, de ses amis, n'attribuez leur insuffisance qu'à la profonde tristesse que je ressens et surtout à mon peu d'habileté.

Philogène-Auguste-Joseph Duponchel naquit vers la fin de 1774, et fit ses études au collége d'Anchen, à Douai. Les tourmentes de la Révolution les interrompirent bientôt, et dès l'âge de 16 ans il était dans les rangs de l'armée. Il fit ainsi les campagnes de 1795 et 1796, et fut admis plus tard dans l'administration centrale de la guerre, à Paris.

Les loisirs que lui laissaient ses occupations, il les employait en courses entomologiques avec ses jeunes amis MM. Duméril, Bretonneau, Brongniart, etc., dont les noms sont devenus célèbres; mais cette occupation ne pouvait être alors pour lui qu'un délassement des travaux habituels auxquels il se livrait avec un zèle et une distinction qui lui valurent un avancement rapide. Différentes missions importantes lui furent confiées par les chefs de l'administration de

la guerre, et il s'en acquitta toujours de manière à mériter les éloges et l'estime de ses supérieurs. Il avait traversé heureusement les orages de la révolution, les temps plus calmes et si brillants de l'empire; mais la Restauration lui fut moins favorable et il fut mis à la retraite en 1816, à 42 ans, dans toute la force de l'âge et du talent.

C'est cette disgrâce non méritée qui permit à notre savant confrère de se livrer tout entier à son goût dominant, à sa passion de l'étude de la nature, et la science doit à cette injustice du pouvoir les travaux importants qui ont mérité à M. Duponchel une de ces réputations solides, uniquement dues au travail consciencieux, et qui lèguent le nom d'un naturaliste à la postérité.

Vous connaissez tous, Messieurs, les services que M. Duponchel a rendus à l'entomologie ; vous n'ignorez pas avec quel zèle, avec quel esprit de sagesse et de rectitude, il cultivait cette belle science qui a fait la gloire de tant d'hommes illustres. Il serait donc superflu de vous entretenir ici de ses divers ouvrages. Les mémoires qu'il a publiés, et surtout ses travaux sur les Lépidoptères d'Europe, sont assez connus et figurent honorablement dans la bibliothèque de tous les entomologistes.

Son esprit d'ordre et de sage critique, l'exactitude qu'il apportait dans ses travaux, laissaient voir l'homme consciencieux qui ne courut jamais après la célébrité, et ne travailla que pour le bien et l'avancement de la science, d'une science qu'il aimait pour elle-même et qu'il cultivait en philosophe ; aussi son bel ouvrage sera-t-il longtemps encore le guide le plus sûr que puissent suivre ceux qui voudront étudier l'histoire naturelle de cet ordre d'insectes si nombreux et si intéressants, auquel appartient l'utile ver à soie, source de richesses pour notre pays, ainsi qu'un grand nombre d'espèces qu'il n'est pas moins nécessaire de bien connaître, parce qu'elles sont nuisibles à l'homme, en détruisant ou du moins en diminuant considérablement des récoltes nécessaires à son existence.

Lié d'amitié avec notre célèbre Latreille, avec M. Dejean et avec le savant M. Duméril, que les entomologistes français tiennent à si grand honneur de compter dans leurs rangs comme leur doyen, il était inspiré, guidé dans ses travaux et encouragé par ces illustres amis, qui avaient apprécié toute la justesse et toute l'élévation de ses idées sur l'entomologie, et sur le rôle important que cette grande branche de la zoologie est appelée à jouer parmi les connaissances humaines. Il appartenait à cette école sévère, qui admet des règles

dans l'étude de la science, qui reconnaît des lois naturelles déduites des faits ; il était de ceux qui pensent que toutes les sciences doivent tendre à un but d'utilité; il savait que l'entomologie, envisagée sous ce point de vue, est appelée à parcourir une brillante carrière, et il approuvait les travaux de ceux qui cherchent sérieusement à augmenter nos connaissances sur l'organisation des animaux articulés, à bien distinguer leurs nombreuses espèces, dont l'existence est si intimement liée à celle de certains végétaux, et enfin à dévoiler les mystères de leur reproduction, de leur conservation et toutes les autres particularités de leur existence.

La société entomologique de France, qui comptait M. Duponchel parmi ses plus ardents fondateurs, lui avait témoigné sa haute estime en le maintenant constamment parmi les membres de son bureau, soit comme président, comme trésorier ou comme archiviste, et elle songeait à récompenser son zèle par un témoignage plus éclatant, en le nommant membre honoraire. Elle a reçu de lui une belle part d'illustration; et ses travaux sont venus grossir le faisceau des titres qui ont déjà mérité à cette compagnie la reconnaissance du monde savant.

M. Duponchel était bon, obligeant et dévoué, et il ne sut jamais refuser de rendre un service. Dans les moments où la maladie qui nous l'enleva lui faisait éprouver les plus cruelles douleurs, il surmontait ses souffrances, il les oubliait, pour être utile, pour obliger un ami. Vous entendez encore sa voix animée et les observations pleines de sens dont il éclairait nos travaux ; vous vous rappellerez longtemps ces traits fins, piquants et quelquefois même un peu caustiques, qu'il savait si heureusement mêler à sa conversation intime ; vous savez aussi avec quelle inépuisable bienveillance il accueillait tous ceux qui venaient le consulter sur la branche de l'entomologie qu'il cultivait avec tant de succès, et vous pouvez témoigner avec moi de l'inépuisable bonté de son cœur, de la loyauté et de la franchise de son caractère, qui lui avaient fait des amis de tous ceux qui eurent le bonheur de le fréquenter.

Adieu Duponchel! adieu mon savant ami! Votre nom vivra dans nos souvenirs autant que la science que vous avez honorée. Puissent ces paroles pleines de nos regrets, puisse le faible et sincère hommage que je viens de rendre à votre mémoire, porter quelque douceur dans l'ame de votre famille désolée, des amis qui vous pleurent et qu'une commune affliction réunit en ces tristes lieux.

ALLOCUTION DE M. CONSTANT DUMÉRIL SUR LA TOMBE DE M. DUPONCHEL.

Messieurs,

Vous qui dans votre muette douleur venez jusqu'au milieu de ces sépulcres rendre affectueusement les derniers devoirs aux restes périssables de Philogène-Auguste-Joseph Duponchel, de l'honnête homme, du savant, du laborieux observateur de la nature animée dans les êtres les plus brillants de sa création, permettez à l'un de ses plus anciens camarades, à l'un de ses compagnons d'étude et de recherches, à l'ami de sa famille d'exprimer ici en votre nom les témoignages de notre commune estime et de la sincérité de nos profonds regrets.

Ce n'est pas dans ce lieu, dans ce moment d'affliction surtout, que nous devons vous entretenir de ses travaux scientifiques, de ses œuvres qui placeront honorablement son nom dans l'histoire d'une science qu'il a cultivée jusque dans ses derniers temps, avec tant de zèle, de persévérance et de succès. Il a joui du bonheur de terminer un ouvrage immense et qui consacrera pour longtemps sa mémoire dans les fastes de l'entomologie.

Nous ne pouvons cependant nous taire sur quelques-unes de ses vertus privées, que peu de vous, Messieurs, n'auriez pu connaître en raison de sa grande et constante modestie : apprenez donc ici ces honorables particularités.

Victime des premières réactions politiques, sa famille est forcée de quitter la France ; mais lui, quoique très jeune encore, n'abandonne pas sa patrie et par un travail assidu, beaucoup de capacité, il parvient à se procurer une existence honorable, il peut se marier, il est père. Cependant au retour de ses parents, ruinés par leur émigration, il a la générosité de partager également avec eux la faible portion des biens particuliers que le fisc révolutionnaire n'avait pu envahir.

Instruit, habile, laborieux, intègre, il devient plus tard chef de bureau dans l'administration de la guerre et est chargé du personnel. On veut exiger des concessions, des destitutions que sa conscience l'oblige à refuser; il a le courage de résister aux instances d'un pouvoir injuste et vindicatif, et pour conserver son honneur et remplir avec probité ses devoirs, il se refuse à des actes passionnés et préfère être mis à la retraite. Il est remplacé, quoique jeune encore

et pouvant remplir parfaitement ses fonctions pendant une vingtaine d'années.

C'est alors que, privé de ses occupations, il put se livrer tout entier à l'étude de l'histoire naturelle des insectes, qui n'avait été pour lui qu'un agréable délassement, avec le zèle, l'intérêt et les soins qu'il mettait à ses pénibles travaux administratifs.

Père de deux fils instruits, constamment entouré des soins d'une épouse toute dévouée, il a vécu comme un homme probe, instruit, irréprochable, et il a pu, quoique d'une très faible complexion, terminer sa carrière presque subitement et sans connaître lui-même le danger qui menaçait sa destinée.

Exhalons donc nos regrets sincères sur la perte que nous venons de faire, et joignons notre voix pour lui dire un éternel adieu! Adieu!

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XXI (2e semestre de 1845). N°s 25 et 26, et tom. XXII, (1er semestre de 1846), N° 1. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

Correspondance. Lettre de M. Audinet-Serville, priant la société de vouloir bien accepter la démission de madame de Courtillioles d'Angleville, de Paris, qui ne peut plus s'occuper d'entomologie. — La démission de madame de Courtillioles d'Angleville est acceptée par la société.

Communications. M. Guérin-Méneville lit la note suivante sur les migrations des larves de la *Sciara Thomæ*, espèce de diptère tipulaire :

Un des faits les plus merveilleux de l'histoire des insectes, c'est, sans contredit, l'histoire des migrations des larves d'un diptère, commun dans toute l'Europe, la *Tipula Thomæ* de Fabricius, formant le type du genre *Sciara* de Meigen. Ces petites larves apodes, à peine longues de cinq lignes, n'ayant pas plus d'un tiers de ligne de diamètre, sont d'un blanc vitreux et translucide, composées de 13 anneaux et d'une tête petite et noire. Elles ont été récemment étu-

diées par M. Berthold, qui a lu à leur sujet un mémoire très intéressant, dans la séance du 9 septembre 1845, de la société des sciences de Gottingue.

Dans certaines années et pendant le mois de juillet, on rencontre dans la Norwège et le Hanovre, près des forêts, d'immenses traînées composées d'une innombrable quantité de ces petits vers agglomérés par une matière gluante qui leur sert de moyen d'union. Ces associations de larves se présentent comme un étrange animal ayant la forme d'un serpent, comme une corde animée longue de plusieurs pieds et épaisse d'un à deux pouces, consistant en un nombre très considérable de petits animaux qni grimpent par milliers les uns sur les autres, qui se meuvent ensemble pour que toute la société marche continuellement en avant, en laissant sur les terrains mous une longue traînée, indice de son passage. On a trouvé ces vers tantôt en petites sociétés, tantôt en immenses rubans qui ont souvent jusqu'à 40 pieds de longueur, la largeur de la main et l'épaisseur d'un pouce. Ces rubans ou colonnes ont quelquefois même, suivant Kühn et Eisenach, à qui on l'a affirmé, jusqu'à 100 pieds de longueur. Ces immenses agglomérations de larves, ressemblant à de gigantesques serpents, ou plutôt à de monstrueuses limaces, s'avancent avec la lenteur d'un escargot et dans une direction indéterminée. Elles se raccourcissent quelquefois, parce que beaucoup des vers qui les composent rentrent en terre; si une de ces colonnes rencontre un obstacle, une pierre, par exemple, elle le franchit, le tourne, ou bien se divise sur sa longueur en deux bandes qui se réunissent bientôt, après avoir dépassé cet obstacle. Si on enlève une portion prise au milieu de la colonne, elle se trouve partagée en deux, mais elle se reforme promptement, parce que la partie postérieure rejoint bientôt celle qui précède; enfin si on met la partie postérieure de ce ruban animé en contact avec l'antérieure, il forme un anneau qui roule sur lui-même pendant longtemps, quelquefois un jour entier, avant qu'il se soit rompu et qu'il puisse continuer d'avancer. On ne rencontre jamais ces vers en troupes par le mauvais temps; quand on touche ces paquets, ces cordons animés, on éprouve un sentiment de froid répulsif.

Ce phénomène si curieux, si étonnant, de la réunion d'une quantité prodigieuse de petites larves apodes voyageant, avançant par un mouvement commun qui résulte du mouvement propre de millions de petits vers, avait frappé depuis longtemps les observateurs du

nord de l'Europe. En 1603, Gaspard Schwenckfelt (*Theriotropheum Silesiæ*, p. 511, Leigniz, 1603), le signalait en donnant à ces larves le nom d'*Ascarides militaires* ou *Heerwurm*. Il raconte même que les habitants de la Silésie considéraient ce phénomène comme le précurseur d'une mauvaise récolte, si ces cordons de vers remontaient les montagnes ; tandis que s'ils descendaient dans la vallée c'était un signe très favorable. En 1715, Jonas Ramus (*Norrigs Beschrivelse*, p. 240, Copenh. 1715), en parle encore et dit qu'en Norwège on jetait des vêtements et des ceintures sur le chemin de l'*Orme-Dray*, et qu'on s'attendait à un bonheur certain quand il franchissait cet obstacle, ou à quelque chose de sinistre quand il le tournait. En 1754, Pontoppidanus (*Hist. de la Norwège*, Lond. 1754, t. I, p. 41) ; en 1774, 1781 et 1782, Kühn de Eisenach (*Naturforscher*, vol. 1, 15 et 18); Oken, dans son *Hist. natur. génér.*, vol. 5, 2e part. p. 740; Thon, dans son article *Heerwurm* de l'encyclopédie de Ersch et Gruber, ont donné de nouveaux détails sur ces singulières associations de larves, et les derniers ont montré qu'elles donnaient naissance à une mouche que Thon présumait avec raison appartenir au genre *Sciara*.

Tout récemment, ces mêmes animaux ont été observés par M. C.-L. Raude, inspecteur royal des forêts de Hanovre à Birkenmoar, près Hefeld ; il en a envoyé le 21 juillet 1845 un ban à M. Berthold, à Gottingue, qui a pu suivre leurs métamorphoses et constater que ce sont bien les larves de la *Sciara Thomæ*, de Meigen (*Dip. d'Eur.*), ou *Tipula Thomæ*, de Fabricius.

Ces larves, quand elles forment des agglomérations pour voyager, sont encore connues actuellement dans le pays sous le nom de *Heerwurm* qu'elles portaient il y a près de deux siècles et demi. Quoique la Tipulaire qui en provient soit commune dans toute l'Europe, M. Berthold pense qu'il est possible que sa larve ne se réunisse en société, ou plutôt que ces sociétés ne prennent un développement considérable, et ne se mettent en marche que dans certaines années, et par des causes particulières qui nous sont aussi inconnues que celles des émigrations des Lemmings dans le nord, des Ecureuils et des Ours dans l'Amérique du Nord, ou de certains insectes, Criquets, Libellules, Harpales, etc.

Ces circonstances ne se présentant pas régulièrement, et ces émigrations de peu de durée ou de peu d'étendue, n'ayant lieu que dans des localités peut-être éloignées des villes, elles n'ont pu être obser-

vées que très rarement par des hommes instruits ou par des naturalistes, ce qui explique pourquoi les mœurs si singulières de ces larves n'ont pas encore été étudiées suffisamment. Une chose que je ne chercherai pas à expliquer, est l'absence complète de la citation de ces observations si curieuses, dans les traités publiés jusqu'à présent sur les diptères d'Europe.

Je pense que M. Berthold aurait peut-être trouvé la raison des migrations de ces larves de *Sciara*, s'il avait pu examiner par lui-même les localités où elles ont été observées. Cet examen lui aurait peut-être démontré que ces larves, en grand nombre dans certains cantons, après avoir absorbé toutes les substances nutritives contenues dans le terrain, après l'avoir épuisé, étaient obligées d'en sortir pour aller chercher plus loin des endroits favorables à leur existence, ou peut-être seulement à leurs métamorphoses.

Quant à leurs réunions en rubans ou colonnes, composés de myriades d'individus, je crois qu'on peut les expliquer par le besoin que ces larves éprouvent de se protéger mutuellement contre la dessiccation, quand elles sont obligées de sortir de terre. Il est probable que si ces petits vers, nus et mous, restaient isolément exposés à l'air pendant l'été, ils périraient ou ne pourraient pas aller bien loin sans rentrer en terre. Réunis en masses, humectés par la matière gluante qui sert à les agglomérer et qu'ils doivent sécréter à cet effet, ces vers peuvent s'éloigner sans danger des lieux où ils ont vécu. Du reste, la probabilité de l'explication que je hasarde ici est indiquée par Kühn de Eisenach (*Naturforscher*), quand il dit que parfois ces colonnes se raccourcissent parce qu'une partie des vers entre dans la terre.

Quoiqu'on sache bien, aujourd'hui, que les *Heerwurm* sont des larves de la *Sciara Thomæ*, que ces larves ont la singulière faculté de se réunir en sociétés, de se coller ensemble par myriades pour voyager ainsi comme de monstrueuses limaces longues quelquefois de plus de 100 pieds, ce sujet intéressant est loin d'être épuisé et demande encore toute l'attention des zoologistes. Il serait du plus haut intérêt de suivre la marche de ces colonnes, de voir où elles vont, comment les larves se désagrègent pour rentrer en terre, d'observer jour par jour les endroits où elles se métamorphosent pour voir si ces localités sont peuplées d'autant de *Sciara Thomæ* qu'on a vu de ces larves auparavant, de tâcher de saisir le mode, l'époque et le lieu de leur ponte, pour savoir si, l'année suivante,

ces lieux donneront naissance à des agglomérations et à des migrations de ces mêmes larves. Enfin, il serait du plus haut intérêt de rechercher si ces innombrables vers sont nuisibles aux pays dans lesquels ils pullulent, et s'ils n'ont pas quelques ennemis qui limitent leur nombre, et peut-être déterminent leurs migrations.

— M. le secrétaire donne lecture de la note suivante de M. Bellier de la Chavignérie, sur les chenilles de la *Melitæa maturna*, de la *Rhodocera rhamni* et du *Satyrus Dejanira*.

Pendant une excursion que je fis à la forêt de Bondy le 18 mai 1845, je trouvai, sur les bords du canal de l'Ourcq, une jolie chenille de Diurne que je reconnus plus tard pour être celle de la *Melitæa maturna*. Cette chenille était suspendue à un gramen, et prête à se métamorphoser. Je fis de longues et minutieuses recherches sur toutes les plantes basses environnantes, sans pouvoir rencontrer d'autres individus. Mais, étant retourné à la forêt de Bondy quelques jours plus tard, le 25, le hasard me fit découvrir une seconde chenille de *maturna*, sur un jeune frêne dont elle rongeait les feuilles. J'en pris successivement cinq autres, également sur les frênes, et en fort peu d'instans. Toutes ces chenilles étaient parvenues à leur dernier développement et je ne doute pas que si j'eusse d'abord dirigé mes recherches sur les frênes, huit jours plus tôt, je n'eusse pu récolter une assez grande quantité de chenilles de la *maturna;* car il était évident, d'après les ravages et les traces récentes que je remarquai sur les jeunes pousses de frênes, que ces arbres avaient dû nourrir un grand nombre d'individus. Godart a donné une description fort exacte de la chenille de la Mélitée maturne; seulement il la fait vivre sur le tremble, le marceau, la scabieuse et le plantain; il ne dit pas qu'elle se nourrit aussi des feuilles de frêne. La première chenille trouvée le 18 mai et transformée le 19 m'a donné son papillon le vingtième jour. La *Melitæa maturna* habite principalement la Suède, l'Allemagne et les parties boisées du département de l'Isère; je pense donc que MM. les entomologistes qui explorent habituellement les environs de Paris pour y récolter des Lépidoptères, apprendront avec intérêt que les recherches qu'ils feraient afin de se procurer la *Melitæa maturna* pourraient ne pas demeurer infructueuses.

Dans une autre excursion que je fis également à la forêt de Bondy le 16 juin 1845, je pris en abondance la chenille de la *Rhodocera rhamni*. Cette chenille vit en société sur le Nerprun bourdaine : on la trouve dans les endroits ombragés et humides, appliquée, complètement immobile, sur les feuilles de Nerprun avec lesquelles elle se confond par sa couleur ; il y avait à la fois des individus d'âges très différents sur les mêmes branches, ce qui me ferait croire que la femelle du *rhamni* ne dépose pas tous ses œufs dans le même endroit, contrairement aux habitudes de la plupart des Diurnes, et que, bien que les chenilles de la *Rhodocera rhamni* vivent en société, celles qu'on trouve sur le même arbuste proviennent de pontes différentes.

Je terminerai ces observations en ajoutant que j'ai trouvé dans la forêt de Sénart, le 1er juin de l'été dernier, la chenille du *Satyrus Dejanira* (la Bacchante). J'en fis tomber une du sommet d'un jeune chêne dépourvu de branches jusqu'à une certaine élévation. Il semblerait donc que la chenille du *Dejanira* vivrait aussi sur les arbres et ne se nourrirait pas exclusivement de plantes basses, comme l'avait pensé Godart. Le Satyre Dejanira, provenant de la chenille que j'avais prise à Sénart, était une femelle : il est éclos au bout de 12 jours.

Après cette lecture, M. Pierret fait observer que la *Melitœa maturna* avait été considérée pendant bien longtemps comme exclusivement propre à l'Allemagne et à certaines parties montagneuses de l'est de la France, lorsque notre confrère M. Pâris, notaire à Epernay (Marne), lui écrivit, il y a quelques années, qu'il avait obtenu l'éclosion de cette *Melitœa* aux environs de la ville qu'il habite. Deux ans plus tard, un de ses amis, M. Alcide Genty, découvrait de son côté la *Melitœa maturna*, à une trentaine de lieues de Paris, près de Château-Renard, département du Loiret. Lorsque M. Pierret apprit cette circonstance, il lui revint alors à la mémoire qu'il avait vu dans la collection de M. Audinet-Serville un individu de la *Melitœa ma-*

turna, qui avait été pris il y a plus de 40 ans, par M. le comte Lepeletier de Saint-Fargeau, dans la forêt de Villers-Cotterêts, à 20 lieues de Paris. Il se souvient aussi que M. de Saint-Fargeau lui avait dit que la même Mélitée n'était point rare dans certaines localités marécageuses de cette immense forêt; mais il ne prévoyait guère que la *maturna* dût se rencontrer aussi dans la forêt de Montmorency, où elle a été découverte il y a quatre ans, par M. Année, non loin des étangs de la Chasse; un an après, M. Lorquin en retrouvait trois individus au même endroit. La forêt de Bondy étant beaucoup plus rapprochée de la capitale que celle de Montmorency, il en résulte que la découverte toute récente de notre confrère M. Bellier est encore plus intéressante au point de vue géographique de la faune parisienne, que toutes celles qui l'ont précédée.

M. Pierret ajoute qu'il a examiné avec le plus grand soin les individus de la *Melitœa maturna*, que M. Bellier a obtenus des chenilles trouvées dans la forêt de Bondy, et qu'ils lui ont paru plus grands et plus caractérisés que tous ceux qui proviennent de l'Allemagne.

Lectures. Il est donné lecture de mémoires de M. Edouard Perris, ayant pour titre :

1° Notes sur les métamorphoses du *Tachyporus cellaris* et du *Tachinus humeralis*, pour servir à l'histoire des Brachélytres;

2° Note pour servir à l'histoire du *Megatoma serra*, Latr.;

3° Notes pour servir à l'histoire de l'*Anaspis maculata*, Fourc., et du *Tillus unifasciatus*. Fabr.;

4° Note pour servir à l'histoire du *Lygistopterus sanguineus*. Dej.;

5° Notes pour servir à l'histoire des *Trichopteryx*;

6° Notes sur les métamorphoses de la *Trichocera annulata*, Meig., et de la *Scathopse punctata*, Meig.; pour servir à l'histoire des Tipulaires.

— M. le marquis de Brême lit un mémoire de notre collègue M. Ghiliani, intitulé : *Mémoire sur la station de quelques coléoptères, dans les différentes régions du Piémont.*

— M. Pierret fait connaître des notices de M. Théophile Bruand, contenant la description de t ois espèces nouvelles de Lepidoptères, les *Zygœna Valentini* et *cedri*, et la *Coremia pontisselariœ.*

— M. Lucien Buquet, trésorier, lit un travail sur les comptes de la société pour l'année 1845. — MM. Cordier, H. Lucas et Doüé, rapporteur, sont chargés par M. le président de présenter, pour la prochaine séance, un rapport sur les comptes du trésorier, pour l'année 1845.

(**Séance du** 28 **Janvier** 1846.)

Présidence de M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Ouvrages offerts. Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'académie des sciences de l'institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XXII (1er semestre de 1846), Nos 2 et 3. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

Correspondance. M. le trésorier lit une lettre de M. d'Hombre Firmas, par laquelle cet entomologiste annonce l'intention de quitter notre association. — La société accepte cette démission.

Communications. M. Lucien Buquet fait passer sous les yeux de la société un *Mastigus* d'une grande taille et

qui provient de Java. Notre collègue se propose de donner incessamment pour les Annales la description et la figure de cette espèce qui lui paraît nouvelle.

— M. Pierret donne communication d'une notice de notre confrère M. Abicot, relative aux *Anthocharis belia* et *ausonia*. La société décide que cette note sera insérée dans son bulletin.

Sans vouloir élever la prétention de trancher le débat soulevé entre les entomologistes, au sujet des *Anthocharis belia* et *ausonia*, je viens apporter à mes collègues le résultat de mes observations. Les *Anthocharis belia* et *ausonia* indiquées dans l'*Index methodicus* de M. le docteur Boisduval, comme deux espèces distinctes et propres au midi de la France, se rencontrent quelquefois assez communément à Gien (Loiret).

Plusieurs entomologistes considèrent aujourd'hui ces deux espèces comme n'en formant qu'une seule, dont l'une serait une variété de l'autre. M. le docteur Boisduval, dont l'opinion est en pareille matière si compétente, après avoir étudié les chenilles et les chrysalides de ces deux *Anthocharis*, n'hésite pas à se prononcer et à les considérer comme ne formant qu'une seule et même espèce (*Voir les Annales de la société entomol.*, 4e *trimestre de* 1844). Quelques doutes ont été émis contre les convictions de M. Boisduval par divers entomologistes, et le 2e *trimestre des Annales de la société, année* 1845, contient à ce sujet quelques observations présentées par l'un de nos collègues, M. Pâris d'Epernay. Il résulterait de ces observations que notre collègue, n'ayant jamais rencontré *belia* et *ausonia* dans les mêmes localités, pencherait pour l'opinion contraire à celle aujourd'hui professée par M. le docteur Boisduval.

Belia paraît dans les environs de Gien, du 15 au 20 avril; *Ausonia*, du 10 au 20 juin.

J'ai pris en 1844, les 16 et 17 avril, un grand nombre de *belia*, elles étaient alors de première fraîcheur. Je trouve ici cette espèce, principalement dans des prés marécageux appelés les prés de la Fontaine-Coillette, situés à environ 4 kilomètres de Gien. Elle se repose très fréquemment sur le cresson des prés (*Cardamine pratensis*) abondant dans cette localité et alors en pleines fleurs. J'ai rencontré *belia* dans d'autres localités complètement opposées, mais

toujours dans les mêmes conditions (des prés humides), quelquefois, mais plus rarement, dans les jardins de la ville.

Ausonia se prend ordinairement dans les champs d'avoine, sur une petite plante à fleur jaune, vulgairement appelée Ravenelle (*Raphanus raphanistrum*), sur les hauteurs comme dans les bas fonds; mais je la rencontre également dans les prés marécageux qui me fournissent *belia* et dans les prés voisins beaucoup moins humides. Le 8 juin 1844, j'ai pris une vingtaine d'*ausonia* dans les prés marécageux dits de la Fontaine-Coillette, dans lesquels abondait en avril *belia*. Je possède une variété d'*ausonia* prise dans cette localité dont les ailes ont une couleur de soufre assez prononcée.

On ne peut donc, à mon avis, tirer aucune induction en faveur de deux espèces distinctes pour *belia* et *ausonia*, d'un habitat différent puisque je les prends à Gien dans la même localité, *belia* en avril, *ausonia* en juin, et en exemplaires nombreux. Si j'osais formuler une opinion, elle serait conforme à celle émise par M. Boisduval, et *belia* et *ausonia* ne formeraient qu'une seule et même espèce.

Je vais au surplus m'occuper, si le temps me le permet, de l'éducation de la chenille, n'ayant jusqu'à ce jour eu occasion de posséder que des chrysalides qui, en juin, m'ont toujours donné *ausonia*.

A l'occasion de cette communication, M. Pierret dit qu'il persiste toujours dans l'opinion qu'il a émise sur les *Anthocharis belia* et *ausonia* : il croit que ce sont bien deux espèces distinctes.

M. Daube, de Montpellier, qui assiste à la séance, dit qu'il a étudié avec soin les *Anthocharis belia* et *ausonia*, et que, comme M. Pierret, il pense que ce sont bien deux espèces particulières. Selon lui, ces deux espèces diffèrent assez notablement l'une de l'autre, surtout par la forme des aîles, et il ajoute en outre que *belia* vole beaucoup plus vite qu'*ausonia*: ces deux lépidoptères, dit-il, se rencontrent aux environs de Montpellier, et dans les plaines et dans les montagnes; les chenilles de ces espèces ne vivent pas de la

même plante ; l'époque de l'apparition de ces insectes n'est pas la même : *belia* se trouve du 15 février au 15 avril, et *ausonia* ne commence à paraître que vers le commencement d'avril.

— M. Bellier de la Chavignerie montre à la société un *Melolontha vulgaris* mâle, chez lequel le corselet est entièrement double, et il lit la note suivante :

La nature, dans ses productions, est quelquefois bizarre, et en s'écartant des règles ordinaires qu'elle semble s'être tracées, elle présente à l'observateur des aberrations qui sont bien dignes de fixer son attention. De tout temps les naturalistes ont signalé de ces exceptions qui ne se reproduisent que de loin en loin. La classe si nombreuse des insectes a aussi ses monstres ; le *Melolontha vulgaris* que je présente aujourd'hui à la société en est une nouvelle preuve. Cet individu offre une difformité singulière ; voici en quoi elle consiste. Les deux lobes du prothorax, au lieu d'être soudés dans toute leur longueur sur la ligne du milieu, ainsi que cela a lieu ordinairement, ne s'y réunissent que par un trait fort court et laissent en dessus et en dessous de ce trait, en s'écartant, deux triangles dont l'un est rempli par le cou et l'autre par un prolongement du mésothorax, ce qui donne au corselet un aspect tout à fait extraordinaire ; car il est beaucoup plus large et beaucoup moins long que dans les sujets ordinaires. Cette singulière conformation du corselet n'a, du reste, influé en rien sur le corps de l'insecte, dont toutes les autres parties sont dans l'état normal. Un cas entièrement analogue de monstruosité a déjà été signalé à la société par un de ses membres dont chacun déplore en ce moment la perte récente. M. Duponchel, dans la séance du 7 juillet 1841, faisait passer sous les yeux de ses collègues un *Carabus lotharingus* dont la difformité du corselet était identique. Ce coléoptère a fait le sujet d'une note insérée dans le *tome X des Annales de la société entomologique de France*, page 199.

Le *Melolontha vulgaris* difforme, que je présente à la société, a été trouvé dans les bois de Montmorency, par M. Bégrand, amateur aussi obligeant que zélé, qui a bien voulu en enrichir ma collection.

Ce *Melolontha vulgaris* difforme est figuré pl. 2, n° II.

— M. Guérin-Méneville dit à la société qu'à Constantinople, d'après M. Dilézikdjé, on nourrit les chenilles de vers à soie avec de la laitue; d'autres larves sont nourries dans leur premier âge avec de la laitue et ensuite avec du mûrier. Les cocons qui proviennent de ces chenilles sont très beaux et d'une consistance solide. M. Robinet, qui a présenté ses cocons à la Société royale d'agriculture, va élever ces insectes, dont il a reçu des œufs : il possède aussi des graines de la laitue dans on se sert pour la nourriture des chenilles.

Il paraît, dit M. Guérin-Méneville, en terminant sa communication, qu'à Constantinople il règne à une certaine époque des vents qui nuisent beaucoup aux mûriers et aux chenilles de vers à soie. En donnant aux chenilles dans leur premier âge de la laitue on hâte leur accroissement et les éducations sont terminées avant l'époque à laquelle ces vents commencent.

Rapport. Il est donné lecture d'un rapport sur les comptes du trésorier, pour l'année 1845. — Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la société qui décide en outre : 1° Que ce travail sera imprimé dans le bulletin, et 2° Que des remerciements seront adressés de nouveau à M. L. Buquet, pour le zèle et l'activité qu'il a toujours montrés dans l'exercice de ses fonctions.

RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'EXAMEN DES COMPTES DU TRÉSORIER POUR L'ANNÉE 1845. — COMMISSAIRES, MM. LUCAS, CORDIER, ET DOÜÉ, RAPPORTEUR.

Messieurs,

Le travail de la commission chargée de l'examen des comptes du trésorier est devenu depuis quelques années de plus en plus facile. Par suite d'une bonne et prudente administration, la société entomologique a pu, non seulement subvenir à tous ses besoins; mais elle a encore formé un fonds de réserve pour parer aux éventualités

qui viendraient à se présenter. Nous nous bornerons donc aujourd'hui à mettre sous vos yeux le tableau des recettes et celui des dépenses, pour vous prouver que la situation de nos finances, si satisfaisante à la fin de 1844, ne l'était pas moins dans les derniers jours de l'année qui vient de s'écouler.

C'est ce dont l'exposé ci-après vous donnera la preuve :

Il restait en caisse, le 31 décembre 1844. .	1,638 fr.	69 c.
Le montant des cotisations antérieures à 1845 et perçues dans l'année est de.	630	»
Les rentrées pour l'année 1845 s'élèvent à .	2,684	»
Sommes encaissées tant pour affranchissement d'Annales que pour tirage à part de mémoires.	103	25
Total.	5,055	94

Les dépenses justifiées par 32 pièces, formant à la fois mémoires et quittances, peuvent être groupées comme il suit :

Impression des Annales, gravure et tirage des planches pour le dernier trimestre de 1844 et les trois premiers trimestres de 1845 . . .	2,802	25
Fournitures de bureau, lithographie de circulaires et de feuilles de présence, etc.	190	»
Loyer du premier semestre 1844, de l'ancienne salle des séances, de la rue d'Anjou.. .	112	»
C'est la dernière charge de cette nature que la société aura à supporter.		
Dépenses diverses, telles que salaire du garçon de bureau, ports de lettres et de livres, affranchissement d'Annales, etc.	369	13
Total des dépenses. . . .	3,473	38
Le solde en caisse, au 31 décembre 1845, était donc de.	1,582	56
Il reste en outre à recouvrer :		
Sur les cotisations antérieures à 1845 . . .	3,592	»
Sur celles de 1845.	1,708	»
Total.	5,300 fr.	» c.

Evidemment la partie de cette somme qui s'applique à des créances arriérées de plusieurs années, ne peut être considérée comme

une ressource pour l'avenir; mais il est hors de doute qu'une autre partie sera perçue et nous viendra en aide pour les dépenses à effectuer en 1846.

Nous ne pouvons que regretter qu'un certain nombre de nos collègues, principalement parmi ceux qui résident à l'étranger, continuent de se montrer aussi peu soigneux de remplir les engagements qu'ils ont contractés avec la société, sous le rapport de l'acquittement de leur cotisation. Le trésorier, qui a épuisé à leur égard tous les moyens de persuasion, n'a pas même reçu de réponse de la plupart d'entre eux. Il en est plusieurs qui sont nos débiteurs depuis six ou sept ans; aussi le recouvrement de ce qu'ils doivent paraît désormais impossible. Il n'appartient pas à la commission d'examen des comptes du trésorier de faire une proposition à ce sujet; mais qu'il lui soit permis d'exprimer l'opinion qu'en déclarant démissionnaires de droit, sinon de fait, ces retardataires que leur position ou leur mauvaise volonté rend insolvables, la société prendrait une mesure juste, utile et dont il existe des précédents. Cette mesure aurait d'ailleurs pour résultat de nous éclairer plus exactement sur nos ressources, que le nombre assez considérable de ces membres semble rendre plus larges qu'elles ne le sont en réalité, abondance vraiment stérile qui ajoute seulement des noms à notre liste et se réduit à des non valeurs lorsqu'il s'agit de solder des mémoires.

Relativement à l'importance progressive de nos publications, ce que la commission d'examen des comptes de 1844 avait prévu s'est réalisé. En effet, les quatre cahiers de nos Annales édités en 1845 présentent dans le texte des mémoires et du bulletin une augmentation de 116 pages sur les quatre que nous avions mis au jour dans le cours de l'année précédente. Quant aux planches, leur nombre est resté le même à une près.

Dire que, cette année encore, notre trésorier s'est montré, comme toujours, clair, exact dans ses comptes et zélé pour les intérêts de la société, ce ne serait que répéter ce que nous avons proclamé si souvent. Un sentiment de justice et de convenance nous porte cependant à lui donner de nouveau, sous ce double rapport, des éloges que vous vous empresserez, Messieurs, de confirmer.

Lectures. M. Pierret lit une notice nécrologique sur Meigen, par M. Macquart.

— Il est donné lecture de plusieurs mémoires de M. le colonel Goureau, ayant pour titres :

1° Note pour servir à l'histoire de l'*Hyponomeuta padella* et à celle de ses parasites ;

2° Note sur le *Merismus obscurus*, Blanchard ;

3° Note pour servir à l'histoire des insectes qui vivent dans les gousses du Genet épineux (*Ulex europœus*) ;

4° Note pour servir à l'histoire des insectes gallicoles et à celle de leurs parasites.

Membres reçus. M. le chevalier Flamine Baudri de Selve, de Turin, présenté par M. le marquis de Brême. — Commissaires-rapporteurs, MM. Aubé et Berce.

— M. Albert Hérold, des Batignolles, présenté par M. Al. Pierret. — Commissaires-rapporteurs, MM. E. Desmarest et L. Fairmaire.

(**Séance du 11 Février** 1846.)

Présidence de M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Correspondance. M. Pierret donne lecture d'une lettre de notre collègue M. Frivaldsky, dans laquelle ce dernier l'a prié de faire part à la société de l'intention où il est de décrire, dans nos Annales, les espèces nouvellement découvertes dans la Turquie d'Europe et dans l'île de Candie par un de ses collecteurs. M. Frivaldsky désirerait être secondé dans ce travail par quelques-uns de nos confrères, particulièrement par ceux qui s'occupent de l'ordre des Coléoptères.

— M. Reiche donne communication d'une lettre de notre collègue M. le marquis de la Ferté-Sénectère, qui soumet à la société une question de synonymie générique

importante. La société décide que cette note sera imprimée en entier dans le bulletin.

Depuis que je m'occupe, écrit M. de la Ferté-Sénectère, d'un travail monographique sur les Anthicites, j'ai été constamment embarrassé par une question de synonymie assez délicate dont je vous ai quelquefois entretenu. S'il ne s'agissait que d'un nom spécifique je n'y attacherais pas autant d'importance; mais comme il s'agit d'un nom de genre, la chose est plus grave. Peu curieux d'attirer sur moi la critique et de froisser le moindre amour-propre, ne pourrais-je pas mettre ma responsabilité à l'abri en soumettant cette difficulté au jugement de notre société? J'ignore si l'on trouverait dans ses Annales l'exemple d'une pareille démarche; mais n'est-il pas toujours temps de rendre hommage à son patronage scientifique, et de reconnaître à ses membres assemblés le droit de juger de semblables questions et de prévenir ainsi entre les auteurs une polémique toujours fastidieuse et trop souvent acerbe?

Comme je vous l'ai dit souvent, la difficulté qui m'arrête est de savoir quel nom donner à ceux des Anthicites dont le corselet se termine antérieurement en une pointe ou capuchon, et qui sont généralement connus en France sous le nom de *Monocerus*, nom de collection introduit par Mégerle et adopté par M. Dejean dans les dernières éditions de son catalogue.

Je ne puis mieux faire comprendre cette difficulté qu'en citant le passage suivant de M. Schmidt, qui publia en 1842 dans la *Gazette entomologique de Stettin* une monographie des Anthicites d'Europe. Ce jeune naturaliste, qu'une mort prématurée ravit trop tôt à la science, n'hésita pas alors à donner à ceux de ces insectes qui ont le corselet pointu le nom de *Notoxus*, qui avait été créé pour eux par Geoffroy en 1762 dans l'*Histoire abrégée des Insectes* (t. I, p. 356), et cela malgré l'usage presque généralement adopté d'attribuer ce nom à un genre de Clérites qui a pour type le *Notoxus mollis* de Fabricius, et que Latreille a nommé *Opilo* dans l'*Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes*.

Voici la traduction de ce passage, dans lequel M. Schmidt crut devoir expliquer les motifs qui le déterminaient à conserver le nom de *Notoxus* aux insectes auxquels Geoffroy l'avait primitivement donné :

« Relativement au nom de *Notoxus* adopté par moi, j'espère n'exciter aucun mécontentement parmi les entomologistes lorsqu'ils con-

naîtront les motifs qui m'ont décidé à revendiquer pour ces insectes un nom qui est presque généralement attribué aujourd'hui, quoique à tort, à un genre d'une famille toute différente. Le premier entomologiste qui établit pour ces insectes le nom de *Notoxus* est Geoffroy, dans son *Histoire abrégée des Insectes.* Ce nom, tiré de la corne que ces petits animaux portent sur le prothorax, trouva un accueil favorable chez tous les entomologistes et fut même admis dans les plus anciens ouvrages de Fabricius. Néanmoins cet auteur réunit sous cette même dénomination les espèces des genres connus plus tard sous les noms d'*Opilo* et d'*Anthicus*, et ce ne fut que dans son dernier ouvrage, le *Systema eleutheratorum*, qu'il sépara ces genres. Mais alors, au lieu de laisser le nom de *Notoxus* aux insectes pour lesquels seuls il avait une signification et auxquels il avait été primitivement donné, il l'attribua par une bizarrerie inconcevable au genre que Latreille nommait vers le même temps *Opilo*, et appela les autres *Anthicus*.

» Si donc maintenant, à l'exemple des nouveaux entomologistes, je forme un genre particulier des *Anthicus* à corselet cornu, en les séparant de ceux qui n'ont pas de corne, je pécherais évidemment contre toutes les règles de la synonymie, si je ne choisissais de préférence pour les désigner le nom primitif de *Notoxus*; auquel cas les *Opilo* de Latreille reprennent naturellement la place qui leur appartient parmi les Clérites, tandis que le nom d'*Anthicus* reste à toutes les espèces mutiques du genre *Anthicus* de Fabricius.

» Lorsque Dejean, à l'exemple de Mégerle, appelle ce genre *Monocerus*, d'un côté il ne s'appuie sur aucune base historique, de l'autre il a le tort d'élever un nom spécifique à la dignité de nom générique, à cause de la nécessité qui en résulte de rebaptiser l'espèce ainsi dépouillée de son nom. »

Le passage que vous venez de lire, mon cher collègue, suffira pour mettre la société parfaitement au courant de la question; j'ajouterai maintenant quelques autres considérations qui viennent encore à l'appui de M. Schmidt; j'ajouterai que pendant près de quarante ans, de 1762 à 1801, il n'a guère existé d'autre nom que celui de *Notoxus* pour désigner tous les insectes qui composèrent depuis le groupe des Anthicites de Latreille. Ouvrez Rossi, Thunberg, Panzer, Olivier et surtout l'*Encyclopédie méthodique*, qui contient la description de trente espèces, vous ne trouverez pas d'autre dénomination. Ce n'est que depuis l'apparition du *Systema eleutheratorum* que

le nom d'*Anthicus* a prévalu et que celui de *Notoxus* a été réservé au *Notoxus mollis* de Fabricius.

Encore ce changement n'a-t-il pas été général.

Latreille, qui écrivait son *Histoire des Crustacés et des Insectes* de 1801 à 1804, conserva l'ancien genre *Notoxus* et fit ressortir l'erreur dans laquelle Fabricius était tombé en attribuant ce nom à un genre de Clérites. On peut voir en quels termes il s'exprime à ce sujet dans le tome X de son *Histoire*, page 352.

A peine avait-il publié dans le 3e *volume de cette histoire* sa classification des familles et des genres, qu'Illiger, en insérant dans son *Magasin des Insectes* la partie de ce travail relative aux Coléoptères, consacra la nomenclature de Latreille, et reproduisit une seconde fois les noms adoptés par lui.

Enfin cet exemple fut encore reproduit par Stephens dans son *Catalogue systématique des Insectes de la Grande-Bretagne;* prenant Illiger pour guide, il donne au *Notoxus mollis* de Fabricius le nom d'*Opilus*, et divisant le genre *Notoxus*, il conserve ce nom à ceux qui ont le corselet acuminé et donne aux autres le nom fabricien d'*Anthicus.*

Ainsi, l'entomologiste anglais faisait exactement en 1829 ce que M. Schmidt a fait treize ans plus tard, et l'on est même étonné de voir qu'il n'ait pas été cité à ce sujet par le naturaliste allemand, qui probablement n'aura pas été à même de consulter son ouvrage.

D'où vient donc, après avoir cité tant d'autorités, que j'hésite à suivre la même ligne et que j'éprouve de la difficulté à maintenir le nom de *Notoxus* à sa véritable place? C'est que, depuis la publication modeste de M. Schmidt, la science s'est enrichie d'un grand et magnifique ouvrage, de la *Monographie des Clérites*, de M. Spinola, notre savant et laborieux collègue, qui, dans l'ignorance sans doute du travail de M. Schmidt et par respect pour le *Systema eleutheratorum*, a consacré l'erreur de Fabricius, et conservé aux *Opilo* de Latreille un nom essentiellement significatif qui n'avait pas été créé par eux et qui ne leur avait jamais convenu. Que faire en présence d'un monument scientifique de cette importance? Faut-il, restant fidèle aux lois de la priorité, maintenir le nom de *Notoxus* à son ancienne place et le remplacer dans la série des Clérites par celui d'*Opilo*, comme l'ont fait Latreille, Illiger et Stephens, ou bien faut-il introduire un nom nouveau dans la nomenclature et adopter celui de *Ceratoderus*, que notre collègue M. Blanchard vient de créer tout récemment dans un ouvrage qui vient d'être publié?

Telle est, Monsieur et cher collègue, la question que je vous prie de vouloir bien soumettre au jugement de notre société, en lui déclarant que, quelle que soit sa décision, je suis prêt à m'y soumettre sans appel.

Après cette lecture, la société pense que, d'après la loi de priorité, on doit laisser aux Anthicites à corselet en pointe le nom de *Notoxus*, et que ceux de *Monocerus* et de *Ceratoderus* doivent être rejetés comme plus récents que le premier.

— M. Pierret met sous les yeux de la société deux Ichneumons sortis de deux chrysalides de la *Thais medesicaste*. Notre collègue a obtenu l'éclosion de ces Ichneumons le 26 janvier dernier. Peu de jours après, le 3 février, un individu de la même *Thais* se développait également dans la boîte de chrysalides de M. Pierret. Ces chrysalides avaient été tenues dans une chambre bien chauffée, à une température moyenne de 14 à 15 dégrés. Cette circonstance, jointe à celle de la température qui a été cet hiver d'une douceur tout à fait inusitée dans notre climat parisien, explique le développement hâtif de la *Thais* et de son parasite. Dans les Basses-Alpes, localité d'où M. Pierret a reçu ses chrysalides de *medesicaste*, l'insecte parfait ne commence à éclore que dans les premiers jours de mai. Il est à remarquer, ajoute notre collègue, que parmi les chrysalides de cette espèce, il y en a toujours plus d'un tiers d'ichneumonées, et ce qu'il avance ici est le résultat d'une expérience qu'il a faite depuis plus de six ans. M. Pierret ajoute que l'éclosion des Ichneumons devance ordinairement de près de 15 jours celle du papillon.

— M. Ronsin, garde forestier à Livry, qui est présent à la séance, donne, sur l'invitation de M. le président, quelques détails au sujet de la *Zygœna achilleœ*, dont il a

trouvé deux mâles accouplés avec la même femelle. Il parle aussi de deux chrysalides du *Bombyx everia*, qui se sont formées dans la même coque.

—M. Ronsin met ensuite sous les yeux de la société un très bel individu femelle du *Dellephila alecto*. Ce beau *Sphinx* a été trouvé à Constantinople.

M. Pierret prend la parole à ce sujet, et dit que le *Sphinx alecto* a été considéré pendant longtemps comme exotique : sa véritable patrie est en effet l'Asie. Il en est de ce *Sphinx* comme de son congénère *cretica*, comme du *Doritis apollina*, comme de la *Thais Cerisyi*; ce sont des espèces d'origine asiatique, qui viennent expirer sur les côtes orientales de notre Europe, sur quelques points du littoral de la mer Noire ou de l'archipel, comme le *Charaxes jasius*, expire sur les bords de notre méditerranée.

Lecture. Il est donné communication d'un mémoire de M. le docteur Robineau-Desvoidy, sur les Myodaires des environs de Paris; tribu des Bombomydes, comprenant les genres *Sturmia*, *Winthemia*, *Dorbinia*, *Carcelia*, *Pales* et *Buquetia*.

Décision. La société, sur la proposition qui lui en est faite, décide, à l'unanimité, que les entomologistes dont les noms suivent, et qui n'ont point rempli leurs engagements envers elle depuis plusieurs années, seront rayés de la liste de ses membres; ce sont : MM. Asmuss, Ali Cartier, Children, Coppier, Fol à Vandœuvre, Greville, Grey, Haan (de), Hanson, Heeger, Newman, Osckay de Oscko, Saunders (Sydney Smith), Weidenbach, Wellenberg, Westring, Wilson et Zanella.

Membre reçu. M. le docteur Duthieul, de Paris, présenté par M. Dupont. — Commissaires-rapporteurs MM. L. Fairmaire et Loss.

(Séance du 25 Février 1846)

Présidence de M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XXII (1er semestre de 1846), Nos 4, 5 et 6. — br. in 4°. Offert par l'Institut de France.

— Annales de la société d'agriculture de Vienne, pour l'année 1845 (en allemand.) — 1 vol. in-8° : Offert par la société d'agriculture de Vienne.

Communications M. Pierret met sous les yeux de la société deux *Ichneumons* et une *Pimpla* qui lui ont été adressés, par M. Berton de Troyes, entomologiste fort zélé. Ces deux *Ichneumons* sont sortis de deux chrysalides de la *Nonagria typhœ*, lépidoptère commun dans les marais tourbeux de l'est et du nord de la France. La *Pimpla* est éclose d'une chrysalide du *Cossus ligniperda.* Sur quatorze chrysalides de ce *Cossus*, M. Berton a obtenu quatre papillons et cinq *Pimpla* femelles. On connait, dit M. Pierret, les habitudes singulières des chenilles des *Cossus* et de celles des Nonagries, dont les unes vivent dans l'intérieur des arbres, les autres dans la tige même des roseaux : la connaissance de leurs parasites semble donc susceptible d'offrir quelque intérêt aux naturalistes.

— M. Bellier de la Chavignerie donne lecture de la note suivante, sur les cocons du *Lucanus capreolus.*

Bien que le *Lucanus capreolus* soit répandu partout abondamment, nous ne connaissons cependant encore que fort peu de choses sur les mœurs et les transformations de cet insecte. La difficulté de se procurer les larves des coléoptères, qui vivent peu à découvert;

la difficulté plus grande encore de leur fournir, quand on veut les élever, le genre de nourriture qui leur convient, et de suivre jusqu'au dernier développement les différentes phases d'uue croissance qui ne s'opère qu'avec une lentenr désespérante, ces difficultés, dis-je, sont cause que l'étude des mœurs et transformations des coléoptères n'a pas été poussée aussi loin que celle des insectes de l'ordre des lépidoptères et que les premiers de ces insectes pourront offrir encore longtemps des sujets nouveaux d'observation. Tous les auteurs qui ont écrit l'histoire du *Lucanus capreolus* s'accordent à faire vivre la larve de cet insecte dans les débris des vieux bois de chêne, et j'ai trouvé souvent moi-même l'insecte parfait dans la poussière répandue au pied des vieilles souches de chênes. Cependant des ouvriers en abattant un frêne au cœur de l'hiver, dans les environs de Chartres, trouvèrent parmi les racines de l'arbre, à une profondeur d'environ un mètre, plusieurs mottes de terre, façonnées en cocon, semblables à celle dont la figure N° III de la planche 2e représente une section verticale. Ces cocons, dont la forme était ovoide, ne présentaient extérieurement aucune particularité, si ce n'est qu'ils n'étaient pas fermés, mais percés d'une ouverture circulaire à la partie supérieure. L'intérieur était solidement maçonné et avait acquis la dureté du ciment. Chacun de ces cocons contenait un *Lucanus capreolus* parfaitement vivant et entièrement formé. Ces mottes de terre sont-elles le cocon de l'insecte? On pourrait en douter, car aucune d'elles ne renfermait le moindre débris de nymphe, et il était impossible de supposer que le Lucane qui remplissait entièrement sa cellule et ne pouvait y changer de position, eût détruit lui-même les débris qu'on aurait dû retrouver. Le *Lucanus capreolus* ne paraît d'ailleurs qu'aux mois de juin et juillet, quelquefois plus tard, et cependant au milieu de l'hiver l'insecte avait déjà atteint son dernier développement; il semblerait donc que ce serait pour hiverner que le *Lucanus capreolus* se retirerait dans la terre. Beaucoup de coléoptères, et particulièrement ceux de la nombreuse famille des Lamellicornes, après avoir vécu plusieurs années à l'état de larve, vivent aussi plusieurs années à l'état d'insecte parfait et supportent facilement la saison rigoureuse, cachés dans les abris qu'ils se ménagent. Quelle que soit la destination du cocon représenté sur la figure, j'ai cru devoir appeler l'attention de la société sur un fait qui m'a paru digne d'intérêt au point de vue de la science entomologique, et que ceux des entomologistes qui habitent la campagne sont à même de vérifier.

— M. Léon Fairmaire montre à la société une petite branche de chêne que lui a donnée notre collègue M. Victor Signoret : cette branche est remarquable par les excroissances qui recouvrent sa base, et dont la forme striée et l'agglomération rappellent l'aspect de certains polypiers : elles sont dues au *Cynips pallidus* d'Olivier, qui est si commun aux environs de Paris et vit dans les galles fongueuses du chêne : le *Cynips quercus radicis* paraît être le même. Ces excroissances sont coniques, fortement striées inférieurement, arrondies et plus épaisses au sommet; l'insecte sort par la partie inférieure qui offre moins de résistance, et qu'il ramollit probablement à l'aide d'un acide particulier, comme l'odeur qu'il répand semblerait le prouver ; mais de plus il emploie ses mandibules avec activité, et quand on aperçoit un commencement d'ouverture, elle ne tarde pas à s'agrandir sous les coups lents et répétés du *Cynips*, et à lui livrer passage, surtout lorsque la température est chaude.

La branche de chêne avec les excroissances produites par le *Cynips pallidus* est figurée pl. 2, N° IV.

— M. Guérin-Méneville annonce que M. C. Duméril se charge de la notice sur la vie et les travaux de Duponchel, et qu'il s'occupera incessamment de ce travail.

Lectures. Il est donné lecture d'un mémoire de M. Blisson, intitulé : *Note sur un appareil pour faire périr et pour conserver les insectes.*

— M. Pierret lit une notice de M. Th. Bruand, donnant de nouveaux détails sur la *Nephopterix augustella*, Zeller.

— M. Léon Fairmaire fait connaître plusieurs notices de notre collègue M. Victor Signoret, intitulées :

1° Description d'un nouveau genre *(Cephaloxys)* formé

sur deux Cigales de Java. (Espèces types, *C. viridis* et *hemelytra*);

2° Description de deux Cigales nouvelles de Java (*Cicada quadrituberculata* et *tuberosa*);

3° Description d'un Hémiptère hétéroptère, du port natal, du groupe des *Mictis* (*M. remipes*).

(**Séance du 11 Mars** 1846.)

Présidence de M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels. T. xxii (1er semestre de 1846), Nos 8e et 9e. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Mémoires et proceedings de la société royale de Londres pour l'année 1845. — 1 vol. in-4° et br. in-8°. Offert par la société royale de Londres.

— Calendrier de Faune et de Flore, pour les environs d'Aix, ou première apparition des principaux insectes, et première floraison des végétaux qui s'y trouvent, par M. Boyer de Fonscolombe. — 1 vol. in-8°. Aix 1845. Offert par l'auteur.

— Monographie des *Clivina* et genres voisins, par M. J. Putzeys. (Extrait des mémoires de la société royale des sciences de Liége. T. ii). — 1 vol. in-8°. Liége 1846. Offert par l'auteur.

Communications. M. Guérin-Méneville lit deux notes de M. de Romand; 1° Sur un insecte nouveau, et 2° Sur le *Clytus quadripunctatus*. — La société décide que ces deux notices seront imprimées dans le bulletin.

Notice sur un insecte nouveau, par M. de Romand.

La découverte d'un genre inconnu offre plus d'intérêt lorsque, ne se bornant pas à faire connaître un être nouveau, elle met sur la voie d'habitudes et de mœurs extraordinaires.

Je profite d'une communication que m'a faite un de mes amis et collègues, M. Chevrolat, d'un insecte qu'il a trouvé en avril 1844, dans une vaste fourmilière, de la *Formica fusca*, où il paraît passer sa vie, pour en donner la description.

Sa conformation le rapproche des fourmis, et rend la cohabitation plus facile. J'ai le grand regret de ne connaître et de ne présenter qu'une femelle qui est aptère. L'absence du mâle, qui sans doute est pourvu d'ailes, ne permet pas de s'étendre sur les caractères génériques. Je parlerai uniquement de cette femelle.

La conformation de cet insecte, son analogie avec d'autres qui présentent les mêmes conditions d'existence, me déterminent à le classer provisoirement dans les Hétérogynes, section des Formicaires, et non dans les Bœyures.

En attendant la connaissance du mâle, je nomme cet insecte *Formila Chevrolatii*, la dédiant à l'habile entomologiste qui l'a découvert, et auquel je dois la première collection d'Hyménoptères, principal sujet de mes études.

Longueur, 4 mill. Abdomen, 2 mill. Corselet, 1 mill. 3|4. Tête, 1|4 mill.

Fauve brun-clair en entier. Antennes brisées, de la longueur de l'insecte, composées de dix articles. Le premier article plus long que les trois qui le suivent, et le deuxième du tiers de la longueur des deux autres. Les antennes sont placées sur un petit tubercule qui termine le vertex. Deux yeux pareils à ceux des fourmis. La tête vue de profil présente un triangle. La bouche en dessous à l'un des angles, les antennes à l'autre perpendiculairement à la bouche, et le col au troisième. Le corselet est en deux parties qui paraissent n'en faire qu'une; La première moins longue que la seconde; il est bordé longitudinalement des deux côtés. Au milieu sont deux petits tubercules. L'abdomen, ovale, composé de six segments, est pédiculé. Les pattes sont longues.

La *Formila Chevrolatii* de Romand est figurée pl. 2, N° V : 1 *b* l'insecte de grandeur naturelle, 1 *a* le même très grossi.

Nota. Des observations ultérieures pourront, peut-être, faire dé-

couvrir le mâle, et dans quel nombre cet insecte se trouve dans les fourmilières. C'est alors qu'il sera possible de déterminer son genre et de fixer sa place dans la classification naturelle.

Si je me suis permis de donner d'aussi légères indications sur cet insecte, je ne l'ai fait que pour mettre sur la voie d'observations plus complètes.

Notice sur le Clytus quadripunctatus, Fabr., par M. de Romand.

J'ignore entièrement les habitudes et les mœurs des *Clytus;* j'ai seulement lu qu'ils se trouvent sur les fleurs, les feuilles ou les troncs d'arbres, dans l'intérieur desquels ont vécu leurs larves. Je ne puis donc savoir si le fait que je viens d'observer mérite d'être cité. Je vous prie de me dire ce que vous en pensez, et de le faire insérer dans les Annales de notre société si vous l'en jugez digne. Hier, assis dans un des fauteuils du salon, fauteuils qui sont en acajou plaqué, et qui ont plus de *vingt ans de façon*, je remarquai sur le dossier un trou des plus petits, qui s'élargissait insensiblement, et qui n'existait pas auparavant. Quelques traces de poussière annonçaient le travail d'un insecte, qui, renfermé intérieurement, se faisait un passage en rongeant le bois. En effet, à l'aide de ma loupe, j'aperçus les dents de l'insecte qui évidaient le bois en rond, et en moins d'un quart-d'heure, je vis sortir un insecte parfait, le *Clytus quadripunctatus*, Fabr., qui avait six taches noires sur les élytres : deux en tête de l'abdomen, deux au milieu et deux à l'extrémité. Ce travail était fort curieux à examiner. L'insecte amincissait la plaque, pour la percer facilement, et successivement revenait à l'amincir, jusqu'à ce que le trou circulaire qu'il faisait fût assez grand pour permettre sa sortie. J'ai sondé le trou qu'il avait fait; la profondeur était de 7 centim., et la largeur de 3 à 4 millim. La plaque d'acajou qui recouvre le bois où la larve a vécu a 1 ou 2 millim. d'épaisseur. Comment cet insecte se trouvait-il dans le bois qui a été plaqué, et depuis quelle époque? Je l'ignore. Si la larve s'y trouvait avant le placage, comme je dois le croire, elle aura donc vécu ainsi bien des années, plus de vingt ans. Pour qu'il en fût autrement, il eût fallu qu'une femelle fût parvenue à placer son œuf à travers les plis de l'étoffe qui couvre les fauteuils, vers l'extrémité qui avoisine le bois, et alors comment un insecte aussi gros en eût-il eu la faculté? D'un autre côté l'insecte parfait serait sorti par ce même trou fait pour sa larve, plutôt que de

s'être condamné à percer 7 centimètres de longueur, et en outre le bourrelet d'acajou qui recouvre le bois indigène.

Je me vois obligé de croire que la larve a éclos dans la pièce de bois, employée depuis pour le meuble; qu'elle y a vécu un grand nombre d'années, et qu'après y avoir opéré sa transformation, d'abord en nymphe, ensuite en insecte parfait, ce dernier a fait tous ses efforts pour sortir de sa prison, et regagner le sol et l'air nécessaires à son existence et à la continuité de son espèce.

— M. Bellier de la Chavignerie montre à la société un individu mâle du petit Paon de nuit, qui est éclos chez lui, et auquel manque entièrement l'aile inférieure gauche. On ne voit aucun rudiment de cette aile. L'aile supérieure gauche est légèrement plus petite que la droite, et elle est d'une coloration un peu plus claire. Comment expliquer cette monstruosité? Ne pourrait-on pas supposer qu'un Ichneumon a attaqué la chenille, et qu'il a détruit la partie de cette larve qui correspond à l'aile inférieure gauche? Du reste ce n'est qu'avec beaucoup de doute que l'on peut avancer une telle idée; car l'on sait qu'en général une chenille meurt dès qu'elle est attaquée par un Ichneumon.

— M. Guérin-Méneville dit que dans une chasse qu'il a faite dernièrement à Meudon avec quelques entomologistes, M. Cosmard a observé au centre de têtes avortées et sèches de l'*Arundo phragmites* des larves de diptères, et que ces larves ressemblent beaucoup à celles qui vivent dans les épis de blé. M. Guérin-Méneville élève de ces larves, et il dira plus tard à la société quel diptère elles produisent, si toutefois elles peuvent éprouver toutes leurs métamorphoses.

Membres reçus. M. Boucley, recteur de l'Académie de Pau (Basses-Pyrénées), présenté par M. le baron Feisthamel. — Commissaires-rapporteurs, MM. L. Buquet et Al. Pierret.

— M. Alexandre Laboulbène, étudiant en médecine, à Paris, présenté par M. Guérin-Méneville. — Commissaires-rapporteurs, MM. Dupont et Reiche.

— M. Emile Charre, étudiant en médecine, à Paris, présenté par M. le docteur Aubé. — Commissaires-rapporteurs, MM. E. Desmarest et L. Fairmaire.

(**Séance du 25 Mars 1846**)

Présidence de M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Ouvrages offerts. Annales de la Société entomologique de France. 2e Série. Tome III (1845). Quatrième trimestre (Deux exemplaires).

— Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XXIII. (1er semestre de 1846.) Nos 7e, 10e et 11e. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Nouveaux mémoires de la Société helvétique des sciences naturelles de Berne. Tome VI et VII. Bulletin pour 1844. Communications faites à la société; Nos 28 à 62. — 3 vol. et br. in-8°. Offert par la Société helvétique de Berne.

Communications. M. Guérin-Méneville parle d'une communication qui a été faite le matin même à la société royale et centrale d'agriculture, à l'occasion d'un coléoptère, l'*Eumolpus vitis*, connu des agriculteurs sous le nom d'*Écrivain*, qui cause de grands dégâts aux vignobles en détruisant le parenchyme des feuilles des vignes. L'*Eumolpus vitis* pond au pied des vignes, les œufs éclosent en terre, et ce n'est qu'au printemps que les larves et

les insectes parfaits vont se répandre sur les feuilles des vignes pour les détruire. Habituellement on ne bêche la terre au pied des vignes qu'au printemps, et déjà les larves de l'*Eumolpus vitis* se sont répandues sur les feuilles; mais on peut remédier à ce grave inconvénient, et cela au moyen d'un procédé bien simple, déjà en usage aux environs de Dijon, et qui consiste uniquement à bêcher la terre au mois de novembre. Par ce moyen on empêche peut-être l'*Eumolpus vitis* de se métamorphoser, ou bien on détruit ses larves ou ses œufs, et dès-lors les vignes ne sont pas ravagées. En terminant cette communication, M. Guérin-Méneville fait observer qu'on ne connaît pas bien les métamorphoses de l'*Eumolpus vitis* : à quel état est l'insecte lorsqu'il passe l'hiver en terre? A l'état d'œuf, ou à celui de larve? On ne le sait pas positivement, mais il est probable que c'est sous ce dernier état.

— M. Becker dit quelques mots d'un grand Ichneumonien du genre *Ophion*, qu'il a vu sortir du corps d'un *Bombyx cecropia.*

Rapport. La société adopte un rapport de la commission de publication réglant la composition du premier numéro des Annales pour 1846.

Lecture. M. H. Lucas donne lecture d'un mémoire de M. Nicolet, intitulé : *Essai sur une classification des insectes aptères de l'ordre des Tysanures.*

BULLETIN
ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1846.

DEUXIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(**Séance du** 8 **Avril** 1846.)

Présidence de M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XXII (1er semestre de 1846), N° 12. — br. in-4°. Offert par l'Institut.

— Bulletin de la Société d'Histoire naturelle du département de la Moselle, 3e cahier. Année 1845. — 1 vol. in-8°. Offert par la Société de la Moselle.

— Recherches microscopiques sur l'organisation des aîles des Lépidoptères et des élytres des Coléoptères, par M. Bernard Deschamps, 2e édit. — br. in-8° avec pl. Offert au nom de l'auteur.

Communications. M. H. Lucas donne quelques détails nouveaux sur le *Bombyx cecropia*, et il lit la note suivante :

La Société n'ignore pas que j'ai obtenu une soixantaine de cocons provenant d'une éducation que j'ai faite l'année dérnière du *Bombyx*

cecropia; cette année, j'ai déjà eu deux éclosions dont une femelle et un mâle qui se sont accouplés ces jours derniers. La première éclosion a eu lieu le 2 avril, et la seconde se fit trois jours après, c'est-à-dire le 5 du même mois. La femelle a déjà pondu une quarantaine d'œufs qui sont agglomérés et disposés d'une manière assez curieuse. Les entomologistes qui ont fait des éducations soit de vers à soie, soit de tout autre *Bombyx*, ont sans doute remarqué que la femelle, après avoir été fécondée, se met à pondre, place ses œufs çà et là, lesquels forment (chez les *Bombyx* au moins) des masses ou paquets plus ou moins considérables. Les œufs pondus par la femelle du *Bombyx* dont il est ici question forment une masse assez grande que cette femelle tient entre les pattes de la troisième et de la quatrième paires. Je ne sais si c'est à la position qu'occupe cette femelle, dans la boîte où elle est placée, qu'est due cette disposition anormale, ce qui, au reste, pourrait bien être, car je ferai observer que depuis qu'elle a été fécondée elle s'est toujours tenue au centre du couvercle après lequel elle est restée accrochée au moyen de ses pattes de la première paire.

— M. Pierret communique un fait entomologique curieux : en général, lorsque des chrysalides sont ichneumonisées, l'*Ichneumon* sort de la chrysalide à l'époque où celle-ci aurait dû se métamorphoser en insecte parfait, ou même plus tôt auparavant. Dernièrement notre collègue a vu au contraire un *Ichneumon* sortir d'une chrysalide d'*Episoma chrysocephala* qui aurait dû se transformer l'automne dernier.

— M. Guérin-Méneville annonce à la société que M. le major Blanchard, en garnison à Misserghin, près d'Oran, vient de lui envoyer la description et la figure d'une espèce du genre *Megacephala*, trouvée en juillet 1845 dans les Chott de l'Est, à l'entrée du désert des Angades, courant sur le sable, près d'un lac salé. La découverte, faite par M. Blanchard, est des plus remarquables, si elle se confirme, car la Megacéphale qu'il a trouvée est aîlée et ressemble beaucoup plus à la *Megacephala carolina*

qu'aux espèces de l'ancien continent, telles que les *M. euphratica*, *senegalensis*, etc.

(**Séance du 22 Avril 1846.**)

Présidence de M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

M. de Villiers, de Chartres, assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XXII (1er semestre de 1846), Nos 13, 14 et 15. — br. in-4°. Offert par l'Institut.

— Mémoires et Comptes-rendus de l'Académie des Sciences de Stockholm, de 1840 à 1844. — 3 vol. et br. in-8. Offert par l'Académie de Stockholm.

— Nouvelles Annales des Sciences naturelles de l'Université de Bologne, d'avril 1845 à février 1846. — 11 cahiers in-8° (faisant partie des tom. III, IV et V). Offert par M. Biancomi, en échange des Annales.

— Essai monographique et iconographique de la tribu des Cossyphides, par M. le marquis de Brême, 2e partie. — 1 vol. in-8° avec pl. Offert par l'auteur.

Communications. A l'occasion du procès-verbal de la dernière séance, et relativement aux Ichneumons qui attaquent les chenilles, M. Hope prend la parole et présente quelques observations. Notre collègue dit qu'il croit que plusieurs espèces de Lépidoptères d'un même groupe naturel, et qui se nourrissent des mêmes plantes, peuvent être attaquées par une même espèce d'*Ichneumon* : il cite pour exemple plusieurs chenilles de Noctuelles qui vivent sous les pierres, et il fait remarquer qu'une seule et même espèce d'Ichneumon va parfois pondre ses œufs dans ces chenilles d'espèces différentes.

— M. Pierret parle de la précocité extrême qu'il a eu occasion d'observer cette année dans l'apparition de certaines espèces de Lépidoptères : il indique entre autres le *Bombyx tau*, qui n'éclot d'ordinaire aux environs de Paris que du 20 au 25 avril; le 8 du mois d'avril de cette année, notre collègue a pris dans la forêt de Saint-Germain un grand nombre de mâles de ce *Bombyx*, dont la plupart étaient déjà en mauvais état, et qui par conséquent étaient déjà éclos depuis plusieurs jours.

De son côté, M. Bellier de la Chavignerie cite le fait d'une *Aplecta herbida*, dont il a obtenu l'éclosion le 15 avril de cette année, tandis que ce Lépidoptère ne commence ordinairement à paraître que vers le 12 mai.

— M. Becker parle au contraire de plusieurs Lépidoptères qui retardent leur apparition, et il communique divers faits de chrysalides qui ne se sont métamorphosées qu'au bout de plusieurs années. Il parle particulièrement du *Bombyx lanestris*, qui peut vivre plus de sept ans dans un cocon avant de se transformer, et du *Grand-paon*, qui y reste quelquefois plus de trois ans.

A propos de la communication faite par M. Becker au sujet du *Bombyx lanestris*, M. Pierret pense qu'il faut attribuer l'éclosion tardive dont parle notre collègue à la nature même de la coque de ce *Bombyx*, coque que sa dureté rend presque impénétrable à l'action vivifiante de l'air; toutes les espèces dont la coque est très dure, sont aussi celles qui restent le plus longtemps à l'état de chrysalides; tels sont les *Saturnia pyri*, *carpini*, etc.

— M. Guérin-Méneville lit le rapport qu'il a fait à la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, au nom d'une commission sur le concours ouvert pour la découverte et la mise en pratique de moyens propres à détruire les insectes nuisibles à l'agriculture. La société décide

qu'un extrait de ce rapport sera inséré dans son bulletin.

Après une courte introduction destinée à faire saisir aux personnes étrangères à l'entomologie toute l'utilité de cette science par rapport à l'agriculture, le rapporteur passe en revue les divers travaux qui ont été envoyés pour le concours de 1846. Il commence par un mémoire de M. E. Robert, sur les moyens de guérir les arbres de nos promenades et de nos routes, affaiblis par les *Scolytes*, qui en font mourir un grand nombre, et il donne une approbation complète aux procédés employés par ce naturaliste, parce que ces procédés, appuyés sur de bonnes observations entomologiques et de physiologie végétale, sont rationnels et certains. Comme les opérations que M. Robert fait subir aux arbres ont été décrites par M. Guérin-Méneville dans son rapport sur le concours de 1845, il ne fait que rappeler ce rapport, et il entretient la société des améliorations que M. Robert a apportées au traitement des arbres malades ; voici en quoi consistent ces améliorations.

L'expérience ayant prouvé à M. Robert que des arbres, et les Ormes entre autres, dépouillés des parties mortes de leur écorce, pouvaient très bien supporter les grands froids et la sécheresse sans qu'il fût nécessaire de les recouvrir d'un enduit quelconque, il a employé ce procédé dans certaines circonstances et selon l'état maladif ou l'âge des arbres, comme étant plus simple, aussi rapide et même plus économique, réservant les incisions (qu'il avait d'abord pratiquées presque exclusivement) pour des arbres chez lesquels la maladie offre certains caractères, ou pour les jeunes arbres et les grosses branches, sur lesquelles il les prolonge le plus haut possible, jusque vers la source de la sève descendante. Ces opérations, tout en détruisant les larves et les nymphes des *Scolytes*, ne permettent pas à d'autres générations de s'établir sur les arbres qui les ont subies, parce que leur nouvelle écorce possède un degré de vitalité qui les repousse ; elles ont de plus la propriété d'augmenter notablement la production du bois, surtout chez des arbres stationnaires dont le développement était retenu par une écorce morte, très résistante et très épaisse, qui ne se fendille que difficilement, par la force même de la végétation, quand la maladie et l'épuisement causés par les insectes ne lui ôtent pas cette force.

La commission, tout en approuvant le traitement que M. Robert applique aux arbres malades, tout en reconnaissant qu'il est excellent,

puisqu'il est appuyé sur des bases scientifiques et certaines, a désiré, par un excès de prudence des plus louables, proroger son concours pour que le temps vienne confirmer les heureux résultats obtenus jusqu'ici sur 1,227 arbres destinés à être abattus et que M. Robert a guéris. La société a donc accordé à ce naturaliste une mention honorable en rappelant la médaille d'or qu'elle lui a décernée l'année passée, et, voulant lui donner un encouragement digne de ses travaux, elle décide que son mémoire sur cet important sujet sera imprimé avec les planches qui l'accompagnent.

M. Chasserian, de Rochefort, a continué ses travaux sur l'échenillage, et il a mérité les éloges de la société pour son zèle et son activité à poursuivre ce sujet important.

M. Durand, de la Sauvetat, a envoyé des observations sur les chenilles du *Bombyx neustrien* et d'une *Hyponomeute* qui causent de grands dégâts aux Pruniers. Il s'est appuyé sur l'étude des mœurs de ces chenilles pour tenter quelques pratiques susceptibles d'en détruire un grand nombre. Ce travail, qui pèche un peu par l'absence de connaissances entomologiques suffisantes, contient quelques obscurités; les mœurs des deux espèces sont un peu confondues, ce qui a décidé la commission à attendre que l'auteur ait fait de nouvelles observations.

M. le docteur Herpin, de Metz, a présenté des appareils fort ingénieux pour purger les Vignes des chenilles de *Pyrales*, au moyen de l'échaudage. Comme les expériences faites à l'aide de ces appareils n'ont pas été communiquées à la société, elle n'a pu porter un jugement sur leur mérite dans la pratique, et elle se borne à remercier M. Herpin de son intéressante communication.

Un mémoire fort bien fait de M. Blisson a arrêté l'attention de la commission. Ce travail a pour objet de faire connaître un moyen simple et efficace de détruire les fourmis qui infestent les jardins. Le moyen proposé par M. Blisson, appuyé sur des données naturelles et sur l'observation des mœurs de ces insectes, a mérité l'approbation de la commission, et la société a décidé qu'il serait décerné une médaille d'argent à M. Blisson, et que son mémoire serait imprimé parmi ceux de la société.

Enfin, M. le docteur Vallot a continué d'envoyer à la société le fruit de ses travaux bibliographiques et de ses recherches sur les insectes nuisibles aux végétaux utiles. Comme la société l'a nommé son correspondant et l'a récompensé antérieurement, elle se borne à le

féliciter pour son zèle et son activité, et à le remercier de ses utiles communications.

— M. Pierret entretient la société des dommages causés aux arbres fruitiers par la chenille de la *Pieris cratœgi*, qui semble faire le passage du genre *Parnassius* au genre *Pieris*, si l'on considère la disposition des nervures alaires, ainsi que la transparence des ailes supérieures de la femelle, caractères qui donnent à cette Piéride un faciès tellement insolite, qu'on serait presque tenté de la prendre pour un *Parnassien de plaines*. Il paraît, du reste, que la *P. cratœgi* est beaucoup plus commune dans le nord que dans le midi de l'Europe, puisqu'en Suède, Linné nommait sa chenille le fléau des jardins (*hortorum pestis*), et que Pallas dit avoir vu l'insecte parfait voler en si grande abondance dans une province de la Russie, qu'il le prit de loin pour des flocons de neige.

Les *Pieris brassicœ* et *rapœ*, dont les chenilles nuisent beaucoup aux plantes potagères, deviennent au contraire plus communes à mesure qu'on s'avance davantage vers le midi de l'Europe.

M. Pierret prend occasion de ce fait pour signaler à la société l'empire que la civilisation humaine semble avoir exercé sur la propagation de certaines espèces de Lépidoptères. Il est à remarquer, dit-il, que les Piérides dont je parlais sont extrêmement répandues dans les pays où la culture remonte à une haute antiquité, par exemple dans l'Italie méridionale, dans la Grèce, et surtout en Egypte, pays si stérile d'ailleurs en Lépidoptères. Quelle conséquence tirer de cette abondance d'une part, et de cette stérilité de l'autre? sinon que la civilisation qui a détruit un grand nombre d'espèces, a été au contraire une cause d'accroissement pour d'autres dont l'existence s'est trouvée pour ainsi dire liée intimement à

celle de l'homme, puisque leurs chenilles vivent des mêmes végétaux qui nous servent de nourriture. En admettant donc que ces espèces se seraient multipliées à mesure que la culture multipliait le nombre des plantes potagères, on sera porté à croire que ces Piérides, communes aujourd'hui dans presque toute l'Europe, ont eu l'Orient pour berceau, se sont répandues avec la civilisation égyptienne dans la Grèce, de la Grèce en Italie et de là dans les Gaules et dans les autres parties de l'Europe. Ce qui semble prouver ce que M. Pierret avance ici, c'est que ces Piérides, notamment la *P. brassicæ*, atteignent en Morée, et surtout en Egypte, à des dimensions gigantesques, tandis que leur taille semble se réduire à mesure qu'on remonte vers le nord. Or, les naturalistes savent que les espèces dégénèrent à proportion qu'elles s'éloignent de leur patrie primitive.

M. Pierret termine cette communication en émettant la conjecture qu'avant les conquêtes des Romains la faune entomologique des Gaules devait être toute différente de ce qu'est à présent la faune française. Selon lui, certaines espèces de Nymphales et de Satyres devenues rares aujourd'hui, devaient peupler les forêts vierges de la Gaule et de la Germanie, tandis que plusieurs espèces de Coliades et de Piérides dont les chenilles se nourrissent presque exclusivement de plantes domestiques, devaient être fort rares, peut-être même inconnues dans les contrées qu'elles infestent à présent.

(**Séance du 13 Mai 1846.**)

Présidence de M. REICHE, Vice-président.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de

France, par MM. les Secrétaires perpétuels. T. XXII (2e semestre de 1846), Nos 16e, 17e et 18e. — br. in-4°. Offert par l'Institut.

— Le Règne animal rangé en classes et en ordres, d'après les affinités et les passages naturels, par M. Gravenhorst — 1 vol. in-8° (en allemand). Offert par l'auteur.

— Description d'une nouvelle espèce de Crustacés du golfe de Catane, par M. Rizza. — br. in-8° (en italien). Offert par l'auteur.

— Catalogue des insectes Coléoptères des environs de Metz, par MM. Fournel et Gehin. 1re livraison. — br. in-8°. Offert par M. Gehin.

Communications. M. Laboulbène donne lecture de notes de M. Léon Dufour sur la *Fulgora obliqua*, le *Brachyopa bicolor* et le *Subula citripes*. — La société décide que ces notices seront imprimées dans le bulletin.

Note sur la FULGORA OBLIQUA *de Panzer, par M. Léon Dufour.*

Dans un moment où la question des Hémiptères européens est toute palpitante dans nos Annales, par l'insertion d'un travail spécial fort extraordinaire où l'auteur, renchérissant sur ses devanciers et ses contemporains, a imaginé, pour le plus grand soulagement de la mémoire des entomophiles, déjà si rudement éprouvée, de transformer toutes les espèces en autant de genres qu'il baptise de noms grecs, hébreux, arabes, chinois, voire même sanscrits, tous plus ou moins hétérophones; dans ce moment, dis-je, je me hasarde à provoquer l'attention de mes collègues sur une espèce (car je crois aux espèces) d'Hémiptère homoptère, la *Fulgora obliqua* de Panzer (*Faun. Germ. fasc.* 61. *Tabl.* 13).

Peu d'entomologistes depuis Panzer ont parlé *ex visu* de cet insecte. On le cherche vainement dans le *Systema Rhyngotorum* de Fabricius, quoique cet auteur cite pour d'autres espèces le fascicule 61 de Panzer. Latreille, dont le tact était si exquis, lui assigna, sur la seule inspection de la figure de l'iconographe de Nuremberg, une place dans son genre *Tettigometra*, et il avait deviné juste. Notre savant collègue M. Serville, sur la foi sans doute de Latreille,

lui conserva dans l'*Encyclopédie* cette place générique, en y ajoutant les traits de l'espèce d'après Panzer; mais dans l'*Histoire naturelle des Hémiptères* de Roret, entreprise en communauté de M. Amyot, il n'est plus question de la *Fulgora obliqua* de Panzer. Le groupe des Tettigométrides est déclaré ne contenir qu'un seul genre et celui-ci qu'une seule espèce à la connaissance de ces auteurs, et cette espèce est la *Tettigometra virescens* (*Panz. l. c.* 61. *fig.* 12).

Si la synonimie de Panzer a été négligée ou méconnue par les hémiptérologistes, c'est que l'individu figuré par cet auteur a une coloration peu conforme à celle du type en général et était peut-être récemment né. D'ailleurs il paraît que Panzer n'avait pas vu lui-même l'insecte vivant, et que son portrait a été fait sur un individu communiqué par Megerle. Je suis persuadé que les entomologistes de la capitale adonnés à la recherche des Cicadelles le possèdent dans leur collection. Il n'est pas bien rare aux environs de Saint-Sever, dans la contrée sableuse des pins et des bruyères ; M. Blondel me l'a envoyé de Versailles, M. Boudier de Montmorency, et, en mai 1842, je l'ai moi-même trouvé à Fontainebleau.

La *Tet. obliqua* a, ainsi que la *virescens*, la tête plane en dessus et en dessous, avec son bord tranchant comme dans les Acocéphales; les ocelles placés tout près de l'angle postérieur des yeux, entre ceux-ci et les antennes; celles-ci à article terminal plus grand que le basilaire et ovoïde-oblong; enfin, les tibias postérieurs dépourvus de dents ou de soies. Je vais résumer les caractères de l'espèce sur l'étude comparative d'une quinzaine d'individus.

Tettigometra obliqua Panz. l. c. *Obscure fulva, hemelytris nunc concoloribus nunc pallidioribus; subtilissime sanguineo punctulatis, margine externo nervisque hinc inde nigro punctatis, ut plurimum fasciis tribus oblique transversis obscurioribus; tibiis omnibus biseriatim sanguineo punctatis, punctis sub lente prominulis piliferis. Hab. in Ericetis. Long.* 4-5 *millim.*

Quand on est prévenu de l'existence des bandes des élytres, exagérées pour la couleur dans la figure de Panzer, la loupe en retrouve la trace sur la plupart des individus, mais je ne les vois que noirâtres plus ou moins effacées, et j'en possède où elles n'existent pas du tout. Parfois le corselet et l'écusson sont d'un fauve vif, rougeâtre, parfois aussi ce dernier a du noir vers sa base. Le bout de l'hémélytre a une réticulation à aréoles subarrondies, pour la plupart tétra-

gones. Les points tuberculeux et pilifères des tibias ne s'observent nullement dans la *virescens*, et ce trait organique de l'espèce va suffire, je le crains, pour la création d'un genre.

M. Sturm, si habile iconographe, n'a pas été scrupuleux pour les pattes postérieures de notre Tettigomètre. Il a omis les dents subulées qui en terminent le tibia et les deux premiers articles des tarses. Ces dents forment en dessous une série pectinée excepté au second article tarsien. C'est là du reste une structure commune à bien des Cicadelles. Dans quelques individus il existe à la ligne médiane de la tête et du prothorax un relief exprimé par Panzer, mais dans d'autres il n'y en a pas vestige. L'origine du bec est tantôt noire ainsi que la région sternale du mésothorax, tantôt uniformément pâle. L'abdomen est aussi dans les uns noir avec une bordure blanche, comme le dit Panzer, dans les autres tout à fait pâle (1).

Quelque chose sur le BRACHYOPA BICOLOR *Meigen et le* SUBULA CITRIPES *Duf., par M. Léon Dufour.*

La marmelade de l'ulcère de l'Orme est devenue pour moi un monde de merveilles entomologiques. Il y a peu de temps que dans une notice présentée à l'Institut je signalai une douzaine d'insectes obtenus d'une quantité de cette matière qui tiendrait dans le creux de la main. Après une expectation d'une année révolue, ce précieux dépôt, que je savais encore habité par des larves retardataires et que je conservais avec soin dans un bocal, vient de me fournir deux rares diptères. L'un est le *Brachyopa bicolor* de Meigen, Syrphide que je n'avais jamais vu, et dont la larve ainsi que la pupe se font remarquer par un long tube caudal corné, d'une seule pièce. L'autre est une espèce nouvelle de *Subula*, genre du groupe des Xylophagiens. Sa larve et sa pupe ont des traits de ressemblance avec celles des *Sargus*. Je ferai connaître sous peu l'histoire des métamorphoses de ces deux insectes.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la société plusieurs branches du *Populus tremula* attaquées par des larves de Longicornes.

(1) J'ai encore trouvé aux environs de Saint-Sever une autre espèce de *Tettigometra* que je crois nouvelle (*impresso-punctata*). Elle a la forme, la taille de l'*obliqua*, une couleur roussâtre ou fauve, une ponctuation enfoncée aux hémélytres, mais elle n'a pas les points tuberculeux aux tibias. L. DUF.

Ces branches, dit M. H. Lucas, qui ont été coupées dans les premiers jours de mai au bois de Boulogne, par M. Bagriot, sont remarquables en ce qu'elles présentent çà et là des gibbosités très grosses et qui paraissent ne pas avoir nui beaucoup au développement des rameaux. M. H. Lucas a vu sortir de ces gibbosités plusieurs insectes qui ne sont autres que la *Campsidia* (*Saperda*) *populnea* Linné, longicorne assez abondamment répandu en France, et dont la larve, la nymphe et l'insecte parfait ont été parfaitement représentés par M. Ratzeburg dans les *Die fort Insecten*, p. 192, pl. 16, fig. 5, 5 c. M. H. Lucas ayant ouvert plusieurs de ces branches dans le sens transversal de la gibbosité, a remarqué qu'il n'y avait que le centre de ces branches où le bois fût attaqué, tandis que la partie renflée formée principalement par l'aubier était parfaitement intacte. Cet entomologiste a observé aussi que l'insecte parfait, pour sortir de la demeure dans laquelle la larve s'était établie, perforait une des parties latérales de la gibbosité, afin de s'échapper de la galerie préalablement formée par la larve avant de se métamorphoser en nymphe. M. H. Lucas fait voir également que les œufs que la femelle dépose ne sont pas placés sur des branches déjà anciennes mais bien sur de jeunes rameaux que projettent çà et là les *Populus tremula* quelque temps après qu'ils ont été coupés. Cette Campsidie dans ce moment-ci est assez commune dans le bois de Boulogne, car M. H. Lucas tient de M. Bagriot, qui a souvent visité cette localité, qu'il y avait fort peu de jeunes rameaux qui ne présentassent pas ces gibbosités, indices certains qui décèlent aux yeux de l'entomologiste exercé la présence de ce joli petit Longicorne. Enfin M. H. Lucas fait remarquer aussi qu'il a rencontré dans les mêmes conditions cette *Campsidie* en Algérie, particulièrement aux environs de Bône et du cercle de la Calle.

A l'occasion de cette communication, M. Reiche dit que la *Saperda populnea* a été importée dans plusieurs parties du monde, et qu'il en a reçu plusieurs individus qui provenaient des Etats-Unis d'Amérique.

— M. Chevrolat adresse la note suivante de notre collègue M. Camille Boulard, de la Ferme-Suzette, près Bitche, et la société décide qu'elle sera insérée dans son bulletin.

Je vous adresse un *Melolontha vulgaris* dont le tarse gauche

postérieur est affecté de mélomélie. Le tibia de la jambe gauche postérieure se renfle à son extrémité, où il présente deux surfaces articulaires; du milieu de chacune part un tarse, l'un se divise en deux à partir du quatrième article, l'autre est simple. Ils sont tous deux d'égale grandeur, mais près de moitié moins longs qu'à l'état normal. Le tarse bifurqué est plus gros que l'autre et jouit seul de la faculté de se mouvoir, non pas cependant dans toutes ses parties, car sa branche ou bifurcation supérieure est privée de tout mouvement. Quatre éperons se trouvent entre l'insertion des deux tarses; ils sont soudés deux à deux; les uns près du bord intérieur de la jambe forment une pointe mousse, les autres à l'extérieur semblent soudés dos à dos et forment une pointe bifide à une extrémité. Voir pl. 8, N° V, la patte postérieure gauche de ce *Melolontha vulgaris*, dessinée par M. Léon Fairmaire.

— M. Doüé entretient la société d'une capture intéressante faite par lui dans les environs de Paris; c'est celle du *Cychrus elongatus*, dont il a trouvé le 4 mai un individu au bord d'une mare, dans la forêt de Bondy.

— M. Bellier de la Chavignerie prend la parole et annonce à la société que M. Ronsin a pris à Bondy, dans les derniers jours d'avril, une Phalénite qui n'avait pas encore été trouvée aussi près de Paris; c'est la *Speranza conspicuaria*.

M. Pierret fait ensuite observer qu'il a trouvé il y a six ans trois individus de cette même phalénite dans la forêt de Chantilly. La *conspicuaria* est beaucoup plus commune dans les forêts du nord et de l'est de la France; ce n'est que par hasard qu'on la rencontre dans les environs de la capitale.

— M. Léon Fairmaire annonce qu'il a trouvé récemment le *Langelandia anophthalma* dans une fourmilière de *Formica fuliginosa*, qui était placée sur une souche pourrie d'un vieux chêne. C'est dans la forêt d'Orléans que cette capture a été faite.

A cette occasion (*séance du 27 mai*). M. Eugène Des-

marest dit que ce même insecte vient d'être pris récemment à Bondy par M. Rouzet et dans les mêmes conditions; plusieurs individus en ont été trouvés dans une fourmilière qui était placée dans l'intérieur d'un tronc d'arbre qui était presque entièrement décomposé.

M. Cordier fait remarquer que ce même *Langelandia* a été rencontré par un de nos collègues dans l'intérieur d'un Bolet.

— M. Amyot donne de nouveaux détails sur les mœurs des *Gerris*, et il dit que cette communication sera insérée dans son travail sur les Hémiptères de France.

Lectures. M. Amyot donne lecture d'une notice nécrologique sur M. le comte Le Peletier de Saint-Fargeau, par M. Audinet-Serville, travail qui avait été demandé par la société.

— M. Léon Fairmaire fait connaître deux notices de M. Graëls intitulées :

1° Description de diverses variétés nouvelles de la *Cicindella campestris;*

Et 2° Description de nouvelles espèces de Coléoptères, découvertes en Espagne et portant les noms de *Elophorus frigidus*, *Cebrio Carrēnii*, *Aphodius carpetanus*, *Chasmatopterus hispidulus* et *Eucnemis Feisthameli.*

— M. Lucien Buquet donne communication de mémoires de M. Edouard Perris ayant pour titre :

1° Observations complémentaires pour l'histoire du *Melasis flabellicornis* Fabr. ;

2° Observations sur les larves du *Clytus arietis*, de la *Saperda punctata* et de la *Grammoptera ruficornis*, pour servir à l'histoire des Longicornes;

Et 3° Notes pour servir à l'histoire du *Ceratopogon*.

Membre reçu. M. Berton, de Troyes, présenté par

M. Pierret. — Commissaires-rapporteurs, MM. Amyot et Audinet-Serville.

(**Séance du 27 Mai 1846.**)

(Présidence de M. REICHE, Vice-président.)

M. Horeau assiste à la séance.

Communications. M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la société une boite renfermant un *Chrysobothris affinis* Fabr., qu'il a surpris, à Paris même, vers les premiers jours de mai, dans un grenier, sur des buches de bois, en compagnie de *Callidium variabile.* Ce Buprestide, fait observer M. H. Lucas, a dû subir ses transformations six semaines au moins avant l'époque voulue, car ce n'est guères que pendant les mois de juin et de juillet que l'on rencontre quelquefois aux environs de Paris, mais plus communément dans la France méridionale, ce joli insecte.

—M. H. Lucas montre également à la société une *Lebia chlorocephala* Gylln., vivante, qu'il a rencontrée le 24 mai sous les pierres près d'un petit bassin au Muséum d'histoire naturelle; cet entomologiste ajoute que ce n'est pas la première fois que l'on trouve à Paris cette Lébie, car cette espèce, dit-il, avait déjà été rencontrée au mois de juin, par M. D. Boulard, dans la grande cour du Louvre.

— M. Eugène Desmarest fait passer sous les yeux de la société un *Melolontha hypocastani,* qu'il a trouvé il y a plusieurs années à Fontainebleau, et qui présente une anomalie singulière dans la forme des antennes. En effet, ces antennes sont très inégalement développées; celle du côté droit l'est beaucoup, et est conformée comme celle des mâles ordinaires, tandis que l'antenne gauche est peu développée et ressemble beaucoup à celles des femelles. Cet arrêt de développement pourrait faire croire à un cas

d'hermaphrodisme; mais M. Reiche a vu, d'après l'inspection des organes génitaux internes, que ce Coléoptère était un mâle.

M. Eugène Desmarest montre également un dessin qui représente cette anomalie et qui est reproduit pl. 8, N° IV.

— M. Pierret entretient la société d'une épidémie qui a régné cette année sur des chenilles du *Charaxes jasius*, qu'il a reçues d'Hyères, et il communique la note suivante :

Depuis plusieurs années, dit-il, M. Meissonnier a l'obligeance de m'adresser à chaque printemps un envoi de ces chenilles, qui croissent et se métamorphosent d'ordinaire sous le ciel de Paris aussi bien que dans leur beau climat de Provence ; cette année il n'en a pas été ainsi, car sur plus de quarante chenilles que j'ai reçues dans le commencement du mois d'avril dernier, une douzaine ont à peine survécu, encore la plupart languissent, et je crains bien de ne pas obtenir plus de quatre à cinq insectes parfaits. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les mêmes circonstances se sont présentées chez MM. Berce et Curie, qui ont reçu chacun un envoi des mêmes chenilles par l'entremise de M. Cantener. La maladie de ces chenilles m'a paru affecter principalement le système vasculaire ; après quelques jours de captivité, la peau devenait terne, les chenilles refusaient de manger, et les pattes noircissaient à vue d'œil ; ce dernier symptôme, qui est évidemment le résultat de la gangrène, était suivi presque immédiatement de la mort. J'ai pensé d'abord que la *qualité* de la nourriture pouvait avoir occasionné cette épidémie ; mais après avoir examiné attentivement mes Arbousiers (*Arbutus unedo*), que je m'étais procurés chez M. Noisette, pépiniériste bien connu, j'ai acquis la conviction que ces arbustes étaient parfaitement sains, du moins je n'ai pu y trouver même à l'aide de la loupe, aucun germe malfaisant ; je dois donc en conclure que la mortalité qui a régné parmi les chenilles de *jasius* ne peut être attribuée qu'à quelque influence pernicieuse des agents extérieurs, à moins toutefois (et cette conjecture me paraît assez vraisemblable), que le germe de la maladie ne se soit développé sur les wagons du chemin de fer, pendant le trajet d'Orléans à Paris, par suite des émanations de la vapeur qui se dégage de la locomotive.

— M. Bellier de la Chavignerie montre un *Gymnoplurus flagellatus* qu'il a pris récemment au bois de Boulogne, et il fait observer que ce n'est que très rarement que l'on rencontre cette espèce aux environs de Paris, tandis que le *Gymnoplurus pilularius*, qui n'est cependant pas commun, s'y trouve toutefois plus souvent.

(Séance du 10 Juin 1846.)

Présidence de M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XXII (1er semestre de 1846), Nos 19, 20, 21 et 22. — br. in 4°. Offert par l'Institut.

— An address delivered at the anniversary meeting of the entomological Society of London by Hope. — br. in-8°. Offert au nom de l'auteur.

— Handbuch der Entomologie von Hermann Burmeister. 4e volume 1re partie. — 1 vol. in-8°. Berlin 1844. Offert par M. Dupont au nom de l'auteur.

Correspondance. M. L. Buquet communique une lettre de M. Putzeys, annonçant la mort de notre collègue M. Nyst, de Bruxelles.

Communications. M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la société une boîte renfermant un *Stenopterus mauritanicus* Linn., vivant, nouvelle espèce de Longicorne que cet entomologiste a obtenu d'éclosion le 8 de juin, et qui provient d'une branche de *Sicistus spinosus.* Cette espèce ne présente rien de remarquable, seulement ce qu'il y a de curieux, c'est que voici quatre ans que notre collègue est rentré en France, et de temps en temps il obtient encore quelques insectes des bûches

de bois qu'il a rapportées de nos possessions d'Afrique, et qui avaient éte coupées en janvier 1842 dans les environs d'Oran.

A ce sujet, M. H. Lucas montre à la société une forte branche de *Sicistus spinosus* criblée de trous et de galeries, et même presque réduite en poussière. De cette branche d'arbre sont sortis le *Stenopterus mauritanicus*, la *Gracilia timida*, Muls., les *Hesperophanes griseus*, *sericeus*, *affinis*, les *Apate francisca*, Fabr., et *nigriventris*, Luc.

— M. Pierret annonce à la société qu'il vient de retrouver en grande quantité, dans les environs de Lardy, la *Zygena achillæ*, qui n'avait été prise jusqu'à présent que dans les environs du Raincy, près de Paris. Cette Zygène tantôt volait, tantôt se reposait sur les fleurs jaunes du *Lotus corniculatus*, qui tapisse les côteaux arides des environs de Lardy.

—Le même membre annonce qu'il a pris en assez grand nombre le *Lycœna hylas*, espèce fort rare autour de Paris. Ce Lépidoptère volait en abondance contre les rochers, en compagnie du *Polyommatus alsus*, dont on aurait pu prendre des milliers.

— M. Lucien Buquet fait passer sous les yeux de la société le *Prionus* (*Cebalaspis*) *pictus* Perty, magnifique Coléoptère qui ne se trouve que fort rarement au Brésil. Cet insecte a été décrit et figuré en Angleterre, et on ne l'avait pas encore vu en nature à Paris.

— M. Léon Fairmaire lit la liste suivante de soixante-cinq noms de Coléoptères fort rares aux environs de Paris, et qui ont été trouvés par MM. Aubé, Cordier, Fairmaire et Laboulbène, dans une chasse que nos collègues ont fait à Fontainebleau les 24, 25, 26, 27 et 28 mai

dernier. La société décide que cette liste sera imprimée dans son bulletin.

1. *Cicindela sylvatica;* Gorges de Franchard.
2. *Panagæus quadri-maculatus.*
3. *Calathus gallicus;* Bas-Bréaut.
4. *Hydroporus duodecim-pustulatus;* bassin dans le parc.
5. *Quedius fulgidus ;* variété à abdomen rouge, qui est probablement une espèce distincte; dans une plaie de chêne.
6. *Quedius scitus.*
7. *Staphylinus chloropterus;* Bas-Bréaut, sous des débris de bois.
8. *Euryusa sinuata;* avec de petites fourmis.
9. *Aleochara inquinula* Markel; avec la *Formica fuliginosa.*
10. *Othius pilicornis;* dans un hêtre pourri.
11. *Oxypoda vittata;* avec la *Formica fuliginosa.*
12. *Oxypoda;* dans un hêtre pourrri.
13. *Homalota notha nov. sp.;* sous des feuilles mortes.
14. *Homalota ochracea.*
15. *Stenus nov. sp.;* près d'une flaque d'eau.
16. *Lithocharis brunnea.*
17. *Omalium nov. sp.;* dans un hêtre pourri.
18. *O. deplanatum;* dans un hêtre pourri, avec de petites fourmis.
19. *O. pusillum;* id.
20. *Glyptoma corticinum;* id.
21. *Batrisus formicarius;* id.
22. *B. Delaporti;* id.
23. *Bithinus Curtisii;* id.
24. *Euplectus nanus;* id.
25. *E. bicolor;* id.
26. *Scydmænus Hellwigii;* id.
27. *S. denticornis;* id.
28. *S. nov. species;* id.
29. *Enoplium sanguinicolle;* sur un tas de bois de chêne.
30. *Elater varius;* dans un chêne échauffé.
31. *E. Bructeri;* sur des pins.
32. *E. balteatus;* id.
33. *E. cruciatus;* au vol.
34. *Agrilus undatus;* sur une branche de pin.
35. *Melasis flabellicornis;* au vol.
36. *Eucnemis capucinus;* dans un hêtre pourri.
37. *Plegaderus cæsus;* id.
38. *P. dissectus;* id.
39. *Abræus globosus;* id.
40. *A. granulum;* id.
41. *A. parvulum;* id.
42. *A. atomarium;* id.

43. *Scaphidium immaculatum;* sous une écorce de bouleau.
44. *Catops picipes;* dans un tronc de chêne.
45. *C. umbrinus;* dans un hêtre pourri.
46. *Myceta nov. sp.;* id.
47. *Ptilium gracile;* id.
48. *P. apterum;* id.
49. *Salpingus piceæ;* dans des fagots de pin.
50. *Magdalinus duplicatus;* id.
51. *Rhinomacer attelaboides;* id.
52. *Mecinus janthinus;* en fauchant.
53. *Eccoptogaster destructor* Ratz; dans des bouleaux.
54. *Pentaphyllus testaceus;* sous des écorces de chêne.
55. *Bothrideres contractus;* id.
56. *Ceryton terebrans;* id.
57. *C. deplanatum;* sous des écorces de hêtre.
58. *Colydium elongatum.*
59. *Bostrichus pityographus;* dans des fagots de pin.
60. *Teredus nitidus;* sous une écorce de chêne.
61. *Sylvanus bidentatus;* id.
62. *Sarrotrium muticum;* au pied d'un mur, dans le sable.
63. *Microzeum tibiale;* id.
64. *Coccinella oblongoguttata;* sur des pins.
65. *C. marginepunctata;* id.

— M. Laboulbène donne lecture d'une note de M. Léon Dufour sur le *Rhingia femorata*, et la société décide que cette note sera imprimée dans son bulletin.

Note sur le RHINGIA FEMORATA (*Musca femorata* Panzer), par M. Léon Dufour.

Il y a quelque demi-siècle que Panzer décrivit et figura dans la Faune des insectes d'Allemagne sa *Musca femorata*, et je ne trouve ce synonyme cité ni dans les savants répertoires des Meigen, des Macquart, des Fallen, des Zetterstedt, ni dans le livre des Diptères de Fabricius, ni dans divers traités généraux d'entomologie. Latreille, si soigneux de classer dans les belles divisions de son *Genera* les espèces saillantes et surtout bien figurées de ses devanciers ou de ses contemporains, a néanmoins inscrit la *Musca* de Panzer dans son genre *Milesia*, mais avec ces mots dubitatifs : *an Syrphia et hujus sectionis?* N'est-il pas étonnant que ce législateur de la science, doué d'une si grande habileté de tact, n'ait pas été frappé du prolongement en bec conoïde de l'épistome de ce Diptère, caractère si fidèlement représenté par l'iconographe allemand? Le renflement des

cuisses postérieures de ce Syrphide l'aura sûrement trompé pour l'appréciation de son poste générique, comme il a sans doute trompé les autres diptérologistes.

La *Musca femorata*, que Panzer n'avait vue que dans le musée du baron de Block à Dresde, a aussi été trouvée dans nos landes par notre collègue et mon ami M. Edouard Perris, à qui la science est redevable d'un bon nombre d'observations entomologiques faites dans un excellent esprit.

Ce Syrphide appartient sans nul doute au genre *Rhingia*. Sa tête a absolument la même configuration, la même physionomie, les mêmes antennes que les *R. rostrata* et *campestris*. Seulement son bec est moins dirigé en avant, moins horizontal que dans ces derniers, et la nervure de la cellule alaire sous-marginale, au lieu d'être droite, a une flexuosité très marquée. Du reste, la figure de Panzer est exquise. Qu'il me soit permis de donner en quelques lignes le signalement de l'espèce.

Rhingia femorata. Musca femorata Panz. *Faun. ins. Germ. fasc.* 20, *tab.* 24. — *Nigra, thoracis dorso lineis duobus albo lacteis, lateribus albidis; abdomine signatoris albis variegato; pedibus rufis basi nigris; femoribus posticis incrassatis nigro maculatis subtus breviter hispidulis haud dentatis. Long.* 3 1/2 4 *lin. Hab. in Germania et in Ericetis Galliæ meridionali-occidentalis* (Saint-Sever.)

Face et épistôme d'un gris jaunâtre un peu soyeux. Palette des antennes roussâtre. Front gris noirâtre. Corselet à duvet jaune à certain jour, à fond noir profond où se dessinent nettement deux lignes longitudinales parallèles d'un blanc comme azuré ; côtés et flancs gris blanchâtres. Ecusson roux. Région dorsale de l'abdomen noire, avec, de chaque côté de sa base, un demi anneau blanc, puis deux paires de croissants de cette nuance, ainsi que le segment anal. Région ventrale d'un gris blanc uniforme. Cuisses antérieures et intermédiaires noires dans leur moitié inférieure, avec un peu de roux près des hanches, les postérieures bien plus grosses, d'un roux plus vif, avec une grande tache noire au milieu. Tibias à extrémité noirâtre, les postérieurs arqués pour s'accommoder à la convexité du bord inférieur de la cuisse.

Les deux individus que j'ai sous les yeux ont une légère différence de taille, quoiqu'ils appartiennent au même sexe femelle. L'oviscapte, formé par le désemboîtement de deux anneaux, se termine par deux tentacules vulvaires assez grands, ovalaires, grisâtres.

— M. Guérin-Méneville lit une note insérée dans la *Revue zoologique* (*mai* 1846, *pages* 185 *à* 189), relative à un rapport présenté récemment à l'Académie des sciences, sur un mémoire de M. Blaud, indiquant des moyens propres à détruire les insectes qui attaquent l'Olivier. M. Guérin-Méneville proteste contre l'opinion de M. Blaud, qui n'admet qu'une seule espèce de Lépidoptère vivant aux dépens de l'Olivier, et qui dit que, selon les diverses saisons de l'année, les chenilles de ce papillon et même l'insecte parfait présentent trois formes différentes et des mœurs qui ne sont pas les mêmes. M. Guérin-Méneville démontre que, contrairement à l'opinion de M. Blaud, il existe plusieurs espèces de Lépidoptères qui attaquent l'Olivier, et non pas une seule.

(**Séance du 24 Juin** 1846.)

Présidence de M. REICHE, Vice-président.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XXII (1er sem. de 1846), Nos 23e et 24e.—br. in-4o. Offert par l'Institut.

— Mémoires et bulletin de l'Académie des sciences de Naples pour 1845. — br. in-8°. Offert par l'Académie.

— Mémoire sur la destruction des Fourmis, par M. Blisson. (Extrait des mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris). — br. in-8°. Offert par l'auteur.

Communications. M. Pierret entretient la société de quelques observations qu'ils vient de faire sur l'habitat et sur les mœurs du *Satyrus œdipus*. Ce lépidoptère, dit-il, est répandu dans plusieurs parties de la Russie, de l'Autriche et du Piémont, mais en France on ne l'avait trouvé

jusqu'à présent que dans un bois situé dans la Sologne, et appartenant à M. Rippert, qui en fit la découverte, il y a près de vingt ans, dans sa propriété des Vernoux, à deux lieues de Beaugency. Grâce à l'extrême obligeance de M. Rippert, qui a donné à M. Pierret pendant trois jours l'hospitalité dans sa ferme de Beauregard, chef-lieu de sa terre des Vernoux, notre confrère a pu étudier à loisir le vol et les habitudes de l'*œdipus*. Ce charmant Satyre ne se trouve que dans les clairières où croît abondamment une sorte de grand *Carex* dont M. Pierret a lieu de supposer que la chenille se nourrit. Il ne se repose jamais que sur la bruyère; sa localité n'est point circonscrite seulement dans la propriété de M. Rippert, comme l'avait pensé Duponchel : notre collègue l'a trouvé pendant plus de trois lieues carrées, dans les domaines de M. le duc de Lorges, et dans les landes arides d'une forêt de la couronne attenant aux terres de M. Rippert; il y a lieu de penser que cette espèce doit s'avancer plus loin encore dans la Sologne, et même dans le Blaisois; il paraît même hors de doute qu'on doit la rencontrer dans l'immense parc de Chambord, malgré les recherches infructueuses qui ont été faites à ce sujet par M. Rippert lui-même, accompagné de MM. Lefebvre et Duponchel; ce qui a surtout frappé notre collègue, c'est que dans les localités susdites où il voyait voler en abondance l'*œdipus*, il n'a pas même aperçu l'ombre d'un *Satyrus hyperanthus*, espèce si commune dans presque toute l'Europe, bien qu'il ait parcouru des lieux ombragés de hautes futaies, et tout à fait analogues à ceux qu'habite ordinairement ce Satyre. L'*œdipus*, qui est l'espèce la plus voisine de l'*hyperanthus*, serait-il destiné à le remplacer? Le fait d'une espèce habitant un pays à l'exclusion d'une autre, est chose assez commune en entomologie, témoin le *Carabus lotharingus*.

qui, à Montpellier, semble exclure l'*auratus*; l'*Argynnis cyrene* et la *Vanessa ichnusa*, qui remplacent en Corse et en Sardaigne leurs congénères *aglaya* et *urticæ*, etc.

— M. Pierret annonce à la société que M. Ronsin vient de retrouver cette année dans la forêt de Bondy une chenille de la *Melitæa maturna*, et deux individus parfaits de la même espèce, qui avait été prise pour la première fois dans cette localité, l'année dernière, par notre collègue M. Bellier de la Chavignerie.

Rapport. Il est donné lecture d'un rapport de la commission de publication réglant la composition du 2e numéro des Annales pour 1846. — La société adopte la composition de ce numéro telle qu'elle est proposée par la commission.

Lectures. M. Pierret donne lecture d'une notice de M. Guénée, intitulée : De quelques espèces de *Tortrix* de Linné qui nous étaient connues sous d'autres noms, et des variétés de la *Pœdisca salandriana*.

— Il est donné communication d'une suite de mémoires de M. le colonel Goureau, ayant pour titre : Notes entomologiques sur les *Insectes gallicoles*.

— On communique deux notes de M. Léon Dufour, intitulées :

1° Notice sur le *Misocampus stigmatifrons* (*Ichneumon stigmatifrons* Fabr.).

Et 2° Études pour servir à l'histoire du *Nematus ribis*.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1846.

TROISIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 8 Juillet 1846.)

Présidence de M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Ouvrages offerts. Annales de la Société entomologique de France, 2e série, tome IV, 1er trimestre de 1846, un vol. in-8°, avec pl. col. (Deux exemplaires.)

— Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XXII (1er semestre de 1846). Nos 25 et 26. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France en échange des Annales.

— Mémoires de la Société des savants de Vienne. Tome III, première partie et journal pour 1845 et 1846. — Un vol. in-8° et br. in-8° (en allemand) : offert par la Société des savants de Vienne.

Correspondance. Il est donné lecture de plusieurs lettres relatives au huitième congrès scientifique italien qui doit se réunir cette année à Gènes.

Communications. M. Doüé fait part à ses collègues de la mort de M. Contamine, major du 5e régiment de lanciers, ancien membre de la Société entomologique, et décédé à Rambouillet le 7 juin 1846.

Entré au service en 1812, M. Contamine fit les dernières campagnes de l'empire et se montra brave soldat sur les champs de bataille où le conduisirent les hasards de la guerre. La dette envers la patrie une fois acquittée, cet officier, amateur zélé de l'entomologie, sut mettre à profit les loisirs de la paix et forma une belle collection de Lépidoptères, dont il recueilli lui-même une grande partie. La science lui doit une nouvelle espèce de Zygène qu'il découvrit dans les Pyrénées et à laquelle M. le docteur Boisduval a donné le nom de *Zygæna Contaminœi.*

Tous ceux qui ont eu des relations suivies avec M. le major Contamine conserveront le souvenir de la franchise et de la loyauté toutes militaires qui le caractérisaient.

— M. H. Lucas communique la note suivante sur les éclosions qu'il a obtenues du *Bombyx cecropia*, provenant d'une éducation qu'il a faite l'année dernière.

Sur soixante-quatre cocons que j'avais obtenus du *Bombyx* (*Saturnia*) *cecropia*, provenant d'une éducation que j'avais faite l'année dernière, je n'ai pu avoir que trente-deux éclosions qui toutes ont eu lieu en mai et dans les premiers jours de juin (1). J'ai eu à peu près autant de mâles que de femelles, dont les trois quarts au moins parvinrent à s'accoupler; quelques jours après, la ponte se fit et quoique cependant il y ait eu accouplement réel, les œufs que les femelles pondirent furent en très petite quantité et ne purent éclore. Il me serait difficile d'expliquer cette infécondité après un rapprochement véritable et longtemps prolongé, mais tout ce que je puis avancer, c'est que huit ou dix jours après que les œufs furent pondus, ils se comprimèrent et se desséchèrent même complètement. Voulant cependant connaître la cause de cette infécondité, un accouplement réel surtout ayant eu lieu, j'ouvris plusieurs femelles et, en examinant les ovaires, je remarquai qu'ils étaient mal développés, que quel-

(1) Quant aux trente-deux autres cocons qui restent encore, ils pourraient bien n'éclore que l'année prochaine, comme cela se voit au reste assez souvent chez le *Bombyx* (*Saturnia*) *pyri*.

ques-uns même étaient atrophiés mais que tous généralement contenaient fort peu d'œufs. Est-ce à ce manque de développement qu'il faut attribuer l'infécondité des femelles? ou bien est-ce à l'influence climatérique? c'est-à-dire que des chenilles élevées en France, subissant ensuite toutes leurs métamorphoses, le non développement des organes générateurs femelles serait-il dû au changement de climat? Faudrait-il plutôt l'attribuer aux diverses plantes avec lesquelles ces chenilles ont été élevées? Quant aux mâles, j'ai examiné leurs organes générateurs, et dans leur conformation je n'ai remarqué aucune anomalie. Je ferai observer aussi que la ponte des individus provenant des cocons formés en Amérique a eu lieu seulement le 22 juin, tandis que celles des individus provenant de l'éducation faite en France, se firent au contraire toutes en mai (1). Cette précocité influerait-elle aussi sur le développement des ovaires? Du reste, tout ce que j'avance ici n'est que conjectural, cependant je serais presque porté à croire que l'infécondité des œufs et le manque de développement des ovaires sont peut-être dûs au climat sous lequel nous vivons, et que l'éducation de ce *Bombyx* à Paris, n'est probablement pas une chose possible. Peut-être réussirait-on mieux dans la France méridionale; c'est une seconde observation que je me propose de faire lorsque j'aurai à ma disposition de nouveaux œufs de ce *Bombyx*. Je ferai remarquer aussi, qu'espérant obtenir des hybrides, j'avais placé dans des boîtes séparées un mâle du *Bombyx cecropia* avec une femelle du *B. pyri*, et un mâle de ce dernier avec une femelle de *B. cecropia* ; je les ai laissés pendant fort longtemps ensemble et je n'ai remarqué entre eux aucun rapprochement.

Quelques observations sont présentées par M. Pierret, à l'occasion de cette note de M. H. Lucas.

— M. E. Mocquerys fait passer sous les yeux de la Société un individu du *Geotrupes silvaticus*, qui présente deux gibbosités remarquables sur les élytres, et il annonce qu'il donnera incessamment une note à ce sujet, ainsi qu'une figure représentant ce *Geotrupes* difforme.

M. L. Buquet, à propos de cette communication, dit

(1) Les individus des éclosions qui eurent lieu dans les premiers jours de juin ne purent s'accoupler.

qu'il vient de recevoir du Brésil une *Rutela* à corselet double.

M. Deyrolle cite également un autre cas de difformité chez un coléoptère; c'est un *Oryctes*, provenant de la Chine, qui présente deux gibbosités aux élytres.

— M. Bellier de la Chavignerie donne quelques détails sur la chenille de l'*Abrostola asclepiadis*, et il lit la note suivante :

Bien que les environs de la capitale soient explorés depuis longtemps déjà, avec le plus grand soin, par des entomologistes aussi éclairés qu'infatigables dans leurs recherches, cependant, de temps en temps, des découvertes nouvelles viennent faire rentrer dans la Faune entomologique des environs de Paris, déjà si riche, des espèces que jusque-là on avait cru lui être complètement étrangères. C'est sur un fait de cette nature que j'ai l'honneur d'appeler aujourd'hui l'attention de la Société. M. le docteur Boisduval, dans son *Index methodicus* publié en 1840, *page* 157, *n°* 1257, donne l'*Abrostola asclepiadis* comme espèce propre à la Suisse, aux Pyrénées, et M. Duponchel, dans son catalogue publié quatre ans plus tard, avait conservé à la même Noctuelle le même habitat. Je ne fus donc pas peu surpris, l'été dernier, de trouver fort près de Paris, au bois de Boulogne, une grande quantité de chenilles de l'*Abrostola asclepiadis*. Ayant voulu m'assurer toutefois si ce n'était point là un de ces faits exceptionnels dus au déplacement momentané d'une espèce, je suis retourné cette année dans la même localité pour y chercher de nouveau la chenille de l'*asclepiadis*, et j'ai eu la satisfaction de pouvoir récolter un très-grand nombre de ces chenilles. La Noctuelle de l'Asclépiade me paraît donc être maintenant une espèce bien acquise à notre Faune entomologique parisienne. Je crois pouvoir émettre cette opinion avec d'autant plus de certitude que j'ai également trouvé cette année-ci la chenille de ce même Lépidopère dans la forêt de Saint-Germain, localité assez éloignée de la première que j'ai citée, et tout-à-fait différente par la nature du sol, par la position. J'ajouterai aussi que la Noctuelle de l'Asclépiade n'est point étrangère non plus à la forêt de Fontainebleau, que j'en possède un exemplaire qui m'a été rapporté de cette localité, tout récemment, par notre obligeant collègue M. L. Fairmaire, et qu'il ne diffère en rien

des individus éclos chez moi. La chenille de l'*Abrostola asclepiadis* (Boisd. *Ind. meth.*, n° 1257), est figurée avec beaucoup d'exactitude dans l'excellent ouvrage d'Hubner, planche 95-*a*; je crois donc inutile d'en donner la description. M. Duponchel, d'ailleurs, dans son ouvrage faisant suite à celui de Godart, a décrit aussi très fidèlement la chenille que je fais passer en ce moment sous les yeux de la Société, mais notre savant confrère avait eu le tort de donner sa chenille comme étant celle de l'*Abrostola triplasia*. Les Noctuelles *triplasia* et *asclepiadis* présentent des différences assez sensibles; chacune d'elles a ses caractères spécifiques qui lui sont propres, et si l'*Abrostola asclepiadis* devait être confondue avec quelque espèce voisine, elle le serait plutôt avec l'*urticæ*. L'*asclepiadis* et l'*urticæ* ont en effet été longtemps confondues dans les collections. Mais si les insectes parfaits offrent entre eux une ressemblance capable d'induire en erreur, il n'en saurait être de même des premiers états; la chenille de la Noctuelle *asclepiadis* diffère de ses congénères *triplasia* et *urticæ*, non seulement par le dessin et la couleur, mais encore par les mœurs et la manière de vivre. La chenille de l'*Abrostola asclepiadis* vit exclusivement sur l'*Asclepias vincetoxicum* ou *Dompte-venin*. Cette chenille, bien qu'elle soit munie de seize pattes, arque le dos en marchant comme les chenilles de *Plusia*, qui n'en ont que douze, et conserve ordinairement au repos cette position. Ainsi que la plupart des chenilles de plantes basses, elle ne mange que la nuit et se cache pendant le jour avec le plus grand soin, souvent même à une distance assez éloignée de la plante qui la nourrit. C'est au commencement de juillet qu'il faut la chercher; elle croît fort rapidement et ne met guère plus de trois semaines à atteindre tout son développement, depuis sa sortie de l'œuf jusqu'à sa transformation, qui s'opère dans une coque molle fixée entre des feuilles sèches ou déposée à la surface de la terre. Quelques Noctuelles éclosent en septembre de la même année, mais le plus grand nombre des chrysalides ne donnent leurs papillons qu'en mai et juin de l'année suivante. Les chrysalides, ainsi que celles du genre *Plusia*, sont sujettes à se dessécher; toutefois j'ai remarqué que la chenille de la Noctuelle de l'Asclépiade, malgré ses couleurs vives et brillantes, était rarement piquée des Ichneumons. C'est sans doute à sa manière de vivre et au soin tout particulier avec lequel elle se cache pendant le jour, qu'elle doit d'échapper à son plus cruel ennemi.

M. Pierret dit qu'Engramelle avait déjà rapporté que l'*Abrostola asclepiadis* se trouvait au bois de Boulogne, et il fait observer qu'il est très-intéressant que notre collègue l'ait retrouvée dans la même localité.

— M. Pierret communique à la Société le passage suivant d'une lettre qu'il vient de recevoir de notre collègue M. de Graslin. Ce passage est relatif aux *Anthocharis belia* et *ausonia*, qui, suivant M. Boisduval, ne doivent former qu'une seule espèce. L'opinion contraire a été vivement sontenue par M. Pierret.

Jusqu'à ce qu'une preuve évidente telle que l'éducation d'une ponte de l'une des deux Piérides (chose fort difficile à obtenir), dit M. de Graslin, fasse de la *belia* et de l'*ausonia* une seule et même espèce, et malgré toute l'autorité des idées de M. Boisduval, je ne puis me ranger à cette opinion. Voici des faits à l'appui de ce que je viens d'avancer: J'avais trouvé aux environs de Grenade, en Andalousie, dans le mois de juillet, des chenilles de Piérides mangeant des fleurs de Crucifères. Ces chenilles se sont chrysalidées, ont passé l'hiver, et m'ont donné la *belia* à la fin de mars et au commencement d'avril de l'année suivante.

Les deux espèces se trouvent dans la partie du département de la Sarthe où je demeure. La *belia* paraît du 20 mars au 15 avril à peu près. L'*ausonia* paraît en juin d'abord, et une seconde fois en septembre ou octobre. J'avais trouvé quelques chenilles de cette dernière au commencement de septembre sur des graines et des fleurs de Crucifères. Toutes les *ausonia* sont écloses sans passer l'hiver.

Maintenant, comment se fait-il, si ces deux espèces n'en forment qu'une, que toutes les chenilles de *belia* d'Espagne, pays beaucoup plus chaud que le nôtre, ne m'aient pas donné quelques *ausonia* à l'automne; et comment les chenilles d'*ausonia* de la Sarthe n'ont-elles pas réservé quelques *belia* pour le printemps suivant? Malheureusement je n'ai fait le dessin ni de la *belia* d'Espagne à ses premiers états, ni de la chenille de l'*ausonia* élevée dans la Sarthe. Je ne puis donc faire observer en quoi elles diffèrent ou si elles n'offrent aucune différence appréciable. Mais, quand même on ne pourrait pas trouver à les séparer, la preuve ne serait pas

encore complète, car je connais des espèces regardées à juste titre comme différentes et dont on ne peut distinguer les chenilles entre elles; ainsi, j'ai élevé d'une ponte et j'ai figuré la chenille de la *Cleophana platyptera*, sans avoir pu distinguer en quoi elle diffère de celle de la *Cleophana linariæ*. Les chenilles des *Lithosia depressa* et *helveola* ne peuvent se séparer, etc.

Pour achever de donner des preuves à l'appui de mon opinion, je dirai que la *belia*, bien qu'elle paraisse à une époque où la température est moins chaude que pendant l'éclosion de l'*ausonia*, vole beaucoup plus rapidement que la seconde; qu'elle est moins commune, et que ses ailes ont l'extrémité un peu plus pointue.

— M. Guérin-Méneville présente une chenille de Noctuelle qui a été adressée à la Société royale d'agriculture par M. Brisson, de Fontenay-le-Comte (Vendée).

Cette chenille, dit-il, était en si grand nombre dans des plantations de haricots et de chanvre, que 150 journaux ou 50 hectares ainsi plantés ont été totalement ravagés dans l'espace de quatre jours. Ces chenilles, dit M. Brisson, ont commencé par ronger les racines des haricots et du chanvre, ensuite, elles sont sorties de terre pour dévorer les tiges et les feuilles mourantes, et on les voyait manger en plein jour.

La chenille et la chrysalide présentées par M. Guérin-Méneville ayant été comprimées en route et mal emballées dans de la terre, étaient meurtries et malades; il est à craindre qu'elles ne puissent subir leurs métamorphoses.

— M. Guérin-Méneville présente également un insecte qu'il a trouvé en abondance dans une céréale d'Abyssinie que lui a remis M. Rochet d'Héricourt, et il lit la note suivante :

Cet insecte est le *Xyletinus serricornis* décrit par Fabricius sous le nom de *Ptinus serricornis*, que Schoenherr mentionne sous celui de *Ptilinus serricornis*, en lui donnant à tort pour synonymes le *Ptilinus dorcatoma* et le *Dorcatoma dresdensis*, Fabr., qui appartiennent au vrai genre *Dorcatoma*. M. Guérin-Méneville a découvert un autre synonyme à cette espèce; il a vu qu'il est décrit dans l'ouvrage de Stephens (*Illustr. Brit. Entom.*, *t.* 5, *p.* 417. *Suppl.*) sous le nom de *Lasioderma testaceum*.

Les larves de ce *Xyletinus*, beaucoup plus grosses que les grains de la céréale d'Abyssinie, ont fait des agglomérations de ces grains à peu près de la grosseur d'un petit pois, et ont rongé l'intérieur de cette masse. M. Guérin-Méneville montre plusieurs de ces petites boules, et une entre autres, cassée d'un côté et contenant encore un *Xyletinus* qui s'est métamorphosé dans son intérieur.

La céréale ainsi attaquée est le theff des Abyssins; ils la cultivent en grand et sa graine donne une farine excellente avec laquelle on fait du pain délicieux, plus délicat et d'une digestion plus facile que le pain de froment. Cette céréale donne aux cultivateurs soixante pour un, ce qui est un produit supérieur à celui du froment.

On sait, ajoute M. Guérin-Méneville, que le *Xyletinus serricornis* nous vient des pays chauds, et qu'il semble être omnivore. En effet, il en a eu souvent des individus vivants à Paris, dans des boîtes à insectes, et il en a trouvé plusieurs exemplaires dans le corps d'un Bupreste venant de Chine.

— Le même membre parle de *Vers à soie*, provenant de Chine, et qui ont été communiqués à la Société royale et centrale d'Agriculture, par M. Robinet. La coloration des chenilles de ces insectes est différente de celle des chenilles du *Bombyx mori* que l'on élève ordinairement.

— Enfin, M. Guérin-Méneville montre à la Société une branche de Saule qui lui a été communiquée par M. Pierret, à qui elle avait été adressée par M. Henry Doubleday, et qui, dans son intérieur contenait une chenille de la *Sesia bembeciformis*.

(**Séance du 22 Juillet** 1846.)

Présidence de M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XXIII (2e se-

mestre de 1846), n°s 1 et 2. — Br. in-4° : offert par l'Institut de France, en échange des Annales.

— Diptères exotiques, nouveaux ou peu connus, par M. Macquart (*Extrait des Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Lille*). — 1 vol. in-8° avec pl. : offert au nom de l'auteur.

Correspondance. Lettre de Tatom (Jeturn), de Londres, adressant à la Société sa démission de membre. Cette démission est acceptée.

Communications. M. Amyot présente des observations importantes sur l'organisation et les mœurs de la *Punaise des lits*, et il dit que cette communication sera insérée dans son ouvrage sur les hémiptères de France.

— Il est donné lecture de la note suivante, communiquée au secrétaire par M. Boyer de Fonscolombe :

C'est par erreur que dans le premier trimestre des Annales de la Société entomologique, 1846, p. 43, on a inséré sans explication la description de la *Formica cursor* femelle. On aurait dû ajouter la note suivante : « J'ai trouvé cette femelle au nombre de deux ou trois individus seulement, à portée des fourmilières habitées par les neutres. C'est par ce seul motif et par pure conjecture que je la suppose la femelle de cette espèce. Son identité est donc au moins douteuse, et si j'en ai donné la description, ç'a été seulement pour compléter l'histoire de la *Formica cursor.* »

— M. Guérin-Méneville donne de nombreux détails sur les mœurs du *Scolytus destructor* et de l'*Hylesinus varius*, et à cette occasion il lit la note suivante :

Dans les bois de Meudon, près Bellevue, M. Guérin-Méneville a trouvé, en compagnie de M. E. Robert, une localité plantée d'Ormes, dans laquelle on avait abattu cet hiver plusieurs de ces arbres, pour éclaircir le bois. Ces Ormes, gisant à terre, étaient couverts de *Scolytes* et d'*Hylesinus*, et M. Guérin-Méneville a pu observer ces insectes sous tous leurs états, ainsi que leurs nombreux parasites. Le fait le plus intéressant à ses yeux, est l'observation qu'il a faite

de la manière dont la femelle du *Scolytes* attaque les arbres encore sains, ou qui, du moins, paraissent tels, et n'offrent dans l'aspect de leurs feuilles aucune différence avec ceux qui ne sont pas attaqués. A distance, on ne distingue les arbres attaqués, des sains, que par la quantité de Guêpes, Bourdons, Abeilles, Mouches de toutes sortes, etc., qui sont posées sur leur tronc; en approchant on reconnait que ces insectes sont occupés à chercher des troncs percés dans l'écorce, qu'ils y enfoncent leur trompe et quelquefois toute leur tête, et sucent les sucs qui en suintent avec tant d'avidité qu'ils se laissent prendre sans chercher à s'échapper, tant leur attention est absorbée par ce repas. A chaque point de l'écorce vive de ces arbres ainsi couverts de mouches, MM. Guérin-Méneville et E. Robert ont trouvé une femelle de *Scolytes* qui avait déjà pénétré de un ou deux centimètres dans l'écorce en montant, avait pratiqué de chaque côté de sa galerie des cavités dans lesquelles elle avait déposé des œufs qu'elle avait soigneusement cachés en les recouvrant de détritus, de sciure de l'écorce dans laquelle elle était occupée à creuser. Ce trou, cette plaie faite dans une écorce vive, avait provoqué un suintement de sève que les Abeilles, Guêpes et Mouches venaient sucer avec avidité.

M. Guérin-Méneville, assisté de M. E. Robert, a fait des études détaillées de ces arbres; il a monté à leur sommet avec une échelle, pour voir s'il ne parviendrait pas à saisir les deux sexes du *Scolytes*, quand ils se nourrissent des jeunes pousses de l'arbre ou quand ils cherchent à s'accoupler. M. E. Robert a enlevé plusieurs plaques d'écorce à ces arbres attaqués, afin que M. Guérin-Méneville puisse faire des coupes, bien observer la ponte de la femelle, et faire l'anatomie des organes générateurs internes des deux sexes, ce qui lui a montré une disposition singulière des organes extérieurs qui doit entraîner un mode d'accouplement tout particulier.

Il résulte de cette observation qu'il semblerait prouvé que le *Scolytes* attaque les arbres sains pour déposer ses œufs, ou que, si ces arbres sont déjà malades ou doivent le devenir, aucun signe de cette maladie ne se montre encore au dehors et sur les feuilles quand le *Scolytes* l'envahit. Il en résulte aussi qu'il est dangereux de laisser, pendant toute une saison, des arbres abattus et couverts de *Scolytes* dans le voisinage d'arbres sains, car il est évident que les insectes qui proviennent de ces arbres morts vont se jeter sur ceux du voisinage; que peut-être ils déterminent leur maladie, ou que du moins

ils la hâtent et la développent, en s'apercevant bien avant les forestiers de l'état de maladie prochaine de ces arbres.

Le petit *Hylesinus* dont M. Guérin-Méneville a observé les métamorphoses et le parasite, semble ne s'attaquer qu'aux arbres morts ou mourants. Les galeries de ponte de la femelle, au lieu d'être parallèles aux fibres de l'arbre, ou longitudinales, coupent ces fibres à angle droit ou sont transversales. Elles sont toujours creusées dans l'épaisseur de l'écorce, sans arriver jusqu'au bois, du moins sur les troncs déjà un peu forts, ou elles se trouvent mêlées à celles du *Scolytes*; mais sur les branches secondaires, au sommet d'un tronc à peine de la grosseur du bras, on ne trouve plus que des galeries d'*Hylesinus*, et celles-ci arrivent jusqu'au bois.

— M. Guérin-Méneville dit que MM. Bazin père et fils, propriétaires au Mesnil-St-Firmin (Oise), ont observé cette année des quantités de larves de la *Cassida nebulosa* sur les feuilles des Betteraves. Ces larves, d'un joli vert, marquetées de blanchâtre et armées sur les bords de leurs segments d'épines jaunâtres et barbelées, s'attachent à la surface inférieure des feuilles et les rongent de distance en distance par petites portions arrondies. Ces feuilles sont alors criblées de petits trous, et l'on dirait qu'elles ont été grêlées.

Ces larves, dont M. Guérin-Méneville a reçu un grand nombre, subissent toutes leurs métamorphoses sur les feuilles dont elles se nourrissent. La nymphe offre une forme très singulière; les épines des côtés de son corps sont toutes différentes de celles de la larve, et la peau de celle-ci reste attachée en un petit paquet tout plissé et irrégulier aux deux épines, qui prennent alors une position verticale relativement au corps de la larve.

Quelques-unes de ces larves, qui ne s'étaient pas métarmorphosées en nymphes, et étaient mortes attachées sur les feuilles, ont été conservées et isolées par M. Guérin-Méneville. Le 25 juillet, il est sorti de l'une d'elles, par une ouverture qu'ils se sont pratiquées au milieu de son dos, trente-neuf *Chalcidites* très petits, noirs, à pattes jaunâtres, dont les œufs avaient dû être déposés par leur mère sur la larve encore vivante. Comme ces Chalcidites appartiennent à un

groupe très nombreux en espèces, très difficile à étudier, et que le temps ne lui a pas permis de se livrer aux recherches nécessaires pour les rapporter à leur espèce, si elle est publiée, M. Guérin-Méneville ne fera connaître leur nom qu'en publiant le travail qu'il prépare sur cette Casside, sur ses métamorphoses et son parasite.

— Enfin, M. Guérin-Méneville lit la note suivante sur la manière de vivre d'une espèce de *Silpha* :

Jusqu'à présent, ou croyait que le genre *Silpha* était composé en entier d'insectes carnassiers sous leurs deux états de larves et de nymphes, et il n'existait qu'une observation consignée dans les *Annales de la Société Entomologique* de France (1844 3ᵉ trim. Bulletin, pag. LIX), encore très vague, due à M. Mulsant, lequel avait dit, en parlant des habitudes herbivores d'un *Byrrhus*, qu'il avait observé que « plusieurs larves de *Silpha*, qu'on croyait exclusivement carnassières, prenaient également la même nourriture. »

L'observation de M. Guérin-Méneville est plus précise. Ayant reçu d'un savant correspondant de la Société royale d'Agriculture, M. Bazin, du Mesnil Saint-Firmin, plusieurs larves de *Silpha* de forme plus allongée que celles que l'on connaissait jusqu'ici, il les a dessinées avec soin et les a placées dans un bocal à moitié rempli de terre humide pour observer leurs métamorphoses. Ces larves, d'un noir luisant, avec un peu de jaune aux bords des segments antérieurs, trouvées en grand nombre dans des champs de Betteraves, étaient accusées de dévorer les feuilles de cette plante utile et de causer ainsi de grands ravages dans les plantations quand les plantes commençaient à pousser. Ayant reconnu de suite que ces larves devaient appartenir à un *Silpha*, M. Guérin-Méneville n'admit ces accusations qu'avec une grande réserve, mais il fut forcé de se ranger de l'avis de M. Bazin quand il vit lui-même ces larves manger les feuilles de Betteraves qu'il leur avait données, comme l'auraient fait des chenilles; croître, se développer et en vivre comme de leur nourriture naturelle.

De leur côté, MM. Bazin père et fils avaient séquestré un bon nombre de ces larves, leur avaient donné des feuilles de Betteraves et les avaient vues s'en nourrir. Ils avaient également surpris souvent ces larves dans leurs champs, montées en assez grand nombre sur les feuilles de ces plantes et les ronger. Il ne restait donc plus aucun

doute sur leurs habitudes herbivores, mais on ne connaissait pas encore l'espèce de *Silpha* qui devait provenir de cette larve.

M. Guérin-Méneville, au commencement de juillet, avait bien vu une des larves qu'il avait placée dans un bocal avec de la terre, se métamorphoser en une chrysalide présentant tous les caractères d'un *Silpha*, mais cette nymphe était morte avant la dernière transformation. Ayant reçu d'autres larves du Mesnil, il les a placées dans de meilleures conditions, et, vers le milieu de juillet, plusieurs se sont enfoncées à trois ou quatre pouces sous terre, se sont fait une petite cavité ovoïde en tassant la terre avec leur tête, par la pression exercée par leur dos, etc., ce que M. Guérin-Méneville a pu voir en détail, parce qu'une de ces larves s'était établie contre les parois du bocal dans lequel était placée la terre, et, le 14 juillet, il a vu, dans cette cavité, une chrysalide blanche remplacer la larve noire du *Silpha*, et, dans un coin, cette peau noire, plissée, tortillée et n'occupant plus qu'un très petit volume. Quand il touchait un peu au bocal, cette nymphe faisait des mouvements brusques avec son abdomen et se retournait très vivement en tous sens.

Ce n'est que le 24 juillet que l'insecte parfait est sorti de son enveloppe de transition; le dos et la tête de la nymphe se sont fendus, l'insecte en est sorti peu à peu ; il est resté encore deux jours de couleur blanchâtre, brunissant d'abord sur la tête, sur le milieu du corselet et à l'extrémité des pattes; ses antennes étaient blanches avec les trois derniers articles seulement noirs, enfin l'insecte a pris une couleur de plus en plus noire quand il a été sorti de terre.

Cet insecte appartient à l'espèce que Linné a appelée le premier *Silpha opaca*, dans sa *Fauna suecica;* plus tard les auteurs ont embrouillé sa synonymie et M. Guérin-Méneville a dû faire de longues et pénibles recherches pour lui les restituer son vrai nom et pour lui rapporter les autres noms que l'ignorance et l'inattention lui ont fait donner ; il publiera incessamment de bonnes figures et une description détaillée des divers états de cet insecte.

— M. le docteur Boisduval annonce qu'il vient de recevoir pour la Société des notes de M. Donzel, contenant la description de Lépidoptères nouveaux d'Algérie et du midi de la France.

Lectures. M. H. Lucas lit une notice sur une nouvelle

espèce d'Epizïoque appartenant au genre des *Hæmatopinus* et qui vit parasite sur l'Antilope des Indes, *Antilope cervicapræ* Pallas. M. H. Lucas possède un grand nombre de ces Aptères qui lui ont été donnés par M. Rouzet et auxquels il a appliqué le nom d'*Hæmatopinus cervicapræ*.

M. L. Buquet donne lecture d'un mémoire de M. Macquart, intitulé : *Nouvelles observations sur les Diptères d'Europe, de la tribu des Tachinaires*. Cette notice, faisant suite à un travail déjà publié dans les Annales, contient la description des genres *Rhamphina*, *Rhynchosia*, *Chrysotoma*, *Polidea*, *Plagia*, *Doria Trixa* et *Nemoræa*.

Membre reçu. M. Gauthier, de Nice, présenté par M. Lucien Buquet, au nom de M. Joanny Bruyat. — Commisaires-rapporteurs, MM. E. Desmarest et L. Fairmaire.

(**Séance du** 12 **Août** 1846.)

Présidence de M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Ouvrages offerts. Mémoires de la Société entomologique de Londres, tome IV ; parties seconde et troisième — 1 vol. in-8° avec pl. col. (en anglais). Londres 1846. Offert par la Société entomologique de Londres, en échange des Annales.

Communications. Il est donné lecture d'une note de M. Chevrolat dans laquelle notre collègue fait connaître les principaux résultats d'une chasse entomologique qu'il vient de faire à Fontainebleau en compagnie de son beau-frère, M. Cosnard. Il résulte de cette note que MM. Chevrolat et Cosnard ont trouvé : 1° dans le bois de hêtre, les larves de l'*OEgosoma scabricorne* ; de l'*Isorhipis Lepaigei* et de la *Dicerca fagi* ; 2° dans le chêne, la larve du

Teredus nitidulus, et 3° dans le pin maritime, celle de l'*OEstinomus ædilis*.

— M. Chevrolat fait savoir à la Société qu M. Gaubil capitaine au 17e léger, vient de recevoir des hautes-Pyrénées, le mâle et la femelle de l'*Elaphrus splendidus*, espèce qui n'avait encore été prise qu'au Kamtschatka et en Ecosse.

— M. Javais communique à la Société, au nom de M. Emile Mocquerys un nouvel individu du *Geotrupes silvaticus* présentant deux gibbosités très marquées sur les élytres. Cet insecte a été trouvé aux environs de Rouen de même que celui qui avait été montré à la société, dans la séance du 8 juillet.

— M. Javais montre aussi, au nom de M. Emile Mocquerys, un *Carabus cyaneus*, qui présente une patte supplémentaire qui vient s'attacher à l'origine de la patte médiane gauche; de sorte que ce coléoptère offre quatre pattes du côté gauche.

— M. Javais annonce qu'il vient de trouver en Ecosse le *Notiophilus quadripunctatus*, insecte fort rare, qui avait été pris précédemment aux environs de Paris par M. Frontin.

— M. L. Buquet fait passer sous les yeux de la Société une boîte contenant plusieurs coléoptères nouveaux très remarquables : M. Buquet se propose de faire figurer ces insectes et il compte en donner la description à la Société; les noms qui leur sont assignés sont les suivants : *Larinus bombycinus* (d'Algérie), *Cetonia (Anochilia) perforata* et *Nycteropus preciosus* (de Madagascar), et *Metopocœlus maculicollis* (du Brésil).

— M. Guérin-Méneville lit une note sur les métamorphoses des *Donacia*. Il donne une idée du peu que l'on

savait sur ce sujet, en citant ce qu'en a dit brièvement Linné, et tout récemment notre confrère M. Lacordaire; et il résulte de ces renseignements que l'on savait vaguement que les Donacies vivaient sous l'eau dans leurs premiers états et que leurs larves se construisaient une coque.

M. Guérin-Méneville ayant arraché, le 22 juillet dernier, quelques pieds de *Sparganium ramosum* dans un étang de Bellevue, trouva, à l'aisselle des grandes feuilles imbriquées de cette plante, à l'endroit où ces feuilles sont submergées, sept à huit larves blanchâtres, un peu allongées, munies de six pattes et remarquables par deux crochets cornés situés à leur dernier segment abdominal. Il dessina une de ces larves avec soin, la garda dans l'alcool et laissa les autres dans la plante. Le 27 juillet, ayant ouvert les feuilles du *Sparganium* qu'il avait conservé dans un bocal à moitié plein d'eau, il retrouva ses larves bien vivantes, à l'exception d'une seule qui avait quitté cette partie de la plante, s'était glissée entre ses racines pour y construire une coque ovalaire, brune et demi-transparente, de consistance de parchemin. Ayant ouvert cette coque, il y trouva une chrysalide bien formée, offrant d'une manière bien évidente toutes les parties d'une Donacie. Il aurait obtenu certainement l'insecte parfait, mais un accident fit périr toutes ses larves, qu'il dut conserver dans l'alcool.

Voulant obtenir l'insecte parfait, M. Guérin-Méneville se rendit, le 1er août, au même étang, rapporta un grand nombre de pieds de *Sparganium* dans lesquels il y avait des larves et des coques de Donacies, et les plaça dans des conditions meilleures pour les élever. Il a reconnu que ces larves appartiennent à une autre espèce, car elles offrent des caractères différents dans les crochets postérieurs de l'abdomen. Plusieurs coques ayant été ouvertes, les unes contenaient une chrysalide bien formée et quelques autres des larves semblables à celles qu'on trouvait à l'aisselle des feuilles, et qui n'avaient pas eu le temps de se transformer.

Après avoir étudié et dessiné ces larves, leurs coques, les chrysalides, etc., M. Guérin-Méneville, voulant placer ces travaux préparatoires dans une enveloppe destinée à recevoir tous les matériaux qu'il possède sur les Donacies, ne fut pas peu surpris de retrouver parmi ces documents un dessin qu'il avait fait, il y a vingt ans, d'une

larve unique qui lui avait été remise comme ayant été trouvée dans les racines d'un jonc et qu'il soupçonnait appartenir à une Donacie. Ce dessin est en tout semblable à ceux qu'il vient de faire d'après les nouveaux individus qu'il a observés cette année.

M. Lacordaire dit qu'il pense que M. Mulsant a publié la description des larves des Donacies, parce que ce savant lui a écrit, quelque temps après l'apparition de son travail sur les Donacies, qu'il avait observé les métamorphoses de ce genre.

M. Guérin-Méneville se propose de faire des recherches dans les mémoires de la Société d'Agriculture et des sciences naturelles de Lyon pour voir si M. Mulsant a publié ses observations à ce sujet.

— M. Guérin-Méneville lit un mémoire qu'il a présenté à l'Académie des sciences le 10 août dernier et qui a pour titre : *Observations sur les mœurs et l'anatomie des Scolytes des Ormes et spécialement sur le Scolytes destructor*. Les faits dont l'auteur n'avait pas encore entretenu la Société sont les suivants :

M. Guérin-Méneville a fait l'anatomie du *Scolytes destructor*, et il a observé que son appareil de la génération offre des particularités singulières qui doivent faire penser que l'accouplement se fait d'une manière différente de celui de la majorité des Coléoptères. En effet, les mâles de Scolytes n'ont pas, de chaque côté du pénis, ces pinces compliquées, cette armure copulatrice que l'on trouve dans presque tous les Coléoptères ; on n'y trouve qu'un pénis simple, droit, mu par des muscles et des tiges cornées, et la femelle n'offre pour l'orifice de la matrice, qu'une simple ouverture arrondie. Contrairement à ce que l'on croyait jusqu'ici, que les Scolytes vont s'accoupler sur les feuilles, au sommet des arbres, M. Guérin-Méneville et M. E. Robert ont pu constater que ces insectes ont un tout autre mode de rapprochement. Le 1[er] août dernier, après être restés quatre ou cinq heures au soleil pour suivre les travaux des Scolytes, MM. Guérin-Méneville et E. Robert virent plusieurs individus courant avec rapidité sur les écorces des arbres attaqués, et tous étaient des mâles. Un de ces individus si agiles s'étant introduit dans un trou creusé par une femelle, on

le vit bientôt en sortir, la partie postérieure d'une femelle se montra à l'entrée de la galerie et l'accouplement eut lieu plusieurs fois de la même manière. Le *Scolytes* qui cherche à féconder une femelle va la chercher au fond de sa galerie, qui n'a que huit à dix millimètres de profondeur; il la caresse avec ses pattes antérieures, ou l'accroche avec ses tarses, la contraint à sortir à reculons ou l'engage à se prêter à ses désirs. Dès que l'extrémité de l'abdomen de la femelle se montre à l'entrée du trou, on voit le mâle se retourner brusquement, approcher à reculons son abdomen de celui de la femelle, et être saisi d'un tremblement ou d'un frémissement universel. MM. Guérin-Méneville et E. Robert ont vu cette manœuvre se répéter jusqu'à six fois.

Parmi les parasites du Scolytes on doit surtout citer le *Bracon initiator*, Fabr., car, sur cent galeries de Scolytes, M. Guérin-Méneville en a vu au moins une soixantaine occupées par les cocons de cet Ichneumonide.

— M. Guérin-Méneville donne communication d'un travail qu'il a récemment présenté à l'Académie des sciences : *Sur les insectes nuisibles à l'Olivier, particulièrement sur le Dacus oleæ et les moyens propres à détruire ces insectes.*

En terminant cette lecture, M. Guérin-Méneville annonce qu'il vient de recevoir de la Société royale et centrale d'Agriculture de Paris, la mission d'aller dans le midi de la France étudier les insectes nuisibles à l'Olivier et rechercher les moyens propres à les détruire.

— Sur la proposition de M. Reiche, la Société charge son bureau d'écrire à la Société royale et centrale d'Agriculture de Paris pour lui témoigner tout l'intérêt qu'elle prend à la décision par laquelle elle vient de déléguer M. Guérin-Méneville, à l'effet d'aller étudier les ravages des insectes qui attaquent les Oliviers et rechercher les moyens de les combattre.

(**Séance du 26 Août 1846**).

Présidence de M. REICHE, Vice-président.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XXIII (2e semestre de 1846), n° 3 à 7; offert par l'Institut de France en échange des Annales.

Correspondance. M. Guérin-Méneville écrit qu'il part pour deux mois pour aller dans le midi de la France étudier les insectes nuisibles à l'Olivier, et qu'il vient d'obtenir du ministre de la guerre un passage pour l'Algérie sur les bâtiments de l'État et qu'il se propose d'y aller étudier les belles cultures de Cochenilles, dirigées par M. Hardy, chef de la Pépinière centrale.

Communications. Il est donné lecture de la note suivante, de M. Guérin-Méneville, relative aux métamorphoses des Donacies :

Vous vous rappelez sans doute, Messieurs, que notre honorable confrère M. Lacordaire nous a dit que M. Mulsant avait découvert la larve des Donacies. J'ai fait des recherches dans les bibliothèques pour voir si M. Mulsant avait publié ses observations, mais je n'ai rien trouvé dans les mémoires de la Société d'Agriculture, et des sciences naturelles de Lyon, le seul recueil dans lequel M. Mulsant ait publié ses travaux. Comme on n'a reçu, au Muséum et à l'Institut, que l'année 1844 de ce beau recueil, je suppose que 1845 est encore sous presse et que, peut-être, le travail du savant entomologiste de Lyon en fait partie; mais je n'en ai pas la certitude.

Depuis notre dernière séance, j'ai obtenu une Donacie à l'état parfait, des coques conservées chez moi dans les racines du *Sparganium ramosum.* C'est la *Donacia lemnæ* des auteurs, la plus commune de celles que l'on rencontre dans les étangs de Meudon et de Bellevue. Mon individu est éclos le 13 août, il a été trouvé courant près du bocal dans lequel j'ai placé les pieds de *Sparganium* que je conserve sur la cheminée de mon cabinet.

— M. H. Lucas, en faisant passer sous les yeux de la Société une boîte contenant quelques Vers à soie, communique la note suivante :

Ayant fait cette année une éducation de Vers à soie au laboratoire d'entomologie, j'ai été à même d'observer un fait assez curieux, qui je crois, n'a pas encore été signalé. Toutes les personnes qui se livrent à l'éducation de ce *Bombyx* n'ignorent pas sans doute que les œufs que l'on obtient dans une année n'éclosent ensuite que l'année suivante, du moins c'est le cas le plus général. Sur une quarantaine de Vers à soie que j'ai élevés pendant le printemps et l'été de cette année, j'ai obtenu environ une trentaine d'individus qui m'ont pondu des œufs en assez grand nombre; pensant que là devait s'arrêter cette éducation, je plaçai les œufs obtenus dans un lieu sûr et n'y pensai plus. Cependant, les chaleurs de cette année ayant été excessives, je déplaçai la boîte qui contenait les œufs pour la mettre dans un lieu plus frais ; le hasard ensuite fit que je l'ouvris, et quelle fut ma surprise de voir une trentaine d'œufs éclos et les jeunes chenilles errer çà et là. Espérant que les autres œufs allaient aussi éclore, je le visitais pendant plus de vingt jours, mais je ne remarquai pas d'autres éclosions. A quoi attribuer cette précocité ? Est-ce à la température? Cependant les autres œufs, placés dans les mêmes conditions, auraient dû aussi subir cette influence ? Désirant savoir si les cocons que feront ces chenilles passeront l'hiver ou bien s'ils écloront plus tôt et si les individus parfaits ne pondront pas des œufs, je vais faire tout mon possible pour les élever, afin de m'assurer dans quelle condition cette nouvelle génération passera la mauvaise saison. Le fait que je communique à la Société n'est peut-être pas nouveau, cependant je ferai remarquer qu'il n'a pas encore été observé d'éclosions biannuelles provenant de Vers à soie ne donnant qu'une seule fois l'an. Si je puis parvenir à élever les quelques Vers à soie que je fais passer sous les yeux de la Société, je serais curieux de savoir si cette génération sera biannuelle, ou bien si elle ne produira qu'une fois seulement l'année suivante.

D'après M. Boisduval (*séance du 9 septembre 1846*), les Vers à soie produiraient quelquefois deux générations dans la même année, et les œufs de la seconde ponte, connus sous le nom de *mauvaise graine*, produits vers le

mois de juillet, donneraient des papillons dont la soie serait mauvaise.

— M. Robineau-Desvoidy lit la note suivante sur la vie d'une *Muscine* et d'une *Delie* dans le vinaigre de Colchique :

Un poète a dit : *Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.* J'ai un fait qui vient en aide à cette assertion, et qui, dans l'état actuel de la science physiologique, peut paraître tout-à-fait indigne de notre croyance. Par bonheur j'en possède les preuves dans ma collection.

M. Roché, médecin à Toucy, et mon parent, reçut d'un pharmacien des bulbes de Colchique (*Colchicum autumnale*) qu'il mit infuser dans un bocal de vinaigre rouge, afin de se procurer du vinaigre de Colchique. Il laissa cette préparation sans s'en occuper. L'année suivante, ayant besoin de recourir à ce remède, il ouvrit son bocal, qu'il trouva presqu'entièrement vide, par suite de l'évaporation de la majeure partie du liquide qu'on avait négligé d'entretenir. Il ne restait plus de vinaigre qu'au fond du bocal, tandis que les bulbes de la partie supérieure se trouvaient à nues et desséché. Ce récit n'a encore rien que de simple et d'ordinaire.

M. Roché voulut vider son bocal, et, avant cette opération, il jeta un coup-d'œil sur le contenu. Ce ne fut pas sans surprise qu'il crut reconnaître des corps d'insectes étendus au-dessus des bulbes de Colchique. Sa curiosité ainsi éveillée, il apporta de l'attention dans la besogne qu'il se disposait à faire. Il parvint à recueillir une douzaine de petites mouches, qu'il conserva avec soin, et qu'il ne tarda point de m'envoyer.

Ces petites mouches portaient et portent toujours l'ineffaçable empreinte du domicile où elles étaient mortes. Elles sont imprégnées, soit au dedans, soit au dehors, d'un liquide épaissi qui a rouillé toutes leurs parties, et les a si pleinement empreintes d'une teinte brun-rougeâtre et homogène, qu'il est impossible de reconnaître le moindre vestige de leur coloration primitive.

Sur douze de ces petites mouches, il me fut aisé de constater à leur chète villeux, ainsi qu'à leur épistôme carré et sans saillie, onze individus appartenant tous à une espèce de mon genre Délie, tribu des Anthomydes, dont les larves vivent aux dépens du règne végétal. Mais j'échouai dans mes tentatives pour la détermination de l'espèce.

La douzième mouche, beaucoup plus grosse que les autres, fut reconnue pour une Muscine, dont pareillement je ne pus déterminer l'espèce ; mais je signalai sur elle les caractères alaires que j'avais noté dans la description du *Muscina fungivora*, n° 6, ainsi nommée parce que je l'avais obtenue d'une larve qui vit dans les Champignons en déliquescence.

Nous avons donc la certitude de deux espèces de Myodaires qui vivent ou peuvent vivre dans les bulbes du *Colchicum autumnale.* De ces deux espèces, l'une appartient à la grande tribu des Muscides, et l'autre à celle plus nombreuse encore des Anthomydes. Les mœurs de leurs larves n'apprennent rien de nouveau ; car, dans mon ouvrage, les mêmes mœurs sont attribuées à ces deux tribus. Ce fait n'est qu'une confirmation de ce qu'on pouvait aisément prévoir.

Mais l'important, le nouveau de cette observation, c'est la confirmation de la vie entomologique dans une infusion de vinaigre ; c'est la réalité de la dernière métamorphose ; c'est la possibilité à ces mouches d'avoir existé dans ce liquide, d'y avoir respiré, de s'en être imprégnées, et d'en être sortie vivantes, puisqu'on les a trouvées à la superficie du médicament ; puisque la fermeture du bocal paraît avoir été la seule cause de leur détention et de leur mort en ce lieu.

Ces mouches étaient-elles à l'état de larves lorsqu'on mit infuser les bulbes de Colchique dans lesquelles elles se trouvaient ? Elles auraient alors continué à vivre dans le vinaigre. Je ne puis rien avancer à ce sujet.

Elles n'étaient sans doute qu'à l'état de nymphes. Le fait n'en reste pas moins surprenant, et il dépasse les bornes de mon faible savoir.

Recueillir ce fait et reconnaître que nous ignorons encore un grand nombre de notions sur les diverses conditions de la viabilité, me semble dans la circonstance actuelle le parti à la fois le plus sage et le plus rationnel.

— M. Pierret met sous les yeux de la Société un Carabe remarquable par la singularité de ses deux élytres. L'élytre droite, beaucoup plus allongée que la gauche, présente tous les caractères du *Carabus cancellatus*. L'élytre gauche au contraire, beaucoup plus courte et arrondie vers l'extrémité postérieure, rapproche visiblement ce Carabe du *C. punctato auratus*. Cet insecte tout-à-fait anormal, et peut être hybride, a été pris par le père de notre collègue, le 27 juillet de cette année, en Aragon, au bord des petits lacs situés entre la crête des Pyrénées et les bains de Penticosa (1).

(1) La Société, par l'organe de son président, M. Reiche, engage M. Pierret à décrire et à faire dessiner pour être publié dans les Annales le singulier Carabe que notre collègue vient de lui communiquer.

Dans la même localité, M. Pierret père trouva en abondance les *Carabus cancellatus*, *catenulatus* et *hortensis*, qui tous trois présentaient quelques légères différences avec ceux de nos contrées. Le beau *Carabus splendens* se rencontre aussi assez fréquemment dans ces hautes régions; c'est donc une erreur de croire comme on l'a fait jusqu'à présent, que ce Carabe n'habite qu'à une hauteur moyenne; en effet, il devient plus commun en Espagne, à mesure qu'on s'approche du sommet des versants aragonais; mais la couleur des élytres devient plus ardente, et presque toute rouge; et lorsqu'on descend vers les bains de Penticosa, sur le revers français, que son exposition au nord rend beaucoup plus froid, il n'est pas rare de rencontrer le *splendens*, même dans le voisinage des neiges permanentes; c'est ainsi que M. Pierret père en recueillit plusieurs, au-dessus même des cabanes des pâtres, presque au sommet de la vallée du Marcadau.

— M. Pierret père a retrouvé aussi dans la même localité, la belle et rare *Zygæna Contaminei* qui n'avait pas été reprise depuis la découverte qui en fut faite, il y a une douzaine d'années, aux environs de Barèges par notre ancien collège feu M. le major Contamine.

M. Pierret père a observé que cette Zygène était presque toujours posée sur les fleurs des Scabieuses ou sur de petites Graminées, aux environs des touffes de l'*Eryngium bomgati* (Gouan), plante sur laquelle la chenille de la *Z. Contaminei* semble vivre exclusivement.

Lectures. M. le docteur Robineau-Desvoidy lit une notice intitulée : *Coup d'œil restrospectif sur quelques points de l'Entomologie actuelle et principalement de la Diptéorlogie*. — Sur la demande de l'auteur la Société

décide que cette note sera insérée dans le 3e numéro des Annales pour 1846.

— M. Robineau-Desvoidy donne lecture de nouveaux mémoires sur les *Myodaires* des environs de Paris : famille des *Bombomydes*, tribu des *Hérellées* et des *Brachymérées*.

— M. H. Lucas lit une note contenant la description d'une nouvelle espèce d'*Hœmatopinus* (*H. bicolor*), trouvé sur un chien de la Louisiane, et devant faire suite à un travail présenté dans la dernière séance.

(**Séance du 19 Septembre** 1846.)

Présidence de M. REICHE, Vice-président.

Ouvrages offerts. Mémoires d'Agriculture, d'Économie rurale et domestique, publiés par la Société royale et centrale d'Agriculture de Paris, année 1846. 1re partie, 1 vol. in-8°. Paris 1846. — Bulletin des séances de la Société royale et centrale d'Agriculture; compte-rendu rédigé par M. Payen, secrétaire perpétuel. 2e série, tome 2e, nos 1 et 2. Avril et juillet 1846, br. in-8°. — Offert par la Société royale et centrale d'Agriculture.

La Société entomologique décide, sur la proposition de M. Reiche, qu'elle offrira à la Société d'Agriculture ses Annales en échange de ses mémoires.

— Éléments des sciences naturelles, par M. Constant Duméril. 5e édition. — 2 gr. vol. in-8° avec pl. Paris 1846. Offert par M. E. Desmarest au nom de l'auteur.

Correspondance. M. le secrétaire lit lettre suivante qui lui a été adressée par M. C. Duméril, membre honoraire.

Monsieur et honoré confrère,

J'ai reçu avec le dernier cahier des *Annales de la Société entomologique*, que vous avez bien voulu m'adresser, la demande renou-

vellée d'une notice sur M. Duponchel que je m'étais engagée à vous remettre. Des circonstances particulières, qui n'existent plus, me permettent aujourd'hui de m'en occuper activement et j'espère vous la transmettre bientôt.

Vous avez bien voulu me témoigner au nom de la Société le désir de recevoir pour sa bibliotèque, un exemplaire de la dernière édition de mes *Éléments des Sciences naturelles*; je me fais un plaisir de vous le faire remettre. C'est un bien faible hommage que je suis heureux d'offrir à la Société Entomologique. Je regrette de ne pas prendre une part plus active à ses travaux. Je n'ai pu cultiver, comme je l'aurais préféré, cette branche de la Zoologie qui a fait de si grands progrès depuis l'époque où je m'étais chargé de rédiger tous les articles d'Entomologie dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*. J'y ai déposé alors tout ce que j'avais appris sur les mœurs et sur la structure de la classe des Insectes, qui avait été l'objet préféré de mes études. Maintenant j'ai beaucoup à apprendre ; c'est ce qui fait que je continue de porter un grand intérêt aux travaux dont votre Société s'occupe avec tant de zèle et de succès.

Veuillez recevoir, mon cher confrère, l'assurance du sincère dévoûment du professeur. C. DUMÉRIL.

Communications. M. E. Desmarest annonce que M. L. Fairmaire vient de lui faire savoir que la société a perdu l'un de ses membres, M. Berton de Troyes, qui avait été récemment admis parmi nous.

— A l'occasion du procès-verbal et relativement à une communication faite par M. Pierret sur un *Carabus* remarquable par la singularité monstrueuse de ses élytres, M. le Docteur Boisduval présente quelques observations ; il dit que dans le Carabe de M. Pierret il n'y a pas hybridisme, ainsi qu'on pourrait le croire au premier aspect, mais simplement monstruosité, l'une des élytres s'est développée notablement, tandis que l'autre, gênée dans son développement, a été légèrement déformée.

M. Pierret, à cette occasion, montre à la Société le dessin (*Voyez planche* 9, n° VI) qui a été fait par M. Delarue, de son Carabe monstrueux, et M. Reiche demande à présenter, dans la prochaine séance, une note à la Société sur le même coléoptère.

— M. Pierret annonce à la Société que le *Sphinx convolvuli*, espèce d'ordinaire assez rare dans les environs de Paris, vient de s'y montrer cette année, en si grande abondance, qu'on l'a pris par centaines, dans plusieurs jardins de la capitale et de la banlieue, au moment où il venait butiner sur les fleurs, aux approches du crépuscule.

Mais une capture beaucoup plus intéressante pour les Lépidoptères, ça été celle du *Deilephila celerio*, que son extrême rareté dans les parties septentrionales de la France, a fait surnommer le *Phénix* par Engramelle. Plusieurs individus de ce magnifique *Sphinx*, dont l'Afrique est la véritable patrie, viennent d'être pris cette année, dans le rayon de la faune parisienne. Parmi les amateurs de Lépidoptères qui ont eu l'occasion d'observer le *celerio*, M. Pierret cite M. Odier, conseiller à la Cour des comptes, qui en prit quatre individus dans la même soirée, au mois d'août dernier, dans le jardin attenant à la maison de campagne qu'il habite à Bellevue. M. Pierret termine cette communication en disant que la présence tout-à-fait insolite de ces *Sphinx* doit être attribuée aux chaleurs excessives qui n'ont pas cessé de régner dans nos contrées depuis le commencement de la belle saison.

— M. Bellier de la Chavignerie présente à la Société une espèce d'Aranéides assez singulière qu'il a trouvée dans la forêt Noire.

M. H. Lucas sera prié de donnerle nom de cet aptère.

Lectures. M. le Docteur Boisduval dépose sur le bureau un mémoire de M. Donzel, de Lyon, contenant la description de Lépidoptères nouveaux et accompagné de figures coloriées. Les espèces décrites dans ce travail ont reçu les noms de : *Agrotis hastifera* (de Digne) ; *Ortho-*

sia amicta (d'Hyères); *Caradrina laciniosa* (de Marseille) et *Zoritis zohra* (d'Algérie).

(Séance du 23 Septembre 1846.)

Présidence de M. REICHE, Vice-Président.

En l'absence de MM. E. Desmarest et A. Pierret, M. Bellier de la Chavignerie remplit les fonctions de secrétaire.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XXIII (2e semestre de 1846), nos 8 à 11. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France en échange des Annales.

— The Zoology the voyage af h. m. n. Erebas et Terror, etc. Insets of new Zealand by Adam White. — br. in-4° avec pl. : offert par M. E. Blanchard, au nom de l'auteur.

Correspondance. Il est donné lecture d'une lettre de M. E. Desmarest, secrétaire, priant le Société de l'excuser de ce qu'il ne peut assister à la séance de ce soir, et annonçant en même temps l'absence de Paris du secrétaire-adjoint, M. A. Pierret.

Communications. M. Reiche donne lecture de la note suivante, relative au Carabe monstrueux de M. Pierret, qu'il rapporte au *Carabus cancellatus*, Illiger.

Cette variété diffère du type qui habite le nord de la France par son corselet plus large, moins rugueux et l'impression transversale postérieure beaucoup moins marquée; l'échancrure postérieure de l'élytre est plus marquée. La monstruosité consiste en un raccourcissement de l'élytre gauche dont les côtes paires sont presque entières et qui présente par conséquent cinq côtes élevées sur son disque; l'apparence de cette élytre rappèle un peu celle du *Carabus punctato-auratus* dont l'élytre n'a néanmoins que trois côtes élevées. Cet insecte a été trouvé dans les Pyrénées par M. Pierret père. (*Voyez pl.* 9, *n°* VI.)

— M. H. Lucas communique à la Société un cocon de *Saturnia pyri*, remarquable par sa forme qui est tout-à-fait anormale. On sait que les cocons formés par la chenille du *Saturnia pyri* qui est une des plus belles de notre pays, sont oblongs avec la partie antérieure assez fortement acuminée ; le cocon que notre collègue communique, présente aussi cette forme, mais bien avant sa partie antérieure, il offre un coude très prononcé de manière à former à peu près dans son milieu un angle assez sensible. M. H. Lucas pense que cette anomalie est due au lieu plus ou moins étroit dans lequel cette chenille s'est placée pour tisser son cocon ; c'est au Jardin des Plantes, entre de grosses pierres, que ce cocon curieux par sa forme a été rencontré par notre collègue.

— M. H. Lucas annonce que l'Aranéide rapporté par M. Bellier de la Chavignerie, de la Forêt-Noire, est l'*Argyope (Epeira) fasciata* Walckenaër, espèce que l'on rencontre quelquefois à Fontainebleau, mais qui se tient plus ordinairement dans l'ouest et le midi de la France.

Rapport. Il est donné lecture d'un rapport de la Commission de publication, donnant la liste des mémoires qui doivent entrer dans le troisième trimestre des Annales, pour l'année 1846. — La Société adopte la composition de ce numéro telle qu'elle est proposée par la Commission de publication.

Lecture. On lit une notice de M. le marquis de la Ferté-Sénectère, intitulée : *Description de quelques Carabes nouveaux de l'Espagne et du Portugal.* (*Carabus guadarramus, Ghiliani, brevis* et *Egesippii*).

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE,

....

ANNÉE 1846.

QUATRIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(**Séance du 14 Octobre** 1846.)

Présidence de M. REICHE, Vice-président.

M. Chïodte assiste à la séance.

En l'absence de M. E. Desmarest, retenu chez lui par une légère indisposition, M. A. Pierret remplit les fonctions de secrétaire.

Ouvrages offerts. Bulletin des séances de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris. Compte-rendu mensuel, rédigé par M. Payen. 2e série, tome II, n° 9 (juillet et août 1846) —Comptes-rendus de la même Société, du 20 mars 1845 au 18 avril 1846, par M. Payen. — Echalas Paissaux et lattes (Médoc), par M. André Michaux. — 1 vol. in-8° et br. in-8°. Offert par la Société royale et centrale d'agriculture de Paris.

— Annales des sciences physiques et naturelles, d'agriculture et d'industrie, publiées par la Société royale d'agriculture de Lyon. Tome VIII, année 1845.—1 vol. gr. in-8°, échangé par la Société d'agriculture de Lyon contre nos Annales.

— Abhandlungen der Koniglichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin 1844. — Bericht über die zur Bekanntmachung geeigneten Verhandlungen der Konigl. Preuss Akademie der Wissenschaften zu Berlin : de juillet 1845 à juin 1846. — 1 vol. in-4°. Offert par l'Académie royale des sciences de Berlin.

— Praktische Anleitung zur Erhaltung der Farben und Behandlung der Insekten auf Reisen von Kolenati. — br. in-8°, Saint-Pétersbourg. Offert par l'auteur.

— Meletemata entomologica, auctore Dr Fred. A. Kolenati, Fasc. I à V — br. in-8°. Offert par l'auteur.

— Note pour servir à l'histoire de l'*Akis punctata*, par M. Mulsant. — br. in-8°, Lyon, 1846. Offert par l'auteur.

— Description de quelques Coléoptères nouveaux ou peu connus, par M. Perroud. — br. in-8°. Lyon, 1846, offert par l'auteur.

Correspondance. Le secrétaire-adjoint donne lecture d'une lettre de M. Paul de Saint-Martin, qui prie la Société de vouloir bien agréer sa démission de membre, attendu que ses occupations ne lui permettent plus d'assister aux séances et de concourir aux travaux de la Société. — Cette démission est acceptée.

Communications. M. Pierret appelle l'attention de la Société sur l'influence que la nature du sol dans les montagnes exerce en général sur les Lépidoptères, et en particulier sur les espèces du genre *Erebia*.

C'est une règle dont M. Pierret vient de constater plusieurs exemples dans un voyage qu'il a fait dernièrement en Auvergne. Ayant eu le loisir de visiter les collections de Lépidoptères que possèdent deux amateurs de ce pays, qui tous deux habitent Clermont-Ferrand, et dont l'un est M. Bayle, jeune entomophile plein d'ardeur, l'autre M. Lecoq, géologue et botaniste bien connu des naturalistes,

M. Pierret a examiné de préférence, dans leurs boîtes, les individus appartenant au genre *Erebia*, et qui tous ont été pris sur le sommet des pics qui dominent la Limagne. Presque toutes ces *Erebia*, ont les aîles beaucoup plus rembrunies que les mêmes espèces qui habitent les Alpes et les Pyrénées. Le *ligea*, l'*euryale*, et le *pyrrha*, se distinguent surtout par la couleur sombre que présente leur facies. Le type même du *pyrrha* semble disparaître pour faire place à la variété *cæcilia*, qui est toute noire, sans aucune trace de la bande fauve, qu'on remarque ordinairement chez toutes les *Erebia*.

M. Pierret a constaté de semblables analogies dans plusieurs Phalénites qui avaient été recueillies aux environs de Clermont par les mêmes entomologistes. Il cite entr'autres les *Eubolia palumbaria* et *bipunctata*, dont les ailes s'assombrissent d'une façon remarquable. Il semblerait qu'il existe une sorte d'assimilation entre le sol calciné de l'Auvergne et les productions entomologiques de ce pays.

— M. Pierret annonce à la Société, que le *Sphinx celerio* a été pris en grand nombre, cette année, dans plusieurs jardins de Clermont-Ferrant, par MM. Eynard et Lecoq.

— M. L. Buquet, met sous les yeux de la Société, un *Carabus splendens*, dont les antennes, à partir du quatrième article, sont renflées d'une manière extraordinaire. Indépendamment de cette monstruosité, ce Carabe se distingue encore par la couleur de ses élytres, qui est d'un rouge métallique très ardent. Notre collègue se réserve de donner une notice plus détaillée sur ce *Carabus splendens*, qui a été pris par M. Pierret père, dans les Pyrénées espagnoles, au-dessus des bains de Penticosa.

—Le même membre fait suivre cette communication de celle d'un *Calosoma indagator*, dont les cuisses sont de moitié moins longues que chez les individus à l'état normal, et dont les jambes antérieures sont contournées d'une façon tout à fait singulière.

— M. Doüé signale un fait de longévité remarquable dans une petite *Cassida* qu'il a reçue vivante, dans une

caisse de raisin venant de Montauban (Tarn-et-Garonne), et qui vit encore en ce moment.

— Le même membre présente à la Société une boite contenant une centaine d'espèces de Coléoptères, rapportés tout récemment de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, par l'un de ses neveux, M. Théodore Boulay et comprenant plusieurs espèces nouvelles.

(**Séance du 28 Octobre 1846.**)

Présidence de M. REICHE, Vice-président.

M. Pierret donne lecture du procès-verbal de la dernière séance; M. E. Desmarest reprend ensuite les fonctions de secrétaire.

Ouvrages offerts. Annales de la Société entomologique de France. 2e série, tome IV, deuxième trimestre de 1846. — 1 vol. in-8° avec pl. col. (deux exemplaires).

— Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels. 2e semestre de 1846, (tome XXIII), nos 12 à 16.— br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

—Description d'un Coléoptère fossile, le *Carabus Agassizi*, par M. Barthélemy, de Marseille. — br. in-8° avec pl. Offert par M. Hardouin Michelin.

Communications. M. Doüé montre à la Société trois chenilles qui lui ont été envoyées de la Nouvelle-Zélande, par son neveu, M. Théodore Boulay et qui présentent des particularités remarquables. Ces chenilles ont été enterrées, et elles offrent sur presque toutes les

parties de leur corps des végétations bien marquées et produites par une maladie de la chenille. Une végétation blanchâtre, longue de près de six pouces, se voit principalement à l'une des extrémités de la chenille. Ce fait, quoique déjà signalé dans les *Transactions de la Société entomologique de Londres* et même dans d'autres ouvrages, semble assez curieux à notre collègue, pour être signalé à la Société.

M. le docteur Boisduval (séance du 11 novembre 1846) dit que la longue végétation qu'on remarque sur les chenilles que M. Doüé a fait passer sous les yeux de la Société, ainsi que sur d'autres observées par lui, part de la tête de l'animal. C'est à tort que l'on pourrait croire, selon lui, que cette excroissance végétale prend naissance à la partie postérieure du corps, à l'endroit où se trouve la corne chez un grand nombre de chenilles de Lépidoptères nocturnes.

— Il est donné communication de la note suivante de M. Léon Dufour, intitulée : *Un mot sur la* SIGARA MINUTA, Fabr.

Cette très petite Hydrocorise est encore une de ces espèces sur lesquelles les savants de notre époque, même ceux qui s'occupent plus spécialement des Hémiptères, comme MM. de Castelnau, Spinola, Serville et Amyot, etc., ne paraissent pas avoir des idées bien arrêtées. Elle n'est pas rare aux environs de Paris ; c'est dans la collection de Bosc qu'elle fut décrite comme nouvelle par Fabricius et dessinée par Coquebert. Elle fourmille sur les eaux des anses de l'Adour près Saint-Sever (Landes).

Par son écusson à découvert, elle s'éloigne génériquement de la *Corixa Schellembergii*, dont M. Spinola était tenté de la rapprocher, et elle appartient au genre *Sigara* de Leach. C'est à la *Sigara minuta* Fabr. qu'il faut rapporter la *Notonecta minutissima* de Linné qui la dit avec raison *depressa*; tandis que la *Notonecta minutissima* de Fabricius attribuée à tort par celui-ci à la *minutissima* de

Linné, et colloquée récemment dans le genre *Plea* ou *Ploa*, est convexe, cambrée, deux fois plus grande que la *Sigara minuta* et nage sur le dos comme les autres Notonectides, au lieu que la *minuta* se tient dans l'attitude ordinaire pour nager entre deux eaux.

—M. Bellier de la Chavignerie fait passer sous les yeux de la Société un *Anthocharis belemia* mâle, d'une grande fraîcheur. Le joli Diurne qui habite ordinairement les parties les plus méridionales de l'Europe, l'Espagne, le Portugal, et qu'on reçoit aussi des côtes d'Afrique, a été envoyé à notre collègue, par M. le comte de Guernisac, qui l'a pris au commencement de juin, à Morlaix, dans la Basse-Bretagne. L'apparition de cette Piéride en Bretagne, est un fait qui est digne de fixer l'attention des entomologistes et qui ne manque pas d'intérêt au point de vue de la faune entomologique.

— Le même membre ajoute que le *Sphinx convolvuli*, qui s'est montré cette année en si grande abondance aux environs de la capitale, n'a pas été moins commun en Bretagne, où cependant ce *Sphinx* se rencontre d'ordinaire assez rarement.

— M. Dupont montre à la Société un nouveau cas de difformité très remarquable. Notre collègue fait passer sous les yeux des membres un *Scarabœus* chez lequel le corselet est tout à fait perforé.

Lectures. Dissertation sur le *Nematus De Geeri*, par M. Léon Dufour.

— Suite du catalogue des *Ichneumonides* des environs d'Aix, par M. Boyer de Fonscolombe.

(**Séance du 11 Novembre** 1846.)

Présidence de M. REICHE, Vice-président.

MM. Audinet-Serville, membre honoraire, et le colonel Goureau, assistent à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France par MM. les secrétaires perpétuels. 2e semestre de 1846, (Tome XXIII), nos 17e et 18e. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

Correspondance. Il est donné lecture de la lettre suivante de M. C. Duméril, adressée au président.

Monsieur et honoré confrère,

J'ai l'honneur de vous adresser la notice manuscrite sur la vie et les ouvrages de Duponchel, que j'ai été chargé de rédiger comme son ancien ami et son camarade d'étude en histoire naturelle. Veuillez en faire hommage en mon nom à la Société qui me l'a fait demander. Je désire avoir rempli convenablement la mission qu'elle a bien voulu me confier; malheureusement, depuis plus de vingt ans je n'ai pu continuer de me livrer à l'étude suivie des insectes, qui faisait l'objet de mes occupations favorites. Je n'en prends pas moins un vif intérêt à la science dont les publications de votre Société ont excité si puissamment en France l'avancement et les progrès. Je me féliciterai toujours, et je m'honore d'être compté parmi ses membres honoraires et d'avoir pu le mériter par les premiers travaux que j'avais entrepris dans cette direction; les circonstances m'ayant obligé de négliger l'entomologie pour me livrer à l'étude exclusive de quelques autres branches de la zoologie.

Veuillez agréer, etc. C. DUMÉRIL.

Communications. M. le docteur Boisduval lit la note suivante de M. Pâris de Gray (Haute-Saône), relativement au cri particulier que fait entendre le *Sphinx atropos.*

Ayant trouvé dans un même champ une centaine de chenilles du *Sphinx atropos*, je les ai toutes élevées, toutes ont réussi au bout de vingt à vingt-cinq jours. Sur une cinquantaine d'insectes parfaits, je me suis assuré que le cri est dû à une mucosité que l'insecte aspire et foule alternativement à l'aide de ses palpes dans sa spiritrompe; comme le flux et reflux d'un liquide dans une pompe aspirante et foulante. Telle est l'explication que je crois véritable.

—Il est donné lecture d'une note de M. Pilate, contenant de nombreux détails sur l'entomologie de la province de Yucatan. La Société décide que l'extrait suivant de ce travail sera inséré dans son Bulletin :

La province de Yucatan, située au Sud-Est du golfe du Mexique, s'étend entre le 22° et le 17° de latitude, à peu près. Même dans le nord, le thermomètre ne descend pas à plus de 11 degrés Réaumur, pendant les plus froides nuits de l'hiver; la chaleur y est considérable en été. La partie septentrionale jusqu'à Campèche, est généralement aride ; ce n'est pour ainsi dire qu'un vaste rocher à surface rugueuse et presque plate. Une seule chaîne de collines d'une centaine de mètres au plus d'élévation prend son origine un peu au sud de Campêche, côtoie le littoral vers le nord à quelque kilomètres de distance pendant une vingtaine de lieues, puis s'arrondit et se dirige vers le Sud-Est jusqu'à cette portion rocheuse de la péninsule. On y rencontre de loin en loin, particulièrement dans le Nord-Est des espèces d'étangs souterrains nommés *sénotés* dans le pays; hors cela, il n'y a d'autre eau que celle des puits, pendant la saison sèche, c'est-à-dire de novembre à la fin de mai. La végétation y est pauvre, le peu de profondeur de la terre ne permet d'y vivre qu'à des arbrisseaux, pour la plupart de la famille des *Mimosas*, et rarement à des arbres dont les branches les plus élevées atteignent au plus à une hauteur de dix mètres. Je ne parle pas ici des lieux cultivés, où l'on a transporté de la terre et planté des arbres que l'on arrose continuellement. A douze lieues Sud de Campèche commence une autre nature de terrain : dès la petite rivière de Champoton, il est bas, uni, humide, inondé durant plusieurs mois de l'année. Enfin dans la partie méridionale, les rivières abondent et la végétation est magnifique. Partout où ne règne pas la sécheresse, le pays est fort malsain. J'ai habité la capitale (Mérida, au Nord-Ouest) pendant cinq ans, et n'ai fait que de courts voyages dans d'autres localités ; ce ne sont donc

guère que des insectes du nord que j'ai pu me procurer. Il est facile de s'imaginer que j'ai dû rencontrer peu de chose et généralement de petits insectes dans un pays sec et stérile ; j'ajouterai qu'excepté une douzaine de Coléoptères, tous les autres y sont rares ; des chasses de quatre ou cinq heures ne m'en ont souvent procuré que quelques-uns ; cependant vers le mois de juin il y en a davantage. Durant la saison des pluies, les Lépidoptères diurnes sont abondants, mais peu variés. Hormis les Cousins ou Moustiques et la Mouche domestique, les Diptères sont très rares, et je dirai la même chose de tous les autres insectes. Il m'a fallu beaucoup de persévérance, un goût bien déterminé, et l'aide d'un domestique, qui durant deux ans, n'a pas eu d'autre occupation que la chasse, pour réunir huit mille Coléoptères formant près de 720 espèces, dont environ cinq cents nouvelles.

A la suite de cette note, M. Pilate donne une longue liste de genres des Coléoptères de la province de Yucatan, il y fait rentrer 333 genres et 714 espèces dont 480 nouvelles. Plusieurs genres nouveaux sont indiqués par l'auteur, mais les caractères n'en étant pas donnés, nous n'avons pas cru devoir imprimer maintenant ce travail.

— Il est donné lecture de la note suivante :

M. Jekel vient de se dessaisir de sa collection générale de Coléoptères, qui contenait environ 10,000 espèces, pour s'occuper exclusivement de la famille des Curculionites, de laquelle seulement il a conservé ce qu'il possédait déjà ; de plus, il vient de faire l'acquisition de la brillante collection de ce groupe qui appartenait à M. Dupont, laquelle ne s'élève pas à moins de 4,200 espèces. Ces deux collections réunies forment dès à présent un ensemble de 4,500 espèces.

Cette famille, quoiqu'elle ait été dans ces derniers temps le sujet d'un grand travail monographique, est encore dans un état complet de délaisssement, du moins, dans les collections de France. Personne n'ose aborder l'étude du gigantesque ouvrage du savant suédois. Une seule collection à Paris, celle de M. Chevrolat (que l'on sait avoir été en rapport avec M. Schoenherr) contient une quantité notable d'individus communiqués à l'auteur, lesquels, devenus typiques, pour ainsi dire, rendent cette collection très précieuse à consulter. Il est très regrettable que M. Chevrolat, qui connaît parfaitement cette famille et qui a des matériaux si importants, ne puisse s'en occuper d'une manière spéciale ; mais sa collection de Coléoptères

se compose peut-être de 30,000 espèces, et fait craindre qu'il ne puisse le faire de sitôt, quoiqu'il en manifeste l'intention.

Débutant, pour ainsi dire, dans la carrière entomologique (puisqu'il ne collige que depuis 1840), M. Jekel oserait à peine se fier à ses propres forces pour la détermination scientifique des espèces de cet immense groupe, s'il n'était assuré de la bienveillante coopération de M. Chevrolat, le seul compétent, à Paris, en cette matière. Il espère donc, à l'aide de ce puissant concours, parvenir à débrouiller cette aride nomenclature, et se rendre utile, par la suite, aux nombreux amateurs qui, colligeant toutes les familles de l'ordre, ne peuvent que nommer à la hâte, et tant bien que mal, sur de grandes collections, dont les possesseurs, débordés, comme on l'est quand on possède plus de 20,000 espèces, substituent, par manque de temps, un *mihi* provisoire, au nom véritable d'une espèce qu'ils auraient pu déterminer dans l'auteur, si le temps, qui fuit trop tôt, n'avait été employé qu'à un nombre restreint de familles.

M. Jekel prévient en outre, les amateurs de Curculionites, que déjà trois groupes de cette intéressante famille sont classés dans sa collection. Ce sont :

1° Les Brachycérides (*Brachycerus*, *Microcerus*, etc.) ;
2° Les Entimides (*Rhigus*, *Entimus*, *Hipporhynus*, etc.);
3° Les Pachyrhynchides (*Cherrus*, *Pachyrhynchus*, etc.).

— M. Bellier de la Chavignerie montre à la Société une variété assez remarquable de la *Plusia gamma*. Cette variété est de beaucoup plus petite que l'espèce typique, mais ce qui l'en différencie surtout d'une manière particulière, c'est la couleur particulière de ses ailes, qui est d'un blanc argenté beaucoup plus clair que dans l'espèce que l'on rencontre habituellement. Cette variété provient de chenilles trouvées aux environs de Paris, qui ne différaient en rien des chenilles ordinaires.

M. Guenée dit qu'il a également observé cette même variété.

Lectures. M. E. Desmarest donne lecture d'une notice sur la vie et les ouvrages de Duponchel, par M. C. Duméril, membre honoraire.

— M. le colonel Goureau lit deux mémoires :

1° Sur les *Insectes gallicoles* (Suite.)

2° Sur les insectes qui mangent les feuilles des plantes.

Membres reçus. M. Renard de Saint-Quentin, présenté par M. Pierret. — Commissaires-rapporteurs, MM. Becker et L. Buquet.

— M. le docteur Frédéric Kolenati, de Saint-Petersbourg, présenté par M. L. Buquet. — Commissaires-rapporteurs, MM. H. Lucas et V. Signoret.

(**Séance du 25 Novembre 1846.**)

Présidence de M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

M. de Manderstjerna, capitaine aux gardes de l'Empereur de Russie, assiste à la séance.

Ouvragres offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels, 2e semestre de 1846 (Tome XXIII). Nos 19e et 20e. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Novorum actorum Academiæ Cesareæ Leopoldino Carolinæ naturæ Curiosorum. Tome XX, deuxième partie. — 1 vol. in-4° avec pl. Bonn 1845. Offert par l'Académie des Curieux de la nature de Bonn.

— Mémoires et comptes-rendus de la Société d'Émulation du Doubs, 1845, nos 3e et 4e et 1846, nos 1er et 2e. — br. in-8° avec pl. Besançon 1846. Offert par M. Bruand.

— Remarques sur la collection des Coléoptères russes de Victor de Molschousky. — br. in-8° avec pl. Offert par l'auteur.

— Nomenclator zoologicus, etc. ; auctore L. Agassiz.

Fasciculi V, VI, IX, X et XI. — br. in-4° avec pl. Offert par l'auteur.

Correspondance. Lettre de M. Edmond Caillette de l'Hervilliers, de Compiégne, donnant sa démission de membre, ses occupations ne lui permettant plus de s'occuper actuellement d'entomologie. — Cette démission est acceptée par la Société.

— Lettre de M. Renard, l'un des secrétaires de la Société impériale des naturalistes de Moscou. La Société décide que le passage suivant en sera inséré dans le bulletin :

« J'ai l'honneur de vous annoncer que nous avons reçu, il y a quelques semaines, la permission de Sa Majesté l'empereur, pour fêter le jubilé du doctorat de notre digne vice-président, son excellence M. Fischer de Waldheim. La fête aura lieu au mois de février 1847, et un comité s'est formé pour prendre les mesures nécessaires de donner à cette solennité tout l'éclat possible, et de témoigner au célèbre naturaliste toute sa reconnaissance pour tant de travaux utiles, et pour tout ce qu'il a fait pour les progrès de l'histoire naturelle et principalement pour l'entomologie en Russie. Veuillez, je vous prie, communiquer cette nouvelle à la Société entomologique de France; peut-être que votre association se décidera d'envoyer ce jour une lettre de félicitations au célèbre entomologiste de la Russie. »

Après cette lecture, faite par M. L. Buquet, la Société charge M. Pierret, son secrétaire-adjoint, de lui remettre, dans l'une de ses prochaines séances, un projet de lettre de félicitations pour l'honorable M. Fischer de Waldheim.

Communications. M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société des noyaux de *Phœnix dactylifera* attaqués par le *Bostrichus dactyliperda*, Fabr., et qui lui ont été donnés par notre collègue M. Jules Cordier. Ce *Bostrichus*, dit M. H. Lucas, se trouve assez communément dans les noyaux des Dattes qui nous sont envoyées de la régence de Tunis,

et à ce sujet cet entomologiste fait observer que pendant son séjour en Algérie, particulièrement dans le cercle de la Calle, il a aussi rencontré abondamment cette espèce, mais dans les noyaux de *Chamœrops humilis* dont les fruits avaient été préalablement digérés par les Chacals. Ayant pu étudier les métamorphoses de ce petit Coléoptère, M. H. Lucas a représenté la larve, la nymphe et les noyaux attaqués par ce *Bostrichus* dans l'Atlas de l'histoire naturelle des animaux articulés de l'Algérie.

— Le même membre montre un Hémiptère fort curieux qui habite la Nouvelle-Hollande et qui a été envoyé au Muséum de Paris par M. Jules Verreaux. Cet Hémiptère homoptère, qui appartient au genre *Cystosoma*, a été représenté par M. Westwood dans les *Arcana entom. Tom. I. Pl.* 24. *Fig.* 1, *p.* 92. Ce remarquable insecte, qui par la forme de son abdomen rappelle un peu un genre de l'ordre des Orthoptères, celui des *Pneumora*, n'avait pas encore été vu en nature en France ou au moins à Paris. Dans la description que M. Westwood a fait de cette espèce, à laquelle il donne le nom de *C. Saundersii*, cet entomologiste dit que cet insecte est jaune avec le bord externe des élytres blanc. M. Westwood en décrivant cette espèce n'aura eu probablement à sa disposition qu'un individu passé, car M. H. Lucas fait observer que les *Cystosoma* que le Muséum possède et qui sont au nombre de cinq, sont d'un beau vert tendre peu ou moins foncé avec le bord externe des élytres d'un blanc jaunâtre. En outre, il fait aussi remarquer que ces *Cystosoma* que le Muséum a reçus de M. Jules Verreaux sont tous des mâles, que l'individu figuré par M. Westwood, appartient à ce sexe, et que la femelle de cette espèce tasmanienne est encore inconnue.

—M. Bellier de la Chavignerie fait passer sous les yeux de la Société un individu mâle de l'*Ascalaphus longi-*

cornis Linné, qui lui a été envoyé de Chartres, où il a été pris dans les derniers jours du mois de mai dernier.

Notre collègue rappelle à la Société que ce beau Névroptère, considéré longtemps comme une espèce propre à nos départements méridionaux, a été découvert le 1er août 1845, à douze lieues de la capitale, dans la localité de Lardy, par notre collègue M. Pierret. et il ajoute que l'*Ascalaphus longicornis* n'est point une espèce exclusivement méridionale et qu'elle est bien fixée maintenant aux environs de Chartres, puisque M. Marchand qui, depuis longues années, explore avec beaucoup de soin ce pays, l'y a pris plusieurs fois et à différentes époques. D'un autre côté, notre collègue, M. Guénée, a capturé également aux environs de Chartres, mais dans une autre localité, ce beau Névroptère que M. de Villiers, de Chartres, a pris aussi autour de la ville qu'il habite maintenant. M. Bellier de la Chavignerie termine ses observations en faisant remarquer que l'*Ascalaphus longicornis* découvert dernièrement à Chartres, a été pris à la fin de mai, tandis que M. Pierret a rapporté de Lardy ce Névroptère, le 1er août, ce qui semblerait indiquer que cet insecte donne deux fois dans notre France tempérée.

— Le même membre fait encore part à la Société de l'éclosion récente d'une nouvelle *Plusia gamma* qui présente identiquement les mêmes caractères de variation que l'individu soumis aux observations de la Société dans sa précédente séance. Cette seconde *gamma* variété a atteint un développement beaucoup plus grand que la première déjà citée.

— M. Guérin-Méneville parle à la Société de deux mémoires entomologiques de M. Mulsant, insérés dans les *Mémoires de la Société linnéenne de Lyon*, encore inédits, et contenant des détails : 1° sur les mœurs de l'*Akis punctata*; et 2° sur les métamorphoses des *Donacia*. Cette note est imprimée dans le numéro de novembre 1846 de la *Revue zoologique*.

— M. Guérin-Méneville lit la note suivante, relative à

une espèce de *Megacephala* trouvée récemment en Algérie :

On se rappelle que dans une des dernières séances de la Société, M. Guérin-Méneville a parlé de la découverte que venait de faire M. le major Blanchard, d'une espèce de Mégacéphale en Algérie. Ce fait avait paru très remarquable, et plusieurs membres manifestèrent le désir de voir cet insecte, craignant que quelque méprise, quelque confusion d'espèces exotiques dans sa collection, n'aient porté M. le major Blanchard à considérer comme provenant de l'Algérie quelque espèce américaine. Aujourd'hui, M. Guérin-Méneville peut montrer l'individu unique décrit par M. le major Blanchard, et que cet entomologiste lui a envoyé récemment. C'est bien une espèce nouvelle, très-voisine des *Tetracha euphratica* et *armeniaca* de l'ancien continent, à laquelle il faudra laisser le nom de *Tetracha algeriana* que lui a donné M. le major Blanchard, en la décrivant avec soin et détail.

—M. Guérin-Méneville présente à la Société deux Carabiques de la Nouvelle-Zélande, et il communique la note qui suit :

Ces insectes forment un nouveau genre, voisin des *Anchomenus ;* mais s'en distinguant au premier coup d'œil par un labre bifurqué ou prolongé de chaque côté en deux longues cornes avancées, et par les tarses antérieurs des mâles dont les trois premiers articles sont dilatés, mais insensiblement moins larges, comme dans les *Chlœnius.*

Ce nouveau genre, formé de deux espèces de taille différente, a été découvert à la Nouvelle-Zélande, par M. Fabre, chirurgien de la marine, qui a rapporté de son voyage des collections, des notes et des observations nombreuses et très bien faites sur l'histoire naturelle de ce pays. M. Guérin-Méneville propose de donner à ce genre le nom de DICROCHILE (δικροος fusca; χειλος, labrum).

La plus grande espèce portera le nom de *Dicrochile Fabrii,* et la seconde celui de *Dicrochile anchomenoides.*

— M. Guérin-Méneville présente deux individus d'un *Diaprepes* de l'île de Saint-Domingue, semblable, au

premier coup d'œil, au *Diaprepes festivus* des auteurs, mais qui s'en distingue très facilement parce qu'il n'a qu'une seule ligne élevée lisse et noire, entre la suture et le bord externe des élytres, tandis que dans le *Diaprepes festivus* il y a deux lignes à cette même place.

Si cette espèce n'est pas décrite dans Schoenherr et Olivier, M. Guérin-Méneville propose de lui donner le nom de *Diaprepes Doublierii* en l'honneur de M. Doublier, entomologiste plein de zèle et d'instruction qui a bien voulu lui faire part de ses chasses près de Draguignan et de ses observations sur l'entomologie de cette localité.

— M. Guérin-Méneville présente un grand *Bombyx* découvert par M. Mittre, chirurgien de la marine, à Nosse-Bé, côte ouest de Madagascar. Ce Lépidoptère a été trouvé volant le soir; il s'est abattu sur M. Mittre qui le prenait d'abord pour un oiseau.

Ce Bombyx est surtout remarquable par les prolongements spatulés de ses ailes inférieures. S'il n'appartient pas à l'espèce publiée par M. Boisduval dans sa faune de Madagascar, il formera une espèce nouvelle.

—Le même membre montre : 1° Deux exemplaires du *Lixus ophthalmicus* et une petite *Ligée* propres au midi de la France, qu'il a pris à dix lieues de Toulon, le 4 novembre et qui sont encore vivants aujourd'hui, après avoir été piqués pendant vingt jours ;

2° Un *Scaphidium immaculatum* qu'il a pris à Blida, au pied de l'Atlas (Algérie) dans des tiges mortes de *Cactus*;

3° Une jolie espèce d'*Apion* qui vit sur les jeunes pousses du *Cistus monspeliensis*, aux environs de Montrieux, près Toulon, dans les propriétés de notre collègue M. Lefébure de Cerisy. M. Guérin-Méneville pense que cet *Apion* est nouveau, mais il n'a pas fait les recherches nécessaire pour s'en assurer;

4° Une magnifique espèce d'Élatéride du genre *Ampedus*, découverte en France par un officier au 3ᵉ régiment de ligne. A la première vue cet insecte pourrait être pris pour une espèce exotique; pour un Taupin provenant de Cayenne ou du Brésil. Il est noir avec les élytres d'un beau jaune doré ayant leur extrémité noire et deux points de la même couleur, disposés obliquement sur chaque élytre, près de la base. Si cet insecte n'est pas décrit, M. Guérin-Méneville lui donnera le nom de l'entomologiste qui l'a découvert;

5° Un bel exemplaire mâle du *Bolboceras australis* de M. Mulsant, trouvé près de Draguignan par M. Doublier;

Et 6° trois larves de *Clytra* ou de *Cryptocephalus*, dans leur enveloppe qui est toute différente de celles que l'on a trouvées jusqu'ici près de Paris. Notre collègue a découvert ces larves près de Marseille, sur des collines arides, cachées près de la racine de quelques rares plantes qui croissent dans les fissures des rochers. Ces larves, prises à Marseille, le 10 septembre 1846, sont encore vivantes et M. Guérin-Méneville espère les élever et obtenir les insectes parfaits.

— M. Leprieur donne quelques détails sur les Coléoptères que l'on trouve dans les environs de Metz et de Dieuze, il cite en particulier : 1° l'*Hydroporus assimilis*, qu'il a pris près de Metz et que, jusqu'ici, on n'avait encore rencontré qu'en Laponie et en Suisse; et 2° une nouvelle espèce d'*Anthicus*, que M. Gaubil désigne sous la dénomination d'*A. salinarius* et qui vit sur le sol au-dessous des plantes qui croissent aux bords des marais salants de Dieuze.

— M. le docteur Boisduval dit que dans un envoi considérable qu'il vient de recevoir de Sicile, contenant des espèces de Lépidoptères provenant principalement des

environs de Palerme, il a remarqué une Noctuelle qui lui semble nouvelle. Cet insecte, dont notre collègue possède un mâle et une femelle, présente des dessins à peu près semblables à ceux de quelques espèces du genre *Noctua*, et le fond de la couleur générale est le verdâtre.

— M. Léon Fairmaire présente quelques observations entomologiques relativement à un voyage qu'il a fait, il y a deux mois, dans les Basses-Pyrénées. Notre collègue dit qu'il est arrivé malheureusement trop tard dans ce pays et qu'il n'a pris, particulièrement dans les environs du Vernet, que quelques Coléoptères, tels que des *Nebria*, le *Chlœnius dives*, des *Chrysomela*, etc.

— Le même membre signale un fait entomologique plus curieux que les précédents : c'est qu'il a encore été à même de retrouver cette année aux environs de Bordeaux, un individu d'une variété de la *Cicindela trisignata* dont il a déjà parlé à la Société, il y a un an environ et qui ne ressemble plus au type, car cette Cicindèle est beaucoup plus albine et présente l'aspect de certaines espèces étrangères à l'Europe.

A ce sujet MM. Boisduval, Guénée et Pierret parlent de certaines variations que l'on remarque dans plusieurs Lépidoptères provenant des environs de Bordeaux ; et MM. Boisduval et Pierret disent que dans plusieurs cas les productions entomologiques des environs de Bordeaux se rapprochent de celles de l'Espagne et de l'Italie.

— MM. Boisduval et Pierret parlent des apparitions périodiques en France et particulièrement auprès de Paris du *Sphinx nerii*, et une longue discussion s'élève entre eux, sur le point de savoir si la chenille de ce Lépidoptère peut vivre dans nos environs et si ce *Sphinx* peut s'y reproduire ou plutôt s'il n'y est pas amené uniquement à son état parfait.

— M. Guénée demande la parole et lit la note suivante :

J'ai l'honneur d'annoncer à la Société qu'en vertu d'un nouveau traité signé dernièrement avec M. Roret, éditeur des *Suites à Buffon*, nous nous sommes associés, M. Boisduval et moi, pour continuer et terminer le plus promptement possible, le *Species général des Lépidoptères*, qui fait partie de cette belle collection, et dont il n'a paru encore qu'un seul volume, bien connu, d'ailleurs, et apprécié de tous les entomologistes. Aux termes de ce traité, nous aurons chacun un nombre égal de volumes, et (sauf arrangement ultérieur entre nous) notre travail sera réparti de la manière suivante :

M. Boisduval achèvera les Diurnes jusqu'aux *Hespérides* exclusivement; puis il rédigera le commencement des Nocturnes, c'est-à-dire les *Sphinx*, *Zygènes* et *Bombyx*; de mon côté, je traiterai du reste des Nocturnes, c'est-à-dire des *Noctuelles*, *Pyrales*, *Géomètres* et *Microlépidoptères*, et en outre des *Hespérides* dans les Diurnes.

Je vais me mettre immédiatement au travail (sans pour cela discontinuer de m'occuper de la seconde partie de mon *Index Microlepidopterorum*), et je commencerai par les Noctuelles. Pour les espèces européennes, ma collection et celles de MM. Boisduval et Pierret, que ces messieurs veulent bien mettre à mon entière disposition, me mettent à même de me passer à peu près de toute communication; mais il n'en est pas de même pour les espèces exotiques. Quoique nous en possédions, mon collaborateur et moi, un assez grand nombre de toutes les contrées et surtout des deux Amériques, ces espèces sont si négligées dans les collections et si peu répandues dans le commerce, que j'ai besoin de frapper à toutes les portes pour rassembler cette masse considérable sans laquelle tout bon travail d'ensemble est impossible. Je viens donc aujourd'hui prier instamment tous nos collègues, tant français qu'étrangers, de vouloir bien me communiquer toutes les Noctuelles exotiques qu'ils possèdent, principalement celles de l'Inde, de l'intérieur et des côtes de l'Afrique, et en espèces américaines, celles de la Colombie, du Chili, du Pérou et surtout celles des Guyannes qui ont fourni à Cramer des types qu'il est bien désirable de connaître en nature.

Le soin que j'ai apporté jusqu'ici à conserver parfaitement intactes et à déterminer scrupuleusement les espèces de Microlépidoptères et de Noctuelles que tant d'entomologistes m'ont envoyés à nommer

déciderа sans doute ceux qui possèdent des Noctuelles exotiques à me faire cette communication, que l'intérêt seul de la science m'engage à solliciter.

Membres reçus. M. le comte de Guernisac, de Morlaix, présenté par M. Bellier de la Chavignerie.— Commissaires-rapporteurs : MM. Amyot et Pierret.

— M. le docteur Pâris, de Gray (Haute-Saône), présenté par M. le docteur Boisduval. — Commissaires-rapporteurs : MM. Bellier de la Chavignerie et Berce.

(Séance du 9 Décembre 1846.)

Présidence de M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

M. de Lafresnaye assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels, 2e semestre de 1846, (Tome XXIII.) nos 21e et 22e. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

Communications. M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société des larves, des nymphes et des insectes parfaits de la *Galleria cerella*, Fabr., et au sujet de cette espèce, il communique la note suivante :

Au Muséum de Paris, j'ai un de mes amis, M. A. Belœuf, qui a la passion des Abeilles, il possède environ une trentaine de ruches, et tous les ans, il fait une assez belle récolte de miel et de cire. Il y a deux ans, en visitant ses Abeilles, il s'aperçut que quelques gâteaux étaient perforés dans tous les sens, et, en les examinant avec soin, il s'empara de quelques chenilles de la *Galleria cerella*. Tout dernièrement, voulant enlever le miel et la cire de quelques ruches, il vit que tous les gâteaux étaient perforés, et qu'un nombre très-considérable de *Galleria cerella* à l'état de chenille s'y étaient établies. En

visitant moi-même ces gâteaux, je remarquai que ces chenilles, pour se mettre à l'abri de la piqûre des Abeilles qui, sans aucun doute, leur serait mortelle, ont soin, au fur et à mesure qu'elles avancent leurs galeries dans les gâteaux, d'en enduire les parois d'une couche de soie très-fine et à réseau très serré. C'est, protégées par ces couches de soie, que les chenilles de la *Galleria cerella* parviennent à se maintenir dans les gâteaux qu'elles envahissent à un tel point, que quelquefois les Abeilles sont obligées d'abandonner la ruche. Le réseau de soie que ces chenilles établissent les mettent non seulement à l'abri des attaques des Abeilles, mais il est pour elles un piége qui leur est bien souvent funeste. En effet, M. A. Belœuf m'a montré quelques gâteaux revêtus de la soie tissée par ces chenilles, et sur cette soie légèrement visqueuse qui forme une espèce de toile ou de tapis, j'ai vu un assez grand nombre d'Abeilles qui, engagées dans ce réseau inextricable, avaient trouvé la mort. Ces chenilles, comme il est facile de le voir, sont très nuisibles aux Abeilles, car en attaquant les gâteaux et même quelquefois leur base, dans lesquels elles établissent des galeries larges, profondes et creusées dans tous les sens, elles finissent par jeter une très grande perturbation dans la ruche, en ce que les gâteaux finissant par s'affaisser, et les Abeilles ne pouvant lutter contre cet ennemi caché, meurent ou abandonnent la ruche. Outre ce mal qui est très grand, je ferai encore observer que si les éducateurs d'Abeilles ne s'aperçoivent pas à temps de ces dégâts, le miel finit par fermenter, et on perd alors en même temps et les Abeilles et leur récolte. L'introduction de cet ennemi des Abeilles dans leurs ruches est probablement faite par les insectes à l'état parfait, qui déposent leurs œufs sur les gâteaux ; il faut que ceux-ci en pondent un bien grand nombre, puisque dans une seule ruche, M. A. Belœuf et moi, nous avons compté plus de trois cents de ces chenilles. Lorsque ces chenilles qui, probablement, se nourissent de cire et de miel, ont acquis la grosseur voulue pour se métamorphoser en nymphe, elles se rapprochent et se tissent des cocons formés d'une soie très blanche non visqueuse et à tissu serré ; ces cocons, très rapprochés les uns contre les autres couvrent des espaces très considérables dans les ruches attaquées par ce Lépidoptère. Duponchel, dans son estimable travail sur l'histoire naturelle des Lépidoptères d'Europe, décrit dans son tome VII, p. 256, la larve et la nymphe de cette espèce, qui est figurée à la planche 983, fig. 5, il parle aussi des dégâts que cette *Galleria*, à l'état de chenille, cause aux ruches, et je suis presque

porté à croire que les détails qu'il donne à ce sujet n'ont point été vérifiés par ce savant. Quelques particularités lui ayant échappé touchant la manière dont ces chenilles creusent leurs galeries en attaquant les gâteaux à alvéoles vides et ceux qui sont remplis de miel, j'ai cru devoir communiquer ces diverses observations à la Société. Duponchel dit aussi que les dégâts de cet insecte pernicieux sont plus considérables dans les pays chauds que dans ceux qui le sont moins; à ce sujet, je ferai observer que ceux causés par cette chenille dans les ruches que j'ai vues au Muséum sont tellement considérables, que quand les Abeilles ne les abandonnent point, elles périssent par la fermentation produite par la présence de ces chenilles établies dans les gâteaux.

— Le même membre fait passer sous les yeux de la Société une boîte remplie de graines de Maïs qui proviennent de la Tasmanie, et qui lui ont été communiqués par M. Houlet, sous-chef aux serres chaudes du Muséum. Ce Maïs semé et récolté aux environs d'Hobart-Town est dévoré par la larve du *Sitophilus orizæ* Linné, espèce cosmopolite, et qui dans cette partie de la Nouvelle-Hollande cause d'assez grands dégâts parmi les céréales.

— M. Bellier de la Chavignerie annonce à la Société que M. Marchand, qui s'occupe depuis longues années, avec un soin tout particulier, de l'étude des chenilles, vient d'observer récemment aux environs de Chartres, une variété fort remarquable de la chenille de l'*Acherontia atropos*. Notre collègue fait passer sous les yeux de la Société une pièce en cire, reproduisant très fidèlement la chenille. Cette imitation, a été modelée et peinte sur nature par M. Marchand, qui a bien voulu l'extraire de sa nombreuse et intéressante collection de chenilles en cire, pour l'envoyer à notre collègue, afin qu'il pût la soumettre aux observations de la Société.

A propos de cette communication, M. Bellier de la Chavignerie prend la parole et dit :

La chenille du *Sphinx atropos*, si connue de tout le monde est ordinairement jaune ou verte, et ornée de chevrons tantôt bleus, tantôt violets, qui se dessinent sur le fond d'une manière vive et tranchée. Chez l'individu observé par M. Marchand, la couleur dominante au contraire, est un gris brun très foncé, pointillé de blanc; les chevrons participent de la couleur générale du corps, et les premiers anneaux près de la tête, sont d'un blanc vif, marbré de noir. M. Marchand qui, depuis plus de trente années, élève la chenille de l'*atropos*, n'avait jamais jusqu'ici rencontré cette variété. Notre savant collègue, M. le docteur Boisduval, dans son ouvrage sur les chenilles d'Europe, a décrit, mais non figuré, une chenille variée d'*atropos* qui se rapprocherait assez de celle signalée aujourd'hui; la description de M. Boisduval ne peut cependant s'appliquer en tous points à la variété observée par M. Marchand, et je rapporterais plutôt l'individu dont parle M. Boisduval, à celui figuré dans l'ancien ouvrage d'Engramelle. Quoi qu'il en soit, cette chenille variété de l'*atropos* observée aux environs de Chartres par M. Marchand, paraît n'avoir pas été très rare cette année-ci et s'être montrée dans plus d'une localité. J'ai vu, pour ma part, au mois de septembre dernier, quatre ou cinq individus vivants, qui offraient une aberration entièrement semblable; ils avaient été trouvés dans un champ de pommes de terre, près de Paris, par M. Lorquin, amateur instruit et fort zélé. D'un autre côté, un de nos collègues qui habite la province, M. Abicot, notaire à Gien, m'écrivait dernièrement avoir eu, cette année, en sa possession, trois chenilles du *Sphinx atropos*, offrant une variété qu'il n'avait jamais vue. D'après la description succincte que M. Abicot m'a faite de ces chenilles, je crois devoir aussi les rapporter à celles observées par M. Marchand. Notre collègue de Gien ajoutait qu'une de ces chenilles avait donné son papillon, et que l'insecte parfait ne différait en rien des sujets ordinaires.

M. Bellier de la Chavignerie termine ces observations en faisant remarquer qu'on peut, jusqu'à un certain point, expliquer d'une manière satisfaisante l'abondante apparition, à certaines époques, de telle ou telle espèce habituellement rare, mais qu'il est bien plus difficile d'assigner une cause raisonnable à la multiplication en dehors de la proportion ordinaire d'une variété qui n'est qu'une anomalie, une création exceptionnelle, et qui devrait par conséquent ne se montrer toujours qu'accidentellement et de loin en loin.

Après cette communication, M. Laboulbène dit (séance du 23 décembre 1846) que cette variété de la chenille de l'*Acherontia atropos* n'est pas rare aux environs d'Agen.

M. Guénée ajoute que cette variété a déjà été décrite par plusieurs auteurs, et qu'elle a même été figurée par Hubner.

— M. le secrétaire donne lecture de la note suivante de M. Pâris, de Gray, contenant de nombreux détails sur le cri particulier du *Sphinx atropos* :

S'il est en entomologie une étude négligée, méconnue, c'est sans contredit celle qui s'occupe des mœurs, des habitudes, des caractères, des particularités des insectes. Le goût de la collection, de la synonymie, de la classification, est infiniment plus répandu que l'esprit de l'observation. Le temps et la patience manquent trop souvent quand il faut étudier et suivre des heures entières l'instinct et les volontés d'un insecte. Il semble au dessous de la science de faire pour des êtres si petits ce que Buffon a fait pour les grandes espèces ; comme si les études philosophiques variaient pour les uns et pour les autres. Pourtant, rien de plus agréable, de plus instinctif, de plus merveilleux que cette étude philosophique de l'entomologie.

Dans cette note, il s'agit de l'explication du cri du *Sphinx atropos* Bien des naturalistes déjà en ont cherché et émis quelques-uns plus ou moins hypothétiques et que nous ne rappellerons pas. Le mois de juin dernier, ayant découvert dans un champ de pommes de terre (*Solanum tuberosum*) une grande quantité de larves de cet insecte, (la plupart en portaient de trois à cinq), je les récoltai toutes ; toutes se chrysalidèrent et éclorent du vingtième au trentième jours après. Les auteurs ont bien parlé du cri du *Sphinx atropos*, mais ils n'ont pas remarqué celui de la chenille. La chenille aussi, quand elle est excitée, fait entendre ce cri, mais plus fin, plus aigu, et à chaque cri on voit s'échapper entre les mandibules une espèce de mucosité blanche ; ce qui permet de supposer que déjà à cet état existe dans l'encéphale le germe de la spiritrompe, sous forme de glande avec un canal s'ouvrant entre les mandibules. Les difficultés de l'expérience ne m'ont pourtant pas permis de le constater. Le hasard me fit poursuivre l'observation sur l'insecte parfait et découvrir l'explication de cette particularité du Lépidoptère. Parmi les premiers éclos, un por-

tait une spiritrompe non fermée à son extrémité externe, et d'où s'échappait, quand il jetait son cri, cette mucosité de la chenille, mais plus abondante, plus écumeuse. Le lendemain le cri ne se fit plus entendre. L'insecte s'agitait encore en aspirant et soufflant, mais il n'y avait plus de mucosité excrétée; elle avait été épuisée. Cette première remarque me mit sur la voie. A un autre je coupai la spiritrompe au niveau des mandibules. Le cri continua à se faire entendre, mais plus faible, moins aigu. Quelques heures après, je n'entendis plus rien, et je n'aperçus plus de liquide à l'ouverture de la spiritrompe. Enfin, à d'autres j'enlevai totalement la spiritrompe qui se recourbe en spirale sur la tête; immédiatement plus de mucosité, plus de bruit. Je répétai l'expérience une quarantaine de fois, et toutes confirmèrent cette explication, que le cri du *Sphinx atropos* est produit dans la spiritrompe par une mucosité que l'insecte aspire et foule alternativement à l'aide de ses palpes et des muscles de la tête. Maintenant, pourquoi ce cri est-il particulier à ce *Sphinx* seul? N'est-ce pas demander pourquoi l'espèce *Moschus moschiferus* a seule une poche à musc? Cet insecte d'ailleurs présente une spiritrompe remarquable par sa grosseur et celle de son canal, ses courtes spirales, externes et internes, où se trouve cette mucosité particulière mise en jeu comme dans une pompe aspirante et foulante.

— M. Pierret annonce à la Société qu'il a obtenu l'éclosion d'un *Sphinx nerii*, le 2 décembre dernier.

La chrysalide de ce Lépidoptère lui avait été envoyée, deux mois auparavant, par M. Meissonier d'Hyères. A ce sujet, M. Pierret croit devoir rappeler à la Société qu'à la dernière séance, M. Boisduval n'avait pas craint d'affirmer que les chrysalides provenant de la deuxième ponte du *Sphinx nerii* ne devaient pas éclore dans nos climats, même dans des conditions favorables, dans des serres tempérées, par exemple. M. Boisduval avait annoncé qu'il avait obtenu de M. Daube de Montpellier des chrysalides du *Sphinx celerio*, qui, après avoir noirci et paru devoir se développer prochainement, semblaient s'être arrêtées subitement pour mourir dans leur enveloppe. M. Boisduval crut devoir tirer de ce fait la conséquence que les *Sphinx nerii* et *celerio* n'étaient point des espèces européennes; que leur origine était africaine, et qu'ils ne se répandaient dans nos pays que dans certaines années, sous l'influence des agents extérieurs, du vent du sud par exemple, qui les amenait ainsi d'Afrique en Europe; mais que la

nature semblait se venger de cette anomalie en leur refusant de se reproduire à la deuxième génération. M. Pierret, de son côté, crut qu'il était de son devoir de combattre cette opinion, qui lui parut plus spécieuse que solide, et qui tient, selon lui, du roman et de l'apologue oriental beaucoup plus que de la vérité et de la science. M. Pierret pense que les *Sphinx nerii* et *celerio* sont indigènes de l'Europe aussi bien que des climats exotiques; et la preuve en est que le Laurier rose (*Nerium oleander*) et la vigne (*Vitis vinifera*), qui nourrissent exclusivement le *nerii* et le *celerio*, sont des plantes indigènes à l'Europe; seulement, comme ces espèces ont besoin d'une température douce et chaude, il arrive que dans les années froides et pluvieuses, qui sont malheureusement les plus communes dans nos latitudes septentrionales, les *nerii* et les *celerio* n'éclosent qu'en très petit nombre, tandis que dans les années dont la température se rapproche le plus de celle des contrées méditerranéennes, les deux *Sphinx* paraissent en grande abondance. Telle a été l'année 1846, dont l'été a été le plus chaud en France peut-être qui ait été observé de mémoire d'homme.

— M. Pierret appelle l'attention de la Société, sur une boîte de Lépidoptères, provenant des îles Canaries, qui lui a été communiquée par notre confrère M. Loss. Ce qu'il y a de singulier dans l'aspect général des Lépidoptères de cette boîte, c'est que les uns semblent être particuliers à l'Afrique; tandis que les autres appartiennent aux espèces les plus communes de nos pays. Ainsi, la *Danais chrysippus*, espèce d'origine exotique, la *Pieris cheiranthi*, espèce qui semble propre aux îles Canaries, s'y mêlent aux *Vanessa atalanta*, *cardui*, *Anthocharis daplidice*, etc. Le *Satyrus xyphia*, regardé improprement, par M. Boisduval, comme une sous-variété du *Satyrus mœrœus*, qui n'est lui-même qu'une variété de notre *œgeria*, le *Satyrus xyphia*, paraît très répandu dans ces îles. M. Pierret ajoute que M. Boisduval a indiqué, dans son *Genera* et *Index methodicus*, le Portugal comme étant la véritable patrie de ce *xyphia*; mais,

que selon lui, cette espèce bien distincte, n'appartient qu'aux îles du sud-ouest de l'Europe, aux Açores et aux Canaries, etc.

— M. Duthieul parle de Coléoptères provenant également des Canaries, et il dit qu'il a fait des observations à peu près analogues à celles rapportées par M. Pierret, relativement aux Lépidoptères du même pays. Du reste, il étudiera de nouveau ces insectes, et il en parlera dans l'une des prochaines séances de la Société.

— M. de Lafresnaye donne quelques détails sur l'accouplement de l'*Ascalaphus longicornis*, qu'il a étudié, il y a près de trente ans, aux environs de Nonancourt, dans le centre de la France. C'est sur une colline sablonneuse que M. de Lafresnaye a fait ses observations, et en quelques jours il y prit un assez grand nombre d'individus de l'*Ascalaphus longicornis*. Cet insecte vole avec une très grande rapidité, et il va se poser sur l'extrémité des plantes. Lorsque l'accouplement a lieu, il se fait très rapidement, les deux individus volent l'un vers l'autre, se réunissent, et vont ensuite tomber obliquement sur des plantes. Cette observation, du reste, a déjà été consignée par M. de Lafresnaye dans le *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Paris*, en 1823.

— M. Guérin-Méneville donne, d'après M. de Cérisy, des détails sur la larve de l'*Ascalaphus longicornis*. Cette larve, qui se rapproche beaucoup de celles des Formicaléos, en diffère cependant par ses mœurs. Ainsi, elle ne fait pas d'entonnoir; elle se tient cachée sous de petites pierres, et c'est de là qu'elle s'empare des Mouches et autres insectes dont elle fait sa nourriture exclusive. Les mandibules de cette larve sont percées, et c'est au moyen de cette conformation, qu'elle suce toutes les parties li-

quides de la Mouche, dont elle se nourrit, abandonnant ensuite le corps desséché de cette dernière.

— M. Guérin-Méneville parle de chenilles, qui doivent probablement se rapporter à la *Noctua brassicæ*, qui rongent les feuilles de la Betterave, et qui ont fait, cette année-ci, de grands ravages à nos cultures. A cette occasion, il dit quelques mots de pertes très considérables que des chenilles ont causées à M. Forbin-Janson. Cet agriculteur distingué voulait, il y a quelques années, établir, dans le midi de la France, une grande fabrique de sucre indigène, et il avait fait construire les usines nécessaires à cette industrie. Il fit ensemencer de Betteraves, des champs considérables ; mais, dès que les feuilles furent poussées, une immense quantité de chenilles brunes, probablement de la *Noctua brassicæ*, détruisirent entièrement cette culture. L'année suivante, et dès le commencement de la saison, les jeunes Betteraves furent détruites par de petits insectes qu'on croit des *Altica*, et les mêmes champs, ensemencés de nouveau, furent encore ravagés par des chenilles plus nombreuses que celles de l'année précédente. Cependant M. Forbin-Janson ne se découragea pas encore ; mais une troisième année, de semblables ravages se produisirent encore, et il dut renoncer à son exploitation.

—M. Leprieur montre un petit *Cryptocephalus*, provenant de Dieuze, où il l'a pris sur un Saule. Il regarde cet insecte comme un des sexes du *Cryptocephalus decem-punctatus*, quoiqu'il soit entièrement noir : c'est la variété qu'on nomme, en Allemagne, *C. bothnichus*.

Membres reçus. M. Elisé Lagrell, négociant, à Bordeaux, présenté par M. Pierret. — Commissaires-rapporteurs, MM. Berce et Guénée.

— M. Manderstjerna, présenté par M. Reiche. — Commissaires-rapporteurs, MM. Duthieul et Pierret.

— M. Thibésard, présenté par M. Bellier de la Chavignerie. — Commissaires-rapporteurs, MM. H. Lucas et Berce.

(**Séance du 23 Décembre** 1846)

Présidence de M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Ouvrages offerts. Annales de la Société entomologique de France. Deuxième série. Tome IV (Année 1846). 3[e] trimestre. — 1 vol. in-8° avec pl. (Deux exemplaires).

— Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM les secrétaires perpétuels, 1[er] semestre de 1846. (Tome XXII) Tables et 2[e] semestre de 1846. (Tome XXIII) N[os] 22[e] et 24[e]. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Sciences mathématiques, physiques et naturelles. Tome VII. Livr. 3[e] et 4[e] (Année 1846). — Mémoires présentés à l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, par divers savants, et lus dans ces assemblées. Tome V. Livr. 1[re] à 6[e], et Tome VI. Livr. 1[re] (1841 à 1846).—4 vol. in-4° avec pl. Offert par l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.

— Entomologischer Zeitung, herausgegeben von dem entomologischen Vereine zu Stettin : sechster Jahrgang, 1845. — 1 vol. in-12. Offert par la Société entomologique de Stettin.

— Linnæa entomologica : Zeitschrift herausgegeben

von dem entomologischen Vereine in Stettin : Erster Band mit IV. Tafeln abbildungen. — 1 vol. in-8°. Offert par la Société entomologique de Stettin.

Communications. M. Pierret, chargé de rédiger un projet de lettre de félicitation, pour M. Fischer de Waldheim, lit la note suivante, qui est adoptée par la Société :

Monsieur,

S'il existe parmi les savants une institution à la fois noble et touchante, c'est celle de ces douces et pieuses réunions destinées à consacrer le souvenir d'un événement cher et ancien, et où le héros vénérable de la fête, entouré, pour ainsi dire, de sa postérité, reçoit de la main même de la science un tribut de respect et d'honneur proportionné au degré d'illustration et de gloire qu'il a fait rejaillir sur elle ! Tel est l'objet de la fête que vos compatriotes vous décernent aujourd'hui, Monsieur, et dans laquelle la Société entomologique de France serait heureuse et fière de prendre aussi sa part ! Vous savez, Monsieur, qu'il n'est point d'étrangers aux yeux de la science ; il n'existe là qu'une seule famille, où tous les hommes sont frères et où tous les hommes se classent d'après le nombre et le mérite des travaux. Ainsi, les longs et mémorables services que vous avez rendus à l'entomologie, vous comptent en France aussi bien qu'en Russie ; car il y a longtemps déjà que l'*Entomographie russe* de Fischer de Waldheim est devenue parmi nous un ouvrage classique qui a pris place dans nos bibliothèques, à côté de la *Fauna suecica* de Linnœus.

En nous associant aujourd'hui, par la pensée et par le cœur, à vos dignes compatriotes, nous servirons aussi d'organe à la reconnaissance que vous doit le monde entomologique pour lui avoir élevé un monument dont la conception hardie et l'exécution savante suffiraient à elles seules, à défaut de tant d'autres titres que vous pouvez si justement revendiquer, suffiraient, disons-nous, Monsieur, à consacrer votre nom parmi ceux des premiers naturalistes de notre époque.

Salut et honneur à Fischer de Waldheim, vice-président de la Société impériale des Naturalistes de Moscou !

LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Rapport. Il est donné lecture d'un rapport de la commission de publication, réglant la composition du quatrième numéro des Annales, pour l'année 1846. — La Société adopte la composition de ce numéro, telle qu'elle a été proposée par sa commission de publication.

Nomination. Aux termes des articles 14 et 36 de son réglement, la Société procède, pour la seizième fois depuis sa fondation, au renouvellement annuel des membres de son bureau et de sa commission de publication.

Ont été nommés pour l'année 1847 ;

Membres du bureau :

Président, M. Reiche ;
Vice-président, M. Amyot ;
Secrétaire, M. Eugène Desmarest ;
Secrétaire-adjoint, M. Alexandre Pierret ;
Trésorier, M. Lucien Buquet ;
Trésorier-adjoint, M. Léon Fairmaire ;
Archiviste, M. Doüé.

Membres de la commission de publication.

MM. Bellier de la Chavignerie ;
Berce ;
Duthieul ;
Guénée ;
Guérin-Méneville.

Errata du Bulletin.

Page LXXVIII. (10e *ligne*) *lisez* : mais la couleur des élytres devient plus ardente et presque toute rouge, lorsqu'on descend vers les bains de Penticosa; même sur le revers français, que son exposition au nord rend beaucoup plus froid, il n'est pas rare de rencontrer le *splendens* jusque dans le voisinage des neiges permanentes.

(26e *ligne*) *lisez : Eryngium bourgati* (Gouan).

Plus haut. Collége, *lisez* : collègue.



LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1846. — QUINZIÈME DE SA FONDATION.

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1841. Abicot, notaire; à Gien (Loiret).
1834. Amyot, avocat à la Cour royale; rue Neuve-Saint-Roch, 24.
* Aubé, docteur en médecine, membre de la Société entomologique de Londres, etc.; rue de Tournon, 8.
1833. Bassi (le chevalier); à Milan.
1846. Baudi de Selve (le Chevalier Flaminius); à Turin.
1843. Bayle (Emile), ingénieur au corps royal des mines; rue d'Enfer, 34.
1835. Becker, entomologiste; quai Bourbon, 49, île Saint-Louis.
1845. Bellier de la Chavignerie, employé au ministère de la justice; rue de la Chaussée-d'Antin, 8.
1835. Berce, graveur; place de Laborde, 10.
1844. Bigot; rue Neuve-de-Luxembourg, 17.

1832. BLAINVILLE (DUCROTAY DE), membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté des sciences, etc.; au Muséum.

1837. BLANCHARD, aide naturaliste d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, membre de la Société philomatique de Paris, etc.; rue Saint-Jacques, 161.

1838. BLISSON, sous-bibliothécaire de la ville du Mans; au Mans (Sarthe).

1833. BLUTEL, directeur des douanes; à La Rochelle (Charente-Inférieure).

1832. BOHEMAN, professeur au Musée de l'Académie royale des sciences de Suède, etc.; à Stockholm.

* BOISDUVAL, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur; place de l'Estrapade, 28.

1842. BOISGIRAUD, doyen de la Faculté des sciences de Toulouse (Haute-Garonne).

1842. BONARD, chirurgien en chef de l'hôpital de Calais, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Calais (Pas-de-Calais).

1846. BOUCLEY, recteur de l'Académie de Pau (Basses-Pyrénées).

1845. BOULARD (Camille), à la ferme de Suzette, près Bitche (Moselle).

1839. BOULARD (Désiré), employé au laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle; rue des Fossés-Saint-Bernard, 2 bis.

1840. BOURLET (l'abbé), membre de la Société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord; à Douai (Nord).

1843. BOUVIN (Charles), ancien employé du laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue Saint-Louis, 37, au Marais.

1838. BRÈME (le marquis de), membre de l'Académie

des sciences de Turin, de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc.; rue de la Madeleine, 29.

1832. BRONGNIART (ALEXANDRE), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur au Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue St-Dominique, faubourg Saint-Germain, 71.

1834. BRUAND (Théophile), membre de la Société libre d'émulation du Doubs, à Besançon (Doubs).

* BRULLÉ, professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Dijon, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Dijon (Côte-d'Or).

1843. BRUYAT (Joanny), directeur du théâtre royal; à Nice.

1832. BUGNION, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, etc.; à Lausanne.

1833. BUQUET (Lucien), naturaliste, attaché au ministère de la marine, etc.; rue Dauphine, 35.

1841. BURMEISTER, professeur de zoologie à l'Université de Halle, etc.; à Halle (Saxe).

1838. CAILLOIT, pharmacien; à Châteaudun (Eure-et-Loir).

1846. CHARRE (Émile); rue de la Ferme des Mathurins, 43.

1834. CHAUDOIR (le baron Maximilien de), conseiller honoraire au service de Russie, etc.; à Kiew.

* CHEVROLAT, rédacteur à l'administration de l'octroi de Paris, etc.; rue Fontaine-Saint-Georges, 25.

1839. COLIN, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle d'Arras (Pas-de-Calais).

1842. COQUEREL (J. C.), chirurgien de la marine royale; à bord de la Belle-Poule.

1841. COSTA (Achille), membre de l'Académie des aspirans naturalistes de Naples; à Naples.

1833. Dahlbom, docteur en philosophie, conservateur du Musée de l'Université de Lund (Suède).

1836. Dardouin, peseur du commerce; à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1832. Daube; à Montpellier (Hérault).

1839. Delacour, juge d'instruction; à Beauvais (Oise).

1837. Démary, docteur en médecine; rue Monsigny, 5.

1838. Desmarest (Eugène), employé au laboratoire d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue Hautefeuille, 3.

1845. Desmoulins, membre de la commission du Musée d'histoire naturelle de Mons.

1842. Deyrolle, naturaliste; rue de la Monnaie, 19.

1833. Donzel (Hugues); à Lyon (Rhône).

1834. Doubleday (Edouard), membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1845. Doubleday (Henry); à Londres.

1833. Doüé, ancien chef de bureau au ministère de la guerre, officier de la Légion d'honneur, etc.; rue de l'Ancienne-Comédie, 13.

1845. Douglas (John-Williams); à Londres.

1834. Drewsen, négociant; à Strendsmollen, près Copenhague.

1832. DUFOUR (Léon), correspondant de l'Académie des sciences, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Saint-Sever (Landes).

1832. DUMÉRIL, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté de médecine, officier de la Légion d'honneur, etc.; au Muséum.

1843. Dumontier, ex-chirurgien de la marine royale, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue de Crussol, 3.

1832. Dupont, naturaliste; quai Saint-Michel, 25.

1845. Dutemple de la Croix (le comte Louis), officier de la marine royale; à bord de l'Orion.

1846. Duthieul, docteur en médecine; rue de Seine, 16.

1833. Ecoffet, directeur des contributions indirectes; à Mende (Lozère).

* Edwards (Milne), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue Cuvier, 8.

1836. Elizalde, docteur en médecine; à Cadix.

1842. Fairmaire (Léon), membre de la Société entomologique de Stettin, etc.; rue de Grenelle-Saint-Honoré, 37.

1833. Farhoeus, membre du conseil d'Etat, chef du département de l'intérieur en Suède, grand'-croix de l'Etoile polaire; à Stockholm.

* Feisthamel (le baron), maréchal-de-camp, officier de la Légion d'honneur, etc.; à Amiens (Somme).

1836. Fischer de Waldheim, membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, conseiller d'Etat actuel, grand'croix des ordres de Saint-Anne et de Saint-Stanislas, etc.; à Moscou.

1837. Fol, négociant; rue Cléry, 15.

1832. Fonscolombe (Boyer de); à Aix (Bouches-du-Rhône).

1838. Frivaldjzky, docteur en médecine; à Pesth.

1846. Gautier (Antoine); à Nice.

1842. Gehin, pharmacien; à Metz (Moselle).

1835. Géné, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Turin.

1833. Germar, professeur d'histoire naturelle; à Halle (Saxe).

1841. Ghiliani (Victor), employé au Musée d'histoire naturelle de Turin; à Turin.

1844. Goubert (Léon); à Strasbourg (Bas-Rhin).

1835. Goureau, lieutenant-colonel du génie, membre de la Légion d'honneur, directeur des fortifications à Cherbourg; (Manche).

1833. Graells, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de Madrid.

1832. Graslin (de), membre correspondant de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Château-du-Loir (Sarthe).

1833. Gravenhorst, docteur en philosophie, conseiller privé de la cour de Prusse; à Breslau.

1845. Gravina (Buonaventura), de Catane; rue Saint-Jacques, 160.

1836. Guéneau d'Aumont, capitaine adjudant-major, au 9e régiment d'infanterie; à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1832. Guénée (Achille), avocat, rue Clotaire, 3.

* Guérin-Méneville, membre de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, chevalier de la légion d'honneur, etc.; rue des Beaux-Arts, 4.

1846. Guernisac (le comte de); à Morlaix (Finistère).

1840. Haefeli, docteur en médecine; à Baltimore.

1834. Hérétieu, contrôleur des contributions directes, membre du conseil général du département du Lot; à Cahors (Lot).

1846. Hérold (Albert), employé dans les bureaux de la préfecture de police; aux Batignolles.

1833. Hope, président de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1838. Horeau, pharmacien en chef de l'armée d'Afrique, docteur en médecine, à Alger.

1832. HUMBOLDT (le baron de), membre des Aca-

démies des sciences de Paris et de Berlin, grand'croix de la Légion d'honneur, etc.; à Berlin

1843. IRADI (don José Cayetano de); à la Havane.

1843. JEKEL; rue du Hasard-Richelieu, 13.

1834. JURINE; à Genève.

1832. KIRBY, président honoraire de la Société entomologique et membre de la Société linnéenne de Londres, recteur de Barham, etc.; à Barham.

1832. KLUG, docteur en médecine, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Berlin.

1846. KOLENATI (Frédéric); à Saint-Pétersbourg.

1845. KÜENBURG (le comte Ferdinand de), assesseur de la direction des mines et salines de Halle, en Tyrol.

1846. LABOULBÈNE (Alexandre); rue Servandoni, 26.

1832. LACORDAIRE, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Liége, etc.; à Liége.

1837. LAFERTÉ-SÉNECTÈRE (le marquis de); à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire).

1846. LAGRELL, négociant; à Bordeaux (Gironde).

1833. LEFEBURE DE CÉRISY, ingénieur de la marine, ancien amiral de la flotte égyptienne, officier de la Légion d'honneur, etc.; à Toulon (Var).

* LEFEBVRE (Alexandre), membre des Académies et Sociétés savantes de Lille, Catane, Moscou, Barcelone, Madrid, Londres, etc.; au presbytère de Bouchevilliers, près Gisors (Eure).

1837. LEPRIEUR jeune, chirurgien sous-aide-major: attaché à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce; rue Saint-Jacques, 326.

1843. LÉSÉLEUC (de), chirurgien de la marine royale: détaché aux mines de Poullaouen, près Brest; (Finistère).

1845. LEVOITURIER (Jacques-Alexandre); à Aurival (Seine-Inférieure).

1843. Loss, libraire; quai des Grands-Augustins, 7.

1832. LUCAS, membre de la commission scientifique de l'Algérie, employé au laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle, etc.; au Muséum.

1837. LUCCIANI, pharmacien; à Castel-Nuovo (Toscane).

1832. MACQUART, membre de plusieurs sociétés savantes; à Lille (Nord).

1846. MANDERSTJERNA, capitaine aux gardes de l'empereur de Russie; à Saint-Pétersbourg.

1833. MANNERHEIM (le comte), président de la haute cour de justice de Wibourg, grand'croix de l'ordre de sainte Anne et de saint Stanislas, de l'ordre de saint Wladimir, etc.; à Wibourg.

1832. MARCHAND; à Chartres (Eure-et-Loir).

1835. MARSEUL (de), chef d'institution; à Laval (Mayenne).

1832. MELLY, négociant; à Liverpool.

1832. MERCK, membre de la Société linnéenne du département du Rhône, etc.; à Lyon (Rhône).

1844. MOCQUERYS (Emile); à Rouen (Seine-Inférieure).

1838. MONTANDON, ancien secrétaire de l'administr. des postes, membre de la Légion d'honneur.

1835. MORISSE, membre de la Société géologique de France, etc.; au Havre (Seine-Inférieure).

1845. NICOLET; rue Saint-Victor, 6.

1834. PARIS, notaire; à Epernay (Marne).

1846. PARIS, docteur en médecine, etc.; à Gray (Haute-Saône).

1833. PASSERINI, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de Florence, etc.; à Florence.

1837. PECCHIOLI, à Pise.

1838. Perris, chef de division à la préfecture de Mont-de-Marsan, etc.; à Mont-de-Marsan (Landes).
1833. Pictet, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Genève.
1833. Pierret (Alexandre); rue Corneille, 3.
1845. Pilate; aux Moulins-lès-Lille (Nord).
* Poey, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de la Havane, etc.; à la Havane.
* Rambur, docteur en médecine; à Saint-Christophe, près Tours (Indre-et-Loire).
* Reiche, négociant, membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc.; rue du Marché-Saint-Honoré, 4.
1835. Reichenbach, professeur et directeur du Muséum d'histoire naturelle du roi de Saxe, docteur en médecine, etc.; à Dresde.
1846. Renard; à Saint-Quentin (Aisne).
1833. Robineau Desvoidy, docteur en médecine, etc.; à Saint-Sauveur (Yonne).
1833. Robyns, banquier; à Bruxelles.
* Romand (de), chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Vouvray, par Vernon (Indre-et-Loire).
1840. Rondani (Camillo), membre de plusieurs sociétés savantes; à Parme.
1844. Roser (de), conseiller intime de légation; à Stuttgard (Wurtemberg).
1841. Rouget; à Dijon (Côte-d'Or).
1845. Safferling; à Heidelberg (Grand-Duché de Bade).
1833. Sahlberg, docteur en médecine, professeur émérite de l'Académie impériale d'Alexandre, chevalier de l'ordre de saint Wladimir, etc.; à Helsingfors (Finlande).
1834. Sans (Mariano de), secrétaire de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Barcelone.

1844. Saucerotte, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Strasbourg, docteur en médecine, etc. ; à Strasbourg (Bas-Rhin).

1842. Saunders de Vansworth (Williams Wilson), membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc. ; à Londres.

1832. SAVIGNY, membre de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur, etc. ; à la ferme de Galy, parc de Versailles (Seine-et-Oise).

1843. Schaum, docteur en médecine, secrétaire de la Société entomologique de Stettin, etc. ; à Stettin.

1841. Schmid (le chevalier Louis de) ; à Florence.

1837. Schmidt, docteur en médecine ; à Brême.

1835. Schoeffer, docteur en médecine ; à Ratisbonne.

1832. SCHOENHERR, conseiller du commerce, chevalier de l'Étoile polaire, etc. ; à Sparresæter, près Scara (Suède).

1834. Selys Longchamps (de), membre de la Société des sciences naturelles de Liége, etc ; à Liége.

* SERVILLE (AUDINET), membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc. ; rue Paradis-Poissonnière, 60.

1843. Signoret (Victor), docteur en médecine et pharmacien, etc. ; rue de Seine, 49.

1832. Silbermann, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Strasbourg, chevalier de la Légion d'honneur, etc. ; à Strasbourg (Bas-Rhin).

1845. Smith (J. W.) ; à Rotterdam.

1834. Sommer, négociant, membre de plusieurs sociétés savantes ; à Altona.

1834. Spence (Henry), membre de la Société entomologique de Londres, etc. ; à Florence.

1833. Spence (Williams), membre de la Société entomologique de Londres, etc. ; à Florence.

1835. SPINOLA (le marquis Maximilien de); à Gênes.

1845. STEPHENS; à Londres.

1845. TESSIER (Paul); à Bordeaux (Gironde).

* THEIS (le baron de), consul de France à Varsovie, membre de la Société des sciences et arts de Saint-Quentin, etc.; à Varsovie.

1846. THIBÉSARD, fondé de pouvoir du receveur-général du département de l'Aisne, à Laon (Aisne).

1842. TOPART (Edouard), docteur en médecine, membre de la Société linnéenne du nord de la France, etc.; au Mesnil en Arronaise, près Péronne (Somme).

1838. TROBERT, docteur en médecine, chirurgien de première classe, entretenu de la marine, etc.; à Brest (Finistère).

1844. TRUQUI (Eugène), docteur en médecine; à Turin.

1832. VILLIERS (de), chef de bataillon en retraite; directeur du Musée d'histoire naturelle de Chartres, etc., à Chartres (Eure-et-Loir.)

1836. WAGA (de), professeur d'histoire naturelle, etc.; à Varsovie.

* WALCKENAER (le baron), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, membre de la Légion d'honneur, etc.; rue Laffitte, 45.

1834. WESTERMANN, négociant; à Copenhague.

1833. WESTWOOD, membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1841. WHITE (Adam), aide-naturaliste au Musée britannique, membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1833. ZETTERSTEDT, professeur de zoologie; à Lund (Suède).

MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1846.

MM.

1846. Berton; à Troyes (Aube).
1842. Cordier (Jules); à Paris.
* Duponchel; à Paris.
1842. Nyst; à Bruxelles.

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES EN 1846.

MM.

1845. Caillette l'Hervilliers (Edmond); à Compiègne (Oise).
1843. Courtiliolles d'Angleville (Madame); à Paris.
1839. Hombres-Firmas (le baron d'); à Alais (Gard).
1843. Saint-Martin (Paul de); à Alfort (Seine).
1845. Tatum (Jeturn); à Londres.

MEMBRES RAYÉS

COMME N'AYANT PAS SATISFAIT A LEURS ENGAGEMENTS DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES.

Décision du 11 *Février* 1846.

MM.

1835. Asmuss; à Dorpat (Livonie).
1833. Cartier (Ali); à Morteau (Doubs).
1838. Children; à Londres.
1840. Coppier; à Bonneville (Savoie).
1840. Fol ; à Vandœuvre, près Genève.
1837. Greville ; à Edimbourg.
1833. Grey; à Ropska, près Saint-Pétersbourg.

1833. Haan (de); à Leyde.
1833. Hanson; à Londres.
1835. Heeger; à Mædling; près Vienne.
1833. Newman; à Londres.
1835. Oskay de Osko; à Edimbourg (Ecosse).
1835. Saunders (Sydney Smith); à Londres.
1838. Weidenbach; à Ausgbourg.
1838. Wellemberg; à Leyde.
1840. Westring; à Gothembourg.
1834. Wilson; à Edimbourg.
1834. Zanella; à Milan.

Décision du 13 *Janvier* 1847.

MM.

1838. Dreer; à Trieste.
1843. Lecouteux; à Paris.
1841. Maymat; à Clermont.
1834. Ramon de la Sagra; à Madrid.
1841. Rasch; à Christiania.
1835. Reich; à Berlin.

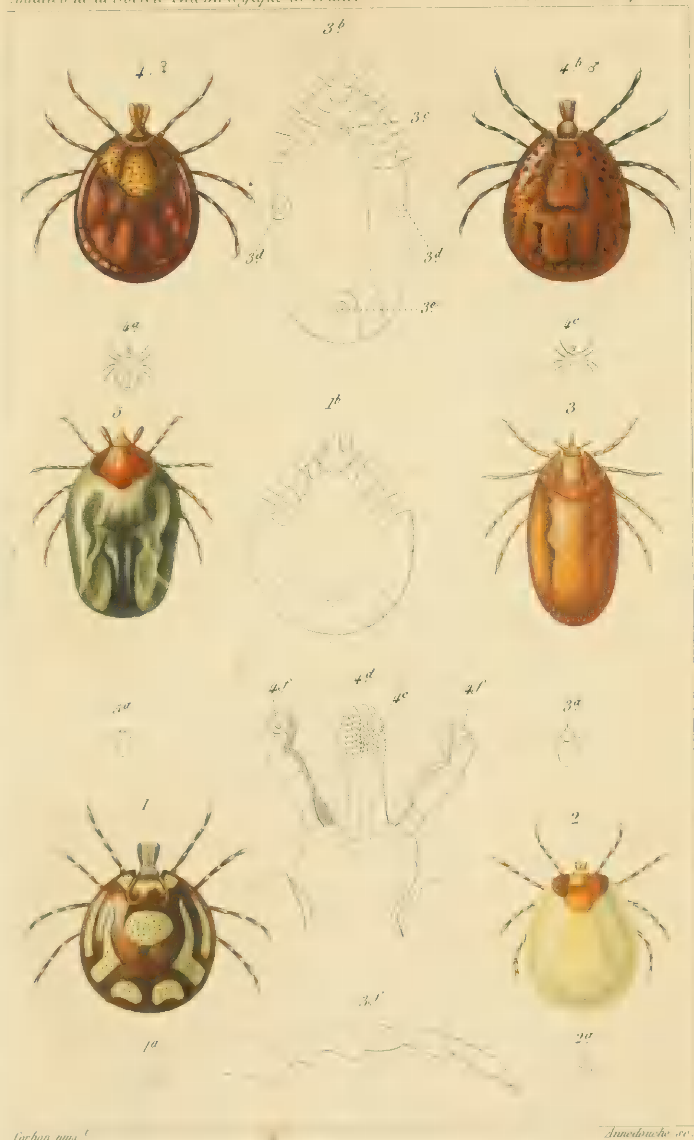
TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Xyletinus serricornis; trouvé en abondance dans une céréale d'Abyssinie, par M. Guérin-Méneville. LXVII.

Zygœna achilleœ; trouvée dans les environs de Lardy, par M. Pierret. LIV.

Zygœna Contaminei; trouvée en Aragon, par M. Pierret père. LXXXIII.



Corbon pinx.t

Annedouche sc.

1. Ixodes flavomaculatus. Luc. 2. Ixodes gracilentus. Luc.

3. Ixodes ornithorhynchi. Luc. 4. Ixodes pulchellus. Luc.

5. Ixodes exilipes. Luc.

Impie de J. Dejarue

I — 1a, 1b, 3a, 3b, 2a, 2b

Blisson del.

III

De la Chavignerie del.

V — 1b, 1a

De Romand del.

II

De la Chavignerie del.

IV

L. Fairmaire del.

Annedouche sc.

I. 1 *Stealoderus ferrugineus.* 2 *Agrypnus varius.* 3 *Silpha obscura.*

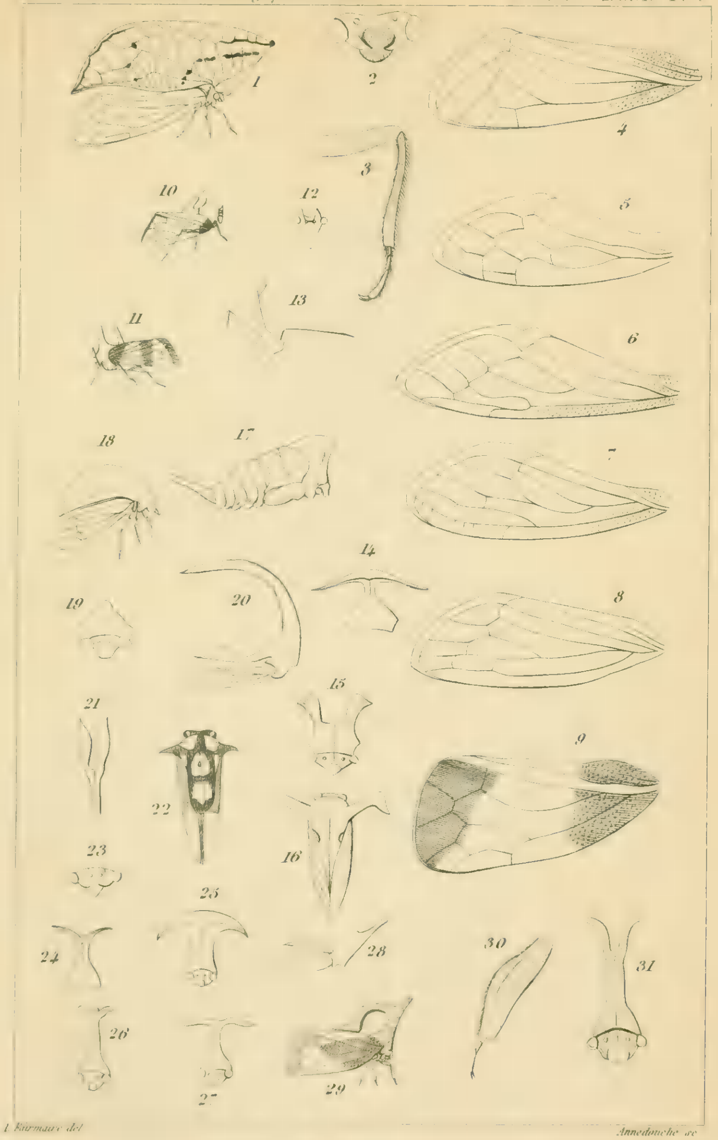
II. *Melolontha vulgaris* déformé

III. *Lucanus cervus* dans son cocon

IV. *Cynips* sur une branche de Chêne

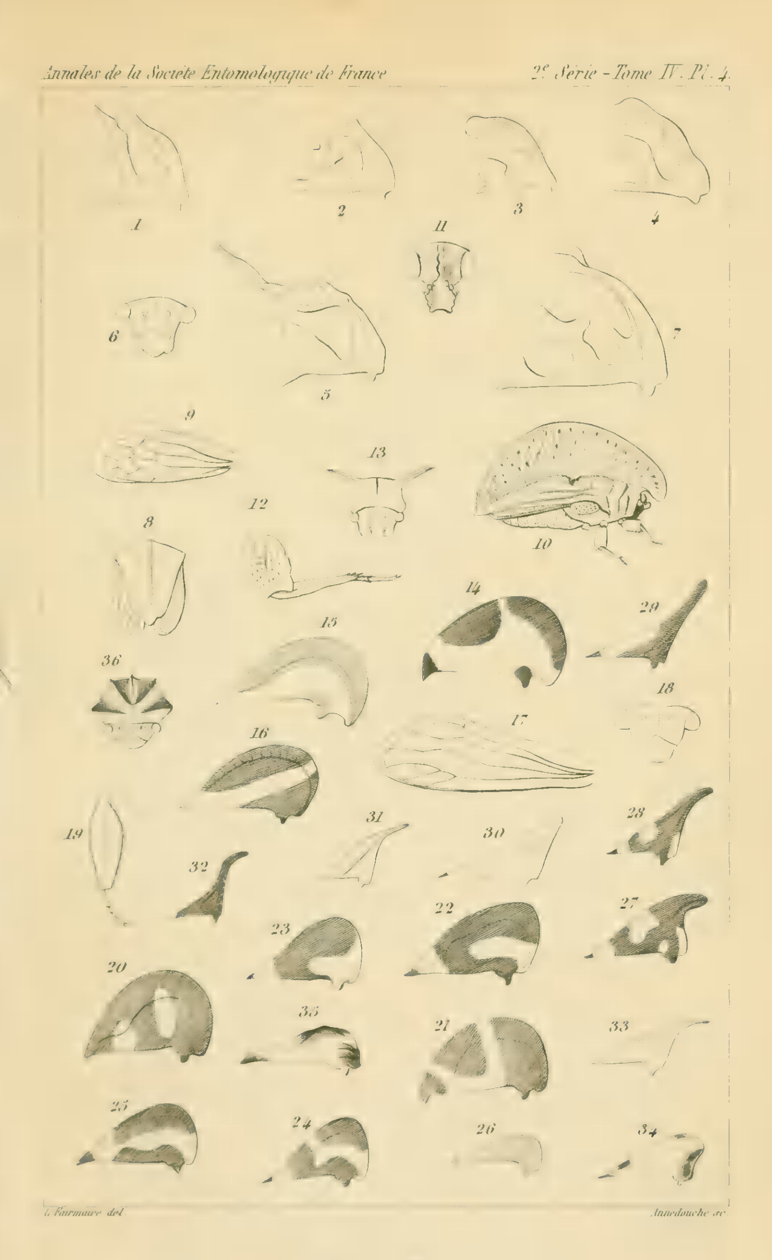
V. *Formica Chevrolatii* de Romand

Imp. de J. Delarue



L. Fairmaire del. Annedouche sc.

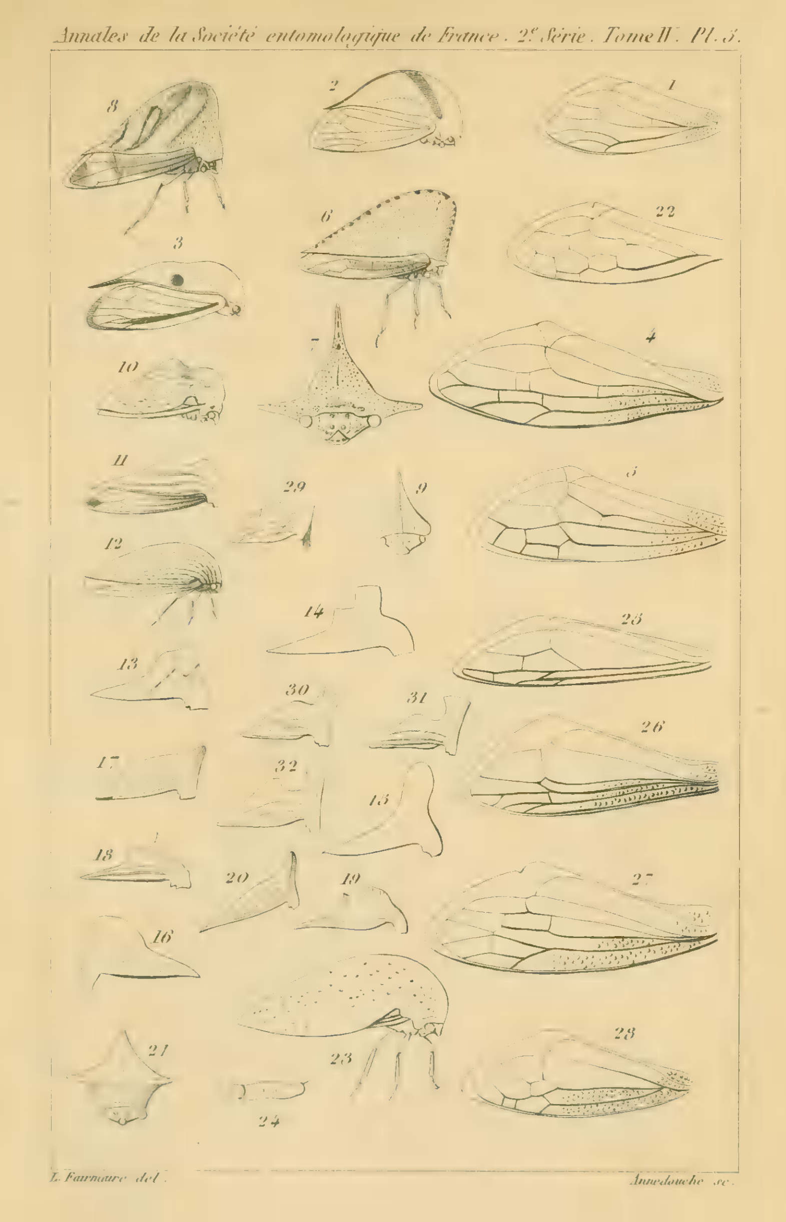
Membracides



L. Fairmaire del. Annedouche sc.

Membracides.

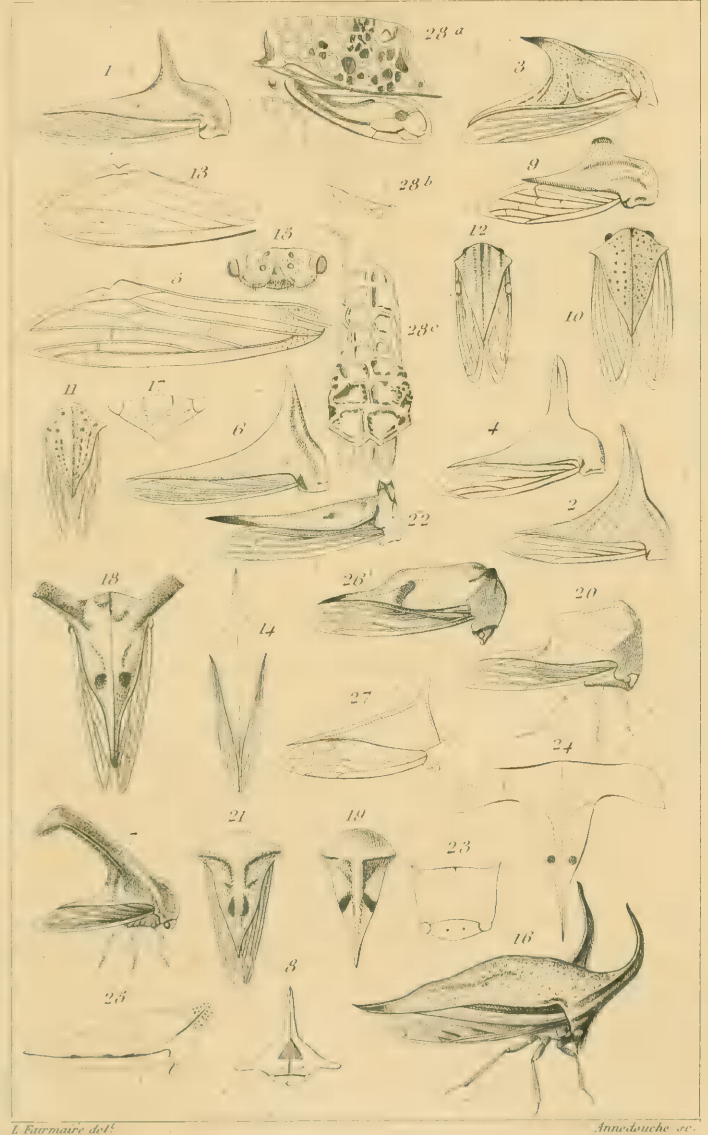
Imp. de J. Delarue



L. Fairmaire del. Annedouche sc.

Membracides.

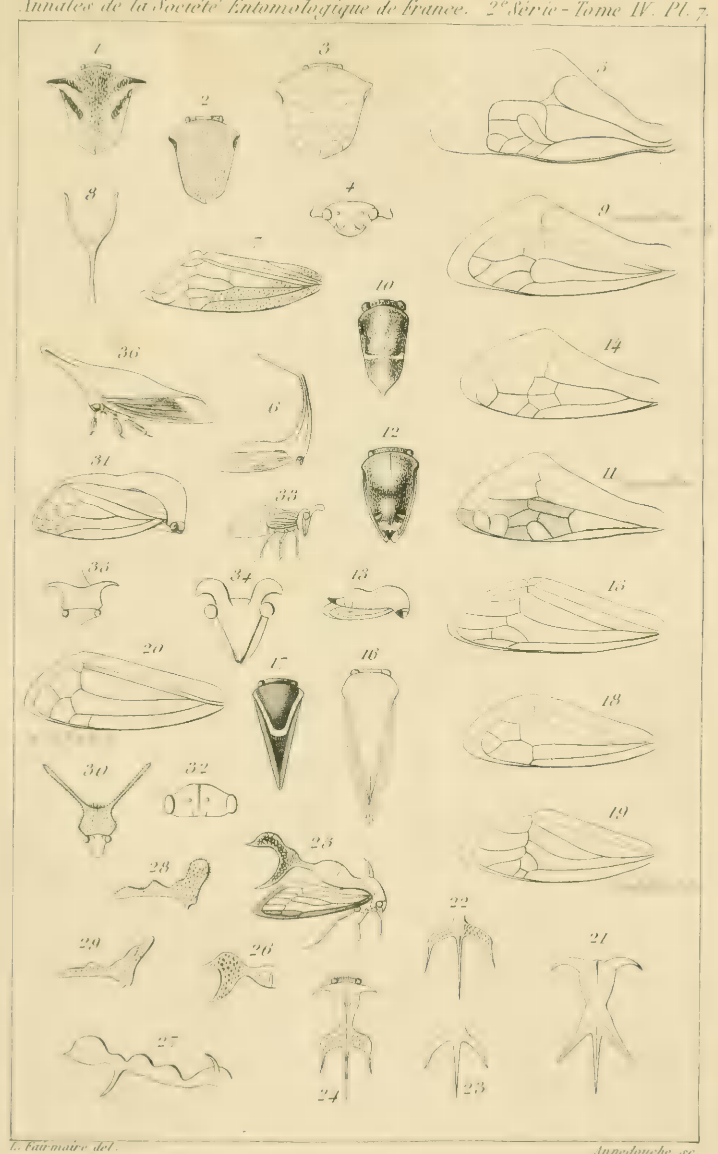
Impr. de J. Delarue.



L. Fairmaire del.t Annedouche sc.

Membracides.

Imp. de J. Delarue.



L. Fairmaire del. Annedouche sc.

Membracides.

Impr. de J. Delarue.



I. 1. *Zygæna Valentini*. 2. *Z. Cedri*. 3. *Coremia pontissalaria*.

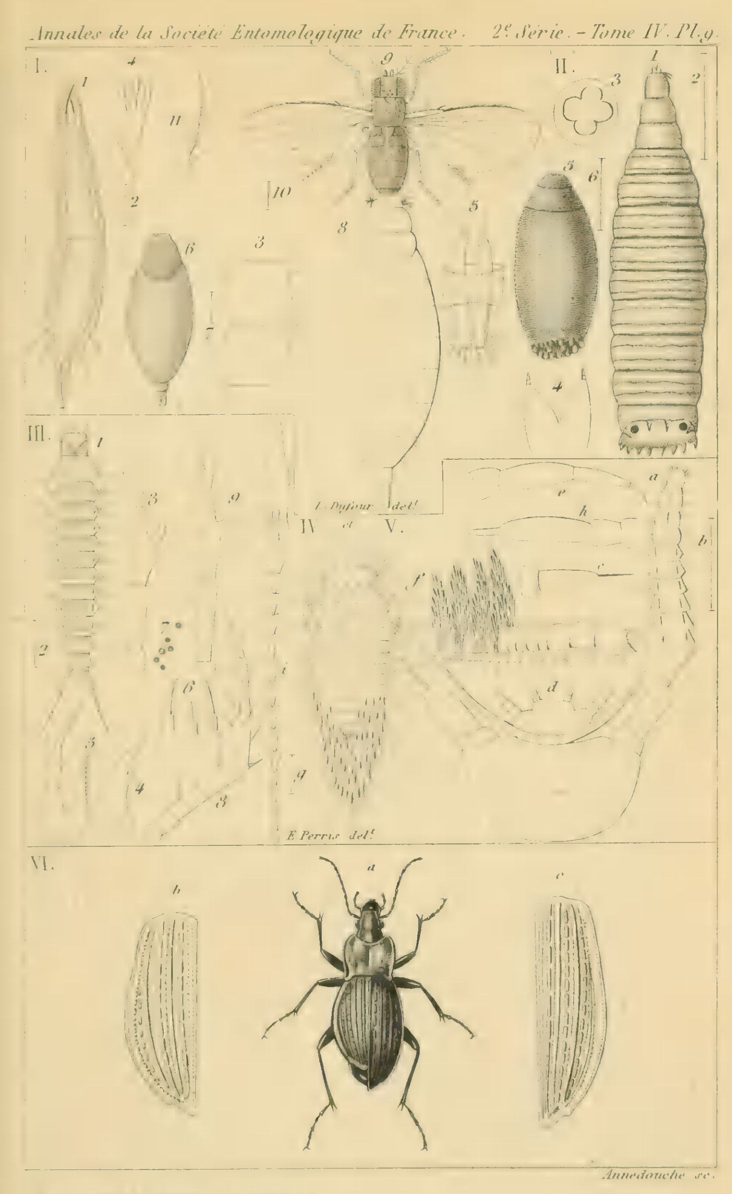
II. A. *Sesia mutillæformis*. B. *S. nomadæformis*.

III. N.° 1. Diptères du Chevrefeuille des buissons. N.° 2. Diptères des feuilles de Luzerne. N.° 3. Diptères de l'Iris des marais.

IV. *Melolontha hypocastani* à antennes monstrueuses.

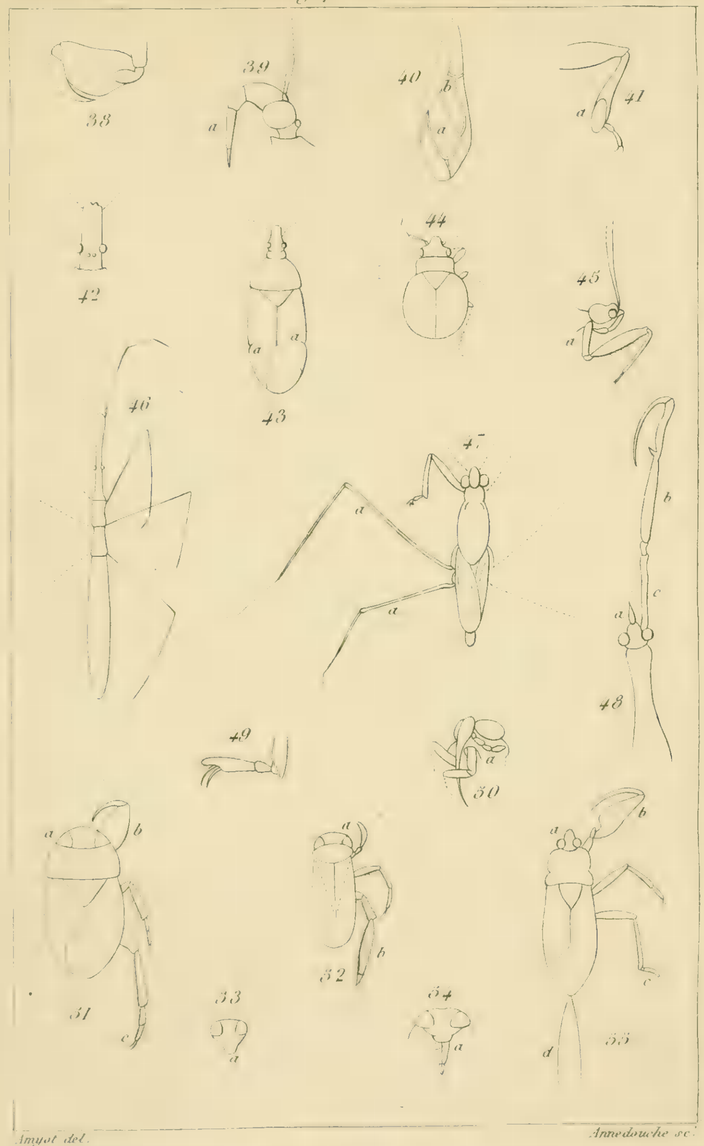
V. *Melolontha vulgaris* à patte postérieure gauche déformée.

Impie. de Delarue



I. *Drosophila pallipes.*
II. *Rhyncomyia columbina.*
III. *Tachyporus cellaris et Tachinus humeralis.*
IV et V. *Dictyopterus sanguineus et Megatoma serra.*
VI. *Carabus cancellatus difforme.*

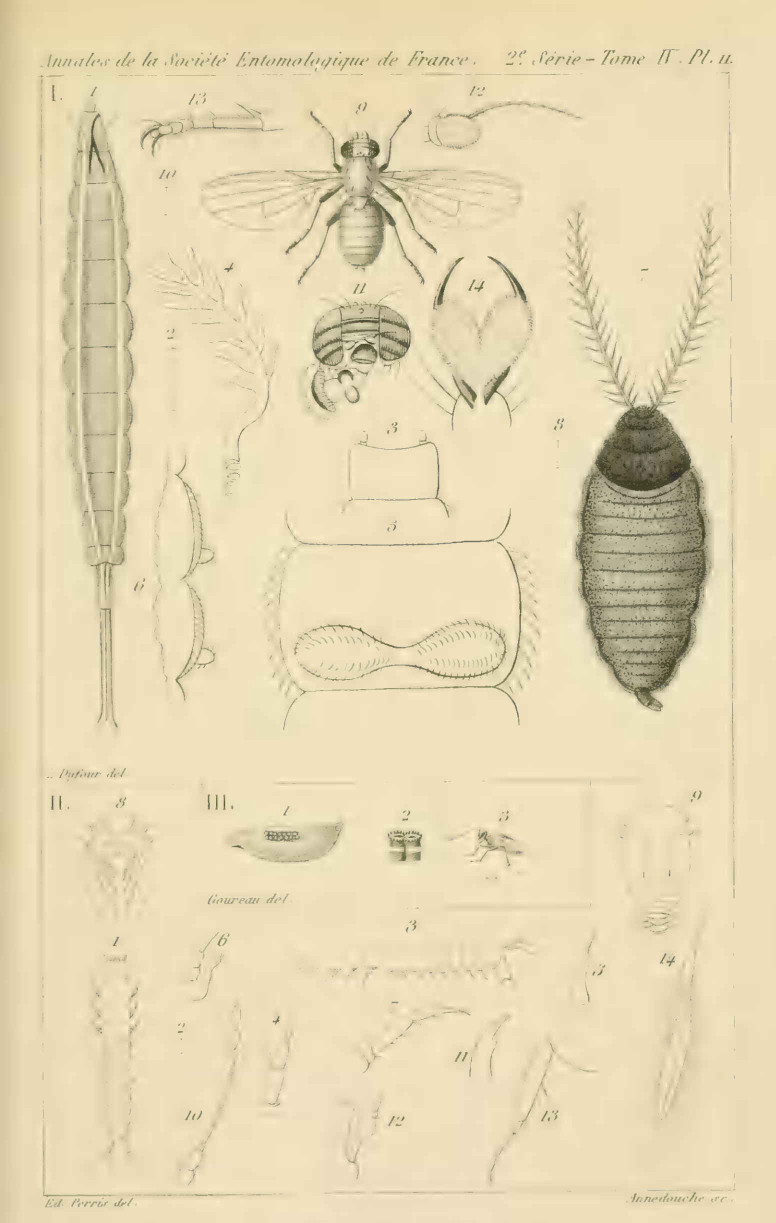
Imp. de J. Delarue.



Amyot del. Annedouche sc.

38. *Phymata* (patte ant.)
39, 40. *Reduvius* (tête, hémél.)
41. *Pirates* (patte ant.)
42. *Stenopoda* (tête).
43. *Anthocoris*.
44. *Mothachrus*.
45. *Ploearia*.
46. *Hydrometra*.
47. *Gerris*.
48. *Ranatra*.
49. *Velia* (tarse ant.)
50. *Pelogonus* (tête)
51. *Noptera*
52, 53. *Corixa* (53 face).
54. *Notonecta* (tête)
55. *Nepa*.

Impie de J. Delarue.



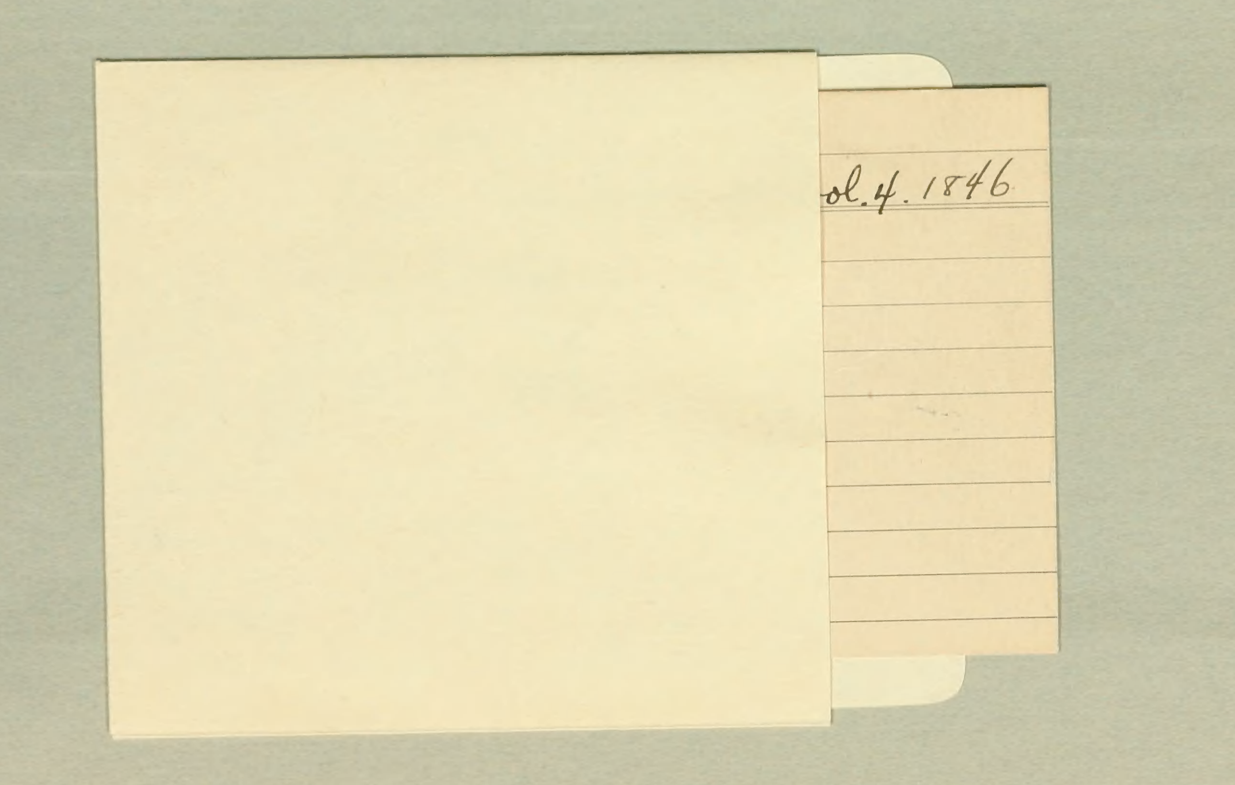
I. *Métamorphoses de l'Aulacigaster rufitarsis.*

II. *Métamorphoses des Trichopterix*

III. 1. *Gousse de l'Ajonc chargé d'œufs.* 2. *l'œuf grossi.*

3. *Merismus obscurus* Blanchard.

Impr.ie de J. Delarue.


ol. 4. 1846